ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ŒUVRES COMPLÈTES

TOME XVII

# CORRESPONDANCE À DIVERS

★★★

LE PRÉSENT VOLUME A ÉTÉ ÉTABLI
SOUS LA DIRECTION DE FRANÇOISE MÉLONIO
PAR FRANÇOISE MÉLONIO ET ANNE VIBERT
ET SOUMIS POUR CONTRÔLE ET APPROBATION
À GUY BERGER, JEAN-CLAUDE CASANOVA
ET BERNARD DEGOUT

GALLIMARD

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ŒUVRES COMPLÈTES

TOME XVII

# CORRESPONDANCE À DIVERS

★★★

LE PRÉSENT VOLUME A ÉTÉ ÉTABLI
SOUS LA DIRECTION DE FRANÇOISE MÉLONIO
PAR FRANÇOISE MÉLONIO ET ANNE VIBERT
ET SOUMIS POUR CONTRÔLE ET APPROBATION
À GUY BERGER, JEAN-CLAUDE CASANOVA
ET BERNARD DEGOUT

GALLIMARD

# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AT Archives Tocqueville.

*De la démocratie* Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, dans *Œuvres*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1992.

*Œuvres complètes* Édition Beaumont *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville, publiées par Madame de Tocqueville*, éd. Gustave de Beaumont, 9 vol., Paris, 1864-1866.

*Lettres choisies* Édition Quarto Alexis de Tocqueville, *Lettres choisies. Souvenirs*, Gallimard, « Quarto », 2003.

*Œuvres* Édition Mayer *Œuvres, Papiers et Correspondances d'Alexis de Tocqueville*, Gallimard, 1951.

# LE RENONCEMENT À LA VIE PUBLIQUE ET LE RETOUR À L'ÉCRITURE : VERS *L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION*

(janvier 1852 – juin 1856)

# INTRODUCTION

Au lendemain du coup d'État s'ouvre une période difficile pour Tocqueville. Il est très vite libéré, le 4 décembre, en même temps que la plupart des autres députés, également arrêtés pour s'être opposés au coup d'État (on trouvera ici sa lettre au préfet de police Maupas dans laquelle il refuse sa mise en liberté anticipée et demande à être traité comme ses collègues). Mais il se retrouve témoin impuissant des violences du nouveau pouvoir : arrestations, proscriptions, surveillance policière et restriction de toutes les libertés le plongent dans la tristesse, le découragement, voire la mélancolie. Dans les lettres qu'il envoie régulièrement à Lamoricière, désormais proscrit et exilé en Belgique, il commente la situation politique, il guette les fautes du président et les réactions de l'opinion publique, y cherchant la preuve qu'elle « n'est pas encore tout à fait morte » et espérant, sans vraiment y croire, que le régime ne durera pas. Mais il doit faire le constat amer que ni les décrets de proscription, ni la confiscation des biens de la maison d'Orléans, ni le décret sur l'obligation du serment de fidélité au chef de l'État ne font réagir l'opinion au-delà de Paris. Les provinces restent favorables à Louis-Napoléon Bonaparte. Pour Rémusat, également proscrit et en exil à Londres, il brosse en mars le tableau d'un pays où les paysans se satisfont du nouvel ordre des choses et où la bourgeoisie, quoique mécontente, reste inerte. Chez elle comme dans l'ancienne noblesse, la peur des socialistes l'emporte sur celle du gouvernement. La France est lasse « de la liberté, de la publicité, des droits politiques » ; « rien ne remue plus ». Si Tocqueville se montre favorable à la réconciliation des Bourbons et des Orléans, c'est qu'il la croit utile au rétablissement, à terme, de la liberté constitutionnelle. Sa lucidité lui fait bien percevoir les faiblesses du nouveau régime et ses points de vulnérabilité : l'absence de soutien dans les classes éclairées de la société, la nécessité de prendre appui sur

l'armée, qui conduira le nouveau César « à la chute ou à la guerre », et surtout le maintien du suffrage universel pour l'élection du Corps législatif, « la portion la plus défectueuse du nouvel ordre de choses », car les députés sont, pour l'heure, tel « un prince du sang, auquel on fait nettoyer les pots de chambre » (à Lamoricière, 6 avril 1852).

Mais pour le moment, « le système réussit », et, comme il l'écrit le 18 avril à Lanjuinais, parti en voyage en Italie, la seule marche à suivre « est de rester absolument étranger à la politique et de chercher ailleurs un aliment à l'activité de notre esprit ». Non seulement il n'est pas question pour lui de participer aux élections du Corps législatif, contrairement à son frère Édouard, mais il démissionne de la présidence du conseil général de la Manche, à laquelle il a été réélu le 25 mars, et ne se présentera pas aux élections cantonales des 31 juillet et 1er août.

Face au dégoût que lui inspire le nouveau régime, il a très vite — quinze jours après le 2 Décembre — cherché dans un projet de livre sur l'Empire cet aliment intellectuel dont il a besoin et qui seul peut lui faire oublier la politique. Il cesse de lire les journaux, fuit même les salons et vit entre son domicile et la Bibliothèque nationale. En juin il quitte Paris pour Tocqueville afin de trouver la sérénité nécessaire au travail intellectuel. De juillet à septembre, il rédige deux chapitres sur la fin du Directoire et le coup d'État du 18 Brumaire, parties d'un futur livre dont le projet n'est pas encore très clairement dessiné dans son esprit.

Mais l'écriture de l'histoire ne suffit pas à alléger le « poids des tristes pensées ». Il compte sur ses amis pour en partager le fardeau, et le sortir de l'isolement et du silence : « D'où peut venir maintenant le son qui nous éveille ? » écrit-il à Freslon le 28 juin. Et il poursuit : « Je fais moi-même comme tout le monde, je sommeille. Je me permets seulement de rêver ; encore est-ce au temps passé plutôt qu'au présent. Dans le présent, je ne m'intéresse qu'à mes amis. » Revient plusieurs fois dans les lettres de cet été 1852 la comparaison avec les Juifs du Moyen Âge qui « se sentaient étrangers partout, quelque part qu'ils allassent, sectateurs obstinés d'une religion à laquelle on ne croyait plus et espérant encore dans un Messie que personne autour d'eux n'attendait » et que leur isolement « rendait plus chers les uns aux autres » (16 juin 1852). Ces amis qui lui sont chers, dont il demande des nouvelles et dont il attend les visites, ce sont ici, outre Beaumont et Corcelle, Lanjuinais, Rivet, Vivien, Dufaure et Freslon. Tous ont refusé de faire allégeance au nouveau régime et se retrouvent, de fait, éloignés de la politique. Lanjuinais voyage ; Dufaure et Freslon

vont reprendre leur métier d'avocat ; Rivet, suspendu de son poste de conseiller d'État depuis le 2 Décembre, devient président du conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest ; Vivien a démissionné du Conseil d'État et finit par toucher une indemnité qui lui permet de ne pas tomber dans la gêne. Quand il ne reçoit pas ses amis en Normandie ou, à partir de juin 1853, à Saint-Cyr-lès-Tours, quand il ne les voit pas à Paris, Tocqueville converse avec eux par lettres et demande aux uns des nouvelles des autres quand elles tardent à lui parvenir. C'est qu'il a besoin de partager les pensées qui l'oppressent et que « leur amitié à tous est le meilleur bien qu'[il] ai[t] trouvé dans la vie publique » (13 janvier 1854).

*

Le retour à Paris en octobre 1852 va permettre à Tocqueville de retrouver le cercle de ses amis. Mais il tombe d'abord gravement malade : atteint d'une pleurésie, il doit rester alité jusqu'en décembre et la convalescence est lente. Marie est également souffrante et ce n'est qu'à partir de mars que Tocqueville évoque dans ses lettres le rétablissement de leur santé. Il se remet alors au travail, s'intéressant désormais à l'Ancien Régime, et fréquente assidûment les archives de l'Hôtel de Ville et la Bibliothèque nationale. C'est aussi en mars qu'il fait le projet d'aller passer l'été et l'hiver dans la vallée de la Loire pour améliorer sa santé et celle de sa femme. Il s'en ouvre à Beaumont qui part pour lui en quête d'une maison. Ce sera la villa *Les Trésorières* à Saint-Cyr-lès-Tours, où il s'installe le 1er juin 1853 et où il demeurera jusqu'en mai 1854, avant son départ pour l'Allemagne. S'ouvre alors pour lui une période qu'il qualifie lui-même à plusieurs reprises de « vie de bénédictin », « vie monotone, mais fort studieuse et très douce » (2 juillet 1853), qu'il partage entre les archives départementales de Tours, où il se rend chaque jour pour dépouiller les dossiers de l'ancienne généralité, assisté par l'archiviste Charles de Grandmaison, les lectures pour compléter ses recherches et l'étude de l'allemand, dans la perspective du voyage qu'il projette. Au fur et à mesure qu'il progresse dans sa connaissance de l'organisation administrative de l'Ancien Régime et qu'il y découvre « que la Révolution a été bien loin de faire tout le bien et tout le mal qu'on dit et qu'elle a encore plus remué la société qu'elle ne l'a changée », son projet d'ouvrage s'élargit et se précise tout à la fois, prenant suffisamment corps pour que les attaques de la mélancolie se raréfient.

Début novembre, alors qu'il annonce son intention de se mettre à l'écriture, c'est sur le livre que se portent alors ses inquiétudes, comme il le confie à Freslon, devenu un interlocuteur intellectuel privilégié pour ses connaissances historiques et ses conseils de lecture : « Que ferai-je si j'apercevais que j'ai pris des inspirations vagues pour des idées précises, des notions vraies mais communes pour des pensées originales et neuves ? J'ai tellement arrangé ma vie que si j'échouais dans cette tentative, je ne saurais que faire, car *vivre pour vivre* ne m'a jamais été possible. » Début décembre, il rédige deux chapitres, ébauches du premier livre de *L'Ancien Régime et la Révolution*, et poursuit de janvier à mai 1854 le travail d'élaboration de la première partie, « celle qui définit et annonce la Révolution et ses causes », ce qui lui permet d'écrire à Ampère, le 20 mai, qu'il a « au moins un demi-volume *presque* fini », avec tous les chapitres « *bâtis* » et qu'il lui faudra encore au moins deux mois de travail « pour que l'ouvrage soit présentable et puisse être lu ».

Dans sa retraite de Saint-Cyr-lès-Tours, Tocqueville se tient résolument éloigné de l'actualité politique, comme dans un « caveau muré ». Il a renoncé à lire les journaux français, muselés par la censure et réduits à se chamailler entre eux. Il s'informe en lisant le *Times* et la *Kölnische Zeitung*, à laquelle il s'est abonné conjointement à Beaumont. Toutes les nouvelles qui concernent la remise en cause des libertés l'affectent douloureusement, tel l'arrêt de la Cour de cassation rendu le 21 novembre 1853, qui reconnaît au préfet de police le droit de saisir et ouvrir les lettres, ou encore la suspension le 5 mars 1854 de *L'Assemblée nationale*, journal dirigé par un comité d'anciens ministres de la monarchie de Juillet, dont Guizot.

Mais le sujet qu'il suit plus particulièrement pendant toute cette période et pour lequel il manifeste un intérêt constant est ce qui s'appelle alors l'« affaire d'Orient » et deviendra la guerre de Crimée. L'affaire d'Orient naît de la volonté expansionniste du tsar Nicolas Ier aux dépens de l'Empire ottoman, laquelle s'était déjà manifestée dans un premier conflit en 1828-1829, et que la France et l'Angleterre s'efforçaient de limiter. Le prétexte est cette fois le règlement de la querelle entre catholiques et orthodoxes à propos de la garde des lieux saints. Le 5 mai, l'envoyé du tsar à Constantinople, Menchikov, avait réclamé sous forme d'ultimatum à la Sublime Porte le protectorat des chrétiens orthodoxes de l'Empire ottoman ; le refus du sultan avait alors provoqué la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. Le 31 mai, le tsar

menaçait d'envahir les principautés danubiennes et le 2 juin, l'Angleterre et la France, qui avaient conclu une entente destinée à soutenir l'Empire ottoman, avaient décidé d'envoyer leurs escadres dans les Dardanelles. Le 3 juillet, les troupes russes pénétraient dans les provinces danubiennes de Moldavie et Valachie. L'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse mènent alors une politique d'apaisement. L'échec de la conférence de Vienne en juillet et celle de la médiation autrichienne allaient conduire à la guerre entre la Russie et l'Empire ottoman en octobre, puis, après l'échec de nouveaux pourparlers de paix, à l'entrée en guerre de la France et de l'Angleterre en mars 1854. Jusqu'en novembre 1853, Tocqueville ne croit pas que Louis-Napoléon Bonaparte ira jusqu'à la guerre pour faire plier la Russie, non plus d'ailleurs que les autres nations européennes, tant l'opinion en France est attachée à la paix ; le 19 novembre, il juge encore improbable une guerre générale. Non seulement il estime que le neveu est incapable de « continuer l'oncle au-dehors » et que la France ne sortira « pas de là d'une manière napoléonienne », mais plus profondément, il pense que la France préfère le « repos sous un maître » au « goût de la gloire ».

Lorsque, fin janvier 1854, l'engagement de la France dans le conflit devient certain, la question qui se pose alors pour lui et ses amis est celle de l'attitude à adopter. À Barrot, à Dufaure, il prône le silence et l'attente : ce n'est que si l'indépendance nationale était menacée qu'il faudrait soutenir sans doute l'effort de guerre, mais jusque-là il n'y a aucune raison de mettre de côté tout ce qui les oppose au gouvernement. La correspondance, ensuite, se fera l'écho du déroulement du conflit (bataille de l'Alma, le 19 septembre 1854, puis siège de Sébastopol), que le couple Tocqueville suit du côté français et anglais, à travers la lecture du *Times*, et à propos duquel Tocqueville échange également avec Senior après les pertes importantes subies par l'armée anglaise (le 15 février 1855). Tocqueville rend compte également de la manière dont la guerre est perçue, en Touraine d'abord, où elle est très impopulaire notamment auprès des paysans qui ne perçoivent pas « le grand côté de la question » — ce d'autant que le gouvernement est incapable de le leur faire comprendre, faute d'« une presse libre et [d']une tribune retentissante ». En 1855, lorsqu'il sera revenu à Tocqueville, et alors que la guerre « devient chaque jour plus sanglante et moins efficace », c'est encore l'absence de sentiments élevés qu'il blâme dans une population normande « qui se console si aisément de la perte de ses enfants en

vendant cher ses bœufs ».

*

Avec le voyage en Allemagne, projeté de longue date et préparé par l'étude de l'allemand, s'ouvre pour Tocqueville une nouvelle période de recherches. La mort de Vivien le 7 juin 1854, apprise au moment de son départ, puis la visite aux généraux Bedeau et Lamoricière exilés en Belgique lui causent un violent accès de spleen ; mais l'installation à Bonn à partir du 19 juin, où il mène avec sa femme une paisible vie provinciale, le plaisir de la découverte d'un pays nouveau et les études dans lesquelles il se plonge lui font vite trouver de l'agrément à ce séjour allemand. C'est encore à Freslon qu'il expose le projet intellectuel d'un inventaire des ressemblances et des différences entre l'Ancien Régime français et l'Ancien Régime germanique qui permettra de se faire une idée claire de chacun. Si l'étude du passé lui offre la satisfaction intellectuelle de voir ses hypothèses confirmées, le présent, en revanche, est source de considérations mélancoliques. En Allemagne, des symptômes semblent annoncer une reviviscence prochaine de la cause libérale, mais il doute qu'elle puisse triompher durablement. Il retrouve outre-Rhin une copie de l'état politique et social de la France : « Une société qui a perdu toute habitude de se gouverner elle-même, le pouvoir central, fourré partout dans les détails de la vie individuelle, le besoin des places universelles, la vie publique sans puissance et sans organe. » Néanmoins, il a le sentiment d'avoir besoin de plus de temps pour comprendre véritablement l'état présent de l'Allemagne et c'est à regret qu'il doit renoncer à poursuivre le voyage prévu vers Berlin en raison de la santé de Marie qui souffre d'un rhumatisme au bras. Le couple séjourne un mois dans la station thermale de Wildbad, dans le nord de la Forêt-Noire, puis rentre en France fin septembre. « On n'a jamais revu son pays avec moins de joie », écrit alors Tocqueville à Beaumont (1er octobre 1854[1]).

*

Tocqueville séjourne d'abord chez son père à Clairoix, dans l'Oise, puis décide de louer une maison à Compiègne où il s'installe avec Marie à partir de début novembre et où il restera jusqu'au 3 avril, différant plusieurs fois son retour à Paris. C'est là qu'il va poursuivre et terminer la rédaction du livre I et rédiger ce qui formera les douze chapitres du livre II de *L'Ancien Régime et la Révolution*. De ce travail, on trouve peu

d'échos dans la correspondance sinon indirectement par l'évocation de sa vie monotone, réglée comme celle d'un bénédictin. Pour le reste, il continue à se sentir étranger à la politique et seules les questions internationales suscitent toujours son intérêt, qu'il s'agisse d'échanger avec Senior sur les conséquences de la guerre de Crimée pour l'Angleterre en général et son aristocratie en particulier, ou de réfléchir avec Freslon sur le devenir des rapports internationaux à l'heure où les libertés sont durablement atteintes.

Un autre sujet le rattache cependant indirectement à la politique et le maintient dans un réseau de relations intellectuelles plus large que celui de son cercle amical : il s'agit des affaires académiques qui n'ont jamais cessé de le solliciter et se rappellent régulièrement à lui au cours de ces années. Les deux académies auxquelles il appartient, l'Académie des sciences morales et politiques et l'Académie française, sont devenues des lieux d'opposition, les seuls selon Tocqueville où l'on puisse encore entendre s'élever des voix libres. Cette opposition se manifeste par l'élection de personnalités hostiles au régime mais aussi lors des discours prononcés en séance publique. Si Tocqueville a toujours participé aux travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, il avait été moins assidu à l'Académie française. Le rôle politique qu'elle est amenée à jouer sous l'Empire lui donne un intérêt nouveau et il tient à y exercer son droit électoral, « le seul droit sérieux de cette espèce qu'on puisse aujourd'hui exercer en France ». Il se déplace ainsi tout exprès le 18 mai 1854 depuis Saint-Cyr-lès-Tours pour contribuer à l'élection de Mgr Dupanloup, un des rares évêques qui ne se soit pas rallié à l'Empire. Le 10 février 1855, c'est pour l'élection d'Odilon Barrot à l'Académie des sciences morales et politiques qu'il quitte sa retraite de Compiègne. Chaque fois, le gouvernement essaie de faire obstacle aux choix des académies et de placer ses propres candidats. Ont aussi les faveurs de Tocqueville Silvestre de Sacy, élu à l'Académie française le 18 mai 1854, ou Horace Say, battu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1854 et 1855 mais élu en 1857, tandis que Falloux, auquel Tocqueville n'est guère favorable, sera finalement élu le 10 avril 1856 à l'Académie française. Tocqueville encourage également la candidature de Léonce de Lavergne, avec qui il entretient des relations amicales et dont il estime les travaux sur les rapports de l'agriculture avec l'état social et politique des peuples. Lavergne sera élu dans la section d'économie politique le 30 juin 1855. La correspondance se fait l'écho également de la réception des nouveaux

académiciens, événements tout à la fois mondains et politiques : Tocqueville assiste le 9 novembre 1854 à celle de Mgr Dupanloup, le 22 février 1855 à celle de Berryer, le 3 avril 1856 à celle de Victor de Broglie, et félicite Silvestre de Sacy dont le discours lui est parvenu début juillet 1855. Il lit avec délectation les discours de Villemain et de Mignet qui pratiquent l'art des allusions hostiles au régime de Louis-Napoléon Bonaparte.

*

Le 26 juin 1855, après avoir séjourné chez Beaumont et Corcelle, Tocqueville regagne la Normandie qu'il avait quittée depuis octobre 1852 et où il va rester jusqu'au début du mois de février 1856. Marie et lui retrouvent avec joie leur domaine campagnard auquel tant de souvenirs les rattachent. Tocqueville s'y enfonce dans un bien-être délicieux dont il se dit « honteux quelquefois, car ce bonheur-là ressemble un peu à celui des végétaux ». La venue de la mauvaise saison n'altère pas cette heureuse disposition d'esprit : il se livre aux « passions du propriétaire », entreprend des travaux dans le château, coupe et plante des arbres, enfin se réjouit du climat beaucoup moins froid qu'à Paris.

Fin janvier, ce n'est qu'à regret qu'il se décide à quitter Tocqueville où il a joui d'une tranquillité d'esprit qu'il ne connaissait plus depuis longtemps. Certes ce bien-être l'a détourné de l'œuvre en cours d'écriture, car « le propriétaire donne de bien dangereuses distractions à l'auteur ». Mais il a tout de même terminé en Normandie le premier volume, et s'il dit quitter sa retraite et revenir à Paris surtout pour y revoir ses amis, c'est aussi pour s'occuper de le faire éditer, quoiqu'il soit rempli de doutes sur l'opportunité de cette publication et sur la possibilité de trouver des lecteurs.

Dès son retour, il prend contact, par l'intermédiaire de Louis de Loménie, un ami d'Ampère, avec l'éditeur Michel Lévy, qui lui a été recommandé comme le « plus habile à *pousser* un livre » (à Beaumont, 17 février). Il négocie un contrat, qu'on trouvera ici, en date du 16 février, et qui prévoit un tirage de deux mille exemplaires qui lui est payé un franc par exemplaire. Tocqueville s'assure que ce prix est raisonnable et se montre satisfait des rapports avec Lévy. Il se ménage le soin de faire traduire lui-même son livre en Angleterre (il avait déjà pris contact avec Reeve pour cette traduction). Il impose aussi à l'éditeur le choix de l'imprimeur, Didot, celui de l'Institut, en qui il a confiance. Le titre est

alors provisoirement *La Révolution française*. Ce n'est que le 17 mars que Tocqueville se fixera sur *L'Ancien Régime et la Révolution*, sous lequel l'éditeur, qui penche pour ce titre, a annoncé la parution prochaine de l'ouvrage. De mars à mai, Tocqueville travaille sur les épreuves avec l'aide de Gustave de Beaumont et de sa femme Clémentine. En mai, sur la suggestion de Beaumont, il revoit le dernier chapitre et rédige un avant-propos destiné à mieux faire comprendre le but et les « idées mères » du livre. Le 2 juin, il donne le bon à tirer de l'ensemble du volume et le 4 juin celui de l'avant-propos. Il prend alors rendez-vous avec son éditeur pour prévoir les mesures de publicité qui restent à prendre.

Alors qu'il est plongé dans ces préparatifs pour la publication de son livre, Tocqueville est appelé le 8 juin au chevet de son père à Compiègne. Hervé de Tocqueville meurt le 9 juin au matin, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. *L'Ancien Régime et la Révolution*, dont la publication a été retardée d'une semaine à la suite de ce deuil, est mis en vente le 16 juin. Très affecté par la mort de son père, Tocqueville vit mal cette coïncidence douloureuse et repart pour la Normandie le 19 juin. Le deuil familial prend ainsi temporairement le pas sur la satisfaction qu'aurait dû lui apporter la parution de l'ouvrage ; il faudra le succès pour commencer à le rasséréner.

1. *OC*, t. VIII, 3, p. 240.

À VICTOR LANJUINAIS

Jeudi matin
[janvier 1852]

Je vous renvoie, mon cher ami, votre excellent rapport[1]. Je n'ai fait qu'une seule observation en marge. C'est véritablement une œuvre remarquable et qui vous fera grand honneur.

Mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. *Note d'une autre écriture* : Rapport sur la boucherie.

Par des résolutions des 13 et 21 janvier 1851, l'Assemblée nationale avait ordonné une enquête sur la production et la consommation de la viande bovine. Lanjuinais était président et rapporteur de la commission qui avait auditionné 87 témoins en France et deux bouchers à Londres. Le travail avait été interrompu par le coup d'État mais les procès-verbaux de l'enquête et le rapport de Lanjuinais avaient été imprimés (*Enquête législative sur la production et la consommation de la viande de boucherie, ordonnée par les résolutions de l'Assemblée nationale des 13 et 21 janvier 1851*, Paris, 1851). Les conclusions présentées par Lanjuinais prônaient un retour à la liberté totale du commerce de la boucherie à Paris, démontrant l'inefficacité de la Caisse de Poissy, organisme qui aidait les bouchers à financer leurs achats de bestiaux, et de leur système corporatiste. Voir Sylvain Leteux, *Libéralisme et corporatisme chez les bouchers parisiens (1776-1944)*, thèse de doctorat, Lille 3, 2005.

À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Paris ce 17 janvier 1852

Mon cher ami, je devais vous écrire hier par de la Guiche[1]. Par suite d'un malentendu, je n'ai pas été prévenu à temps, comme j'avais prié qu'on le fît. J'apprends qu'une autre occasion se présente. Je me hâte d'en profiter, regrettant seulement de ne pouvoir le faire plus longuement.

La situation n'est pas très notablement changée depuis que nous avons causé à Ham[2]. Les décrets de proscription[3] ont été, en général, mal pris par l'opinion publique et l'ont inquiétée plus vivement que je ne l'espérais, assez vivement pour empêcher le Président de prendre d'autres mesures analogues, ce que j'aurais regretté pour les individus, mais non dans l'intérêt général. Il ne faut pas néanmoins se dissimuler que ces impressions de mécontentement se perdent dans l'immense satisfaction que le gros de la nation éprouve à n'avoir plus peur. Il ne faut les considérer que comme de légers symptômes de vie qui prouvent que l'opinion publique n'est pas encore tout à fait morte et qu'avec le temps elle pourra renaître. Je doute que le Président se précipite, autant que quelques gens le croient, dans ces voies de violent arbitraire qui hâteraient sa chute. Il a deux grands avantages, l'un de nature et l'autre de position. Le premier est de pouvoir apercevoir les fautes commises, et le second, d'être quant à présent du moins, dans une situation telle que les fautes soient réparables. Je suis donc porté à croire (sans en être sûr, car cet homme est bien inattendu) que jusqu'à ce qu'il rencontre de la résistance dans les classes moyennes ou supérieures il ne se portera pas à de nouvelles violences contre elles et se bornera à frapper à tort et à travers, au mépris de toutes les lois divines et humaines, sur la queue du parti républicain, ce que les honnêtes gens continueront à trouver très bien, très utile, et même assez moral. Car c'est là où nous en sommes. On dit toujours que les décrets qui doivent mettre sous le séquestre les biens des deux branches de la maison de Bourbon sont sur le bureau du Conseil et vivement discutés. J'ai peine à croire que le Président se décide à un pareil acte dont l'effet serait plus grand que tout ce qu'il pourrait faire contre les personnes[4]. Car un des caractères du moment, c'est que ce qui touche aux biens touche et alarme infiniment plus que ce qui atteint

les hommes. Le séquestre mis sur les biens des insurgés dans certain département [*sic*] révolte bien davantage que la vue de ces troupeaux de prisonniers qu'on envoie mourir à la Guyane[5].

Vous avez lu la nouvelle Constitution[6]. Elle est à peu près ce qu'on disait.

Le Sénat est constitué d'une manière assez solide et muni de droits assez forts pour qu'on pût croire qu'il deviendra embarrassant pour le maître, si celui-ci ne s'était réservé la faculté de le composer des plus grands pleutres que renferme le pays. On peut être convaincu qu'il prendra la crème de la *pleutrerie* française pour en remplir ce corps[7].

Le néant du Corps législatif apparaît aux yeux les moins clairvoyants. À peine conserve-t-il l'apparence d'une assemblée politique et il n'en tiendra en rien la place aux yeux du pays. Il finira pourtant par être un germe de révolution nouvelle, si on le laisse. Car un Corps législatif qui émane du vote universel direct peut n'être rien tant que l'opinion publique sommeille, mais il redevient aisément tout, dès qu'elle se réveille[8]. Au fond, toute la question de l'avenir est de savoir comment et quand cette opinion publique se réveillera. Jusque-là, non seulement il n'y a rien d'utile à faire, mais tout ce qu'on ferait serait nuisible à notre cause. Le résultat de la Constitution et de toutes les mesures qui l'accompagnent va être un silence profond sur les affaires publiques succédant au bruit des 30 dernières années. La nation trouvera d'abord ce silence *reposant* mais j'imagine qu'elle apercevra bientôt qu'il est gênant et ennuyeux. Paris est déjà très froid ou, dans le style officiel, mauvais. Les impressions de Paris se répandent toujours de proche en proche et finissent par devenir le ton du pays. Jusqu'à présent aucun homme de quelque valeur ne s'est rallié, et les nouvelles institutions décrétées n'en attireront point. Je crois que d'ici à très peu de temps la plupart des hommes qui jusqu'à présent ont créé le mouvement intellectuel du pays seront dans une opposition aussi active que le despotisme le permet ; et ce serait la première fois qu'on aurait pu fonder quelque chose sans avoir l'appui d'une partie du moins de ceux-là. Je ne crois pas que le gros des légitimistes arrive jamais au Président. Je compte enfin sur les fautes de celui-ci, sur ses violences qui croîtront en raison des résistances et du mauvais vouloir qu'il rencontrera, et des difficultés nombreuses et imprévues pour lui qui se présenteront dans la pratique, du moment où il ne sera plus poussé par les passions que la haine de la République et l'horreur du socialisme avaient mises à son service. Je compte enfin sur

l'esprit du siècle que je tiens encore pour invincible. Mais tous ces germes de destruction du gouvernement actuel demandent pour se développer du temps, un temps plus ou moins long suivant les incidents ou les fautes commises, mais qui ne peut guère durer moins de quelques années. Je suis sûr que lui tombera violemment ou misérablement et peut-être violemment et misérablement à la fois. Je prendrais donc très facilement mon parti si j'avais 25 ans, mais j'approche de 50 et c'est là ce qui me gêne.

Du reste, quelles que soient les prévisions de l'avenir, la conduite à suivre dans le présent est, du moins, parfaitement évidente. Il faut, ainsi que je le disais plus haut, s'effacer ; reprendre pied dans l'esprit public en ne l'inquiétant et ne le heurtant pas ; faire le vide autour du gouvernement, tout en se rapprochant autant que chacun peut le faire des populations et attendre que les faits contenus dans cette révolution se développent pour s'en aider contre elle. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces réflexions s'adressent à vous plus qu'à tout autre, puisque vous êtes plus en vue. Ne vous laissez pas pousser en Angleterre, si vous pouvez faire autrement. Car c'est là ce que le gouvernement désire afin de créer une fiction de complot orléaniste qui rapproche de lui les légitimistes et l'autorise à mettre la main sur les biens de la maison d'Orléans. Je crois qu'un des principaux motifs de l'exil de Thiers, Duvergier, Rémusat, Chambolle est cela : envie de faire croire à un complot orléaniste et peut-être de le faire naître. Tenez-vous pour bien averti et ne donnez pas prise. Écrivez-nous, toutes les fois que des occasions sûres se présenteront. Nous ferons de même. Vous avez ici un noyau de bons amis qui regardent et regarderont toujours votre cause comme la leur et, en général, quant à présent, tous les hommes de valeur qui ont paru sous le régime parlementaire forment une sorte de franc-maçonnerie où chacun est prêt à aider tous les autres et où tous sont disposés à faire une guerre énergique à ce détestable et honteux gouvernement que la réaction contre Février a produit. Je vous embrasse de tout mon cœur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière. Publication dans l'édition « Quarto », p. 1013-1016.

1. Philibert-Bernard, marquis de la Guiche (1815-1891), ancien officier de

l'état-major d'Oran, était un ami dévoué de Lamoricière. La poste est surveillée et Tocqueville recourt à des intermédiaires pour transmettre ses lettres.

2. Tocqueville et Beaumont s'étaient rendus le 26 janvier au fort de Ham, où Lamoricière avait été emprisonné. Proscrit le 9 janvier, il s'était fixé en Belgique après un bref séjour à Cologne.

3. Le 9 janvier 1852 étaient tombés trois décrets de proscription : le premier expulsait du territoire français, de celui de l'Algérie et des colonies 66 représentants ayant appartenu à la gauche de l'Assemblée ; le deuxième en éloignait momentanément 18, appartenant en majorité à l'opposition orléaniste, parmi lesquels, outre Lamoricière, de nombreux amis de Tocqueville (Rémusat, Duvergier de Hauranne, Chambolle) ; le troisième condamnait à la déportation au bagne de Cayenne les députés Marc Dufraisse, Greppo, Mathé, Richardet et Miot (le seul à être finalement déporté en Algérie).

4. Contrairement à ce que pense Tocqueville, les décrets seront promulgués le 23 janvier, interdisant aux Orléans la propriété de biens en France et nationalisant l'intégralité de la donation faite par Louis-Philippe à ses enfants le 7 août 1830, avant son accession au trône.

5. Dès le 8 décembre, un décret avait donné aux préfets le pouvoir de déporter sans jugement à Cayenne ou en Algérie les repris de justice en rupture de ban et les affiliés aux sociétés secrètes.

6. Promulguée le 14 janvier.

7. Comme sous le Premier Empire, le Sénat n'est pas une chambre législative mais une assemblée chargée de contrôler la constitutionnalité et la moralité des lois. Il peut cependant proposer au chef de l'État des amendements à la Constitution, sauf sur les principes fondamentaux, modifiables uniquement par voie de référendum ; il est aussi appelé à régler tout ce qui n'a pas été prévu par la Constitution et reçoit les pétitions adressées par les citoyens. Il se compose de membres de droit (cardinaux, maréchaux, amiraux et princes de la famille impériale) et de membres nommés à vie par le prince-président. La liste des 80 sénateurs paraît au *Moniteur* du 27 janvier.

8. Le Corps législatif, réduit à 261 députés mandatés pour six ans, était privé de l'initiative des lois et du droit d'interpellation ; ses décisions restaient soumises à l'approbation du Sénat et au veto du président. Il votait les lois et le budget, mais ses amendements devaient être approuvés par le Conseil d'État. Il restait cependant élu au suffrage universel.

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Paris ce 31 janvier 1852

Je ne veux pas laisser partir Madame de Lamoricière, mon cher ami,

sans vous envoyer un mot d'amitié. De nouvelles, je n'en ai pas, je pense, que vous ne sachiez parfaitement. On les sait peut-être mieux à Bruxelles qu'à Paris, puisque là on écrit et l'on parle, ce qui ne se fait plus guère en France. La situation du nouveau gouvernement n'est pas devenue plus forte, depuis que je ne vous ai écrit. Elle s'est, au contraire, affaiblie dans une certaine mesure, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit encore très forte. L'abominable spoliation des biens de la maison d'Orléans a été une grande faute, en même temps qu'un grand crime. Elle a eu deux effets très fâcheux pour le nouveau pouvoir : le premier est de l'isoler de plus en plus, et plus définitivement que cela n'avait encore été, de tous les hommes qui s'étaient fait un nom en France depuis trente ans[1] ; le second a été de produire sur l'opinion publique une impression qu'il ne faut pas s'exagérer, mais qui cependant dépasse de beaucoup tout ce qui s'était vu en ce genre depuis le 2 Décembre. On peut dire que la réprobation a été générale. On n'a différé que par les nuances du blâme et, bien que la mesure ait flatté quelques-unes des mauvaises passions des légitimistes, elle est repoussée vivement par eux, si ce n'est comme légitimistes du moins comme propriétaires. Elle a annoncé surtout à tout le monde qu'un homme capable de se porter à un pareil acte sans aucune utilité, était capable de toutes sortes de dangereux caprices. Elle a répandu le sentiment de l'instabilité et fait croire qu'on était encore en présence d'une *aventure* et non point d'un gouvernement achevant de se fonder. Le résultat de ceci est que les affaires qui reprenaient languissent de nouveau et ne reprendront pas ; surtout si, comme je le pense, le Président ne s'arrête pas dans son goût de faire du nouveau ou, du moins, de rapiécer le vieil habit de l'Empire pour le mettre à notre taille. L'opinion de Paris lui est certainement contraire et quoique celle des provinces que je connais continue à lui être favorable, il faudrait que nous eussions bien changé de tempérament en changeant de constitution, pour que l'inquiétude et le mécontentement du Parisien ne gagnent pas les provinciaux. Cela sera plus long assurément qu'avec la liberté de la presse, mais est inévitable, je crois. Jamais un pareil régime ne sera tolérable pour Paris et jamais ce que ne tolère pas Paris ne sera adopté définitivement par la France.

Le Président fait, en ce moment, une faute. Le goût croissant qu'il a pour la dictature et le désir qu'il éprouve de prolonger celle qu'il tient le portent à reculer de jour en jour l'époque des élections. Tous les pouvoirs dictatoriaux tombent dans la même erreur. Ici, le temps n'est pas pour le

nouveau gouvernement et il serait bien plus sûr aujourd'hui d'avoir des élections ultra-élyséennes que dans un mois. Ce n'est pas que je croie qu'il y ait de chance que la nouvelle Assemblée ne soit pas présidentielle ; la bonne volonté dans les pays non socialistes, la terreur qui règne encore dans ceux qui le sont, assurent au gouvernement de bons choix, mais la minorité peut être différente et certains symptômes d'opinion publique, sortis du secret du scrutin, peuvent donner l'éveil au reste du pays. Quelque restreints que soient les moyens de l'opposition dans la nouvelle assemblée, celle-ci pourra y gêner le pouvoir et le porter à des actes qui mettront le despotisme plus en vue et le rendront plus pesant. Partant de là, je désire qu'il y arrive un certain nombre d'hommes indépendants. Je n'ai pas, du reste, besoin de vous dire que je ne veux pas y être, en quoi je suis imité par presque tous ceux qui ont joué un rôle dans les anciennes assemblées. Nous serions là sans dignité et avec moins d'utilité que le premier venu. Car il faut bien reconnaître que le pays n'est pas guéri de la mauvaise humeur que lui ont donnée les dissentiments et les luttes stériles de la dernière assemblée et que, pour le moment, ce que les anciens hommes parlementaires ont de mieux à faire dans l'intérêt du retour à la liberté parlementaire, c'est de ne se mêler ostensiblement de rien et d'attendre ce que produiront les fautes de cet homme ; car celui-ci en fera et beaucoup et de toutes espèces, n'en doutez pas.

Je persiste plus que jamais à croire que votre intérêt, surtout à vous plus en vue que tout autre, est de vous tenir bien coi, dans un lieu où on ne trouve pas trop à qui parler, car on ne demande qu'à vous faire parler ; d'y vivre fort retiré et surtout de choisir une place qui ne soit pas le séjour d'autres exilés. Ce que je voudrais bien aussi vous persuader, c'est de ne pas voir l'avenir trop en noir et de ne pas vous imaginer qu'il se *fonde* en ce moment quelque chose en France. Tout ceci aurait des chances de durée dans d'autres mains. Mais croyez que cet homme ne peut manquer d'abuser de sa fortune et qu'il ne restera à flot qu'aussi longtemps que dureront des passions publiques qui ne sont pas durables de leur nature. Sa folie particulière a rencontré une folie générale de la nation et s'y est mêlée ; de là son succès. Un pareil jeu de hasard ne peut se prolonger indéfiniment. Tâchez donc de prendre votre parti, *sans trop d'impatience sur le présent, ni trop d'inquiétudes pour l'avenir.* C'est ce que je tâche de faire, mais ce que je fais mal, je le confesse, tant l'indignation et le mépris viennent souvent me troubler au milieu de ma philosophie.

Adieu, mon cher ami ; croyez à ma tendre amitié et donnez-moi de vos

nouvelles toutes les fois que des occasions sûres se présenteront.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Ainsi que je vous le mandais l'autre jour, je ne crois pas à la continuation des violences contre les personnes. Il y aura un temps d'arrêt, je crois, en ceci. Mais à la première opposition et surtout à la première inquiétude, on verra la violence reparaître.

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

1. La nouvelle de la restitution à l'État des biens de la famille d'Orléans a aliéné au pouvoir les orléanistes ralliés au régime, provoqué la démission de quatre des ministres nommés au lendemain du coup d'État (Morny, Fould, Magne et Rouher) et inquiété les milieux d'affaires, qui craignent une « étatisation de l'économie ».

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Paris, ce 13 février 1852

Mon cher ami, on m'a remis hier votre lettre. Il me faut porter aujourd'hui ma réponse chez Madame d'Auberville[1] et j'ai trente-six choses à faire ce matin. Je serai donc très court, malgré mon grand désir de causer longuement avec vous. Quoique vous me disiez que votre tête est *creuse*, vous en avez tiré pourtant des idées fort grandes et très bien nourries en m'écrivant. Ce que vous dites de la politique extérieure et intérieure (car ces choses se tiennent) du nouveau gouvernement est très vigoureusement pensé. Quelque hardi que soit le plan que vous tracez et quelque téméraire même qu'on puisse le nommer, je vous avoue que si j'étais dans les conseils de L.N. je serais assez disposé à lui en conseiller l'adoption, tant je suis convaincu que l'esprit général de la liberté, les habitudes frondeuses et les goûts parlementaires de la classe moyenne finiront invinciblement par user son gouvernement, jusqu'à ce qu'il ne forme plus qu'une surface si mince que le moindre choc le mettra en pièces. Ceci n'est pour moi qu'une affaire de temps et, plutôt que d'attendre cette destinée, j'aimerais mieux tenter quelques-unes de ces

choses grandes et nouvelles qui frappent les nations et les fixent pour un temps. La conquête de la Belgique est de ce nombre. Mais le saut est bien périlleux, plus à mon avis que vous n'avez l'air de le croire. Il est impossible que l'Angleterre et la Prusse le souffrent, si ce n'est pendant un temps court, dans un moment de surprise et de contrainte. Ce ne serait pas une raison de s'arrêter, si la Russie et l'Autriche étaient consentantes. Mais je vous avoue que je considère leur consentement comme plus que problématique. Il est incontestable que ces deux puissances ont vu, surtout la dernière, avec des transports de joie le coup d'État et principalement les mesures qui l'ont suivi, l'écrasement des socialistes et la ruine du gouvernement représentatif. Ce dernier point, notamment, les transporte. C'est un sentiment qu'ils ressentent et *expriment* avec une grande vivacité. Mais qu'il les conduise jusqu'à laisser la France qui, tôt ou tard, redeviendra révolutionnaire, s'étendre sur la Belgique, reprendre les millions d'hommes qui habitent ce pays et les forteresses qui le couvrent, je ne les crois pas assez aveugles et assez fous pour cela. Ils honoreront L.N. de leur estime, le combleront de témoignages de leur sympathie, mais quant à lui laisser agrandir la France et reculer ses frontières, je ne le crois point. Or, exécuter un pareil plan malgré toute l'Europe serait d'une audace inouïe et qui mènerait à une ruine prochaine. Quoique convaincu que tout ceci aboutira tôt ou tard à la guerre, je vois cependant bien des chances pour que la guerre ne soit pas aussi prochaine que vous paraissez le croire. La guerre d'ailleurs, ne vous y trompez pas, si elle n'est pas courte et heureuse, sera une grande chance de renversement pour tout gouvernement qui, en France, voudra l'entreprendre. Vous dites vrai quand vous remarquez que chez nous les classes inférieures sont restées plus sensibles que toutes les autres à ces grandes émotions communes que donne la guerre, qu'elles sont restées conquérantes et guerrières par l'imagination, tandis que les autres devenaient pacifiques et parlementaires. Mais prenez bien garde qu'il y a un esprit nouveau qui est commun aux uns et aux autres, l'esprit commercial et le goût du bien-être matériel qui le produit et le suit. La guerre trouble cet esprit, gêne ce goût. Elle impose des privations inévitables, elle prend les enfants et l'argent. Tout cela aurait bientôt, je vous assure, rendu L.N. très impopulaire et le gouvernement qui nous aurait jeté dans cette aventure, à moins de triomphes faciles et grands, ne tarderait pas [à] avoir contre lui ces mêmes classes inférieures qui l'adoptent en souvenir des victoires et des noms de l'Empire.

Rien de nouveau qui mérite de vous être dit sur notre état intérieur. Aucun frémissement de l'opinion publique n'annonce encore l'approche d'une élection générale[2] et je crois que les choses iront ainsi jusqu'au bout. La petitesse du rôle politique laissé au Corps législatif, la prépondérance connue de l'influence du gouvernement, l'absence de toute liberté pour poser sa candidature et l'étendre, sont, je crois, les raisons qui font qu'une si grande masse est prête à se mettre en mouvement avec si peu de bruit. À la longue, il est certain que la loi électorale actuelle, vote universel direct, mandat gratuit, incompatibilité des fonctionnaires amènerait un Corps législatif indépendant et, par conséquent, factieux. Car des hommes indépendants ne peuvent occuper la position humiliante que la Constitution leur donne, sans vouloir sortir de celle-ci. Mais, pour cette première fois, il est peu à croire que le gouvernement n'obtienne pas sans peine une immense majorité ; tout ce qu'on peut espérer de mieux, c'est qu'une partie de ceux qui seront nommés comme élyséens échapperont à l'Élysée à la première occasion ; car, quant à trouver, avec les conditions de la loi électorale, 260 élyséens pur-sang et dévoués à la personne et au système, cela présente des difficultés plus grandes qu'on ne le suppose. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai refusé toute candidature. Indépendamment de la médiocrité du rôle à jouer, vous savez que ma politique est de croiser les bras et d'attendre. Je dirais volontiers comme ce vieux sergent instructeur que le plus beau mouvement est l'immobilité[3]. En tous cas, je pratique la maxime.

La lutte entre les deux branches de la maison de Bourbon continue au grand avantage de ceci, qui, si cet état ne cesse pas, continuera à jouir du seul bonheur dont ait joui la République, celui de n'avoir en face de soi que des ennemis qui craignent toujours quelque chose plus que la durée du *statu quo*.

Adieu. Je vous embrasse de tout mon cœur. Écrivez-moi toutes les fois que vous le pouvez.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

1. Marie-Paule-Sophie de Montagu-Beaune (1805-1880), épouse de Louis-Adolphe de Gaillard de Ferré d'Auberville, belle-mère de Lamoricière.

2. Élection prévue le 29 février pour le Corps législatif.

3. Au début d'*Une veuve de la Grande Armée*, pièce en quatre actes mêlée de couplets, de Théaulon, Darois et Clairville aîné, représentée en 1841, un soldat instructeur, La Grenade, fait faire l'exercice aux conscrits et leur dit : « Silence dans les rangs… et souvenez-vous que l'immobilité est le plus beau mouvement de l'exercice » (*La France dramatique au dix-neuvième siècle. Choix de pièces modernes*, t. III, Paris, 1841). Ce bon mot, qui inspirera notamment des illustrateurs comme Caran d'Ache et Albert Guillaume, semble lui-même repris d'un mot attribué au commandant Kuhmann, adjoint du général Bellavène qui dirigeait l'École militaire de Fontainebleau, créée en 1803 par Napoléon (voir Elzéar Blaze, *Vie militaire sous le Premier Empire ou mœurs de la garnison, du bivouac et de la caserne*, Bruxelles, 1837, p. 20).

## AU RÉDACTEUR DE *L'ÉCHO DE L'OISE*

Paris, le 13 février 1852

Monsieur le Rédacteur,

Je lis aujourd'hui dans votre journal d'hier, 12 février, une lettre relative aux élections et portant, par suite d'une erreur, la signature d'A. de Tocqueville[1]. Comme l'erreur commise sur le prénom pourrait faire croire à quelques personnes que cette lettre est de moi, je tiens à déclarer que je n'en suis pas l'auteur et y suis complètement étranger[2].

Veuillez agréer, l'assurance de ma considération distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE
*Ancien représentant, membre de l'Institut.*

Brouillon. Archives Tocqueville. Lettre publiée dans *L'Union* du lundi 16 février 1852.

1. Édouard de Tocqueville avait adressé à l'*Écho de l'Oise* la circulaire suivante, avec une erreur de prénom, reproduite ensuite dans *L'Union* du samedi 14 février : « Paris, le 7 Février 1852. / Monsieur le rédacteur, / On me demande de divers points si j'accepterais les fonctions de membre du Corps législatif dans le cas où elles me seraient dévolues par la confiance des électeurs. / Voici ma réponse, que je n'hésite pas à livrer à la publicité : / Je n'ai pas posé ma candidature ; elle paraît l'être par l'opinion publique ; c'est ainsi seulement qu'elle pouvait être honorable et désirable à mes yeux. / Je ne suis point un homme nouveau dans le

département de l'Oise, et il ne me paraît donc pas nécessaire de faire de longues professions de foi. / Il est un seul point sur lequel les électeurs peuvent conserver quelque incertitude : c'est celui de savoir si j'ai l'intention de soutenir le gouvernement. Je dirai simplement, pour répondre à ce doute : Que j'ai formellement exprimé, l'année dernière, au conseil général, la nécessité, pour le pays, de réélire, en 1852, le prince Louis-Napoléon ; / En second lieu, que j'ai cru devoir, le 20 décembre dernier, déposer un vote affirmatif dans l'urne du scrutin. Voilà pour le passé. / En ce qui concerne l'avenir, je déclare être formellement résolu à prêter un loyal concours au gouvernement du président de la République qui, après avoir énergiquement réprimé le mal, voudra, j'en ai l'espoir, consacrer sa toute-puissance au bien. / Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. / A. de Tocqueville Membre du Conseil Général de l'Oise. » La réponse d'Alexis fut reproduite dans plusieurs journaux.

2. Voir dans *OC*, t. XIV, p. 273-280, l'échange de lettres entre Édouard (qui se justifie) et Alexis (exaspéré par les prises de position de son frère) sur la candidature d'Édouard aux élections du 29 février (auxquelles il ne sera pas élu), sa circulaire électorale et son adhésion au nouveau régime.

## À VICTOR LANJUINAIS

Paris ce 15 février 1852

Je vous remercie, mon cher ami, de la lettre que vous m'avez écrite le 31 janvier de Nice et qui m'a fait grand plaisir. Vous ne me dites pas, dans cette lettre, où il faut y répondre. J'envoie donc ma réponse à Monsieur votre frère en le priant de vous la faire parvenir.

Il ne s'est rien passé en France depuis votre départ qui mérite particulièrement de vous être rapporté ; du moins, que je sache et, à la vérité, je ne sais pas grand-chose. Le silence qui règne dans ce pays naguère si bruyant est quelque chose de surprenant. Dans les provinces on vit comme dans le fond d'une cave ; la lumière n'y pénètre pas plus que le bruit de la parole. À Paris même, à moins de courir du matin au soir, on n'apprend rien. Je me suis abonné à *l'Indépendance belge* pour savoir ce qui se dit et se fait à cent pas de moi. Ce dernier journal entre, moyennant qu'il s'est fait à moitié napoléonien. Mais tout napoléonien qu'il soit, sa seule lecture vaut encore mieux que celle de tous les journaux français réunis. Partout où vous pouvez vous le procurer, ne manquez pas de le lire. Malgré tous ces obstacles opposés aux

appréciations et aux nouvelles, il perce que d'un bout à l'autre de la France les décrets sur les d'Orléans ont fait une impression plus vive et plus profonde qu'on n'aurait pu le croire. Vous comprenez que l'effet a été assez superficiel sur les hautes classes et nul sur les basses ; mais il s'est fait sentir avec une grande vivacité dans toutes les régions moyennes de la société et y a causé un très grand tort au gouvernement. Celui-ci le sent bien lui-même car, depuis ce temps-là, il modère son action, ajourne ses innovations, se relâche de sa sévérité, en un mot daigne agir comme s'il avait peur des élections qui vont avoir lieu le 29. Je crois ses craintes à cet égard très exagérées. Je crois que ses candidats triompheront presque partout. Mais, dans beaucoup d'endroits, je pense que ceux qui passeront comme ses candidats pourraient bien se montrer moins dociles qu'il ne l'espère. En somme, pourtant, j'imagine qu'il obtiendra un Corps législatif digne de la place que la Constitution a faite à ce corps. Jusqu'à présent, la liberté des candidatures, quoique proclamée en droit, n'existe pas en fait même en apparence. On ne peut faire ni comité, ni circulaire, ni tournée électorale. C'est le gouvernement du peuple à la condition que le peuple sera conduit par la seule main de l'administration et dans les ténèbres. Ferré des Ferris[1] que vous connaissez n'a pu obtenir de la censure d'introduire dans une circulaire où il *refuse le mandat* une phrase qui indiquait que son refus avait une cause politique.

Nos voisins les Belges ont toujours une peur abominable de la guerre. Ils s'attendent à chaque instant à voir entrer les Français contre lesquels ils n'ont aucun moyen de défense. Je crois leur peur très prématurée, quelque convaincu que je sois que toute cette aventure-ci aboutira à la guerre. Je ne pense pas que l'occasion soit encore arrivée, que les grands cabinets laissent envahir la Belgique, et qu'on ose l'envahir malgré eux. Je suis *sûr*, du reste, que ces cabinets, du moins ceux de Saint-Pétersbourg et de Vienne, approuvent au plus haut degré ce qui se passe en France et feront *tout ce qui leur sera possible* pour faciliter l'établissement de ce nouveau gouvernement.

Tous nos amis se portent bien à l'exception de Lamoricière qui est toujours bien souffrant de la goutte à Bruxelles. Nous parlons souvent de vous. Quelquefois nous voudrions être à votre place. Nous nous disons, d'autres fois, que peut-être est-il encore plus triste d'être loin de son pays quand on laisse le pays si malade que d'y être resté et d'y souffrir avec lui de la même maladie.

Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles et croyez à mon tendre

attachement.

A. DE T.

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Alphonse Guillaume Ambroise Ferré des Ferris (1805-1888) était propriétaire dans la Manche, maire du Teilleul et conseiller général, quand il fut élu, le 13 mai 1849, représentant de la Manche à l'Assemblée législative, où il siégea dans la majorité conservatrice. Opposant au coup d'État, il ne fut pas élu au Corps législatif et resta conseiller général du canton du Teilleul jusqu'en 1874.

## À CHARLES DE RÉMUSAT

Ce 22 mars 1852

Madame de Rémusat m'a assuré, mon cher ami, que vous recevriez avec plaisir une lettre de moi[1]. Je vous aurais écrit depuis longtemps, si je n'avais craint de vous répéter ce qui vous est dit chaque jour sans doute de bien des côtés ; mais, puisque vous souhaitez savoir de moi-même comment j'apprécie l'état des choses, je vous le dirai volontiers, bien que je me sente toujours accablé de honte et de tristesse quand je suis amené à parler des affaires de notre pays.

Il n'y a que deux moyens de se débarrasser de ce gouvernement fourbe et violent : un coup de main militaire ou un effort général de l'opinion publique. J'ignore absolument s'il existe des chances quelconques de pouvoir pratiquer [*sic*] un parti de l'armée. Je ne le crois pas. Mais comme je n'ai et ne puis avoir aucune lumière sur ce point je m'abstiens de juger. Il me semble, d'ailleurs, que même pour avoir la chance de faire réussir un coup de main militaire, il faudrait supposer un certain état de l'opinion publique qui réagirait sur l'armée et qui donnerait aux ennemis du gouvernement que peut renfermer celle-ci le courage d'agir. Ainsi, le point principal est donc toujours de savoir où en est l'opinion publique. Le champ d'observation est ici si vaste que le plus sûr est de s'en tenir à juger le lieu qu'on connaît le mieux. Je reviens de

mon conseil général[2]. J'ai vu là des hommes partis de tous les points de mon département. Voici les idées que j'ai recueillies de leur conversation. Le paysan continue à être assez satisfait du nouvel ordre des choses. L'idée que ce gouvernement est l'ouvrage du peuple, créé par lui et pour lui demeure profondément enracinée dans l'esprit de cette multitude. Il me paraît incontestable que tout ce qui est placé au-dessus du peuple est mécontent et inquiet, mécontent de la marche suivie, inquiet de ce qu'elle peut produire. Le sentiment de la stabilité au lieu de s'accroître diminue, la réprobation et le mépris me semblent gagner peu à peu toute cette classe ; mais la passion ou même la volonté arrêtée qui fait agir, parler, se concerter, se pousser contre ce qu'on méprise et ce qu'on blâme n'existent pas encore. On est mécontent et soumis ; on murmure le chapeau à la main. Il y a désaffection, il n'y a pas encore opposition. L'état des âmes est tel que le terrain et l'air manquent à celle-ci. On a peur du gouvernement et en vérité quand on voit ce qui se passe dans les départements et à quels excès, inconnus jusqu'ici je pense au milieu des désordres de nos révolutions, la dictature et l'inquisition administratives s'y exercent, on comprend sans peine cette frayeur dont Paris est, en partie, exempt. Mais, cependant, il faut le dire, c'est encore moins la frayeur du gouvernement qui paralyse que la peur de commotions nouvelles, l'horreur des socialistes auxquels on craint de rouvrir la porte ; cette peur domine encore l'autre et c'est maintenant qu'on peut bien apercevoir les abîmes de poltronnerie que la révolution de Février avaient creusés dans toutes ces âmes molles de la bourgeoisie ou de l'ancienne noblesse. On voit bien maintenant que quelque effrayés qu'ils se montrassent, ils avaient encore bien plus peur qu'ils ne le disaient. Je crois qu'ils en étaient la plupart à ce raffinement de poltronnerie qui consiste à avoir peur de montrer sa peur. Ajoutez à cela la lassitude de la liberté, de la publicité, des droits politiques, l'idée toujours mal imprimée de la légalité et du droit qui, sous la pression de toutes ces causes, s'est effacée entièrement, et vous aurez l'image de cette France où rien ne remue plus et où l'on se croirait renfermé dans un lieu bas et sourd sans pouvoir ni bouger ni se faire entendre. Je dis *la France* en admettant que les autres provinces ressemblent à la mienne, ce que j'entends dire et ce que je crois.

Je vous avoue que ma conviction profonde est que tant que les choses seront en cet état, il n'y a rien d'actif à tenter. La matière première de la lutte manque. Je ne doute pas que ce qui n'est encore que le

mécontentement presque général des classes éclairées, ne devienne, dans un certain temps, de l'opposition proprement dite, à mesure que la peur qu'avait inspirée 1852 s'éloignera et que la gêne et l'ennui du despotisme actuel seront plus présents. Ce sera alors le moment de parler, d'écrire, de réunir, d'animer, de conduire et de pousser à l'attaque du pouvoir. Vous ne pouvez pas vous faire une idée, vivant hors de France, à quel point tout cela est impossible en ce moment, moins à cause de la tyrannie du maître que de la prostration de l'esprit public. Celle-ci dépasse non seulement le possible, mais l'imaginable. Le naturel français seul dans ses prodigieux soubresauts peut présenter un pareil spectacle.

À mon avis, il n'y a rien à faire qu'à tenter indirectement de hâter le moment du réveil et de se préparer à en profiter. Un de ces moyens les plus efficaces me paraît être la réconciliation des deux branches. Le pensant, je ne sais pas pourquoi je reculerais devant la responsabilité de le dire[3].

Je crois la réconciliation des deux branches de la maison de B. utile et surtout urgente. J'ai toujours pensé qu'il était difficile de faire supporter à ce pays le régime de la liberté politique si l'on ne donnait au gouvernement un point d'appui sur les hautes classes et le clergé. L'unité de la maison de Bourbon me paraît donc utile en soi. Mais je confesse que mon principal motif pour souhaiter que cet événement se produise est moins tiré de la considération de ce qui se passerait si Lo[uis-]Nap était renversé, que du désir de préparer son renversement ou du moins de l'empêcher de s'établir plus solidement qu'il ne l'est déjà.

Ce qui rend l'opposition si timide est, entre autres, ceci : on craint de détruire sans savoir qu'édifier à la place. Ce qui a maintenu la République pendant longtemps, maintient le gouvernement actuel : on ne l'aime point, mais, hors de lui, on ne voit que de nouvelles chances de luttes et on n'ose le pousser par terre par crainte de ce qui peut s'élever de ses ruines. Dans le voyage que je viens de faire, j'ai vu très souvent ce sentiment chez des gens que je savais fort ennemis jadis de la branche aînée, des bourgeois de nos petites villes qui me disaient : tant que les Princes ne s'entendront pas entre eux, comment voulez-vous que nous fassions la guerre au gouvernement ? Croyez-vous que nous veuillions[4] ouvrir le chemin aux socialistes qui, grâce à la décision du parti de l'ordre, ne manqueraient pas de devenir nos maîtres à tous ? Nous aimons mieux une restauration libérale que ceci, mais nous préférons cent fois la durée de ceci au socialisme. (J'oubliais de vous dire, et cependant cela est

utile et curieux à savoir, que les violences sans précédent du régime actuel sont une des causes les plus puissantes qui portent à le soutenir les gens timides. Jugez, Monsieur, disent-ils, les horreurs qui suivraient de pareilles violences et de semblables injustices, s'il survenait maintenant une réaction révolutionnaire ! Le gouvernement a justifié et facilité d'avance tout ce que la tyrannie populaire pourrait inventer ; ce ne serait plus Février que nous reverrions, ce serait la Terreur. Ainsi, les crimes du pouvoir le servent. Curieux chapitre à ajouter à tous ceux qui composent déjà l'histoire des révolutions ! Mais je reviens à mon sujet.) Je dis donc que la plus grande garantie de la durée du présent est la crainte de nouveaux déchirements dans l'avenir et que le meilleur moyen d'ébranler le présent c'est de présenter aux esprits quelque chose de fixe et de réglé dans l'avenir. Voilà ma première raison, voici l'autre : gouverner à l'aide des paysans et des soldats, tout le reste de la nation étant ou indifférent ou hostile, est une situation violente et contre nature qui ne peut durer longtemps. Le gouvernement le sent très bien et tout en continuant à prendre son principal point d'appui sur le peuple et sur l'armée, il fait d'immenses avances au clergé[5] et des avances presque aussi marquées quoique moins visibles, parce qu'elles se font dans le détail administratif, aux grands propriétaires[6]. Quant au clergé, vous savez mieux que moi qu'il n'a plus d'opinion politique. Il n'appartient plus qu'à lui-même. Mais il fait encore volontiers de la politique personnelle. Or, je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui en France un seul prêtre dans la tête duquel on n'ait fourré que le clergé et la religion seraient en grand péril, si une protestante devenait jamais régente[7]. C'est encore là l'idée que je viens de retrouver jusqu'au fond des moindres presbytères de ma province et ce que j'entends tous les jours dans la conversation des dévotes. Le clergé qui a déjà un penchant vers le pouvoir par cela seul que c'est le pouvoir, est donc, de plus, énergiquement poussé vers lui, par la crainte d'une restauration orléaniste. Il est urgent de lui ôter cette raison d'être napoléonien. Il suffira bientôt ensuite du cours des choses pour créer de mauvais rapports entre les prêtres et le Président[8] ; car, au fond, celui-ci entend bien, en les favorisant, qu'ils se feront ses serviteurs, ce qui ne peut manquer d'amener bientôt des querelles entre eux. Une partie du haut clergé, d'ailleurs, est fort noblement indignée de ce qui se passe, et cette partie-là ne peut être paralysée que par la peur de l'orléanisme.

Pour les légitimistes, le spectacle qu'ils donnent montre plus que tout ce qu'on pourrait dire combien ils ont souffert de l'isolement dans lequel

ils ont vécu pendant 18 ans et combien le temps a fait subir d'atteintes au principe vital de leur parti. Quoique murmurant et méprisant pour le gouvernement actuel, un très grand nombre d'entre eux, surtout en province, montre une tendance visible à s'en rapprocher et sinon à le soutenir, du moins à le subir volontiers. Comme les préfets les ménagent, leur laissent, en général, les mairies et cherchent plutôt à accroître leur importance locale, ils ne souffrent rien dans leur vie privée ; au contraire, ils y rencontrent certains agréments dont ils étaient privés depuis longtemps. Ils sont donc assez portés à désirer le retour de la légitimité comme certains dévots désirent le ciel, c'est-à-dire à la condition de rester le plus longtemps possible dans cette vallée de larmes. Ils ne se donnent point au nouveau pouvoir ; mais ils se prêteraient volontiers à lui pour un temps indéterminé. La raison pour beaucoup d'entre eux d'agir ainsi et le prétexte pour un plus grand nombre, c'est la crainte de l'orléanisme. Ils n'ont qu'un mot à la bouche : ceci est bien mauvais, mais nous le préférons encore à l'orléanisme. Leur haine ne s'est pas attiédie comme leur foi. Il est urgent, croyez-le, de détruire cette raison et ce prétexte, car si le nouveau gouvernement pouvait arriver, comme il y vise, à se fonder sur le consentement du bas de la société et avec le concours du haut, il serait solide pour longtemps. Il est évident pour moi que le C[om]te de Chambord voit le danger aussi bien que nous ; qu'à son point de vue, il en est aussi préoccupé que nous au nôtre et que tous ses efforts, souvent impuissants, tendent à empêcher ses amis de contracter des liens avec le pouvoir actuel. Je répète qu'il est nécessaire et urgent, suivant moi, de lui venir en aide en le plaçant seul en face de L[ouis]-Nap[oléon] et en mettant son parti dans l'obligation de choisir. La réconciliation des deux branches peut seule produire ce résultat. Seule elle peut exciter les défiances du gouvernement contre les légitimistes, les porter à leur faire sentir à leur tour la gêne de la tyrannie et les pousser de l'indifférence et du mépris où ils sont à son égard dans l'opposition.

Voilà, du moins, ce que je pense. Je crois, surtout, que si cet événement doit avoir lieu, il importe qu'il se produise le plus tôt possible ; car le mal auquel il est appelé à porter remède s'aggrave par l'attente et empirerait beaucoup par l'insuccès. Je désire donc que la réconciliation ait lieu, après y avoir été longtemps peu favorable. Je la crois utile à ce que j'appelle ma cause, car je n'en ai qu'une comme vous savez : le rétablissement de la liberté constitutionnelle, en France. Tout le reste, pour moi, est secondaire ; cela seul est principal. Que le gouvernement

actuel soit remplacé par l'une des branches ou par l'autre le résultat me paraît devoir être fatalement le même. Il n'y a qu'une dictature révolutionnaire ou napoléonienne qui puisse manier le despotisme en France. Tout gouvernement qui ne sera pas celui-là nous rendra la liberté ou nous la laissera prendre. Or, je crois que, les circonstances et l'état des esprits étant donnés, le moyen le plus efficace de renverser la dictature, c'est la réconciliation des deux branches et l'unité de la maison de Bourbon.

Mais cela même ne peut produire son effet sur le champ. C'est ce qu'il faut bien se persuader. Je vous l'ai dit en commençant ma lettre, je le répète en la finissant. On ne peut naviguer sur un fleuve à sec et l'opinion publique ne peut encore nous porter. Il faut que les causes diverses et très nombreuses qui ajoutent chaque jour à la foule des mécontents du gouvernement actuel, le temps qui fait oublier la peur qu'a causée le dernier gouvernement, aient préparé les esprits à la résistance et à la lutte. D'ici là, ce que des gens comme vous auraient de plus utile à faire, s'ils le pouvaient, ce serait de rentrer en France, d'y surveiller et d'y hâter le mouvement des esprits. Je vous conjure, mon cher ami, de ne rien faire qui puisse motiver la prolongation de votre exil. Je ne dis pas seulement cela par l'extrême et bien naturel désir que j'ai de vous revoir, mais par la conviction que j'exprimais plus haut que vous pourriez être plus utile ici que partout ailleurs[9].

Soyez convaincu, en tous cas, qu'aucun de vos amis ici ne vous perd de vue. Tous nous associons dans notre esprit notre cause à la vôtre et vous regardons comme la partie la plus précieuse de cette grande famille libérale aujourd'hui affaiblie et dispersée, mais qui, tôt ou tard, j'en ai la conviction, dirigera de nouveau les affaires de ce pays.

Rappelez-moi particulièrement au souvenir de M. Thiers[10] et croyez à tous mes sentiments de tendre amitié,

A. T.

Archives Rémusat. Publication dans l'édition « Quarto », p. 1030-1036.

1. Rémusat faisait partie des 18 représentants exilés par décret le 9 janvier. Après avoir séjourné à Bruxelles, il se fixa en Angleterre au début du mois de mars.

2. Tocqueville a siégé les 18 et 19 mars et il a été réélu président. (Voir le rapport qu'il a rédigé et le discours prononcé à l'occasion de sa réélection dans

*OC*, t. X, p. 719-724.)

3. Tocqueville avait rédigé, le 14 janvier précédent, au nom de ses amis politiques (Barrot, Vivien, Dufaure et Rivet), une note destinée au comte de Chambord, dans laquelle il lui conseillait de se prononcer officiellement en faveur des libertés constitutionnelles afin d'opposer au despotisme napoléonien l'alternative d'une monarchie libérale. Le ralliement des orléanistes au comte de Chambord ne pouvait s'opérer que si les légitimistes admettaient le caractère constitutionnel de la future monarchie, l'adoption du drapeau tricolore et la reconnaissance historique du règne de Louis-Philippe. Tocqueville souhaite ici convaincre Rémusat de plaider à Claremont, la résidence des Orléans en exil, en faveur de la réconciliation des branches. Mais Rémusat était hostile à cette reconnaissance officieuse de la légitimité par les orléanistes, considérant qu'elle aliénait pour l'avenir la liberté d'agir des princes d'Orléans (voir *Mémoires de ma vie*, t. V, Plon, 1967, p. 21-28).

4. Au XIXe siècle, les auteurs emploient encore volontiers les anciennes formes (*que nous veuill(i)ons, que vous veuill(i)ez* d'après les formes fortes *veuille(s), veuille(nt)*, que Littré jugeait meilleures.

5. Entre autres, la restitution symbolique du Panthéon au culte dès le 6 décembre, les cardinaux membres de droit du Sénat, la participation de l'Église à toutes les cérémonies officielles ou l'augmentation du budget des cultes.

6. Par décret-loi du 28 février 1852, le gouvernement avait facilité l'établissement de sociétés de crédit foncier ayant pour but de fournir aux propriétaires d'immeubles souhaitant emprunter sur hypothèque la possibilité de se libérer au moyen d'annuités à long terme. Quelques semaines plus tard était créée la Banque foncière de Paris (décret du 28 mars 1852) qui devint le Crédit foncier de France en décembre.

7. La duchesse d'Orléans, mère du jeune comte de Paris, héritier de la dynastie orléaniste, est protestante.

8. C'est la politique extérieure de Napoléon III qui, ultérieurement, va entraîner la rupture. Partisan de l'indépendance italienne, l'empereur s'aliène le parti catholique en favorisant, aux dépens du pape, la politique d'unité italienne menée par le royaume de Piémont à partir de 1856.

9. Rémusat, Thiers et Chambolle seront autorisés à rentrer en France par le décret du 7 août 1852, paru le 8 au *Moniteur*.

10. Alors compagnon d'exil de Rémusat en Angleterre.

## À UN PRÉFET[1]

Paris, le 30 mars 1852

Dans la demande d'abaissement d'impôt que je vous ai transmise […],

j'ai omis de joindre la dernière quittance du percepteur. La voici. Je vous prie de vouloir bien la faire placer dans le dossier.

L.a.s. 1 page in 8. Copiée sur le site Bsf-commissaires-priseurs le 13 mars 2016.

1. Lettre probablement adressée au préfet de la Manche qui était, depuis le 22 janvier 1852, Roland Paulze d'Ivoy de La Poype (1812-1891). Il avait occupé différents postes de sous-préfet de 1841 à 1849, était devenu préfet de l'Orne en octobre 1849, puis de la Haute-Marne en décembre 1851. Il poursuivra sa carrière préfectorale jusqu'en 1870 avec une interruption entre 1854 et 1856.

## À AUGUSTE VIVIEN

Ce dimanche matin
[fin mars 1852]

Je vous envoie, mon cher ami, une épreuve de mon discours académique, lequel discours, comme vous savez, avait été composé et imprimé avant le coup d'État[1]. Faites vos observations en marge. Dites 1o les choses qui, à votre avis, ne peuvent être modifiées et doivent disparaître. 2o Les choses *modifiables* et la manière et le sens de la modification. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Il s'agit du discours sur la science politique que Tocqueville a prononcé à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques du 3 avril 1852. Élu vice-président le 5 janvier 1850, il était devenu président en janvier 1851 et avait quitté son fauteuil le 3 janvier 1852. S'il prononce un discours comme président après la fin de ses fonctions, c'est que la séance annuelle, fixée d'abord au 6 décembre 1851, avait dû être repoussée au 3 avril 1852, en raison des circonstances politiques. Ce discours a été publié dans les *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales* (t. XXI) et dans une brochure parue en 1852. On le trouvera dans *OC*, t. XVI, p. 229-242.

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Paris ce 1er avril 1852

Mon cher Lamoricière, un de mes plus anciens et meilleurs amis, M. Senior, que vous avez peut-être rencontré chez moi à Paris durant les courts séjours qu'il y a faits durant ces dernières années, désire vivement faire votre connaissance. Comme c'est un homme d'esprit et très au courant des affaires de son pays, j'ai pensé qu'il vous sera de votre côté très agréable de le connaître. Je vous l'adresse donc en vous priant de le recevoir en ami. Tout à vous de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Paris, ce 2 avril 1852

Pardonnez-moi, mon cher ami, de n'avoir pas encore répondu à la longue et intéressante lettre que vous m'avez écrite le 16. Mon silence, je n'ai pas besoin de vous le dire, ne vient ni de l'oubli, ni de l'indifférence, mais, ainsi que je vous l'ai écrit, je crois, déjà, de l'espèce d'engourdissement douloureux que cause une position pénible, qu'on ne peut ni oublier ni changer, et qui doit, qu'on s'en occupe ou non, rester quelque temps la même. La douleur que me cause le régime sous lequel nous vivons, loin de diminuer avec le temps, s'aggrave. Je cherche, en me donnant mille sujets d'études, en me renfermant presque toutes mes journées à la Bibliothèque royale, à l'oublier ; je n'ai pu même parvenir à l'amoindrir. Elle me désintéresse de tout ce que je fais, me donne peu de goût pour tout ce qui ne se rapporte pas à elle et en même temps me rend presque insupportable toute conversation qui s'y rapporte. Car, que dire en présence d'un malheur toujours le même, et d'une maladie sur laquelle on sent qu'on ne peut rien, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à une certaine période, dont on est encore éloigné ? Tel est notre cas.

Je ne sais quels sont vos différents correspondants ou interlocuteurs et d'où leur viennent les impressions contradictoires qu'ils vous communiquent et dont vous remarquez la contrariété. Quant à moi, je n'ai aucun doute que l'état général de la France ne se rapporte à peu près d'un bout à l'autre du pays à ceci : les paysans ou indifférents ou contents dans tous les pays où leur socialisme ne leur a pas attiré de trop mauvaises affaires ; au-dessus des paysans, toutes les autres classes, sauf celle des fonctionnaires, assez étonnées de la nouveauté de ce gouvernement, sans grande foi dans sa durée, sans respect pour son personnel, mécontentes d'un certain nombre de ses actes, inquiètes de [ce] qui pourrait [se] faire un de ces jours ; en un mot, mal satisfaites mais trop heureuses d'avoir échappé au mal bien pire que ces sots et furieux montagnards leur avaient fait craindre en 1852, pour passer du mécontentement à l'opposition déclarée. Il y a tous les germes de l'opposition : l'opposition même n'existe pas encore ; et quand on demande pourquoi on ne lutte pas contre ceci, pourquoi on ne parle pas ou on n'écrit pas contre cela, je réponds : cela est encore impossible, non à cause des rigueurs du gouvernement, auxquelles on pourrait échapper si l'opinion publique vous portait, mais à cause de l'absence de celle-ci. C'est comme si on voulait naviguer sur un fleuve à sec ; l'eau reviendra, mais il faut l'attendre et le temps paraît bien long.

Je pense comme vous que le Président n'a pas fait dans ces derniers [temps] tout ce qu'on aurait pu assez raisonnablement attendre de lui, pour hâter ce moment. Quoiqu'il ait commis de grandes énormités dans sa dictature, il s'est toujours arrêté à la limite des fautes irréparables et des actes qui ne pouvaient se supporter ; il vient encore de montrer un véritable esprit de conduite en se refusant à prendre le titre d'Empereur, qu'on lui eût jeté à la tête s'il avait fait un signe[1]. Prendre le titre d'Empereur, fonder une dynastie eût flatté sa vanité, sans rien ajouter à son pouvoir. Cette démarche aurait alarmé le dehors et préparé des embarras au dedans. C'eût été commettre une faute analogue à celle que font les deux branches de la maison de Bourbon, en ne se réconciliant pas. En agissant ainsi, il eût ôté aux légitimistes et à la portion du clergé qui marche encore avec eux, le prétexte dont ils couvrent la tolérance qu'ils lui montrent, ou même, dans bien des cas, l'appui qu'ils lui donnent. Le titre de président qu'il garde et la crainte de l'orléanisme qu'on leur laisse, sont deux faits qui concourent puissamment à leur conduite actuelle et qui finiront par les engager si bien dans la voie de la

soumission ou de l'adhésion, qu'il n'y aura plus moyen de retourner en arrière dans quelque temps.

J'ai donné pour vous une lettre de recommandation à un Anglais, qui est de mes plus anciens et meilleurs amis, M. Senior. C'est un homme de beaucoup d'esprit, écrivain distingué dans les grandes revues, membre de la cour du Chancelier. Je vous prie de le recevoir en ami. Il ne faut pourtant lui dire que ce que vous ne craignez pas de laisser savoir ; car, quoique le plus galant homme du monde, il est quelquefois indiscret par goût de la conversation. C'est un aimable, mais enragé causeur.

Dufaure va bientôt partir pour la campagne : je l'ai tourmenté et je crois avec succès, pour qu'il reprît à Paris la robe d'avocat. Il y aura bientôt une action politique à exercer de ce côté-là. Poussez-le aussi dans ce sens quand vous lui écrirez. Beaumont est enterré tout vif en Touraine[2]. Je vais moi-même m'enfermer à Tocqueville, où il me tarde d'être. La seule chose qui aide à supporter le poids presque insupportable du présent, c'est la *tenue* de tous les anciens hommes politiques, dont il n'y a aucun de quelque valeur qui ait encore fait mine de se rapprocher ; je ne parle pas de ce Billault : c'est un drôle, qui, depuis longtemps, ne comptait plus dans nos rangs[3].

Adieu. Mes hommages à ces dames et à vous mille amitiés du fond du cœur, d'autant plus tendres que vous êtes plus loin. Faites-moi l'amitié de demander à Bedeau s'il a reçu une lettre de moi que j'ai fait passer par Nantes. Embrassez-le pour moi à la même occasion.

6 avril

P. S — J'avais écrit cette lettre, il y a quatre jours, croyant qu'elle pourrait partir ce jour-là. Comme j'ai vu qu'il y allait avoir un retard dans son envoi, j'ai transmis par la poste ce qui concernait Senior, dont il était bon que vous fussiez instruit sur-le-champ, et j'ajoute maintenant quelques mots.

M. d'A. C.[4] m'a assuré que vous avez été repris de douleurs au genou ; cela achève de me faire désirer de vous voir bientôt quitter la Belgique et vous rendre aux eaux. Je le désire d'autant plus que je crains toujours que votre présence sur cette frontière ne suggère aux autres sur vous et à vous-même peut-être des idées prématurées et dangereuses. Je ne puis croire qu'il y ait quelque chose à faire en ce moment ou d'ici à quelque temps : avec le peuple, *j'en suis sûr* ; avec l'armée, je le pense, quoique à vrai dire sur ce dernier point je sois sans aucune lumière. Mais dans l'obscurité des

faits particuliers, les notions générales guident et l'expérience m'a montré qu'en ces matières elles guidaient plus sûrement que tous les petits rapports. Ma notion générale est qu'en France on ne fait rien de considérable avec l'armée, même quand on la commande, quand l'opinion publique est contre vous et qu'il n'y a aucune espérance de la tourner contre ceux qui sont à sa tête, quand l'opinion publique n'est pas violemment prononcée contre ceux-ci. 1830, 1848 et même le 2 Décembre sont là pour prouver la vérité de la maxime. Car si nous avions été populaires au 2 Décembre, on n'aurait rien pu contre nous, et ces mêmes soldats qui nous ont chassés et qui nous chasseraient encore à coups de baïonnette nous auraient défendus. À ces grands exemples, joignez le souvenir de toutes les conspirations militaires qui ont avorté pendant la Restauration et le gouvernement de Juillet et vous aurez une démonstration qui me paraît complète.

Si on pouvait rire en ces tristes temps, on rirait de la piteuse situation de ces malheureux députés, qui, non seulement n'ont pas d'affaires publiques à traiter, mais qui ne peuvent même s'occuper utilement des affaires privées, tant on les mène de haut. Comme presque tous les ministres sont d'anciens martyrs des assemblées, des hommes sifflés ou méprisés par elles, ils se vengent en faisant, à leur tour, sentir le poids de leur grandeur aux infortunés représentants et modestes héritiers du pouvoir parlementaire. Il faut entendre Louvet[5], par exemple, se lamenter de l'impuissance où il se trouve de procurer à ses amis des bureaux de tabac et de la hauteur intolérable des ministres qu'*on ne peut plus voir sans demander d'audience*. Cette funeste situation attriste profondément ces hommes politiques, mais ne les pousse pas plus loin que les doléances. Toutefois ils sont honteux et humiliés et si l'opinion publique y prêtait, ils finiraient peut-être par se regimber quelque peu. En somme, la constitution du Corps législatif est la portion la plus défectueuse du nouvel ordre de choses et, s'il dure, il faudra bien qu'on donne au Corps législatif une origine moins illustre ou de plus grandes attributions : aujourd'hui, c'est un prince du sang, auquel on fait nettoyer les pots de chambre.

Adieu, cette fois pour tout de bon, je vous embrasse.

A. T.

Je crois savoir avec certitude que l'empereur de Russie parle et fait parler avec beaucoup de hauteur de la prétention supposée qu'aurait le

Président de se faire empereur et déclare que *cet événement n'aura pas lieu.* Il est également certain que le grand-duc, son fils, a traité à Venise le comte de Chambord en roi et d'une manière si apparente que l'intention de le faire savoir était évidente. Je crois que cela voulait dire : peu de considération pour ceci et haine aux d'Orléans. En tout cas vous devez bien reconnaître là les façons hautaines et sans gêne du Czar, le seul prince du monde qui reste comme un échantillon de l'ancienne fabrique.

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

1. La Constitution du 14 janvier 1852 avait confié pour dix ans au « prince Louis-Napoléon Bonaparte, président actuel de la République […] le gouvernement de la République française ». Malgré cette présidence décennale, chacun s'attendait à un rétablissement de l'Empire, que Louis-Napoléon eut cependant l'habileté de ne pas réclamer. Dans son discours d'ouverture des chambres le 29 mars 1852, il n'avait admis le rétablissement de l'Empire que dans les cas où les partis l'empêcheraient de gouverner.

2. Après le coup d'État, Beaumont s'est retiré dans son domaine de Beaumont-la-Chartre (Sarthe).

3. Rallié à la politique de L.-N. Bonaparte, Billault était devenu un des familiers de l'Élysée. Il avait failli recevoir, à la retraite de Léon Faucher, la mission de former un ministère ; mais la combinaison échoua. Il devint du moins candidat officiel : la 2e circonscription de l'Ariège l'envoya au Corps législatif le 29 février 1852. Louis-Napoléon le nomma président du Corps législatif. Dans son discours d'installation, il s'exprima ainsi : « Nous n'aurons plus autour de l'urne législative les évolutions des partis tenant sans cesse le ministère en échec, le forçant de s'absorber en un soin unique, celui de sa défense, et n'aboutissant trop souvent qu'à énerver le pouvoir. » Cette oraison funèbre du régime parlementaire ne fut pas prononcée par lui sans un certain embarras, selon les auteurs du *Dictionnaire des parlementaires*. Il deviendra ministre de l'Intérieur le 23 juin 1854.

4. Le personnage désigné par ces initiales n'a pu être identifié.

5. Charles Louvet (1806-1882), originaire de Saumur où il s'établit comme banquier, conseiller général de Maine-et-Loire en 1837 et, en 1845, maire de sa ville natale, élu représentant du Maine-et-Loire à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, où il siège dans la majorité monarchiste. Il applaudit au coup d'État du 2 décembre 1851 et, candidat officiel, le 29 février 1852, dans la 3e circonscription du Maine-et-Loire, est élu député au Corps législatif. Il siégera jusqu'à la fin du règne de Napoléon III dans la majorité dynastique. En juillet 1869, il prendra part à la formation du nouveau Tiers Parti libéral. Il sera ministre de l'Agriculture et du Commerce dans le ministère Ollivier du 2 janvier 1870.

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Ce 3 avril [1852]

Mon cher ami, je vous écrirai assez au long dans quelques jours par une occasion. Mon seul but aujourd'hui est de vous donner quelques renseignements sur un de mes amis, M. Senior, qui m'a demandé et auquel j'ai donné une lettre de recommandation pour vous. C'est un Anglais de beaucoup d'esprit, auteur de différents écrits très remarqués sur la politique et l'économie politique. Je le connais depuis vingt ans et l'aime beaucoup. Personne n'est plus galant homme que lui, mais en même temps il aime beaucoup à parler et est enragé causeur. Ne lui dites donc que les choses que vous ne voyez pas d'inconvénient à faire connaître. J'ai cru bon de vous donner cet [avis].

Je n'ajoute rien de plus, comptant, ainsi que je vous l'ai dit, vous écrire sous très peu de jours par une occasion[1]. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

*Pour le général.*

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

1. Voir la lettre précédente commencée le 2 avril mais poursuivie et envoyée le 6 avril.

## À ALPHONSE GRÜN

Ce dimanche matin
[4 avril 1852[1]]

Monsieur,

Tout en vous remerciant du compte rendu très bienveillant que vous avez donné ce matin dans *Le Moniteur* de la séance d'hier, en ce qui me

concerne, permettez-moi de m'étonner de ce que, contrairement à l'usage, *Le Moniteur* n'a reproduit que l'un des deux discours prononcés, de vous demander si vous savez la cause de cette innovation et si mon discours ne doit pas paraître dans le numéro de demain[2].

Veuillez agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection de M. John Lukacs.

1. La séance évoquée par la lettre a eu lieu un samedi, jour des séances de l'Académie des sciences morales et politiques. Le discours de Tocqueville du samedi 25 octobre 1851 ayant été publié au *Moniteur* du 26 octobre, seul reste possible le discours du samedi 3 avril 1852 qui n'est pas publié au *Moniteur universel* du dimanche. Lors de la même séance, Mignet avait lu une notice sur Droz.

2. Sur ce discours du 3 avril 1852, voir ci-dessus la lettre à Vivien de fin mars 1852.

## À FRANÇOIS MIGNET

Paris ce 7 avril [1852[1] ?]

Cher confrère, le débat de l'Académie m'a fait oublier de m'acquitter hier près de vous d'une ambassade que je ne puis cependant négliger sans m'attirer une querelle. Cette dame américaine dont je vous ai parlé il y a huit jours, Mme Childe[2], qui me paraît avoir la tête fort montée pour votre seigneurie, m'avait chargé de vous prier de venir dîner chez elle *lundi* prochain. J'y dîne moi-même ainsi que Mérimée et probablement une ou deux autres personnes de notre connaissance. Faites-moi savoir si vous êtes libre ce jour-là et si vous acceptez afin que je l'écrive à Mme Childe qui, sans cela, croirait que je ne me suis pas acquitté de ma commission et ne me pardonnerait jamais. C'est, du reste, une femme d'esprit et qui voit beaucoup de gens d'esprit[3]. Mais vous devez l'avoir rencontrée chez M. de Circourt[4] et M. de Lagrené[5]. Elle demeure rue de la ville l'Évêque 16.

Mille amitiés de cœur.

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Tocqueville ne devient un familier des Childe qu'à partir de 1852 quoique Mme Childe ait ouvert son salon dès 1845 ; voir la correspondance de Tocqueville avec les Childe rassemblée dans *OC*, t. VII, p. 154. En outre, Tocqueville ne fréquente le salon des Circourt, comme Mignet, qu'après le coup d'État. La lettre est écrite le lendemain d'une séance à l'Académie qui a eu lieu un 6 avril. Cette date du 6 avril ne correspond pas à des séances de l'Académie des sciences morales de 1852 ou postérieures à 1852. En revanche, Tocqueville est présent à la séance du mardi 6 avril 1852 de l'Académie française. La date du 7 avril 1852 est donc la plus probable pour cette lettre.

2. Catharine Mildred Lee (1811-1856), jeune sœur de Robert E. Lee, qui sera commandant de l'armée confédérée pendant la guerre de Sécession, avait épousé en 1831 Edward Vernon Childe (1804-1861), fils d'un négociant de Boston et diplômé d'Harvard (1823), qui écrivit de 1845 à 1856 des *Lettres de Paris* pour le *Times* et le *Courier and Enquirer* de New York sous le pseudonyme A Statesman. Le salon franco-américain des Childe réunissait le jeudi des écrivains, des publicistes et des gens du monde (Cuvier, Vigny, Salvandy, Mérimée, les Circourt).

3. Voir le portrait de Mme Childe rédigé par Tocqueville, *OC*, t. VII, p. 249-251. Mme Childe recevait beaucoup d'académiciens. Une lettre de Mérimée du 29 juin 1856 signale qu'à la mort de Mme Childe Mignet, Villemain, Salvandy, Brifaut et Vigny pleuraient à l'Académie (*Quelques correspondants de Mr et Mrs Childe et de Edward Lee Childe, 1844-1879*, 1912, p. 102).

4. Le comte Adolphe de Circourt (1801-1879) est issu d'une famille de la noblesse lorraine. Après des études de droit à Paris, il commença une carrière dans l'administration qui le conduisit du ministère de l'Intérieur à celui des Affaires étrangères. Après la révolution de 1830, il démissionna et rentra dans la vie privée. Il épousa une Russe, Anastasie de Klustine, et voyagea avec elle en Italie, en Allemagne et en Russie. De retour à Paris en 1837, Mme de Circourt ouvrit un salon qui jouit d'un grand succès jusqu'en 1848, puis de nouveau de 1850 à sa mort en 1863. En 1848, Circourt sortit brièvement de la vie privée, à la demande de Lamartine, pour une mission auprès du roi de Prusse. Jules Bastide, qui le trouvait trop conservateur, fit obstacle à sa nomination comme ambassadeur de France aux États-Unis. Circourt se consacra alors surtout à ses travaux d'érudition. La correspondance qu'a entretenue Tocqueville avec lui et sa femme a été publiée dans *OC*, t. XVIII.

5. Marie Melchior Joseph Théodore de Lagrené (1800-1862), diplomate, pair en 1846, élu à la Législative en 1849, où il votait à droite. Il avait quitté la politique au coup d'État. En 1834, il avait épousé Mlle Doubensky, demoiselle d'honneur de l'impératrice de Russie.

À VICTOR LANJUINAIS

Paris ce 18 avril 1852

Vous avez fait preuve d'une grande paresse à mon égard, mon cher ami ; car vous ne m'avez écrit que deux fois depuis votre départ. Heureusement, j'ai eu de vos nouvelles par madame votre sœur et m[adame] votre belle-sœur que j'ai été voir l'une après l'autre. J'ai su que vous vous portiez bien et que vous parveniez à oublier, parmi les chefs-d'œuvre et les ruines de l'Italie, nos affaires de France. Vous ne pouviez mieux faire et je vous envie d'y avoir réussi. Quant à moi, j'y ai travaillé de mon mieux sans obtenir un succès aussi complet. Je me suis si bien mis à l'écart de la politique que j'ai fini par ne plus lire à peine les journaux ; j'ai même été très peu dans le monde des salons. J'ai beaucoup vécu chez moi ou à la Bibliothèque nationale. J'ai commencé de grands travaux que je poursuis assez mollement. En outre, je me suis bien porté. Voilà mon bulletin depuis quatre mois. Mon intention est de quitter Paris à la fin de mai pour me rendre chez moi à la campagne. Là, j'espère [que] je pourrai consolider la pacification de mon esprit et achever de le mettre dans un état où il puisse produire. Une satisfaction que nous laissent les circonstances actuelles, satisfaction qui ne se rencontre pas toujours, même dans des temps plus heureux, est la complète certitude qu'on a de n'avoir rien de mieux à faire que ce que nous faisons, vous en voyageant, moi en lisant et écrivant. Quels que soient le sort et les devoirs qui nous attendent, il est bien certain que dans ce moment nous n'avons qu'une marche à suivre : c'est de rester absolument étrangers à la politique et de chercher ailleurs un aliment à l'activité de notre esprit. La France est dans un de ces moments où elle ne veut rien que la tranquillité et où il faut se garder de chercher à la réveiller, si l'on ne désire être mal vu d'elle. En vérité, quand la nation est prise d'un de ces états-là, et il s'en est rencontré plus d'un dans son histoire, on doit savoir gré à ceux qui la gouvernent de tout le mal qu'ils ne font pas ; car ils pourraient tout faire absolument, sans que personne y prît garde.

Je vais donc retourner chez moi dès que l'été sera venu et j'y resterai jusqu'à l'hiver. Rappelez-vous que vous nous avez à peu près promis de venir nous y voir, et que nous y comptons.

Gustave vit à la campagne depuis le commencement de l'année.

Corcelle va de son côté partir. Dufaure quitte Paris à la fin du mois pour la Saintonge ; j'espère avec l'aide de quelques autres de ses amis l'avoir déterminé à reprendre, à Paris, sa robe d'avocat à la rentrée prochaine. Cela me semble utile à tous les points de vue. Vivien qui, comme vous le savez, est très pauvre et supporte très noblement la pauvreté, s'est retiré dans une petite maison à Saint-Germain. Rivet est plongé dans l'industrie, la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest a voulu l'avoir pour président et directeur. J'aurais, comme vous pouvez croire, mille autres nouvelles, petites ou grandes, générales ou particulières, à vous donner. Mais ne sachant si ma lettre sera ouverte ni par qui, je n'ose vous parler de France, encore moins d'Italie. Je me borne donc à vous remercier de tout ce que vous me dites d'intéressant dans votre lettre du 2, à me rappeler à votre souvenir, et à vous assurer que ce sera un vrai plaisir pour moi de vous revoir et de causer comme toujours à cœur ouvert avec vous. Tout à vous d'amitié.

A. DE T.

Arrangez-vous, je vous prie, pour venir cet été chez nous.

Fonds Lanjuinais. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 280-282, avec de légères variantes.

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Ce 12 mai 1852

Mon cher ami, je profite du retour de M. Arrivabene[1] pour répondre quelques mots à votre lettre du 27 avril. Je ne sais rien, du reste, de particulier et qui ne peut se mander par la poste. Je n'ai jamais pensé que l'empire pût sortir des revues du 10 mai et je ne suis donc pas surpris qu'il n'en soit pas sorti[2]. Il me paraissait insensé de la part du Président de se faire proclamer irrégulièrement, quand il peut mettre pour lui aux yeux de l'Europe l'apparence de la forme légale. Non seulement il n'a pas voulu se faire empereur dans cette circonstance, mais il n'a même pas voulu que l'armée l'en pressât. Vous savez mieux que moi qu'on fait crier à une armée ce que l'on veut un jour de revue et comme elle a peu et

irrégulièrement crié, j'en conclus qu'il n'y avait pas de consigne donnée. Je n'ai point été à la revue, une tristesse insurmontable ayant dominé la curiosité, mais d'après tout ce que j'en ai appris, il est certain pour moi que le *populaire*, prodigieusement nombreux, était absolument vide d'idées et de passion politique quelconque. Il venait là comme à Franconi[3] et il n'a, en effet, applaudi le Président que quand celui-ci qui montait un très beau cheval lui a fait faire le tour de force de changer trois ou quatre fois de pied au grand galop. Dans cette défaillance complète, dans cette mort momentanée de l'esprit politique, les événements amènent paisiblement et sans obstacle leurs conséquences naturelles. C'est ainsi que le caractère militaire de la révolution du 2 Décembre se produit de plus en plus. C'est évidemment l'armée qui hérite plus encore que le Président des dépouilles du système représentatif ; c'est elle qui devient la véritable aristocratie du pays, au moins pour un temps, et tient partout le haut du pavé, comme elle ne l'avait pas eu depuis 32 ans ou peut-être même comme elle ne l'avait jamais eu. Car l'Empereur dominait l'armée sans dépendre d'elle et il était assez grand législateur et assez grand politique pour ne pas craindre d'établir au milieu de six cent mille baïonnettes un gouvernement civil. Tandis que celui-ci craint et hait toutes les supériorités civiles et sait qu'il ne peut vivre que par le soldat. Aussi gorge-t-on l'armée de grades, de décorations et d'argent comme cela ne s'était jamais vu, je crois, depuis l'Empire romain. Aussi le nouveau César finira-t-il par la même aventure que les anciens, et arrivera-t-il tôt ou tard à faire naître plus d'appétits qu'il n'en pourra satisfaire, ce qui le conduira à la chute ou à la guerre. Ce résultat me paraît inévitable. Mais pour le moment actuel le système réussit, et malgré qu'il y ait dans l'armée un grand nombre de mécontentements individuels, et quelques murmures sourds naissant déjà du favoritisme et de la violation des règles de l'avancement, le gros est satisfait du nouveau régime et doit l'être. Car ceci n'est autre chose que le gouvernement exploité par l'armée. L'armée est la classe prépondérante de cette phase de notre longue révolution, comme la vieille noblesse était la classe prépondérante de la Restauration, la bourgeoisie, la classe prépondérante du gouvernement de Juillet et les ouvriers la classe prépondérante sous la République.

En attendant le *Parlementaire*, sous sa forme exiguë et modeste, est de plus en plus *vexé*. On passe le temps à donner toutes sortes de désagréments aux députés, ce qui leur cause une rage intérieure très

amusante à voir. La plupart d'entre eux cachent encore avec grand soin à leurs électeurs leur impuissance ; quelques-uns comme Monier de la Sizeranne[4] l'ont publiée dans une circulaire à leurs commettants. Il est vrai qu'on pousse l'outrage fort loin, car un ordre envoyé au chef de service de certaines administrations, des Postes notamment, enjoint, à égalité de droits et de présentation, de choisir le candidat qui ne s'est pas fait recommander. Vous comprenez bien que pour cela la corruption et le favoritisme ne sont pas morts ; au contraire ils fleurissent plus que jamais ; mais ils ont changé de forme. Ainsi, par exemple, j'apprenais hier qu'un sous-lieutenant de housard de ma connaissance était nommé receveur d'arrondissement, parce que la fille d'un général s'était amourachée de lui et que mon gaillard, qui est amoureux à la façon de Normandie, a déclaré qu'il ne se laisserait faire que moyennant finances. Ainsi, de suite, en général, tous les rouages civils de ce gouvernement depuis la Chambre des députés jusqu'à l'administration des départements marchent si mal qu'on ne peut imaginer que les choses durent longtemps en cet état. Elles dureront pourtant. Car toutes ces maladies sont secondaires ; elles ne tuent que très lentement le malade ; en ce moment, elles ne l'empêchent même pas de dormir et le sommeil est son premier besoin et sa principale passion.

Je compte quitter Paris vers la fin de ce mois, me renfermer chez moi à la campagne et y rester jusqu'à l'hiver. Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles de temps en temps et indiquez-moi des manières de vous écrire par la poste, car je n'aurai guère d'occasion particulière. Il me semble que comme on ne peut ouvrir toutes les lettres qui vont en Belgique, en vous écrivant sous un autre nom, on doit arriver jusqu'à vous sans trop de chance d'être lu. Nous avons été enchantés de voir Mme d'A[uberville][5] durant son court séjour à Paris ; nous l'avons trouvée aussi ferme d'esprit que bien portante. Si vous pouvez communiquer avec Bedeau[6] dont je viens de recevoir une lettre, faites-lui dire, je vous prie, que si je ne lui réponds pas immédiatement, c'est que je veux le faire de manière à lui donner les dernières nouvelles avant de quitter Paris.

Adieu, mon cher ami, mille amitiés du fond du cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

1. Le comte Giovanni Arrivabene (1787-1881). Il avait pris part aux mouvements de 1848 en Lombardie et, après la répression, avait dû s'exiler en Belgique, où il avait acquis la nationalité belge. Élu conseiller provincial du Brabant (1850), il noue en 1852 de nombreux contacts avec les exilés français. Il rentrera en Italie en 1859 et, après sa nomination de sénateur du royaume d'Italie (1860), il partagera son activité politique entre l'Italie et la Belgique. Arrivabene n'a pas rencontré Tocqueville lors de son passage à Paris en mai 1852, comme le montre le billet que lui écrit Tocqueville pour lui confier la lettre à Lamoricière (*OC*, t. VII, p. 327). Malgré des relations communes comme Senior, Stuart Mill ou Van de Weyer, Tocqueville et Arrivabene semblent s'être peu connus. Arrivabene ne mentionne dans ses *Mémoires* de rencontre avec Tocqueville qu'en 1854, lorsque ce dernier rend visite à Lamoricière à Bruxelles.

2. Le 10 mai, au Champ-de-Mars, a eu lieu la distribution des aigles (rétablies sur les drapeaux français et sur la croix de la Légion d'honneur par décret du 31 décembre 1851) à l'armée par Louis-Napoléon. La cérémonie s'inspirait de celle du 5 décembre 1804 et le bruit avait couru que l'Empire serait proclamé à cette occasion.

3. Les Franconi étaient une célèbre famille d'écuyers. Victor Franconi était alors directeur des Cirques d'été et d'hiver, et responsable du dressage des chevaux de Louis-Napoléon.

4. Le comte Paul Ange Henri Monier de La Sizeranne (1797-1878) était issu d'une ancienne famille de la Drôme anoblie en 1827. Élu conseiller général de Tain-l'Hermitage en 1836 puis à la Chambre des députés en 1837, où il avait siégé au centre gauche, il ne s'était pas présenté aux élections en 1848. Candidat officiel le 29 février 1852 au nouveau Corps législatif, il avait été élu député de la 2e circonscription de la Drôme. Il sera réélu en 1857, puis nommé sénateur en 1863. Après le 4 septembre 1870, il refusera toute candidature, tant au conseil général de la Drôme qu'au Sénat.

5. Belle-mère du général.

6. Bedeau était également en exil en Belgique. Il ne reviendra en France qu'en 1859, à l'occasion de l'amnistie générale, et consacrera la fin de sa vie, à Nantes, aux pratiques de la religion et aux œuvres d'assistance et de charité, avant de mourir en 1863 à l'âge de cinquante-neuf ans.

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Paris, ce 29 mai 1852

Je ne veux pas quitter Paris, non cher ami, sans vous donner une dernière fois de mes nouvelles. Une fois hors d'ici, je ne saurai comment vous écrire, si ce n'est par la poste, et par la poste on ne peut se rien dire.

Tous vos amis ont été charmés de votre lettre[1] et tous vos ennemis en ont été et en sont encore fort embarrassés. Vous y avez très noblement parlé de vous, très habilement des intérêts de l'armée compromis en votre personne. L'effet a été très grand. On m'assure que rien n'avait créé autant d'émotion parmi les officiers et que le contrecoup s'en fait assez sentir à l'Élysée pour qu'on hésite à rayer les quatre généraux *protestant* de l'armée[2]. On m'a même dit, mais je n'ose l'affirmer, que leur maintien avait été décidé positivement et que même on avait fait connaître ou on allait faire connaître cette décision au général Le Flo[3], lequel, dit-on toujours, aurait envoyé son refus de serment sous forme dubitative : si votre décret s'applique à nous autres généraux exilés, je refuse le serment mais j'ignore s'il s'applique à nous. À quoi on prétend qu'on aurait répondu que jamais on n'avait prétendu appliquer le décret aux généraux exilés et qu'on n'avait eu en vue que le général X ambassadeur à Madrid. Je vous donne ce bruit comme il m'est venu, c'est-à-dire sans certitude. Je suis porté, toutefois, à y croire. C'est l'intérêt du gouvernement d'agir ainsi ; car, comme je vous le disais, vos lettres, surtout la vôtre, ont produit un détestable effet *gouvernemental* dans la population et dans l'armée ; elles ont fait tressaillir le mort, je n'ose dire qu'elles lui ont rendu la vie. Il n'y a que le temps qui le puisse. En somme, le décret sur les biens de la maison d'Orléans, et le décret du serment[4] sont les deux plus grandes fautes qui aient encore été commises par ce gouvernement. Mais combien faut-il qu'il en commette pour se renverser ? Dieu seul le sait. Si l'appui ou l'adhésion même des classes éclairées lui était nécessaire pour vivre, assurément il n'en aurait pas pour longtemps ; car ces classes, au lieu de se rapprocher de lui avec la durée de son pouvoir, s'en écarteront de plus en plus ; à mesure que leur terreur du socialisme s'éloigne, le dégoût de ce régime les saisit. Mais ce ne sont pas les classes éclairées qui forment la base du triste édifice dans lequel nous vivons et en se retirant elles ne le font pas tomber, du moins sur-le-champ, car à la longue dans notre siècle et dans notre pays on ne peut gouverner au milieu du mépris de tous ceux qui pensent, parlent, écrivent et lisent. Le plus grand obstacle à la fondation du nouveau pouvoir sera *l'ennui de la France*. Sur le théâtre immense qu'occupe notre gouvernement dans le monde, il ne se trouve plus qu'un seul acteur haut d'une coudée, chargé seul de composer et de jouer toute la pièce et d'occuper le public que ne distrait plus aucun autre bruit que celui de la voix de cet unique personnage. C'est une rude tâche et je crois qu'il sentira lui-même qu'il n'y peut suffire et qu'il faut qu'il

détourne l'attention sur quelque autre objet que sa personne. Nous ne sommes plus assez jeunes pour nous amuser longtemps des carrousels ; il n'y a que la guerre ou l'industrie qui puissent nous désennuyer de notre gouvernement. La guerre, c'est la ruine. Et quant à l'industrie, qui à mon avis est sa seule planche de salut, il n'est pas sûr qu'il soit dans les facultés d'un gouvernement comme le nôtre d'en redonner la fièvre à la nation, ainsi qu'avait fait Louis-Philippe, de rejeter les Français dans cette course furieuse après le gain et les jouissances qu'il amène dont nous avons été les témoins d'abord et puis les victimes. Car si Juillet a vécu de cela, il en est mort aussi. Malgré tous les efforts que l'on fait pour réveiller et surexciter la spéculation, elle reste molle et craintive ; les gens d'affaires ont un certain faible pour ce gouvernement, mais cela ne les empêche pas d'en avoir peur ; ils le regardent comme un camarade aussi joueur qu'eux, aussi fripon, aussi disposé à faire des *coups* qu'eux-mêmes, et pourvu d'une force qu'ils envient pour faire ces coups plus impunément. Cela les arrête dans tout ce qui n'est pas l'affaire du moment à réaliser tout à l'heure. Un gouvernement secret, dont l'honnêteté est mise en doute, despote, et par conséquent capricieux, n'a jamais été une bonne condition pour la grande reprise des affaires. Nous allons voir si celui-ci fera exception à la règle. En tous cas, je persiste à dire que cette chance de durée est la seule que je lui connaisse. Si la nation continue à *vivoter* comme elle le fait aujourd'hui, au bout de quelque temps, l'ennui, l'impatience, la prendront sans aucun doute et la vue de ces symptômes poussera le Président à toutes sortes de folies, car il a cette espèce de grandeur aventurière qui lui fera toujours préférer d'éclater comme un pétard que de finir tristement comme une fusée.

Adieu, mon bon ami, donnez-moi de nouvelles. Je m'afflige de m'éloigner des lieux où je puis aisément les recevoir. Mais Freslon[5] qui reste ici s'arrangera pour qu'au besoin vos lettres m'arrivent. Mes hommages à votre aimable et courageuse femme. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A. DE T.

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

1. Dans une lettre publiée dans la presse, Lamoricière avait refusé en termes très vifs le serment réclamé par le nouveau gouvernement aux officiers qui

voulaient rester en activité.

2. Avaient également refusé le serment les généraux Changarnier et Bedeau, et le colonel Charras.

3. Adolphe Charles Emmanuel Le Flo (1804-1887), entré à Saint-Cyr en 1823, avait fait toute sa carrière militaire en Algérie de 1835 à 1848, année où il avait été promu général de brigade. Élu député du Finistère en 1848 et réélu en mai 1849, il siégeait à droite mais s'opposa à la politique de Louis-Napoléon Bonaparte ainsi qu'au coup d'État. Arrêté le 2 décembre, incarcéré à Vincennes, puis à Ham, il avait été expulsé de France le 9 janvier 1852. Exilé en Belgique, puis en Angleterre, il sera autorisé à rentrer en 1857. Nommé ministre de la Guerre après le 4 septembre 1870, réintégré dans l'armée comme général de division et membre de l'Assemblée nationale, il sera nommé ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg en 1871.

4. La Constitution du 14 janvier 1852 prévoyait dans son titre III, article 14 : « Les ministres, les membres du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État, les officiers de terre et de mer, les magistrats et les fonctionnaires publics prêtent le serment ainsi conçu : "Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au président". » Le 5 avril, Louis-Napoléon Bonaparte avait donné l'ordre à tous les hauts fonctionnaires de la magistrature, de l'administration et de l'armée de se rendre à l'Élysée pour prêter serment.

5. Hostile au Second Empire, Freslon avait repris sa profession d'avocat après le 2 Décembre et exerçait à Paris. Il prendra une place importante parmi les amitiés de Tocqueville et deviendra, grâce à sa vaste culture historique, un interlocuteur privilégié lors de la genèse de *L'Ancien Régime et la Révolution*. Il sera également son conseiller juridique.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 11 juin 1852

Mon cher ami,

J'ai vu chez Corcelle où je viens de passer un jour une lettre de vous annonçant votre arrivée à Paris pour le 10 juin. Je pense donc que vous êtes maintenant dans cette ville et je vous y écris pour vous exprimer le regret que j'éprouve de n'avoir pu vous y attendre. J'étais, je vous l'avoue, très pressé d'en sortir. La vie s'y dépense en conversations éternelles, presque toutes semblables ; ou du moins roulant sur le même sujet et, qui pis est, n'aboutissant et ne pouvant aboutir qu'à des mots. Car, pour une action quelconque, il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir qu'il n'y

en a aucune de possible en ce moment et que nous sommes comme ces voyageurs qui, parcourant un pays nouveau, sont obligés de s'arrêter sur le bord d'un fleuve en attendant que les eaux baissent, mais sans savoir quand elles baisseront. En ce moment, la France a en horreur toute politique et tout homme qui voudrait la forcer à en faire serait considéré par elle comme un ennemi. Vous trouverez, je crois, comme moi que le tableau général du pays est celui-ci : les classes inférieures acceptent le gouvernement sans enthousiasme mais avec plaisir ; les autres le supportent avec crainte et avec dégoût ; personne n'a la moindre idée d'un changement prochain, quoique personne ne croie encore à un établissement définitif. Tout ce qui a montré quelque valeur morale ou intellectuelle sous les derniers gouvernements est dans l'opposition ou dans la retraite. Ceci est à peu près ou même tout à fait sans exception ; à moins que vous n'en trouviez une dans notre ami Billault. Le seul bon côté de cette situation si humiliante et si triste, c'est l'absence du doute dans ce qu'il y a à faire. Il ne reste, évidemment, jusqu'à ce que des événements nouveaux ou des impressions nouvelles se produisent, qu'à vivre sur soi-même ou dans la compagnie de ses amis particuliers. Cela est surtout nécessaire pour des gens comme nous qui, conservant des idées et des goûts qui sont devenus de plus en plus nous-mêmes, mais que le reste de la nation a, pour le moment au moins, abandonnés, sont comme les Juifs du Moyen Âge qui avaient besoin de vivre entre eux pour retrouver une patrie. Tout ceci, mon cher Lanjuinais, aboutit naturellement à vous prier de nouveau de ne pas laisser passer l'été sans venir nous voir. Nous voici ici jusqu'au 1er octobre au moins. Vous nous avez promis de venir et nous comptons sur votre parole. Quant au moment, nous ne voulons pas vous gêner.

De tous nos amis, je crois que vous ne trouverez à Paris que Rivet. Je lui envie le plaisir de causer avec vous et d'apprendre de votre bouche si vos impressions et vos jugements sont semblables aux nôtres. Nous sommes blasés sur le spectacle que présente la France et n'avons plus la finesse de perception que cause la nouveauté du tableau.

Adieu, mon cher ami, écrivez-moi pour nous donner des nouvelles de votre arrivée et croyez à ma sincère affection.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU[1]

16 juin 1852

J'imagine que la situation d'esprit dans laquelle se trouvent des gens comme nous doit assez ressembler à ce qui arrivait aux Juifs du Moyen Âge, lorsqu'ils se sentaient étrangers partout, quelque part qu'ils allassent, sectateurs obstinés d'une religion à laquelle on ne croyait plus et espérant encore dans un Messie que personne autour d'eux n'attendait. Si nous leur ressemblons en ce point, il faut leur ressembler en un autre ; leur isolement sur la terre les rendait plus chers les uns aux autres ; ils se cherchaient d'un bout à l'autre du monde et se faisaient une sorte de patrie mobile qu'ils transportaient partout où ils se trouvaient plusieurs ensemble.

Original perdu. Fragment de lettre publié par A. Gigot, « M. de Tocqueville », *Le Correspondant*, 25 décembre 1860, p. 716.

1. D'après A. Gigot, qui la publie, cette lettre est adressée par Tocqueville « à l'un de ses amis resté comme lui fidèle aux convictions de sa jeunesse » (« M. de Tocqueville », *Le Correspondant*, 25 décembre 1860, p. 715). Peut-être s'agit-il d'un fragment d'une lettre aujourd'hui perdue à Corcelle, qui avait prêté sa correspondance à A. Gigot.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, 28 juin 1852

Mon cher ami, j'aurais voulu vous écrire plus tôt. Je suis puni de ma négligence par l'absence de toute nouvelle, dont je souffre beaucoup en ce moment. Maintenant qu'on se défie de la poste (je crois à tort, du moins dans les cas ordinaires), on traite les absents comme les morts, et le prétendu danger qu'il y a à leur communiquer ses pensées endort la conscience relativement à la mauvaise action qu'on commet très

certainement en ne leur écrivant pas. Du reste, cette tirade ne s'adresse pas à vous (à votre égard je suis dans mon tort) mais à Rivet, auquel je m'étais adressé il y a déjà longtemps pour avoir des nouvelles et qui ne m'a pas répondu. Il n'y a plus maintenant à Paris que vous et lui, qui puissiez m'apprendre un peu ce qui se passe, en admettant qu'il se passe quelque chose. Quand vous êtes muets l'un et l'autre, je suis séparé du monde. Ne me laissez pas, je vous prie, trop longtemps au fond de mon puits, sans m'instruire de ce qui est arrivé à la surface de la terre. Je vous demande, entre autres, des détails sur ce qui s'est passé au Conseil d'État à l'occasion des biens confisqués à la maison d'Orléans[1]. Il y a certainement eu une scène intérieure qui a dû percer bientôt dans le public. On doit savoir aujourd'hui, sans erreur, le nom de ceux qui ont voté dans un sens et le nom de ceux qui ont voté en sens contraire[2]. Cet événement étant décisif dans la vie des uns et des autres, et beaucoup d'entre eux m'étant connus, j'ai hâte de savoir à quoi m'en tenir sur leur conduite dans cette circonstance capitale.

Je suis arrivé ici depuis trois semaines ; j'ai vu assez de monde, et ne puis pourtant vous rendre aucun compte du pays. On ne dit rien et, en vérité, je crois qu'on ne pense guère. Le trait saillant me semble une espèce d'hébétement général à l'endroit de la politique, et je dirais volontiers de toutes choses, si ce n'est des petits intérêts journaliers.

Cet immense silence qui règne amène peut-être en d'autres pays le malaise de l'esprit. Il me semble qu'ici il facilite son sommeil. Quand la passion politique existe, l'absence de nouvelles et de polémique la contrarie et l'exalte ; il en est de celle-là comme de toutes les autres qui s'augmentent dans la solitude et le silence. Mais pour des gens qui n'ont pas d'autres désirs que celui du repos, quoi de plus commode que la cessation de tout bruit ? Leur assoupissement en devient plus profond. Je sais bien que nous ne sommes pas une nation de dormeurs ; mais d'où peut venir maintenant le son qui nous éveille ? Je fais moi-même comme tout le monde, je sommeille. Je me permets seulement de rêver ; encore est-ce au temps passé plutôt qu'au présent. Dans le présent, je ne m'intéresse qu'à mes amis. Les derniers événements ont achevé de me guérir du faible que je conservais encore pour le demeurant de l'humanité. C'est comme un second âge mûr qui s'est ajouté à celui que j'avais déjà : une misanthropie instantanée qui est venue par-dessus la misanthropie graduelle qu'amènent naturellement les années. Il faut cependant bien vivre avec ce genre humain, puisqu'il n'y a rien de mieux

que lui sur la terre, et qu'au fond il arrive souvent que celui qui en médit ne vaut pas mieux que lui.

Je demandais aussi à Rivet des nouvelles de nos amis d'au-delà de la frontière ; en avez-vous et quelles sont-elles ? Enfin je lui disais de nouveau qu'il me remplirait de joie s'il venait nous voir à un moment quelconque de cet été. Je vous dis la même chose, mon cher ami ; vous trouverez ici des hôtes qui seront heureux de vous recevoir dans une paisible solitude où l'on regarde les indifférents comme des ennemis naturels, mais où les gens qu'on estime et qu'on aime sont doublement bien accueillis ; où l'on fait ce que l'on veut sans gêner personne ni être gêné par personne ; où l'on trouve enfin la liberté qu'on exile du reste de la France. Venez donc quand vous voudrez, et soyez sûr de nous faire plaisir.

Ma femme veut que je la rappelle à votre souvenir, et moi je vous prie de croire à tous mes sentiments de vive et sincère affection.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 284-286.

1. À la suite du décret du 22 janvier confisquant les biens de la famille d'Orléans, une consultation avait été rédigée, à la demande des princes d'Orléans, par Berryer, Paillet, Dufaure, Odilon Barrot et Vatimesnil, et l'affaire avait été portée devant le tribunal civil de la Seine le 23 avril. Paillet et Berryer étaient chargés de porter la parole au nom des Orléans. Le tribunal établit la compétence de la juridiction civile, retint la cause et condamna le préfet de la Seine, représentant le gouvernement, aux dépens de l'incident. Mais celui-ci prit un arrêté de conflit et l'affaire fut portée devant le Conseil d'État jugeant comme tribunal des conflits.

2. L'audience publique du Conseil d'État s'était tenue le 15 juin et l'arrêt favorable au pouvoir avait été publié le 18 juin. Émile Reverchon, maître des requêtes, désigné comme commissaire du gouvernement, avait été convoqué, à quelques jours de l'audience, par le vice-président du Conseil d'État, Jules Baroche, à qui il aurait confié sa volonté de conclure à l'annulation de l'arrêté de conflit, ce qui signifiait le renvoi de l'affaire devant le juge civil. Sommé de conclure dans le sens du pouvoir ou bien de transmettre le dossier à un autre commissaire, il avait refusé et avait été dessaisi au profit du commissaire du gouvernement, Edmond Maigne, qui conclut que le décret du 22 janvier ne pouvait qu'être requalifié d'acte de gouvernement. L'arrêt retenant l'acte de gouvernement fut rendu à une courte majorité de neuf voix, dont celle du vice-président Baroche. Face à ce désaveu implicite, les sanctions vont tomber : le rapporteur Léon Cornudet et Reverchon sont révoqués le 30 juillet ; le président de la section Charles Maillard est invité à démissionner. Les circonstances de ce jugement sont connues par le récit qu'en fera Reverchon lui-même dans un opuscule publié en 1871, *Les Décrets du 22 janvier 1852*. Voir H. de Gaudemar,

D. Mangoin, *Les Grandes Conclusions de la jurisprudence administrative*, t. I, *1831-1840*, LGDJ, 2015.

## À ODILON BARROT

Tocqueville, 3 juillet 1852

J'ai bien regretté, mon cher ami, de quitter Paris sans pouvoir aller vous serrer la main et prendre congé de madame Barrot. J'ai essayé en vain de vous trouver rue de la Ferme, et le temps m'a manqué pour pousser jusqu'à Bougival. Je sentais cependant très vivement le besoin de vous dire adieu, de même que j'éprouve aujourd'hui celui de rester en communication avec vous. Avec nos opinions et nos goûts, qu'avons-nous de mieux à faire que de vivre entre nous ? Ne sommes-nous pas des étrangers en France, et, pour retrouver quelques-uns des charmes de la patrie, avons-nous d'autres ressources que de nous communiquer souvent nos sentiments et nos pensées ? Nous ne pourrons nous passer les uns des autres que quand notre pays nous sera rendu : cela arrivera un jour, mais quand ? Je l'ignore. Indépendamment de cette raison générale, et qui n'est que trop durable, qui me porte à vous écrire, j'ai de plus, en ce moment, un motif particulier de vouloir le faire. Voilà, contre toute attente, les conseils généraux électifs, et l'élection cantonale par le vote universel conservée[1]. C'est à vrai dire la seule liberté réelle qui reste ; car, d'une part, l'administration ne pourra jamais dominer une élection de cette espèce comme l'élection politique, et, de l'autre, des corps ainsi élus auront toujours la haute main sur les autorités locales. Que devons-nous faire en présence d'une telle situation si on nous offre une candidature ? Quant à la masse des hommes indépendants, je n'hésite pas à dire que je les verrais avec peine abandonner des fonctions de cette espèce. Mais ne sommes-nous pas dans une situation trop particulière pour faire nous-même ce que nous désirons voir faire à d'autres ? Je suis porté à le croire. Toutefois, je n'ai voulu prendre aucun parti sans vous écrire et sans vous demander ce que vous pensez et ce que vous comptez faire. Je vous prierais de ne pas trop tarder à me répondre, car d'un moment à l'autre le gouvernement peut faire procéder aux élections dont je parle.

J'ai vu très peu de monde depuis mon arrivée dans ce pays. Ce qui me

frappe le plus, comme le trait le plus saillant du moment, c'est moins l'approbation de la politique actuelle que l'absence de toute idée et de toute impression politique quelconque. C'est une suspension à peu près complète de la vie collective et nationale. Chacun est retiré et comme enfoui dans ses affaires privées, n'en sort point de lui-même, et trouve mauvais qu'on veuille l'en faire sortir. Ce serait un spectacle triste à mourir, si l'on ne pouvait se faire au-dedans de soi-même un asile qui permît de laisser rarement échapper sa pensée au-dehors. Je tâche d'agir ainsi, et j'y réussis assez bien jusqu'ici, mais non pas assez cependant pour n'être pas saisi de temps à autre par une grande mélancolie. Adieu.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 286-288.

1. Les élections cantonales devaient avoir lieu les 31 juillet et 1er août. Le 29 avril précédent, Tocqueville avait démissionné du conseil général. Dans une lettre du 30 avril à un correspondant local, il écrivait : « Il m'a paru inutile de garder plus longtemps des fonctions que la loi va faire cesser. Si contre mon attente, les conseils restaient électifs et que le canton de Montebourg pensât encore à moi pour le représenter, je n'ai pas besoin de vous dire que j'accepterais de nouveau avec reconnaissance » (*OC*, t. X, p. 564).

## À JULES DUFAURE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 4 juillet 1852

Il me semble, mon cher ami, que nous sommes morts tous les deux, tant nous sommes muets. Votre silence vient, je pense, de ce que du fond d'une province où vous ne voyez presque personne et n'entendez aucun bruit du monde extérieur, vous ne vous trouvez rien à dire. Je suis dans une situation toute semblable. Cependant, je veux vous écrire, ne fût-ce que pour vous dire que je pense toujours à vous avec une tendre amitié et que je m'honorerai toujours des choses que nous avons fait[es] ensemble dans la vie politique. Vous savez cela. Mais ce sont des choses qui, pour être connues, ne sont pas désagréables à entendre.

Je suis arrivé ici il y a déjà près d'un mois et quoique j'y aie vu le même monde qu'à l'ordinaire, je ne sais guère plus que vous, qui êtes à deux cents lieues, ce qui se passe au fond des cœurs. Je commence à croire qu'il ne s'y passe rien du tout, et que la vie politique et même toute vie intellectuelle y est pour le moment suspendue. Ce sont des esprits qui me paraissent se reposer dans le néant et qui s'y trouvent assez bien. Quant aux paysans, non seulement ils ne souffrent pas de la honte du gouvernement actuel, mais ils ne me semblent la sentir nullement. Ils ont l'illusion que ce sont eux qui ont fait ce gouvernement et qu'il ne marche qu'avec leur libre concours. On ne saurait imaginer de baudets portant plus fièrement la selle et le mors.

Ceux d'entre nous qui ne savent pas vivre seuls et tirer bon parti d'eux-mêmes sont bien à plaindre. Car, pour des *outlaws* comme nous, chercher la distraction et surtout son plaisir hors de chez soi est bien inutile. Je n'ai pas heureusement cette tentation et grâce au grand travail dont je vous ai confié le dessein et auquel je me suis mis avec une grande ardeur[1], je passe, au milieu de ma solitude, des jours très heureux. Je n'aurais presque rien à y désirer si, de temps à autre, j'y étais visité par des amis avec qui je pusse parler à cœur ouvert et me décharger en le partageant du poids des tristes pensées qui arrivent souvent, quoi que je fasse. Rivet, Vivien, Lanjuinais, Freslon, Beaumont et Corcelle m'ont promis de venir avant la fin de l'automne. Ils espèrent pouvoir le faire en septembre prochain. Combien vous me feriez plaisir, mon cher ami, si vous vouliez les imiter ! Quels bons jours nous passerions ici ensemble ! Comme nous nous retremperions dans ce commerce d'amitié ! Est-ce que le cœur ne vous en dit pas ? Écrivez-moi que vous acceptez, je vous prie, et, en tout cas, écrivez-moi pour me donner de vos nouvelles, de celles de Madame Dufaure et de celles de vos enfants. Ma femme veut que je la rappelle particulièrement au souvenir de votre ménage, et moi je vous prie de compter toujours sur mes sentiments de vive amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives Dufaure. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 189-190.

1. Le projet de livre sur le Premier Empire.

## À AUGUSTE VIVIEN

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

[été 1852 ?]

Mon cher ami, celle-ci est pour vous rappeler, au cas où vous l'auriez oublié, que vous nous avez fait espérer de venir nous voir ici cet été ; Rivet et Freslon m'ont donné la même espérance et je les prie l'un et l'autre de la réaliser. Nous vivons dans un temps où ceux qui pensent comme nous pensons ne sont pas si nombreux qu'ils doivent négliger les occasions qui se rencontrent de se réunir. Qu'est-ce qui pourrait nous consoler de ce qui se passe, si ce n'est le commerce des amis qui le voient du même œil que nous ? Nous vous attendons donc à une époque quelconque, pourvu que ce ne soit pas plus tard qu'octobre ; je dis le 1er octobre. Nous quitterons nous-mêmes ce lieu-ci vers ce temps-là. Pour venir ici il y a deux voies très faciles : celle de mer. Tous les dimanches il part du Havre un bateau à vapeur qui en 7 ou 8 heures se rend à Cherbourg. De Cherbourg il y a des diligences ou des cabriolets qui en deux heures vous mettent à ma porte. Si vous descendez à Cherbourg à l'hôtel de l'Europe, vous trouverez-là pour hôteliers de braves gens qui sont nos amis et qui vous fourniront avec empressement et renseignements et voiture. Vous connaissez les moyens de transport par terre. La diligence et la malle-poste partent tous les soirs de Paris et le lendemain vers deux heures arrivent à Valognes où je vous conseillerais de vous arrêter hôtel du Louvre. Vous trouveriez encore là de nos amis qui vous fourniraient une petite voiture pour venir, le même jour, dîner chez nous. Vous voilà renseigné. Il ne s'agit plus que de mettre à profit ces lumières. Vous le ferez, j'espère, et en agissant ainsi vous causerez à ma femme et à moi un grand plaisir.

J'ai éprouvé une véritable joie en apprenant que les longs et éminents services que vous avez rendus pendant plus de 20 ans au public ne demeuraient pas absolument stériles pour votre aisance. Vous auriez fait la fortune que vous auriez voulue dans le barreau, c'est bien le moins qu'après avoir sacrifié cette fortune à l'État vous touchiez de lui une petite indemnité[1]. Jamais argent ne fut mieux et plus honorablement gagné.

Je ne vous écris rien sur la politique. Qu'en dirais-je ? J'aime mieux, d'ailleurs, en causer qu'en écrire ; car on assure que les traditions

impériales se suivent principalement en matière de police. Il n'y a qu'en fait de gloire qu'on s'en écarte.

Adieu. Nos souvenirs à Madame Vivien et à vous mille amitiés

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Vivien avait démissionné du Conseil d'État après le 2 décembre 1851. Il y avait été nommé pour la première fois en 1831.

## À NAPOLÉON DARU

Tocqueville ce 26 juillet 1852

J'ai reçu avec grand plaisir votre lettre, cher voisin[1]. Croyez que nous avons très bien fait l'un et l'autre[2]. L'abstention n'engage pas l'avenir. Le serment prêté si près du 2 Décembre et quand tant d'hommes respectables de toutes les opinions qui sont tombés comme nous ce jour-là le refusent ou s'arrangent du moins pour n'avoir pas à le prêter, nous eût diminués sans avantage de nature à contrebalancer un si grand mal. Je n'ai, pour mon compte, aucun doute sur ce qu'il y a, tout à la fois, d'honorable et en même temps de sage dans notre manière d'agir. Le sous-préfet devait, du reste, déjà connaître ma résolution quand vous l'avez vu. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'à ma joie d'avoir bien fait se joint celle d'avoir fait comme vous. Rien ne me paraîtra jamais plus désirable que notre union dans une conduite commune. Indépendamment de l'intérêt que nous y avons, j'en sens le goût, car j'ai autant d'estime pour vos talents qui sont hors ligne que pour votre caractère et votre manière d'agir [qui] depuis le coup d'État est un modèle de fermeté et de modération. Elle vous a singulièrement honoré auprès de tous ceux qui étaient capables de la comprendre et de l'apprécier.

Pardonnez-moi de ne pas aller vous rendre immédiatement votre visite. Vous avez vu comme ma maison était pleine d'ouvriers. Faites-moi

dire, je vous prie, quand vous serez à Tamerville, afin que j'aille présenter mes hommages à Madame Daru[3] et vous serrer de nouveau la main.

J'ai reçu de Paris les mêmes nouvelles que vous. Elles me paraissent vraies.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Daru.

1. Daru habitait le château de Chiffrevast à Tamerville, canton de Valognes.

2. Tocqueville avait renoncé à se porter candidat pour les élections cantonales. Dans une lettre du 19 juillet à Zacharie Gallemand, un de ses correspondants à Valognes, il s'en explique : « Je rentre dans la vie privée par un sentiment de respect pour moi-même qu'il me semble que tous les hommes délicats doivent comprendre. Je crois que quand un homme a joué un rôle dans un système de gouvernement, qu'il a préconisé hautement certaines institutions, il lui sied mal de rester aux affaires ou d'y rentrer immédiatement quand le système de gouvernement est différent et les institutions entièrement changées. Ce qu'il a de mieux à faire alors, c'est de se mettre au moins quelque temps à l'écart, et de vivre non dans l'opposition, mais dans la retraite. C'est ce que j'ai fait. Je respecte la volonté de la France, je l'ai servie activement et autant que mes facultés me l'ont permis pendant 13 ans. Je crois que j'ai acquis le droit de vivre un peu pour moi-même » (*OC*, t. X, p. 565).

3. Charlotte Camille Lebrun de Plaisance (1820-1895), fille d'Auguste Charles Lebrun, baron de Plaisance et petite-fille du consul Lebrun, qui avait acheté le château de Chiffrevast.

## À CHARLES STÖFFELS

Tocqueville, par St-Pierre-Église,

ce 30 juillet 1852]

Une lettre de votre neveu, mon cher Charles, m'avait déjà appris avant la vôtre, la mort de mon cher Eugène. Quoique je fusse bien préparé et depuis longtemps à cet événement, il n'a pas moins produit sur moi et sur ma femme une impression très douloureuse. Je perds en lui un des

meilleurs amis, peut-être le plus sûr, que j'eusse dans ce monde et, à l'âge où j'arrive, ces pertes ne se réparent plus. Votre frère était, de plus, à mes yeux, un homme très rare. Notre longue intimité m'avait fait découvrir en lui une délicatesse de sentiments et une véritable grandeur d'âme que je n'ai guère retrouvées ailleurs au même degré. Ce sont là de grandes qualités que la raison n'enseigne pas et que la religion elle-même ne donne pas toujours.

Je me demande avec inquiétude ce que vont devenir ses enfants[1] ? Les deux garçons sont à l'époque la plus critique de la vie, où l'éducation se complète. Je ne puis croire que la ville de Metz, que leur père a servie pendant 28 ans[2], ne se croie pas obligée à donner un secours, et, en tous cas, je suis sûr que les parents de ces jeunes gens feraient ce qui serait nécessaire, au besoin, pour arriver au complément de leurs études et à leur entrée dans une carrière[3].

Vous me demandez ce que je deviens, mon cher Charles ; j'ai repris toute la manière de vivre que j'avais, il y a treize ans, avant d'entrer dans la vie publique, sauf que l'objet de mon étude est différent et mon esprit bien plus calme qu'alors. Qui me verrait aujourd'hui aurait peine à croire que je suis le même homme qui a été mêlé à tant de luttes et secoué par tant d'orages. J'ai eu le bonheur de prévoir de très loin que les folies de 1848 nous amèneraient un gouvernement que les principes de toute ma vie ne me permettraient pas de servir. J'ai eu le temps de préparer mon esprit à comprendre cet événement et mon âme à le soutenir. Je savais donc parfaitement à l'avance que je rentrerais dans une condition privée et j'avais réuni les matériaux de l'ouvrage que j'avais destiné à m'en occuper [*sic*]. Quinze jours après le 2 Décembre je me suis mis à l'œuvre et, sauf les moments où je m'attriste en voyant le spectacle ridicule que nous donnons au monde, je suis sûr que je n'ai jamais été aussi heureux. Ma santé jusqu'à présent se trouve bien de cette solitude occupée. À la fin d'octobre, nous reviendrons nous établir à Paris, le climat de ce pays étant un peu trop humide après cette époque. C'est là que j'espère vous voir si, comme vous le dites, vous venez passer un certain temps de l'hiver à Paris. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce sera un véritable plaisir pour moi de vous serrer la main. Nous serons charmés également de faire connaissance avec Madame Charles[4] dont votre pauvre frère nous a fait si souvent l'éloge. Veuillez le lui dire de notre part et croire à ma bien sincère amitié.

A. TOCQUEVILLE

P.S. Mon père demeure à Clairoix, près Compiègne. Mon frère Édouard à Baugy, également près Compiègne (Oise) Hippolyte à Nacqueville, par Beaumont-Hague (Manche).

*Monsieur Charles Stöffels*
*à Varsberg*
*Boulay (Moselle)*

Lettre inédite. Communiquée par Simone d'Hautefort.

1. De son mariage avec Uranie-Rosalie Demeaux (1808-1893), Eugène avait eu trois enfants : Gabrielle, née en 1830, Paul, né en 1833, et Alexis, né en 1836, dont Tocqueville était le parrain.

2. Eugène Stöffels était receveur municipal.

3. Eugène Stöffels était mort sans avoir acquis de droits à la retraite et laissait peu de fortune (voir lettre de Tocqueville à Kergorlay du 22 juillet 1852, *OC*, t. XIII, 2, p. 243).

4. Après la mort de sa première femme, Marie Émilie de Carrey d'Asnières (1818-1836), qu'il avait épousée en 1835, Charles s'était remarié avec Catherine (Kathinka) Weckbecker de Heddesdorf, née à Munstermaifeld (Prusse).

## À ABEL-FRANÇOIS VILLEMAIN

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
31 août 1852

Je n'ai reçu que hier, très cher confrère, un exemplaire du discours que vous avez prononcé à la séance publique de l'Académie[1]. L'unique journal auquel je permette de venir troubler la tranquillité de ma solitude était resté presque muet dans la seule circonstance où il m'eût été agréable de l'entendre. Il m'a fallu écrire à M. Pingard pour avoir communication de la séance. Le compte-rendu nous est arrivé hier seulement, comme je vous l'ai dit ; nous vous avons lu tout haut dans le salon dès le soir et si vous ne m'aviez ôté le droit de vous louer, je vous dirais que vous avez charmé l'auditoire, et que pour ne vous comparer

qu'à vous-même, ce qui est, en ces matières, le seul point de comparaison qu'on puisse prendre, on a trouvé que même dans ce genre où vous donnez des modèles, vous ne vous étiez jamais montré plus ingénieux, plus maître de la langue, plus spirituel et plus fin. Nous avons admiré le morceau où vous faites intervenir Ducis, et, comme nous sommes de mauvais citoyens, nous avons été de l'avis de celui-ci et du vôtre[2]. Mais j'oublie que je ne dois point vous louer, même à bon droit, et que le seul but de cette lettre est de vous remercier et de vous dire combien j'ai été touché du souvenir que votre amitié m'a consacré dans ce beau discours. Une appréciation solennelle faite par vous d'un livre est un décret qu'on ne rapporte point et qui classe un auteur dans la République des lettres. Je suis très fier du rang que vous m'y donnez, et crois que je le mérite puisque c'est vous qui le dites.

Mais, cher confrère, quelle lourde obligation vous m'imposez en disant tant de bien de moi ! Comment justifier par de nouveaux titres vos éloges[3] ? Je m'y appliquerai, pourtant, de mon mieux et ai déjà commencé à le faire depuis trois mois que j'habite au sein de cette profonde retraite. Nous menons ici une vie que vous approuveriez. Ampère s'occupe de son côté, moi du mien. Nous travaillons beaucoup ; nous nous promenons beaucoup. La soirée se passe à causer et à lire en commun. De temps en temps, nous nous communiquons ce que nous venons d'écrire. Mme de Tocq[ueville] est toute l'assemblée, auditoire restreint mais de bon goût et de bon conseil. Nous tâchons d'oublier que nous sommes en France : nous nous calfeutrons contre la politique ; mais parfois elle pénètre malgré nous, comme ces mauvaises odeurs que le vent apporte de loin. Nous parlons volontiers des hommes dont on peut, tout à la fois, admirer le talent et honorer le caractère, et, comme ceux-là ne sont pas fort nombreux, leur nom revient souvent dans notre mémoire et dans nos entretiens. Vous seriez, je vous assure, satisfait si vous entendiez ce qu'on dit de vous dans ce petit coin reculé du monde où chacun a quelque raison particulière de vous apprécier, jusqu'à Mme de T[ocqueville], qui n'a pas oublié vos démarches du mois de décembre et me charge de vous le dire[4]. Enfin cher confrère, rien ne gâte cette bonne vie, sinon l'approche de l'hiver, et l'idée qu'elle va finir.

Agréez de nouveau mes remerciements et croyez à tous mes sentiments de sincère affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Il s'agit du rapport annuel sur les concours de l'Académie française pour l'année 1852, prononcé par Villemain le 19 août.

2. Le sujet du prix d'éloquence de 1852 était l'éloge de Bernardin de Saint-Pierre. Villemain rappelle à cette occasion un souvenir de novembre 1807 : évoquant d'abord Bernardin de Saint-Pierre, chargé du discours de réception de trois nouveaux académiciens, qui retrace dans un mouvement d'éloquence « les derniers prodiges du conquérant », Villemain poursuit : « Seulement, auprès de sa belle physionomie, qui paraissait toute radieuse de l'ardeur et de l'effet de ses paroles, on pouvait contempler, en s'instruisant, une autre physionomie de vieillard, bien plus majestueux, éclatante comme celle d'un grand poète, sévère comme celle d'un juge incorruptible, dont un triste et incrédule sourire effleurait les lèvres, au moment où l'orateur proclamait le monarque tant de fois victorieux *un héros philosophique, organisé pour l'empire*. Ce témoin, c'était Ducis ; son regard, son immuable aspect, c'était, je le crois, le jugement de l'histoire et de l'avenir » (*Choix d'études sur la littérature contemporaine ; précédé des Rapports annuels sur les concours de l'Académie française, 1846-1856*, 1858, p. 120-121). Jean-François Ducis (1733-1816), poète, auteur tragique, surtout connu pour avoir adapté Shakespeare en France sans connaître l'anglais, avait été nommé au fauteuil de Voltaire en 1778. Habitué du salon Necker, il était favorable aux idées de la Révolution. Il avait refusé en 1803 un poste de sénateur et était resté à l'écart des honneurs. C'est sans doute cette attitude qu'évoque Villemain. Ce propos, dans la bouche d'un libéral, n'est pas innocent et c'est bien ainsi que l'entend Tocqueville.

3. Dans la partie de son rapport consacrée aux lauréats du prix Montyon, Villemain rapproche le livre de M. de Bonnechose, *Les Quatre Conquêtes de l'Angleterre*, de celui de Tocqueville : « Ainsi comprise, l'histoire […] tient le milieu entre le sens moral et la science politique, entre ce qu'il y a de plus nécessaire à l'homme et ce qui fait la vie et la grandeur des États. […] c'est à un ouvrage de cet ordre que s'est appliqué le *Prix* le plus éclatant qu'ait jamais décerné l'Académie […] elle a consacré solennellement et signalé à l'attention de l'Europe, il y a six ans, un des livres les plus éminents et les plus durables de notre siècle, l'*Histoire de la démocratie américaine*, par M. Alexis de Tocqueville, ouvrage que les Américains nous envient, et dont les maximes élevées et les sages prévoyances ont paru chaque jour plus instructives et mieux vérifiées » (*ibid.*, p. 101-102).

4. Informé de l'arrestation de plusieurs académiciens membres de l'Assemblée législative à la suite du coup d'État, Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie, en l'absence du bureau et comme délégué ordinaire de l'Académie, s'était présenté chez eux pour porter à leurs familles « l'expression des vœux et de la sympathie de leurs confrères ». Il était ainsi allé chez Rémusat, Thiers, Molé, Dupin, et avait été reçu par Mme de Tocqueville et Mme Vitet. Cette démarche de Villemain avait été ensuite approuvée par les académiciens lors de la séance du 4 décembre 1851.

Tocqueville, 7 septembre 1852

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres. Je ne saurais trop vous remercier de l'exactitude que vous mettez dans votre correspondance. Vos lettres m'auraient pleinement satisfait, si elles ne passaient l'une et l'autre sous le silence le sujet qui m'intéresse le plus : vous nous parlez de tout, excepté de nous venir voir ; vous nous aviez fait espérer, pourtant, ainsi que Rivet, que septembre ne se passerait pas sans qu'on vous voie tous deux. Avez-vous renoncé à ce bon projet ? Répondez à cela, je vous prie, en m'assurant du contraire ; et faites de ma part la même interrogation à Rivet. Sachez l'un et l'autre que Beaumont et Corcelle se sont annoncés pour le 15. Jugez quelle occasion de se réunir vous laisseriez échapper si vous ne veniez point ! Et que la perspective de longues promenades et de plus longs entretiens vous attire ! Vous êtes bien bon, mon cher ami, de me dire que mes questions vous ont ouvert des vues lumineuses ; quant à moi, elles m'ont jeté dans un labyrinthe obscur de petits faits difficiles à établir. Elles m'ont fait faire un long voyage dans une contrée semblable à l'enfer de Virgile où l'on entrevoit les choses sans pouvoir les toucher et où l'on peut dire comme Scarron dans sa parodie de l'*Énéide* :

Là, je vis l'ombre d'un cocher
Qui tenant l'ombre d'une brosse
En frottait l'ombre d'un carrosse[1].

Toutes ces ombres réunies ne valent pas un seul être bien tangible. J'ai cependant découvert, quant à l'objet de la première question (celle de savoir quelle était la division du sol et l'état de la propriété foncière en 1789) un document excellent. On le trouve dans les états de section que l'Assemblée constituante ordonna de faire, en 1790 (loi du 1er décembre) afin de servir de base à l'impôt foncier qu'elle créait[2]. Ces états ont dû être et ont été faits dans toutes les communes du royaume. Beaucoup sont perdus par suite de l'incurie des maires de campagne ; mais plusieurs se retrouvent et je m'en suis déjà fait remettre plusieurs. Rien n'est plus curieux. On trouve là tout le sous-sol du champ que nous labourons depuis 60 ans. Car rien encore ou presque rien n'est changé. Quelques biens d'églises sont déjà vendus[3] ; mais ceux de l'émigration existent presque tous encore, bien qu'un grand nombre soit déjà sous le séquestre.

Ce que je vois me permet de reconstruire en quelque sorte les paroisses ; mais pour qu'un pareil travail signifie quelque chose, il faut qu'il se fasse sur un grand nombre de points différents du pays et c'est ce que je parviendrai, j'espère, à exécuter. Quant aux charges qui pesaient à cette époque sur la propriété foncière, elles sont de deux natures : les unes dérivaient de ce qui restait du régime féodal ; les autres, des dettes. Pour celles-ci, je tiens, quant à présent, la question pour insoluble. Ce que vous me dites des dettes des émigrés présente un très grand intérêt ; mais c'est un intérêt d'une autre nature que celui qui me préoccupe. Ce que je veux connaître, ce ne sont pas les dettes de la classe vaincue, mais celles de la classe victorieuse, de la bourgeoisie des campagnes, du paysan, de la petite propriété foncière, ce que nous révélerait aujourd'hui le bureau des hypothèques d'un canton rural. J'ai beau me creuser la tête, je ne trouve aucune source où je pusse puiser des renseignements de quelque valeur sur ce point-là.

Pour ce qui regarde les charges que la féodalité faisait peser sur les Français et en particulier sur la classe agricole en 1789, j'arriverai, je pense, avec beaucoup de perte de temps et une indigestion intellectuelle de documents très pesants et peu substantiels à me faire une idée fort claire et assez exacte de la nature de ces charges et de leur poids, là où on les supportait encore. Mais quant à savoir où elles étaient supportées et par conséquent à acquérir une notion vraie sur l'effet général qu'elles pouvaient produire, il faut y renoncer. Car elles varient plus encore suivant les lieux qu'elles ne varient entre elles. Vous ririez si vous voyiez un homme qui a tant écrit sur la démocratie, entouré de feudistes et plié sur de vieux terriers ou autres registres poudreux, qui contiennent l'énumération de tous les droits de certaines seigneuries et la note de ce qu'ils produisaient encore d'argent dans la seconde moitié du 18e siècle. L'ennui que cette étude me cause, se joignant à toutes les raisons que j'avais déjà de ne pas aimer l'Ancien Régime, achève de faire de moi un véritable révolutionnaire ; quoique ma manière d'être révolutionnaire n'ait pas été précisément celle qu'ont mise en usage ceux qui ont détruit la grande masure de notre ancienne société.

Dans notre conseil général où la majorité a voté je ne sais quoi qui peut s'interpréter pour le vœu de l'Empire, l'émission formelle de ce vœu, proposée par M. Le Verrier[4] a été cependant repoussée et un amendement favorable au maintien d'un pouvoir temporaire et électif a eu 15 voix. Voilà la seule nouvelle que j'ai à vous donner de ce pays-ci. Je

ne sais plus les nouvelles générales de la France qu'en lisant vos lettres, ou par ouï-dire ; car j'ai cessé absolument de lire les journaux. J'avais remarqué que cette lecture me donnait toujours une petite maladie mentale dont il fallait me guérir avant de pouvoir me mettre au travail. C'était comme une promenade dans les marais après laquelle on rentre chez soi avec un accès de fièvre. J'ai trouvé que le plaisir de la promenade ne valait pas l'ennui du mal qui suivait. J'ai supprimé l'un et l'autre. Malheureusement il est plus facile de se priver de la lecture des journaux que d'oublier entièrement ce dont ils parlent et moins encore ce dont ils n'osent pas parler.

Lettre inédite. Copie de Gustave de Beaumont. Archives Tocqueville.

1. L'origine de la citation n'est pas dans *Virgile travesti* mais dans *Murs de Troyes* (Paris, 1653), parodie burlesque de l'*Énéide* par Beaurin, Charles et Claude Perrault.

2. La contribution foncière, frappant le revenu de la terre, fut instituée par le décret du 23 novembre-1er décembre 1790. En l'absence d'un cadastre national, les autorités locales devaient fixer l'assiette de la contribution en dressant la liste par sections des biens imposables. Les registres devaient présenter une matrice où figuraient les noms de chaque propriétaire avec un récapitulatif de leurs propriétés et leur évaluation fiscale (loi des 16-23 septembre 1791).

3. Les biens du clergé furent mis à disposition de la nation par l'Assemblée constituante le 2 novembre 1790.

4. Urbain Jean Joseph Le Verrier (1811-1877), polytechnicien, s'était spécialisé en astronomie. Membre de l'Académie des sciences en 1846, il était devenu célèbre pour la découverte de la planète Neptune. Une chaire de mécanique céleste est créée pour lui en 1846 à la faculté des sciences de Paris. En 1854, il sera nommé directeur de l'Observatoire de Paris. Élu député de la Manche en 1849, il se rallie au prince-président, qui le fait sénateur et inspecteur général de l'enseignement supérieur pour les sciences à partir de janvier 1852. La même année, il est élu conseiller général du canton de Saint-Malo-de-la-Lande. Il restera élu de ce canton jusqu'en 1870.

## À NAPOLÉON DARU

Ce 17 septembre 1852

Mille remerciements, cher voisin, de votre intéressante et instructive lettre. Il n'y manque qu'une chose, c'est l'annonce de la guérison de votre pied. Nous sommes très intéressés ici à savoir à quoi nous en tenir sur ce point, car nous désirons vivement que vous puissiez venir, avec Madame Daru, déjeuner chez nous *mercredi prochain 22*. M. de Beaumont est avec nous. Nous attendons M. de Corcelle. Voilà deux hommes qui seraient heureux de vous rencontrer et qui vous sauraient très bon gré de leur en fournir l'occasion. J'espère que vous pourrez, et que Madame Daru de son côté, n'aura point d'empêchements. Vous nous ferez, l'un et l'autre, grand plaisir en acceptant cette invitation. J'aurais été vous la faire de vive voix et vous voir si ces messieurs devaient rester plus longtemps chez nous et si nous n'étions nous-mêmes sur le point de retourner dans les environs de Paris.

À bientôt, j'espère, et en attendant, mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Nous déjeunons d'ordinaire à 10 h 1/2. Veuillez, je vous prie, me mander si vous pouvez venir.

Lettre inédite. Archives nationales. Papiers Daru.

## À VICTOR LANJUINAIS

Ce samedi matin
octobre 1852[1]

Mon cher ami,

Mon frère n'a pas reçu le petit livre dont vous me parlez[2]. C'est *sûr*. Voici un numéro du *Times* que je vous prie de me rapporter ce soir. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

*à Monsieur*
*Monsieur Lanjuinais*
*28 rue Godot*
*Paris*

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. D'une autre main que celle de Tocqueville.

2. Il pourrait s'agir du livre *De l'organisation des sociétés de prévoyance ou de secours mutuel et des bases scientifiques sur lesquelles elles doivent être établies*, publié chez Guillaumin en 1852 par Gustave Hubbard, sous la direction du Comité pour la propagation des comités de prévoyance dont Lanjuinais était président. Lanjuinais avait contribué à cet ouvrage et écrivait à Tocqueville le 22 août qu'il s'occupait de la diffusion de ce livre.

## À JULES DUFAURE

Mardi
[octobre] 1852[1]

Quoique je ne sois pas encore un grand *écrivain*, je veux vous dire, moi-même, mon cher ami, combien j'ai été désolé en apprenant que vous étiez encore venu et que j'avais été privé du plaisir de vous voir. Le guignon a voulu qu'au moment où vous vous êtes présenté, mon domestique défendait, d'après mes ordres, ma porte contre un M. de St Céran[2], ami et parent de Lamoricière, qui voulait absolument la forcer. Le domestique n'a pas osé vous laisser passer, craignant de ne pouvoir plus arrêter l'autre, qui est, comme vous le savez peut-être, un des plus grands importuns du monde. Tant il y a que je ne vous ai pas vu, ce dont je me désole. Mais j'espère qu'un de ces jours vous céderez encore à la charitable pensée de venir me faire visite. Il me tarde de vous serrer la main. C'est surtout l'après-midi que vous êtes sûr de me trouver.

Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. La date de 1852 est portée en haut au crayon de la main de Beaumont. Tocqueville est à Paris de janvier à la fin de mai 1852 et d'octobre à

décembre 1852. L'allusion à sa santé permet de dater ce billet de son séjour à Paris, à partir d'octobre. Il tombe malade dès son retour et se trouve hors d'état d'écrire avant le début novembre. Voir sa correspondance avec Beaumont, *OC*, t. VIII, 3, p. 77 et suiv.

2. Probablement Hippolyte Rousselot de Saint-Céran (1807-1879), fils de Juliette de Lamoricière et d'Antoine Rousselot de Saint-Céran, et donc cousin du général de Lamoricière. Il avait épousé Marie-Louise Rousseau de Saint-Aignan, sa cousine et celle du général Lamoricière.

## À JOSEPH BOULATIGNIER

### Copie d'une lettre écrite à M. Boulatignier le 8 novembre 1852[1]

Je profite du peu de force que je commence à retrouver pour vous écrire. Vous êtes venu plusieurs fois vous-même vous enquérir de l'état de ma santé. J'aurais voulu pouvoir vous remercier autrement que par écrit ; j'aurais voulu le faire de vive voix. Pourquoi je ne l'ai pas fait, je dois à notre vieille amitié de vous en dire franchement les raisons.

Je n'ai jamais imaginé que les événements du 2 Décembre dussent vous obliger à quitter une carrière si péniblement et si honorablement parcourue. J'aurais désiré sans doute, comme tous vos vrais amis, que vous vous fussiez rattaché moins vite au nouveau gouvernement[2]. Mais, ainsi que vous me l'avez laissé entendre, vous avez été pris par surprise. Ceci, d'ailleurs, est un acte de pure politique. Dieu me garde de me quereller jamais avec un ancien ami pour un acte de cette nature. J'ai toujours pensé ainsi, mais surtout aujourd'hui que plongé dans un travail littéraire qui absorbe toutes mes facultés, je suis devenu si étranger à la politique que je ne reçois plus aucun journal et n'en lis aucun. Ce qui s'est passé immédiatement après les événements du 2 Décembre n'avait donc changé en rien nos anciens rapports. J'ai désiré vivement vous revoir. Je vous ai revu avec un vif plaisir ; je vous ai témoigné, je pense, la même confiance et la même affection qu'autrefois. Je me réjouissais en pensant que notre amitié qui m'était si chère, était désormais hors d'atteinte puisqu'elle avait résisté à de si grandes choses.

J'étais dans ces dispositions quand un bruit vague m'apprit à la campagne comment vous aviez voté dans l'affaire des biens de la maison d'Orléans. Je n'en ai rien cru d'abord. J'ai écrit à plusieurs personnes à

Paris, pour m'éclaircir. Leurs réponses ne m'ont pas laissé de doute, j'ai été atterré. Je ne sais si ce vote vous a empêché de dormir ? Quant à moi, il m'a fait passer plusieurs nuits bien mauvaises. Quoi ? vous, le professeur de droit[3], l'homme du droit et de la règle par excellence[4], le magistrat d'une intégrité inflexible, c'est vous qui sur le siège du juge (car vous étiez juge alors sous le coup de menaces que la moitié de vos collègues a bravées, plusieurs à leur grand détriment), vous couvrez de la fausse image de la justice la spoliation la plus grande et la moins excusable qui ait eu lieu en France depuis les mauvais jours de notre première Révolution. Ah ! Boulatignier, j'aurais engagé sans crainte ma tête qu'il n'en serait pas ainsi. Qu'on ne dise point que ceci est une question de politique : non, non. C'est une question de morale commune, de justice ordinaire, de probité privée. S'il n'en était pas ainsi, il y aurait en France plusieurs manières de juger le fait, il n'y en a qu'une. Les plus grands amis du gouvernement pensent sur ce point comme ses adversaires. Les uns gémissent, les autres accusent : voilà toute la différence. Et notre province, si amie du nouveau pouvoir, mais si passionnément attachée à l'idée du droit en général et, en particulier, du droit de propriété, croyez-vous qu'elle ne pense pas de même ? Il n'y a qu'une opinion là comme ailleurs. Combien ai-je entendu de gens dire : Nous avons approuvé le 2 Décembre. Nous sommes décidés à soutenir le nouveau pouvoir. Mais, quant à cet acte-là, nous le réprouvons de toutes les forces de notre conscience. Mon cher ami, par quels perfides conseils avez-vous pu vous laisser entraîner à mettre la main dans une pareille affaire, à y prendre une part de responsabilité ? Quelle révolution s'est donc faite en vous ? Comment l'exercice de votre propre vie ne vous a-t-il pas arrêté ?

Dès que la première vivacité de mes impressions se fut calmée, je fis de grands efforts pour obtenir de moi de ne vous rien témoigner, et d'être avec vous comme par le passé ; c'était suivre la sagesse commune du monde. Mais j'ai bientôt vu que cela m'était absolument impossible. Je vous ai trop honoré, trop aimé, j'ai eu trop de confiance pour qu'il m'eût été possible d'adopter à votre égard une pareille conduite. J'ai senti, qu'à la première entrevue, rien ne pourrait empêcher ce que j'ai dans le cœur de se répandre. J'ai résolu d'éviter à tout prix une conversation si pénible, surtout en l'état où je suis. C'est pour cela que, tout en étant très touché de vos témoignages d'intérêt, j'ai cru ne pouvoir vous voir.

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Mention de la main de Tocqueville.

2. Conseiller d'État, suspendu le 2 décembre 1851, il avait signé la protestation du Conseil d'État mais s'était rallié rapidement à l'Empire. Dès le 13 décembre 1851, il fait partie de la Commission consultative à la section d'administration et au comité de l'intérieur. Le 25 janvier 1852, il est de nouveau conseiller d'État en service ordinaire, attaché à la section du contentieux qu'il ne quittera pas de tout le Second Empire. Il est également membre du Tribunal des conflits, élu par l'assemblée générale du Conseil d'État (et c'est à ce titre qu'il a eu à voter sur la question des biens de la famille d'Orléans, qu'évoque ensuite Tocqueville) et membre de la commission exécutive.

3. Boulatignier avait enseigné dans l'éphémère école d'administration, créée par décret du gouvernement provisoire le 8 mars 1848. Un premier concours avait recruté 150 élèves qui avaient commencé leur cursus le 8 juillet 1848. Cent autres avaient été sélectionnés en novembre de la même année. Mais l'école fut supprimée le 9 août 1849 par Falloux, alors ministre de l'Instruction publique. Boulatignier continua, avec deux autres anciens professeurs de l'école, à donner des cours officieux de droit administratif.

4. Boulatignier était un spécialiste reconnu de droit administratif, auteur de plusieurs ouvrages dont un *Manuel de droit administratif* (1831) et *L'Origine des progrès du droit administratif en France, conflits d'attribution* (1838).

## À WILLIAM NASSAU SENIOR

Paris ce 13 novembre [18]52

J'ai du malheur, mon cher Senior, avec vos lettres d'introduction. Vous savez combien j'ai désiré et tenté faire la connaissance de Lord et Lady Ashburton[1] sans avoir pu y réussir ; j'avais également grand[e] envie et j'aurais eu, je n'en doute pas, grand plaisir à me rencontrer avec M. Greg[2]. Cette fois ce ne sont pas des hasards malheureux, c'est ma santé qui m'en a empêché. Nous sommes revenus de Normandie ici dans les premiers jours du mois dernier. Nous allions à petites journées, comptant faire de ce voyage une partie de plaisir ; nous avons été pris en chemin par l'épouvantable temps que vous vous rappelez peut-être. Le froid et l'humidité m'ont saisi. J'y ai gagné d'abord un rhumatisme inflammatoire dans l'épaule et le côté qui a fini par s'étendre à l'intérieur et devenir une pleurésie. La maladie n'a pas été bien grave mais elle est bien longue. Je suis depuis le 10 octobre soit dans mon lit, soit dans ma chambre et, quoique en pleine convalescence, je ne sais si je pourrai sortir avant

quinze jours. C'est dans cet état que j'ai reçu la lettre dont M. Greg était porteur. Je n'étais pas en état de recevoir de visite et j'ai été obligé de me borner à l'expression très sincère de mes regrets.

Il y a environ deux mois et demi ou trois mois je vous ai écrit de la campagne une lettre et l'ai adressée à Londres, Kensington. L'avez-vous reçue ? Et si vous l'avez reçue, pourquoi n'y avez-vous pas répondu ? Je vous adressais sur les affaires publiques, mais surtout sur vous-même, sur votre position actuelle, sur vos projets à venir plusieurs questions dont la réponse m'intéressait beaucoup. En tous cas, faites maintenant, je vous prie, ce que vous auriez dû faire alors et écrivez-moi[3].

Nous avons grand désir d'avoir des nouvelles de notre chère Madame Grote. Ma femme lui a écrit aussi de Normandie sans avoir de réponse. En arrivant ici nous nous sommes enquis d'elle et on nous a dit qu'elle avait quitté depuis peu la France pour retourner en Angleterre. Rappelez-nous à son souvenir et, surtout, donnez-nous de ses nouvelles.

Je ne vous parle point politique, parce qu'on ne parle plus ou, du moins, on n'écrit guère plus de politique en France qu'à Naples et, d'ailleurs, de pareils sujets ne conviennent pas au convalescent. Je vous dirai seulement comme faits importants et authentiques que les nouvelles dames de la cour ont déjà repris la robe à queue et le petit page et que les nouveaux courtisans, qui courent le cerf avec leur maître dans la forêt de Fontainebleau, ont rendossé l'habit de chasse de Louis XV avec the cocked hat à plume[4].

Adieu ; que Dieu vous garde des brouillons qui font les révolutions et des révolutions qui mènent aux mascarades. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Lettre publiée dans *OC*, t. VI, 2, p. 155-156, d'après une copie de Minnie Senior, et dans Édition Beaumont, t. VII, p. 292-293, dans une version différant du manuscrit en plusieurs points.

1. William Bingham Baring, baron Ashburton (1799-1864), et sa première femme, Lady Harriet Mary Montagu (1805-1857). Lord Ashburton était à la fois homme politique et homme d'affaires. Sa femme était l'une des hôtesses les plus célèbres de l'époque. Senior était l'ami des Baring depuis sa jeunesse.

2. Sans doute William Rathbone Greg (1809-1881), qui fera le compte rendu de *L'Ancien Régime et la Révolution* dans le *Times* et l'*Edinburgh Review*.

3. Le 4 décembre, Senior indiquait n'avoir reçu aucune lettre depuis mars.

Voir *OC*, t. VI, 2, p. 156.

4. Bicorne porté avec les pointes vers l'avant et l'arrière et une plume au sommet.

## À VICTOR LANJUINAIS

Paris ce 21 novembre [18]52

Vous vivez si bien renfermé dans votre cellule, mon cher ami, que tous vos amis mourraient sans que vous en sussiez rien. Depuis que nous nous sommes vus, je n'ai pas manqué mourir ; mais j'ai été cependant longtemps et assez gravement malade[1]. J'ai quitté la campagne le 4 octobre par les temps affreux que vous vous rappelez peut-être, pour revenir ici. J'avais déjà un rhumatisme dans l'épaule et dans le côté droit que le froid et l'humidité ont rendu inflammatoire. Des muscles des côtes, l'inflammation s'est communiquée à la plèvre qui, comme vous savez, les touche et m'a donné une pleurésie, qui ne m'a pas mis en péril, mais qui m'a tenu au lit pendant quinze jours et me retient encore à la chambre, les médecins ne voulant pas me laisser sortir que toutes les traces de la maladie n'aient disparu. Elles mettent, en général, six semaines ou deux mois à disparaître. Heureusement, les poumons se sont merveilleusement bien comportés ; ils n'ont pas bronché, malgré le mauvais état de leur enveloppe. C'est, suivant M. Andral[2], le signe de la parfaite guérison de la maladie que j'ai eue il y a trois ans.

Du reste, le but de cette lettre n'était pas précisément de vous raconter cette histoire, mais de savoir de vous ce que vous deveniez et quand vous revenez ici. J'y suis plus intéressé que jamais ; ma santé me défendant encore le travail et le commerce de mes amis étant la seule distraction que je me permette. J'ai tort de dire la seule, car j'ai déjà dévoré bien des livres que je n'aurais peut-être jamais lus sans cette occasion.

Il n'y a à Paris que Rivet, Dufaure et Freslon. Je les vois souvent. Dufaure a fait lundi dernier sa rentrée au barreau[3]. Il y a été bien accueilli des confrères et du public. Freslon est aussi fort content de la manière dont marchent ses affaires. Je ne doute pas qu'il ne réussisse très bien et je le souhaite de tout mon cœur.

Je ne vous parle point politique, d'abord parce qu'on ne parle plus de ces choses-là par la poste et ensuite parce que j'ai l'espérance de pouvoir bientôt causer avec vous. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Le 10 octobre, Tocqueville était tombé gravement malade en rentrant à Paris. Atteint de pleurésie, il devait rester alité jusqu'en décembre.

2. Gabriel Andral (1797-1876) était le médecin de Tocqueville. Lui-même fils de médecin, il devint gendre de Royer-Collard, fut professeur à l'École de médecine, où il succéda à Broussais (1828). Membre de l'Académie des sciences (1843), il s'est surtout fait un nom en pathologie.

3. Dufaure avait commencé une brillante carrière d'avocat en 1820 au barreau de Bordeaux et l'avait interrompue en 1834 pour se consacrer à la politique. Retiré de la vie publique après le 2 Décembre, il sollicita donc son inscription au barreau de Paris pour y reprendre son métier d'avocat, comme Freslon. Jules Favre évoque ainsi le barreau de Paris en cette année 1852 : « Pendant que tout se taisait au-dehors, la salle des Pas Perdus se repeuplait ; on y voyait rentrer, les uns après les autres, les avocats que la politique avait détournés du Palais, et qui venaient sans bruit y reprendre la vieille robe ; et quels avocats ! » Il énumère Marie, Bethmond, Jules Favre, Crémieux, Berryer, Senard et ajoute : « Et Dufaure, quittant le barreau de Bordeaux, présentait modestement son certificat de stage : "Pourquoi pas aussi de bonne vie et mœurs, lui écrivait Paillet ?" » (*Le Barreau de Paris, 1810-1870*, 1895, p. 379).

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Paris, 24 novembre 1852

Je ne sais, mon cher ami, où et comment vous parviendra cette lettre. Je charge Bedeau de vous la faire tenir. Vous courez les pays, sans faire connaître à vos amis, du moins à ceux que je puis interroger, votre itinéraire, de façon qu'on ne sait où vous prendre. Je ne vous ai pas écrit depuis six mois, parce que pendant quatre j'étais en province, ne sachant comment vous écrire sûrement, et que, depuis deux mois, je suis retenu

dans mon lit ou dans ma chambre par une maladie qui, sans être grave, a été très longue. Me voilà guéri ou à peu près. Cependant je n'ai pas encore la permission de sortir. Je ne puis rien vous dire des affaires publiques que vous ne sachiez par les journaux. Vous apercevez de loin comme nous le voyons de près à quel point le gros de la nation *se rue dans la servitude*, pour prendre une expression de Tacite[1]. Ce n'est pas pourtant qu'il y ait le moindre enthousiasme, soit pour l'homme, soit pour le système, mais il y a l'enthousiasme de la peur et de la cupidité. On ne voit qu'une chose : être délivré des socialistes et pouvoir gagner sans crainte de l'argent. Combien de temps durera cet entraînement ? Il y a des moments de tristesse, où je me demande si la nation n'a pas trouvé son gouvernement naturel, le seul dont elle soit digne. Je persiste à ne pas le croire. L'ère révolutionnaire n'est close ni ici, ni ailleurs et ceci n'est encore qu'un incident du grand drame qui n'est pas près de finir. Ceux mêmes qui jouent la farce actuelle n'ont aucune foi dans la durée de la pièce. Chacun ne songe qu'à jouir beaucoup et vite, de peur de ne pas jouir longtemps. Les classes éclairées refusent obstinément leur confiance ; les hommes de mérite dans tous les genres, leur concours. Sous ce rapport, L[ouis]-N[apoléon] est aussi isolé que le 3 décembre. La prospérité matérielle a assurément reparu. Mais les affaires ont un caractère fébrile. Ce qui se passe à la Bourse ne peut se comparer qu'à ce qu'on a vu du temps de Law. Les travaux publics sont multipliés d'une manière extravagante[2]. Aussi sais-je d'une source certaine que les principaux banquiers s'attendent à une crise financière et retirent leur argent de toutes les entreprises industrielles, afin de l'y faire rentrer quand *la lessive sera faite*[3]. Le ridicule commence ainsi à se mêler beaucoup à l'odieux de ce nouveau régime, tous ces *escrocs* et *macrocs* [*sic*] qui, suivant Changarnier, formaient il y a trois ans le fond du parti bonapartiste (c'est ce qu'il me disait dans ce temps-là lorsqu'il était lui-même cependant fort avant dans la boutique), ces industriels de toutes espèces, en un mot, devenus les grands seigneurs et les grandes dames de cette nouvelle cour, commencent à faire toutes sortes d'extravagances, qui ne feront assurément que s'accroître avec l'autorité du maître. Eh bien ! malgré tout cela, à moins que ce gouvernement ne fasse des fautes énormes (ce qu'il pourra bien faire car, après tout, les hommes sont comme des arbres qui, quelle que soit l'exposition qu'on leur donne, finissent toujours par porter leurs fruits naturels à la longue), à moins, dis-je, qu'il ne fasse d'énormes fautes, il durera un temps assez long et

personne n'est encore en état de dire ni comment il finira ni par qui il sera remplacé. La funeste révolution de février a créé une disposition d'esprit qui le soutiendra, tant qu'elle durera, à travers le ridicule, la souffrance et le mépris.

J'ai désiré jusqu'à présent qu'on vous permît de rentrer en France et que vous puissiez venir passer près de nous ces temps de rude épreuve. J'avoue que je ne le désire plus. Vous êtes le seul homme auquel on fasse l'honneur de le craindre, le seul dont on saisisse les images et les statuettes chez les marchands. On ne vous laisse pas même trôner sur les pipes, quoique votre passion pour le tabac dût vous assurer cet empire-là. L'autre jour, une centaine de pipes portant votre buste ont été saisies chez un marchand. Il est clair qu'on ne serait pas longtemps sans saisir la personne d'un homme dont la figure fait ainsi trembler. Je vous aime donc mieux en dehors qu'au-dedans de nos frontières, malgré les tracasseries qu'on prétend que les gouvernements étrangers vous font et qui assurément sont plus honteuses pour eux que fâcheuses pour vous.

Personne ne doute que la diminution de l'effectif, qui n'est point accompagnée d'une diminution dans les cadres, ne soit une frime, dont l'objet est de faciliter l'acquiescement de l'Europe au nouvel Empire[4]. C'est prendre un soin bien inutile, je pense. L'Europe eût acquiescé sans cela. Elle consentira à tout ce que l'on voudra, jusqu'à ce qu'on vienne lui marcher sur les pieds. Ira-t-on jusque-là ? Je suis sans aucune lumière de ce côté, n'ayant aucune relation avec les gens qui touchent le monde officiel. Ce n'est guère que dans un an qu'on pourra avoir des notions sur ce point. Nous sommes encore dans l'ère du progrès, des tâtonnements, de la prudence. Il me tardait que l'Empire fût enfin proclamé[5], qu'on eût ainsi atteint le faîte de la fortune et de la puissance, que non seulement toute résistance, mais toute velléité d'opposition fût détruite, tout frein ôté au maître et aux valets, pour qu'on pût enfin juger ce qu'il avait dans l'esprit et ce qu'il savait faire. J'ai toujours pensé que ce serait alors seulement que tout ce que l'homme et le système renferment de mauvais commencerait à se produire librement, que l'entraînement de la foule trouverait son point d'arrêt, et qu'enfin les véritables difficultés et les vrais périls du nouveau régime naîtraient. Cela sera bien loin d'être aperçu par le vulgaire, mais cela sera, soyez-en sûr. L'expérience de toute ma vie m'a appris que c'était quand un homme, un parti, un prince se croyait décidément le maître, pensait n'avoir rien à craindre de ses ennemis et n'avoir plus qu'à jouir de son triomphe, qu'il commençait à s'acheminer

vers sa ruine. Auparavant, il n'avait affaire qu'à ses adversaires ; à partir de ce moment-là, il a affaire à lui-même, à ses passions, à ses préjugés, à son enivrement, à ses idées fausses ou imprudentes. Croyez qu'il en sera de même ici. Après tout, on ne me persuadera pas qu'un gouvernement absolu et sans contrôle, privé de l'appui de la partie la plus habile, la plus sage et la plus honnête de la nation, et conduit par une bande d'aventuriers et de coquins ait en lui-même des conditions de sagesse et par conséquent de durée. Cela est vieux comme le monde, mais n'en est pas [moins] vrai. Pardon de ma philosophie, de mes théories ; ce qui n'est pas une vaine théorie, c'est la tendre amitié que je vous conserve et qui s'augmente avec la persécution qui vous frappe et qui, du reste, peut nous atteindre tous demain ; car il est visible que ce gouvernement, suivant la loi ordinaire, devient plus ombrageux, plus tracassier et plus impatient de toute opposition, à mesure qu'il devient plus fort.

Lanjuinais vient d'arriver à Paris. Il compte vous aller voir d'ici à un mois en Belgique.

Freslon me paraît en train de faire de bonnes affaires au barreau. Je m'en réjouis, car c'est un homme d'or. Dufaure a aussi fait son début avec faveur sur ce nouveau théâtre. Je dirais volontiers de celui-là que c'est un homme de pierre, aussi immuable et impassible. Nos autres amis sont encore absents, mais tous fermes comme des pieux.

Adieu, mon cher ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière. Publiée dans Antoine Rédier, *Comme disait M. de Tocqueville*, Paris, Librairie académique Perrin, 1925, p. 232-237.

1. *Annales*, livre I, 7 (« *At Romae ruere in servitium consules, patres, eques* » : « Mais à Rome tous se ruent à la servitude, consuls, sénateurs, ordre équestre »), trad. de P. Wuilleumier, Les Belles Lettres, 1990, p. 10.

2. Le coup d'État, la baisse du taux d'escompte de la Banque de France de 5 à 3 % et la reprise de la croissance internationale provoquent une hausse spectaculaire de la Bourse en 1852. Dès les débuts du régime, priorité est donnée aux grands travaux d'urbanisme et au développement des chemins de fer.

3. La Haute Banque (Rothschild, Mallet, Hottinguer) profite de la hausse des valeurs boursières mais prévoit, avec la saturation du marché, un mouvement cyclique de récession. Pour prévenir cette récession, Louis-Napoléon, conseillé par son entourage saint-simonien, encourage la création de nouvelles sociétés faisant appel au public (notamment le Crédit mobilier des frères Pereire, autorisé par le

décret du 18 novembre 1852).

4. *Le Moniteur* du 18 novembre 1852 chiffrait les effectifs de l'armée à 446 808 hommes après la révolution de Février, 400 594 au 1er janvier 1852, et annonce que le prince-président vient de donner l'ordre au ministre de la Guerre d'atteindre l'objectif de 370 177 pour le 1er décembre de la même année.

5. Officiellement le 2 décembre 1852, à la suite du plébiscite des 21 et 22 novembre.

## À CHARLES DE MONTALEMBERT

Paris, ce 1er décembre 1852

Voici près de deux mois que je suis retenu dans mon lit ou dans mon appartement par une maladie assez grave. Je n'ai pu lire que hier votre nouvel écrit[1] et je veux, dès aujourd'hui, vous faire part, moi-même, des impressions qu'il m'a laissées.

Je ne vous remercierai point d'une note très aimable que vous m'avez consacrée, bien qu'elle m'ait fait grand plaisir[2]. Je veux vous remercier de la joie plus désintéressée et plus grande, que m'a donnée la lecture de plusieurs chapitres de votre œuvre.

Je ne me sentais véritablement opprimé que depuis que je croyais voir la religion se rendre complice de ce qui se passe[3] ; que la canaille journaliste et parlementaire se jette aux genoux ou plutôt sous les pieds du nouveau maître, il n'y a rien là qui m'étonne et me blesse. C'est une évolution naturelle. Mais une si noire et si prompte ingratitude envers la liberté, une si honteuse palinodie, des flatteries si basses de la part des précepteurs de la morale, des gardiens de la dignité et de la vraie grandeur humaine, c'en était trop. Je ne respirais plus. Votre livre, mon cher Montalembert, m'a soulagé ; il m'a rendu un peu d'air et de lumière. Courage ! Ce que vous venez de faire ne sert pas seulement à la liberté régulière, mais plus encore peut-être à la religion. Car, croyez-moi, mes impressions ne sont pas isolées ; tandis que ceux de ses ministres qui se livrent, comme vous le dites si justement, à un maître qui paraît leur vouloir du bien, croient remettre la main sur la foule, les cœurs élevés et droits, les âmes hautes et délicates, qui approchaient de toutes parts,

s'éloignent ; c'est-à-dire que, tandis qu'ils saisissent le corps de la société, l'esprit est près de leur échapper. Votre livre a relevé, consolé, rapproché les hommes dont je parle. C'est un grand acte, qui mérite non seulement les remerciements, mais la reconnaissance de ceux mêmes qui vous en avaient le plus voulu après le 2 Décembre. Cette lettre perdrait son mérite à vos yeux, si je n'ajoutais que j'étais du nombre de ceux-là.

Je n'ai jamais été plus convaincu qu'aujourd'hui qu'il n'y a que la liberté (j'entends la modérée et la régulière) et la religion qui, par un effort combiné, puissent soulever les hommes au-dessus du bourbier où l'égalité démocratique les plonge naturellement, dès que l'un de ces deux appuis leur manque. Jugez donc si votre livre m'a plu.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives Tocqueville. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 293-295, avec quelques changements.

1. *Des intérêts catholiques au XIXe siècle*, note de l'édition Beaumont.

2. Dans son dernier chapitre, Montalembert écrit : « Mon idéal n'est point dans l'avenir que M. de Tocqueville entrevoit pour les peuples démocratiques, transformés en "troupeaux d'animaux timides et industrieux, dont le gouvernement est le berger" », et il renvoie en note à *DA*, t. IV, p. 335 avec le commentaire suivant : « On ne saurait assez relire et méditer les deux derniers volumes de cette admirable prophétie, à laquelle il conviendrait de rendre son véritable titre : *De la démocratie en France et en Europe* » (*Des intérêts catholiques au XIXe siècle*, Bruxelles, 3e éd., 1852, p. 186).

3. Tocqueville avait été particulièrement agacé par les mandements ecclésiastiques appelant à voter oui au plébiscite des 21 et 22 novembre. Le 21 novembre, il écrivait à Corcelle : « [Je] ne vous parle ni du mandement de l'évêque de Rennes ni de celui de l'évêque de Saint-Flour, ni de tant d'autres actes moins énormes, mais plus efficaces peut-être qu'on apprend tous les jours. Cela vous attriste, et moi peut-être autant que vous » (*OC*, t. XV, 2, p. 63).

## À NAPOLÉON DARU

Samedi
[début décembre 1852 ?]

Vous êtes venu deux fois, mon cher voisin et ami, et la dernière, surtout, j'ai bien regretté qu'on ne vous eût pas laissé monter, car je reçois maintenant ceux de mes amis qui veulent bien me venir voir. Je suis guéri, quoique encore astreint à beaucoup de précautions. La principale a été jusqu'à présent de ne point sortir de ma maison. Je compte pour la première fois, demain, prendre mon essor et aller m'établir dans une petite maison que j'ai louée pour l'hiver rue de Courcelles no 30[1]. Dès qu'on me permettra de faire des visites, j'irai vous voir. J'aurai grand plaisir, comme toujours, à causer avec vous. J'ai appris avec peine que vous boitiez toujours un peu.

Veuillez nous rappeler particulièrement au souvenir de Madame Daru. Ma femme aurait été la chercher depuis longtemps, si elle n'avait pas été garde-malade.

Croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque de l'Institut. Collection d'autographes des membres de l'Académie française (16e fauteuil).

1. Cette précision permet de dater la lettre. Le 17 décembre 1852, Tocqueville écrit à Corcelle depuis son domicile du 30 rue de Courcelles : « Je vous écris, mon ami, de ma nouvelle maison. J'y suis établi depuis huit ou dix jours et je ne suis pas encore revenu du plaisir d'y être. Ce logement est parfaitement commode, en effet, sain et agréable. C'est une petite maison que nous possédons seuls, qui est entourée de grands jardins et sur une élévation qui commande un très vaste horizon. Le soleil en frappe les fenêtres du matin au soir et il ne devrait pas être permis de s'y mal porter » (*OC*, t. XV, 2, p. 65).

À PAULINE DE LEUSSE

Paris, 5 décembre 1852

J'ignorais, chère cousine, que vous fussiez arrivée à Paris ; sans cela, j'aurais essayé déjà de vous voir. Je suis en ce moment, comme on dit aujourd'hui dans notre français de cuisine, un homme de loisir. Il m'eût été très agréable d'employer ce loisir à vous aller chercher, car j'ai grand plaisir à vous voir, quoique ce soit un plaisir auquel je ne me livre guère. Vous avez tout à la fois de la bonté et de l'esprit : deux excellentes choses qui vont si bien ensemble et qui pourtant ne marchent point d'ordinaire de compagnie. Voilà une déclaration qui se trouve au bout de la plume et que vous voudrez bien laisser passer. Ce que vous approuverez moins, c'est que je ne puis absolument rien pour votre protégé. Je n'ai aucune raison de croire que je sois en mauvais termes avec M. Drouyn de Lhuys[1]. Nous avons toujours vécu en bonne intelligence, et c'est moi qui l'ai nommé jadis à l'ambassade de Londres, mais je ne l'ai pas revu depuis le 2 Décembre. Depuis cette époque, je me suis abstenu de toute recommandation directe ou indirecte vis-à-vis du nouveau gouvernement. Je me sens trop radicalement opposé à celui-ci pour ne pas me faire une conscience de lui rien demander. Je n'ai même pas voulu réclamer aux archives du ministère des Affaires étrangères une pièce qui m'eût été utile.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 295-296.

1. Drouyn de Lhuys a été nommé ministre des Affaires étrangères le 28 juillet 1852.

## À MGR FÉLIX DUPANLOUP

Paris, 30, rue de Courcelles,
ce 10 décembre 1852

Monseigneur, j'entends dire qu'un mandement que vous avez publié le 2 décembre à l'occasion des derniers événements est une œuvre très remarquable et, en tout, digne de vous[1]. Je ne sais comment me procurer ce mandement et j'ai pensé que vous ne trouveriez pas mauvais que je

m'adressasse directement à vous pour en obtenir un exemplaire. Je sais que je n'ai aucun titre à réclamer cette faveur, si ce n'est la très sincère admiration que je professe pour vos talents et votre caractère.

Veuillez agréer, Monseigneur, le nouvel hommage de ce sentiment et me croire votre dévoué serviteur en attendant que je puisse me dire votre confrère[2].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE,
*membre de l'Académie française*

Copie Rédier d'un original se trouvant à la bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice. Archives Tocqueville.

1. Il s'agit du *Mandement sur la liberté de l'Église*, publié à l'occasion du rétablissement de l'Empire.

2. Les positions libérales de Mgr Dupanloup, son refus d'approuver le coup d'État et de siéger au nouveau Conseil supérieur de l'instruction publique lui avaient valu les sympathies d'une Académie majoritairement opposée à Louis-Napoléon Bonaparte. La lettre de Tocqueville indique que des ouvertures avaient été faites à Mgr Dupanloup dans la perspective d'une élection à l'Académie qui n'aura finalement lieu que le 18 mai 1854.

## À JARED SPARKS,
## PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ HARVARD[1]

Paris ce 11 décembre 1852

Monsieur le Président,

M. le Ministre des États-Unis à Paris m'a fait parvenir, il y a *environ* un [mot douteux] mois, le diplôme que l'université de Cambridge m'a accordé et la lettre que vous y aviez jointe. Une maladie assez grave ne m'a pas permis de vous répondre plus tôt. J'emploie mes premières forces à m'acquitter de ce devoir.

Rien ne saurait me toucher ni m'honorer davantage que le témoignage d'estime que veut bien m'accorder spontanément l'université. Je suis si sincèrement et si profondément ami de l'Amérique

que tout ce qui tend à me rattacher à elle a un très grand prix à mes yeux. Il m'est particulièrement agréable d'y tenir par le nouveau lien que vous venez d'établir entre elle et moi. Il y a plus de vingt ans que je connais et admire la grande institution scientifique et littéraire que vous présidez. Je sais qu'Harvard's college, presque aussi vieux que la colonie du Massachusetts, n'a cessé d'être le foyer principal des lumières non seulement dans la nouvelle Angleterre mais sur tout votre continent. Je me rappelle que c'est dans ses murs que les premières et les plus grandes thèses de la liberté civile et politique ont été soutenues, il y a près d'un siècle, à *une époque* où en Angleterre même, de pareilles doctrines n'eussent pas été aussi hautement professées. Je n'ignore pas, enfin, que beaucoup de vos grands hommes d'État ont été ses élèves et qu'il contient encore une réunion d'habiles et de savants professeurs telle qu'on en rencontrerait difficilement une semblable dans aucune des universités de l'Europe. Je tiens donc, je le répète, à grand honneur d'avoir été l'objet de la faveur que vous m'annoncez. Veuillez, je vous prie, Monsieur le Président, le répéter de ma part à Messieurs vos collègues et accepter ainsi qu'eux l'expression de ma vive reconnaissance.

Je suis, Monsieur le Président, votre très humble et très obéissant serviteur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de l'université Harvard.

1. En 1852, l'université Harvard offrit le diplôme honoraire de docteur en droit à Tocqueville et à Guizot. Sparks fut président de Harvard de 1849 à 1853. Tocqueville l'avait rencontré au cours de son voyage aux États-Unis et avait noué avec lui des relations durables d'amitié. Cette lettre officielle autographe était accompagnée d'une lettre privée publiée dans *OC*, t. VII, p. 148-149.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Ce jeudi matin
[janvier-février 1853[1] ?]

J'ai été d'autant plus contrarié de ne vous avoir pas vu hier, quand vous vous êtes donné la peine de passer chez moi, que j'aurais voulu vous entretenir de vive voix d'un de mes anciens collègues de la défunte assemblée, M. Pradié[2], auquel vous pouvez peut-être rendre un grand service. M. Pradié sollicite une place d'inspecteur dans la banque du crédit foncier. M. Wolowski[3], assure-t-il, est déjà bien disposé pour lui. J'espère qu'un mot de vous achèverait de le déterminer. M. Pradié était fort estimé dans la dernière assemblée. C'est un homme très honnête et très instruit. Il a été notaire et s'est beaucoup occupé d'institutions de crédit. Je crois, en *conscience* que ce serait un très bon choix. Je vous le recommande donc très sérieusement. Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Vous savez sans doute que je suis à peine remis d'une grave indisposition et pour m'achever ma femme est tombée assez sérieusement malade hier.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Les allusions aux problèmes de santé de Tocqueville et de sa femme (voir la lettre suivante à Bouchitté, où il est question de leur rétablissement), la date de création du Crédit foncier de France et la demande d'intervention auprès de Wolowski permettent de penser que la lettre a été écrite à Paris en janvier ou février 1853.

2. Pierre Pradié (1816-1892), fils de notaire, inscrit au barreau de Rodez après ses études de droit, avait repris l'étude de son père. Proche du courant néocatholique de Buchez, il est élu à la Constituante comme représentant de l'Aveyron et siège au centre. Réélu le 13 mai 1849 à la Législative, il combat la politique de Louis-Napoléon Bonaparte et publie ensuite des ouvrages de philosophie et de réflexion politique. Sa notice dans Robert et Cougny n'indique rien sur les institutions de crédit.

3. Louis Wolowski (1810-1876) fonde avec Xavier Branicki la Banque foncière de Paris le 28 mars 1852. Elle deviendra le Crédit foncier de France le 10 décembre 1852. Wolowski en est directeur général jusqu'en juillet 1854.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Ce 11 mars 1853

Je vous demande pardon, mon cher ami, de ne vous avoir pas répondu plus tôt. Ce qui m'a mis en paresse, c'est que je n'avais rien de pressant à vous mander. Il est dans les usages de l'Académie de ne procéder au remplacement des membres morts dans l'année qu'à la fin de cette même année. Il ne pourra être utilement question de votre affaire avant décembre prochain[1]. J'imagine, du reste, qu'à cette époque comme aujourd'hui vous trouverez le terrain bien disposé, si j'en juge par ce que m'a dit Rémusat.

Nous commençons, ma femme et moi, à nous rétablir. Ce n'est pas sans peine que nous échappons au mauvais sort qui semblait nous condamner à être alternativement malades et garde-malades. Nous n'avons pas fait autre chose pendant près de quatre mois. Nous semblons enfin guérir l'un et l'autre et, pour ma part, j'ai repris mes occupations et je tâche d'oublier les vivants dans l'étude et la fréquentation des morts. J'espère néanmoins vous voir bientôt, car vous êtes du petit nombre des vivants que j'ai encore plaisir à rencontrer.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Bouchitté cherchait à devenir membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

## À AUGUSTE VIVIEN

Paris ce 14 mars 1853

Je ne saurais mieux vous montrer, mon cher ami, combien je crois à l'amitié que vous me témoignez dans votre lettre, qu'en répondant d'abord à votre première question, celle relative à nos santés. Celles-ci ont

été de mieux en mieux depuis que je vous ai écrit et, si je ne craignais de m'attirer quelque mauvaise aventure en me vantant, je dirais que nous sommes rétablis. Ma femme va bien et moi je ne vais pas mal. Mais je ne fais guère, quant au travail, rien qui vaille. J'éprouve quelque chose de cette impuissance qu'on ressent, dit-on, en prison, où l'ennui, le découragement, l'absence d'objets nouveaux, l'uniformité des jours finissent par rendre improductif l'immense loisir qu'on possède. La France tout entière est pour nous, en ce moment, comme une grande prison, où l'oisiveté forcée, l'absence d'émotions, de nouvelles, de bruit même, le silence universel abattent l'esprit et l'empêchent de mettre à profit les heures et les jours dont il pourrait disposer pour le travail.

Je pense absolument comme vous relativement à ce que vous me dites de nos opinions en matière de centralisation. Je crois que s'il s'agissait de transformer les idées en actes, nous serions bien près l'un de l'autre et très disposés à nous entendre. C'est, parmi beaucoup d'autres, un grand malheur pour ce pays, que vous ne soyez pas en position d'influer sur ses institutions [d']administration autrement que par des livres. La centralisation ne peut guère être modifiée que par un homme aussi versé que vous dans la science administrative et qui en même temps ait su s'élever au-dessus des préjugés qui s'attachent naturellement à l'étude exclusive de cette science, comme à toute étude exclusive. Mélange bien rare et que vous seul présentez. Mais, hélas ! quand serez-vous à même d'utiliser dans notre intérêt général cet avantage particulier ? Qui peut le dire ? Ce gouvernement ne fondera rien. Mais quelle doit être sa durée ? Son plus grand ennemi est lui-même et il est dans cette heureuse situation que ses vices mêmes ne le conduiraient pas certainement à des fautes, si ces vices comme ceux du gouvernement de Louis-Philippe s'ajustaient bien avec ceux du temps. Si au lieu de viser aux grandes entreprises et de tendre vers des résultats glorieux, mentant à son origine napoléonienne, il se réduisait volontiers à mener une petite vie obscure et modeste dans ce coin de l'Europe et se bornait à développer et à satisfaire les appétits matériels de la nation, il pourrait *vivoter* ainsi longtemps, grâce à l'absence de toute publicité et à la contrainte qui empêcherait de mettre en relief tout ce qu'une pareille conduite a de contraire aux prétentions magnifiques qu'il affiche. Je ne crois pas qu'il prenne ce parti d'une manière durable ; mais il est sûr qu'il le suit en ce moment et se fait aussi petit que possible en dehors et aussi industriel que possible au-dedans. Comme vous le remarquez avec raison, les grandes nations de l'Europe

sont en méfiance et sous les armes ; mais assurément elles ne provoqueront point de conflit et cela est bien heureux ; car, de tous les malheurs que nous pouvons craindre, une guerre générale serait certainement le plus grand puisque, vainqueurs, nous verrions le gouvernement se fonder, et vaincus la France peut-être périr. Tout annonce que nous allons traverser une phase de paix à tout prix. Qu'est-ce qui la suivra ? Personne, je crois, ne peut le dire. En attendant, le temps passe et le moment de votre retour approche. Tous vos amis, qui parlent sans cesse de vous, s'en réjouissent et je ne suis pas de ceux qui auront le moins de plaisir à vous serrer la main. Vous ne me parlez pas de votre santé, mais on me dit que vous n'avez pas sujet d'en être mécontent. Conservez-vous précieusement pour de meilleurs jours. Présentez mes hommages à Madame Vivien et croyez à ma sincère amitié.

T.

Lettre inédite. Collection particulière.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

Ce 23 mars 1853

Je me suis occupé, Monsieur, de la personne si respectable dont vous m'avez parlé. Voici le nom des membres qui forment la commission des prix de vertu. Je croyais cette commission un peu différemment composée et j'ai, malheureusement, assez peu de crédit sur la plupart des personnes que je vais nommer :

MM de Saint Aulaire[1]
Villemain
Mérimée } le bureau

Ségur[2]
Dupin
Empis[3]
Viennet[4]

La commission ne s'est pas encore réunie. Mais l'un de ses membres, M. le C[om]te de Ségur, étudie en ce moment les dossiers et doit, un de ces jours, en rendre compte à ses collègues. Son opinion sera, sans doute, prépondérante. Je lui ai déjà vivement recommandé M. l'abbé Mijon[5]. Je le crois bien disposé en faveur de celui-ci. Il serait bon, toutefois, de faire parler à M. de Ségur par d'autres personnes encore, si cela vous était possible. Je suivrai, du reste, l'affaire ; car, je suis charmé d'avoir cette occasion de vous être agréable en contribuant, en même temps, à une bonne œuvre.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Louis de Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire (1778-1854), chambellan de Napoléon en 1811, ambassadeur à Rome, à Vienne, en Angleterre, préfet, député en 1815, pair de France. Il écrivit une *Histoire de la Fronde* et fut élu à l'Académie le 7 janvier 1841 en remplacement du marquis de Pastoret.

2. Philippe-Paul, comte de Ségur (1780-1873), brillant officier général sous l'Empire, fut prisonnier de guerre en Russie, diplomate, grand-croix, pair de France en 1831. Historien militaire, orateur, il fut candidat malheureux contre Lamartine, mais fut élu à la vacance suivante le 25 mars 1830, remplaçant le duc de Lévis.

3. Adolphe-Joseph Simonis Empis (1795-1868) fut fonctionnaire sous la Restauration, inspecteur général des bibliothèques, directeur du Théâtre-Français de 1856 à 1859. Poète et auteur dramatique, il écrivit des opéras, des drames et des comédies, et fut élu à l'Académie le 11 février 1847 en remplacement de Jouy.

4. Jean-Pons-Guillaume Viennet (1777-1868), officier d'artillerie de marine, fut prisonnier de guerre en 1797, puis en 1813. Il prit sa retraite comme lieutenant-colonel. Rayé des cadres de l'armée en 1829 en raison de l'indépendance de ses idées, il joua un rôle politique comme député de Béziers en 1830 et comme pair de France sous Louis-Philippe. Grand maître des francs-maçons du rite écossais en France, lauréat des Jeux floraux, il publia des poésies, des fables et des romans, fit représenter des tragédies, collabora au *Constitutionnel* et au *Journal de Paris* et fut élu à l'Académie le 18 novembre 1830 contre Benjamin Constant, en remplacement de Louis-Philippe de Ségur.

5. Nous n'avons pas pu identifier cet abbé. Il n'obtint pas, en tout cas, le prix de vertu de l'Académie française.

Mardi matin
[mars 1853 ?]

Mon cher ami, hier au soir, est venu me voir un Anglais très distingué qu'on nomme M. *Layard*[1]. C'est celui qui a découvert les ruines de Ninive. Il est, depuis, entré au Parlement et passe par Paris pour se rendre à Constantinople, où il est secrétaire d'ambassade. Il m'a témoigné un grand respect pour Cavaignac et un grand désir de lui être présenté. Je ne me suis pas trouvé en position de lui donner une lettre d'introduction pour celui-ci, mais je pense que cela vous serait possible. Dans le cas où vous en jugeriez de même, je vous prierais de m'envoyer ce matin une lettre que je ferai remettre aussitôt à M. Layard. Je crois qu'il n'est pas inutile d'entretenir les sentiments de respect qu'on porte, en général, en Europe à l'ancien chef du pouvoir exécutif. En tous cas, je vous soumets la question, répondez-y. J'espère que votre santé vous permettra de venir nous voir ce soir. Si vous ne me donnez pas contre-ordre j'enverrai la voiture sur les 8 h.

Mille amitiés bien sincères.

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Dufaure*
*20 rue Le Peletier*
*Paris*

Archives Dufaure. Lettre inédite.

1. Voir Sir Henry Austen Layard, *Autobiography and Letters From His Childhood Until His Appointment as H.M. Ambassador at Madrid*, Londres, 1903. Layard (1817-1894) avait d'abord fouillé dans le désert irakien en 1845 le site de Nimroud, qu'il avait identifié à Ninive. Afin d'obtenir une position permanente à l'ambassade à Constantinople, il était rentré à Londres en passant par Paris à la mi-décembre 1847. Il avait alors donné une conférence très remarquée à l'Institut et rencontré Tocqueville (*ibid.*, t. II, p. 187) qu'il avait jugé « very agreeable and communicative ». D'août 1849 à 1851, il mena une seconde campagne de fouilles sur le site du tell de Quyundjik, près de la ville de Mossoul, qui lui permit de mettre au jour un très grand nombre de sculptures (elles forment le noyau de la collection du British Museum). Élu député libéral de Aylesbury en juillet 1852, très

brièvement sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, il repartit pour Constantinople le 3 mars 1853, un poste d'attaché d'ambassade rémunéré à Constantinople lui ayant été promis par Lord Stratford. Cette promesse n'ayant pas été tenue, il revint à Londres le 10 mai 1853 (*op. cit.*, t. II, p. 244). La lettre, postérieure à son élection, date de son voyage de mars 1853.

## À JOSEPH BOULATIGNIER

25 avril 1853

J'aurais voulu répondre plus tôt, mon cher Monsieur B[oulatignier] à votre lettre dont je vous remercie. Mais je n'ai pu le faire sans avoir obtenu sur la personne dont vous me parlez des renseignements que je n'ai reçus que hier[1]. Les voici : d'après ce qui m'a été appris, je crois (ceci fort entre nous) que M. Millet est désormais incapable de remplir une place quelconque. Son âge *et surtout sa santé* s'y opposent. Il a eu, il y a peu d'années, une violente attaque d'apoplexie ; cette cruelle maladie l'a laissé dans un état qui le rend peu propre à un service public. Je ne vous demande donc rien pour lui, tout en vous priant de lui répondre en termes obligeants.

Je ne veux pas, mon cher B[oulatignier], revenir sur le triste sujet que j'ai traité dans ma dernière lettre[2]. Je répéterai seulement, en réponse à un mot de la vôtre, que ce qui m'a affligé ce n'est pas que vous *ayez consenti à prêter votre concours au gouvernement de l'Empereur.* Il est incontestable, je pense, que ce gouvernement *dans sa réalité et dans sa substance* est absolument contraire à ce qui formait les principaux articles de notre foi politique, à vous et à moi, et à ce qui composait le credo du grand parti libéral auquel nous avons appartenu jadis l'un et l'autre. Mais le gouvernement est établi et je ne vois pas pourquoi les fonctionnaires publics briseraient leur carrière pour ne pas le servir et ne cherchent pas soit à l'aider à faire le bien dont il est capable soit à l'empêcher (autant qu'on peut l'empêcher d'agir en quelque matière que ce soit) de faire le mal qui découle naturellement de sa constitution. J'ai eu soin de resserrer mes observations sur un fait[3]. Permettez-moi de ne pas revenir sur le souvenir de cette affaire particulière, sinon pour vous assurer que je suis persuadé que dans cette circonstance comme dans toutes les autres vous

n'avez pas été mû par des considérations personnelles. Je n'attaque pas vos intentions. J'ai cru seulement et j'avoue que je crois encore que vous vous êtes trompé et que la raison de se décider était placée plus haut encore que là où vous l'avez prise.

J'ai souvent demandé de vos nouvelles à nos amis communs et j'ai appris avec plaisir que vous vous portiez bien. Nous avons, ma femme et moi, passé un bien pénible hiver ; j'ai été longtemps et très douloureusement malade et, comme je commençais à me remettre, ma pauvre femme est tombée malade à son tour et m'a donné des inquiétudes. Nous voici, depuis deux mois seulement dans un état passable et qui demande encore beaucoup de repos et de grands ménagements. Nous n'osons retourner en Normandie cette année, de peur que l'humidité du climat et l'air de la mer n'exercent une influence fâcheuse sur une santé encore mal affermie. Nous comptons passer l'été en Touraine et nous nous y rendrons dès que le beau temps le permettra. En attendant, nous menons autant par goût que par nécessité de santé une vie très retirée et très douce. J'ai conçu ou plutôt repris la pensée d'un grand ouvrage qui avait bien souvent occupé mon esprit au milieu même des agitations des Chambres. J'emploie mes matinées à y songer et mes journées se passent aux Archives et à la Bibliothèque. Je ne crois pas avoir parlé une seule fois affaires publiques depuis deux mois et je vous confesse que je me trouverais bien plus heureux dans cette solitude studieuse que je ne l'ai été pendant les treize années que j'ai passées dans la vie politique, si je pouvais oublier ce qui se passe dans notre pays et ce triste avortement des grandes espérances qu'avaient conçues nos pères.

Vous voyez par le détail que je vous donne sur notre vie actuelle que je crois à l'amitié dont vous me parlez de même que vous croirez toujours, j'espère, à celle que vous m'avez inspirée depuis si longtemps.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Dans une lettre du 21 avril 1853 (AT), Boulatignier demandait à Tocqueville des renseignements sur M. Millet, ancien juge de paix du canton de Beaumont, qui lui demandait de lui trouver un emploi et se recommandait d'Alexis et de son frère Hippolyte.

2. Voir la lettre du 8 novembre 1852. Dans sa lettre du 21 avril, Boulatignier se plaignait de ce que Tocqueville se soit fait une opinion sur des « rapports plus ou moins exacts et bienveillants » et lui reprochait de ne pas lui avoir demandé

directement des explications.

3. La confiscation des biens de la famille d'Orléans.

## À JULES DUFAURE

Jeudi matin
[avril 1853 ?]

Mon cher ami, je suis passé hier chez vous vers quatre heures sans vous trouver. Voici ce que j'avais à vous dire : un de mes amis que vous connaissez, je crois, M. Reeve est pour quelques jours à Paris[1]. Vous savez sans doute que Reeve écrit souvent dans la presse périodique d'Angleterre et exerce une grande influence sur quelques-uns de ses organes. Il s'occupe en ce moment de faire connaître au public anglais les travaux de la commission d'enquête sur la marine que vous présidiez. Il a pu se procurer les deux gros volumes qui ont été publiés et va les analyser. Mais ce qu'il désire, surtout, pouvoir connaître, c'est votre rapport. Dites-moi, je vous prie : 1o. Si la première partie de ce rapport n'est pas contenue dans les volumes en question. Je sais qu'elle a été publiée. Si elle avait été publiée à part, comment se la procurer ?

2o. Si Reeve pourrait avoir communication de la dernière partie qui est imprimée en épreuve, mais non publiée ?

Je crois qu'il est dans l'intérêt général comme dans le vôtre que ce beau travail soit apprécié par le public. C'est cette considération qui me porte à m'adresser à vous au nom de Reeve et à vous prier de me répondre[2].

Mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Les *Memoirs of the Life and Correspondence of Henry Reeve* (1898, vol. 1, p. 302) signalent sa présence à Paris le 24 avril 1853, où il dîne avec Tocqueville. C'est sans doute de ce dernier séjour que date cette lettre.

2. Reeve préparait son grand article « The French Navy », publié en

juillet 1853 dans *The Edinburgh Review*, p. 240-272. Il y étudie et y cite abondamment les deux volumes publiés en 1852 de l'*Enquête parlementaire sur la situation et l'organisation des services de la marine militaire* ordonnée par la loi du 31 octobre. L'Assemblée législative avait ordonné le 31 octobre une enquête conduite par une commission de 15 parlementaires présidée par Dufaure. La commission avait visité tous les arsenaux de novembre 1849 à novembre 1851, tenu 203 réunions et recueilli 89 dépositions. Le coup d'État ayant conduit à dissoudre la commission, le rapport de Dufaure ne fut pas publié, mais les documents le furent à un petit nombre d'exemplaires. Le *Times* en fit état. Les Anglais craignaient une invasion française à la suite du coup d'État (*ibid.*, p. 242) et s'inquiétaient que leur marine soit inférieure à la marine française. Reeve conclut à l'infériorité de la flotte française.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

Dimanche
[avril-mai 1853[1]]

Monsieur,

Je m'empresse, suivant votre désir, de répondre à votre lettre.

Convaincu, comme je le suis, que le logement que vous avez en vue vaut *aujourd'hui* plus de trois mille francs, (ce dont vous serez facilement convaincu vous-même, lorsque vous en chercherez un autre), je ne saurais rien changer à ce que je vous ai dit hier. Je regrette que cette circonstance m'empêche de faire affaire avec vous. Mon bail finit le 1er octobre 1854[2]. J'aurais pu vous livrer l'appartement le 20 mai de cette année[3].

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection d'autographes. Bibliothèque de l'université d'Amsterdam.

1. Depuis avril, Tocqueville souhaite s'installer dans le Val de Loire, jugeant le climat propice au rétablissement de sa santé et de celle de sa femme. Il l'écrit le 8 avril à Beaumont, qui l'encourageait dès le 9 février à quitter Paris. Beaumont s'est chargé des démarches pour trouver la maison qui convient et, le 9 mai, Tocqueville lui écrit pour confirmer le choix de la villa des *Trésorières* à Saint-Cyr-lès-Tours. Cette lettre, dans laquelle Tocqueville cherche à céder son bail à Paris,

date donc probablement de mai 1853.

2. Il s'agit de la maison du 30 rue de Courcelles que Tocqueville a louée pour passer l'hiver à Paris (voir lettre à Daru de décembre 1852).

3. Tocqueville a prévu de s'installer à Saint-Cyr-lès-Tours le 1er juin.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Paris, ce 7 mai [18]53

Comme je ne lis plus de journaux, mon cher ami, j'ignorais votre nomination à Versailles[1]. C'est votre lettre qui me l'a apprise et vous pouvez juger du plaisir qu'elle m'a causé. Vous voilà enfin arrivé à votre but et quoique certains sages prétendent que rien n'est plus dangereux que de n'avoir plus rien à désirer, j'ai la confiance que vous ferez mentir leurs maximes.

J'espère que vous viendrez nous voir ce mois-ci. Après, vous ne nous trouverez plus ; car le premier juin nous allons nous établir à la campagne.

Votre appréciation de l'esprit public est vraie et la seule question qui reste à décider est de savoir si ce que nous voyons est la mort ou le sommeil ?

Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Recteur départemental d'Eure-et-Loir depuis le 10 août 1850, Bouchitté avait été nommé recteur de Seine-et-Oise le 30 avril 1853.

## À THEODOR SEDGWICK[1]

Paris ce 8 mai 1853

Je vous écris aujourd'hui, mon cher Sedgwick, au nom d'une famille très respectable dont un des membres se trouve, en ce moment, à New York, dans une situation très critique. Il s'agit d'un Français nommé M. de Corn qui en a tué un autre après avoir, à ce qu'on prétend, séduit la femme de celui-ci[2]. M. de Corn a ici pour parent proche, un de mes intimes amis, M. Rivet, avec lequel je vous ai fait dîner à Versailles, il y a deux ans. Quant à M. de Corn, il nie avoir eu des relations avec la femme de l'homme qu'il a tué (ce que j'ignore) mais il affirme (ce que je crois) qu'il n'a tué celui-ci que de peur d'en être tué lui-même, dans un sentiment peut-être exagéré de défense personnelle, mais dans lequel, du moins, n'entrait aucune intention préméditée ni aucun désir de meurtre. Un ensemble de circonstances et des apparences très vraisemblables lui ont fait croire qu'on le cherchait pour le frapper et qu'on était sur le point de le frapper et, dans cette persuasion, il a frappé lui-même. Si les choses se sont ainsi passées, le meurtre sans cesser d'être condamnable, ne mérite plus les grandes sévérités de la loi, du moins d'après nos idées et notre jurisprudence. Si vous partagez vous-même cette manière de voir et que vous puissiez quelque chose pour faire mitiger la peine dont M. de Corn est menacé, je vous en serais particulièrement obligé ; Ampère qui est également très lié avec M. Rivet voulait vous écrire sur le même sujet mais je l'en ai empêché en lui disant que je vous parlerai en son nom comme au mien. Tenez donc, je vous prie, cette lettre comme nous étant commune, à Ampère et à moi.

M. Hughes[3] m'a remis la lettre que vous m'aviez écrite le 31 janvier dernier. J'ai rencontré M. Hughes à l'Institut et j'ai été ensuite chez lui pour causer un peu plus longuement. Je ne l'ai point revu ni [n']en ai entendu parler depuis. J'imagine qu'il n'a fait qu'un très court séjour à Paris. Je regrette de n'avoir pu lui témoigner davantage tout le prix que j'attache à vos lettres de recommandation et tout le désir que j'éprouve de pouvoir rendre quelques bons offices à ceux de vos compatriotes qui viendront en votre nom. Ils sont toujours sûrs d'être très bien reçus.

Ma femme veut que je la rappelle particulièrement à votre souvenir et, moi, je vous prie de croire à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. J'espère que vous viendrez, l'an prochain, en France où vous avez beaucoup d'amis.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Cette lettre, déclassée dans les papiers Tocqueville de la bibliothèque Beinecke, n'a pas été publiée dans le volume VII des *OC*. Elle a pu être retrouvée grâce à Aurelian Craiutu qui en a publié, avec Jeremy Jennings, une traduction anglaise dans *Tocqueville on America After 1840 : Letters and Other Writings*, Cambridge University Press, 2009, p. 143-144. Le volume comporte les lettres de Sedgwick.

Theodor Sedgwick (1811-1859), fils de l'écrivain et juriste du même nom et de la romancière Susan Ridley, appartenait à une famille de Nouvelle-Angleterre. Tocqueville l'avait rencontré dans le Massachusetts et, en 1833-1834, avait demandé à Sedgwick, alors rattaché à l'ambassade à Paris, divers extraits d'ouvrages américains pour la préparation de *DA*. Devenu *trustee* de la faculté de médecine et chirurgie de New York (1842-1849), Sedgwick avait fait un nouveau voyage en Europe en 1850-1851. Muni de lettres de recommandation de Bancroft et Edmond de La Fayette (14 octobre 1850) et de Circourt (14 décembre), il avait renoué connaissance avec Tocqueville à Sorrente, puis au printemps 1851 à Versailles.

2. Louis de Corn, médecin martiniquais âgé de vingt-sept ans, lié aux meilleures familles de France, avait tué d'un coup de pistolet, à New York, le 31 mars 1853, Eugène Melville, qui le menaçait de sa canne, l'accusant d'avoir séduit sa femme. De Corn, arrêté dans la chambre de Mme Melville, fut jugé coupable d'homicide au troisième degré. Condamné à la prison pour deux ans et dix mois, il fut attaché au département sanitaire dont la discipline était moins rigoureuse (voir le *New York Daily Times*, 15, 16, 17 et 21 novembre 1853), sans doute grâce à l'intervention de Sedgwick (voir lettre de Tocqueville à Sedgwick du 4 janvier 1854, *OC*, t. VII p. 153).

3. M. Hughes avait été recommandé par Sedgwick dans sa lettre du 31 janvier 1853 (*Tocqueville on America After 1840, op. cit.*, p. 142). Capitaine des « *topographical engineers* » au service des États-Unis, colonel dans la guerre contre le Mexique, M. Hughes se rendait en Europe afin de demander la coopération des gouvernements européens pour la construction du Crystal Palace à New York. Sedgwick était président du conseil de direction de ce projet.

## À AUGUSTIN THIERRY

Lundi soir 9 [mai 1853[1] ?]

Je reçois, Monsieur, le livre que vous avez bien voulu m'envoyer[2]. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je le reçois avec la plus vive reconnaissance.

J'ai lu, comme toute l'Europe éclairée, vos ouvrages ; je les possède tous dans ma bibliothèque avec les œuvres les plus remarquables de l'esprit humain[3]. Celui que vous m'envoyez, venant de vous, sera mis à part, comme le plus précieux de tous. Je quitte sous peu de jours Paris ; mais vous trouverez bon, j'espère, qu'avant ce moment-là, j'aille vous exprimer de vive voix mes remerciements.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Château de Blois.

1. Le seul lundi 9 en 1853 est le lundi 9 mai 1853.

2. Il s'agit sans doute de l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État*, que Tocqueville dit avoir lu (lettre à Corcelle du 3 décembre 1853, *OC*, t. XV, 2, p. 84) et qui avait connu une deuxième édition annoncée dans la *Bibliographie de la France* du 9 avril.

3. La bibliothèque de Tocqueville a conservé les *Lettres sur l'histoire de France* (1829), l'*Histoire de la conquête d'Angleterre* (1838), les *Récits des temps mérovingiens* (1842) ainsi que l'*Essai* dans l'édition de 1853.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

15 mai 1853

[Sur la mort de Vatout[1]. Comme directeur de l'Académie française, Tocqueville devait recevoir Vatout et ce dernier lui avait communiqué pour le discours qu'il devait prononcer] un grand nombre de pièces imprimées ou de lettres qui se rapportaient à ses ouvrages […] La mort vint bien malheureusement interrompre en 1848 son travail et le mien. Depuis cette époque les pièces en question me sont restées […]. [Tocqueville n'a trouvé aucun membre de la famille à qui les restituer.] Il me répugne de brûler des documents qui se rapportent à un homme très regrettable. […] on m'assure que vous avez été très intimement lié avec M. Vatout […]. [Il lui offre de lui remettre tous ces papiers.]

L.a.s. 1 p. 2/3 in 8. Catalogue de la librairie de l'Abbaye, n° 202.

1. Jean Vatout (1791-1848), secrétaire de Boissy d'Anglas jusqu'en 1814, sous-préfet pendant les Cent-Jours et au début de la Restauration, fit partie de la maison du duc d'Orléans à partir de 1822 avec le titre de bibliothécaire. Il le conserva après 1830 et fut conseiller d'État, président du Conseil des bâtiments civils, président de la commission des monuments historiques (1837) et député de Semur de 1831 à 1840. Après plusieurs tentatives infructueuses, il avait été élu à l'Académie française le 6 janvier 1848. Il suivit dans l'exil Louis-Philippe et s'installa avec lui au château de Claremont, dans le Surrey, au printemps 1848. Il y tomba malade et mourut d'un empoisonnement par saturnisme peu de temps après.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

Paris, 16 mai 1853

[Après la mort de Vatout l'historien, Tocqueville qui devait prononcer son discours de réception à l'Académie française s'est trouvé détenteur de divers papiers lui appartenant. Il doit les remettre à son correspondant ; n'ayant pu le rencontrer et quittant Paris] je vous envoie les paquets que m'avait remis M. Vatout et dont trois ont été ouverts par moi. Je ne crois pas pouvoir les laisser en meilleures mains […]

L.a.s 1 p. in 8. Catalogue de la librairie de l'Abbaye, n° 207.

## À PIERRE FRESLON

St-Cyr près Tours, 9 juin 1853

Je vous aurais remercié plus tôt, mon cher ami, du plaisir que me procure votre correspondance et de la preuve d'amitié que vous me donnez en la continuant, si d'une part j'avais eu de mon côté quelque

chose à vous dire qui méritât d'être dit et si de l'autre le temps ne m'avait manqué. Ce mot vous étonne. Il n'y en a pas de plus juste cependant. Apprenez que le temps me manque.

Je combine, comme à l'époque où j'étais ministre, l'emploi de ma journée de manière à pouvoir y faire entrer tout ce que j'ai à faire et j'y réussis à grand-peine. J'ai trouvé à Tours non pas un rare trésor, mais un dépôt précieux pour ce que j'ai entrepris de faire. (Je crois du reste qu'on ferait la même découverte dans toutes les archives des préfectures qui ont été le siège des anciennes généralités[1].) C'est un ensemble de pièces qui donne à celui qui s'y applique une notion fort claire de la manière dont se conduisaient les différents genres d'affaires dont la réunion formait l'administration publique et même de ceux qui les conduisaient et de ceux qui y étaient intéressés. Cette étude est très curieuse. Moi seul, je crois, aurai eu le courage de l'entreprendre et la patience de la mener à fin. Il y a énormément de poussière inutile à avaler. Ce qui peut se digérer n'est pas même de nature à paraître avec quelque étendue dans l'ouvrage que je médite. Car la composition d'un livre est comme celle d'un tableau, l'important n'est pas la perfection qu'on pourrait donner à une partie, mais le rapport exact de toutes les parties, d'où naît l'effet général. Ce serait une grande faute que de m'attacher à peindre l'Ancien Régime. Mais je suis obligé de le connaître à fond, pour reproduire, sans dessiner au hasard, ses traits principaux, surtout pour être en état de juger et d'indiquer en quoi il a influé sur la révolution même qui l'a détruit. Je crois donc que ce que je fais ne sera pas du temps perdu, ce que je suis quelquefois tenté de penser en voyant les jours qui se succèdent et le temps qui s'écoule sans produire autre chose qu'une montagne de notes d'où il ne sortira finalement qu'un petit chapitre de 30 pages.

En tous cas, cette étude a, pour le moment, l'immense avantage de m'absorber presque entièrement. J'y ai joint pour mieux atteindre ce résultat l'étude de l'allemand et beaucoup de lectures qui se rapportent de loin à mon sujet. Je suis parvenu ainsi à me sortir de moi-même, qui étais un bien mauvais gîte. Mais j'ai beau faire, je ne puis m'empêcher d'entendre, même au milieu de mes travaux, le retentissement sourd des événements contemporains. J'arrive à être tranquille, mais non pas gai. Je vois que c'est là le maximum de ce à quoi je puis prétendre et qu'il faut m'en contenter.

Vous pouvez bien croire qu'après avoir lu ce que je vous ai écrit, je ne suis pas surpris de ce que vous me dites de l'issue probable de l'affaire

d'Orient[2]. J'ai toujours trouvé très vraisemblable qu'elle finirait par une espèce de compromis quelconque qui ménagerait la susceptibilité des cours chrétiennes aux dépens de la force réelle de la Turquie. Nous ne sortirons pas de là d'une manière napoléonienne mais ce sera fort heureux pour le napoléonisme. La France, telle que nous la voyons, ne demande pas au neveu de continuer l'oncle au-dehors, mais au contraire de ne pas lui ressembler. S'il n'est que modeste il reste encore au-dessus du programme qu'on lui a donné, il pourrait être humble sans en sortir. Le goût de la gloire est une passion révolutionnaire qui n'a pas survécu à la Révolution et dont nous sommes radicalement guéris. Mais de quelle passion publique ne sommes-nous pas guéris excepté de celle du repos sous un maître ?

Copie de Gustave de Beaumont. Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 206-207.

1. Tocqueville se rend chaque jour à la préfecture de Tours, siège des archives départementales. Assisté de l'archiviste Charles de Grandmaison (voir son témoignage, *Alexis de Tocqueville en Touraine*, Paris, 1893), il dépouille les dossiers de l'ancienne généralité.

2. En janvier, le tsar avait proposé à l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg le démembrement de l'Empire ottoman. Sa proposition n'ayant pas reçu de suite, Nicolas Ier, décidé à agir seul, envoya en février une mission à Constantinople, sous prétexte d'obtenir du sultan, souverain de la Palestine, le règlement de la querelle entre catholiques et orthodoxes à propos de la garde des lieux saints. Le 4 mai, le sultan accorda les mêmes droits aux catholiques et aux orthodoxes. Mais le lendemain, Menchikov, envoyé du tsar à Constantinople, réclama sous forme d'ultimatum à la Porte le protectorat des chrétiens orthodoxes de l'Empire ottoman, confirmant les visées expansionnistes de la Russie sur la péninsule balkanique. Le refus du sultan provoqua la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. En juin, on pouvait encore croire à une conciliation grâce à la politique d'apaisement menée par l'Angleterre, la France, la Prusse et l'Autriche.

## À JEAN-CHARLES RIVET

St-Cyr près Tours (Indre-et-Loire)

19 juin 1853]

Je me reproche d'avoir été près de trois semaines sans vous écrire, mon cher ami. Si les numéros de ma correspondance se rapportaient exactement au degré d'affection que j'ai pour les gens auxquels j'écris, assurément il y a longtemps que vous auriez reçu une lettre de moi.

Nous sommes ici fort passablement établis. Le pays est agréable, le lieu très sain, la maison assez commode. Nous avons eu beaucoup de petits tracas avant de nous y trouver comme nous voulions y être ; mais enfin nous y sommes parvenus et maintenant nous n'avons plus qu'à laisser tranquillement couler le temps. Je me porte assez bien, ma femme *très bien*. J'ai repris mes travaux dans lesquels je cherche et parviens souvent à m'absorber tout entier. Je trouve pourtant qu'il n'est pas aussi facile que je le supposais de se séparer par la solitude des idées tristes que la vue du monde donnait. On trouve, quoi qu'on fasse, au dedans de soi une sorte de réverbération du dehors. J'ai beau détourner les yeux, mon regard retourne sans cesse vers cette espèce de chambre obscure et ce que j'y vois me trouble et m'afflige en dépit de moi. C'est alors que je sens le besoin de causer avec quelque ami avec lequel je puisse mettre en commun le poids des pensées qui m'oppressent. J'espère que Gustave viendra me voir la semaine prochaine. Vous m'avez fait espérer que la belle saison ne se passerait pas sans que vous poussiez aussi jusqu'à Tours. Je n'ai pas besoin de vous dire si vous serez bien reçu, comme toujours chez moi.

Écrivez-moi, je vous prie. Donnez-moi des nouvelles de toute votre famille ; j'espère que l'air de la campagne aura achevé de fortifier Gabriel[1]. Quant à la politique, j'imagine qu'il n'y a pas grand-chose à en dire. Je ne puis prendre au sérieux les craintes de guerre malgré les soubresauts de la bourse. Cette affaire d'Orient, ou je me trompe, n'amènera pas plus qu'une autre jusqu'à la guerre[2]. Je vois seulement qu'elle sera une circonstance fort heureuse pour le gouvernement français, à qui elle a fourni l'occasion d'entrer dans une grande affaire commune et de faire de la politique conservatrice et de la diplomatie du statu quo. Les Russes entrassent-ils dans les principautés, je ne crois pas que les Anglais bougent, et si les Anglais restent tranquilles, qui osera bouger[3] ?

J'ai été obligé de quitter Paris sans avoir vu notre ami D[ufaure]. Veuillez me rappeler avec bien de l'amitié à son souvenir quand vous le verrez. Il n'a point cherché à me voir soit avant soit après son dernier

voyage, et j'en devine bien la raison. Assurément, je n'aurais pu l'approuver. Ce n'est pas que je fusse d'humeur moi-même à pousser du côté qui lui fait peur ; mais je me ferais conscience de pousser du côté opposé et j'ai peine à comprendre que dans l'obscurité formidable où nous vivons, on tentât une démarche de la nature de celle qu'il a faite.

Adieu mon cher ami, croyez à ma bien vive et bien sincère affection.

Dites-moi, je vous en prie, où en sont vos affaires de chemin[4]. L'idée de fusion est-elle abandonnée et savez-vous enfin sur qui compter[5] ?

Je veux employer le petit papier qui me reste à vous dire que malgré mes travaux ou peut-être à cause de mes travaux, je me porte de mieux en mieux, que je ne renonce pas à vous voir et qu'en attendant, je vous prie de ne pas me priver de votre correspondance qui m'est bien précieuse. Mille amitiés de cœur[6].

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Fils de Jean-Charles Rivet et d'Eugénie Gabrielle Barbou des Courrières. Rivet avait également deux filles : Marie-Joséphine et Eugénie.

2. Tocqueville se trompe puisque cette affaire sera à l'origine de la guerre de Crimée.

3. Après le départ de Menchikov de Constantinople, le tsar avait menacé le 31 mai, dans un ultimatum, d'envahir les principautés roumaines à titre de gage. Le 2 juin, Londres et Paris avaient décidé de concert d'envoyer leurs escadres dans les Dardanelles. Le sultan ayant rejeté l'ultimatum du tsar, les troupes russes allaient pénétrer, le 3 juillet, dans les provinces danubiennes de Moldavie et de Valachie, provoquant une riposte immédiate des Turcs. Les pourparlers de paix de la conférence de Vienne, en juillet, devaient échouer et, le 25 septembre, les Ottomans allaient déclarer la guerre à la Russie. Dès le 24 mai, Napoléon III avait offert à l'Angleterre de conclure une entente destinée à soutenir l'Empire ottoman contre la Russie. Le 4 janvier 1854, les flottes anglaise et française pénétraient en mer Noire. Après le refus du tsar d'entamer de nouvelles négociations, la France et l'Angleterre allaient lui déclarer la guerre le 27 mars 1854.

4. Rivet était administrateur des Chemins de fer de l'Ouest.

5. Depuis 1842, l'espace français était réparti par des concessions de l'État entre des compagnies ferroviaires d'importance très variable. Les grands réseaux furent constitués à partir de 1852 : de 28 compagnies, on passa à 7. À de nombreuses reprises, il a été question de la fusion, soit par entente entre les

compagnies, soit par naturalisation, mais finalement les conventions de 1857 et de 1859 consolidèrent le régime des compagnies séparées.

6. Ce paragraphe figure sur un papier séparé.

## À UN LIBRAIRE (DENTU[1] ?)

Ce 25 juin [18]53

St-Cyr sur Loire près Tours — Indre-et-Loire

Monsieur,

Mon intention serait de me procurer le plus tôt possible chez vous deux ouvrages dont j'ai besoin. Je désirerais seulement avoir votre avis sur le choix à faire et des renseignements sur les prix. Ce dont j'ai besoin, d'abord, est *un dictionnaire historique*. Lequel me conseillez-vous ? J'ai entendu louer celui de Beauvais[2]. Quel en est le prix ? On m'a parlé aussi du Dictionnaire universel de V. Laurent. Donnez m'en aussi votre avis.

L'autre ouvrage dont je ne puis me passer est *une encyclopédie*. Je voudrais acheter ou celle de Didot en 30 volumes, je crois[3] ; ou, plutôt, celle des gens du monde dont on m'a dit beaucoup de bien[4]. Dites-moi aussi, je vous prie, quel est votre avis sur ces deux ouvrages. Je crois que le prix de l'une comme de l'autre est d'environ 100 francs.

Veuillez, je vous prie, Monsieur, ne pas tarder à me répondre, car, ainsi que je vous le disais plus haut, j'ai un besoin urgent en ce moment de me procurer des ouvrages de cette espèce.

Recevez l'assurance de ma considération très distinguée.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Photothèque du musée national de l'Éducation. Institut national de recherche pédagogique. Centre de recherche et de ressources de Mont-Saint-Aignan. N° d'inv. 1979/11573.

1. Cette lettre est probablement adressée à Dentu, libraire au Palais-Royal, auquel Tocqueville se plaint du retard dans sa livraison le 13 juillet. Voir ci-dessous. Le manuscrit porte en haut, d'une autre écriture, une liste d'encyclopédies sans que Dentu formule un avis. Y figurent notamment le *Dictionnaire* de Beauvais, 15

numéros pour 20 francs ; l'*Encyclopédie* de Didot, 30 vol., dont 3 de planches, pour 100 francs ; et l'*Encyclopédie des gens du monde* pour 100 francs.

2. Le *Dictionnaire historique, ou biographie universelle classique* avait été publié en six volumes par Charles Théodore Beauvais de Préau en 1825-1829. Une autre édition était parue en trois volumes en 1826-1829. Dentu propose l'ouvrage pour 20 francs. Il ne figure pas dans la bibliothèque de Tocqueville, qui ne contient pas non plus d'encyclopédie. Le seul dictionnaire conservé est la *Biographie universelle et portative des contemporains*, 1834, 5 vol. in 8, publiée sous la direction de Alphonse Rabbe.

3. L'*Encyclopédie moderne*, publiée par Didot, avait connu deux éditions en 1823-1832 et 1841-1843, avant d'être rééditée fortement augmentée en 1846-1861. Elle comptait plusieurs volumes de planches et avait des collaborateurs prestigieux comme Benjamin Constant et Mérimée. Le montant de la souscription (un peu moins de 100 francs au milieu du siècle) la réservait à un public aisé.

4. L'*Encyclopédie des gens du monde, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts*, est publiée en 22 vol. in 8 de 1833 à 1844 par Treuttel et Würtz. Elle offre un panorama des connaissances du temps.

## À FRANÇOIS MIGNET

St-Cyr près Tours — Indre-et-Loire —

ce 2 juillet 1853]

Un homme qui vous a entendu et qui est très bon juge m'a mandé, mon cher ami, que vous aviez fait l'autre jour un admirable discours, admirablement reçu par l'auditoire[1] et on vous a injurié depuis dans *Le Constitutionnel*, ce qui a achevé de me prouver combien on m'avait dit vrai[2]. Je vous écris donc, d'abord pour vous féliciter et ensuite pour vous prier de me faire envoyer ici sous bande l'imprimé de la séance, quand il aura paru[3]. J'ai entendu le bruit que vous avez fait ; mais je ne vous ai point lu. Car la politique a, en ce moment, si peu d'attraits pour moi que je ne lis et ne reçois pas de journaux français. Je me suis réduit à un journal anglais pour savoir seulement, en gros, ce qui se passe dans le monde ; et, comme disait Jean l'anachorète, si on bâtit encore des villes[4]. Mais ma retraite ne me rend pas insensible aux beaux discours, surtout quand ils sont faits par mes amis. Envoyez-moi donc le vôtre, dès que son texte officiel aura paru.

Je mène ici une vie très retirée (je vous l'ai déjà dit) j'ajoute très

paisible et très douce, ce qui n'est pas toujours la même chose. Je ne fais aucune connaissance aux environs ; je travaille beaucoup, mais sans me presser, comme ces gens qui prennent le plus long pour aller où ils ont à faire, parce qu'ils n'ont pas seulement envie d'arriver, mais de se promener. Je crois, malheureusement, que rien ne me presse et que ce que je puis faire de mieux, c'est d'entreprendre et de poursuivre lentement des études qui m'aident, du moins, à supporter la pesanteur des temps où nous vivons.

J'espère que si vous passez cet été par Tours, vous viendrez me faire une petite visite dans mon ermitage. J'habite à une demi-lieue de la ville. J'attends Ampère vers le milieu de ce mois.

Adieu, mon cher ami, mille amitiés bien sincères.

A. TOCQUEVILLE

P. S. — Rappelez-moi particulièrement au souvenir de M. Thiers.

Lettre inédite. Communiquée par Yvonne Knibielher.

1. La « Notice historique sur la vie et les travaux de M. Jouffroy », lue dans la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques du 25 juin 1853.

2. *Le Constitutionnel* a consacré deux articles en première page au discours de Mignet : le premier, le 30 juin, signé Denain ; le deuxième, le 1er juillet, d'Henri Cauvain. Le premier article s'indigne que Mignet ait osé critiquer Napoléon, en particulier dans ce passage : « Fils *favorisé* d'une révolution produite elle-même par l'esprit humain, il avait *imposé silence à l'esprit humain.* Après avoir fondé *sur la lassitude publique* son absolue autorité, n'entendant plus la contradiction étouffée des hommes, et ne rencontrant pas encore la résistance cachée des choses, il s'était abandonné, ainsi qu'il arrive, aux ardeurs de sa vaste imagination et à la fougue de ses volontés. […] malgré les prodiges de son génie et par les excès même de sa force, ayant sacrifié la liberté, outré la grandeur, usé la gloire, fatigué même l'ambition, il *tomba encore plus rapidement qu'il ne s'était élevé.* » Le journaliste se demande « comment il se fait que *l'Institut de France* ait pu autoriser un de ses membres à rabaisser celui qui est devenu l'idole de la France, le grand homme doublement sacré par la gloire et le malheur ». L'autre article critique l'éclectisme, cette « école longtemps dominante dans l'instruction publique, la littérature et l'État » qui se vengerait de la perte de sa suprématie par une « guerre des Allusions ». L'éloge de Jouffroy par Mignet serait un « remarquable exemple de cette haute stratégie littéraire et philosophique à l'usage des salons boudeurs et des cénacles dépités ».

3. Dans sa réponse du 7 juillet, Mignet lui envoie l'ensemble du compte rendu de la dernière séance publique de l'Académie et lui apprend que « si le public et

l'Institut ont également bien accueilli ce discours », « il a singulièrement déplu ailleurs » puisque, outre *Le Constitutionnel*, *Le Moniteur* et *L'Univers* ont consacré des articles à son discours.

4. Probablement Jean Colobos, appelé saint Jean le Nain, anachorète du IVe siècle du désert égyptien de Scété, dont les sentences ont été consignées au VIe siècle avec celles d'autres pères du désert. Arsène, quittant la cour de Théodose pour rejoindre les anachorètes du désert de Scété, suscita leur surprise en leur parlant du monde qu'il avait quitté : ils ne concevaient pas que des hommes puissent s'occuper à bâtir des villes, à rechercher les pompes et la vaine gloire. Pour s'assurer de la sincérité d'Arsène, Jean le soumit alors à une épreuve dont Arsène triompha.

## À JEAN-CHARLES RIVET

St-Cyr près Tours le 2 juillet 1853

Nous avons reçu votre lettre, mon cher ami, lundi dernier, c'est-à-dire le jour même où vous comptiez que ma réponse vous parviendrait en Limousin. Dès qu'elle s'écarte de la ligne directe, la poste devient très lente. Je ne pense pas, du reste, que ce soit l'absence de lettre de moi, mais l'absence de moyens de transport qui vous a empêché de venir ici. Nous l'avons vivement regretté, car vous êtes assurément un de ceux que nous y verrions avec le plus de plaisir. J'espère que ce plaisir n'est que retardé.

Depuis que je ne [*sic*] vous ai écrit, nous avons achevé de nous caser assez bien et menons une vie monotone mais fort studieuse et très douce. Nos santés semblent s'en trouver merveilleusement bien, et c'est surtout ce point-là que nous avions en vue, en venant ici. Il y a longtemps que je ne me suis aussi bien porté et je désire, sans oser trop y compter, que cela continue. La santé est le premier des biens, comme dit la phrase reçue. Cela est vrai dans tous les temps, mais plus vrai peut-être encore, dans un temps où, pour nous, il y a si peu d'autres biens.

Je suis en somme charmé de la nouvelle que vous me donnez de la *complète failure* des projets de fusion[1]. Je doute très fort que la réunion de toutes les administrations en une ait été une mesure utile au bien public ; elle eût rendu certainement l'action du gouvernement sur cette grande

industrie encore plus facile et plus irrésistible qu'elle ne l'est déjà. J'aime même, de plus, vous voir rester ce que vous êtes. Vous y faites merveilleusement bien, à ce que tout le monde dit, et vous n'y êtes gêné par personne. Vous savez que j'ai toujours désiré vous voir prendre cette situation, et aujourd'hui, je désire que vous la conserviez. Elle a ses difficultés sans doute, et surtout pour un homme qui pense et sent comme vous, ses dégoûts ; mais indépendamment de ses avantages qu'il n'est pas permis de mépriser, quand on a de jolies filles qu'il faudra bientôt pourvoir de maris, elle possède encore la puissance d'occuper vivement et constamment à des choses importantes, et d'arracher de force l'esprit à la contemplation oisive et douloureuse du temps actuel. Elle vous maintient de plus du nombre des vivants ; tandis que nous tous, nous sommes bien et dûment enterrés, et à moins de résurrection générale, il n'y a plus qu'à songer à notre épitaphe, et à l'enjoliver le mieux possible.

Quoique les questions en Orient se précisent d'une façon qui semble rendre une solution pacifique moins probable, je ne puis pas croire sérieusement à la guerre. Elle est quasi impossible avec le tempérament des peuples et des souverains ; et ne pourrait être produite que [par] quelque énormité individuelle et excentrique de la part de notre gouvernement que le succès me paraît plutôt engourdir qu'exciter. Il y aura peut-être des manifestations, des préliminaires de guerre. Peut-être même des commencements d'hostilité. Mais je ne puis croire que nous voyions l'Europe se mettre sérieusement en branle.

Rappelez-moi au souvenir de tous nos amis. Je suis furieux contre Lanjuinais qui est passé par Tours sans même venir nous demander à déjeuner. J'espère que vous ne suivrez pas ce mauvais exemple et que vous ne laisserez pas passer l'été, sans nous accorder l'aumône d'une petite visite. Ce sera une œuvre pie.

Je ne veux pas terminer cette lettre sans vous recommander de nouveau mon excellent ami L. de Kergorlay[2]. Si vous voyez jour à le mêler à quelques grandes affaires, je vous supplie de ne pas l'oublier. Vous savez que je ne vous ai jamais fait de recommandation, et je ne vous ferais pas même celle-ci, malgré l'amitié très fraternelle que je porte à l'homme dont il est question, si je n'étais *convaincu en conscience* et par une connaissance du personnage qui ne peut me tromper, qu'il s'agit d'un sujet *très rare*, d'un homme dont l'intelligence et la faculté d'attention et de travail, la précision de l'esprit, dépassent de beaucoup les limites ordinaires, et qui serait en état de rendre les plus grands services partout

où on emploierait sa capacité.

Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE.

P.S. Je suis inquiet de la santé de notre pauvre Vivien. N'oubliez pas de nous donner de ses nouvelles.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. La fusion des compagnies de chemins de fer. Voir note de la lettre à Rivet du 19 juin 1853.

2. Dans une lettre du 2 août 1852, Kergorlay avait fait part à Tocqueville de sa gêne financière (voir *OC*, t. XIII, 2, p. 248-250). Depuis cette date, Tocqueville essayait de l'aider à trouver une situation. Il avait déjà parlé à Rivet de son ami.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

St-Cyr près Tours (Indre-et-Loire)

Ce 2 juillet 1853

Je ne veux, mon cher Senior, vous parler ni de l'empereur, ni de l'impératrice, ni des membres très augustes de la famille impériale, ni des ministres, ni, en général, d'aucuns fonctionnaires publics, parce que je suis un sujet bien intentionné qui ne veut pas que la lecture de sa lettre donne des impressions désagréables à son gouvernement ; je vous écris pour vous poser un problème historique et vous parler de ce qui est arrivé il y a cinq cents ans. Rien ne saurait être plus innocent qu'un pareil sujet[1].

Suivant votre conseil, j'ai lu, ou plutôt relu Blackstone (je l'avais déjà étudié il y a vingt ans[2]). Quant à l'impression générale qu'il m'a laissée, elle a été la même aux deux époques ; aujourd'hui comme alors je me suis permis de le juger (si on peut dire cela sans blasphème) un assez pauvre génie ; sans liberté d'esprit ; sans véritable étendue de jugement. Un *commentateur* et un *légiste* en un mot et non ce que nous entendons par les mots *jurisconsulte* et *publiciste*. Il a, de plus, à un degré quelquefois plaisant,

la manie de trouver tout admirable dans l'Antiquité et d'en faire venir tout ce qu'il trouve bien de son temps. Je suis porté à croire que s'il avait eu à écrire sur les productions agricoles de l'Angleterre, au lieu de s'occuper des institutions de celle-ci, il aurait trouvé que la bière pouvait bien dans l'origine être provenue du raisin, et qu'en remontant aux sources vénérables de l'Antiquité, on découvre que le houblon vient de la vigne ; produit un peu dégénéré, il est vrai, de la sagesse des ancêtres, mais encore respectable. On ne saurait voir un excès plus opposé à celui dans lequel tombaient à la même époque ses contemporains de France auxquels il suffisait qu'une chose fût ancienne pour qu'elle parût mauvaise. Mais laissons là Blackstone ; venons, enfin, à ce que je veux vous dire :

En comparant les institutions féodales de l'Angleterre dans les temps qui ont immédiatement suivi la conquête avec les institutions féodales de France, on ne trouve pas seulement de l'analogie, mais une parfaite ressemblance, beaucoup plus grande même que ne semble le croire ou que ne trouve bon de le dire Blackstone. En réalité, le système dans les deux pays est identique. Maintenant, en France et sur tout le continent de l'Europe, il est sorti de ce système une *caste*. En Angleterre, il en est sorti une aristocratie. Pourquoi le *gentleman,* qui était et qui reste chez nous un produit du sang seulement, est-il devenu chez vous un produit de l'éducation et de la situation sociale, indépendamment de sa naissance ; à ce point que, dans les deux pays, le même mot sans changer d'aspect a changé entièrement de sens[3] ? À quel moment cette révolution s'est-elle opérée ? Comment ? Par quelles transitions ? Est-ce qu'on n'a jamais publié en Angleterre de livres sur ce sujet ? Est-ce que vos grands écrivains, soit philosophes, soit politiques, soit historiens ne se sont pas occupés de ce fait si caractéristique et si fécond, pour tâcher de s'en rendre compte et de découvrir comment il s'était produit ? Si j'avais l'honneur de connaître personnellement M. Macaulay, je me permettrais de lui écrire pour lui poser ces questions. Dans l'admirable histoire[4] qu'il publie en ce moment, il fait allusion au fait dont je parle, mais il ne cherche pas à l'expliquer. Il n'y en a cependant pas, ainsi que je disais tout à l'heure, de plus fécond, ni qui explique mieux tout à la fois ce qui est arrivé aux Anglais et ce qui n'est pas arrivé aux autres nations féodales de l'Europe. Si vous rencontrez M. Macaulay, veuillez, je vous prie, lui poser respectueusement de ma part ces questions. Mais dites-moi ce que vous pensez vous-même[5] de ce sujet et si vous connaissez des auteurs éminents

qui l'aient traité. Ce qui se remarque pour les personnes des deux côtés de la Manche se fait voir, aussi, pour les biens. En France, la tenure roturière est restée, jusqu'en 1789, dans un grand état d'infériorité vis-à-vis le fief proprement dit. En Angleterre la tenure en free sockage, qui était exactement la même chose dans l'origine que notre tenure en nature, comme le remarquent avec raison vos plus anciens auteurs, s'est rapidement élevée dans l'opinion au même niveau que le fief militaire. À ce point que, comme vous le savez, dans le milieu du 17e siècle, sous Charles II, on a pu abolir le fief militaire et le confondre avec la tenure en free sockage. Si dans le même temps, en France, on avait voulu faire une loi semblable, on aurait bouleversé tout l'ordre social d'alors. Louis XIV, lui-même, n'eût osé le tenter, s'il en avait eu l'idée. Il serait bien curieux de savoir comment il est arrivé que chez vous une révolution semblable à celle qui avait lieu pour les personnes, s'est produite pour les héritages, de telle sorte que, des deux parts, l'inégalité naissant de l'origine a, à peu près, disparu pour faire place à des inégalités d'autre espèce. Mais, vraisemblablement, ce travail du temps est enveloppé pour vous dans l'obscurité des âges et vous n'en savez sans doute pas plus que nous sur ce curieux problème de votre histoire.

Encore une question et je finis : celle-ci peut obtenir facilement une réponse. Le caractère des redevances féodales dans les deux pays était la *perpétuité* soit qu'il s'agît de services ou d'argent. Il en était de même pour la dîme. Toutes ces servitudes des fonds de terre ne pouvaient se racheter. Le débiteur ne pouvait se libérer en offrant un capital en argent ou une compensation quelconque. Je crois même que le possesseur du *fonds dominant* (qui dans le système féodal n'était lui-même qu'une sorte d'usufruitier) n'aurait pu accepter une compensation semblable. Ces lois existent-elles encore aujourd'hui en Angleterre ? Le débiteur de rente féodale ou de services peut-il obliger celui auquel il doit cette rente ou ces services à le libérer moyennant un certain prix ? La libération peut-elle même avoir lieu par l'accord de ces deux hommes ? La législation a-t-elle varié sur ce point et quel est l'historique de ses variations ? Je crois que ce renseignement peut m'être très aisément donné. Remarquez que j'entends par rente ayant une origine ou un caractère féodal celle qui est *fondée à perpétuité* et *n'admet pas le rachat*, qu'elle ait été fondée ou non du temps de la féodalité, qu'elle porte ou ne porte pas le titre de féodal.

Vous allez, mon cher ami, me trouver bien curieux avec mes questions et dissertations[6]. Mais de quoi voulez-vous que je vous parle, si ce n'est de

ce qui m'occupe ? Nous sommes établis ici depuis un mois. Comme nous avions été obligés de louer *sans voir*, il est arrivé que, quoique payant fort cher, nous nous sommes trouvés bien moins bien logés que nous ne devions nous y attendre. Cependant, en faisant venir quelques meubles, nous sommes parvenus à nous caser passablement. Le pays est agréable et nos santés commencent à s'en trouver très bien. Je suis déjà un autre homme que celui que vous avez vu à Paris. Je mène, du reste, une vie de bénédictin, ne voyant absolument personne et travaillant tout le temps que je ne me promène pas. J'attends beaucoup de bien et pour mon corps et pour mon esprit de cette retraite claustrale. Ne croyez pas, pourtant, qu'au fond de mon couvent, j'oublie mes amis, nous parlons souvent d'eux, ma femme et moi ; particulièrement de vous et de notre chère Mme Grote ; je suis en train de lire vos manuscrits[7] qui m'intéressent et m'amusent infiniment ; c'est mon délassement. J'ai promis à Beaumont de les lui porter, dès que j'aurai fini[8].

Adieu, mon cher Senior, rappelez-nous au souvenir de tous les vôtres. Parlez de nous à Mme Grote et à Reeve et croyez à ma bien sincère amitié.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication avec une partie retraduite de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 160-162. Une version incomplète avait été publiée dans Édition Beaumont, t. VI, p. 209-212.

1. Ce premier paragraphe avait été publié d'après une traduction en anglais dans *OC*, t. VI, 2, et retraduit.

2. Sir W. Blackstone, *Commentaries on the Laws of England* (1765-1769), exposé classique du droit anglais. Tocqueville l'avait déjà utilisé vingt ans auparavant pour son *Mémoire sur le paupérisme* (*Œuvres*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1991, p. 1156-1180). Voir dans *OC*, t. II, 2, p. 356-359, les notes qu'il a prises sur cet ouvrage au cours de ses recherches pour *L'Ancien Régime et la Révolution*.

3. Cette question obsédait Tocqueville depuis qu'il l'avait formulée pour la première fois en 1833. Voir *OC*, t. V, 2, p. 37. Il compare les noblesses française et anglaise, et discute du terme « gentleman » de manière approfondie dans l'*Ancien Régime* (voir *OC*, t. II, 1, p. 147-149).

4. L'*History of England* de Thomas Babington Macaulay (1800-1859) parut de 1849 à 1861. Le passage où Macaulay parle des différences qui existent entre l'aristocratie anglaise et les aristocraties du continent se trouve p. 37-39, vol. I, 13e édition (1857). Il fit la connaissance de Tocqueville à Londres en 1857.

5. Tout le développement depuis « suivant votre conseil » est semblable au texte de la copie Beaumont reproduite dans *OC*, t. VI, 2, p. 161-162.

6. Dans les AT, dossiers *Ancien Régime*, on trouve une note de la main de

Tocqueville avec une série de questions qui semblent se rapporter à cette lettre : « *Questions à faire à Senior* / 1o Un livre anglais amusant à lire tout haut / 2o Les livres anglais (correspondances, mémoires…) qui, écrits un peu avant la Révolution française ou à son début, font connaître les impressions. / 3o Comment le régime féodal s'est transformé en Angleterre sans révolution. Qu'est devenu, avec le temps, la dîme, les censives, les droits féodaux, les droits seigneuriaux, les justices seigneuriales. / 4o Sait-on quand et comment la noblesse anglaise ouvrant ses rangs est devenue aristocratie, quand les préjugés nobiliaires qui ne permettaient que les armes ont cessé ? »

7. Les *Conversations*, volume manuscrit, Paris, mai 1853.

8. Le paragraphe depuis « je mène » est reproduit d'après une copie Beaumont conforme à l'original dans *OC*, t. VI, 2, p. 162.

## À AUGUSTE VIVIEN

St-Cyr près Tours, Indre-et-Loire

ce 10 juillet 1853

Mon cher ami,

Beaumont, qui est venu me voir après avoir été passer quelques jours à Paris, m'a appris que vous aviez été, encore, assez souffrant pour ne point venir aux séances de l'Académie. J'ai demandé de vos nouvelles à deux de nos amis communs qui habitent encore Paris ; ils ne m'en ont donné que de vagues. Je prends donc le parti de vous les demander à vous-même. Qu'avez-vous eu et comment vous trouvez-vous maintenant ? Ce sont là des questions dont la réponse m'intéresse vivement et auxquelles, en conséquence, je vous prie de répondre avec quelque détail, quoique je sache par expérience qu'il est très ennuyeux de parler de sa santé, quand on a eu déjà l'ennui de s'occuper longtemps à la soigner. Vos maux ont-ils interrompu votre travail ? Je m'intéresse également beaucoup à celui-ci. J'imagine que c'est toujours du droit administratif que vous vous occupez. J'espère que vous laisserez un jour un monument complet sur ce grand sujet, si souvent traité par de si petits esprits. C'est cela que j'attends de vos loisirs et j'espère que vous justifierez mon attente.

Nous sommes parvenus à nous caser ici très convenablement. La maison n'est pas précisément ce que nous aurions voulu qu'elle fût. Mais nous sommes parvenus à en faire quelque chose de très suffisant et même

de très commode. Nous n'avons fait aucune connaissance ; nous ne lisons pour ainsi dire pas de journaux et cependant nous passons notre temps très doucement et d'une manière si occupée, que je ne sais comment ranger dans le cours de la journée tout ce que j'ai entrepris de faire. J'ai beaucoup varié mes travaux, afin de pouvoir travailler beaucoup sans me fatiguer et j'y suis parvenu. Le hasard a voulu que je trouvasse à Tours, dans les archives de la Préfecture une masse de documents très considérable sur l'Ancien Régime. J'en tire bon parti ; j'éprouve de plus en plus la nécessité de me tirer ainsi violemment de moi-même par l'étude et de m'arracher aux réflexions chagrines qui m'assiègent dès que je ne fais rien. Mais il résulte de cette vie de bénédictin que j'ignore absolument ce qui se passe dans le monde, que je n'apprends aucune nouvelle sur aucun sujet quelconque et que, quand j'écris à mes amis, il arrive que je n'aie rien à leur dire, sinon que je conserve d'eux au fond de ma solitude un très vif souvenir, que je les prie de ne point m'oublier non plus et de me donner le plus tôt possible de leurs nouvelles. Adieu, mon cher Vivien, ne tardez pas à m'écrire

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

## À ÉDOUARD DENTU, LIBRAIRE AU PALAIS-ROYAL

Saint Cyr près Tours, 13 juillet 1853

[Il envoie] tous les jours à la gare du chemin de fer pour savoir si le paquet de livres [est arrivé]. Je ne comprends rien à ce retard extraordinaire qui me contrarie infiniment, parce que j'ai besoin des livres que vous m'envoyez.

L.a.s. 1 p. in 8. Adresse, catalogue vente Drouot, jeudi 20 mars 2008, n° 186.

## À PIERRE FRESLON

Saint-Cyr, 10 août 1853

Merci de nouveau, mon cher ami, et de vos renseignements et de vos nouvelles. Les premières m'ont fort servi et les secondes m'ont très intéressé.

J'ai trouvé à la bibliothèque de Tours la plupart des livres que vous m'indiquez…

L'étude que j'ai faite des documents administratifs m'a déjà fort éclairé sur le sujet des attributions administratives des tribunaux avant 1789 ; elle m'a notamment fait voir ces deux choses-ci : la première que ces attributions allaient se resserrant de plus en plus, à mesure que le pouvoir administratif proprement dit devenait plus actif et plus éclairé. Les tribunaux n'ayant point, en cette matière, de droit exclusif et étant toujours subordonnés à l'administration représentée par le Conseil d'État, ne pouvaient agir qu'à la condition que celui-ci n'eût pas agi déjà. À mesure que l'administration voulait s'étendre dans sa sphère naturelle, la justice était insensiblement refoulée dans la sienne. Ce qui apparaît, en second lieu, quand on étudie les paperasses administratives, c'est l'intervention continuelle du pouvoir administratif dans la sphère judiciaire. Les légistes administratifs nous disent sans cesse que le plus grand vice du gouvernement intérieur de l'Ancien Régime était que les juges administraient. On pourrait se plaindre avec autant de raison de ce que les administrateurs jugeaient. La seule différence est que nous avons corrigé l'Ancien Régime sur le premier point et l'avons imité sur le second. J'avais eu jusqu'à présent la simplicité de croire que ce que nous appelons la justice administrative était une création de Napoléon. C'est *du pur Ancien Régime conservé* ; et le principe que lors même qu'il s'agit de *contrat*, c'est-à-dire d'un engagement formel et régulièrement pris entre un particulier et l'État, c'est à l'État à juger la cause, cet axiome inconnu chez la plupart des nations modernes, était tenu pour aussi sacré par un intendant de l'Ancien Régime qu'il pourrait l'être de nos jours par le personnage qui ressemble le plus à celui-là, je veux dire un préfet. En lisant les correspondances des ministres de Louis XV et de leurs subordonnés, il semble voir s'agiter une foule de petits embryons destinés à devenir les professeurs du droit administratif impérial, des Cormenin[1], des Macarel[2], des Boulatignier à l'état spermaceutique. Tant il est vrai que si on connaissait mieux l'Ancien Régime on trouverait que la Révolution a été bien loin de faire tout le bien et tout le mal qu'on dit et qu'elle a

encore plus remué la société qu'elle ne l'a changée. Cette vérité sort de terre de tous côtés, dès qu'on creuse l'ancien sol.

Je vous remercie beaucoup des détails que vous me donnez de ce qui s'est passé à la Cour de cassation dans l'affaire des correspondants[3]. J'honore la majorité ; elle a donné un exemple d'indépendance judiciaire que les tribunaux inférieurs auront malheureusement très grand soin de ne pas suivre ; qu'il est triste de voir que l'honnêteté des juges ne se manifeste qu'au moment où le gouvernement n'a plus le moyen de les acheter !

Nous avons ici en ce moment Ampère et Corcelle. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle amitié on parle de vous dans cette petite société. Rivet est venu comme je vous l'ai mandé, il y a trois semaines.

Adieu mille amitiés de cœur.

Copie de Gustave de Beaumont. Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 221-222, sous la date du 19 août 1853.

1. Louis-Marie de Lahaye, vicomte de Cormenin (1788-1868), considéré avec Joseph Marie Gérando et Louis-Antoine Macarel comme un des pères du droit administratif français, fut député de 1828 à 1846, membre de l'opposition républicaine sous la monarchie de Juillet. Vice-président de la Constituante, il est président de la commission de Constitution dont il critique le travail dans son *Petit Pamphlet sur le projet de Constitution* (août 1848). Conseiller d'État à partir de 1849, il se rallie à l'Empire.

2. Élu membre du Conseil d'État en avril 1849 par l'Assemblée nationale, Macarel avait été nommé président de la section d'administration et membre du Tribunal des conflits. Il était mort le 24 mars 1851.

3. Si la presse française était muselée, il n'en était pas de même pour la presse étrangère. La nuit du 7 février 1853, une quarantaine de correspondants de journaux politiques étrangers avaient été arrêtés à leur domicile et leurs papiers saisis. La plupart avaient été relâchés, mais 19 étaient restés sous les verrous, inculpés d'offenses envers le président de la République, de participation à une société secrète, de publication de fausses nouvelles, de distribution non autorisée de journaux étrangers, de détention d'armes et de munitions de guerre. Le 15 avril, le jugement du tribunal correctionnel de la Seine (sixième chambre) avait condamné la plupart des accusés à des peines de prison et des amendes, peines confirmées par la cour impériale de Paris le 29 mai. Quatre des condamnés (Alfred de Coëtlogon, Claude Viremaître, Charles Flandin, Alfred de Planhol) s'étant pourvus en cassation, la Cour rendit le 23 juillet un arrêt qui cassait le jugement au motif que le pouvoir de faire saisir et ouvrir lettres et paquets n'appartenait qu'au juge d'instruction et non au préfet de police de la Seine.

Saint-Cyr, près Tours (Indre-et-Loire),
14 août 1853]

J'ai appris avec quelque inquiétude, mon cher ami, que Madame Dufaure était partie pour les eaux des Pyrénées. Je vous prie de me rassurer. Il me semble que ce voyage n'entrait pas dans ses projets ; est-il survenu dans sa santé quelque incident qui ait nécessité d'aller chercher, si loin et au prix d'une si grande fatigue, un remède ? J'espère qu'il ne s'agit que d'une précaution à prendre contre la rigueur possible de l'hiver prochain. Ma femme et moi nous tenons beaucoup à savoir exactement ce que vous pensez d'une santé si précieuse. Veuillez nous le dire. J'imagine que quand les vacances des tribunaux vont commencer, vous allez partir pour la Saintonge où sans doute Madame Dufaure viendra vous retrouver si vous n'allez pas la chercher vous-même. Quand vous vous mettrez en chemin pour ce voyage, n'oubliez pas que nous sommes sur votre route. Vous seriez bien aimable de venir passer un jour avec nous, ou du moins, quelques heures. Si cela vous est impossible, écrivez-moi du moins le jour et l'heure de votre départ, que je puisse aller vous serrer la main à l'embarcadère et passer avec vous les dix minutes que vous resterez là.

Vous avez dû savoir par Rivet, qui nous a fait l'amitié de nous visiter, que nous sommes ici très bien établis, en bon air, dans une maison qui est abritée du vent et qui, cependant, n'est pas sujette à l'humidité. J'espère y rétablir ma santé que la maladie de cet hiver a fort ébranlée. Jusqu'à présent la crainte de me fatiguer m'a contraint à peu travailler. Je n'ai pas perdu, toutefois, mon temps. J'ai trouvé, à Tours, une masse de documents dont je tâche de tirer parti, et bientôt je me mettrai sérieusement à l'œuvre. Mon intention est de rester ici la plus grande partie de l'hiver. J'y trouve une paix de l'esprit que je ne rencontrerais pas ailleurs et dans un contact plus direct et plus habituel avec les hommes. Ce remède-là, lui-même, n'est pas souverain et de tristes pensées viennent, de temps à autre, me saisir au fond de mon désert, comme dans le monde. Mais les attaques de ce mal moral (notre maladie naturelle et inévitable à tous dans le temps actuel) sont plus rares et moins tenaces, ce qui est un progrès. Au milieu de ma solitude, je suis avec bien de l'intérêt ceux de mes amis qui ont conservé une carrière active. Je pense à vous,

surtout, et apprends avec plaisir que vous prenez dans votre nouvelle profession la place qui vous est due ; je n'ai jamais douté qu'il en fût ainsi. J'ai vu aujourd'hui dans le journal que vous étiez à Amiens pour plaider dans la cause du *Correspondant*. Puissiez-vous y faire triompher définitivement votre cause. Je vous avoue que j'en doute.

La récolte ici est médiocre et le pain renchérit ; cet état de choses engendre un mécontentement presque aussi stupide que la satisfaction qui précédait. Le fait est qu'on s'en prend au gouvernement de ce qu'il a trop plu cet été. C'est sa faute : il a voulu passer à l'état de providence. Il faut qu'il subisse les inconvénients, de même qu'il jouit des avantages du rôle. Je ne vous donne pas d'autres nouvelles, parce que je n'en sais point. La province est comme un caveau muré : on n'y voit goutte et on n'y entend rien.

Adieu, mon cher ami, donnez-nous de vos nouvelles et croyez à ma sincère amitié. Corcelle qui est chez moi veut être rappelé particulièrement à votre souvenir et ma femme vous demande d'embrasser pour elle Mlle Dufaure[1], ce dont j'imagine vous vous chargerez volontiers.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 297-298.

1. Marie Dufaure, née en 1843.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

St-Cyr près Tours

23 septembre [18]53

J'ai reçu avec grand plaisir de vos nouvelles, mon cher ami. Je voudrais seulement n'en être pas réduit à ne communiquer avec vous que par lettres. Mais il n'y a pas apparence que nous puissions communiquer autrement ensemble d'ici à fort longtemps ; car nous nous trouvons si

bien ici, nous y jouissons d'une paix si profonde et qui nous était si nécessaire, que nous nous sommes décidés à nous y fixer pour tout l'hiver. J'y ai apporté ou fait venir des livres ; Gustave de Beaumont habite dans le voisinage, ce qui empêche que notre retraite ne devienne entièrement une solitude. Nous craignons de quitter cet asile tranquille pour nous retrouver au milieu de la petite agitation tracassante et stérile de Paris. Il y a si loin de ma manière de penser et surtout de sentir avec celle de la plupart de mes contemporains que l'éloignement où je vis d'eux n'a rien de très pénible. Leur contact l'est souvent bien plus. Il est vrai que, par comparaison, il rend plus agréable la société de ceux qui, comme vous, ont continué à être avec moi en véritable sympathie.

Je conçois que faisant une lecture à l'Académie à cette période de l'année, vous ayez été dans la solitude[1]. Vous avez choisi de tous les mois celui où il y a le plus de membres absents. Du reste, j'espère que vous n'avez pas besoin d'être entendu pour être nommé. Je ne perds pas de vue cette affaire comme vous pouvez croire, et je vous prierai de me faire savoir dès que vous croirez qu'il est utile de s'en occuper. J'agirai immédiatement et je ne doute pas que Beaumont ne m'imite. Je crois à la bonne volonté de la section et à celle de Mignet. Avec ces deux appuis, on est toujours sûr de l'élection à l'Académie. Elle suit toujours l'impulsion que lui donnent la section et son secrétaire perpétuel. Mais soignez la section et, dans la section, la tête fantasque de Cousin.

Vous avez bien raison de dire que l'avenir est obscur et effrayant. Plus j'étudie, soit dans la pratique soit dans les livres, la cause des mouvements de ce monde, plus je demeure convaincu que tout dans la politique n'est que conséquences et symptômes, si ce n'est les idées et les sentiments régnant parmi un peuple, qui sont les vraies causes de tout le reste. Qu'espérer de bon de ce qui sortira des idées et des sentiments de la France tels qu'une longue et pernicieuse éducation les ont faits ? En vérité je l'ignore.

Adieu, mon cher ami, ma femme veut que je la rappelle à vous et chez vous. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Collection particulière. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 299-300.

1. Dans la séance du 10 septembre 1853, Bouchitté a commencé la lecture du

« Mémoire sur la persistance de la personnalité après la mort », qu'il poursuivra le 24 septembre et le 8 octobre 1853. Il est publié dans les *Comptes rendus* des *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1853, t. XXVI, p. 161-230. Le mémoire est envoyé à la section de philosophie.

## À PIERRE FRESLON

Saint-Cyr, 23 septembre 1853

J'ai regretté, mon cher ami que vous n'ayez pas reçu ma dernière lettre avant de partir pour la Belgique. […1]

Je continue toujours les travaux auxquels vous vous intéressez, mais bien lentement. […]

Quand on étudie comme je le fais à Tours dans les archives d'une ancienne généralité, le détail des affaires administratives avant la révolution de 1789, on trouve mille nouveaux motifs de haïr l'Ancien Régime mais peu de raisons nouvelles pour aimer la Révolution. Car on y voit que l'Ancien Régime s'affaissait de lui-même et rapidement sous le poids des années et par le changement insensible des idées et des mœurs ; et qu'avec un peu plus de patience et de vertu on aurait pu le transformer sans détruire tout à la fois ce qu'il contenait de détestable et de bon. Il est curieux de voir à quel point le gouvernement de 1780 est déjà différent de celui de 1750. Ce sont les mêmes lois ; ce sont en apparence les mêmes règles ; ce sont abstractivement les mêmes principes ; c'est le même aspect à la surface. Au fond ce sont déjà d'autres méthodes, d'autres habitudes, un autre esprit. Gouvernés et gouvernants ne sont déjà plus reconnaissables. On n'est pas tombé de l'excès du mal en révolution, mais de progrès en révolution. Arrivés au milieu de l'escalier, on se jette par la fenêtre pour être plus tôt arrivés au bas. Ainsi du reste va presque toujours le monde. Ce n'est presque jamais quand un état de choses est le plus détestable qu'on le brise, mais lorsque, commençant à s'améliorer, il permet aux hommes de respirer, de réfléchir, de se communiquer leurs pensées et de mesurer par ce qu'ils ont déjà de l'étendue de leurs droits et de leurs griefs. Le poids alors quoique moins lourd paraît alors plus insupportable2.

Vers le 15 octobre je compte prendre mes quartiers d'hiver. C'est alors que je me flatte de pouvoir travailler sérieusement. Je mettrai de côté les livres, je cesserai de fouiller dans les vieux papiers. J'entreprendrai enfin d'écrire et de commencer véritablement mon œuvre. Car jusqu'à présent je n'ai fait que me préparer et je commence tout à la fois à m'agiter et à m'énerver dans ce long noviciat. Je jetterai sur le papier, tant bien que mal le premier chapitre de l'ouvrage[3] ; et suivant le résultat de ce travail je verrai si j'ai réellement dans la tête un grand livre ou seulement son image fugitive. J'ai besoin de réussir dans ce premier effort pour avoir le courage de continuer à marcher. La vue de ce qui se passe n'est bonne à rien pas même à faire faire un livre dans la solitude. Vous voulez que je ne sois point triste : c'est un conseil de lion mais le moyen de le suivre ! Comment ne pas s'attrister en voyant ce peuple, toujours le même, si réfractaire à la liberté et si maniable dans la servitude, qui non seulement supporte ses fers, mais les agite comme en triomphe et les baise avec transport. D'autres ont toléré leur maître ; mais ceux-ci sont les seuls qui, dès qu'ils cessent d'être en humeur de se soustraire à toute règle et à toute autorité, semblent glorieux et enthousiastes de leur esclavage et se retrouvent être encore les mêmes Français qui, quand on les mettait à la Bastille, se consolaient en disant : du moins on ne pourra pas nier que notre maître ne soit le plus puissant de tous les rois du monde.

Adieu sur cette boutade. Mille amitiés de cœur.

Copie de Beaumont. Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 233-234.

1. Omission dans la copie Beaumont.

2. Le paradoxe est reformulé dans *L'Ancien Régime et la Révolution* (livre II, chap. I) : « Une chose surprend au premier abord : la Révolution, dont l'objet propre était d'abolir partout le reste des institutions du Moyen Âge, n'a pas éclaté dans les contrées où ces institutions, mieux conservées, faisaient le plus sentir au peuple leur gêne et leur rigueur, mais, au contraire, dans celles où elles les lui faisaient sentir le moins ; de telle sorte que leur joug a paru le plus insupportable là où il était en réalité le moins lourd » (*OC*, t. II, 1, p. 99).

3. À partir du 1er décembre, Tocqueville rédige deux chapitres préparatoires dont vont procéder les livres I et II du futur ouvrage. Vers le 1er janvier 1854, il écrira à Ampère : « J'ai fait ou plutôt ébauché le premier chapitre du livre, celui dont l'objet est de montrer quel a été le but véritable de la Révolution, quels sont les traits particuliers qui caractérisent cette Révolution parmi les grandes agitations

des hommes. J'ai déjà commencé le second chapitre, où je veux rechercher ce qui a fait que cette révolution générale a commencé en France plutôt qu'ailleurs, ce qui lui a donné chez nous les traits particuliers qui la distinguent au milieu de toutes les révolutions qui sont sorties d'elles » (*OC*, t. XI, p. 231-232).

## À MONSIEUR DE BOURKE[1]

St-Cyr ce dimanche matin

[mai-septembre 1853[2]]

Nous partons aujourd'hui, Monsieur, pour une absence de deux ou trois jours. N'étant pas sûr de vous retrouver ici à mon retour, je vous renvoie les deux volumes que vous avez bien voulu nous prêter. Leur lecture, du moins celle du premier volume, car nous n'avons pas eu le temps de lire le second, nous a fort amusé.

À moins que vous n'ayez changé de projet, vous devez être ici jusqu'au premier octobre. Je ne renonce donc pas à l'espérance d'aller prendre congé de vous ainsi que de Madame de Bourke à laquelle je vous prie de faire agréer mes respectueux hommages. Nous regretterons véritablement un si aimable voisinage. Croyez, Monsieur à tous mes sentiments de très haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur de Bourke*

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Il peut s'agir du fils d'Edmond, comte de Bourke (1761-1821), diplomate danois dont la femme tenait un salon sous la Restauration. Il devait être alors propriétaire du château de Bois Renault à Ballan-Miré, en Touraine, comme en témoigne une concession de droit de chapelle domestique « à M. le Comte de Bourke en son château de Bois Renault ».

2. La lettre date forcément du séjour à Saint-Cyr de juin 1853 à la fin mai 1854. La date du 1er octobre indiquée dans la lettre permet de la situer plus précisément vers la fin de l'été.

St-Cyr près Tours 12 octobre [18]53

La lettre que j'ai reçue hier de vous, mon cher ami, m'apprend deux bien bonnes nouvelles. La première est l'amélioration et, j'espère, le rétablissement de la santé si précieuse de Madame Dufaure[1] ; le second [*sic*] est votre projet de venir nous voir, le 27 de ce mois. Vous me demandez si ce jour nous convient ? Tous les jours nous conviennent également. Nous ne comptons pas bouger de chez nous durant tout le mois d'octobre et vraisemblablement durant ceux qui suivront ; par conséquent nous n'aurons aucun dérangement de plans à faire pour vous attendre *le 27*. Il est bien entendu qu'aussitôt après être arrivé à Tours, vous prendrez une voiture qui vous conduira ici où votre chambre vous attend. C'est la première fois que nous vous tiendrons sous notre toit, après l'avoir désiré souvent. Soyez donc sûr d'être le bienvenu. Vous repartirez le lendemain, puisque vous le voulez ainsi, par le train express qui quitte Tours à 10 ½ du matin et s'arrête à Blois. Vous pourrez déjeuner avec nous avant de vous mettre en route. Je ne puis vous dire combien nous nous réjouissons de cette petite visite placée entre deux si longues séparations.

Je ne vous en dis pas plus long, puisque j'ai l'espérance si prochaine de vous voir. Nous vivons dans un temps où l'amitié ne peut s'exprimer que de vive voix et où la correspondance ne peut servir qu'à l'échange de pensées indifférentes.

Adieu donc et à bientôt. Mille amitiés. Ma femme vous prie de la rappeler au souvenir de Madame Dufaure et d'embrasser pour elle tous vos enfants, surtout le petit dont elle raffole depuis que vous le lui avez apporté au chemin de fer[2].

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Vous savez que ce pauvre Rivet a perdu son père[3].

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Fille de l'orientaliste Pierre Amédée Jaubert (1779-1847), Claire Jaubert (1820-1878) avait épousé Jules Dufaure en 1841.

2. Outre une fille, Marie, née en 1843, Dufaure avait deux fils : Gabriel, né en 1846, et Amédée, né en 1851.

3. Léonard Philippe Rivet (1768-1853), issu d'une ancienne famille de magistrats de Brive, était avocat au parlement de Bordeaux avant la Révolution. Capitaine d'infanterie et d'artillerie (1793), adjoint à l'état-major de l'armée des Pyrénées-Orientales et administrateur des pays conquis en Catalogne, procureur général au tribunal d'appel de la Corrèze (1795), maire de Brive de 1795 à 1797, il avait été préfet de Dordogne de 1800 à 1810. Nommé baron par Napoléon en 1810, préfet de l'Ain et du Cher jusqu'à sa révocation en 1815, il fut député de la Corrèze de 1831 à 1837.

## À JEAN-CHARLES RIVET

St-Cyr ce 23 octobre [18]53

J'ai beaucoup à vous remercier, mon cher ami, de la bonne et aimable lettre que j'ai reçue de vous. Parlez-moi toujours, je vous prie, sur ce ton-là, et soyez assuré qu'il n'y a rien de ce qui vous regarde, affaires, sentiments, intérêts, parents, amis, qui me soit indifférent. C'est ainsi qu'il en va toujours de la véritable amitié. Celle que je vous porte est bien véritable, et elle est accompagnée de cet ingrédient qui seul rend les amitiés durables, l'estime. Vous êtes, assurément, l'homme dans lequel j'ai le plus rencontré l'honnêteté et la délicatesse des sentiments joints à l'art de surmonter ou détourner toutes [les] petites difficultés que les passions et les intérêts contraires des hommes font naître, ce qui est la vraie science de la vie. Ces deux qualités qui devraient toujours marcher ensemble, sont si souvent séparées qu'il faut bien remarquer ceux qui les possèdent à la fois.

J'ai lu dans mon journal anglais[1] qu'on avait fait beaucoup d'arrestations à Paris. On a fait également une rafle à Tours et dans la plupart des villes, qui sont placées au-dessus et au-dessous de Tours sur la Loire[2]. Il paraît que le mauvais principe était une espèce de choléra qui avait suivi le cours de ce fleuve. Parmi les gens arrêtés, mon journal indique Bocher[3] ; j'espère qu'il y a confusion de nom à moins que le perpétuel complot carlo-républicain de la branche cadette, ne doive être, maintenant, remplacé par l'éternel fantôme d'un complot républicain orléaniste, utile invention des deux partis. Est-il vrai que Bastide et

Goudchaux[4] sont en prison[5] ? Sait-on précisément quel est le chef d'accusation qu'on met en avant ? Je ne doute pas, du reste, que ces coquins et ces fous qui sont à Londres[6] ne fassent de leur mieux pour réveiller la terreur et l'horreur qu'ils inspirent au pays, et qu'après avoir tué la liberté, ils n'agissent, sans qu'on n'ait besoin de les exciter, de manière à l'empêcher de renaître. Le gouvernement actuel est, du reste, un ingrat, s'il les traite avec trop de sévérité, car c'est bien à eux seuls, qu'il doit sa naissance et sa durée.

J'ai à peu près terminé les travaux préparatoires dont je vous ai parlé pendant un de vos séjours ici, et je crois que je serais aujourd'hui en état d'ouvrir un cours sur l'étude du droit administratif sous l'Ancien Régime. Il s'agit de savoir s'il y a, maintenant, quelque chose à tirer de ces matériaux qui ne sont qu'un fumier inutile si par leur moyen on ne fait pas pousser quelque plante nouvelle. Je me mettrai à écrire véritablement dans une douzaine de jours. C'est alors que je me recommande à vos prières ; car c'est alors que se posera et se débattra au-dedans de moi cette redoutable question de savoir si je puis, oui ou non, tirer désormais un parti utile de ma vie.

Je suis inquiet de Freslon. Il est parti d'ici, il y a trois semaines, avec la goutte. Voilà quinze jours que je suis sans nouvelles de lui. Soyez assez aimable, je vous prie, pour me mander comment se trouve ce brave garçon. J'ai écrit à Lamoricière peu avant l'accouchement de sa femme. Il ne m'a pas répondu. J'espère que la mère et l'enfant continuent à se bien porter. J'ai été très contrarié de voir arriver encore une fille[7].

J'attends notre ami D[ufaure] jeudi prochain pour dîner. Il restera 24 heures ici. Dans la lettre qui m'annonçait sa venue, il paraissait très satisfait de la santé de sa femme. Je voudrais qu'il y eût, en effet, sujet d'être entièrement rassuré ; mais j'en doute. Ce que vous me dites qu'il ne vous a point écrit dans ces derniers temps devrait m'étonner, mais ne me surprend nullement. Il ne faudrait pas en conclure qu'il fût insensible à l'événement ni qu'il manquât d'amitié pour vous, mais il est D[ufaure], c'est tout dire. Il forme, à lui seul, un genre dans l'espèce.

Je ne sais plus ce qu'est devenu Lanjuinais. Avez-vous de ses nouvelles ?

Que disent les habiles des probabilités de la guerre[8] ? Quant à moi, qui ne lis rien, ne vois personne, et ne puis juger les faits particuliers que par les raisons générales, je persiste à douter qu'on en arrive réellement aux coups, tant je trouve le tempérament de nos contemporains

pacifique. Il est évident du reste, que tout ceci précipite le cours naturel des choses dans l'Orient et rapproche beaucoup l'époque d'une crise nécessaire dans les affaires de cette partie du monde et par suite dans les affaires générales de l'Europe.

Donnez-nous des nouvelles de Mme Rivet[9] et rappelez-nous souvent à son souvenir. Nous avons bien pensé à elle durant ces tristes événements. J'espère que le calme de son chez-soi aura remis son esprit et ses nerfs dans cet équilibre qui est nécessaire à la santé et au bonheur. Nous parlons, aussi, souvent de vos filles[10]. L'aînée va bientôt devenir pour vous un sujet de préoccupation. J'espère que vous serez heureux dans le choix du mari que vous lui trouverez[11]. Vous aurez préparé à celui-ci une bonne et agréable femme.

Mon père qui était venu passer quelques jours avec nous, nous a quittés. Nous avons pris nos grands quartiers d'hiver et nous espérons nous tirer à notre honneur de l'épreuve de cette solitude. Nous sommes assez contents de nos santés. Je n'ose enregistrer la promesse que vous faites de nous venir visiter au fond de notre désert. Tout ce que je puis vous assurer, c'est que vous serez le très bien reçu. Adieu, mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication de deux fragments dans Édition Beaumont, t. VI, p. 235-236.

1. Probablement le *Times*.

2. La police surveillait les sociétés secrètes républicaines : deux complots, celui de l'Hippodrome, le 7 juin, et celui de l'Opéra-Comique, le 5 juillet, avaient été déjoués. Prévenue du retour à Paris de Charles Delescluze (1809-1871), journaliste républicain exilé en Angleterre en 1850, la police l'arrêta et saisit des lettres. De nombreuses arrestations auront lieu à Orléans, Tours, Nantes et Paris.

3. Édouard Bocher (1811-1900), auditeur au Conseil d'État en 1833, nommé sous-préfet de l'arrondissement d'Étampes en 1834, préfet du Gers en 1839, préfet de Caen de 1842 jusqu'à la révolution de 1848. Élu dans le Calvados aux élections législatives du 13 mai 1849 comme républicain, il siégea à droite et protesta contre le coup d'État du 2 décembre 1851. Nommé administrateur des biens de la famille d'Orléans par l'ex-roi, il s'était opposé à l'exécution des décrets de spoliation du 22 janvier 1852. Arrêté en février 1853 pour avoir fait distribuer une protestation contre ces décrets, Édouard Bocher avait comparu en police correctionnelle en mars et avait été condamné à un mois de prison pour contravention à la loi sur le colportage. Mais nous n'avons pas trouvé trace de l'arrestation de Bocher en

octobre.

4. Michel Goudchaux (1797-1862), banquier issu d'une riche famille de commerçants juifs d'Alsace, libéral militant, entré dans l'opposition en 1834, fut choisi comme ministre des Finances par le gouvernement provisoire en 1848 puis par Cavaignac après les journées de Juin. Non réélu à la Législative, il était éloigné de la politique active lors du coup d'État de 1851. Le 26 septembre 1852, il avait échoué à se faire élire comme candidat d'opposition. En 1853, il se chargea de recueillir des souscriptions pour les républicains proscrits. Il sera élu député au Corps législatif en 1857 mais refusera de prêter serment.

5. Bastide subit une visite domiciliaire minutieuse. Goudchaux fut arrêté le 4 octobre après une visite domiciliaire, accusé d'affiliation à des sociétés secrètes, de détention d'armes de guerre et de complot contre la sûreté de l'État. Mais il fut remis en liberté au bout de 24 heures : on n'avait trouvé chez lui que des reçus de secours.

6. Les républicains proscrits.

7. Le général de Lamoricière et Marie-Amélie Gaillard d'Auberville eurent une fille et un fils qui moururent en bas âge, et deux filles, Henriette (1850-1869), qui épousa François de Maistre, capitaine d'état-major de l'armée pontificale, et Isabelle (1853-1919), dont il est question ici, qui épousa en premières noces le comte Aymar de Dampierre.

8. Après l'échec de la médiation autrichienne, les flottes anglaise et française avaient reçu l'ordre de franchir les Dardanelles et l'ultimatum du gouvernement turc avait été transmis au tsar le 8 octobre : sommation était faite à la Russie d'évacuer les principautés dans les quinze jours sous peine d'ouverture des hostilités. L'ultimatum étant resté sans réponse, la guerre devait commencer sur le Danube ce 23 octobre. Malgré l'anéantissement de la flotte turque en rade de Sinope le 30 octobre, un arrangement semblait cependant encore possible et les pourparlers allaient se poursuivre jusqu'en mars.

9. Eugénie Gabrielle Barbou des Courières (1811-1885), fille du général de la Révolution et de l'Empire Gabriel Barbou des Courières (1761-1827).

10. Marie Joséphine, née en 1834, et Eugénie Marie Gabrielle, née en 1836.

11. Marie Joséphine épousera Grégoire Ludovic Bourdeau de Lajudie en 1855.

## À ODILON BARROT

Saint-Cyr, ce 26 octobre 1853

Je ne veux pas rester plus longtemps, mon cher ami, sans vous donner signe de vie et sans obtenir de vos nouvelles par vous-même (car j'en ai eu

plus d'une fois indirectement). Comment allez-vous passer votre été ? Comment se trouve la santé de madame Barrot et celle de madame votre belle-mère ? Ce sont là les faits les plus intéressants que vous puissiez m'apprendre. Car, quant aux affaires publiques, j'imagine que vous n'en savez pas plus que moi et, assurément, n'y pouvez pas davantage. Nous sommes, l'un et l'autre, de l'*ancienne cour*, comme on aurait dit il y a quatre-vingts ans. Bien mieux, nous appartenons à un autre âge du monde ; nous sommes des espèces d'animaux antédiluviens qu'il faudra bientôt réunir dans des cabinets d'histoire naturelle pour savoir comment étaient faits, dans ces temps reculés, des êtres assez singulièrement constitués pour aimer la liberté, la légalité, la sincérité : goûts étranges qui supposent des organes absolument différents de ceux dont sont pourvus les habitants du monde actuel. La race actuelle passera elle-même, et sera remplacée par une autre qui sera plus semblable à nous qu'à elle, j'en suis convaincu ; mais assisterons-nous à cette nouvelle transformation ? J'en doute ; il faudra bien du temps pour effacer les impressions déplorables qu'ont laissées ces dernières années, et pour que les Français reviennent, je ne dis pas au goût passionné de la liberté, mais à cet orgueil d'eux-mêmes, à cette habitude de parler et d'écrire librement, ce besoin de discuter du moins leur obéissance, qui est dans l'esprit du siècle et dans l'instinct le plus ancien de leur race. Quand je songe aux épreuves qu'une poignée d'aventuriers politiques ont fait subir à ce malheureux pays ; lorsque je pense qu'au sein de cette société riche et industrieuse on est parvenu à mettre, avec quelque apparence de probabilité, en doute l'existence même du droit de propriété ; quand je me rappelle ces choses et que je me figure, comme cela est la vérité, l'espèce humaine composée en majorité d'âmes faibles, honnêtes et communes, je suis tenté d'excuser cette prodigieuse énervation morale dont nous sommes témoins, et de réserver toute mon irritation et tout mon mépris pour les intrigants et les fous qui ont jeté dans de telles extrémités notre pauvre pays.

Je vous écris des bords de la Loire, où j'ai loué une maisonnette que j'habite depuis cinq mois et dans laquelle je compte bravement rester tout l'hiver. La santé de ma femme s'y est entièrement rétablie ; la mienne s'y est raffermie. J'espère que ce bien se continuera et que je sortirai d'ici ayant réparé, en partie, le mal que les agitations de la vie politique m'avaient fait. Je ne puis pas dire que je mène ici une existence gaie ; comment ne pas avoir l'esprit triste en présence du spectacle que nous avons sous les yeux ? Mais du moins elle est fort douce. J'ai trouvé à la

solitude de bien bons côtés que je ne lui avais pas connus dans d'autres temps. On y est presque à l'abri de cette agitation stérile qu'entretiennent à Paris le contact et la vue de tant de faiblesses et jusqu'à la conversation des gens qui pensent comme nous, mais qui, comme nous, ne peuvent que parler sans agir. Je suis si convaincu que, quant à présent, la maladie du temps est incurable, que le bruit de toutes ces consultations de médecins impuissants m'importune.

La seule chose qui me chagrine ici est d'y mettre si peu à profit pour le travail une si profonde retraite. Je m'occupe cependant beaucoup ; mais, jusqu'à présent, je me suis préparé à faire, plutôt que je n'ai fait. J'espère que l'hiver sera plus fécond et que j'en tirerai meilleur parti que de l'été. Je vous reviendrai au printemps, et je n'ai pas besoin de vous dire avec quel plaisir je reverrai mes amis. Veuillez me donner, en attendant, de vos nouvelles et de celles des vôtres.

Croyez, mon cher Barrot, à tous mes sentiments d'estime et d'amitié qui dureront pour vous autant que ma vie.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 300-302.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Saint-Cyr, 31 octobre 1853

J'ai reçu de vos nouvelles avec grand plaisir. Je vous avais de mon côté écrit, il y a un mois, pour vous demander de vos nouvelles et je ne sais quel renseignement dont j'avais besoin alors. Mais ayant appris sur ces entrefaites que vous couriez le monde, j'ai jeté ma lettre au feu. Vous ne risquez pas qu'on vous oublie dans mon ménage. Indépendamment du souvenir que nous conservons des bonnes soirées que vous nous avez fait passer l'hiver dernier, nous vous attribuons en grande partie notre établissement ici et le bon résultat que nous semblons devoir en tirer. Nous parlons donc tout naturellement de vous toutes les fois que nous nous félicitons d'être venus nous fixer ici. Ne croyez pas pourtant que nous habitions un palais et y menions une vie délicieuse. Nous avons seulement une petite maison fort commode, très à l'abri du vent et fort

exposée au soleil ; la Loire en face ; une assez agréable vallée, ce qu'on nomme une charmante vallée quand on n'est jamais sorti de Touraine. Nos journées s'écoulent là sans rien de bien vif, mais dans une tranquillité parfaite dont nous avions besoin l'un et l'autre, surtout ma femme. Sa santé s'y est complètement rétablie et la mienne s'y est fort améliorée. Nous espérons quitter, le printemps prochain, notre retraite et reprendre la vie de tout le monde après avoir repris nos forces, ce qui était devenu bien nécessaire. Ne voulez-vous pas en retournant à Paris venir juger vous-même de votre ouvrage ? Nous avons dans notre ermitage une chambre à donner. Nous serions très heureux de vous la voir occuper pendant quelques jours. Nous sommes presque sur votre route et il serait bien aimable de vous arrêter chez nous.

J'ai cherché à lire, mais je n'ai point encore lu les deux articles de la *Revue des Deux Mondes* dont vous me parlez[1]. La *Revue des deux Mondes* se trouve cependant à Tours chez trois libraires, mais il faut s'inscrire souvent un mois à l'avance pour arriver à se la faire donner. Je me suis *inscrit* pour les numéros du 1 août et 15 octobre. J'espère finir par pouvoir en prendre connaissance. Je désire pour vous que ces articles ressemblent à leurs devanciers dont la lecture m'a tant instruit et tant intéressé. Personne, avant vous, ne m'avait donné *l'illusion* que je comprenais quelque chose aux principales règles de la science agricole, et ne m'avait si clairement expliqué ce que j'avais toujours aperçu confusément, à savoir les rapports de l'agriculture avec l'état social et politique des peuples. Votre livre sera un admirable commentaire de ce mot profond de Montesquieu que vous citez, je crois, et qui devrait servir d'épigraphe à votre œuvre : « Que les terres produisent, non pas en raison de la fécondité du sol, mais de la liberté des hommes qui les cultivent. »

Vous me remplissez de confusion en me parlant de mes travaux ; car si j'ai en effet travaillé depuis que nous nous sommes quittés, je suis obligé d'avouer que je n'ai absolument rien produit. J'ai passé tout mon temps à deux choses qui, je le crains bien, ne me mèneront jamais à rien. La première a été d'étudier l'allemand, langue diabolique dans laquelle je suis trop avancé pour qu'il soit sage de reculer, mais que je n'aurais jamais dû entreprendre si j'avais été prudent. Ma seconde entreprise a été d'apprendre *à fond* l'Ancien Régime, persuadé que je suis que les plus grandes révolutions ne changent pas les peuples autant qu'on le prétend, et que la principale raison de ce qu'ils sont est toujours dans ce qu'ils ont été. Je me suis donc mis à dévorer la collection des papiers de l'ancienne

Intendance de Tours ; mais je crains de ne pouvoir jamais les digérer. En attendant, si vous voulez prier M. le ministre de l'Instruction publique qui me veut du bien de créer pour moi au Collège de France une chaire de droit administratif de l'Ancien Régime, je crois que je serai en état de la remplir assez bien. Mais utiliserai-je jamais ce fatras ? Je crains bien que non. En attendant, si vous voulez me garder de belle humeur, parlez-moi des belles choses que je pourrai faire, et glissez, je vous prie, sur celles que j'ai exécutées depuis cinq mois ; car tout mon temps s'est passé à faire le bénédictin ou l'écolier et je vous avoue que je n'ai pas plus de dispositions à me faire moine que de possibilité de redevenir un jeune collégien.

N'oubliez pas, je vous prie, quand vous verrez notre ami Faucher de lui demander s'il a reçu une lettre que je lui ai écrite dans les Pyrénées. Il m'avait adressé de ce lieu-là une lettre très amicale dans laquelle il me demandait de mes nouvelles. Je lui ai répondu et dans ma réponse, je l'engageais beaucoup en revenant à Paris de venir nous voir. Nous étions précisément sur son chemin. Comme il n'est pas venu et ne m'a rien fait dire, je crains que ma lettre ne lui soit jamais parvenue, d'autant plus que j'avais commis l'imprudence de lui dire quelques mots de politique. Je tiens beaucoup à ce que vous lui demandiez si, en effet, il n'a pas reçu de mes nouvelles et je vous prie très instamment de ne pas l'oublier.

Je savais déjà que le sénateur dont vous me parlez, ou plutôt l'homme aux 40 000 livres de rente, car c'est ainsi qu'on devrait toujours désigner ces dignitaires puisque le fond de leurs fonctions est de toucher ce gros traitement, je savais, dis-je, que cet honorable était allé consoler les années d'une dame illustre[2]. La tâche eût été plus agréable à remplir il y a vingt ans. Mais on se doit aux personnes qui ont si bien récompensé vos bons offices. Mon avis est que ce voyage l'honore. Il a fort besoin de s'honorer autant qu'il le pourra afin de faire oublier, s'il le peut, et la place qu'il occupe, et le chemin qui l'y a mené. Faut-il appeler ce chemin-là un sentier détourné ou plutôt une grande route ? Je bavarde, moi-même, comme une vieille femme et je vous en demande pardon. Croyez à ma sincère amitié et veuillez faire agréer nos souvenirs à Madame de Lavergne. J'espère que si vous ne venez pas nous voir, vous ne tarderez pas, du moins beaucoup à me récrire.

A. TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 303-305.

1. Il s'agit des articles suivants : « Les révolutions agricoles de l'Angleterre et la réforme de Sir Robert Peel » et « La vie agricole des comtés du sud de la Grande-Bretagne », qui sont respectivement le quatrième et le cinquième d'une série d'articles sur « L'économie rurale en Angleterre » dont la publication a commencé en janvier dans la *Revue des Deux Mondes*. Lavergne les réunira dans un ouvrage intitulé *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande* qu'il fait paraître en 1854.

2. Dans sa lettre du 20 octobre (AT), Lavergne signalait que Mérimée était à Madrid auprès de la mère de l'impératrice Eugénie. Maria Manuela de Kirkpatrick y Grévignée, comtesse de Teba puis de Montijo, était née en 1794 et Mérimée en était l'ami depuis les années 1830. Il avait été fait sénateur par décret du 23 juin 1853.

## À PIERRE FRESLON

Saint-Cyr, 3 novembre 1853

J'ai été en effet assez inquiet de vous, mon cher ami, avant d'avoir reçu votre dernière lettre. […1]

C'est enfin la semaine prochaine que j'abandonnerai la lecture des livres et la recherche des vieux papiers pour commencer à écrire moi-même. Je vous assure que je vois arriver ce moment avec une grande anxiété et une sorte de terreur. Trouverai-je ce que je vais chercher ? Y a-t-il en effet dans le sujet que j'ai choisi de quoi faire le livre que j'ai rêvé et suis-je l'homme qu'il faut pour réaliser ce rêve ? Que ferai-je si j'apercevais que j'ai pris des inspirations vagues pour des idées précises, des notions vraies mais communes pour des pensées originales et neuves ? J'ai tellement arrangé ma vie que si j'échouais dans cette tentative, je ne saurais que faire, car *vivre pour vivre* ne m'a jamais été possible. Il m'a toujours fallu de toute nécessité faire ou du moins me donner l'illusion que je faisais quelque chose de plus. Vous êtes très aimable de me dire que le goût du public revient aux livres ; que ceux-ci reprennent une certaine influence sur les esprits. Je vous avoue que j'aime à vous entendre dire cela, mais ne vous crois guère. Mon impression est que quant à présent il n'y a pas de public, en France, pour les écrivains. Ce qui se passe, sous ce rapport, n'a pas d'analogue dans l'histoire des deux cents dernières années et de tous les changements que la suite des temps a amenés dans notre caractère et nos habitudes, celui-là est un des plus

extraordinaires. De la nation la plus littéraire de l'Europe, de celle qui s'est remuée elle-même et a remué le monde à l'aide d'idées dans de gros livres, il est sorti une génération qui ne s'intéresse absolument à rien de ce qui se peut écrire et qui n'attache plus d'importance qu'aux faits et encore à un très petit nombre de faits, ceux qui ont un rapport visible, direct et immédiat avec le bien-être. De toutes les aristocraties, celle que la Révolution a, quant à présent, le plus détruit est l'aristocratie littéraire.

Le sentiment de l'instabilité qu'on a à Paris me paraît aussi exagéré que le sentiment de la stabilité qu'on ressent en province. La vérité c'est que l'établissement actuel n'est ni fondé ni chancelant, il est posé d'aplomb sur le sol et y demeurera fixé par son propre poids, jusqu'à ce que quelque événement impossible à prévoir fasse remuer le sol lui-même.

J'ai été charmé de la visite de Dufaure.

Adieu mille amitiés de cœur.

Copie de Gustave de Beaumont. Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 238-239.

1. Omission signalée par Beaumont.

## À JULES RAVENEL[1]

St-Cyr, ce 17 novembre 1853

J'ai tardé bien longtemps, Monsieur, à vous renvoyer les livres de la Bibliothèque. Mais je fais bien les choses ; car je vous renvoie plus de volumes que vous ne m'en demandiez dans la lettre que j'ai reçue il y a trois semaines. On n'y réclamait que deux volumes de Blackstone ; je vous en rends trois[2]. On n'y faisait pas mention des mémoires du comte de Malmesbury[3]. Je vous rends un des quatre volumes dont cet ouvrage se compose. Je vous demande la permission de conserver encore un peu les trois autres, ainsi que le second volume de Haxthausen[4], que je n'ai pu encore finir.

Maintenant, Monsieur, j'ai un véritable service à vous demander. J'espère qu'il vous sera possible de remplir mon désir. Il m'est impossible en ce moment de me rendre à la Bibliothèque (ma santé s'y oppose) et, cependant, j'ai un besoin absolu de consulter le *recueil des ordonnances des Rois de France*, recueil publié, je crois, par Isambert[5], je ne sais si ce livre est de ceux qu'on prête. Je vous prie de vouloir bien considérer que je le demande dans un but bien sérieux. Je tâche de mettre à profit la retraite dans laquelle je vis en faisant sur l'Ancien Régime et sur l'état de la France qui a précédé et produit la Révolution des études plus profondes et plus détaillées que celles qu'ont entrepris la plupart de ceux qui ont voulu jusqu'à présent décrire cette Révolution. Les recherches que j'ai déjà faites à la Bibliothèque ou dans les livres que celle-ci m'a prêtés, les documents que j'ai étudiés moi-même dans les Archives nationales à Paris, et celle [*sic*] que j'ai fait étudier dans diverses archives départementales, m'ont fourni une multitude de cas particuliers. Pour les classer et les éclairer de leur vrai jour, il me faut maintenant étudier la législation à laquelle ils se rapportent, ou plutôt vérifier ce qui s'y trouve ; car j'en ai déjà une idée assez nette. Pour cela, je le répète, la collection dont je parlais plus haut, dans la portion qui se rapporte *aux dix ou vingt dernières années du 17e siècle*, et à *tout le 18e* m'est indispensable. Si je ne pouvais pas faire cette dernière étude, toutes mes études précédentes seraient incomplètes, et je me verrais arrêté invinciblement au moment même où l'œuvre de la rédaction allait commencer, après le grand travail préparatoire auquel je viens de me livrer consciencieusement. Je compte sur votre obligeance, et, j'ose dire, sur votre amitié, pour me venir en aide dans une circonstance où peut-être la science de l'histoire est intéressée. Je vous serais donc bien particulièrement obligé si vous remettiez au porteur les livres dont j'ai un si grand besoin.

Veuillez agréer d'avance, Monsieur, mes vifs remerciements et croire à tous mes sentiments de très haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque nationale. Dépouillement du registre des prêts.

1. Jules Amédée Désiré Ravenel (1801-1885) était conservateur au département des imprimés à la Bibliothèque impériale. Sous-bibliothécaire à la Ville de Paris en 1830, puis conservateur adjoint à la Bibliothèque royale en 1839,

il était devenu conservateur dès mars 1848.

2. Sir W. Blackstone, *Commentaries on the Laws of England* (1765-1769). Voir ci-dessus la lettre à Nassau William Senior du 3 juillet 1853.

3. *Diaries and Correspondence of James Harris, First Earl of Malmesbury*, edited by his grandson, the third Earl, London, 1844. Ministre plénipotentiaire à Berlin, puis en Russie et de nouveau en Allemagne entre 1770 et 1793, chargé de négocier avec la République française en 1796 et 1797, James Harris, vicomte Fitz-Harris, premier comte de Malmesbury (1746-1820), avait été mêlé activement, pendant plus de trente ans, aux plus grands événements de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe (voir la présentation de la publication de ses mémoires par John Lemoine dans la *Revue des Deux Mondes*, t. XIII, 1846).

4. Baron August von Haxthausen, *Études sur la situation intérieure de la vie nationale et les institutions rurales de la Russie*, Hanovre, 1847, 2 vol. Tocqueville en a prêté un volume à Beaumont, à qui il servit de point de départ à un article sur « La Russie et les États-Unis au point de vue économique » dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1854 (voir lettres à Beaumont du 27 octobre 1853, *OC*, t. VIII, 3, p. 158). Dans sa lettre à Beaumont du 3 novembre 1853, Tocqueville recommande ainsi l'ouvrage de Haxthausen : « Quoique ennuyeux à mourir, il est cependant très instructif et jette notamment de grandes lumières sur les Slaves. Il y a certainement dans les mœurs qu'il décrit quelque chose qui caractérise cette race et que vous avez besoin de connaître » (*ibid.*, p. 163-164). Voir également dans *OC*, t. XVI, p. 562-568, les notes prises par Tocqueville en vue de la rédaction de *L'Ancien Régime et la Révolution*.

5. *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, Paris, 1821-1833 (29 vol., dont 1 de table).

## À AUGUSTE VIVIEN

St-Cyr près Tours ce 19 novembre [18]53

J'ai reçu avec bien grand plaisir de vos nouvelles, mon cher ami. Je connaissais votre départ et vos projets, que j'approuvais beaucoup ; mais j'ignorais la suite et j'avais besoin de la connaître. Je vous vois maintenant, d'ici, bien établi au soleil, respirant l'air de la campagne au milieu des oliviers et des orangers et apercevant sans doute en perspective la mer dont vous me parlez peu et qui méritait bien cependant de n'être pas oubliée. Vous avez bien fait de partir de bonne heure. Je vous supplie de revenir tard et de ne pas commettre, comme l'an dernier, la faute de vous rapprocher de Paris au printemps ; c'est-à-dire à l'époque où la saison est la plus contraire aux santés délicates ; attendez à Cannes, je vous en prie,

la première arrivée de la chaleur avant de venir occuper la maison que je sais que vous avez acquise dans le haut du f[aubour]g St-Honoré. Je vois avec grand plaisir, aussi, que vous avez conduit avec vous vos trois jeunes filles[1]. Que pouviez-vous faire de plus agréable pour vous et de plus utile pour elles ! J'espère donc que vous allez passer l'hiver doucement et agréablement.

Nous avons dernièrement beaucoup parlé de vous, Dufaure et moi. Celui-ci, à son retour de Saintonge, le mois dernier, m'a accordé 24 heures en passant. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il se portait à merveille et était toujours l'homme que vous connaissez. Il s'est levé, comme d'ordinaire, à 4 h. du matin, quoiqu'il n'eût absolument rien à faire, afin de ne pas changer ces bonnes habitudes. Du reste, en train de son métier d'une manière qui fait plaisir. Je crois que de nous tous, c'est le seul qui réellement ait gagné aux derniers événements ; il y a gagné d'être réduit à faire la chose à laquelle il est le plus propre et qu'il aime le mieux. C'était plaisir de l'entendre parler de sa joie à se retrouver au milieu de ses dossiers et de comparer les charmes de la vie d'avocat aux amertumes de la vie publique. Ce qui me faisait moins de plaisir, c'était de le voir si confiant dans le retour de la santé de Mme Dufaure. Car, je suis comme vous, je ne partage pas cette confiance et je voudrais voir le mari plus inquiet dans l'espérance qu'il imposerait à sa femme plus de prudence qu'elle ne me semble parfois en avoir. Quand on connaît le grand mérite de Mme D[ufaure] et qu'on sait quelle place immense elle tient dans la vie et dans le bonheur de son mari, on ne peut s'empêcher de trembler.

Ainsi qu'on vous l'a dit, j'ai pris la résolution de passer l'hiver ici. Ou plutôt je l'avais prise avant de quitter Paris. Mais je n'en parlais pas, ne sachant pas d'avance si je trouverais ici ce que je venais chercher et si je ne serais pas forcé de faire autrement que je n'avais résolu. Les choses, au contraire, ont tourné comme je l'espérais. Ma santé s'est notablement raffermie depuis mon arrivée ici, et bien que l'estomac soit encore bien délicat et me fasse souffrir quelquefois et de corps et d'esprit (car il n'y a pas d'organe comme vous savez, dont l'état influe davantage sur l'humeur) malgré cela, j'éprouve de la vie que je mène un bien si marqué que je veux la continuer encore six mois. Je fais comme vous, je ne reçois pas de journaux, du moins français ; et comme vous aussi, j'éprouve à l'endroit de la politique une sorte d'engourdissement qui, malheureusement n'est point de l'indifférence, car, quand quelques

circonstances viennent m'exciter et me réveiller, je me trouve plus triste que je ne l'étais, il y a deux ans, parce qu'alors j'espérais mieux de l'esprit public. Je ne sais, du reste pourquoi j'avais cette espérance ; car nous sommes en ce moment ce que nous n'avons cessé d'être durant tout le cours de notre histoire, aussi immodérés dans l'obéissance que dans la résistance au pouvoir.

Quant aux affaires étrangères dont vous me parlez, je crois probable, comme vous, qu'elles n'amèneront pas de guerre générale. Cependant, les chances d'un pareil événement sont beaucoup plus grandes qu'il y a quelques mois, il y a des positions prises qu'il est bien difficile de quitter et des engagements qui peuvent mener plus loin qu'on ne voudrait. J'avoue que je ne conçois rien à la conduite des gouvernements de France et d'Angleterre. Ils adoptent de toutes les lignes de conduite celle qui me paraît la plus dangereuse ; ils en font assez pour ne plus pouvoir sans ignominie abandonner l'Empire ottoman en cas de défaite, et cependant ils n'en font pas assez pour prévenir la ruine inévitable dont, à mon sens, malgré des succès passagers, la guerre le menace. De telle façon qu'ils seront forcés peut-être d'intervenir par les armes au moment où la Turquie sera devenue incapable de s'aider elle-même et de leur offrir un point d'appui. Je ne ferai pas, du reste, de plus longs commentaires sur ce qui se passe, persuadé qu'en fait d'affaires étrangères on ne peut parler pertinemment de rien, quand on ne sait pas tout. Qu'en dit votre voisin et mon ancien ennemi Lord Brougham[2] ?

Adieu, mon cher ami, que la correspondance entre nous ne soit pas close, je vous prie. Donnez-moi de vos nouvelles et croyez à ma bien sincère amitié. Rappelez-nous tout particulièrement au souvenir de Madame Vivien.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. De son mariage avec Caroline Gillibrand, en 1838, Vivien avait eu trois filles : Eugénie (née en 1839), Cécile (née en 1841) et Hélène (née en 1845).

2. Allusion à la controverse de février 1843 : lors du débat sur l'adresse à la Chambre des lords à propos des relations franco-anglaises, Lord Brougham avait adopté un ton extrêmement ironique à l'égard de Tocqueville, qu'il avait accusé d'avoir démontré « une merveilleuse ignorance » du droit de visite dans le discours sur l'adresse que celui-ci avait prononcé le 28 janvier 1843 (voir *OC*, t. VI, 3, p. 68

à 77). En juillet 1849, Lord Brougham avait eu l'intention de faire une attaque directe contre l'expédition française à Rome, mais Reeve était parvenu à amortir le coup en transmettant à Brougham les arguments que lui avait adressés Tocqueville (voir *OC*, t. VI, 1, p. 103-105 et t. VI, 3, p. 334-338).

## À PIERRE FRESLON

Saint-Cyr, ce 1er décembre [18]53

Voilà quinze jours mon cher ami que j'ai reçu votre lettre et huit jours au moins que je veux y répondre. J'en suis empêché par le désir de pouvoir vous dire que je me suis mis enfin sérieusement au travail. Je commençais à me sentir très honteux de n'avoir jamais à vous parler [que] de ce que je comptais faire et jamais de ce que j'avais fait. Cela finissait par ressembler beaucoup à une tragédie dont mon ancien confrère Dupaty[1] parlait sans cesse et dont il a parlé pendant trente ans sans finir par faire autre chose qu'en parler. Je me sentais tomber dans un radotage analogue et je voyais s'amonceler une montagne de notes qui semblaient ressembler beaucoup à ces autres montagnes dont La Fontaine dit :

Et qu'en sort-il souvent ?
Du vent[2]

Ce matin enfin j'ai vu le bout de ces interminables notes et j'ai commencé à rédiger. Suis-je plus avancé pour cela ? En vérité, je l'ignore, mais du moins je suis en train de le savoir et c'est quelque chose. Je vais voir si ce que je crois apercevoir devant moi est un objet solide ou un nuage. Vous êtes bien aimable de mettre quelque intérêt à voir éclaircir ce point, de paraître écouter sans ennui mon éternel rabâchage et prendre au sérieux ce qui peut-être ne l'est guère. Cet intérêt que vous semblez ressentir pour le succès de mon œuvre, m'est non seulement très agréable, mais bien utile, car j'ai naturellement peu d'outrecuidance et grand-peine à me persuader que ce que je fais puisse jamais valoir quelque chose. Ce qui me plaît aussi et m'encourage beaucoup, c'est de vous voir comprendre si parfaitement la nature et le but de l'ouvrage que j'entreprends. Nul ne m'a jamais paru pénétrer plus avant que vous ma pensée et en la voyant ainsi réfléchie dans votre esprit elle me paraît plus

à son avantage et mieux réalisable que quand je la regarde au fond du mien. Vous avez également parfaitement compris quel était pour moi un des principaux écueils. Vous craignez que le dégoût du présent n'influe d'une manière fâcheuse sur mes jugements. Le péril est réel, mais j'espère néanmoins en triompher et ne pas m'écarter du point de vue auquel je m'étais placé quand j'ai écrit mon premier livre.

Voilà décidément le gouvernement et toute la canaille administrative autorisée à ouvrir et à lire nos lettres[3] ; ils le faisaient bien sans autorisation jusqu'ici mais les voilà violant le secret des correspondances de par la loi. Ceci encore, sans doute au nom des grands principes de 89. Ce dernier point acquiert les qualités de l'évidence quand on vient de lire, comme j'ai fait en terminant, la revue générale de l'Ancien Régime, les cahiers des trois ordres. Ces cahiers qui diffèrent naturellement beaucoup entre eux s'accordent dans une sorte d'horreur commune pour la violation du secret des lettres, il n'y a pas d'expressions outrageantes et méprisantes dont ils ne se servent pour caractériser le lâche abus de pouvoir que se permettent les agents du gouvernement d'alors en se servant de la poste dont ils avaient comme aujourd'hui le monopole pour pénétrer dans le secret des familles et assister sans être vus aux épanchements les plus intimes des cœurs. En vérité quand je compare les idées et les sentiments nés sous cet Ancien Régime (si odieux pourtant quand on le voit de près) à ce qu'on pense et professe aujourd'hui, je suis souvent tenté de demander qu'on me ramène aux carrières[4]. Un journal allemand que je reçois[5] prétend que ce bel arrêt a été rendu à une immense majorité, que 12 conseillers seulement se sont prononcés contre, que jamais la servilité audacieuse de Troplong[6] n'a été mieux mise au service de sa cause ou plutôt des cent mille francs de traitement qu'elle lui assure, qu'enfin les plus ardents parmi ces dignes magistrats qui veulent livrer au premier fonctionnaire public venu le secret des correspondances ont été précisément les membres de la haute cour qui mettaient en accusation L. N. il y a juste aujourd'hui deux ans. Tout cela a le caractère de la vraisemblance, du reste la mémoire de cet arrêt lui survivra. La lâcheté du juge sur son siège est à mon avis aussi déshonorante que celle du soldat sous les armes. Le même journal prétend que l'abaissement soudain du tarif des fers et des houilles émeut beaucoup nos anciens seigneurs de la haute industrie[7], que cela trouble singulièrement la joie que leur faisait ressentir l'événement qui a sauvé la France ; qu'ils se sont surtout indignés contre cet archifripon de Morny[8],

qui, voyant qu'on ne pouvait détourner le coup qui les frappe en le frappant lui-même, au lieu de les avertir, s'est arrangé pour préparer une grande affaire sur les fers anglais et pour la réaliser au moment où l'abaissement du tarif serait proclamé. C'est là encore une de ces choses qui est de loin vraisemblable, si par hasard elle n'est pas vraie.

Savez-vous ce qu'est devenu Lanjuinais ? Voilà trois mois que je n'ai entendu parler de lui. Duf[aure] m'avait promis de m'écrire pour me donner un renseignement que je lui avais demandé, il ne l'a pas fait. J'espère que sa femme est arrivée et ne voyage pas par ce froid précoce. On m'a effrayé l'autre jour en me mandant que notre chemin de Paris à Caen devenait incertain à cause des difficultés insurmontables qui se rencontraient près de Lisieux[9]. Demandez donc je vous prie à notre excellent ami Rivet ce qui en est, enfin donnez-moi de vos nouvelles.

Adieu, je vous quitte pour m'occuper de ce qui se passait il y a 60 ans. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Emmanuel Dupaty (1775-1851), officier de marine de 1792 à 1797, puis auteur dramatique, auteur de vaudevilles et d'opéras comiques. Il avait été élu membre de l'Académie française en 1836, contre Victor Hugo.

2. « La montagne qui accouche », livre V.

3. Le 21 novembre 1853, les chambres réunies de la Cour de cassation avaient rendu un arrêt contraire à celui rendu le 23 juillet précédent (voir ci-dessus la lettre du 10 août à Freslon) et, en rejetant les nouveaux pourvois de Coëtlogon, Virmaître, Flandin et Planhol, condamnés de nouveau le 18 août par la Cour impériale de Rouen, avaient reconnu au préfet de police le droit de saisir et ouvrir des lettres déposées à la poste.

4. D'après Littré : « Qu'on me ramène aux carrières, se dit pour exprimer qu'on est prêt à redire ou à refaire ce pourquoi on a été mené aux carrières, on a subi un traitement injuste. Expression empruntée à ce Grec qui, à la cour de Denys le tyran, aimait mieux être ramené aux carrières d'où il sortait, que d'admirer les mauvais vers du roi. »

5. La *Kölnische Zeitung*, grand quotidien national-libéral. Tocqueville partageait un abonnement avec Beaumont depuis octobre.

6. Raymond Théodore Troplong (1795-1869) était depuis décembre 1852 président de la Cour de cassation. Magistrat, auteur de traités juridiques, conseiller à la Cour de cassation et pair de France sous la monarchie de Juillet, il se rallia à Louis-Napoléon Bonaparte et fut l'un des principaux rédacteurs de la Constitution

de 1852. Nommé sénateur dès la première promotion du 26 janvier 1852, il est le rapporteur du sénatus-consulte rétablissant l'Empire. Le 30 décembre 1852, il est nommé premier président du Sénat et restera à son poste jusqu'à la fin du Second Empire.

7. Un décret du 22 novembre 1853 avait abaissé les droits de douane sur les houilles et les fers étrangers. La production nationale étant en effet insuffisante pour répondre à la demande de fer suscitée par le développement des chemins de fer, il fallait abaisser les tarifs d'importation pour réduire les coûts de construction des nouvelles lignes.

8. Charles de Morny (1811-1865) était connu pour ses talents d'affairiste et de spéculateur. Fils naturel de la reine Hortense et du général comte de Flahaut, demi-frère de Napoléon III et petit-fils de Talleyrand, ancien officier et homme d'affaires, il avait commencé sa carrière politique comme député en 1842 et avait soutenu le gouvernement de Guizot. Ruiné par la révolution de février 1848 et non réélu à la Constituante de 1848, il fait la connaissance de son demi-frère Louis-Napoléon Bonaparte et devient en quelques mois son principal conseiller. Réélu député du Puy-de-Dôme en mai 1849, il participe activement au coup d'État et devient ministre de l'Intérieur le 2 décembre. Il démissionne le 22 janvier 1852 pour protester contre la confiscation des biens de la famille d'Orléans, est élu en février au Corps législatif, en sera nommé président en novembre 1854 et sera à ce poste l'artisan de la libéralisation du régime.

9. La ligne Paris-Caen avait été concédée une première fois en 1846 mais la crise financière de 1847 et les événements de 1848 avaient empêché la compagnie concessionnaire de réunir les capitaux nécessaires. Par une loi du 5 juillet 1852, la ligne avait été concédée de nouveau à la Compagnie de Paris à Caen et Cherbourg, filiale de la Compagnie de Rouen. Deux décrets du 25 septembre 1853 avaient précisé les conditions financières de la concession.

## À ARY SCHEFFER[1]

St-Cyr près Tours

Ce 17 décembre 1853

Une lettre de notre ami Corcelle que j'ai reçue hier, Monsieur, et un billet de faire-part qui m'arrive à l'instant m'apprennent la mort de M. votre frère. Je sens le besoin de vous exprimer tout le chagrin que cette nouvelle me cause. J'ai eu assez de rapports et des rapports assez intimes avec M. Arnold pour apprécier la grandeur de la perte que vous faites et pour rester très attaché au souvenir de votre frère. Je n'ai jamais rencontré de cœur plus généreux et plus courageux, d'âme plus délicate.

Il m'avait inspiré avec une véritable affection une profonde estime. Ce m'est une consolation de vous le dire et je voudrais que ce témoignage bien sincère de mes sentiments vous fût de quelque soulagement à vous-même. M. Arnold doit avoir laissé de nombreux amis ; il méritait d'en avoir de dévoués, car personne plus que lui n'était capable de dévouement.

Agréez, Monsieur, avec cet hommage de ma vive sympathie l'assurance de ma considération très distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Scheffer-Renan.

1. Ary Scheffer (1795-1858), peintre d'origine néerlandaise, venu à Paris avec ses frères Arnold et Henry en 1811. Entré dans l'atelier de Guérin, il se lia ensuite avec Géricault et Delacroix. Professeur de dessin des enfants du duc d'Orléans en 1822, il devint un des peintres officiels de la monarchie de Juillet et s'imposa surtout comme portraitiste. À partir de 1830, il reçoit dans son salon l'intelligentsia libérale. Tocqueville avait connu les Scheffer par l'intermédiaire de Corcelle, ami d'Arnold.

## À AUGUSTE VIVIEN

Ce 18 décembre [18]53

Votre lettre si amicale, mon cher Vivien, m'aurait fait bien grand plaisir, si je n'y avais vu que vous aviez été encore souffrant dans l'asile d'abord choisi par vous et obligé de vous déplacer pour aller assez incommodément occuper un autre lieu et une autre maison. Vous avez, du reste, bien fait d'éviter le voisinage immédiat de la mer. Le bord de la mer, même celui des mers du midi, est excitant, durant l'hiver. Je l'ai éprouvé jusque dans la baie de Naples. À plus forte raison en doit-il être ainsi sur les côtes de la Provence, bien que le vent le plus furieux dans ce pays-là soit un vent de terre. Quoi qu'il en soit, je ne veux pas rester sur ces nouvelles. Écrivez-moi donc, je vous prie, comment vous êtes parvenu

enfin à vous établir, et comment vous allez. Croyez que ces détails ne seront lus nulle part avec un plus véritable intérêt qu'ici.

Je réponds maintenant aux deux articles de votre lettre qui se rapporte[nt] l'un à la *Revue* et l'autre à la politique. Quant au premier point, je ne puis, quant à présent, et à mon grand regret rien envoyer à Buloz (lequel comme vous me l'aviez annoncé vient de m'écrire). Jugez vous-même, mon cher ami, de cette impossibilité. Depuis quatre ou cinq mois que je suis assez bien remis pour pouvoir m'occuper sérieusement de quelque chose, tout mon temps s'est consumé en deux études qui ne peuvent rien fournir à un article de revue : la première a été celle de la langue allemande ; la seconde est celle de la condition politique et administrative de la France à la fin de l'Ancien Régime. L'une ne produit rien que des mots et l'autre que des notes, sur lesquelles je commence seulement depuis le 2 décembre (j'ai trouvé l'anniversaire heureux pour commencer un livre) à rédiger, mais bien lentement ; car mon docteur qui a déjà fort amélioré ma santé et qui prétend la remettre entièrement, m'a rationné en fait de travail. Il ne veut pas souffrir plus de trois heures de travail sérieux chaque jour. Je n'ai donc rien dans les mains et j'ai trop peu de temps à ma disposition pour en consacrer une partie à un travail nouveau qui n'aurait pas trait au sujet principal qui me préoccupe.

Je compte expliquer tout cela à Buloz et lui dire, ce qui le satisfera davantage, que mon projet étant de faire l'été prochain un grand voyage en Allemagne, j'espère trouver là, tout en recueillant des notes sur ce qui me préoccupe, de quoi envoyer à la *Revue* un ou deux articles. Tel est, du moins, très sincèrement mon dessein. Quant aux dangers que peut faire courir à la *Revue des Deux Mondes* la concurrence que Sainte-Beuve veut lui susciter[1], je ne puis croire qu'elle lui soit bien dangereuse si les hommes indépendants qui jusqu'à présent ont écrit pour ce recueil ne lui retirent pas leur pratique. Le monde littéraire est, dans ses parties supérieures, très hostile au gouvernement actuel. Parmi les gens de talent, je ne connais guère que Sainte-Beuve et Mérimée qui aient osé prendre la livrée du nouveau pouvoir et, quant aux hommes nouveaux, je n'en vois point poindre un seul et l'Empire, qui fait de si grandes choses, ne me paraît pas en train de créer une littérature.

Maintenant quelques mots sur le second point que traite votre lettre. Je crois que vous avez mille fois raison de dire que les hommes qui, comme nous, veulent *avant tout* le triomphe des idées libérales et le retour du gouvernement représentatif auraient grandement tort de se prononcer

contre ce qui vient de se passer[2] et que ce serait être bien infidèle à leur cause que de montrer d'avance de l'hostilité contre ce qui pourrait sortir un jour de la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon. Quel homme sensé n'aperçoit que l'Ancien Régime est mort et ne saurait renaître quoi qu'il arrive dans aucune de ses parties (on s'en réjouit d'autant plus quand on vient de l'étudier comme moi en détail) ; qui ne voit que de ce qu'on a appelé avec raison les grandes conquêtes de la Révolution une seule (l'une des premières assurément si elle n'est pas la première) est perdue, la liberté politique et avec elle toutes les garanties de moralité et de droit que la liberté apporte ? Qui ne découvre enfin 1o/ que cette conquête ne peut jamais nous être rendue par le gouvernement actuel 2o/ qu'aucun gouvernement, venant après sa chute, ne pourrait nous empêcher de la reprendre. Le mouvement même qui ferait tomber le pouvoir que nous voyons entraînerait celui qui lui succéderait vers la liberté et si ce pouvoir nouveau n'était pas déréglé de sa nature, la liberté constitutionnelle renaîtrait comme d'elle-même. Tant que la France n'aura pas senti pratiquement les inconvénients du despotisme l'Empire durera et le jour où les inconvénients du despotisme se feront sentir assez vivement pour amener la chute de l'Empire, il n'y a pas à craindre qu'une monarchie quelconque survenant veuille ou puisse gouverner despotiquement. Notre devoir sera donc d'aider cette monarchie, et il serait bien peu conséquent à nous d'engager l'avenir et de nous prononcer d'avance contre une des chances de liberté constitutionnelle que cet avenir peut renfermer. Car, je le répète, toutes les autres conquêtes de la Révolution sont assurées désormais, sauf celle-là que le gouvernement actuel nous a enlevée et que la monarchie, fût-elle celle des Bourbons, ne peut pas ne nous point rendre.

Voilà du moins, mon cher ami, mon sentiment très arrêté et je désire vivement que ce soit le vôtre. Adieu, mille souvenirs à Madame Vivien et pour vous, mille amitiés de cœur.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Dans sa lettre du 6 décembre 1853, Vivien écrivait à Tocqueville que Buloz lui avait fait part des craintes que lui donnait la création annoncée d'une revue publiée sous le patronage du gouvernement et sous la direction de Sainte-Beuve.

Buloz demandait à Vivien de faire appel à ses amis, et à Tocqueville en premier lieu, pour soutenir la *Revue des Deux Mondes*.

2. Vivien annonçait (à tort) la fusion entre les deux branches des Bourbons et des Orléans et interrogeait Tocqueville sur la ligne de conduite à tenir.

## À FRANÇOIS BULOZ

Saint-Cyr près Tours ce 20 décembre 1853

J'ai été absent pendant quelques jours, Monsieur, c'est ce qui m'a empêché de répondre sur-le-champ à votre lettre du 13[1]. Je vous ai promis, il est vrai, d'écrire dans votre *Revue*, et je l'aurais déjà fait sans les accidents nombreux et répétés qui sont survenus à ma santé et m'ont empêché de me livrer à aucun travail sérieux. C'est cet état de maladie qui m'a forcé de venir à la campagne et m'y retiendra tout l'hiver. Quoique je commence à aller beaucoup mieux et que tout me fasse espérer maintenant un prochain et complet rétablissement, je ne puis encore que peu travailler. Surtout je n'ai rien de prêt à faire paraître et le peu de temps qu'il m'est permis de consacrer à l'étude est réservé tout entier pour un grand ouvrage duquel je m'occupe depuis longtemps et dont il n'est encore possible de rien détacher. Je ne puis donc dans ce moment répondre au désir obligeant que vous me témoignez. Voici seulement ce que je puis vous dire : mon intention, si comme je commence à le croire, ma santé achève de se raffermir, est d'aller passer le printemps et l'été prochain en Allemagne. Mon désir, si cela pouvait vous convenir, serait de faire connaître dans votre revue au public quelques-unes des idées que me suggérera la condition sociale et politique de l'Allemagne comparée à ce que j'ai vu lorsque je parcourais le même pays en 1849. Cela peut-il vous convenir ? Vous comprenez que je ne puis répondre d'avance que je trouverai dans mon voyage des idées qui me paraîtront valoir la peine d'être publiées. Je ne puis donc m'engager absolument. J'affirme seulement que je partirai avec le dessein très arrêté de faire ce que je vous dis là. J'ajoute que j'ai un grand désir de trouver l'occasion d'écrire dans la *Revue des Deux Mondes*. C'est, suivant moi, une sorte de devoir imposé à tous ceux qui écrivent de montrer une sympathie publique à un recueil si important et au seul indépendant qui existe. Croyez donc, Monsieur, que

je n'ai pas besoin d'être excité à faire ce que vous désirez. Je le souhaite réellement, et par le désir de vous être agréable, et par le motif que je viens de vous exprimer. Cette même raison me fait regretter que vous n'ayez pas la coopération d'un homme, qui, je crois, surtout aujourd'hui, pourrait être utile à la *Revue* : je parle de mon ami M. de Beaumont. Je ne sais s'il a quelque chose à donner, ni s'il est disposé à écrire. Mais si vous jugiez utile que je le sondasse à cet égard, je le ferais bien volontiers. Il n'habite pas très loin de moi et j'ai quelquefois l'occasion de le voir et de causer avec lui. Je vous servirais très volontiers, je le répète, d'intermédiaire vis-à-vis de lui.

Recevez, Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments de très haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

*à Monsieur*
*Monsieur Buloz*
*20, rue St-Benoît*
*Paris*
[*Cachet de la poste : Tours, 21 décembre*]

Bibliothèque Lovenjoul Chantilly. Don Bourget Pailleron. Publiée par Hervé Robert, *Commentaire*, printemps 2020, no 169.

1. Dans une lettre du 13 décembre, Buloz informait Tocqueville qu'il avait prié Vivien de le solliciter pour la *Revue*, dont le tirage atteignait désormais 8 000 exemplaires. Voir Hervé Robert, « Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de François Buloz », *Commentaire*, printemps 2020, no 169, p. 145 et suiv.

## À PIERRE FRESLON

[Décembre 1853[1]]

Je ne veux vous écrire que deux mots aujourd'hui, mon cher ami, afin seulement de vous adresser une question, à laquelle vous répondrez quand vous aurez le temps, car je n'ai pas un besoin pressant de cette réponse. Voici ce dont il s'agit : un jeune homme qui vient de commencer

son droit et auquel je m'intéresse beaucoup, parce qu'il est fils d'un de mes meilleurs amis mort récemment[2], réclame de moi un avis que je suis hors d'état de lui donner. Il veut savoir s'il ferait bien d'entrer dès cette année dans une étude d'avoué. On lui a dit que rien n'était plus utile pour obtenir des données pratiques sur le mécanisme des lois et quelque peu amusant que soit un pareil apprentissage, il est déterminé à le subir ; seulement, il se demande s'il faut aller chez l'avoué sur-le-champ, ou s'il faut attendre l'an prochain pendant lequel il suivra un cours de procédure ce qui lui permettra de joindre la théorie à la pratique dans une étude simultanée. Il se destine à la magistrature. Je ne sais que lui répondre et je vous prie de m'éclairer. Dans le cas où vous croiriez qu'il est bon d'entrer sur-le-champ chez un avoué, je vous serai bien reconnaissant de le guider sur le choix à faire et sur les moyens d'aborder un de ces grands personnages. Enfin, ce que je demanderais, et surtout, de votre amitié, serait de permettre qu'il vînt un jour causer avec vous et recevoir de vive voix vos bons conseils, non seulement sur ce point mais sur tous les autres qui peuvent l'intéresser. Ce sera de votre part une œuvre pie ; car cet excellent jeune homme vient de quitter sa famille qu'il laisse dans des circonstances pénibles, et bien qu'il ait trouvé à Paris quelques amis de celle-ci, il n'a personne dont il pût attendre un conseil aussi éclairé que de vous[3]. C'est mon filleul et quoique je ne l'aie point vu depuis sa première enfance, je lui suis tendrement attaché, en mémoire de son père, qui avait une âme d'élite.

Je n'ajoute rien, ne voulant pas vous fatiguer de ma prose. D'ailleurs, je n'ai rien à vous apprendre, je ne sais et ne vois rien du fond de mon trou ; mon barbier qui est un paysan du voisinage, est le seul *medium* par lequel m'arrivent les nouvelles politiques, il m'annonçait hier que le blé avait beaucoup augmenté de prix au dernier marché de Tours ce qui faisait grande rumeur et faisait tenir bien des propos, entre autres que si cela continuait il faudrait faire une nouvelle révolution et piller les riches. Faites donc des institutions libres avec des gaillards de cette espèce ! En vérité, quand on voit de près le peuple, on conçoit l'amour qu'ont chez nous tous les propriétaires pour les gendarmes et les gouvernements de gendarmes.

Il y a un siècle que je n'ai reçu des nouvelles de Rivet auquel j'ai écrit il doit y avoir plus de six semaines. J'espère qu'il va bien. J'ignore également si Lanjuinais est revenu de la Bretagne.

Adieu, mon Cher Ami, mille amitiés de cœur.

Nous continuons à aller bien. Comment va la goutte ? Comment vont les affaires ?

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. L'allusion à la lettre envoyée à Rivet « il y a plus de six semaines », c'est-à-dire à la lettre du 23 octobre, permet de dater cette lettre de décembre 1853.

2. Alexis Stöffels (1836- ?), fils d'Eugène, mort en juillet 1852.

3. Voir la lettre du 22 janvier 1854 dans laquelle Tocqueville remercie Freslon de l'aide apportée au jeune Stöffels.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

St-Cyr, ce 3 janvier [18]54

Il y a un siècle, mon cher ami, que je veux vous répondre et que j'en suis empêché par une foule de petites occupations. Je suis parvenu à m'en créer un si grand nombre dans cette solitude que j'ai fini par y avoir moins de liberté de correspondre avec mes amis que je ne m'en trouvais jadis au milieu du tourbillon des grandes affaires. C'est une gêne, sans doute, mais je n'ose m'en plaindre, tant je me sens heureux d'avoir échappé à cette grande maladie des gens qui ont été quelque chose et ne sont plus rien, l'ennui et le mécontentement de toutes choses. C'est ce qu'on a appelé le mal des anciens ministres. On en meurt, dit-on, quelquefois. Il est vrai qu'il n'attaque guère que les ambitieux et il me semble que, quant à moi, je n'ai point eu d'ambition dans le sens ordinaire qu'on donne à ce mot. J'ai voulu contribuer à fonder la liberté dans mon pays et à jouer mon rôle au milieu d'institutions libres. Ce n'est pas le pouvoir en lui-même, mais le pouvoir dans ces seules conditions auquel j'ai aspiré ; et ces conditions ne se rencontrant plus, non seulement je ne regrette pas de n'être pas ce qu'on appelle un grand personnage, mais je me sentirais bien malheureux s'il existait une

puissance quelconque qui pût me forcer à l'être. 1854

Vous me dites, mon cher ami, que vous avez achevé vos lectures à l'Académie[1]. Mais vous n'ajoutez pas un mot sur la suite des lectures. Vous ne me dites pas où en sont vos *affaires* académiques. Réparez cet oubli, je vous prie ; dites-moi si vous avez reparlé à Rémusat et à Mignet de ce que vous désirez et quel[le] a été leur réponse. Faites-moi savoir s'il y a quelque chose que dans l'éloignement je puisse faire pour vous. Beaumont va aller passer quelques jours à Paris. Vous savez que vous pouvez compter sur lui. Voulez-vous que je lui dise quelque chose avant son départ, car nous nous voyons quelquefois.

Le séjour de la campagne et la vie tranquille et occupée que j'y mène semblent avoir remis ou du moins être en train de complètement remettre ma santé. Ma femme a, aussi, repris la sienne. Pour vous prouver que nous ne sommes pas des paresseux, je vous dirai qu'avec son aide j'ai appris, depuis que je suis ici, l'allemand. Ne croyez pas, je vous prie, que ce soit une petite affaire. Il n'y a rien d'aussi difficile dans nos langues modernes. Aussi, je ne me flatte pas d'être déjà maître de ce langage ; mais j'en suis déjà arrivé à lire, à livre ouvert, la plupart des auteurs et, Dieu aidant, dans quelques mois j'aurai surmonté toutes les difficultés principales. Cela ne m'empêche pas, comme vous pensez, de faire autre chose qui soit plus de mon *cru* ; mais pour ce quelque chose l'allemand était nécessaire.

Croyez à tous mes sentiments de très sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Collection particulière. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 306-307.

1. Voir la lettre de Tocqueville à Bouchitté du 23 septembre 1853.

## À JULES DUFAURE

Saint-Cyr, ce vendredi 13 janvier [18]54

Je vous remercie beaucoup, mon cher ami, de votre excellente et

intéressante lettre à laquelle nous n'avons fait qu'un reproche (je dis nous, car je n'ai pas voulu priver ma femme de sa lecture) c'est de ne contenir aucune nouvelle de Mme Dufaure et de vos enfants. Nous avons bien pensé à elle durant ces terribles froids et il n'est pas reconnaissant à vous de ne nous avoir pas dit comment elle les a supportés. Votre silence, cependant, me paraît de bon augure et j'aime à croire que vous ne nous avez rien dit sur elle, parce que tout va bien.

Je ne puis malheureusement rien vous rendre en retour de toutes les petites nouvelles qui remplissent votre lettre et qui ont charmé notre solitude, car cette solitude est presque aussi complète qu'elle pourrait l'être si nous étions au château de Ham[1] ou dans toute autre résidence impériale de la même espèce. Je n'ai pas cependant à me plaindre et je ne me plains pas ; car ma santé est bonne et mes occupations m'intéressent et m'amusent beaucoup : elles font courir le temps avec une rapidité singulière. À propos de ces occupations, vous m'avez promis, mon cher ami, de vérifier s'il n'existerait pas, par hasard, dans la bibliothèque des avocats, quelques vieux bouquins relatifs aux *arrêts de règlement* rendus par le Parlement de Paris, c'est-à-dire, comme vous le savez bien mieux que moi, à cette partie de l'action judiciaire qui s'étendait sur le domaine de l'ad[ministrati]on proprement dite. Est-ce que sous l'Ancien Régime on n'a jamais formé un recueil partiel ou complet de ces arrêts ? Rien ne serait plus intéressant pour moi qu'un tel document. La première fois que vous serez au Palais sans avoir rien à faire (chose rare il est vrai) vérifiez donc la chose, je vous prie. J'ai, du reste, peu d'espérance de vous voir trouver ce que je demande, car Freslon, auquel j'en avais parlé, m'a déjà dit qu'il ne croyait pas qu'il existât rien de semblable.

Je vous écris aujourd'hui plutôt qu'un autre jour, parce que vous m'avez dit que demain vous devez dîner chez Rivet avec ceux de nos bons amis qui habitent en ce moment Paris. Je veux que vous leur disiez que je serai de cœur avec eux, et qu'à la petite table de Saint-Cyr on fera l'extraordinaire de boire demain un petit verre à leur santé. Leur amitié à tous est le meilleur bien que j'aie trouvé dans la vie publique, je dirais volontiers le seul ; c'est le seul, du moins, qui soit resté après elle et qui m'en rende le souvenir cher. Faites-leur donc mille amitiés de ma part à tous et à chacun en particulier. Nous avons formé une petite société d'honnêtes gens et de bons citoyens au milieu d'une foule servile, ou intrigante, ou déshonnête. C'est un souvenir personnel qui peut nous aider à supporter la ruine de notre cause, sinon nous en consoler. Il n'y a

rien qui puisse consoler d'un si grand malheur.

Je ne vous dirai rien de plus, car, en dehors de mes occupations et de mon amitié, je ne saurais de quoi parler du fond de ma Thébaïde. Je finis donc là mais non sans vous prier de nous rappeler particulièrement au souvenir de Madame Dufaure et de recevoir la nouvelle assurance de mon sincère et vif attachement.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 309-310.

1. Le château de Ham, dans la Somme, était une prison d'État. Louis-Napoléon Bonaparte y fut emprisonné de 1840 jusqu'à son évasion en 1846. Mais l'allusion ironique de Tocqueville concerne bien plus probablement l'emprisonnement des généraux Changarnier, Cavaignac, Lamoricière, Bedeau, Le Flo ainsi que du colonel Charras et de Baze et Roger (du Nord), transportés à Ham le 3 décembre 1852 après le coup d'État.

## À PIERRE FRESLON

St-Cyr, ce 22 janvier [18]54

Il y a longtemps, mon cher ami, que je désire vous écrire. Le croiriez-vous ? Le temps m'a manqué pour le faire. À force de le remplir d'occupations, pour n'être pas accablé par lui, j'ai fini par n'avoir plus aucun loisir pour les choses accidentelles et passagères comme les lettres par exemple. Je vais cependant causer avec vous, dût l'allemand en souffrir. J'ai à vous remercier de la bonté que vous avez témoignée à mon jeune ami Stöffels[1], celui-ci m'en a écrit comme d'un homme plein de reconnaissance, il hésite pourtant à profiter de l'occasion que vous lui offrez d'entrer chez un avoué dès cette année. Ses raisons me paraissent assez bonnes et ne me semblent pas des prétextes. Il voudrait pouvoir dans cette année qui suit le collège compléter ses études littéraires ou du moins les continuer et apprendre un certain nombre de choses nécessaires à savoir et que le collège n'apprend guère, comme l'histoire. Il

souhaiterait surtout de pouvoir se donner, dès à présent, une idée générale des principes du droit en même temps qu'il pénètre dans l'étude d'une de ses parties. Comme c'est un très bon sujet, un bon travailleur et un homme sincère, je crois que telles sont, en effet, ses raisons et je n'ai pas cru devoir insister dans le sens contraire. Il me demande, par la même occasion, dans quel livre il pourrait étudier d'abord les principes généraux de la science du droit, et en second lieu, la fabrique générale des lois françaises. Le pauvre garçon est assez novice pour croire que, parce que Montesquieu a écrit un livre intitulé *Esprit des lois*, c'est dans ce livre qu'il trouvera, en partie, son affaire ; je ne sais s'il existe des ouvrages qui rentrent précisément dans sa pensée ?

Le livre de Dumoulin[2] que vous m'avez fait lire et admirer répond certainement à son premier désir. Mais quant à l'autre ? Y a-t-il un auteur qui donne une idée des principes généraux de notre droit actuel et des principales applications de ces principes ? Instruisez-moi, je vous prie, en l'instruisant. Autre question que j'adresse à votre bonne amitié : je suis resté depuis 25 ans et plus sur le tableau des avocats de Paris. Depuis un an seulement, j'ai cessé de payer la cotisation, on m'écrit qu'on va me rayer. J'aimerais assez rester dans cette honorable confrérie, mais j'ai peur de la *patente*. Les avocats amateurs comme moi y sont-ils soumis et à quelle somme monte cet impôt[3] ? Je n'aperçois toujours que de très loin ce qui se passe dans notre monde sublunaire. De temps en temps, l'écho des bruits de Paris me vient d'Allemagne ; car je reçois un journal allemand qui, étant écrit dans une langue que les Français ne parlent guère, contient quelquefois de grandes impertinences qu'on n'arrêta pas à la frontière. J'y voyais l'autre jour que le lendemain serait signée une ordonnance qui créait ducs Fould et Baroche[4]. J'en aurais volontiers sauté de joie, si j'eusse cru la nouvelle fondée. On ajoutait il est vrai que l'ordonnance ne paraîtrait pas au *Moniteur* non plus que n'y a paru celle qui a comtifié Persigny[5]. Ces insolents Allemands racontent les choses les plus réjouissantes sur la cour. Ce sont des duchesses qui portent la queue de l'impératrice ; il y a des dîners publics où le bon peuple comme dans le vieux temps peut venir se réjouir en tournant autour de la table et en voyant manger ses maîtres… Je n'en finirais pas si je racontais tout ce que m'apprend la connaissance de l'allemand. Mais vous mander ces nouvelles, c'est envoyer l'eau à la rivière, encore une ou deux cependant ; le journal allemand prétend qu'un gentilhomme espagnol ayant tenu à Paris de mauvais propos sur l'impératrice a été arrêté par des gendarmes

et conduit à la frontière de Belgique. Le même journal dit encore, et ceci est plus intéressant, que M. Thiers est souvent consulté sur les affaires étrangères et que les gens assurent qu'il pourrait bien rentrer aux affaires ; enfin, pour vider le sac, on indique de certains indices d'où on conclut avec quelque vraisemblance que Lamartine ne serait pas très éloigné de se rapprocher du gouvernement. L'avez-vous ouï dire ? Il est un de ces hommes avec lesquels l'impossible est toujours possible. C'est ce qui fait que je vous adresse la question[6].

Je n'ai pas besoin de vous dire que je travaille à l'œuvre que vous savez. La meilleure sinon la plus grande part de mon temps y est consacrée. Ce que je fais ne peut être et n'est encore qu'une ébauche ; mais quand j'aurai fini cette ébauche, j'aurai déjà une idée de l'effet général du tableau et toutes les places que doivent occuper les détails seront sinon remplies au moins marquées (il ne s'agit que de la première partie, celle qui définit et annonce la Révolution et ses causes). Je vois avec plaisir que je me retrouve dans l'immensité de mes notes ; que les faits que j'y ai accumulés se classent assez aisément dans mon œuvre, et que je parviendrai peut-être à introduire dans mon texte même, sans trop l'alourdir, les principaux faits que je me croyais obligé de reléguer dans mes notes. Mais tout cela sera-t-il nouveau et d'une nouveauté intéressante ? Je ne sais plus quoi penser, en vérité. Et ce n'est que le jugement de mes amis qui pourra fixer le mien sur ce point-là. Aussi me tarde-t-il beaucoup de pouvoir vous tenir, vous et deux ou trois autres dans une chambre bien close et de vous lire tout ce que j'écris en ce moment et que par instant je suis enclin à considérer comme un fatras. Adieu, mon cher ami, à bientôt j'espère une lettre de vous.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Alexis, fils d'Eugène. Voir lettre à Freslon de décembre 1853.

2. Charles Du Moulin (1500-1566), considéré comme un des plus grands juristes français du XVIe siècle, notamment pour ses études de droit coutumier. Commentateur des deux premiers titres de la coutume de Paris (1539, 1558), il étudia aussi les autres coutumes du royaume, à l'unification desquelles il travailla.

3. Tocqueville devait également interroger Beaumont sur ces questions le 29 janvier (voir *OC*, t. VIII, 3, p. 185). Le 1er février, Beaumont lui répond qu'il faut effectivement payer la patente (70 à 80 francs pour lui), que lui-même a réglé ses

arriérés il y a deux ans, puis s'est fait rayer (*ibid.*, p. 187).

4. Achille Fould et Jules Baroche étaient, avec Rouher, les principaux personnages du régime. Mais ils ne devinrent ducs ni l'un ni l'autre (Fould refusera le titre en 1860). Jules Baroche avait été nommé vice-président du Conseil d'État après le coup d'État, puis ministre présidant le Conseil d'État après le rétablissement de l'Empire. Achille Marcus Fould (1800-1867), fils de banquier, avait été député sous la monarchie de Juillet. Élu en 1848 et 1849, proche de Louis-Napoléon Bonaparte à qui il prêta de l'argent, ministre des Finances dans le cabinet du 31 octobre 1849 et presque jusqu'à la fin de la Deuxième République, il avait été rappelé le lendemain du coup d'État. Il avait démissionné au moment de l'affaire des biens de la famille d'Orléans mais était revenu au gouvernement dès juillet 1852, comme ministre d'État. Il resta à ce poste huit ans durant et s'attacha à limiter les dépenses budgétaires. Il quittera le gouvernement en novembre 1860, en désaccord avec les décrets qui inauguraient l'évolution libérale de l'Empire.

5. Persigny avait effectivement été fait comte à l'occasion de son mariage avec la fille du prince de la Moskowa, le 27 mai 1852. Il sera fait duc en 1863.

6. À cette époque, Lamartine est surtout occupé à écrire, notamment son *Histoire de la Turquie*, parue entre 1854 et 1856.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

St-Cyr ce 29 janvier [18]54

Je suis très coupable envers vous, cher Monsieur de Lavergne ; j'aurais dû vous écrire depuis longtemps. Mais le croiriez-vous ? Le temps m'a manqué pour le faire. L'excuse vous paraîtra très ridicule. Comment le temps peut-il manquer à un homme qui n'a aucune obligation d'affaires et qui ne voit personne ? La chose est vraie pourtant. J'ai eu si grand-peur de mourir ici d'ennui, faute d'occupations, que j'ai entrepris à la fois toutes sortes d'études et ai divisé mes journées si méthodiquement pour pouvoir passer sans cesse d'une étude à l'autre, que je me suis trouvé, enfin, manquant plus complètement de loisir que je ne l'avais fait au milieu du tourbillon de Paris et du mouvement des affaires publiques. Je recommande cette recette à tous les hommes politiques passés, comme moi, à l'état de débris antédiluviens. Cela rend la condition d'homme fossile assez douce. Le mal est que la perfection du système, quand on l'atteint, empêche d'écrire à ses amis. C'est ce qui m'est arrivé avec vous et je le regrette, car, d'une part, il m'est agréable de vous écrire et de l'autre,

vos lettres sont un grand plaisir dans ma solitude : quelque ermite que l'on soit, on n'en reste pas moins Français ; les nouvelles que contiennent vos lettres et les réflexions qu'elles vous suggèrent ont beaucoup de prix pour moi. N'imitez donc pas mon exemple et puisque vous avez des affaires qui ne sauraient s'emboîter exactement l'une dans l'autre comme mes études et que par conséquent vous avez plus de loisir que moi, profitez-en, je vous prie, pour m'écrire. Aussi bien, vous, vous avez quelque chose à dire, tandis que moi je n'ai rien, à moins que vous ne vous intéressiez aux crues de la Loire. Sur ce point-là, je suis l'homme de France le plus au courant, ayant précisément une échelle métrique établie en face de moi et que je consulte, en me promenant, tous les jours. Je vous dirai, pourtant, supposant que cela ne vous est pas entièrement indifférent que je me porte bien, et que ma femme fait de même et que nous disons tous les jours que votre conseil était excellent.

J'ai fait des efforts inouïs et jusqu'ici, le croiriez-vous, inutiles pour me procurer votre 6e article qui devait, à ce que vous me disiez, paraître le 1 décembre[1]. Il y a cependant à Tours trois cabinets de lecture qui possèdent la *Revue des Deux Mondes*. Mais bien que je leur aie fait demander le numéro plus de *trente fois*, sans exagération, je n'ai pu encore l'obtenir, parce que chaque cabinet n'a qu'un exemplaire et qu'il le donne d'abord aux gens de la ville avant de l'envoyer dans la campagne. Cela fait de ces cabinets une bien petite ressource pour moi.

Les choses, vues de loin, me semblent reprendre le chemin de la paix. Il me paraît que le Czar a fait le plus difficile qui était de paraître indifférent à l'entrée des flottes dans la mer Noire[2]. Car, c'était lui demander la paix en lui mettant le poing sous le nez. Il est vrai qu'on avait corrigé l'âpreté de la mesure par les instructions les plus anodines et les plus ridicules assurément dont l'histoire de nos paix guerroyantes et de nos guerres pacifiques ait fourni l'exemple. Quoi qu'il en soit, la longanimité du grand empereur à l'annonce de cet acte prouve, ce me semble, qu'il a, au fond, grand-peur et que son énergie pourrait bien être seulement une longue habitude de voir tout plier devant lui en Europe. C'est, du reste, l'opinion que j'avais conçue de lui dans l'affaire des réfugiés hongrois (en 1849), affaire que j'ai bien connue naturellement dans le lieu que j'occupais alors et où j'ai vu le système de l'intérieur être, pourvu qu'on sauvât les apparences, fort efficace. J'ai vu avec grand regret une partie de la presse française avoir l'air de prendre le parti de la Russie dans cette affaire. Ce qui a ameuté contre les opinions que cette presse

représente tous les ennemis que la Russie a dans le monde. C'est, à mon avis, une grande faute et je m'étonne que M. Guizot qui, dit-on, a un grand empire sur *L'Assemblée nationale*[3], l'ait laissé commettre. Mais peut-être n'est-ce pas une faute à ses yeux ? Vous savez qu'il y a chez lui une fibre qui n'est pas très vibrante et tout un ordre d'idées qu'avec tout son esprit il a quelque peine à comprendre. Adieu. Ne soyez pas trop longtemps je vous prie à m'écrire, rappelez-nous tout particulièrement au souvenir de Madame de Lavergne et croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. « Les comtés du centre et du nord — Le pays de Galles et les îles », sixième article consacré à « L'économie rurale en Angleterre », paru en décembre 1853 (seconde quinzaine).

2. En réplique à la destruction de la flotte turque par les Russes en rade de Sinope le 30 novembre 1853, la flotte anglo-française, qui mouillait à l'entrée des Dardanelles depuis juin 1853, était entrée le 4 janvier dans la mer Noire.

3. Journal fondé le 1er mars 1848 par d'anciens fonctionnaires du gouvernement de Louis-Philippe, suspendu en juillet 1857 pour deux mois et reparu sous le nom du *Spectateur* de septembre 1857 à janvier 1858, avant d'être supprimé par décret le 18 janvier 1858. D'après Eugène Hatin, il était devenu en 1851 « la propriété d'un comité fusionniste, se composant, à l'exclusion de quelques noms de la légitimité, de la réunion des hommes considérables qui avaient été aux affaires sous le dernier règne », parmi lesquels il cite Molé, Guizot, Berryer, Duchâtel, Pastoret, Salvandy, Falloux, le duc d'Uzès, Talleyrand, La Rochefoucauld, Valmy, Noailles, Montebello, Montalivet (*Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, 1866, p. 440).

## À ODILON BARROT

Saint-Cyr, ce 30 janvier 1854

Je veux répondre sur-le-champ, mon cher ami, à votre bonne et amicale lettre. Si je n'écris point plus souvent, gardez-vous de croire que ce soit oubli ou même paresse, c'est dégoût de ne pouvoir parler à ses

meilleurs amis des choses qui intéressent le plus sans voir l'œil de la police suivant le mouvement de votre pensée. Depuis que les Cours de justice ont autorisé la violation habituelle du secret des lettres[1], je considère que nos correspondances les plus intimes sont aussi publiques que si nous nous écrivions par le télégraphe avec un agent du gouvernement pour intermédiaire et pour truchement. Je préfère le silence à une pareille manière de parler, surtout quand il s'agit non plus seulement de s'entretenir de la situation générale en termes généraux, mais de descendre dans les détails et de s'entendre sur des points particuliers de conduite. Je n'ai pas besoin, du reste, de vous dire que si je n'écris point, je regarde du moins, très attentivement, quoique de très loin, ce qui se passe et que ce spectacle est, à travers tous mes travaux, l'objet principal de mes préoccupations. Les embarras et les dangers du gouvernement commencent ; malheureusement ce sont en même temps ceux de la France dans ses rapports avec les étrangers. Cela nous imposerait plus de prudence et de circonspection encore dans nos actes, s'il y avait des actes à faire. Notre rôle me paraît être plus que jamais celui de spectateurs non désintéressés mais immobiles et muets des événements jusqu'à ce que ces événements demandent de nous autre chose. Ce n'est pas nous qui avons fait naître la situation grave dans laquelle il semble que va se trouver la France ; nous ne pouvons rien pour l'en tirer. Je pense donc que nous n'avons rien à faire qu'à attendre jusqu'à ce qu'au moins les événements aient un langage précis et que la nation paraisse entendre ce langage. Il est bien certain que quel que soit le gouvernement de notre pays, nous serons toujours contre les ennemis de notre pays. On n'a rien de plus à demander de nous.

J'espère, du reste, avoir d'ici à bien peu de mois l'occasion de vous revoir et de causer longuement et à cœur ouvert avec vous. Voilà le printemps qui s'approche et son retour me ramènera à Paris. Un des plus grands plaisirs que j'y trouverai assurément dans cette ville sera de vous y rencontrer et de renouveler avec vous ces rapports intimes que l'amitié basée sur l'estime et la confiance peut seule faire naître.

Adieu, mon cher Barrot, je vous embrasse de tout mon cœur. Nos souvenirs bien particuliers je vous prie à Madame Barrot[2] et à Madame sa mère. Nous allons toujours bien et je griffonne du papier avec l'ardeur qu'on met à la seule chose qu'on ait à faire. Adieu encore.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Copie. Archives Tocqueville.

1. Voir lettre à Freslon du 1er décembre 1853.

2. Agathe Desfossés ou Desfossez (1803-1859), fille de Charles Desfossés ou Desfossez et de Joséphine Marguerite de Labbey de Pompières, petite-fille de Guillaume-Xavier de Labbey de Pompières (1751-1831), député libéral sous la Restauration.

## À LÉON FAUCHER

St-Cyr, 1er février 1854

Madame Grote[1], mon cher Faucher, vient de nous mander qu'elle arrivait aujourd'hui même à Paris, j'ai besoin de lui écrire et j'ignore son adresse ; mais, comme vous êtes la personne qu'elle verra sans doute la première en arrivant à Paris, vous devez savoir où elle demeure dans cette ville. Je vous prie de lui faire passer la présente lettre qui est assez pressée. Madame Grote m'annonce aussi l'arrivée prochaine de Senior[2] […]

Ce seront eux qui m'apprendront un peu ce qui se passe en France ; car je ne le sais guère plus ici que si j'étais à Honolulu. Je vois seulement autour de moi que le peuple souffre de la misère, s'inquiète de la guerre et commence à murmurer contre le gouvernement qui songe à la faire. Il est écrit que je ne serai jamais d'accord avec le vote universel ; car ce serait précisément ici la première occasion où je me trouverais être du même avis que le gouvernement. On peut reprocher avec raison à celui-ci d'avoir réveillé la question d'Orient pour plaire à des moines, et se faire *casser la petite fiole sur la tête*, comme disait le premier Napoléon à La Fayette[3] ; mais la question d'Orient réveillée, il ne pouvait agir autrement qu'il n'a fait.

Mais je ne veux pas prétendre parler politique dans un lieu où je n'en sais pas le premier mot, ni en écrire dans un temps où l'on ne peut écrire à ses meilleurs amis sans éveiller l'œil de la police. Je finis donc, mais non sans vous dire, parce que je crois que cela n'est pas absolument sans intérêt pour vous, que je vais bien ; croyez à tous mes sentiments de sincère amitié.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 312-313.

1. Harriet Grote, née Lewin (1792-1878), femme de lettres et publiciste, épouse de George Grote (1794-1871), historien, homme politique et banquier. Personnage d'une grande vivacité, ayant le don de la conversation, elle fit la connaissance de bon nombre d'étrangers éminents, surtout parmi les hommes politiques français. Tocqueville paraît avoir fait la connaissance des Grote en 1835 et resta lié avec eux jusqu'à sa mort. Le passage de Tocqueville au ministère des Affaires étrangères avait été pour Mrs Grote une vive déception parce qu'elle s'opposait énergiquement à la restauration du pape. Leurs rapports s'améliorèrent cependant au moment du coup d'État du 2 décembre 1851. Ce fut à Mrs Grote que Tocqueville confia son récit du coup d'État pour le faire traduire et insérer dans le *Times* du 11 décembre 1851 (voir *OC*, t. VI, 1, p. 119-129). Pour le récit de la visite de Mrs Grote à Saint-Cyr, voir la lettre à Beaumont du 16 février 1854 (*OC*, t. VIII, 3, p. 188-189).

2. Nassau Senior était arrivé à Paris le 4 février 1854 et y demeurera jusqu'au 14 mai, renonçant à un voyage en Algérie qu'il avait d'abord projeté. Il vint à deux reprises voir Tocqueville à Saint-Cyr : le 21 février et du 5 au 11 avril.

3. C'est La Fayette qui aurait dit à Napoléon, au moment du Concordat, qu'il se rapprochait du pape parce qu'il « avait envie de [se] faire casser la petite fiole sur la tête ». Le mot est rapporté par Bourienne dans ses *Mémoires*.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

St-Cyr, ce 6 février [18]54

Votre lettre que je reçois à l'instant, mon cher ami, me cause une très vive contrariété. Je ne croyais pas l'élection si proche[1]. Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit, si vous le saviez ? C'est surtout au dernier moment que les amis sont utiles. Je vous engage bien, du reste, à ne point jeter le manche après la cognée. Ne vous occupez plus de l'Académie, soit. Vos amis y penseront pour vous et ils ne seront pas toujours aussi dispersés qu'aujourd'hui et, d'ailleurs, votre place est si naturellement marquée parmi nous qu'il ne faut que vous laisser faire pour y être mis. Ne faites rien seulement pour empêcher ce résultat. Le hasard malheureux qui a rendu cette année Cousin maître du terrain et l'a délivré de la crainte qu'on pouvait lui inspirer pour tenir ses passions de coterie en bride, ce

hasard ne se reproduira pas et vous serez notre confrère sans que vous vous en mêliez. Je vais écrire à Beaumont ce qui se passe. Mais je le crois retenu chez lui pour plus d'un mois.

Ce que vous me dites sur les administrations et les administrateurs est si profondément pensé et si bien dit que j'ai collé cette partie de votre lettre sur un papier à part pour la joindre aux notes que j'ai l'habitude de recueillir, chemin faisant, sur les sujets qui m'intéressent. Que vous avez raison et comme j'ai peur que l'avenir vous donne plus raison encore !

Je trouve dans les journaux allemands que je reçois les détails d'une nouvelle loi en préparation, dit-on, à notre ministère de l'Instruction publique, et dont l'une des dispositions supprime les trois-quarts des rectorats actuels[2]. Cela m'a fait peur pour vous. A-t-on en vue, en effet, le changement dont parle le journaliste allemand et Versailles, dans ce projet, ne se trouverait-il pas supprimé ?

Ma santé est toujours bonne et maintenant, s'il survenait des occasions où il fallût en faire usage, je ne serais plus réduit à la plus complète impuissance, comme il y a huit mois. Je ne crois pas, du reste, ces occasions prochaines quoique, à mon avis, rien ne se fonde et que le moindre tremblement de la surface pût en un instant tout faire tomber. Avec la guerre commencent non pas peut-être les plus grandes, mais du moins les plus prochaines [3] de ce nouveau gouvernement ; les seules craintes, craintes à mon sens exagérées, que la situation inspire, sont un grand mal pour lui. Car sa mission propre est d'empêcher les peureux d'avoir peur, et s'il y manque il perd sa principale raison d'être.

Mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Il s'agit de l'élection d'un membre correspondant pour l'Académie des sciences morales et politiques. Dans une lettre du 28 décembre 1853 à Beaumont, Tocqueville écrivait : « J'éprouve un singulier embarras. Notre ami Bouchitté m'écrit et me parle de *son affaire* à l'Académie des sciences morales et politiques. Je ne peux repêcher dans ma mémoire ce dont il s'agit précisément. Il veut appartenir à l'Académie. Mais à quel titre exactement ? Faites-moi donc la charité de me renseigner afin que je puisse répondre » (*OC*, t. VIII, 3, p. 177). Blosseville semble être aussi candidat. Tocqueville échouera à faire élire Bouchitté comme correspondant en 1856.

2. Depuis la loi Falloux du 15 mars 1850, il y avait une académie et donc un recteur par département, soit 86 académies départementales (plus celle d'Alger). L'autorité du recteur, qui n'était plus forcément choisi parmi les membres de l'Instruction publique, était partagée au sein du conseil académique avec plusieurs notables dont le préfet, l'évêque, divers représentants des Églises, le procureur général de la cour d'appel, des conseillers généraux. Hippolyte Fortoul, ministre de l'Instruction publique depuis le 3 décembre 1851, voulait limiter l'influence de l'Église sur l'école et restaurer l'autorité des recteurs sur l'enseignement secondaire et supérieur, tout en conservant l'organisation départementale pour l'instruction primaire. La loi en préparation est celle du 14 juin 1854 qui prévoit, dans son article 2, que la France est divisée en 16 académies, chaque académie étant administrée par un recteur assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans la circonscription. Le décret impérial du 22 août 1854 précisera ensuite le rôle du recteur (voir Jean-François Condette, « Le recteur d'académie et la lente construction de l'Instruction publique en France (1808-1940) », *Carrefours de l'éducation*, 2008/2, n° 26, p. 7-24).

3. Mot effacé.

## À JULES DUFAURE

Saint-Cyr ce 9 février 1854

Je ne saurais trop vous remercier, mon cher ami, pour les renseignements que vous m'avez transmis après les avoir recueillis[1]. Je me reproche presque d'avoir ainsi employé un temps aussi précieux que le vôtre et ma seule excuse à mes yeux est dans la nature du travail que j'ai entrepris : travail sérieux et qui peut finir par être utile. Les renseignements que vous me donnez ont la clarté et la précision que vous apportez à toute chose ; ils me mettent complètement en état de me passer d'un nouveau concours de votre part, bien que vous me l'offriez si amicalement. Je vais faire venir de la Bibliothèque nationale les livres que vous m'indiquez et s'ils ne suffisent pas pour m'éclairer complètement, à mon retour à Paris qui n'est maintenant éloigné que de peu de mois, j'irai prendre quelques lumières nouvelles aux Archives.

Je ne puis vous dire combien je m'attache de plus en plus à mon œuvre à mesure que je la vois avancer, et quel bien-être croissant j'éprouve au fond de ma solitude à oublier le temps présent et à être exempt de toutes les petites agitations secondaires que le contact

journalier des hommes fait naître dans un pareil temps. J'avoue cependant que quand je vais à Tours et que je passe devant un cabinet de lecture, une vieille habitude m'y fait entrer pour lire les journaux. Je ne manque presque jamais de me sentir froissé par cette lecture, quel que soit le journal qui me soit tombé dans les mains. Ce gouvernement, par un machiavélisme que l'Oncle lui-même n'a pas eu, a laissé aux organes des différents partis une liberté, une seule[2], celle de se battre entre eux, et ces misérables journaux entrant pleinement dans la pensée du maître, profitent largement de cette unique liberté qu'on leur laisse, sans s'apercevoir qu'on les traite comme des chiens de garde, que le voleur fait battre entre eux, afin qu'ils ne puissent l'empêcher de dévaliser la maison et d'avertir les intéressés de ce qui se passe[3]. Après tout, les partis eux-mêmes ne valent guère mieux que les journaux. La crainte du despotisme n'a pu les mettre d'accord ; le poids du despotisme n'y réussit pas davantage et au fond de leur cœur, ils aiment mieux continuer à souffrir le joug du gouvernement actuel, que de recevoir la liberté du gouvernement de leurs anciens adversaires. Ah ! Que nous sommes bien faits pour la servitude ! Je crains que le sentiment dont je viens de parler ne dirige secrètement la conduite des quelques hommes politiques qui jusqu'ici se sont tenus à part du pouvoir actuel. Les journaux allemands que je reçois et que, grâce à Dieu, je commence à pouvoir bien lire, prétendent que M. Thiers saisira l'occasion de la guerre, si elle éclate, pour se rapprocher du gouvernement et que déjà il se prépare à cette évolution par des discours dans lesquels il célèbre la politique étrangère de celui-ci et déclare qu'il faut non seulement ne pas le gêner, mais l'aider. On m'a mandé de Paris qu'en effet M. Thiers tenait des discours de cette espèce. Un homme qui paraît s'être rapproché de lui, l'illustre et incomparable Faucher, m'écrivait hier des choses analogues. Il était sur le point, dit-il, de faire paraître un écrit sur les fautes commises par l'ad[ministrati]on dans la question des grains, mais il ne veut pas faire d'opposition en ce moment. Je vous avoue que de si beaux sentiments de la part du petit homme de la place St Georges[4] m'étonnent un peu. Non que j'approuve les journaux qui font la guerre au gouvernement à propos des affaires étrangères. Ce n'est ni bien ni habile. L'attitude indiquée en pareille matière me semble être le silence et l'attente. Si réellement l'indépendance nationale était menacée, il faudrait faire plus sans doute, et c'est le seul cas où il serait de notre devoir non seulement de ne point gêner le gouvernement, mais de l'appuyer. Mais, Dieu merci, nous

sommes loin de là, et quand je vois des hommes qui dans toute leur carrière n'ont jamais été, à ma connaissance, arrêtés un moment par la crainte de nuire à leur pays en suivant leurs propres passions, montrer, dans cette question, une si grande et si exclusive préoccupation des succès de la France au-dehors, cela me semble fort suspect. Je le répète, dussé-je paraître avoir un esprit très mal fait, j'ajoute qu'au fond, M. Th. n'est séparé du gouvernement, dont les principes ne sauraient lui déplaire, que par sa vanité qui lui fait craindre de n'y pas trouver de place qui lui convienne, que sa vanité qui est à la vérité immense est en même temps, comme dirait le naturaliste, très *contractile*, et qu'après s'être étendue jusqu'à lui faire vouloir d'être plus qu'un roi, elle pourrait bien se restreindre jusqu'à le rendre content de n'être que le premier valet d'un empereur. Je le calomnie peut-être. Mais douze ans passés près de lui dans la vie publique ont laissé dans mon esprit des impressions presque ineffaçables.

Que vous avez raison de dire que les gens sages ne parlent plus de la fusion[5] ! Que ne sont-ils plus nombreux ! La fusion est un événement dont il faudra peut-être se ressouvenir un jour, et qui parmi les mille combinaisons que renferme l'avenir peut ouvrir à un certain jour un chemin pour sortir de l'abîme où nous sommes. Mais, jusqu'à ce que ce jour arrive, s'il doit jamais arriver, le silence sur ce point devrait être la loi de tous ceux qui désirent voir autre chose en France que le gouvernement absolu. Car, se quereller sur ce point, c'est faire misérablement les affaires de celui-ci, détourner l'opinion publique de la vue de ses fautes, et continuer sous l'Empire la conduite qui a fait naître celui-ci et qui avait tué la République, sous nos yeux, bien avant qu'elle ne reçût le dernier coup, le 2 décembre.

Je ne voulais vous écrire que deux mots de remerciements et je me suis laissé entraîner par le plaisir de causer avec vous, jusqu'à la fin de ma sixième page. C'est trop prendre de votre temps. Votre dernière lettre m'a fait grand plaisir. Vous seriez bien aimable de ne pas trop tarder à m'en écrire une autre. C'est une grande joie que la vue de votre écriture dans ma solitude. Nous sommes charmés, ma femme et moi, d'apprendre de si bonnes nouvelles de Mme Dufaure. Les grands froids de la fin de janvier nous avaient très préoccupés pour elle. Il est impossible de la connaître sans prendre un bien vif intérêt à elle. Rappelez-nous à son souvenir et croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Une lettre du 26 janvier 1854 émanant de « F. de Chabrier, Direction générale des archives de l'Empire, Cabinet du directeur général » et adressée à Dufaure signale qu'il n'existe pas de registres particuliers des arrêts du parlement de Paris et qu'il faut les chercher dans les 3 309 registres du conseil secret de 1636 à 1786, puis dans les minutes de 1786 à 1790. Chabrier signale que Dupin avait commencé puis abandonné un relevé de ces documents. Archives Dufaure.

2. Le coup d'État avait mis fin à la liberté de la presse : les délits de presse avaient été enlevés au jury et déférés en correctionnelle dès le 31 décembre 1851 ; le 17 février 1852, un décret rétablissait l'autorisation préalable pour la création de tout nouveau journal et interdisait le compte rendu des séances du Corps législatif et du Sénat autrement que par le résumé officiel. À ces mesures s'ajoutait une procédure originale de contrôle des journaux : l'avertissement, délivré arbitrairement par l'administration au journal qui avait mécontenté le pouvoir. Le premier était un simple rappel à l'ordre, le deuxième entraînait une suspension temporaire, et le troisième une interdiction définitive. D'où une autocensure des journaux. Le dispositif de mise sous tutelle administrative de la presse comportait aussi, entre 1852 et 1860, le monopole postal qui imposait l'abonnement individuel comme seule forme de diffusion du journal hors de la ville d'édition et limitait à très peu la vente au numéro ; la surveillance accrue du colportage et de la vente sur la voie publique des imprimés ou périodiques ; le cautionnement pour toute publication traitant de sujets d'économie politique et sociale et l'augmentation du tarif ; l'imposition du timbre à tous les organes cautionnés et son augmentation ; l'obligation du brevet pour les imprimeurs et les libraires.

3. Seulement onze quotidiens subsistaient à Paris : *L'Univers*, catholique ; *L'Union* et *La Gazette de France*, monarchistes ; *L'Assemblée nationale*, orléaniste ; le *Journal des débats*, libéral ; *Le Moniteur universel*, officiel ; *Le Pays*, *Le Constitutionnel* et *La Patrie*, officieux ; *La Presse*, gouvernemental ; *Le Siècle*, anticlérical et vaguement démocratique.

4. Thiers, qui habitait, place Saint-Georges, l'hôtel particulier acheté par son beau-père, Alexis Dosne.

5. La fusion entre les branches aînée (Bourbons) et cadette (Orléans) de la famille des prétendants au trône de France.

À LÉONCE DE LAVERGNE

St-Cyr ce 20 février [18]54

Je ne sais comment il se fait que je n'aie pas encore répondu à votre lettre, cher Monsieur de Lavergne[1]. Je l'ai voulu tous les jours ; mais mes travaux, d'abord, puis les distractions que m'a données le séjour de Mrs Grote m'ont toujours empêché d'exécuter ce dessein.

J'en viens sur-le-champ à l'affaire académique dont vous me parlez. Je pourrais facilement me tirer d'affaire avec vous en vous disant, ce qui est vrai, que suivant toutes les probabilités, je ne serai pas à Paris à l'époque où l'élection se fera. Mais avec un ami et un homme d'un mérite aussi réel que le vôtre je crois mieux de faire connaître ma pensée. La voici : vous me paraissez de tous les concurrents dont j'ai entendu parler, *de beaucoup*, celui qui a le plus de talent et le livre que vous êtes en train de publier ne vous assure pas seulement un siège dans la section de statistique mais dans plusieurs autres, car ce livre est, à mes yeux, une œuvre de haute philosophie politique, encore mieux que de statistique. Et cependant, je ne pourrai vous donner ma voix *cette fois*, parce que je me considère comme engagé vis-à-vis de M Say[2]. Voilà la vérité. Vous ne pouvez, du reste, attendre longtemps pour entrer à l'Académie. Je vous dis cela avec la même sincérité dont je viens de faire preuve. Vous y êtes appelé par des titres si sérieux qu'il faudrait qu'il y eût mauvaise volonté pour votre personne, ce qui assurément n'est pas, pour que les portes ne s'ouvrissent pas bientôt pour vous[3]. L'ouvrage qui a déjà paru, par articles détachés dans la *Revue*, une fois réuni en corps d'ouvrage sera un fondement très solide à votre candidature et seul finirait par la faire réussir sans aucun doute. Je vous prie de garder pour vous seul ce que je vous confie là de ma position vis-à-vis de M. Say et, en conséquence, de mes intentions. Faucher m'a écrit pour son beau-frère et je veux lui dire moi-même et directement ce que je compte faire, si je fais quelque chose. Quant aux autres candidats, je ne leur dirai rien du tout.

Mrs Grote nous quitte jeudi prochain, Nous la voyons partir avec grand regret. C'est véritablement une femme de beaucoup d'esprit et dont l'esprit paraît plus solide et plus rare, à mesure qu'on cause davantage avec elle. Elle a, de plus, souvent une conversation très réjouissante. Ma femme a malheureusement été fort souffrante pendant le séjour de Mme G., ce qui lui a fait perdre quelques jours de la société de celle-ci. Les Senior arrivent demain. Nous avons beaucoup parlé de votre livre avec Mme G. Le cas qu'elle en fait et qu'en font, à ce qu'elle m'a dit, les Anglais les mieux en état de juger, m'a prouvé que je ne m'étais point trompé dans l'appréciation que j'en faisais moi-même.

Je ne vous parle pas des affaires publiques dont, naturellement, je ne sais rien. Notre empereur me paraît plus original en diplomatie encore qu'en constitution.

Ne nous oubliez pas auprès de Madame de Lavergne et croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Dans une lettre du 1er février 1854 (AT), Lavergne faisait part à Tocqueville de son intention de se porter candidat à l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de Blanqui (mort le 28 janvier 1854, et qui était membre dans la section de statistique). Il disait y avoir été encouragé par Guizot et Rémusat et annonçait commencer ses visites, en débutant par Tocqueville, qu'il informait de la parution de son dernier article (« L'Écosse et les Higlanders », 7e article de la série sur « L'économie rurale en Angleterre », dans la *Revue des Deux Mondes*) et de l'impression de son volume qui serait prêt à la fin du mois (*Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, Paris, 1854).

2. Horace Say (1794-1860), fils de Jean-Baptiste, également économiste, conseiller d'État et conseiller municipal de Paris, l'un des fondateurs de la Société d'économie politique, auteur d'études sur le commerce et l'administration municipale. Dans une lettre du même jour à Beaumont (*OC*, t. VIII, 3, p. 189-190), Tocqueville dit avoir reçu une lettre de Vivien qui lui recommande Say : dans cette lettre envoyée de Cannes le 9 février, Vivien faisait le parallèle entre l'attitude d'opposition à l'Empire d'Horace Say et le ralliement de son concurrent d'Audiffret. Tocqueville écrit à Beaumont : « L'ouvrage que Lavergne vient de publier sur l'Angleterre, ouvrage excellent, lui donne assurément un droit sérieux. Mais il se présente pour la première fois. J'avoue que je me sens entraîné vers Say, par le mérite de l'homme, bien que l'auteur ne soit pas fort saillant. » Mais le 19 mai, c'est Wolowski, dont Tocqueville ne voulait pas, qui sera élu (voir lettre à Beaumont, *ibid.*, p. 190).

3. Lavergne sera élu, le 30 juin 1855, dans la section d'économie politique, au fauteuil de Léon Faucher.

## À LÉON FAUCHER

Saint-Cyr, 23 février 1854

J'aurais répondu à votre dernière lettre dont je ne saurais trop vous remercier, mon cher ami, si je n'avais voulu que celle-ci vous fût portée par madame Grote qui, à notre grand regret, part demain. […1]

Nous voilà enfin en guerre[2]. Il y a longtemps, à mon avis, qu'on aurait dû prendre son parti plus résolument et regardant, au moins, la guerre comme inévitable, se préparer autrement qu'on ne l'a fait et qu'on ne le fait encore, ce me semble, à la pousser avec vigueur. Je blâme autant que vous ceux qui, dans de telles circonstances, attaquent la politique extérieure du gouvernement et affaiblissent sur ce point sa force morale. Assurément, ce n'est pas le moment de faire croire aux étrangers que nous sommes divisés entre nous, dans ce qui concerne les rapports de la France avec eux. Je n'irais pas cependant jusqu'à dire que ce soit, *dès à présent*, le devoir de ceux qui, comme nous, trouvent le principe du gouvernement actuel mauvais en soi et dangereux pour la France, que le devoir de ceux-là, dis-je, soit précisément de se rapprocher de lui et de lui venir en aide. Quant à présent, la guerre n'est encore pour le gouvernement qu'un *embarras*, embarras que nous ne lui avons pas amené. Tout ce qu'on peut nous demander c'est de ne pas l'accroître. Si les choses changeaient de face, et que l'indépendance de la nation ou l'intégrité de son territoire fussent menacées, alors, mais *seulement alors*, la question du dedans disparaîtrait devant celle du dehors ; et ce serait le cas de dire comme je l'ai entendu dire jadis à M. Thiers avec grande raison, que la nationalité doit passer même avant la liberté. Nous n'en sommes point là, Dieu merci ! Jusque-là je crois que nous aurions très grand tort de professer cette opinion qu'il suffit que notre gouvernement soit en guerre pour que nous mettions de côté toutes les raisons fondamentales qui, à l'intérieur, nous séparent de lui. Prenez bien garde qu'il ne manque point de gens, en France, qui ne demandent qu'un prétexte pour se rapprocher du pouvoir actuel et qui saisiraient avec ardeur ce prétexte honorable pour se transformer d'adversaires en adhérents de l'empire. Je crois que nous devons faire grande attention à ne pas les mettre sur cette voie, et à tracer exactement, en cette matière, la ligne du devoir. Je vois également avec un profond chagrin les injures que se renvoient les différents journaux de l'opposition à l'occasion de la guerre, ou plutôt qu'on m'assure qu'ils se renvoient : car je ne lis point de journaux français pour ne point perdre dans une occupation inutile un temps utile. Mais on m'assure qu'ils se traitent mutuellement d'*émigrés* et de *démagogues*, de *Russes* et d'*anarchistes*. Un pareil spectacle est à faire pleurer. Louis-

Napoléon, plus habile en cela que son oncle, a ôté à ses adversaires toutes les libertés, excepté celle de se battre entre eux ; et je vois qu'ils profitent de celle-ci de leur mieux et à la grande joie de l'ennemi commun. Cela me rappelle ce que j'ai souvent pensé, que ce qui empêcherait peut-être toujours les Français d'être dignes et capables de la liberté, c'est que chez eux on détestait toujours plus le voisin que le maître. C'est là ce qui a produit le gouvernement actuel, et ce qui le fera durer en dépit de son origine et de ses fautes. […]

Nous avons beaucoup moins joui que nous n'aurions voulu du séjour de madame Grote. Vous savez qu'il y a peu de plaisir qui vaille celui de sa conversation, si pleine de traits, de gaîté et souvent de profondeur ; c'est assurément un esprit très vigoureux et très pénétrant : malheureusement elle part demain ; c'est grand dommage.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 319-321.

1. Coupure indiquée dans l'édition Beaumont.

2. Le 29 janvier 1854, Napoléon III avait adressé une lettre personnelle au tsar dans laquelle il faisait appel à ses sentiments pacifiques et proposait l'évacuation des principautés danubiennes en échange du retrait des flottes occidentales. Le refus de Nicolas Ier était parvenu à Paris le 18 février, rendant la guerre inéluctable. Napoléon III allait l'annoncer le 2 mars à l'ouverture de la session du Corps législatif.

## À JULES RAVENEL

St-Cyr ce 3 mars [18]54

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite pour réclamer de moi la remise de quelques volumes que m'a prêtés la Bibliothèque. D'ici peu de jours, j'aurai l'honneur de vous faire remettre :

1o) le 2e volume des études de Haxthausen sur la Russie. J'ai déjà rendu le 1er.

2o) Trois volumes de la correspondance de Malmesbury[1]. J'ai déjà renvoyé le 1er. Ces volumes ne sont pas inscrits à mon nom, mais à celui de

M. Ampère, mon confrère, qui, en partant pour l'Italie, m'a chargé de les faire reporter à la Bibliothèque. C'est donc à son nom qu'il faut les effacer.

Il me reste encore dans les mains la collection des anciennes lois françaises par Isambert. Je vous prie de vouloir bien me permettre de garder encore environ six semaines cet ouvrage, dont j'ai absolument besoin pour mes travaux en ce moment. Je le rapporterai moi-même vers l'époque que j'indique.

Veuillez agréer, Monsieur le conservateur, l'assurance de ma considération la plus distinguée, à laquelle M. Ravenel me permettra d'ajouter celle de mon amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur J. Ravenel, conservateur*
*à la Bibliothèque impériale.*
*Paris.*

Lettre inédite. Bibliothèque nationale de France. Dépouillement des registres de prêt.

1. Pour cet ouvrage comme le précédent, voir lettre à Ravenel du 17 novembre 1853.

## À PIERRE FRESLON

St-Cyr ce 8 mars 1854

Vous avez, mon cher ami, une manière très agréable de vous rappeler au souvenir de vos amis en leur faisant voir que même dans ce temps de paralysie universelle vous trouvez le moyen de faire des choses dignes de louange et que vous pouvez encore parler quand tout le monde se tait. J'ai lu la plaidoirie que vous m'avez envoyée et elle m'a fait le plus grand plaisir[1]. Je regrette seulement que le journal n'en ait pas imprimé plus long, j'aurais sacrifié très volontiers le discours de l'avocat général, tout

chef-d'œuvre qu'il doive être venant d'un personnage officiel, pour avoir le vôtre tout entier. Si par hasard vous faisiez un exemplaire à part de celui-ci, ne m'oubliez pas dans la distribution, je vous prie. Je crains bien, du reste, que votre client ne soit condamné et ne vous envoie pour vous remercier, des ananas de la Guyane[2]. Mais je ne veux pas plaisanter sur de si tristes choses.

Ne croyez pas, je vous prie, mon cher Freslon, que parce que je ne vous écris pas, je ne pense pas souvent à vous. On n'oublie pas de bons amis comme vous ; mais on craint de leur écrire trop souvent, quand on les sait occupés et on m'assure que vous l'êtes, ce dont je rends grâce à Dieu de tout mon cœur. Vous devez, du reste, avoir reçu de nos nouvelles par Lanjuinais qui a eu l'amitié de faire comme vous, de s'arrêter en passant ; mais qui a fait mieux que vous, car il est venu et parti bien portant. Sa visite nous a été une grande joie. Nous avons regretté seulement qu'arrivant du fond de la Bretagne, il ne sût rien des affaires publiques et ne pût mettre en commun avec nous que son ignorance. Depuis que je ne vous ai écrit, les choses ont pris un tour plus décisif et nous voici bien décidément en guerre. Rien n'est plus impopulaire que cette guerre dans la partie de la France que j'habite. Les paysans, surtout, auxquels on commence à demander leurs enfants et qui craignent que bientôt on ne leur demande leur argent me paraissent fort tristes. Ils ne voient dans ce qu'on fait qu'une querelle étrangère à la France. Pour leur faire comprendre le grand côté de la question, il faudrait tout le bruit que fait une presse libre et une tribune retentissante. Le gouvernement fait de son mieux pour réveiller l'ardeur guerrière ; il affiche force *Moniteurs* et fait tenir beaucoup de discours belliqueux par ses agents. Le tout, ce me semble, en pure perte. Il est puni par où il a péché et il découvrira à ses dépens qu'il est plus difficile de ranimer la vie d'un peuple que de l'éteindre. J'ai vu hier dans mon journal qu'on avait suspendu *L'Assemblée Nationale*[3]. Quoique ce journal ait souvent tenu un langage bien odieux et bien imprudent tout à la fois à l'occasion des affaires extérieures[4], il est atteint par un coup plus odieux encore. Car, de nos jours, détruire un journal, c'est confisquer sans procès une fortune. Je n'ai jamais été assez homme de parti pour me consoler de l'oppression, parce qu'elle s'exerce contre des adversaires. Et je crois qu'il me faut désespérer de le devenir jamais à ce point. J'ai remarqué dans *Le Siècle* que vous m'avez envoyé que la nouvelle de cette mesure était donnée sans le plus petit mot de douleur ou blâme. Était-ce peur ou joie secrète ? L'un et l'autre sans doute. Ceux

qui dirigent ce journal sont bien capables de tous les deux.

Adieu, mon cher ami ; mille remerciements, bon courage, un peu de souvenir à l'absent. Rappelez-vous quand vous lui écrirez que toutes les nouvelles qui n'ont plus d'intérêt à Paris, sont encore une primeur à St-Cyr. Mille amitiés de cœur.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Le 1er mars 1854 s'était ouvert, devant la 6e chambre du tribunal correctionnel de Paris, le procès de 35 prévenus accusés de faire partie de deux sociétés secrètes, la Jeune Montagne, de Paris, et la Marianne, des départements de l'Ouest. Parmi les accusés figurait notamment le républicain Charles Delescluze. Freslon défendait quant à lui André Louis Augustin Marchais (1800-1880), qui avait appartenu à la Charbonnerie sous la Restauration, avait été l'un des membres fondateurs de la société Aide-toi et le ciel t'aidera en 1827, participé à un certain nombre d'autres sociétés secrètes sous la monarchie de Juillet et été commissaire du gouvernement puis préfet d'Indre-et-Loire de février à octobre 1848. En 1851, il était rentré dans l'industrie et s'occupait d'éclairage au gaz. Freslon plaida pour lui le 3 mars 1854. On peut lire sa plaidoirie dans la *Gazette des tribunaux* du 4 mars.

2. Marchais fut condamné le 7 mars à trois ans de prison et 1 000 francs d'amende ainsi que trois autres prévenus, considérés comme chefs ou fondateurs. Delescluze fut condamné à quatre ans de prison et 1 000 francs d'amende.

3. Suspendu du 5 mars au 5 mai 1854.

4. Voir ci-dessus la lettre à Lavergne du 29 janvier 1854.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU[1]

St-Cyr près Tours 16 mars [18]54

Je ne saurais vous dire, mon cher ancien collègue, combien je suis touché de l'intérêt que vous prenez à l'affaire de la famille de mon pauvre ami Stöffels[2]. J'ai transmis à la veuve la dernière lettre que vous m'avez écrite et j'en ai reçu une réponse que je crois devoir vous transmettre à mon tour. Cette lettre vous expliquera mieux que je ne pourrais le faire la situation de ces braves gens et vous fera voir leurs anxiétés. Si la lecture de

cette lettre vous suggérait quelques réflexions qu'il fût avantageux de leur communiquer, j'espère que vous auriez la charité de m'en faire part. Il s'agit d'une bonne œuvre que je vous prie d'achever après l'avoir si bien commencée.

J'espère au mois de mai vous aller porter de vive voix les remerciements de mes amis et les miens. Je compte employer la santé que la retraite semble m'avoir rendue et le loisir que me font les événements à visiter à fond l'Allemagne que je connais à peine. Je passerai par Paris, naturellement, avant de prendre mon essor. J'espère que les grandes affaires de l'Europe ne viendront pas d'ici là s'opposer à l'exécution de mes petits plans et que la guerre n'aura pas gagné les lieux que je veux parcourir. Je n'oserais pas l'affirmer et je vois avec désespoir que nous sommes sur la pente qui conduit à un embrasement général du continent. Ah ! que je répète souvent votre mot et que je regrette avec vous cette forme de gouvernement qui faisant prévaloir les intérêts du peuple sur les passions des Princes, nous a assuré la paix générale pendant 40 ans.

Adieu, cher ancien collègue. Mille amitiés et mille assurances de haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. La formule « mon cher ancien collègue » permet d'exclure Dufaure, Barrot, Freslon, Faucher ou Vivien, appelés « mon cher ami ». Elle pourrait être adressée à Duvergier de Hauranne, appelé « mon cher ancien collègue » dans la lettre du 10 juillet 1856. Les considérations sur la forme de gouvernement et la formule finale sont également cohérentes avec cette hypothèse.

2. Voir note de la lettre à Charles Stöffels du 30 juillet 1852.

## À AUGUSTE VIVIEN

St-Cyr ce 23 avril [18]54

Mon cher ami, je reçois à l'instant votre lettre de Cahors et quoique j'y réponde à l'instant même, je crains bien que cette réponse ne vous arrive

pas. Car votre lettre, qui est datée du 20, ne m'arrive qu'aujourd'hui 23 et vous quittez, dites-vous, Cahors mercredi prochain[1].

Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel bonheur nous vous verrons ici, vous et Mad[emois]elle votre fille. Ma femme se fait une fête de recevoir celle-ci et tous deux nous éprouverons une véritable joie de pouvoir causer à cœur ouvert avec vous. Que de choses j'aurai à vous dire ! Je crois que je pourrai assez bien vous renseigner sur l'état des opinions à Paris. Car, deux de nos bons amis, Rivet et Lanjuinais, sont venus me voir, il y a peu de jours et m'ont bien mis au courant, non de ce qui se fait, personne n'en sait plus rien, mais, au moins, de ce qui se dit à Paris. Quant à la Province, ce que vous me dites du Languedoc me paraît s'appliquer merveilleusement à la Touraine[2].

Nous nous sommes engagés depuis longtemps à aller passer la première semaine de mai chez nos voisins les Beaumont. Nous ne pouvons retarder ce petit voyage parce que le 10 mai les Beaumont attendent Mme de Rémusat et qu'il n'y a qu'un appartement à donner chez eux. Ce serait donc dans les derniers jours de la semaine dans laquelle nous allons entrer, en y comprenant dimanche prochain, qu'il faudrait nous faire la petite visite que vous nous laissez espérer.

Il est bien entendu que vous viendrez nous demander à déjeuner ou à dîner suivant l'heure de votre arrivée et s'il se peut, à déjeuner et à dîner. Nous aurions bien voulu vous prier de coucher chez nous. Mais nous n'avons qu'un lit à donner ; ainsi on ne peut vous l'offrir. Je vous conseille d'aller à Tours à l'hôtel de l'Univers, où vous serez très bien, surtout si vous vous réclamez de nous.

Je désire d'autant plus vous voir que je ne compte pas aller à Paris avant la fin de mai et pour peu de temps.

Je vous écris à la hâte et vous quitte maintenant afin que ma lettre parte. À bientôt, j'espère. Vous nous feriez un grand chagrin de ne pas réaliser l'espérance que vous nous donnez. Le seul plaisir qui reste à des gens comme nous dans ce temps-ci, c'est de se voir et de mettre ses impressions en commun. Adieu. Mille amitiés de cœur

A DE TOCQUEVILLE

P.S. Quelque désir que j'aie de vous voir, je ne voudrais cependant pas que vous quittassiez le midi trop tôt si le temps tourne au froid.

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Dans cette lettre du 20 avril 1854 (AT), Vivien, qui faisait étape à Cahors à son retour de Cannes, expliquait qu'il comptait rentrer à Paris par Bordeaux, accompagné de sa fille aînée, et envisageait de s'arrêter une journée en Touraine pour voir Tocqueville.

2. Dans sa lettre, Vivien rendait compte des impressions recueillies lors de son long trajet, évoquant une grande indifférence, la guerre acceptée comme une nécessité mais sans enthousiasme, des craintes portant davantage sur les dépenses en hommes et en argent que sur les résultats politiques, des intérêts alarmés et non le patriotisme réveillé, ce qui lui faisait craindre qu'on ne puisse exiger de grands efforts si les circonstances venaient à l'exiger.

## À SAMUEL-USTAZADE SILVESTRE DE SACY

St-Cyr, ce 30 avril [18]54

Je réponds sur-le-champ, Monsieur, à la lettre que j'ai reçue de vous hier et j'aborde directement le sujet que vous y traitez.

On ne peut s'engager définitivement à l'avance pour une élection académique, surtout quand on ignore encore le nom des différents candidats. Je ne puis donc vous parler que de mes *dispositions* et non de mes résolutions. Les dispositions, je vous le dis sincèrement sans circonlocutions, vous sont extrêmement favorables. Vous n'avez pas composé de livres, il est vrai, ce dont je me suis souvent fort affligé ; mais vous avez montré dans le journalisme les qualités d'un excellent écrivain et ce mérite qui devient si rare doit assurément attirer l'attention de l'Académie française. J'honore donc en vous le talent de l'auteur et, de plus, je respecte infiniment le caractère de l'homme. Je suis plein de sympathie pour la plupart de vos sentiments et de vos idées et j'aurais beaucoup de goût à vous donner un témoignage public de cette sympathie. Cependant, je le répète, je ne m'engage à rien d'avance. Je n'ai pas l'habitude de le faire et, de plus, ainsi que je le disais plus haut, il ne serait pas séant à moi de le faire, dans l'ignorance où je suis encore du nom de vos concurrents mais cette lettre vous montrera, du moins, de quel côté sont mes tendances.

Je vis tellement retiré du monde que je ne lis guère de journaux. J'ignore donc si l'Académie a déjà fixé le jour de l'élection et à quel jour

elle l'a fixé[1]. Si, ce que je ne crois pas, cette élection devait avoir lieu avant la fin de mai, il faudrait m'en avertir car je ne serai pas à Paris avant cette époque, à moins que quelque affaire ne m'y rappelle.

Adieu, Monsieur, croyez que je suis fort disposé à ajouter bientôt cher Monsieur. Recevez en attendant l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Si vous voyez notre ami commun Daru, faites-lui donc mille amitiés de ma part et dites-lui que je pense souvent à lui bien que je ne le voie pas.

Lettre inédite. Archives nationales. Collection d'autographes Silvestre de Sacy.

1. L'élection aura lieu le 18 mai. Sur cette élection, voir la lettre suivante à Victor Cousin.

## À VICTOR COUSIN

Beaumont-la-Chartre par la Chartre-sur-le-Loir (Sarthe)

Ce 5 mai [18]54

C'est à vous que je m'adresse, mon cher confrère, pour savoir ce qui se passe dans nos deux académies. On ne m'envoie point, depuis mon départ de Paris, les lettres de convocation. Pingard me considère comme mort, d'autant plus qu'il ne me voit pas *émarger* ; ce qui est, comme vous savez, le dernier signe de vie que donne un académicien. J'ignore donc quand doit avoir lieu l'élection des sciences morales et celle de l'Académie française. J'ai seulement entendu dire, pour cette dernière, qu'on pensait à fixer l'élection au 18 de ce mois. Qu'y a-t-il de vrai dans ce bruit-là ? Je souhaite vivement qu'il ne soit pas fondé et que l'Académie n'ait indiqué la réunion que pour le jeudi d'après car je ne puis guère me rendre à Paris avant le 25 et je serais très contrarié de ne pas exercer mon

droit électoral[1]. C'est le seul droit sérieux de cette espèce qu'on puisse aujourd'hui exercer en France. Dites-moi également, je vous prie, quels sont les candidats et leurs chances. Je crois et j'espère que l'une des deux places vacantes est assurée à M. l'Évêque d'Orléans[2]. J'ai entendu dire qu'il n'avait pas d'adversaires. Quels sont les compétiteurs pour l'autre fauteuil ? Le seul dont j'ai ouï parler est M. de Sacy que, pour mon compte, je suis très disposé à nommer. Quels sont ses concurrents ? Sa candidature est-elle en péril et a-t-elle besoin qu'on lui vienne en aide[3] ? Voilà des questions auxquelles vous seriez très aimable de répondre.

Je vis tellement à l'écart de toutes choses que je ne reçois la *Revue des Deux Mondes* que deux mois après que tout le monde l'a lue. Je viens donc seulement de voir vos articles sur Mme de Sablé[4]. Ils m'ont charmé, les deux premiers surtout. Vous êtes notre maître à tous dans l'art d'écrire, ou plutôt vous êtes le seul homme qui entendiez à fond aujourd'hui ce grand art. Aussi est-ce une véritable jouissance pour moi que de vous lire ; car je suis comme ce mauvais peintre bon connaisseur en tableaux, qui savait goûter ce qu'il ne savait pas faire. Je suis effrayé de voir comme je deviens de plus en plus différent de mes contemporains. Je m'attache davantage à la liberté à mesure qu'ils s'en éloignent et je deviens de plus en plus amoureux des grâces du langage à mesure que nous baragouinons de pire en pire.

Notre ami Vivien est-il revenu ? S'il en est ainsi, veuillez, je vous prie, lui dire que la lettre qu'il m'a écrite de Cahors a mis deux jours à me parvenir, que je lui ai répondu par le retour du courrier, mais avec la crainte que ma lettre arrivât trop tard. L'a-t-il reçue ? Donnez-moi en tous cas des nouvelles de sa santé, qui doit être précieuse à tous les honnêtes gens.

Mon intention est de me rendre en Allemagne au mois de juin prochain. J'espère que vous pourrez me donner et me procurer quelques bonnes lettres. J'attends ce service de votre amitié.

À bientôt. Mille souvenirs de ma part à Mignet, Villemain et nos autres amis. Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute estime et d'affection.

A. DE TOCQUEVILLE

P. S. Beaumont me charge de le rappeler à votre souvenir. Je serai de retour à *St-Cyr près Tours* (Indre-et-Loire) dans trois ou quatre jours. C'est là que je vous prie de me répondre.

Lettre inédite. Académie d'Aix-en-Provence. Musée Paul-Arbaud.

1. La double élection aura bien lieu le 18 mai. Tocqueville se rendra spécialement à Paris pour pouvoir voter.

2. Mgr Dupanloup. Il sera élu au fauteuil de Tissot par 19 voix contre 7 à Émile Augier et 6 à Legouvé, malgré les tentatives du gouvernement pour empêcher l'élection de cet évêque de tendance libérale, orléaniste et gallicane, non rallié au gouvernement impérial. Tocqueville fera le récit de cette élection dans une lettre à Ampère du 20 mai 1854 (*OC*, t. XI, p. 240).

3. Silvestre de Sacy sera élu au fauteuil de Jay par 21 voix contre 6 au comte de Marcellus, 3 à Émile Augier et 3 à Legouvé. Sur cette élection, voir lettre de Tocqueville à Ampère du 20 mai 1854 (*ibid.*).

4. Au début de l'année 1854, Victor Cousin avait fait paraître trois articles sur Mme de Sablé dans la *Revue des Deux Mondes* : I. « La marquise de Sablé : les Salons littéraires au dix-septième siècle », 1er janvier 1854, t. XCIX, p. 5-36 ; II. « La marquise de Sablé et La Rochefoucauld », 1er février 1854, t. XCIX, p. 433-472 ; III. « La marquise de Sablé et Madame de Longueville », 1er mars 1854, t. XCIX, p. 865-896.

## À CHARLES DE GRANDMAISON[1]

Clairoix, ce 11 juin 1854

Je vous avais promis, Monsieur, de parler de vous au garde général des Archives durant mon court séjour à Paris. Je tiens à vous dire, avant de partir pour mon grand voyage, que j'ai tenu ma parole. J'ai été mercredi dernier voir M. de Chabrier[2]. Il m'a fallu, d'abord, consacrer plus d'une heure d'un temps assez précieux à lui entendre raconter ses propres affaires, sujet qui l'intéressait plus que les miennes, naturellement. Quand j'ai pu parler, je lui ai dit que l'amitié que je lui portais m'engageait à lui signaler un homme dont je croyais qu'il pourrait tirer grand parti et que je venais de voir de près et à l'œuvre pendant un an. Je lui ai alors parlé de vous. Il savait votre nom et connaissait vos désirs. Il me paraissait avoir déjà reçu sur vous des impressions favorables et je vous croirais en très bonne situation pour l'occasion la plus prochaine si je n'avais entendu parler des personnes recommandées par S.M. l'empereur et par S.M.

l'impératrice, et qui me semblent des concurrents fort redoutables[3]. Néanmoins, M. de Ch. m'a écouté fort attentivement ; j'ai tâché d'engager votre intérêt dans le sien et j'espère qu'avec le temps toutes ces semences produiront quelque chose d'utile.

Ne me répondez donc pas ; mais, cet hiver, si vous visitez Paris, n'oubliez pas de venir me voir. Adieu, Monsieur, croyez à tous mes sentiments de véritable estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Grandmaison. Archives départementales d'Indre-et-Loire.

1. Charles-Armand de Loizeau de Grandmaison (1824-1903), archiviste-paléographe, ancien élève de l'École nationale des chartes, avait commencé sa carrière au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de 1850 à 1852 avant d'être nommé archiviste aux archives départementales d'Indre-et-Loire. Au cours des quarante-deux années passées à la tête des archives, il publie de nombreux articles, des éditions de textes et des catalogues d'exposition. Son grand œuvre est la publication entre 1878 et 1891 des trois volumes des *Archives civiles et ecclésiastiques d'Indre-et-Loire antérieures à 1790*. Il publiera le récit détaillé de ses relations avec Tocqueville dans *Le Correspondant* en 1879 et de nouveau en 1893 (*Alexis de Tocqueville en Touraine, préparation du livre sur l'Ancien Régime, juin 1853-avril 1854. Notes et souvenirs par Charles de Grandmaison*, Paris, Librairie nouvelle) à l'occasion de la publication des *Souvenirs* de Tocqueville. Tocqueville de son côté lui rendra hommage dans la préface de *L'Ancien Régime et la Révolution*. Sur Charles de Grandmaison, voir l'étude critique de Luc Forlivesi, directeur des archives départementales d'Indre-et-Loire, mise en ligne le 3 juin 2010 (http://www.inha.fr/spip.php?article3086).

2. François-Michel-Armand de Chabrier-Peloubet (1789-1871), garde général des Archives en 1848, puis directeur général des Archives (nouveau nom de la fonction) de 1853 à 1857. Il est ensuite conseiller-maître à la Cour des comptes, puis nommé sénateur par décret impérial du 5 octobre 1864.

3. Charles de Grandmaison demeura archiviste d'Indre-et-Loire. Ce fragment a été publié par Charles de Grandmaison dans « Alexis de Tocqueville en Touraine », *Le Correspondant*, 10 mars 1879, p. 945, avec une date erronée.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Bonn ce 25 juin [18]54

J'ai bien regretté mon cher ami, de n'avoir pu vous voir à mon passage à Paris. La multitude des affaires qui m'y ont accablé ne m'a pas permis de mettre à exécution un plan que j'avais conçu et que j'avais chargé votre secrétaire de vous communiquer. Je voulais aller faire une visite à Dufaure et vous aller demander à dîner ce qui m'eût permis de passer une soirée avec vous et avec les vôtres. Mais, je le répète, tous les tracas du départ[1] ne me l'ont pas permis et il a fallu renoncer à cette joie. Je suis donc parti, le matin même du jour où vous me faisiez demander à quelle heure on pourrait me trouver et je suis parti le cœur fort serré, car je venais d'apprendre la mort de notre excellent ami Vivien[2]. Quel triste événement pour nous tous et quel affreux malheur pour la femme et les enfants ! J'avais vu huit jours avant ce pauvre Vivien. Je l'avais jugé, à sa physionomie, mortellement atteint, mais que j'étais loin de croire à une fin si prochaine ! Personne n'a pu me dire comment il était mort. Est-ce subitement ? Est-ce après quelques jours de maladie ? Dites-moi cela, dites-moi surtout s'il laisse sa veuve et ses filles au-dessus du besoin[3]. Ma femme et moi nous sommes très préoccupés du sort de cette famille qui s'est montrée si noble et si ferme dans l'infortune. Après m'être arrêté trois jours aux environs de Compiègne, j'ai gagné Bruxelles. Là j'ai passé deux jours avec notre ami Lamoricière et j'ai été ensuite chercher Bedeau à Spa où il se trouve, en ce moment, avec sa sœur. La mort de Vivien, et ensuite ce pèlerinage, m'ont donné une des plus violentes attaques de spleen que j'aie eue depuis longtemps. Je n'en suis pas encore bien remis, quoique je commence à rentrer un peu en possession de moi-même. Nos braves généraux font honneur à leur cause et à eux-mêmes par leur attitude pleine de tranquillité et de fermeté ; par les sentiments de bons Français qu'ils font voir, et tous les propos que ces sentiments leur suggèrent. Mais l'estime et le respect qu'ils inspirent ne rend[ent] que plus poignant le spectacle d'une aussi grande infortune que la leur. Je ne puis vous dire combien il est triste de les voir prêtant l'oreille à tout ce grand bruit d'armes qui remplit en ce moment l'Europe, et réduits à suivre sur les cartes les armées qu'ils devraient conduire et, dans la force de l'âge, obligés de passer leur temps à raisonner sur les opérations militaires comme de vieux invalides qui parlent campagne en se chauffant au soleil. Ils se portent, du reste, à merveille.

De Belgique je suis venu ici et j'y resterai, je crois, assez longtemps[4]. Le

voyage a jusqu'à présent très bien réussi à ma santé, mais il a singulièrement fatigué ma femme. Je veux la laisser reposer ici. Il a, d'ailleurs, toujours été dans mon but de consacrer un temps assez long à Bonn dans des études que je ne pouvais faire nulle part aussi bien qu'ici. C'est donc ici, s'il vous plaît, qu'il faut me répondre. Votre lettre me fera presque autant de plaisir que j'ai vu que votre correspondance en faisait à nos amis. Ils m'ont assuré que parmi les lettres qu'ils reçoivent, ce sont les vôtres qui leur causent d'ordinaire l'impression la plus agréable et je le crois bien. Lamoricière va aller prendre les eaux à Aix-la-Chapelle et comme il n'est là qu'à deux heures de moi, il m'a promis de venir me voir.

Me voici donc, mon très cher ami, en pleine Allemagne. Je ne vous dirai, néanmoins, encore rien de ce pays et mon excuse est que je n'en sais encore rien à dire. Je n'ai vécu depuis 5 à 6 jours que je suis ici, qu'avec des professeurs de l'Université, gens trop circonspects en leur qualité de fonctionnaires publics, pour parler volontiers du présent et que, d'ailleurs, je n'ai encore fait parler que du *passé*. Trop heureux si même de ce côté je puis parvenir à leur faire montrer la lumière. Je veux des faits détaillés et précis, et ces grands esprits dédaignent, je crois, un peu de ramper ainsi sur la terre. Je n'ai, du reste, qu'à me louer de leur obligeance et j'espère finir par tirer de leur conversation et des sources qu'ils m'indiquent à peu près ce que j'espérais. Mais quelle misère de ne pas même posséder l'allemand ! Je me suis aperçu en mettant le pied en Allemagne que je n'entendais non plus les naturels que s'ils parlaient Iroquois. Je commence à me tirer de leurs livres (quand cependant ils ne traitent pas de métaphysique) mais quant à leurs discours, je n'y entends rien absolument. C'est une langue diabolique.

Adieu, mon cher ami. Donnez de nos nouvelles à Dufaure et donnez-nous des siennes, surtout de celles de sa femme. Rappelez-nous au souvenir de tous les vôtres et croyez à ma bien vive amitié.

A. DE T.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Son départ pour l'Allemagne. Dans une lettre à Corcelle du 10 juin, Tocqueville annonce son intention de partir le 12 de Clairoix afin d'arriver à Bruxelles avant le 15 pour y voir Lamoricière, puis de gagner Bonn, le but de son voyage, vers le 17 ou le 18 juin (*OC*, t. XV, 2, p. 102).

2. Vivien était mort le 7 juin d'une fluxion de poitrine.

3. Dans la même lettre à Corcelle, Tocqueville fait le récit de sa visite à Vivien : « Il m'avait expliqué tous ses plans d'avenir ; comme quoi avec la simplicité de sa manière de vivre, il se trouvait non seulement le nécessaire, mais encore l'aisance (depuis qu'il touchait la pension qui lui était due comme ancien conseiller d'État) » (*OC*, t. XV, 2, p. 102-103).

4. Tocqueville était arrivé à Bonn le 19 juin.

## À VICTOR LANJUINAIS

Bonn ce 30 juin [18]54

Je vous écris deux mots, mon cher ami, pour vous faire connaître ma résidence actuelle. Nous voici fixés à Bonn où nous occupons une petite maison hors de la ville, sur les bords du Rhin, *Coblentzer strasse nr 18*. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous serons heureux de vous y voir, si vous persistez dans vos projets qui étaient de passer par ici vers le 10 juillet. Je me fais une grande joie de causer avec vous ; cela me tirera de l'ancien régime allemand au milieu duquel je suis enterré depuis mon arrivée ici. J'ai entrepris de me reconnaître dans ce chaos et cela est presque impossible quand on ne trouve pour guide que des esprits compliqués eux-mêmes et obscurs comme sont ceux de la plupart de mes nouveaux amis germaniques. Je vis ici avec les professeurs de l'université et en les pratiquant, je ne m'étonne point qu'ils aient bouleversé leur pays, quand on les eut mis à la tête des affaires en 1848.

Je ne sais si à votre départ d'ici je pourrai vous accompagner bien loin ni même vous accompagner du tout ; car le voyage avait si fort fatigué ma femme que nous avons dû nous établir ici à poste fixe pour assez longtemps et je ne pense pas que je puisse me beaucoup éloigner des bords du Rhin, avant que nous ne quittions définitivement Bonn pour aller habiter Berlin ou Dresde. Mais, au moins, nous nous verrons et nous parlerons de tout cela. Nous sommes sur votre chemin et nous jouirons sans remords du plaisir de vous voir.

En passant par la Belgique j'ai vu, comme vous pouvez croire, nos amis ; Lamoricière à Bruxelles, Bedeau à Spa. Je me suis même arrêté à

Liège pour voir Baze[1] et ma visite lui a fait tant de plaisir que je vous engage à m'imiter quand vous passerez par là. Bedeau va rester à Spa au moins jusqu'au 14 juillet. Lamoricière prend maintenant les eaux à Aix-la-Chapelle. Il m'a promis d'user du voisinage pour venir me voir vers le dix de juillet. Peut-être vous trouverez-vous ici, en même temps que lui, ce qui serait fort agréable.

Adieu, mon cher ami, mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Jean-Didier Baze (1800-1881), représentant du Lot-et-Garonne à la Législative, questeur de l'Assemblée de tendance orléaniste. Il avait été arrêté et emprisonné lors du coup d'État du 2 Décembre puis exilé en Belgique à Liège. Il rentrera en France en 1859 et s'installera comme avocat à Paris. Il sera de nouveau élu député sous la Troisième République avant de devenir sénateur en 1875.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Bonn, ce 29 juillet 1854

Vous êtes en vérité très aimable, cher monsieur de Lavergne, de vous être souvenu de moi et de m'avoir envoyé un témoignage de votre souvenir au travers des trois cents lieues qui nous séparent[1]. Nous avons été très sensibles, ma femme et moi, à cette preuve de votre amitié. Votre lettre nous a trouvés établis, suivant notre programme, sur les bords du Rhin, dans la jolie petite ville de Bonn que vous connaissez. Nous y menons une vie toute germanique. Nous ne fréquentons que des professeurs de l'université et des femmes de professeurs[2]. Ma femme baragouine l'allemand de son mieux : moi, j'aspire, en vain jusqu'ici, à le baragouiner. Je ne lis que des livres allemands et des journaux allemands. Je ne m'occupe du matin au soir que de l'histoire des institutions, des mœurs de l'Allemagne. Je trouve un grand plaisir à connaître un pays nouveau pour moi et à oublier mon propre pays. Les heures et les jours

s'écoulent au milieu de mille études diverses auxquelles je me livre avec une *furia francese* qui étonne mes hôtes. Je trouve tant d'intérêt au genre de vie que je mène ici, que je le prolongerai, je pense, pendant la plus grande partie d'août. Les vacances vont disperser les hommes dont l'entretien m'instruit et m'amuse ; et leur départ me chassera moi-même d'ici. Je me mettrai alors, sans doute, à parcourir le pays comme un voyageur ordinaire, c'est-à-dire à voir beaucoup d'auberges, beaucoup de nouveaux visages, beaucoup de pierres, de terre et d'eau, sans rien apprendre. Je crois que je serai dans le courant de septembre à Berlin.

J'avais bien pensé que la mort de mon pauvre ami Vivien faciliterait votre candidature académique et je m'étais réjoui de ce que ce déplorable événement eût, du moins, cette heureuse conséquence. Vos chances, maintenant, me semblent considérables, surtout si, comme vous le pensez, les choses peuvent s'arranger de manière à ce que Say se case sans vous gêner. Je n'ai pas besoin de vous parler de mes dispositions à votre égard. Vous les connaissez.

C'est l'Espagne qui, pour le moment, me semble fixer particulièrement l'attention de ceux qui s'occupent encore de ce qui se passe, de nos jours, sur la terre[3]. Ce que vous m'aviez dit de l'Espagne depuis longtemps, et surtout de la reine, me préparait à de tels événements. Dieu veuille qu'il ne sorte de tout ceci autre chose que l'anarchie, suivie bientôt du despotisme, suivant la loi inflexible des choses politiques[4]. En attendant, mon attachement pour les personnes royales n'étant pas naturellement fort ardent, et la haine que je porte à leurs vices étant au contraire très énergique, je ne puis m'attrister du spectacle que nous avons sous les yeux[5]. La punition de ces misérables femmes qui ont manqué à tous leurs devoirs et comme femmes et comme reines, à leur naissance, à leurs serments et qui n'ont considéré le trône que comme l'asile inviolable de tous les vices, ne saurait me toucher profondément. S'il sortait de tout ceci une monarchie constitutionnelle quelconque, je bénirais l'événement. Il serait utile à l'Espagne et à la France.

Ce que vous me dites du département de la Manche me cause un grand étonnement. Êtes-vous bien sûr de ne vous être pas trompé ? J'avais une idée contraire à celle que vous exprimez, et, si les faits que vous citez sont certains, il m'est impossible de les expliquer[6]. Le paysan bas-normand est très prudent et très prévoyant, comme vous savez : il se marie tard, après avoir amassé, en général, un petit pécule. Le nombre des enfants

me paraît assez limité, surtout parmi les paysans propriétaires, qui sont encore plus prudents et prévoyants que les autres. Il est vrai que les habitudes religieuses ont conservé de l'emprise et qu'on fait les choses catholiquement dans le mariage ; d'où il résulte que le nombre des enfants est considérable vu l'âge des femmes ; cependant cet âge vient très souvent mettre une limite et je m'étonne que de toutes ces circonstances puisse résulter ce que vous dites. Dans la portion du pays que j'habite, non seulement on ne croit pas que la population augmente, mais on croit généralement qu'elle diminue. En effet, la population des villages est moins grande qu'il y a trente ans. Mais cela vient en partie de ce que Cherbourg a attiré à lui les gens des campagnes.

Nous viendrons sans aucun doute passer l'hiver à Paris, et j'ajoute que nous nous réjouissons vivement de vous y rencontrer. Rappelez-nous au souvenir de Madame de Lavergne et croyez à ma bien sincère amitié.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 333-335.

1. Lettre du 18 juillet 1854 (AT).

2. Tocqueville avait été introduit auprès de plusieurs professeurs de l'université de Bonn par Adolphe de Circourt, qui connaissait bien l'Allemagne pour y avoir été chargé de mission en 1848. Voir sa lettre à Circourt du 30 juin 1854 (*OC*, t. XVIII, p. 179-181).

3. À la suite de la révolution du 18 juillet 1854, qui avait évincé le parti des modérés, les progressistes et le général Espartero, de nouveau en Espagne depuis 1848, étaient revenus au pouvoir, appelés par Isabelle II.

4. À cause de l'antagonisme entre O'Donnell, son ministre de la Guerre, et Espartero, le cabinet démissionnera le 14 juillet 1856 et la guerre civile recommencera aussitôt. Après la défaite des progressistes, Espartero se retirera définitivement de la vie publique.

5. Tocqueville pensait beaucoup de mal d'Isabelle II. Voir sa lettre à Circourt du 8 mars 1854, alors que des troubles venaient d'avoir lieu en février et que l'état de siège avait été proclamé (*OC*, t. XVIII, p. 163-164).

6. Dans sa lettre du 18 juillet 1854, Lavergne, qui travaillait à ce qui deviendra son ouvrage *L'Agriculture et la population, en 1855 et 1856* (paru en 1857 chez Guillaumin), écrivait qu'il avait trouvé que le département de la Manche, de 1789 à 1851, était de ceux qui avaient le plus gagné en population puisqu'elle y avait presque doublé, et il interrogeait Tocqueville : « D'où vient cette supériorité si marquée, que les autres départements normands ne présentent pas à un même degré, et qui n'a d'analogue que dans les départements de la Seine et du Nord ? »

Bonn ce 30 juillet 1854

Il y a un mois que j'ai le désir de vous écrire, mon cher ami ; l'absence de choses intéressantes à vous dire m'a retenu jusqu'ici. Je me détermine cependant à vous donner de mes nouvelles, persuadé que ces nouvelles seules ne seront pas sans quelque intérêt pour vous. Nous sommes établis depuis bientôt six semaines sur les bords du Rhin, où nous nous portons bien et menons une vie de petite ville de province qui nous convient beaucoup. J'ai trouvé ici une grande bibliothèque et ce qui valait mieux pour moi une université très célèbre, la seconde ou la troisième de l'Allemagne où se rencontrent un grand nombre de professeurs distingués. J'ai fait la connaissance de ceux-ci ou du moins de la plupart d'entre eux et j'ai cherché, dans leur compagnie, à bien connaître non l'Allemagne actuelle, celle qui vit et qui pense (si tant est qu'elle pense), mais l'Allemagne d'il y a un siècle. Après m'être pénétré de l'ancien régime français, je me nourris de l'ancien régime germanique, les ressemblances et les dissemblances qui se rencontrent entre ces deux choses m'aident à me faire des idées claires sur chacune d'elles. Car c'est une des infirmités singulières de notre esprit de ne pouvoir juger des objets, les vît-il clairement et en plein soleil s'il ne place un autre objet à côté. Je parlerai donc très pertinemment des institutions et des sentiments qui régnaient dans ce pays-ci, il y a environ cent ans, mais quant à ceux qui y règnent aujourd'hui, seul sujet qui, au fond, soit utile et intéressant à connaître, je vous ferai une réponse analogue à celle que me faisait jadis un Saint-Simonien auquel je demandais ce que la secte croyait en fait d'immortalité de l'âme : « Nous ne sommes pas encore arrivés à cette question-là, me dit-il, mais nous allons bientôt nous en occuper. » Comme cependant il est impossible de vivre dans un pays sans respirer un peu l'air qui s'y trouve, j'ai reçu quelques impressions très générales, fort confuses et partant fort vagues que je vous communique afin de ne pas vous faire perdre absolument votre temps à me lire : ce pays-ci est désorienté, découragé, mais il n'est, ce me semble, ni blasé ni refroidi comme le nôtre ; on y croit encore à l'utilité de la liberté politique on y conserve la foi dans les institutions représentatives et surtout, grande différence, on n'y est pas miné par cette maladie de la peur qui semble devenue le mal

chronique de la France. Voilà des symptômes qui semblent annoncer que la cause libérale ne tardera pas beaucoup à reprendre ici sa puissance. Mais cette partie-ci de l'Europe atteindra-t-elle définitivement la liberté et s'y tiendra-t-elle si jamais elle la touche ? Il y a bien des raisons d'en douter. Même point de départ que chez nous. Les idées appartiennent à la liberté, les mœurs et les habitudes au despotisme, une classe éclairée, divisée par d'anciens souvenirs en deux camps qui ne peuvent que difficilement s'entendre et où, des deux parts, on craint plus le voisin que le commun maître ; une société qui a perdu toute habitude de se gouverner elle-même, le pouvoir central, fourré partout dans les détails de la vie individuelle, le besoin des places universel, la vie publique sans puissance et sans organe. Vous connaissez hélas l'original de cette copie. Que vous dirai-je ? Je commence à croire que je ne trouverai nulle part, sur ce vaste continent, un lieu où il me plairait de vivre et que je finirai par pouvoir mettre sur mon tombeau l'épitaphe mélancolique qu'un Allemand dont je lisais l'autre jour l'histoire avait fait graver sur le sien. C'était un homme du siècle dernier (j'oublie son nom) dégoûté de ce qui se passait dans son pays. Il accourut en France au bruit de nos prémisses [de] Révolution et s'enivra de nos espérances ; déçu bientôt de ce côté, il alla dans les autres contrées de l'Europe où l'ancien ordre de choses tombant successivement en ruine lui faisait espérer de voir enfin apparaître un nouvel ordre qui le satisfît ; toujours troublé et enfin désabusé de ses vaines recherches, il mourut à Paris en ordonnant de mettre sur sa tombe ces mots : *Civis civitatem quaerens obiit octogenarius*[1]. Je racontais cela l'autre jour à notre ami le général[2] qui depuis ce temps en rêve.

Je vous dirais pour détourner, en finissant, les yeux d'un si triste sujet que j'ai eu une véritable satisfaction dans l'étude que j'ai entreprise ici ; ce que j'apprends des anciennes institutions et de l'ancien état social de l'Allemagne est presque sans exception conforme à ce que j'avais imaginé. En recherchant ce qui avait produit la Révolution en France plutôt qu'ailleurs, j'étais arrivé par le raisonnement abstrait à penser que l'ancien régime allemand devait présenter de certaines différences avec le nôtre ; or, l'examen détaillé des faits m'amène précisément aux mêmes conclusions que celles que la philosophie de l'histoire m'avait fait tirer. Cela m'a affermi dans ma voie et me donne le courage de continuer à y marcher.

Si vous voyez quelques[-uns] de nos amis, Dufaure, Rivet, Paillet[3],

rappelez-moi particulièrement à leur souvenir. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

*P. S.* : J'ai déjà vu plusieurs fois Lamoricière. J'irai prendre congé de lui dans trois jours à Aix-la-Chapelle où il prend les eaux. Bedeau a passé l'autre jour par ici ainsi que Lanjuinais. Savez-vous mieux que nous à Paris ce qui se passe en réalité en Espagne ? Si vous me répondez d'ici à dix jours, votre lettre me trouvera encore à Bonn.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication dans l'édition « Quarto », p. 1106-1108.

1. « Citoyen en quête d'une cité, il mourut octogénaire. » Il s'agit du comte Gustav von Schlabrendorf (1750-1824), un aristocrate excentrique et cosmopolite qui s'était installé en France au début de la Révolution et avait ensuite écrit un essai critique sur Napoléon, *Napoleon Bonaparte, wie er leibt und lebt und das französische Volk unter seinem Consulate*, Hambourg, 1804.

2. Lamoricière ou Bedeau, dont il est question dans le post-scriptum.

3. Alphonse Gabriel Victor Paillet (1796-1855), avocat à Soissons puis à Paris, bâtonnier en 1839, député de 1846 à 1848, puis représentant de l'Aisne à la Législative en 1849. Il avait refusé le coup d'État du 2 Décembre et était revenu au barreau en 1851. Il avait été chargé de défendre les intérêts de la famille d'Orléans contre le décret présidentiel qui les dépouillait de leurs biens.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Wildbad ce 19 septembre [18]54

Vous m'avez fait un très grand plaisir, mon cher Senior, en me mettant en rapport avec M. George Lewis et Lady Theresa[1]. J'ai à vous remercier en vérité, car le temps que j'ai passé avec eux deux a été le plus agréable que j'ai rencontré dans tout mon voyage. Je vous prie d'avoir la bonté de faire parvenir la lettre ci-jointe à M. Lewis dont j'ignore l'adresse.

Vous savez déjà, sans doute, le triste contretemps qui nous a arrêtés au milieu de nos pérégrinations et comment ma femme a été prise, il y a près de deux mois, à Bonn d'un violent rhumatisme au bras qui depuis ce temps la rend *manchote* et pour comble de misère, manchote du bras

droit. Les eaux de Wildbad (Wurtemberg) lui ont été ordonnées et elle vient de les prendre pendant plus de 25 jours sans en recevoir beaucoup de soulagement. On nous promet, il est vrai, que l'effet des bains se fera sentir plus tard. Ces belles promesses ne nous rassurent qu'à moitié et ce sera fort tristement que nous nous remettrons en route. Notre intention originaire était de passer tout l'automne dans le Nord de l'Allemagne ; mais dans l'état de santé où se trouve Mme de Tocqueville il est clair qu'il n'y a rien à faire, si ce n'est à revenir au plus tôt chez soi. C'est ce que nous allons faire.

Ce qui nous console un peu, c'est l'arrivée de notre ami commun Ampère. Il revenait d'Italie par l'Allemagne et ayant appris nos malheurs il est venu nous chercher dans ces sauvages montagnes de la forêt noire où Wildbad est situé ; nous l'avons depuis huit jours et j'espère qu'il va nous accompagner jusqu'au retour.

Notre intention est de nous arrêter un mois ou six semaines à la campagne, chez mon père, à *Clairoix* près *Compiègne* (*Oise*). Vers la première semaine de novembre nous irons nous établir à Paris pour l'hiver. C'est là que nous espérons bien vous voir avant la fin de cette année ou tout au plus tard au commencement de l'autre. Nous parlons souvent de vous, Ampère, ma femme et moi et si vous nous écoutiez, je crois que vous ne seriez pas trop mécontent. Les deux personnes dont il vient d'être question veulent être rappelées particulièrement à votre souvenir et moi je vous prie de croire à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Ne nous oubliez pas auprès de Mme et de Melle Senior et faites bien des amitiés de notre part à Mme Grote et à Reeve si vous les rencontrez.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 172-173.

1. George Cornewall Lewis (1806-1863) fut, de 1835 à 1847, commissaire de la loi des pauvres. Il fut député en 1847 pour la première fois, mais, de 1852 à 1855, il y eut une interruption dans sa carrière parlementaire pendant laquelle il fut rédacteur de l'*Edinburgh Review*. Il fut chancelier de l'Échiquier de 1855 à 1858, ministre de l'Intérieur de 1859 à 1861, secrétaire à la Guerre jusqu'à sa mort. Sa femme, Lady Theresa Villiers (1803-1865), était la sœur du comte de Clarendon.

Lewis fait allusion à sa rencontre avec Tocqueville dans ses *Letters*, Londres, 1870, p. 283.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Wildbad ce 29 septembre [18]54

Mon cher Senior, la personne qui vous remettra cette lettre est un jeune Allemand fort intéressant, M. Ehni[1]. Il a pris ses degrés à l'université de Tübingen. Il appartient à une famille très honorable du Wurtemberg ; m'a été recommandé par des personnes considérables de ce pays et jouissait d'une excellente réputation dans la petite ville de Wildbad que j'habite depuis un mois et où il exerçait les fonctions ecclésiastiques du culte luthérien. J'y ai eu des preuves personnelles de sa capacité. M. Ehni (qui sait bien le français et un peu l'anglais) voudrait se placer en Angleterre comme professeur dans une institution d'instruction publique ou comme précepteur dans une famille. Je crois qu'il conviendrait parfaitement à ces deux situations. Il ferait aussi très bien les recherches dont on pourrait le charger.

Je vous le recommande donc en toute confiance pour le cas où vous pourriez lui être utile.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Jacques-David Ehni (1827-1903), professeur à Ludwigsburg (1851) puis à Ulm (1853), alors vicaire à Wildbad, partira à Londres comme pasteur en 1855. Il poursuivra ensuite une carrière de pasteur à Florence puis à Genève, où il enseignera également la théologie (voir Henri Heyer, *L'Église de Genève : esquisse historique de son organisation, suivie de ses diverses constitutions, 1525-1909*, Genève, A. Jullien, 1909, p. 460).

## À ODILON BARROT

Clairoix par Compiègne, ce 11 octobre 1854

Il y a bien longtemps, mon cher Barrot, que je n'ai correspondu avec vous et peut-être aurais-je encore remis de quelques jours ce plaisir (comptant me dédommager par ce qui vaut mieux que la correspondance, l'intime causerie), si je n'avais un petit service à vous demander. Voici ce dont il s'agit : nous n'avons ici que des journaux français et nous dési[re]rions ardemment savoir quelle est la version anglaise de la bataille de l'Alma[1]. Ma femme surtout attache un immense intérêt à savoir ce que ses compatriotes ont fait et quelles pertes ils ont subies. Je crois que vous recevez le *Times*. Ma femme me charge de vous dire qu'elle vous aurait une grande reconnaissance si vous vouliez bien nous envoyer *sous bande*, les numéros du *Times* qui traitent de la bataille et contiennent les documents officiels. Vous savez qu'il faut affranchir les numéros ainsi envoyés, ce qui fait que je suis un peu honteux de réclamer cette communication. Le motif qui me fait agir est mon excuse. On ne reçoit aucun journal anglais dans les villes voisines.

Il y aurait un volume à vous écrire, sur tout ce que je viens de voir en Allemagne. Je préfère vous l'aller conter dans dix ou quinze jours ; j'ai passé un temps assez long avec notre ami le général Lamoricière qui m'a bien chargé de le rappeler à votre souvenir ; il fait admirer à tous son attitude ferme et ses sentiments qui restent aussi patriotiques que s'il n'avait pas à se plaindre de sa patrie et de l'ostracisme odieux qui le frappe. Rien n'était plus curieux que de voir la liberté d'esprit et l'intelligence pratique avec lesquelles il parlait des opérations militaires. Il m'a annoncé, il y a un mois, tout ce que nous voyons. C'est une honte vivante pour la France que la présence d'un tel homme à l'étranger. Quand je vois, d'autre part, un chenapan comme Saint-Arnaud[2] si bien fait pour être pendu mourir dans les bras de la victoire, je trouve que la providence nous fait depuis quelque temps de grandes manifestations de l'autre monde. Car celui-ci, tel que nous le voyons, s'il était seul, serait une énigme trop indéchiffrable et la condamnation de celui qui l'a formé.

Adieu, mon cher ami, croyez à tous mes sentiments de profonde estime et de sincère affection. Ne nous oubliez pas auprès de Madame Barrot et Madame Desfossés[3].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Copie. Archives Tocqueville.

1. Le 14 septembre, les Français, commandés par Saint-Arnaud, et les Anglais, par Lord Raglan, ont débarqué en Crimée entre les rivières de Katcha et de l'Alma, près d'Eupatoria, à une quarantaine de kilomètres de Sébastopol. L'armée russe, sous le commandement de Menchikov, était retranchée sur les hauteurs de la petite rivière de l'Alma pour leur couper la route de Sébastopol. Le 19 septembre, le général de Saint-Arnaud donna l'ordre d'attaquer et tenta une manœuvre par les flancs. Le mouvement tournant, très habilement conduit par le général Bosquet, accompagné de son régiment de zouaves, décida de la journée du 20 septembre. Sur le flanc gauche des divisions russes, les Anglais occupèrent, non sans peine, les positions qui leur étaient assignées. Finalement, les Russes s'enfuirent, laissant la voie ouverte pour Sébastopol. La bataille, qui avait duré quatre heures, avait fait environ 1 800 tués parmi les Russes, 300 chez les Anglais et 150 côté français, sans compter les nombreux blessés. Saint-Arnaud allait mourir le 29 septembre du choléra.

2. Armand Jacques Achille Leroy de Saint-Arnaud (1798-1854), né Arnaud-Jacques ou Armand-Jacques Leroy, était, après une jeunesse mouvementée, devenu officier d'ordonnance du général Bugeaud en 1831. À partir de 1837, il poursuit sa carrière militaire en Algérie : chef de bataillon en 1841, lieutenant-colonel en 1842, il est promu général de division après l'expédition de Petite Kabylie en 1851. Nommé ministre de la Guerre par Louis-Napoléon Bonaparte le 27 octobre 1851, il est un des principaux artisans du coup d'État. Maréchal de France en décembre 1852, grand écuyer de l'Empereur, sénateur, il quitte le ministère de la Guerre en 1854 pour prendre le commandement de l'expédition de Crimée, où il meurt après avoir remis le commandement à Canrobert.

3. Joseph-Marguerite Labbey de Pompières, veuve Desfossés, belle-mère d'Odilon Barrot qui avait épousé la petite-fille de Guillaume-Xavier Labbey de Pompières (1751-1831), député de l'opposition libérale sous la Restauration.

## À ALFRED DE FALLOUX

Clairoix par Compiègne (Oise)

Ce 11 octobre 1854

Il faut d'abord, cher ancien collègue et ami, que je vous demande pardon de mon silence, en vous l'expliquant. Le jour même que vous m'écriviez (le 20 septembre) je quittais Wildbad, où Corcelle m'a envoyé votre lettre. Celle-ci a couru, ensuite, de place en place le long du Rhin, arrivant toujours où je n'étais plus et elle m'est enfin venue chercher en France, où je suis de retour moi-même depuis huit ou dix jours.

Pour répondre à votre confiance par une confiance entière, je vous

dirai que votre lettre me cause beaucoup d'embarras. J'ai grande envie de vous assurer ma voix, mais je n'ose le faire à cause d'engagements antérieurs qui me gênent. Vous paraissez pour la première fois sur la scène académique et ne prévoyant point votre arrivée, je n'ai pu faire pour vous un cas réservé. Si je puis honnêtement me dégager, je le ferai volontiers. Dans le cas contraire, ne comptez pas sur moi pour la vacance actuelle[1].

Maintenant, parlons de votre position en elle-même. Mon expérience en ces matières peut vous être de quelque utilité. Vous êtes certainement appelé à faire partie de l'Académie. Votre talent, votre nom, les souvenirs toujours vivants qui, quoi que vous en disiez, s'attachent à ce nom, la sympathie particulière et vive que vous inspirez à toute une classe de personnes, tout vous assure une place parmi nous, du moment que vous désirez sérieusement l'obtenir. Ceci n'est pas un vain mot, mais l'expression de ma conviction arrêtée. Sûr de l'avenir, je vous conseille de ne pas précipiter vos mouvements. Pour un homme comme vous, le plus important n'est pas d'entrer, mais de trouver des portes toutes grandes ouvertes. Préparez votre candidature, mais ne la *déclarez* officiellement qu'à coup sûr. C'est à juger d'avance le *coup sûr* que gît la plus grande difficulté. Rien de plus malaisé que de pénétrer le sentiment qui va diriger l'Académie dans un vote. Ses scrutins sont des abîmes insondables et si je n'avais peur de vous paraître un peu profane, je vous dirais qu'elle est un véritable conclave, moins le Saint-Esprit.

Je suis disposé à penser que le sentiment actuel de l'Académie est qu'il lui faut cette fois un pur homme de lettres et que M. Ponsard[2] est désigné au fond de sa pensée. Et ce qui me prouve que je ne me trompe pas, c'est une lettre que j'ai reçue, il y a quelques jours, d'un de mes amis, qui n'est pas académicien ni ne veut l'être, et dans laquelle se trouve cette phrase que je copie textuellement : « *J'ai entendu avant-hier dans une maison où je dînais MM. Pasquier*[3]*, Brifaut*[4]*, Cousin et Patin*[5] *d'accord pour croire Ponsard à peu près sûr de son fait. On veut, à toute force cette fois, un homme de lettres, même un poète.* » J'ai pensé que ce renseignement recueilli par une voie d'autant plus sûre qu'elle est indirecte, pourrait vous être utile. Quand je serai moi-même de retour à Paris, je saurai plus exactement l'état des esprits et si j'apprends quelque [chose] que je crois essentiel que vous sachiez, je vous le manderai. En tout cas, l'élection ne devant avoir lieu, je pense, que dans décembre, vous aurez le temps de prendre un parti décisif[6].

La même personne qui m'a mandé ce que je viens de vous écrire m'assure que Madame Swetchine[7] est chez vous. Je vous envie ce bonheur. Veuillez, je vous prie, nous rappeler très particulièrement à son souvenir et croire, cher ancien collègue et ami, à mon bien sincère attachement. Mes respectueux hommages à Madame la marquise de Falloux.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque nationale de France. Papiers Falloux. Publication en ligne sur le site « Correspondances de Falloux » (http://correspondance-falloux.ehess.fr/).

1. Il s'agit du fauteuil de Jacques-François Ancelot à l'Académie française.

2. François Ponsard (1814-1867), poète dramatique, chef de « l'école du bon sens », qui tint le milieu entre les classiques et les romantiques. Après que sa tragédie *Lucrèce* (1843) eut été portée aux nues par le parti antiromantique et couronnée par l'Académie, il venait en 1853 de retrouver, après une série de « fours », un certain succès avec *L'Honneur et l'Argent*. Battu à l'Académie par Ernest Legouvé le 1er mars 1855, il sera élu le 22 mars 1855 au fauteuil de Louis-Pierre Baour-Lormian et reçu par Désiré Nisard le 4 décembre 1856.

3. Le chancelier Pasquier était sorti de la carrière politique en 1848. Il avait été élu à l'Académie française en 1842 contre Alfred de Vigny. Il tenait un salon littéraire et avait créé à l'Académie le parti des ducs avec Victor de Broglie et le duc de Noailles.

4. Charles Brifaut (1781-1857), poète, auteur de tragédies applaudies, rédacteur à la *Gazette de France*, journaliste royaliste libéral, élu à l'Académie contre Lamartine en 1826.

5. Henri Patin (1793-1876), élève puis maître de conférences à l'École normale à vingt-deux ans, professeur d'éloquence puis de poésie latine à la faculté des lettres, dont il devint le doyen. Il avait été élu à l'Académie en 1842 contre Alfred de Vigny. Latiniste érudit, publiciste, littérateur, il collabora à de nombreux journaux, notamment au *Globe*, à la *Revue des Deux Mondes*, au *Journal des Savants*, et surtout laissa les *Études sur les tragiques grecs*. Il prit une part importante à la rédaction du dictionnaire : il devint secrétaire perpétuel en 1871, à la mort de Villemain.

6. Falloux renoncera finalement à se présenter après avoir consulté ses amis. Il sera élu le 10 avril 1856 en remplacement du comte Mathieu Molé.

7. Mme Swetchine (1782-1857), née Sophie Petrovna Soïmonova à Moscou, était issue d'une famille de savants, explorateurs et historiens. Son père avait été le conseiller intime de Catherine II. Mariée à dix-sept ans avec le général Nicolas Serguiévitch Swetchine (mort en 1851), elle vécut une quinzaine d'années à la cour, avant de venir en France en 1816 à la suite de pressions hostiles au catholicisme (elle s'était convertie en 1815) et de la disgrâce de son mari. Introduits par Joseph de Maistre, qu'ils avaient connu comme ambassadeur à

Saint-Pétersbourg, les Swetchine font la connaissance de Bonald, Chateaubriand, Villemain, Barante et Rémusat. Après de nombreux voyages, Mme Swetchine se fixe rue Saint-Dominique à Paris et y tient un salon que fréquentent Montalembert à partir de 1831 et Falloux à partir de 1843. Tocqueville, qui a sans doute commencé à fréquenter Mme Swetchine au début de 1853, correspondra avec elle de 1855 jusqu'à la fin de sa vie. Leur correspondance a été publiée dans *OC*, t. XV, 2.

## À JULES DUFAURE

Clairoix par Compiègne (Oise)

Ce 18 octobre 1854

Comptant me rendre à Paris d'ici à huit ou dix jours, mon cher ami, je ne vous aurais point écrit et aurais attendu le plaisir beaucoup plus grand de causer avec vous, si je n'avais à vous demander un renseignement qu'il m'importe d'obtenir le plus tôt possible. J'ai besoin de faire venir pour ma consommation journalière une pièce de vin de Bordeaux et je ne sais pas à qui je puis m'adresser, avec confiance, dans le pays pour obtenir du vin naturel, sain, et qui, sans être du vin d'entremets, puisse se boire avec plaisir avec de l'eau habituellement. J'ai pensé que peut-être pourriez-vous m'indiquer un propriétaire, ou faute d'un propriétaire, un négociant avec lequel je pusse me mettre en rapport. Si cela vous est possible, je vous prie de me rendre ce service. Je ne vous demande pas une longue lettre ; vous n'avez pas le temps d'en écrire de telles et, d'ailleurs, je vais vous revoir. Tout ce que je réclame, c'est un mot d'avis ; et après ou plutôt avant de me donner cet avis, de vos nouvelles, surtout de celles de madame Dufaure et de vos enfants.

Je ne vous écrirai, moi-même, que peu de mots aujourd'hui. J'ajouterai seulement à ce qui précède que notre intéressant voyage d'Allemagne a été fort troublé vers la fin par une indisposition très douloureuse qui a atteint ma femme. Un rhumatisme aigu qui l'a privée entièrement pendant deux mois de l'usage de la main droite et qui la rend encore maintenant à peu près manchote. Cette triste circonstance nous a forcés de revenir en France plus tôt que nous ne pensions. Nous sommes arrivés chez mon père, d'où je vous écris, il y a environ trois semaines. Ma femme travaille à s'y guérir ; mais y réussit d'une manière

très incomplète. Le fond de nos santés, d'ailleurs, est bon. Nous ne reviendrons nous établir à Paris qu'au commencement de janvier, mon père n'y revenant lui-même qu'à cette époque. Mais j'irai faire bientôt un petit voyage dans cette ville, ainsi que je vous disais plus haut et je me hâterai de profiter de mon séjour pour aller vous serrer la main.

J'ai vu en Belgique d'abord et ensuite en Allemagne nos bons amis Bedeau et Lamoricière. J'ai même passé quelques jours avec celui-ci à Heidelberg. Je ne saurais vous dire combien j'ai été ému de leur attitude si calme, si courageuse, si véritablement patriotique dans les circonstances si particulièrement pénibles pour eux qui se rencontrent en ce moment. Jamais ils n'ont été plus dignes de notre amitié et, en vérité, de celle de tous les gens de bien. J'en dirais trop long sur ce sujet si je me laissais aller. J'aime mieux remettre pour le traiter au moment prochain où nous pourrons causer de cela et de tant d'autres choses.

Adieu, mon cher ami, rappelez-nous bien particulièrement au souvenir de madame Dufaure et croyez à ma très sincère et vive amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Barrot est-il à Paris ? Je lui ai écrit il y a quelques jours une lettre à laquelle il ne répond pas.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À EDMOND DROUYN DE LHUYS[1]

[20 octobre 1854]

Monsieur,

Un neveu que je regarde comme un fils, M. Hubert de Tocqueville[2], souhaite vivement entrer dans la diplomatie[3]. Son désir et le mien seraient qu'il fût attaché à l'ambassade de Vienne. Je crois pouvoir répondre qu'au ministère des Affaires étrangères on le verrait y arriver avec plaisir et qu'on accepterait aussitôt la proposition que vous voudriez bien faire de lui.

J'aurais pu vous faire recommander mon neveu par plusieurs de mes

amis qui sont les vôtres. J'ai voulu m'adresser directement à vous, espérant que vous ne verriez rien d'extraordinaire ni d'inconvenant dans cette démarche de ma part, et j'imagine que vous trouverez naturel que, retiré moi-même des affaires publiques, je désire que mon neveu entre dans une carrière où je ne pense pas que son nom soit déplacé. Vous comprendrez aussi pourquoi j'attache un prix particulier à ce que ce soit à vous que mon neveu doive son entrée dans cette carrière et près de vous qu'il fasse son apprentissage.

Il y a un point sur lequel je puis vous donner d'avance la garantie de ma parole. Mon neveu n'est pas un de ces jeunes gens qui n'entrent dans la diplomatie que pour passer agréablement quelques années de la jeunesse. Il a fait d'excellentes études, entre autres son droit. C'est un travailleur obstiné qui ne vous demandera que de lui donner de l'ouvrage à faire et s'acquittera à votre satisfaction, j'espère, de celui dont vous le chargerez.

J'ai appris au ministère que l'ambassade de Vienne comporterait peu d'attachés ; que l'un d'eux même venait de la quitter[4] ; cette circonstance me fait croire qu'une raison d'intérêt public, ne vous portera pas à refuser la faveur que je sollicite de votre bienveillance et dont je vous serais profondément reconnaissant[5].

Lettre inédite. D'après un brouillon d'Alexis de Tocqueville qui indique « Écrit le 20 octobre 54 ». Archives Tocqueville.

1. Drouyn de Lhuys est alors ministre des Affaires étrangères.

2. Bernard Hubert de Tocqueville (1832-1863), fils aîné d'Édouard de Tocqueville et d'Alexandrine Denise Ollivier, filleul d'Alexis de Tocqueville.

3. Tocqueville avait appris, fin août, en Allemagne, le projet d'Hubert qui hésitait encore (lettre à Hubert, 28 août 1854, *OC*, t. XIV, p. 301). Dans une lettre à Beaumont du 26 octobre 1854, il écrit : « Mon neveu Hubert s'est mis dans la tête d'entrer dans la diplomatie, quoique la nature l'ait disposé à être diplomate comme moi à être curé ; enfin, il le veut » (*OC*, t. VIII, 3, p. 246).

4. Dans la même lettre à Beaumont, Tocqueville expliquait que Thouvenel, alors directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, avait « reçu à merveille » Hubert et lui avait dit, « entre autres choses avec un accent de regret », qu'Édouard de Beaumont, neveu de Gustave, quittait Vienne (il avait démissionné le 9 octobre).

5. Le 23 novembre 1854, Tocqueville écrira à Beaumont : « Mon neveu va aller décidément comme attaché à Vienne. L'affaire a marché toute seule. J'admire

comme il est facile d'entrer dans les carrières auxquelles on ne convient point. Du reste, il est grand travailleur et ses qualités sérieuses, jointes à sa ténacité, finiront par lui faire faire son chemin » (*ibid.*, p. 252-253).

## À ANTONIUS PINGARD

Paris, ce vendredi
19 place de la Madeleine

[3 novembre 1854[1] ?]

Monsieur,

Je souhaiterais très vivement avoir *deux* billets de *centre* pour jeudi prochain. Je vous serai particulièrement obligé de vouloir bien me les procurer. J'y attache un prix *tout spécial*. Demain, j'espère que vous pourrez me les remettre et je vous remercie vivement d'avance.

Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

1. L'adresse est celle de Tocqueville en 1854. Il s'agit ici d'une séance publique qui pourrait être celle du jeudi 9 novembre 1854, jour de la réception de Mgr Dupanloup, à laquelle Tocqueville assiste.

## À ALFRED DE FALLOUX

Compiègne, ce dimanche 12 novembre [1854[1]]

Vous avez, j'espère, compris, cher ancien collègue, que je n'étais plus à Paris puisque je n'allais pas vous voir. Je ne suis, en effet, resté que quelques heures dans cette ville. J'étais venu pour assister à la cérémonie

où vous m'avez vu et je suis reparti après qu'elle a été terminée. Je reçois seulement votre lettre à Compiègne aujourd'hui dimanche. Elle m'a été chercher rue d'A.[njou], où je n'habite pas, a couru dans Paris sans me trouver et est enfin parvenue, comme je vous le disais, il y a une heure. Je regrette ce que vous me dites de votre gorge qui est votre partie faible, comme l'estomac est la mienne ; mais d'après ce que vous ajoutez, je vois qu'il n'est question que d'une indisposition dont vous êtes sans doute guéri ou près de l'être à l'heure qu'il est.

J'ai bien regretté de n'avoir pu vous joindre jeudi. Notre vieille connaissance, le bon docteur Bretonneau[2], m'avait fait demander dans la bibliothèque pendant le discours de Salvandy. Vous savez qu'il n'est pas plus aisé de le quitter que de le saisir. Il m'a tenu jusqu'à la fin de la séance. Je suis redescendu alors, vous ai cherché, et n'ai rencontré que Mme de Castellane[3] ; très charmante rencontre il est vrai, mais à laquelle j'aurais voulu joindre la vôtre. Je n'aurais eu, de suite, rien de nouveau à vous dire. Car, je me suis trouvé en arrivant au milieu de tant de gens de connaissance que quand les formalités du bonjour ont été terminées, il a fallu entrer en séance et après la séance tout l'Institut s'est dispersé et j'ai quitté Paris. Je n'ai donc pu dire un mot d'élection et je suis incapable de vous guérir pour le moment de la maladie du doute dont vous me parlez. Mais puisque l'élection n'aura lieu qu'au mois de février, vous aurez tout le temps d'apprendre ce qui se passe et de prendre votre résolution définitive. Si je savais d'ici là quelque chose de déterminant, je m'empresserais de vous le mander.

Si vous voyez M. l'évêque d'Orléans, faites-moi, je vous prie, l'amitié de lui porter témoignage de mes regrets. J'étais venu pour lui à Paris et je n'ai pu le joindre ni avant ni après la séance. J'ai dû me borner à l'admirer de loin, comme toute l'assistance.

Mille amitiés bien sincères.

DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque nationale de France. Papiers Falloux. Publication en ligne sur le site « Correspondances de Falloux » (http://correspondance-falloux.ehess.fr/).

1. L'allusion à la réception de Mgr Dupanloup le jeudi 9 novembre 1854, avec un discours de Salvandy pour l'accueillir, permet de dater cette lettre. Dupanloup avait été élu à l'Académie le 18 mai 1854.

2. Pierre Fidèle Bretonneau (1778-1862), célèbre médecin. C'est en partie parce qu'il s'était retiré à Palluau, dans l'Indre, et venait souvent à Tours que Tocqueville s'était fixé à proximité, à Saint-Cyr, en 1853, pour pouvoir le consulter.

3. Joséphine Pauline de Talleyrand-Périgord, marquise de Castellane (1820-1890), troisième enfant légitime de Dorothée de Courlande, duchesse de Dino, et d'Edmond de Talleyrand-Périgord, duc de Dino, souvent donnée comme la fille naturelle de Talleyrand, avait épousé en 1839 Henri de Castellane, le fils du maréchal de Castellane. Veuve en 1847, elle vivait la plupart du temps au château de Rochecotte, en Indre-et-Loire, qui lui avait été donné par sa mère. Elle était très liée à Mgr Dupanloup et menait une vie simple et dévote.

## À JULES DUFAURE

Compiègne ce 16 novembre [18]54

Je réponds immédiatement à votre lettre, mon cher ami, pour vous annoncer que je prends les deux barriques du vin de 1851 pour le prix que vous indiquez. L'une des deux barriques doit être envoyée sur-le-champ par mer à *Cherbourg à M. Alexis de Tocqueville aux soins de M. Logouet, propriétaire de l'hôtel de l'Europe.* Je désire qu'on tienne l'autre barrique à ma disposition pour m'être envoyée à Paris à l'époque et à l'adresse que j'indiquerai ultérieurement. Vous savez que le vin qui va par mer à Cherbourg doit être assuré. Je vous serais obligé de m'écrire ou de me dire quand nous nous verrons de quelle manière je puis faire parvenir le prix dans les mains du vendeur. L'argent est à sa disposition.

Je croyais avoir compris dans notre entrevue de l'autre jour que Madame Dufaure et vos enfants devaient arriver dimanche dernier. Je me suis trompé, puisque vous ne me dites rien de santés qui vous sont si chères et auxquelles nous nous intéressons si sincèrement.

Ma femme ne va pas mal. Mais elle ne guérit pas. Elle veut que je la rappelle particulièrement à votre souvenir.

Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

Compiègne ce 15 décembre [18]54

Nous vous sommes très reconnaissant, mon cher ami, pour la peine que vous avez prise à l'occasion de notre vin. Un homme d'affaires de mon père, M. Dosseur, se présentera chez vous très prochainement, sans doute lundi prochain, afin de verser dans vos mains la somme de 229 f 35 cent. que vous mentionnez dans votre lettre et que vous voulez bien vous charger de faire parvenir. Il est bien entendu que la seconde pièce *nous est assurée* et qu'on nous l'enverra à Paris, quand nous la demanderons.

Je ne pense pas que nous ayons à faire cette demande d'ici à cinq ou six semaines, notre intention étant de rester ici une bonne partie du mois prochain. Nous y sommes établis très modestement, mais très commodément ; nous nous y sommes fait des occupations qui nous aident à supporter bien la solitude. Cela nous rend l'absence de Paris plus légère. Mon père et mon frère dans le proche voisinage desquels nous vivons, ne retournent, d'ailleurs, dans cette ville que vers le milieu de janvier. J'aurais voulu, du moins, d'ici là y aller faire une petite course qui m'aurait permis de me réunir un jour avec vous et les autres bons amis qui me restent. Mais je vous avoue que le temps qu'il fait me rend difficile de m'arracher au coin de mon feu pour aller courir les chemins. Il est donc possible que je ne retourne pas à Paris avant de venir m'y établir tout à fait. Dans le cas contraire, j'aurais soin de vous prévenir.

Nous nous sommes réjouis des bonnes nouvelles que contient votre lettre sur l'état de santé des vôtres. Les rhumes, pourtant, sont de trop et nous voudrions qu'il n'en fût pas question.

Rappelez-nous bien particulièrement au souvenir de Madame Dufaure et croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Quand vous verrez Freslon, Lanjuinais, Rivet, ne m'oubliez pas auprès d'eux.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

Compiègne ce 15 décembre [18]54

Je me reproche, mon cher ami, de n'avoir pas encore répondu à l'intéressante lettre que vous m'avez écrite il y a quinze jours[1]. Je n'ai point été détourné de le faire, je l'avoue, par les visites ou les affaires, car je n'ai point d'affaires et ne me connais personne dans le lieu que j'habite. Votre lettre m'a saisi au milieu d'un cours d'occupations dont je n'ai pu facilement sortir. Voilà ce qui fait que je ne vous écris qu'aujourd'hui.

J'avais fort pensé à vous, comme vous pouvez croire, quand j'avais vu la nouvelle loi sur l'instruction publique promulguée et en voie d'exécution[2]. Je ne doutais pas que l'événement ne vous fît rentrer dans la retraite, mais je vous avais trouvé d'avance si préparé à ce qu'il en fût ainsi et si peu inquiet de l'emploi de votre temps, que je ne vous ai pas beaucoup plaint. Je savais, d'ailleurs que le changement dans votre position ne ferait pas un changement à votre fortune. Vous voilà donc rendu à votre loisir. Je vous en félicite, car vous valez mieux que ceux qu'on emploie, et surtout que la besogne qu'on leur donne à faire. Je n'en suis pas fâché non plus pour nous. Nous ne gagnions rien à ce que vous fussiez un excellent recteur, et nous y perdions les travaux que la retraite va vous permettre de faire.

Comme on vous l'a dit, nous avons employé l'été à parcourir une partie de l'Allemagne, ou plutôt à séjourner dans deux ou trois villes allemandes, surtout à Bonn. On n'apprend rien en voyage, en changeant tous les jours de lieu. Ce que j'ai vu de l'autre côté du Rhin m'a fort intéressé. J'avais toujours vécu, quand je sortais de France, avec des gens de race anglaise, et cette nouvelle face de l'humanité que j'ai aperçue là m'a fort frappé. Jamais je n'aurais pu me faire une idée juste des Allemands avant d'aller en Allemagne, tant j'ai trouvé chez ce peuple-là une manière de percevoir les objets et d'apprécier les choses de ce monde qui diffère de ce que j'avais rencontré ailleurs. Leurs livres même ne peuvent se bien comprendre que quand on s'est trouvé un certain temps dans une sorte d'intimité avec eux. L'homme seul peut expliquer l'écrivain.

Mon voyage m'aurait pleinement satisfait si, vers sa fin, ma femme

n'avait été atteinte d'un rhumatisme si violent sur la main droite que, pendant plus de deux mois, elle a absolument perdu tout usage de cette main. Il n'y a pas plus de trois semaines qu'elle commence à pouvoir s'en servir, et encore à peine. Il lui reste, de plus, des douleurs vagues dans tout le corps et, en somme, sa santé générale a souffert. Comme la maison de campagne où habite mon père est très humide, nous l'avons quittée pour venir nous établir, à côté de la ville même de Compiègne. Nous y sommes depuis le premier novembre et devons y rester jusqu'au milieu de janvier, époque où nous viendrons nous fixer à Paris. J'espère bien vous voir dans cette ville. Mais je ne puis encore vous dire où vous m'y trouverez, car j'ignore où j'irai loger.

Ce que vous me dites sur l'aspect général des choses me semble bien vu. Comme vous, je pense que le gouvernement quoique très puissant est très fragile. Mais qui sortira de ses ruines et des ruines qu'il a faites ? Excepté le soldat qui a retrouvé de la grandeur (je dis le soldat), qu'est-ce qui ne s'abaisse pas et ne s'énerve pas visiblement autour de nous ?

Adieu. Ne nous oubliez pas auprès de Madame votre sœur. Ma femme veut aussi que je la rappelle particulièrement à votre souvenir et moi je vous prie de croire comme toujours à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Collection particulière. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 346-347.

1. Lettre du 1er décembre 1854 (AT). Bouchitté informait Tocqueville qu'il n'était plus recteur depuis le 1er septembre en raison de la nouvelle loi sur l'enseignement et que, puisqu'on avait refusé de le nommer inspecteur général, il avait pris sa retraite. Il se résignait sans trop de peine à sa nouvelle situation, qui lui rendait son indépendance et le loisir de poursuivre ses travaux.

2. Sur la loi Fortoul du 14 juin 1854 et le décret d'application du 22 août qui instaurent 16 grandes académies, voir la lettre à Bouchitté du 6 février 1854.

## À FRANÇOIS MIGNET

Compiègne (Oise) le 20 décembre 1854

Je veux vous dire, très cher Confrère, que la lecture que j'ai faite hier, dans le *Journal des Débats*, de longs fragments de votre discours à l'Académie, m'a donné le vif désir de voir ce discours dans son ensemble[1]. La biographie de M. de Gérando[2] m'a paru écrite avec le talent auquel vous nous avez accoutumés, mais qui n'a jamais été plus grand et ce que vous avez dit sur le XVIIIe siècle m'a fait grand plaisir[3]. C'était vrai et bien dit. Eh puis ! je trouve toujours une grande satisfaction à voir un homme éminent qui regimbe contre la passion moitié sincère et moitié hypocrite du moment ; vous savez que les passions sont souvent l'une et l'autre à la fin. Le XVIIIe siècle avait assurément de grandes infirmités ; mais il les a mêlées à tant de puissance et de fécondité qu'il règne encore en grande partie dans l'esprit même de cette génération impuissante et fatiguée qui le maudit. En tous cas, son principal tort sera toujours de l'avoir produite. Mais pour en revenir à votre discours, le principal but de cette lettre est de vous prier de vouloir bien remettre l'exemplaire qu'on a déjà dû en tirer[4] à Ampère quand vous verrez celui-ci. Ampère viendra je pense, nous faire une petite visite à la fin de l'année, et il apportera le compte rendu que vous voudrez bien lui donner. Il vous dira, peut-être, qu'il est déjà chargé par nous de nous apporter Charles V[5], dont nous allons faire l'agrément et l'instruction de nos soirées. Vous arrivez ainsi, presque toujours, à point pour faire notre principal auteur de l'hiver.

Puisque je suis en train de vous écrire, je veux vous parler d'une idée qui m'est venue hier dans la tête relativement à notre Académie, et que vous ne trouverez peut-être pas praticable. Voilà trois places de membres ordinaires et une place d'académicien libre à donner. Ne pourrait-on pas dans tout cela faire une place à Barrot ? Il me semble que sa nomination à notre Académie ne pourrait surprendre personne et je ne doute pas qu'il ne s'en sentît très heureux et très honoré. Je ne me suis encore ouvert de cela qu'à vous. Croyez-vous la chose faisable ? Il faudrait qu'elle se fît aisément ou pas du tout. Barrot conviendrait bien soit à la place de notre pauvre Vivien, soit à celle de M. Blondeau[6]. Je tiens fort à savoir si mon idée vous plaît[7]. Dans ce cas, il faudrait encore consulter Barrot lui-même avant d'aller en avant. Ce serait, je l'avoue, une grande joie pour moi, de voir notre Académie aller chercher cet homme de bien et de talent dans la retraite où il vit pour lui donner ce témoignage d'intérêt et de sympathie. En tous cas, à quand les élections[8] ? Je dis les élections académiques car, hélas ! il n'y en a plus d'autres de réelles. Et quels sont les candidats et leurs chances ? Je reviendrai certainement dans le courant

de janvier m'établir pour l'hiver. Ce sera une grande jouissance pour moi de me retrouver dans notre Institut, seul lieu où on puisse encore entendre de temps en temps s'élever des voix libres. Rappelez-moi, en attendant, au souvenir de tous nos confrères, Villemain et Cousin, surtout faites mes compliments à M. Thiers et ne m'oubliez pas auprès de nos amis communs M. Childe et M. Circourt quand vous les verrez.

Croyez à tous mes sentiments de haute estime et de bien sincère amitié

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Communiquée par Yvonne Knibiehler.

1. Mignet avait prononcé l'éloge de Gérando lors de la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques du samedi 16 décembre 1854, présidée par Guizot.

2. Joseph Marie, baron de Gérando (1772-1842), philosophe idéologue, linguiste, pédagogue et philanthrope français, précurseur de l'anthropologie, auteur d'une *Histoire comparée des systèmes de philosophie relativement aux principes des connaissances humaines* (1804), d'un traité sur l'éducation des sourds-muets et d'un ouvrage sur la philosophie des signes. Par ses travaux sur Kant et sur les peuples sauvages, il devait donner une synthèse des études ethnologiques et ethnographiques du dernier tiers du XVIIIe siècle. Contraint à l'exil pour avoir pris part en 1793 à la défense de Lyon contre les troupes de la Convention, revenu sous le Directoire, il fit sous l'Empire une carrière administrative qui le mena au Conseil d'État et à la chaire de droit administratif nouvellement créée en 1819. Il participa à la fondation de plusieurs sociétés philanthropiques et de salles d'asile.

3. Mignet avait commencé son discours par l'éloge d'un siècle « dont il est aujourd'hui de bon goût de condamner l'esprit, de maltraiter les efforts, de mépriser les espérances », mais qui « a conquis la tolérance, recherché la justice, proclamé le droit, revendiqué l'égalité civile, recommandé la fraternité humaine, banni la cruauté des institutions pénales, repoussé l'arbitraire de l'administration publique, voulu faire de la raison le guide des intelligences, de la liberté la condition des gouvernements, du progrès l'ambition des peuples, de la loi la souveraine de tout le monde ».

4. *Institut impérial de France. Académie des sciences morales et politiques. Séance publique annuelle du samedi 16 décembre 1854, présidée par M. Guizot. Discours du président et notice historique sur la vie et les travaux du Bon de Gérando par M. Mignet*, Paris, 1854.

5. *Charles Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste*, Paris, 1854.

6. Jean Baptiste Antoine Hyacinthe Blondeau (1784-1854), juriste français d'origine belge, connu pour ses contributions à la science juridique de son temps,

nommé professeur à la faculté de droit de Paris en 1808, dont il devint le doyen en 1830. Il avait été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1833.

7. Dans sa lettre du 28 décembre 1854, Mignet répond à Tocqueville : « Sans doute il faut que nous fassions entrer Barrot dans notre Académie. L'idée que vous avez eue, nous est venue aussi à Cousin et à moi. Nous avons songé plus particulièrement à la place d'académicien libre que laisse la mort de Blondeau. Elle lui convient mieux que celle d'académicien titulaire dans la Section de législation pour laquelle serait indispensable la présentation fort incertaine de la Section. Vous savez que les candidats aux places ordinaires doivent avoir fait des livres, tandis que les places d'académiciens libres sont réservées aux grands amateurs de la Science, à ceux qui s'y sont rendus célèbres par une pratique élevée. Nous ne rencontrerons ni la résistance d'une Section, ni des concurrences redoutables pour faire succéder Barrot à Blondeau. »

8. L'élection aura lieu le 10 février. Barrot sera élu par 15 voix contre 13 à Jean-Jacques Baude.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Compiègne, ce mardi soir [décembre 1854]

Je veux répondre immédiatement deux mots, cher ami, à la lettre que je reçois de vous. Vous dire que nous avons été vivement touchés de tout ce que votre lettre contient d'affectueux, et que nous répondons à ces sentiments par des sentiments semblables, ce n'est assurément rien vous apprendre. Vous savez combien sincèrement je vous suis attaché. Notre amitié a commencé à une époque de la vie et dans un genre de vie dont les amitiés véritables ne datent guère. Elle n'en est ni moins vraie ni moins vive pour cela. C'est une originalité qu'elle conservera, j'espère, tant que nous vivrons.

Mais ce qui nous désole, ce sont vos tribulations de famille. La maladie prolongée de Melle Eugénie[1] ne nous inquiète pas précisément, d'après ce que vous nous en dites, mais nous afflige profondément et pour elle et pour Madame Rivet[2] et pour vous. Je vous demande très instamment de ne pas tarder à me donner des nouvelles. Car, je serai encore environ trois semaines, moi-même, avant d'en aller chercher. N'oubliez pas, je vous en prie, cette recommandation. Ce n'est point une façon de parler. Nous

serons réellement préoccupés de l'état de votre chère malade et de celui de sa mère, dont la santé est bien délicate pour supporter aisément de si longues épreuves, jusqu'à ce que nous ayons de nouveau entendu parler de vous par vous-même. Comme les maladies arrivent, bon Dieu ! Je disais à ma femme, en revenant ici, après mon dernier voyage, que j'avais été frappé de la fraîcheur, de l'air de force et de santé de Melle Eugénie. Toutes ces choses siéent si bien à une physionomie heureuse comme la sienne !

Ainsi que je vous le disais plus haut, nous nous sommes décidés à prolonger un peu notre séjour ici. Nous y avons une petite maison très saine et très chaude, tandis qu'à Paris nous ne possédons que ce logement dont je ne sais pas l'adresse et qu'Ampère veut bien occuper en ce moment. Avant de nous jeter dans les fatigues et les ennuis d'un nouvel établissement, nous tenons à voir la saison la plus mauvaise passée. Nous ne serons donc de retour à Paris, suivant toutes les probabilités, que dans les derniers jours de janvier. Mais nous y arriverons enfin, et j'espère qu'alors nous nous verrons souvent. J'attends de ce rapprochement non seulement un grand plaisir, mais une influence fortifiante. Le nombre des amis qui pensent et sentent comme vous est petit, et dans le temps où nous vivons, on ne peut que gagner à n'en pas rester trop longtemps séparés.

J'occupe mon temps dans ma retraite en travaillant très sérieusement. J'espère revenir à Paris avec quelques fragments que je pourrai vous montrer, s'il se rencontre un moment où vous ayez le temps et l'humeur de les entendre.

Adieu pour cette fois. Parlez affectueusement de nous à tous les vôtres et croyez à ma tendre amitié. Surtout des nouvelles bientôt.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Eugénie Marie Gabrielle Rivet (1836-1925).

2. Eugénie Gabrielle née Barbou des Courières (1811-1885), fille du général Gabriel Barbou des Courières (1761-1827) et de Rose Marie Sophie Josèphe Henrique (1785-1843), mariée en 1833 avec Jean-Charles Rivet.

## À FANNY LAGDEN[1]

Compiègne, dimanche[2]
[fin 1854 – début 1855 ?]

[Sa femme n'a pas encore pu lui écrire, et le charge de le faire à sa place :] Je vous prie de bien vouloir m'agréer comme une manière de secrétaire. Ce même renouvellement de douleur qui empêche ma malade d'écrire, nous porte à retarder encore notre retour à Paris. Nous attendons que la saison, mieux établie, rende moins fâcheux le changement de lieu et surtout de genre de vie. Cette dernière chose est ce que j'appréhende particulièrement pour elle. [Il la remercie de toutes ses obligeantes intentions, et il a hâte qu'ils redeviennent voisins, sous huit ou dix jours…]

L.a.s. 1 p. 1/2 in 8. Catalogue « Les Autographes », mars 2012, no 134. Pièce 279.

1. Fanny Lagden (1797-1879), anglaise, compagne de Mérimée, dont elle tenait le ménage depuis la mort de la mère de l'écrivain en 1852 et dont elle partage la tombe à Cannes, était une intime de Marie.

2. Tocqueville réside à Compiègne après son retour d'Allemagne, et l'allusion au rhumatisme dans la main de sa femme permet de dater la lettre de novembre ou décembre 1854 ou des mois qui suivent durant lesquels Marie souffre de divers maux. Tocqueville devait pour raisons de santé retarder son retour à plusieurs reprises et ne revenir à Paris que le 3 avril 1855. Il s'installe alors au 37 rue de Fleurus, près des sœurs Fanny et Emma Lagden. Emma, veuve Ewer, habitait au 14 rue de Fleurus.

## À FRANÇOIS MIGNET

Ce jeudi matin [11 janvier 1855[1] ?]

Vous êtes le meilleur et le plus aimable confrère du monde, cher Mignet. Votre Charles V[2], qu'on s'attendait à voir arriver, mais non venant

de vous, a été reçu avec une double joie et une double reconnaissance. Je garderai précieusement cet exemplaire qui porte votre nom, et il sera placé au plus bel endroit de ma bibliothèque à Tocqueville, après avoir reçu un vêtement digne de lui.

Nous vous avons lu déjà en grande partie et beaucoup admiré. Nous nous disions (laissez-moi vous raconter ces propos de solitaires devisant au coin du feu) que vous réunissez d'une manière singulièrement heureuse en vous, et unique, je crois, au moins chez nous, deux talents que nos historiens n'ont jamais fait voir ensemble celui du chroniqueur et du grand historien politique. Jusqu'à présent, tous ceux qui se sont mêlés de reproduire les faits historiques en France, ont appartenu à l'une de ces deux familles. Les uns ont été des dénicheurs de petits faits, de savants investigateurs de manuscrits, qui sont tombés dans les détails et s'y sont noyés, ayant la patience de broyer les couleurs sans avoir l'art de peindre. Les autres ont été de bons coloristes mais ils n'avaient pas étudié la nature dans ses détails et dans sa vérité. Ils avaient fait de bons portraits non ressemblants ; ou hasardé des pensées profondes à propos d'événements très douteux. Vous, au contraire, vous vous assurez de l'exactitude des détails comme aurait pu le faire un bénédictin de St Benoît, et vous savez donner ensuite à votre vérité le mouvement et la vie. Après avoir disséqué le passé, vous en refaites un corps vivant qui marche. Voilà ce qu'on disait à Compiègne ces derniers soirs et ce que le public d'aujourd'hui et le public à venir diront aussi, j'en suis sûr.

Ampère nous quitte dans une heure. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous le regrettons. Je ne pense pas que je l'aille retrouver à Paris avant les derniers jours de ce mois. Je m'établirai alors dans cette ville jusqu'en juin prochain. À bientôt donc. Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de bien sincère amitié auxquels je joins cette fois nos remerciements.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Communiqué par Yvonne Knibiehler.

1. Dans ses lettres de décembre 1854, Tocqueville annonce son intention de revenir de Compiègne à Paris fin janvier et annonce la visite d'Ampère pour la fin de l'année, ce qui situe cette lettre début janvier 1855. Dans sa lettre du 27 décembre 1854, Ampère annonce son arrivée pour le 29 décembre et son

intention de rester dix ou douze jours. L'allusion au départ d'Ampère permet donc de dater cette lettre du jeudi 11 janvier 1855.

2. Voir ci-dessus la lettre à Mignet du 20 décembre 1854.

## À ANTONIUS PINGARD

[14 janvier 1855]

Mon Cher Monsieur,

J'ai été d'autant plus contrarié de ne pas vous rencontrer hier à l'Institut que je voulais vous faire une demande à laquelle vous pourrez accéder, j'espère. On m'assure que la réception de M. Berryer n'aura lieu qu'en février[1]. S'il en était ainsi, je désirerais vivement avoir au lieu de deux billets du centre, *trois* billets de la même espèce. Si la réception a lieu en janvier, je serai absent de Paris et pourrai échapper ainsi aux demandes que je prévois ; dans ce cas, deux billets me suffiront, dans le cas contraire, j'attacherais un grand prix à en obtenir trois.

Je quitte Paris aujourd'hui. Ainsi ne me répondez pas. J'irai moi-même chercher votre réponse à la fin du mois.

Croyez à tous mes sentiments de considération.

A. DE TOCQUEVILLE

[*Cachet de la poste : Paris, 14 janvier 1855*]
*Monsieur*
*Monsieur Pingard*
*Chef du Secrétariat de l'Institut*
*Institut de France, Paris*

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

1. Elle aura lieu effectivement le 22 février 1855.

## À PIERRE FRESLON

Compiègne, 21 janvier 1855

Je mène toujours ici ma même vie de bénédictin : c'est assez dire qu'elle ne fournit rien à raconter. Ma petite maison, maître, gens et chiens, est réglée comme une pendule dont je suis le balancier. Chaque chose se fait exactement, à la même heure et de la même manière ; et rien ne ressemble plus à la veille que le lendemain. Je m'étonne quelquefois qu'un homme, qui a tant aimé le mouvement et le bruit, puisse si bien se réduire à faire *tic tac* pendant des mois entiers. Mais nous avons vu bien d'autres révolutions se faire dans les esprits de notre temps, et de plus malheureuses. Toutes les semaines je fais le projet de revenir m'établir à Paris, et chaque semaine je recule et remets de quelques jours à quitter ma solitude. Le mois prochain ne se passera cependant pas sans que je redevienne, je ne dirai pas votre concitoyen, car nous n'avons ni l'un ni l'autre de *cité*, mais votre voisin. Plût à Dieu que je n'en rencontrasse que de semblables à vous ! il y a longtemps que je serais revenu me fixer dans votre grande ville, si je pouvais l'espérer ; mais ceux-là sont rares, et à Paris et en France et partout.

Je ne vous dis rien de la politique, parce que je ne sais absolument qu'en dire. Cette raison en vaut bien une autre. Cependant je lis des journaux en français, en anglais et en allemand ; je n'en suis pas plus avancé. Je découvre bien les horizons ; mais les objets intermédiaires sont plongés pour moi dans une obscurité impénétrable. Ce que j'aperçois de plus en plus, et ce que j'ai toujours pensé, c'est que le coup qui a atteint toutes les libertés en France d'une façon qui semble durable, du moins à tous ceux qui ne les aimaient pas ; ce coup, dis-je, a changé du même choc tout le système des rapports internationaux dans le monde, et a créé pour les diplomates une nouvelle science à étudier, ou plutôt à rapprendre ; car ce que nous voyons n'est que le jeu des anciens intérêts et des anciennes passions des princes, que la Révolution française avait troublés et remplacés par des intérêts et des passions qui s'effacent maintenant à mesure que cette révolution dégénère et devient un changement de despotisme au lieu de l'ère de la liberté.

Adieu ; mille amitiés de cœur aujourd'hui comme toujours.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 358-360.

Compiègne ce 21 janvier [18]55

Ce grand froid m'a légèrement indisposé, cher Monsieur de Lavergne. C'est ce qui fait que je ne vous ai pas encore remercié ni de votre brochure ni de votre lettre. L'une et l'autre, pourtant, demandaient un remerciement. J'ai lu votre réponse à Raudot avec l'intérêt que je trouve à tout ce que vous écrivez[1]. Je crois que vous êtes dans le vrai, autant du moins que j'en puis juger et en tous cas, ici comme ailleurs, vous avez su rendre attrayantes des recherches que d'autres auraient seulement rendues utiles.

J'ai fait il y a quelques jours un petit voyage à Paris. J'aurais voulu vous aller voir. Mais le temps m'a manqué. Je n'ai pu, non plus, m'occuper des affaires académiques. J'ai su seulement que les élections étaient remises jusqu'au retour de Passy. J'imagine que vous devez avoir beaucoup de chances[2].

J'ai été péniblement affecté de la mort de Faucher[3]. Il avait au milieu de quelques grands défauts, des qualités grandes, rares et attachantes que vous avez bien peintes dans la notice que vous lui avez consacrée dans la *Revue des Deux Mondes*[4]. Vous avez passé légèrement sur les derniers actes de sa vie politique et vous avez eu raison. Car notre pauvre ami Faucher a été un de ces hommes véritablement libéraux et honnêtes qui ont le plus travaillé à faire le gouvernement que nous voyons et qui, en l'abandonnant au moment où il a paru tel précisément qu'il devait être, ont honoré leur bonne foi et leur désintéressement, mais en mettant en même temps au grand jour leur défaut de perspicacité[5]. Je ne sais si l'histoire qui est quelques fois plus sévère pour les erreurs que pour les crimes, ne sera pas plus rude encore avec ceux-là qu'avec les coquins qui savaient du moins ce qu'ils voulaient faire et ce qu'ils faisaient.

L'époque de notre retour à Paris n'est pas encore absolument fixée. Il aura lieu le mois prochain, mais à quel moment du mois, nous l'ignorons encore. Cela dépendra de beaucoup de petites circonstances qu'il est difficile de prévoir d'avance. Le temps y sera pour beaucoup.

À peine de retour, j'irai vous chercher. Veuillez nous rappeler en attendant au souvenir de madame de Lavergne et croire à tous mes sentiments d'estime et d'amitié

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Raudot avait fait un compte rendu élogieux, dans le *Journal des économistes* du 15 juillet 1854 (p. 42-50), de l'*Essai sur l'économie rurale en Angleterre, en Écosse et en Irlande* de Lavergne. Mais il avait contesté les chiffres utilisés par Lavergne pour estimer que la population française avait diminué sous Louis XV. Selon lui, bien loin de diminuer, elle avait augmenté : « Elle n'était pas, en 1750, de 16 à 18 millions, mais de 25 à 26 millions au moins, et de 29 à 30 millions au moins en 1789. » C'est à cette critique que Lavergne répond, de manière circonstanciée et documentée, dans un article du *Journal des économistes* du 15 octobre 1854, « De la richesse de la population de la France au XVIIIe siècle » (p. 355-385).

2. Lavergne sera élu à l'Académie des sciences morales et politiques le 30 juin 1855 dans la section d'économie politique au fauteuil de Léon Faucher.

3. Léon Faucher était mort le 14 décembre 1854 de la fièvre typhoïde, à Marseille, au retour d'une cure en Italie. Il avait cinquante et un ans.

4. « Biographie. Léon Faucher », *Revue des Deux Mondes*, janvier 1855, 1re quinzaine, p. 204-213.

5. Après sa démission en mai 1849, Faucher avait accepté de redevenir ministre de l'Intérieur le 10 avril 1851, dans un gouvernement de compromis entre conservateurs et partisans de Louis-Napoléon Bonaparte. Mais il avait démissionné le 14 octobre, refusant de soutenir l'initiative du président qui voulait demander une nouvelle fois à l'Assemblée l'abrogation de la loi électorale du 31 mai 1850. Au lendemain du 2 Décembre, il avait été inscrit d'office sur la liste des membres de la commission consultative mais avait protesté dans une lettre du 3 décembre, publiée dans la presse étrangère. Il s'était ensuite retiré de la vie politique.

## À FRANÇOIS MIGNET

Compiègne ce 31 janvier [18]55

Je prenais précisément la plume pour vous écrire, mon cher ami, lorsque j'ai reçu votre lettre. Je voulais vous faire connaître les raisons qui me rendaient impossible de me rendre samedi à Paris, ainsi que j'avais compté le faire. Voilà aujourd'hui 13 jours que je n'ai quitté ma chambre,

ce qui est une dure nécessité pour un homme qui est plus habitué à vivre en plein air que sous un toit. J'ai été ainsi retenu par une violente grippe qui, sans avoir heureusement gagné les organes où j'aurais le moins aimé à la voir, m'a néanmoins rendu fort souffrant, et m'a fait de plus, je l'avoue, grand-peur, par le souvenir de tous les maux passés. Je vais beaucoup mieux depuis deux jours. Mais je ne puis voyager encore. Je renonce donc à aller à Paris samedi afin d'être plus sûr d'y aller le samedi d'après. Ce jour-là, il faudrait que je fusse non seulement souffrant, mais réellement malade pour rester en arrière. Je suis venu l'an dernier de Tours pour vous aider dans une élection, à plus forte raison ferais-je un effort, cette fois qu'il s'agit d'un homme que j'aime et estime autant que Barrot[1].

Il est à ma connaissance personnelle que Beaumont a des raisons graves pour ne pas s'éloigner de chez lui au commencement de février. Je ne suis donc pas en position de l'engager formellement à venir. Mais je lui écris pour lui dire que je me détermine malgré la mauvaise saison et la santé à partir, parce que l'on m'assure que l'élection est contestée[2]. J'espère qu'il viendra. *Mais je vous engage fortement* à lui écrire un mot dans le même sens (*à Beaumont-la-Chartre, par la Chartre-sur-le-Loir, Sarthe*). Vous n'avez pas les mêmes motifs que moi pour n'être pas explicite et je ne doute pas que votre lettre ne le détermine, s'il lui est possible de bouger.

À bientôt donc, cher Mignet. Je m'attends, grâce à vous, à la victoire[3]. Car vous savez vouloir avec énergie et agir avec douceur, deux conditions essentielles pour réussir. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

P. S. Ma femme veut que je la rappelle à votre souvenir et que je vous recommande de faire encore des Marie Stuart et des Charles Quint.

Lettre inédite. Collection particulière.

1. À la suite de la mort du juriste Hyacinthe Blondeau le 22 novembre 1854, la candidature d'Odilon Barrot avait été proposée pour le remplacer comme membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques.

2. Le ministre de l'Instruction publique Fortoul tentait de s'opposer à l'élection de Barrot en faisant pression sur certains académiciens. Dans sa réponse du 4 février à Tocqueville, Mignet rend compte de la séance « longue, vive, animée, orageuse » du 3 février, au cours de laquelle ont été discutés les titres des

candidats, et demande à Tocqueville d'inviter « très fortement » Beaumont à venir voter pour Barrot, dont l'élection doit se jouer, selon lui, à une voix près (15 contre 14) ce que fait Tocqueville dans sa lettre du 5 février à Beaumont (*OC*, t. VIII, 3, p. 264).

3. Barrot sera élu le 10 février 1855 par 15 voix contre 13 à Jean-Jacques Baude, ancien conseiller d'État.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Compiègne ce 15 février 1855

J'imagine que cet affreux temps vous retient encore à Londres, mon cher Senior. Je m'en console d'autant mieux que je n'irai pas moi-même à Paris le 21. Les élections académiques qui devaient avoir lieu ce jour-là ont été remises au 1er mars. Je n'arriverai donc à Paris que le 28 de ce mois. Mais, vraisemblablement, je m'y établirai alors pour le reste de l'hiver. J'ai voulu vous en avertir, afin que si vous y venez vous-même avant cette période, vous sachiez que je n'y suis pas.

Nous avons appris avec beaucoup de regret la grippe de Madame Senior et la reprise de votre bronchite. Je ne voudrais pas faire comme le pédagogue de la Fable, qui sermonne les gens quand le sermon ne sert plus de rien[1], et cependant il m'est impossible de ne pas vous dire que c'est une grande imprudence à vous de vous laisser prendre par l'hiver en Angleterre. Ce que vous avez n'est qu'une indisposition, mais deviendra une maladie, si vous persistez à préférer ainsi l'agrément à la santé. Je vous prie de bien songer à cela, les années qui vont suivre, et de ne pas tenter ainsi le diable.

Je n'ai point vu l'article de vous dont vous me parlez[2]. Je conçois parfaitement d'avance la réserve qu'on vous a imposée et que vous avez dû vous imposer à vous-même. J'ai été, je l'avoue, fort peiné, il y a un an, en apprenant le brusque changement qui s'était opéré dans la manière de voir de la majorité des Anglais relativement à la forme actuelle de notre gouvernement. Ce gouvernement, moins établi, avait alors besoin de l'illustre alliance que vous lui apportiez, vous n'étiez donc pas obligés de le louer pour qu'il restât votre ami et je trouvais qu'en Angleterre on sacrifiait sans une nécessité bien claire des opinions et des goûts très

respectables. Mais aujourd'hui les choses ont changé de face. Après la perte de votre seule armée[3] et surtout l'alliance plus conforme à ses passions que notre gouvernement vient de contracter avec l'Autriche[4], ce n'est plus lui qui dépend de vous ; c'est vous qui dépendez, dans une certaine mesure, de lui. Ceci étant, je conçois que les Anglais croient de leur devoir de citoyens de ne rien dire qui soit de nature à blesser ou à refroidir le maître de la France ; je conçois même qu'ils le louent ; je leur reproche seulement de l'avoir fait avant que cela fût devenu nécessaire.

Ce que vous me dites que l'Angleterre doit se borner à être la plus grande puissance maritime et ne doit pas viser à occuper le même rang parmi les puissances militaires est vrai. Aussi ce qui a produit en France et, autant que j'en puis juger par la lecture des journaux allemands[5], dans toute l'Allemagne, les impressions que je vous faisais connaître dans ma dernière lettre, ce n'est pas de ne point voir à l'Angleterre une armée de cinq cent mille hommes. Ces impressions ont tenu à deux faits très distincts de celui-là : à la mauvaise administration (à ce qu'on croit, du moins, peut-être à tort) de l'armée que vous aviez ; secondement, et surtout, à la vue de l'impossibilité où vous semblez être d'en lever une autre. Dans les idées du continent, un peuple qui ne peut pas lever des soldats dans la proportion de ses besoins, est un peuple qui diminue beaucoup de valeur. Toutes les idées non seulement de grandeur, mais de patriotisme, étant liées dans nos esprits à celle-là ; et moi-même j'avoue que je comprends difficilement comment, dans l'état du monde, lorsqu'il est si difficile d'acheter des soldats, et quand toutes les nations s'en procurent si aisément d'une autre manière, vous pourrez tenir le haut rang où vous êtes parvenu, si vous ne pouvez obtenir de votre peuple l'établissement de quelque chose d'analogue à la conscription.

En général, quoiqu'il soit un peu imprudent de parler d'un pays qui n'est pas le sien, je me permets de dire que les Anglais auraient tort de se croire aussi séparés et en dehors du reste du monde qu'ils l'ont été jusqu'ici, de telle sorte que ce qui se passerait universellement sur le continent ne dût pas influer sur leurs propres institutions. Je crois que dans l'âge du monde où nous sommes, et surtout dans celui où nous entrons, nul peuple européen ne peut rester longtemps absolument différent de tous les autres ; et que tout ce qui devient la loi générale du continent ne peut manquer d'exercer à la longue une très grande influence sur le sort des lois particulières de la Grande-Bretagne, malgré la mer, et plus qu'elle, les mœurs et les institutions spéciales qui vous ont

caractérisés jusqu'à présent. Nous ne verrons peut-être pas de notre temps la vérification de ce que je dis là ; mais soyez sûr que ceux qui viendront après nous le verront ; et je ne craindrais pas qu'on mît ma lettre chez un notaire, et qu'on la relût dans cinquante ans d'ici.

Faites-moi connaître votre arrivée à Paris dès que vous y serez et le temps que vous y comptez rester. J'espère pouvoir vous porter moi-même la lettre que je dois vous donner pour Serry[6]. J'en joindrai une pour le général Randon gouverneur général[7]. Il a fort été mon obligé autrefois, et peut être ne l'a-t-il pas entièrement oublié.

Veuillez je vous prie dire à Mme Grote que j'ai reçu sa dernière et très intéressante lettre et que je l'en remercie. Instruisez-la de nos projets et dites-lui que je ne quitterai pas ce lieu sans lui écrire.

Adieu, cher Monsieur Senior, ne nous oubliez pas auprès de Madame et de Melle Senior et croyez à ma sincère amitié.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Fragments publiés d'après une copie Beaumont et d'après une retraduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 175-177.

1. Dans la fable de La Fontaine « L'enfant et le maître d'école » (I, 19), au lieu de porter secours à l'enfant tombé à l'eau, « Le Magister, se tournant à ses cris / D'un ton fort grave à contretemps s'avise / De le tancer ».

2. « The Continent in 1854 », *North British Review*, février 1855.

3. À la fin janvier 1855, Lord Raglan, général en chef de l'armée anglaise, n'avait que 12 000 hommes bons pour le service. La raison principale de cet état de choses était la mauvaise organisation de l'armée ; mais les lourdes pertes subies à la bataille de l'Alma, à Balaklava et à Inkerman y avaient aussi joué leur rôle.

4. Le 2 décembre 1854, l'Autriche, l'Angleterre et la France avaient signé un traité de triple alliance pour essayer de forcer la Russie à accepter les quatre points qu'elles avaient préparés comme base aux pourparlers de paix.

5. Depuis l'automne 1853, Tocqueville et Beaumont avaient pris en commun un abonnement d'abord à la *Kölnische Zeitung* (« Gazette de Cologne »), ensuite à l'*Augsburger Allgemeine Zeitung* (« Gazette d'Augsbourg »).

6. François Jules Grillet de Serry (1809-1868), alors ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la province d'Alger, que Tocqueville avait recommandé à Senior dans une lettre du 22 janvier 1855 (*OC*, t. VI, p. 174) dans la perspective de son voyage en Algérie (les Senior y séjourneront de la mi-mars jusqu'au 10 mai). Grillet de Serry avait été ingénieur ordinaire pour l'arrondissement de Valognes et de Cherbourg de 1835 à 1854.

7. Le général Randon était gouverneur général de l'Algérie depuis le 11 décembre 1851.

## À ANTONIUS PINGARD

[Avant le 22 février 1855[1]]

Je prie Monsieur Pingard de vouloir bien remettre au porteur un billet de *centre* pour la séance de réception de M. Berryer[2].

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

1. Berryer est finalement reçu à l'Académie le 22 février 1855. Le retard de sa réception était dû aux « corrections » qu'on imposa à son discours pour des raisons politiques.

2. Ce billet ou le suivant est peut-être destiné à Mme de Corcelle : il est évoqué dans la lettre à Corcelle du 13 février 1855 à laquelle il devait être joint (*OC*, t. XV, 2, p. 136).

## À ANTONIUS PINGARD

[Avant le 22 février 1855]

Je prie Monsieur Pingard de vouloir bien remettre au porteur un des billets de *centre* qui me reviennent pour la réception de M. Berryer.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Compiègne ce 23 février 1855

Mon cher Senior

Comme le temps semble s'adoucir et qu'une fois que vous serez parti de l'Angleterre je ne sais trop où je pourrai vous saisir, je me hâte de vous faire une question à laquelle je vous prie de répondre : nous avons en France une espèce de placement qui consiste à aliéner un capital moyennant un certain revenu pendant la vie de une ou plusieurs personnes, c'est ce qui s'appelle *placer à fonds perdu*. J'ignore si ce mode existe en Angleterre et si vous avez des compagnies qui le pratiquent. Je sais qu'il existe en Angleterre des compagnies d'assurance sur la vie. Mais elles fonctionnent d'après un système différent ou même inverse. On s'engage à leur donner un certain intérêt pendant une ou plusieurs années, moyennant quoi elles s'engagent à fournir un certain revenu ou un certain capital (je ne sais lequel) après la mort de l'assuré à des personnes désignées dans l'acte. Existe-t-il en Angleterre des compagnies dans lesquelles on puisse *placer* à *fonds perdu* ? Voilà la question. Y en a-t-il de solides ? L'intérêt qu'elles donnent et qui varie naturellement suivant les circonstances est-il élevé ? Si vous pouvez, sans vous déranger, répondre avec précision à ces questions vous me ferez plaisir.

Votre lettre était très intéressante. Quant à celle qui a paru, en fragment, dans le *Spectateur*[1] vous savez qu'elle n'était nullement destinée à la publicité et n'était qu'une causerie écrite. Mon but, en l'écrivant, n'était nullement, comme vous semblez le croire, d'accuser votre aristocratie d'avoir mal mené la guerre de Crimée. Cette affaire a été mal menée assurément. Mais à qui la faute ? En vérité je l'ignore ; et si je le connaissais, je croirais encore qu'il ne serait pas séant à un étranger de venir se faire juge des erreurs et des fautes d'un gouvernement autre que celui de son pays. Ma pensée me paraissait claire. Ce que j'ai voulu dire, en tout cas, si je ne l'ai dit, c'est que les événements actuels créaient un péril nouveau et grand à mon sens pour votre aristocratie ; qu'elle en ressentirait un grand contrecoup si elle ne faisait pas des efforts extrêmes pour se montrer capable de relever ses affaires, et qu'elle aurait tort de croire qu'il lui suffit de se bien battre sur le champ de bataille pour conserver la direction du gouvernement. Je n'ai pas voulu dire et ne crois pas avoir dit autre chose. J'ajoute ici que si elle croyait pouvoir se tirer aisément de difficultés en faisant la paix, j'imagine qu'elle se tromperait. La paix, après ce qui vient de se passer, pourrait être avantageuse à l'Angleterre en général et nous être utile. Mais quant à l'aristocratie, je doute fort qu'elle en profitât. Je crois que si Chatham[2] revenait au monde,

il penserait comme moi, et dirait qu'en pareille occurrence le remède n'est pas la paix, mais une guerre mieux conduite.

Je serai à Paris comme je vous l'ai dit le 28 et le 1er mars, peut-être le 2. Mais ensuite je reviendrai encore passer ici quelques jours. Car ces grands froids ont rendu ma femme assez souffrante pour que je n'ose pas la ramener à Paris avant que le beau temps ne soit établi.

Mille amitiés et mille souvenirs à Madame et Mademoiselle Senior.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans *OC*, t. VI, 2, p. 177-178, d'après une copie Beaumont.

1. Dans le *Spectateur* du 10 février 1855 était paru un long extrait, traduit en anglais, de la lettre de Tocqueville à Mrs Grote du 4 février 1855 (voir *OC*, t. VI, 3, p. 181).

2. William Pitt, comte de Chatham (1708-1778), à qui George II fit appel après les premiers échecs de la guerre de Sept Ans (1756 et 1757) pour lui confier la charge de la guerre. Sa stratégie, qui consistait à immobiliser le plus possible de ressources et de troupes françaises en Allemagne tandis que l'effort principal britannique était porté sur mer et outre-mer, assura d'importants succès militaires à la Grande-Bretagne en Inde et en Amérique.

## À ERNEST DE BLOSSEVILLE

Compiègne, 26 mars 1855.

Mon cher Blosseville, j'ai trouvé, il y a trois jours, en allant à Paris, votre lettre et le volume qui y était joint[1]. Je ne saurais trop vous remercier pour l'envoi de l'une et de l'autre. J'ai emporté avec moi dans ma voiture, en revenant hier ici, la notice que vous avez consacrée à un frère si digne de regrets. Je croyais n'en lire qu'une partie ; mais je me suis senti attiré et retenu par un intérêt si vif et si continu en lisant l'histoire de cet héroïque jeune homme (car il l'était à sa manière), que pendant trois heures je n'ai pu m'arracher de ce livre, et suis arrivé jusqu'ici sans m'en douter. Le sujet vous a inspiré ; vous l'avez traité avec une simplicité qui convenait au sujet, et qui n'a pas exclu un véritable talent d'écrivain. Enfin, vous m'avez fait plaisir et vous m'avez touché car il y a dans cette catastrophe,

précédée de tant d'ardeur et de tant d'espérances, et que recouvre une obscurité impénétrable, quelque chose de profondément émouvant, même pour celui qui n'a pas connu votre frère. Il était assurément de la famille de Christophe Colomb et de celle de tous ces grands et admirables découvreurs qui nous ont rendus maîtres de notre globe. Je vous remercie et du livre et surtout du plaisir (si l'on peut appeler plaisir ce qui laisse une impression douloureuse) que m'a donné sa lecture.

L.a.s. 2 p. 1/2 in 8. Catalogue de la librairie Saffroy no 120. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 367-368.

1. Note de l'édition Beaumont : « Ce volume était le livre intitulé : *Jules de Blosseville*, in-8, Évreux, 1854. Histoire touchante et pleine d'intérêt de la vie, des travaux et de la mort prématurée de Jules de Blosseville, frère de l'auteur, officier de marine de la plus grande distinction. On sait que Jules de Blosseville, âgé de vingt-neuf ans, entreprit en 1853, comme commandant de *La Lilloise*, une expédition de découvertes dans les mers du pôle Nord, d'où il n'est point revenu, et où toutes les recherches faites pour le retrouver ont été infructueuses. Ce volume, écrit par le vicomte Ernest, aujourd'hui le marquis de Blosseville, est assurément le plus beau monument qui pût être élevé à la mémoire de son frère. »

## À ALEXANDRE LOUIS DIDIER GRANDMANGE[1]

Compiègne ce 27 mars 1855

Je vous prie, Monsieur, de bien vouloir me faire savoir combien je vous dois pour le coût du petit acte que vous avez fait pour moi. Il s'agit d'un pouvoir de vendre.

Je désirerais également que *vendredi prochain*, on vînt vérifier l'état des lieux. Nous partirons d'ici samedi matin[2].

Recevez, Monsieur, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.

A. TOCQUEVILLE

P. S. Il ne faudrait pas que vendredi on vînt avant midi.

Lettre inédite. Bibliothèque municipale d'Amiens.

1. Cette lettre porte l'annotation suivante : « à Monsieur Grandmange, notaire à Compiègne. Au sujet d'une maison à Clairoix acquise par M. de Tocqueville ». Tocqueville n'a pas acheté de maison à Clairoix mais en a loué une à Compiègne. Nous n'avons pu trouver à quoi était destiné ce « pouvoir de vendre » dont il est question dans la lettre.

2. Tocqueville s'apprêtait à quitter la maison à la lisière de la forêt de Compiègne, louée depuis le 2 novembre.

## AU SECRÉTAIRE DE L'ORDRE DES AVOCATS

[Début avril 1855[1]]

Demande pour être mis hors du tableau des avocats

Monsieur,

Je viens d'être absent de Paris pendant deux ans et je n'y suis en ce moment qu'en passant. Je n'y ai plus de domicile habituel et j'ignore quand j'en reprendrai un.

Dans ces circonstances, je ne crois plus devoir rester sur le tableau de l'ordre et je vous prie d'y faire rayer mon nom[2]. Je prends ce parti avec grand regret. Quoique je ne remplisse pas d'ordinaire les fonctions d'avocat, je me trouvais honoré de voir mon nom mêlé à tant de noms illustres qui figurent encore sur ce tableau.

J'espère m'y retrouver un jour et en attendant je continuerai à m'associer de cœur aux travaux d'un ordre si justement honoré par ses lumières, par son éloquence et ce qui est plus rare encore en tout temps, mais surtout de nos jours, par son esprit d'indépendance.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. La fiche individuelle de Tocqueville à l'ordre des avocats indique : « entrée dans l'ordre le 7 août 1832, démissionnaire le 24 avril 1855 ». La démission,

d'après les « procès-verbaux du conseil de l'ordre », est ajournée le 17 avril et acceptée le 24. La lettre de Tocqueville peut donc être datée des premiers jours d'avril 1855, avant le 17.

2. La décision de démissionner est liée au coût de la patente. Voir la lettre à Freslon du 22 janvier 1854.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Compiègne, 1er avril 1855

J'ai reçu il y a deux jours votre lettre du 23 mars, mon cher Senior, et je veux y répondre sur-le-champ dans la crainte que ma réponse ne vous trouve plus à Alger.

Vous avez eu, à ce que je vois, un passage plus long qu'à l'ordinaire.

Il est rare de mettre trois jours. J'ai été à Alger deux fois. J'y suis toujours venu en 48 heures. Mais les traversées d'hiver sont souvent bien longues et bien rudes, surtout dans le golfe du Lion[1]. Enfin vous voilà bien établi, et, ce me semble, fort satisfait de l'aspect extérieur des lieux. La rade d'Alger et les environs de cette ville sont toujours restés dans ma mémoire parmi les plus belles choses que j'eusse vues au monde. Le ciel, même en hiver, y a souvent un éclat qui dépasse beaucoup celui qu'on lui voit même à Sorrente. Je suis bien fâché que vous ne puissiez pas aller à Constantine. Il n'y a pas de situation plus étrange au monde. Mais je conçois que la mer, les auberges et les diligences africaines vous effraient. Ce qui m'affligerait davantage, c'est que vous ne tiriez pas d'Alger et de ses environs toute l'instruction que vous attendez de ce voyage. Ce que vous me dites du peu de ressources que présente Alger pour la conversation proprement dite ne m'étonne pas ; mais ce qui me surprend, c'est que vous n'ayez pas encore trouvé un certain nombre de personnes en état de répondre aux questions que vous pourriez leur adresser sur le pays, si votre but est en effet de connaître ce que nous y faisons et quelles sont les chances de notre domination. Je sais bien qu'on ne doit pas causer très volontiers avec vous. L'entente cordiale n'a pu encore se faire bien comprendre dans nos colonies ; et quoi qu'on fasse un Anglais y est toujours un ennemi dont on peut aimer la société, mais auquel on ne

parle jamais du pays qu'avec la plus grande discrétion. Je pense cependant qu'à la longue vous trouverez quelques personnes intelligentes et de bonne volonté. Mais plusieurs sont répandues sur la surface du pays, soit dans les maisons des propriétaires de terres et des cultivateurs, soit dans les bureaux arabes. Pour tout ce qui regarde nos rapports avec les indigènes, les mœurs et les habitudes si singulières de la société arabe et kabyle, la manière dont nous les gouvernons, la façon dont nous les resserrons : toutes questions qui, ce me semble, doivent avoir plus d'intérêt pour un Anglais que pour tous autres hommes ; pour avoir, dis-je, réponse à toutes ces questions-là les officiers des bureaux arabes soit à Alger, soit surtout au milieu des tribus peuvent seuls donner des renseignements très précis et très authentiques. Si vous ne pouvez courir un peu le pays, vous saurez très mal l'Afrique. Si nous étions là ensemble, je me chargerais bien de faire parler tous ces gens-là ; mais je ne sais s'ils ouvriront volontiers la bouche n'ayant affaire qu'à un étranger. L'Afrique n'a jamais été précisément le pays du libre-parler. C'était le beau idéal sous ce rapport aux yeux du Mal Bugeaud, quand je l'y ai vu. Quel malheur que le digne homme n'ait pas pu voir la mère patrie depuis le 2 Décembre ! Sa satisfaction eût été sans mélange. Il eût vu mieux que ce qu'était déjà l'Algérie de son temps.

Je suis bien aise de ce que vous me dites des fortifications. Le but des Chambres avait toujours été de rendre Alger port militaire, et imprenable par mer et par terre, d'en faire une espèce de Gibraltar. Sous le gouvernement de Juillet on a déjà dépensé des sommes énormes pour en arriver là. En 1847[2] lorsque j'étais à Alger, les fortifications étaient déjà formidables. Je vois avec plaisir qu'on a suivi ces errements [*sic*]. Tôt ou tard la Méditerranée sera le théâtre d'un grand conflit ; et alors la position d'Alger peut être dominante.

Je ne suis pas étonné que vous trouviez des ressources dans l'évêque[3]. C'est véritablement un homme d'esprit et d'un esprit non rétréci, ce qui est plus rare. Ce qui me surprend, c'est que vous ne me disiez rien de Serry. Est-ce qu'il ne vous aurait pas reçu d'une manière qui fût de nature à vous pleinement satisfaire ?

Je ne puis le croire. Dites-moi franchement ce qu'il en est. Je me tiendrai pour personnellement blessé de ce procédé. N'oubliez pas je vous prie de répondre à cette question dans votre première lettre.

Je me doutais bien que dès que vous prêtiez votre article à Sumner[4], je n'en entendrais point parler de longtemps. Celui-ci, en effet, ne me l'a

point envoyé, suivant qu'il vous l'avait promis. Du moins, il ne l'avait pas fait déposer encore chez moi, il y a dix jours, quand j'étais à Paris, bien que j'eusse été chez lui et ne l'ayant pas trouvé, lui eusse laissé ma carte et mon adresse.

Nous allons décidément nous établir à Paris, après-demain. Divers obstacles nous ont forcés de rester ici un peu plus longtemps que nous ne pensions devoir le faire.

J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de Mme Grote qui annonce son arrivée du 10 au 15 avril. Elle restera, je crois, peu à Paris.

Je ne vous parle point politique. Dans mon trou, il ne parvient aucun bruit du monde. Ceux qui m'écrivent, en général, ce qui se passe, ne le font même pas, parce qu'ils s'attendent à me voir. Les probabilités de paix me semblent s'accroître beaucoup. Mais comme je ne puis en juger que par les journaux que vous lisez comme moi je m'abstiendrai de tout commentaire inutile.

Adieu, cher Senior, écrivez-moi bientôt encore, je vous prie. Veuillez nous rappeler au souvenir de madame Senior et croire à notre bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle d'après une copie Beaumont dans *OC*, t. VI, 2, p. 179-180.

1. Tocqueville écrit « Lyon ».

2. En fait, le dernier voyage de Tocqueville en Algérie eut lieu en 1846.

3. Mgr Pavy (1805-1866), évêque d'Alger de 1846 à 1866.

4. George Sumner (1817-1863), citoyen américain qui s'expatria très tôt pour étudier en Allemagne puis voyager en Europe et en Asie. Il avait publié des articles dans des journaux américains, allemands et français et fit plus tard une série de conférences aux États-Unis. Mais il semble avoir été surtout un dilettante, à la différence de son frère, l'homme politique américain Charles Sumner (1811-1874), que connaissait Tocqueville depuis 1837 et avec qui il correspondait (voir *OC*, t. VII). Malgré l'absence de précision sur le prénom, il ne peut s'agir ici que de George car Charles, sénateur du Massachusetts, ne viendra à Paris qu'en 1857, tandis que George avait fait de Paris son point d'attache.

## À NAPOLÉON DARU

Ce 19 avril [18]55

Cher ancien collègue, une de mes premières visites en arrivant à Paris a été pour vous et l'un de mes plus grands plaisirs sera de vous serrer la main et de rentrer en communication directe avec vous après une si longue absence. Je ne puis toutefois accepter votre dîner pour jeudi mais je ferai en sorte de vous voir d'ici là, et, en tout cas, je vous verrai jeudi soir.

Mille et mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

Mes hommages respectueux, je vous prie, à Madame Daru.

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Daru.

## AU DUC D'AUMALE

Paris ce 23 mai 1855

Monseigneur,

J'avais admiré l'histoire des zouaves[1] avant d'en connaître l'auteur. Votre altesse royale a ajouté à ce premier sentiment celui d'une profonde reconnaissance en donnant l'ordre qu'un exemplaire de cet ouvrage me fût envoyé de sa part. On y trouve les sentiments que tous les princes devraient avoir, exprimés avec un talent d'écrivain que peu de princes ont eu. Ce livre si remarquable contient pourtant une lacune. Il ne dit rien du rôle parfois si brillant et toujours si efficace que Monsieur le Duc d'Aumale a joué sur ce grand théâtre de la France africaine[2]. C'est là un oubli que l'auteur seul pouvait se permettre, mais qui est aussitôt réparé par la mémoire reconnaissante de tous les lecteurs.

Plus que personne j'aurais été tenté de traiter ce silence d'injustice, car j'ai étudié particulièrement autrefois les affaires algériennes, j'ai visité à plusieurs reprises l'Algérie elle-même et partout j'ai trouvé la trace de ce que Monsieur le Duc d'Aumale avait fait pour amener notre conquête, pour l'assurer et pour créer cette noble armée dont le courage et la discipline honorent chaque jour les institutions et les hommes qui l'ont

formée.

Il m'est particulièrement précieux, Monseigneur, d'avoir une occasion de vous rendre sur la terre d'exil ce véridique témoignage.

Veuillez, Monseigneur, agréer avec l'expression de ma vive gratitude l'hommage de mon profond respect[3].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
*Membre de l'Institut*

Lettre inédite. Bibliothèque et archives du château de Chantilly. 2PA.

1. *Les Zouaves et les chasseurs à pied. Esquisses historiques,* Michel Lévy frères, 1855. Le duc d'Aumale avait publié sur son travail deux articles, signés V. de Mars, dans la *Revue des Deux Mondes* les 15 mars et 1er avril 1855.

2. Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897), cinquième fils du roi Louis-Philippe, avait commencé sa carrière militaire en 1839 et s'était distingué lors de la prise de la smalah d'Abd El-Kader le 16 mai 1843. Gouverneur de l'Algérie en 1847, il s'était exilé en Angleterre, à Twickenham, près de Londres, en 1848 et ne rentrera en France qu'en 1871.

3. Tocqueville devait manifester de nouveau son admiration pour le talent d'historien du duc d'Aumale en 1858. Voir ci-dessous la lettre à Reeve du 16 juin 1858.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Paris ce 25 mai [18]55

Cher Monsieur de Lavergne, j'ai appris hier le nouveau malheur qui vient de vous frapper[1] et j'ai besoin de vous dire que nous nous associons de tout notre cœur, Mme de Tocqueville et moi, à la douleur de madame de Lavergne[2]. Veuillez nous servir d'interprète auprès de celle-ci et croire à la sincérité des sentiments de sympathie que nous éprouvons pour vous deux.

Je ne veux vous dire rien de plus aujourd'hui. Je vais quitter Paris et me rendre, en faisant un assez long détour, chez moi à Tocq[ueville] par St-Pierre-Église (Manche). J'espère que vous ne tarderez pas trop à m'y

donner de vos nouvelles et à me dire de quelle manière vous allez passer l'été.

Croyez à tous mes sentiments d'estime particulière et de bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Hier j'ai rencontré un homme d'esprit qui ne vous connaît point mais qui professe la plus vive admiration pour votre livre. Il m'a raconté qu'un des plus grands agriculteurs et en même temps homme politique de l'Angleterre lui avait dit qu'on n'avait jamais rien publié sur cette matière de plus vrai et de plus profond.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Léonce de Lavergne avait perdu sa mère, Jeanne Sophie Duguet, qui « ne [l']avait pas quitté un instant dans la vie », comme il l'écrit à Tocqueville le 25 juin ; et huit jours après, « un enfant de seize ans qui n'avait pas un défaut et à qui tout souriait » (AT).

2. Lavergne avait épousé en 1844 Jeanne Juliette Delalande (1818-1876), veuve d'Eugène Persil, substitut du procureur général à la cour royale de Paris, fille d'André-Pierre Delalande et de Lise Guillié.

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Beaufossés, ce 20 juin 1855

J'ai appris en arrivant dans ce pays-ci, mon cher ami, que vous aviez un fils[1]. Je veux vous en témoigner ma joie, et je le fais de tout mon cœur. J'espère que votre fils sera digne du nom qu'il porte. Je ne lui demande rien de plus. Ce sera une grande joie pour tous ceux qui vous honorent de savoir que ce nom sera continué après vous. Croyez que le nombre de ceux-là est bien grand. Plus grand qu'il n'a jamais été peut-être à aucune époque de votre carrière. Car aujourd'hui il n'y a pas un des incidents de cette dangereuse et sanglante guerre qui ne vous rappelle tous les jours et qui ne fasse maudire à tous les bons Français les révolutions qui peuvent éloigner de nous dans un moment si grave ceux qui pourraient nous être

si utiles, les seuls peut-être qui pussent répondre aux nécessités du moment. Quant à nous, nous mêlons à ce souvenir que gardent de vous ceux mêmes qui ne vous connaissent que de loin et par vos actes, tous les sentiments d'affection que notre longue amitié rend si naturels. Nous nous réjouissons donc plus que personne de l'événement heureux qui vient de vous arriver. Je viens de passer quelques jours à Beaumont-la-Chartre. Je vous écris de Beaufossés. Jugez si depuis huit jours on pense à vous et l'on parle de vous dans cette partie de la France.

Je quitte aujourd'hui même ces bons amis pour retourner à Tocqueville (*par St-Pierre-Église Manche*), c'est là que je vous prie de nous donner des nouvelles du nouveau-né, de l'accouchée et de vous-même. Adieu, non cher Lamoricière, la voie par laquelle je vous fais parvenir cette lettre exclut tout autre sujet de conversation. Veuillez présenter mes souvenirs affectueux à Madame de Lamoricière, la féliciter au nom de ma femme et au mien et croire à mes sentiments de vive et sincère amitié.

A DE TOCQUEVILLE

Ne nous oubliez pas auprès de mon bon ami Bedeau.

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

1. Né le 28 mai 1855, Michel mourra le 27 novembre 1857.

## À JULES DUFAURE

Tocqueville ce 28 juin [18]55

Par St-Pierre-Église (Manche)

Vous vous rappelez sans doute, mon cher ami, que quand nous dînions ensemble chez Rivet, il y a un mois, je vous dis qu'en sortant de table, j'aurais à vous parler d'une petite affaire. Les vers d'A[mpère] et mon départ précipité m'ont fait oublier cet engagement et depuis la vie errante que j'ai menée m'a empêché de le remplir. Voici ce dont il s'agissait : vous nous avez procuré et fait envoyer ici une barrique de vin de Bordeaux qui y est arrivée à très bon port. Une autre barrique du

même terroir et de la même qualité est restée chez M. votre parent qui a bien voulu nous la conserver jusqu'à ce que nous lui indiquions quand et où il faudrait nous l'adresser à Paris. Quand nous avons fait cet arrangement, nous comptions louer un appartement à Paris pour l'hiver dernier et venir l'habiter. Vous savez que nous sommes, au lieu de cela, restés à la campagne et ne sommes venus à Paris qu'en avril et en *camp volant*. Le propriétaire, qui est je crois votre oncle, n'entendant plus parler de nous, a-t-il disposé de son vin ? Cela serait naturel, mais nous désirerions fort qu'il n'en fût pas ainsi. S'il avait bien voulu le garder jusqu'à présent, pensez-vous qu'il pourrait, sans se gêner, le conserver encore jusqu'à l'hiver prochain ? J'en doute, parce que la nouvelle récolte qui aura lieu d'ici là lui fera peut-être désirer d'avoir une place vide dans son sellier ? En tous cas je vous adresse ces questions auxquelles je vous prie d'avoir la complaisance de répondre. Si M. votre parent consentait à nous rendre ce service, je désirerais lui payer immédiatement la barrique en question au prix convenu et de la manière dont j'ai déjà payé la première.

Nous avons eu, il y a dix jours, une contrariété bien vive ; nous avons été obligés de quitter la maison des Corcelle le jour même où on y espérait l'arrivée de Rivet. Nous avions fait venir un voiturin de Valognes pour nous chercher ce jour-là et disposé un relais sur la route pour aller plus vite, de telle sorte que nous ne pouvions ajourner. Je ne sais si Rivet est venu. Exprimez-lui mes regrets dans ce cas-là. Et en tous cas faites-lui mille amitiés, à lui et aux siens. Ce sont des gens auxquels on s'attache davantage à mesure qu'on les voit plus.

J'espère, mon cher ami, que tout le monde se porte bien chez vous. Donnez-nous des nouvelles de Madame Dufaure et de vos enfants.

Nous avons trouvé, Dieu merci, dans ce pays les récoltes magnifiques. En Beauce et en Touraine leur apparence était très médiocre.

Adieu. Croyez à ma vive et sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Ne m'oubliez pas auprès de notre ami Freslon quand vous le rencontrerez.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
ce 30 juin 1855

Je ne fais qu'arriver ici, mon cher Senior après avoir vagabondé pendant près d'un mois d'amis en amis à travers la Touraine et le Maine. Je suis, comme vous pouvez le croire, accablé de petites affaires en rentrant chez moi après une si longue absence. Je ne puis donc me rendre aujourd'hui à votre désir et vous écrire la longue lettre que vous m'avez demandée, je veux écrire celle-là avec réflexion et étendue. Le sujet en vaut la peine[1]. Voulez-vous, par la même occasion, que je vous renvoie après l'avoir corrigée la conversation avec X que vous m'avez confiée[2] ? Par quelle voie voulez-vous que je vous fasse cet envoi ? Par la poste ce sera bien cher et peu sûr. Donnez-moi vos instructions sur ce point-là.

Mais, surtout, donnez-nous de vos nouvelles et de celles de tous nos amis. Je crains que Mme Grote n'ait point reçu une lettre que je lui ai adressée à Heidelberg, le surlendemain de son départ de Paris. Elle n'a pas répondu et je ne voudrais pas qu'elle attribuât à ma paresse un silence qui ne serait que le fait des erreurs de la poste. J'espère, en tous cas, que son voyage ne l'a pas fatiguée et qu'elle est bien portante. Je fais le même vœu pour les Reeve, au souvenir desquels je vous prie de me rappeler.

Ma femme a supporté le voyage mieux que je ne m'y attendais et la joie que nous éprouvons de nous retrouver ici va achever, j'espère, de la remettre. Cette joie est véritablement très grande et en proportion de l'ennui que nous avons éprouvé depuis trois ans à errer de place en place, sans jamais en trouver une seule où il fût tout à fait agréable de vivre.

Des nouvelles publiques, je n'en ai plus depuis que j'ai quitté Paris. Le seul point de la France où pénètre un rayon de lumière est Paris. Tout le reste est dans les plus profondes ténèbres. Si vous savez quelque chose d'important, mandez-le-moi donc, je vous prie.

Adieu, cher Senior. Rappelez-nous au souvenir de Mme et de Melle Senior et croyez à notre ancienne et bien sincère amitié.

A DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 180-181.

1. D'après la lettre du 25 juillet de Tocqueville à Senior (*OC*, t. VI, 2, p. 181-184), il est clair que Senior lui demandait son opinion sur les relations franco-anglaises, sujet de leur dernière conversation (voir *Conversations*, 28 mai 1855, *ibid.*, p. 440-442).

2. La lettre du 25 juillet nous apprend qu'après avoir relu le compte rendu de Senior sur la conversation du 28 mai 1855 Tocqueville décida que le texte n'avait pas besoin d'être corrigé.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

[début juillet 1855[1]]

J'ai reçu presque en même temps, cher Monsieur de Lavergne, votre lettre et la nouvelle de votre élection. Ce dernier événement m'a causé une vraie joie. Vous savez que je n'aurais peut-être pas pu voter pour vous au premier tour de scrutin, à cause de mes engagements antérieurs avec M. Say. Cette circonstance m'a rendu moins pénible mon absence de Paris en ce moment. Mais, quoique votre nomination ne soit pas de mon fait, je m'en réjouis infiniment. Elle vous est agréable et elle est extrêmement utile à l'Académie des sciences morales en particulier et, en général, à l'Institut dont l'homme qui a fait votre dernier livre devait faire partie, à plusieurs titres. Recevez donc mes compliments bien sincères et croyez à la satisfaction avec laquelle je vous retrouverai l'hiver prochain dans l'enceinte qui vient de s'ouvrir pour vous.

J'espère que ce succès adoucira un peu l'extrême amertume de votre situation présente. Soyez convaincu que nous comprenons bien celle-ci, ma femme et moi, et que nous nous associons de tout notre cœur à la douleur de Madame de Lavergne et à la vôtre. J'espère que quel que soit le lieu où vous allez vous rendre, vous nous donnerez de vos nouvelles. Personne n'aura plus de plaisir que nous à en recevoir.

Je ne sais point de nouvelle à vous dire de ce pays, sinon que les récoltes s'y annoncent de la manière la plus favorable. Leur aspect aux environs de Paris et en Touraine m'avait effrayé il y a un mois. De la politique, je ne sais rien et n'entends rien. On est plongé ici dans les ténèbres les plus profondes qui se puissent imaginer et dans cette

obscurité complète on ne parle point. La guerre inquiète évidemment, mais on se console de la perte de ses enfants en vendant cher ses bœufs.

Adieu, mon cher confrère, croyez, comme toujours à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A DE TOCQUEVILLE

P.S. Savez-vous ce que devient Mme Grote ? Je lui ai écrit le lendemain de son départ. Mais je crois qu'elle me tient rigueur de n'avoir pas été lui dire adieu car elle ne m'a pas répondu. J'ignorais qu'elle dût partir si tôt et deux jours avant elle ne m'en avait rien dit mais vous savez que c'est une amie tout à la fois fidèle et capricieuse. Il faut prendre son parti de ses *whims*[2] en considération de ses grandes qualités.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Lettre postérieure à l'élection de Lavergne à l'Académie des sciences morales dans la section d'économie politique au fauteuil de Faucher, le 30 juin 1855. La lettre de Lavergne que Tocqueville vient de recevoir est datée du 25 juin. On peut donc penser que Tocqueville répond début juillet.

2. Caprices, lubies.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
ce 5 juillet [18]55

Je vous écris, mon cher ami, sans savoir en quel endroit vous trouvera ma lettre. Je vous l'adresse à tout hasard à Nantes. Si vous n'êtes pas chez vous, vous aurez sans doute laissé des ordres pour qu'on vous transmît vos lettres dans le lieu que vous habitez. Mais j'espère pour vous que c'est à l'ombre de vos propres arbres que vous jouissez du temps magnifique que nous avons depuis quelques jours. Je vous désire autant de satisfaction à être chez vous que nous en éprouvons à nous retrouver sous notre propre toit, après avoir vagabondé pendant près de trois ans chez les étrangers. Tout nous paraît maintenant plaisir dans ce genre de vie, et la privation

que nous avons soufferte a singulièrement aiguisé le goût que nous avons toujours eu pour la campagne, je dis celle à laquelle tous nos intérêts et nos souvenirs nous rattachent. Il me manque de pouvoir m'entendre dans les choses de l'agriculture, mais c'est une science que je suis trop vieux pour entreprendre.

Avant de venir ici, où je ne suis que depuis dix jours, j'ai passé un mois à aller d'amis en amis, en partie chez les Beaumont, en partie chez les Corcelle. Dans les deux endroits, on a souvent parlé de vous et toujours avec cette profonde estime et cette affection que vous inspirez à ceux qui vous connaissent. Je ne sais ce que vous deveniez pendant ce temps-là. Rendez-moi un peu compte de votre vie. J'espère que vous n'avez pas renoncé à nous dire quelque chose de net et de véritablement instructif sur la question de l'or[1]. Cette question préoccupe visiblement tous les esprits[2] ; elle va singulièrement à votre talent et soit dans votre intérêt, soit dans celui du public vous auriez bien tort de ne pas la traiter.

Nous vivons toujours ici dans l'espérance de vous voir cet été ou cet automne. Le commencement de septembre serait l'époque qui conviendrait le mieux ; mais soit avant, soit après vous serez reçu à bras ouverts.

Je ne vous dis rien de la politique. En cette extrémité de la France que j'habite et dans cet éloignement des grandes villes, il règne une obscurité profonde. J'entrevois que la guerre devient chaque jour plus sanglante et moins efficace[3] ; mais je vis au milieu d'une population qui s'en inquiète elle-même si peu, et qui se console si aisément de la perte de ses enfants en vendant cher ses bœufs, que je serais tenté de tomber dans une apathie analogue, si je ne faisais appel de temps en temps aux sentiments plus élevés qui, grâce à Dieu, ne périront jamais j'espère en moi. Adieu. Ma femme veut que je la rappelle particulièrement à votre souvenir. Croyez à ma vieille et vive amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Lanjuinais fait paraître son article « Nouvelles recherches sur la question de l'or » dans la *Revue des Deux Mondes* de la première quinzaine de juillet.

2. Les découvertes de mines d'or en Californie (à partir de décembre 1847), puis en Australie (en 1851), avaient provoqué une augmentation importante de la

production mondiale d'or, qui avait rapidement afflué dans les pays d'Europe occidentale. L'or s'était déprécié par rapport à l'argent et depuis 1853 la spéculation sur l'argent, exporté à l'étranger en échange d'or, vidait la France de son numéraire alors que la majorité des règlements en numéraire se faisaient avec des pièces d'argent. L'or devenait dans le même temps une monnaie servant effectivement aux échanges. (Voir Guy Thuillier, « Pour une histoire monétaire en France : spéculations sur l'or et l'argent en 1857 », *Annales*, 1862, vol. 17, no 4, p. 722-731, et Alain Plessis, *La Politique de la Banque de France de 1851 à 1870*, Droz, 1985.) La Hollande et la Belgique ayant démonétisé l'or, certains économistes conseillaient d'imiter cet exemple. C'est la question de l'opportunité de cette démonétisation que traite Lanjuinais dans son article. Il montre tous les inconvénients qu'elle aurait, notamment pour les exportations françaises.

3. Depuis octobre 1854, la guerre de Crimée s'était enlisée dans le siège de Sébastopol. Le 18 juin, une attaque contre la tour Malakoff, décidée par le général Pélissier, avait tourné au désastre et s'était soldée par de lourdes pertes. Le 25 juin, Lord Raglan, commandant des troupes britanniques, était mort du choléra. La guerre de siège se poursuivait.

## À SAMUEL-USTAZADE SILVESTRE DE SACY

Tocqueville par St-Pierre-Église / Manche

Ce 5 juillet 1855

Votre discours vient d'arriver, mon cher confrère, dans les régions reculées que j'habite[1] ; je l'ai lu et j'en ai été si satisfait que je veux joindre mon compliment à tous ceux que vous avez sans doute déjà reçus. Ce que vous m'en aviez dit par avance m'avait paru assez intéressant pour que j'attendisse avec grande impatience le développement complet de votre pensée. L'exécution est digne du plan. Vous avez été vrai et ingénieux, deux qualités qui ne vont pas toujours ensemble ; indépendant et ferme sans vivacité exagérée ce qui a bien son mérite aussi. Enfin, si j'en juge par mon impression, vous avez dû causer une grande satisfaction à ceux qui vous ont élu. Je ne sais, du reste, si le journal que j'ai vu reproduit votre discours tout entier. Un journal, d'ailleurs, disparaît aisément et je veux garder la trace de cette séance. Soyez donc assez bon, je vous prie, pour prier M. Pingard de m'envoyer sous bande l'exemplaire que fait imprimer l'Institut et que chaque académicien doit recevoir. Il a coutume de me garder pour mon retour les documents de cette espèce. Mais je tiens à avoir celui-ci sans retard. J'espère que vous voudrez bien vous charger de

cette petite commission la première fois que vous irez à une séance de l'Académie française. J'aurais pu écrire directement à M. Pingard, mais vous ne m'en voudrez pas, je pense, d'avoir voulu profiter de la même occasion pour vous remercier directement du plaisir que vous m'avez fait.

Adieu, mon cher confrère, croyez, je vous prie à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Collection d'autographes Silvestre de Sacy.

1. Samuel-Ustazade Silvestre de Sacy avait été reçu le 28 juin 1855 à l'Académie française. Avant de faire l'éloge d'Antoine Jay, qu'il remplaçait, il avait fait un long éloge de l'Académie.

## À ÉMILE DE GIRARDIN

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 5 juillet 1855[1]

Monsieur,

J'ai été bien péniblement surpris en lisant hier dans le journal l'événement imprévu qui a enlevé Madame de Girardin[2]. Il y a près de 30 ans que j'avais l'honneur de la connaître et que j'étais à même d'apprécier tout ce qu'il y avait de fécond, de varié, de brillant et d'aimable dans un si rare esprit. Sa mort prématurée m'a causé, comme à tous ceux qui l'ont approchée, une véritable douleur et j'ai ressenti un grand regret en pensant que l'éloignement dans lequel je vis de Paris depuis plusieurs années ne m'avait pas permis de me joindre à ceux de ses nombreux amis qui ont rendu un dernier hommage à sa mémoire.

Veuillez, Monsieur, recevoir l'expression de ce regret [et] croire à mes sentiments de haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Lecture de la date douteuse (on peut hésiter entre 4, 5 ou 9 juillet). Mais la parution de l'annonce des obsèques de Delphine de Girardin et de son éloge funèbre dans le *Journal des débats* du 3 juillet (« Nous avons rendu aujourd'hui même les derniers devoirs à Mme Delphine de Girardin… ») permet de pencher pour le 5 juillet.

2. Delphine de Girardin, née Gay (1804-1855), était morte d'un cancer à l'estomac le 29 juin à 51 ans.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 16 juillet 1855

Je me reproche, mon cher ami, de ne vous avoir pas encore écrit. Mon excuse est dans la vie errante que j'ai menée depuis que nous ne nous sommes vus. J'ai vagabondé, d'amis en amis, dans tout le centre de la France. D'abord chez les Beaumont, puis, chez les Corcelle. Je puis vous assurer avec vérité que partout là on a parlé de vous et toujours avec une estime et une affection dont les témoignages, je pense, vous eussent satisfait. Vous devez, du reste, être habitué à recevoir des témoignages de cette espèce car vous avez fait et vous continuez à faire tout ce qu'il faut pour vous attirer le respect de ceux qui ne vous connaissent pas particulièrement et, de plus, l'affection véritable de ceux qui vous voient de près.

Je vous écris de cette vieille maison où vous avez paru vous plaire, il y a trois ans, bien que vous ne veuilliez pas y revenir cette année. Je ne renonce pas, pourtant, au plaisir de vous y revoir un jour. Pour moi, qui trouve à ces lieux le charme idéal que l'imagination du propriétaire ajoute toujours en pareil cas au réel, je ne suis pas encore rassasié d'y être. Je m'y enfonce avec délices dans un bien-être campagnard dont je suis honteux quelquefois, car ce bonheur-là ressemble un peu à celui des végétaux. La vérité est que je ne fais guère mieux qu'eux depuis mon retour ici. Non seulement je ne me suis plus livré au travail dont je vous ai parlé tant de fois, mais j'en ai presque perdu, pour le moment seulement j'espère, l'idée.

De temps à autre, pourtant, je suis tiré de cette langueur par ce que

j'entends dire et par ce que je vois du dehors. Ma commune a 25 hommes à l'armée. Il arrive souvent des lettres qui apprennent la blessure, la maladie, ou la mort de l'un d'eux. Les parents viennent souvent m'apporter cette triste correspondance. Le chagrin où je les vois m'empêche de leur dire : vous avez voulu un Napoléon pour maître, c'était vouloir la guerre qui enlève vos enfants. Je n'ai point le courage de leur faire cette morale. Elle serait bien placée, pourtant. Le pays, du reste, est profondément tranquille, quoique visiblement inquiet. Personne n'ose souffler. On se permet seulement, de temps à autre, quelques petites espièglerie électorales. C'est ainsi qu'on a mis à la porte trois membres du conseil général que soutenait l'administration pour les remplacer par des gens qui lui déplaisent. Je ne doute pas que beaucoup de choses analogues ne doivent se passer dans les élections municipales qui vont avoir lieu à Cherbourg. Le maire de la ville ne serait probablement pas réélu, si le gouvernement n'avait eu la sagesse d'interdire à ses maires de se soumettre à l'élection. Tout ceci, dans ce pays du moins, n'est que de la mauvaise humeur et ne peut, encore, s'appeler opposition. Celle-ci ne peut se montrer tant qu'on vendra si cher les bœufs.

Voilà mes nouvelles locales. Envoyez-moi les vôtres. Mais, surtout, donnez-moi des nouvelles de votre santé. Et croyez toujours à ma bien sincère amitié.

A. DE T.

P.S. Rappelez-moi au souvenir de Dufaure. Je lui ai écrit, il y a trois semaines. Comme je [ne] lui parlais que vin de Bordeaux, j'imagine que ma lettre lui est arrivée. Demandez-lui pourtant s'il l'a reçue.

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

## À ANTOINE LEROUX DE LINCY[1]

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 16 juillet 1855

J'aurais dû vous remercier beaucoup plus tôt, Monsieur, de la lettre

que vous m'avez écrite le mois dernier et des notes intéressantes qu'elle contenait. Mais je n'ai reçu cette lettre que très tardivement. Vous me l'avez adressée à Paris où je ne suis plus et elle m'a été renvoyée ici où je n'étais pas encore. Excusez donc, je vous prie, ce long silence.

J'ai été d'autant plus reconnaissant de la peine que vous avez prise dans mon intérêt que je sais que votre santé a été fort mauvaise depuis que nous nous sommes vus et que le petit travail que j'avais sollicité de vous a dû, pour cette raison, vous paraître fort incommode. Vous me donnez, du reste, des renseignements dont je compte faire […]

*À Monsieur*
*Monsieur Leroux de Lincy*
*4 bis passage Ste Marie*
*Paris*

[*Adresse biffée, d'une autre écriture :*]
*Thiers*
*parti à Thiers chez Mad. Leroux*
*parti Choisy le Roi*
[*Cachet de la poste : 17 juillet, St-Pierre-Église, autres cachets peu lisibles.*]

Catalogue Delcampe, vente de janvier 2016.

1. Antoine Le Roux de Lincy (1806-1869), bibliothécaire et médiéviste, nommé à la bibliothèque de l'Arsenal à sa sortie de l'École des chartes (promotion 1831-1832).

## À (ALFRED DE BEAUFFORT[1] ?)

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
Ce 19 juillet [18]55

J'ai tardé quelques jours, mon cher cousin, à vous remercier de votre lettre et à vous exprimer la joie que me cause la bonne nouvelle qu'elle contient, parce que je craignais que ma réponse ne vous trouvât pas encore à Lonné[2]. Je calcule que vous devez y être revenu maintenant et je

me hâte en conséquence de vous y écrire.

Il y a longtemps que j'espérais pour Geoffroy[3] une position semblable à celle qu'il occupe en ce moment. Je vous avoue que, jugeant les choses par les règles de la politique, je m'étonnais qu'on le fît tant attendre. Quand un Bonaparte a la bonne fortune de pouvoir se faire représenter à l'étranger par un homme portant le nom de M. le Vte de Chat[eaubriand] je suis surpris qu'il ne se hâte pas d'en profiter. Voilà, cette fois, notre cher Geoffroy dans une carrière que je suis bien content, je vous assure, de lui avoir ouverte. Tout autre, du reste, la lui aurait ouverte comme moi. J'espère qu'il y fera un bon chemin. Il a, je crois, tout ce qu'il faut pour cela ; je lui applaudirai de loin et je me réjouirai de tout mon cœur de son succès et pour lui et pour ses parents pour lesquels, je n'ai pas besoin de vous le dire, j'ai une vieille et bien vive affection.

Nous sommes arrivés ici très heureusement après un voyage fort long ; car, nous nous sommes arrêtés quatre fois dans le trajet chez des amis et nous avions pris, d'ailleurs, le chemin des écoliers comme on dit. Nous voici enfin chez nous depuis plus de quinze jours et si heureux d'y être que nous ne saurions imaginer rien de plus agréable. Vivre sous son propre toit, au milieu des arbres qu'on a plantés, nous semble une nouveauté délicieuse après la vie errante et l'existence de vagabonds que nous menons depuis trois ans. Jusqu'à présent nos santés se trouvent à merveille de ce nouveau séjour. La main de Marie achève rapidement de s'y guérir et j'espère de mon côté ne point y défaire l'ouvrage du Dr Bretonneau.

La seule chose qui nous attriste quelquefois, ce sont les nouvelles de la guerre. Un grand nombre des paysans de notre voisinage ont leurs enfants à l'armée et depuis que nous sommes arrivés, on a déjà reçu la nouvelle de la mort de deux d'entre eux, tous deux de maladie. D'autres sont malades ; on nous apporte les lettres qui contiennent ces tristes nouvelles et la douleur des pauvres parents nous afflige. Nous faisons de notre mieux pour les réconforter un peu quoiqu'il y ait bien peu de consolation pour de pareilles douleurs. Je pense souvent en les entendant (mais je me garde de le leur dire, car le moment serait mal choisi) : quoi ! vous avez voulu avoir un Napoléon pour maître et vous vous étonnez d'avoir la guerre ?

Veuillez, je vous prie, nous rappeler particulièrement au souvenir de tous les vôtres, mais principalement à celui de M. votre père[4]. Assurez-le de notre respectueux attachement. Embrassez, je vous prie, Camille[5] pour

moi et croyez, mon cher cousin, à tous mes sentiments de sincère amitié.

ALEXIS T.

P.S. Louis[6], qui est le plus grand courrier du monde, devrait bien dans le cours de l'été, venir jusqu'ici où on serait heureux de le recevoir. J'espère qu'en septembre il y trouverait mon père. Comme Clémentine[7] n'est pas dans notre voisinage, cette année, j'ai peu d'espoir de voir accueillir ma requête.

Lettre inédite. Chartrier de Malesherbes. Communiqué par la princesse de Robech.

1. Les noms évoqués dans la lettre permettent de penser que la lettre est adressée à Alfred Julien Philippe de Beauffort (1805-1879), qui avait épousé en 1842 Marie Antoinette Clémentine de Chateaubriand (1820-?), fille de Louis-Geoffroy de Chateaubriand et d'Henriette Félicité Zélie d'Orglandes.

2. Le château de Lonné, dans l'Orne, qui appartient à la famille d'Orglandes.

3. Geoffroy de Chateaubriand, fils de Louis-Geoffroy de Chateaubriand et de Zélie d'Orglandes, beau-frère, donc, d'Alfred de Beauffort. Entré dans la carrière diplomatique en juin 1849 grâce à Tocqueville, il était devenu deuxième secrétaire à Madrid en 1855.

4. Philippe Ernest de Beauffort (1782-1858).

5. Probablement Camille d'Orglandes, frère de Zélie d'Orglandes.

6. Sans doute Louis-Geoffroy de Chateaubriand, beau-père d'Alfred de Beauffort.

7. Marie Antoinette Clémentine de Chateaubriand, femme d'Alfred de Beauffort, dont le château se trouvait à Plain-Marais dans le Cotentin.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 19 juillet [18]55

Je vous aurais écrit beaucoup plus tôt, mon cher ami, si j'avais pu me procurer le numéro de la *Revue des Deux Mondes* qui contient votre article[1]. Mais jusqu'à présent la chose m'a été impossible. Valognes n'a pas

de cabinet qui possède cette revue pour la louer et à Cherbourg on ne veut me l'envoyer qu'au bout d'un mois. Heureusement, j'ai reçu hier un des exemplaires que vous avez fait tirer à Paris et que je vous remercie bien de m'avoir envoyé. Je l'ai lu et maintenant je puis causer avec vous en connaissance de cause. Je vous avertis d'abord que mon jugement n'a que peu de poids pour le fond ; je suis trop ignorant sur les matières que vous traitez dans cet article pour pouvoir juger. Tout ce que je puis dire, c'est que je vous ai compris et que pour *moi* ce travail est rempli d'idées nouvelles et d'aperçus qui m'ont vivement frappé. Quant à la forme, je trouve le style excellent. C'est du très bon style scientifique ; ferme, clair, simple. C'est précisément comme cela qu'il faut écrire des livres de cette espèce et je vous aurais vu avec beaucoup de chagrin, faire effort pour y ajouter des agréments que le genre ne supporte pas. Vous n'avez, cependant, pas tout à fait tort de dire que l'article laisse quelque chose à désirer pour le gros public. Ce quelque chose me paraît être un plus grand effort pour arriver à sa portée. Vous écrivez trop pour des gens qui savent, pas assez en vue des ignorants. Un peu plus de notions élémentaires, plus de peine pour rendre sensibles des phénomènes qui n'ont rien de surprenant pour vous, mais qui étonnent le vulgaire des lecteurs, eussent assurément ajouté un mérite secondaire, il est vrai, mais désirable pourtant à cette œuvre qui me semble très distinguée. Voilà mon jugement très sincère. Je ne doute pas que ce travail ne vous fasse le plus grand honneur parmi tous ceux qui se sont occupés de ces matières. Aux esprits ignorants mais sérieux (c'est là mon affaire), il ne peut pas manquer non plus de plaire. La lecture demande un certain travail de réflexion, mais à la réflexion les objets que vous avez voulu peindre apparaissent clairement et la vue en est nouvelle et très attachante. En somme, je ne crois pas que vous ayez jamais rien fait de mieux, ni même, en ne jugeant que la forme, d'aussi bien et si vous n'êtes pas le dernier des hommes, vous n'en resterez pas là. On ne saurait rentrer plus heureusement dans la théorie des grandes affaires, la pratique étant fermée.

Je n'ai rien de plus à vous dire dans le coin de terre que j'habite. Si vous voyez Lamoricière et Bedeau, faites-leur, je vous prie, les plus vives amitiés de ma part. J'ai écrit à Lamoricière il y a un mois pour le féliciter des couches de sa femme. Il n'a rien à me répondre. Dites-moi seulement s'il a reçu la lettre. Je l'espère. Je n'y étais pas obligeant sans doute pour notre gouvernement, mais cependant je n'y disais rien qui pût, je pense,

faire arrêter ma lettre, toujours en vertu des grands principes de 89, comme vous dites. On se réjouit toujours ici de l'idée de vous voir. Choisissez, du reste, vous-même le moment, suivant vos convenances. Tous nous agréent et vous serez reçu à bras ouverts à toute époque. Écrivez seulement quelques jours à l'avance, afin que nous ne nous trouvions pas en visite chez mon frère au moment où vous viendrez. Adieu. Ma femme veut que je la rappelle à votre souvenir et moi je vous prie de croire à ma bien vive amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

*(Prusse Rhénane)*
*Monsieur Lanjuinais ancien ministre*
*Poste restante*
*Aix-la-Chapelle*
[*Cachet de la poste : St-Pierre-Église, 20 juillet 55*
*2 timbres Empire français*
*D'une autre écriture :*] *timbre insuffisant.*

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Très probablement l'article « Nouvelles recherches sur la question de l'or » paru dans la *Revue des Deux Mondes* début juillet.

## À LAURETTE DE PISIEUX[1]

Tocqueville, 24 juillet 1855

J'ai appris hier, chère cousine, que nous avions un compliment à vous faire. Madame d'Alsace est accouchée, et, qui mieux est, d'un garçon[2]. Vous voilà donc arrière-grand-mère[3]. Vous devez avoir quelque peine à vous habituer à porter ce titre vénérable ; et j'ai moi-même bien de la peine à imaginer que vous l'avez, tant il me semble que je suis encore près du temps où je vous voyais si pleine de feu et de vie dans le salon de ma tante, et près de vous Laure[4] presque enfant. Ce salon, que vous eussiez suffi seule à animer de votre esprit, me revient souvent à la pensée. Il me semble que je n'ai jamais rencontré rien de si brillant depuis, et le

souvenir de votre excellente mère mêle pour moi beaucoup de douceur à cet éclat. Jamais ni vous, ni moi, ni vos enfants, ni vos petits-enfants ne reverront rien de semblable à la société que nous avions alors sous les yeux. Les causes qui l'ont fait naître ont cessé d'exister et ne renaîtront pas.

Je vous remercie, chère cousine, de l'offre que vous me faites dans votre dernière lettre de m'envoyer le livre dont vous m'avez parlé. Il me serait inutile dans ce moment, où je ne puis penser à commencer un travail quelconque ; mais je vous prie d'apporter l'ouvrage en question à Paris cet hiver. Il me serait aussi bien nécessaire à cette époque, comme vous me le dites, de tâcher de recueillir le plus de renseignements possible sur la vie intime de notre grand-père[5] ; car c'est dans ces détails que l'homme se montre ce qu'il est, et donne, sans le vouloir, l'explication de ce qui paraît de lui au-dehors. Mais les personnes aujourd'hui en état de fournir de pareilles lumières sont en bien petit nombre. Pourquoi, chère cousine, ne vous amuseriez-vous pas, dans vos moments perdus, à recueillir tout ce que votre mémoire vous rappelle, non point de M. de Malesherbes, mais de ce qu'on vous a raconté de lui. Vous appartenez à une génération qui le touchait ; vous avez vécu avec sa propre fille, fille la plus attachée à son père et la plus remplie du souvenir de celui-ci. Combien de petits faits vous ont été connus que personne n'a sus ou n'a retenus ! Quelles impressions précieuses à recueillir que les vôtres ! Vous savez, d'ailleurs, chère cousine, mieux que moi, que la vérité d'une histoire est autant dans la manière de raconter les faits que dans les faits eux-mêmes ; de même que la ressemblance d'un portrait est dans le coloris autant que dans le dessin, et surtout dans l'art qui fait saisir au milieu des traits la physionomie. Vous êtes, chère cousine, bon dessinateur et bon peintre, et je suis sûr que quelques tableaux de vous m'en apprendraient plus que tout ce que les sots, les maladroits ou les indifférents peuvent me représenter.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 369-370.

1. Née Alexandrine Héloïse Laurette de Montboissier (1786-?), fille de Françoise Pauline de Lamoignon de Malesherbes et de Charles Philippe Simon, baron de Montboissier-Beaufort-Canillac. Elle est donc la petite-fille de Guillaume Lamoignon de Malesherbes, dont Tocqueville est l'arrière-petit-fils par sa mère.

2. Philippe Charles Gérard d'Alsace de Hénin Liétard (1855-1914), né le 16 juillet, fils de Simon Gérard Louis d'Alsace de Hénin-Liétard (1832-1891), comte d'Alsace, et d'Angélique Adélaïde Louise Caroline van Brienen de Groote Lindt (1833-1921), mariés en 1852.

3. Curieusement, Tocqueville semble considérer qu'il s'agit du premier arrière-petit-fils de la comtesse de Pisieux alors que son petit-fils Simon d'Alsace de Hénin-Liétard a eu un premier enfant, Thierry Arnaud Laurent, né le 5 août 1853.

4. Laure Françoise Pauline de Pisieux (1812-1887) avait épousé Charles-Louis-Albert d'Alsace de Hénin-Liétard (1805-1860).

5. « M. de Malesherbes, dont Tocqueville pensait à écrire la vie » (note de l'édition Beaumont).

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 11 août [18]55

Mon cher ami, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 5 août d'Aix-la-Chapelle. J'espère d'un autre côté, qu'on vous aura remis dans cette ville une lettre que je vous y ai adressée poste restante le 5 du mois dernier, lettre dans laquelle je vous parlais longuement du remarquable article que vous avez publié dans la *Revue des Deux Mondes*. Vous ne me parlez pas de cette lettre, sans doute parce que vous l'aviez reçue depuis longtemps, quand vous m'avez écrit.

D'après ce que vous me dites, nous vous attendrons ici le 18 ou le 19. Peut-être même, grâce au chemin de fer, pourrez-vous arriver le jour même que vous quitterez Paris, ce qui pourrait vous faire espérer pour le 17. En tout cas, le 17, le 18 ou le 19, vous serez reçu ici avec le même plaisir. Ampère vous y attend déjà. Il n'y a que lui chez moi et il n'y aura, je pense, que lui durant votre séjour. Nous mènerons, j'espère, ensemble une vie très agréable.

Je suis enchanté que vous soyez en train du nouvel ouvrage et très heureux que vous le fassiez à Tocqueville. J'espère que ce travail vous retiendra plus longtemps que ne me l'indique votre lettre. Croyez que ce temps-là nous paraîtra toujours trop court.

Je ne vous en dis pas davantage aujourd'hui. Je vais vous voir ; il ne me resterait, d'ailleurs, qu'à parler des affaires en général et je sais par

expérience qu'il est mieux de ne pas le faire quand on veut que sa lettre parvienne.

Adieu. J'ajoute avec grande joie à bientôt. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

## À CHARLES STÖFFELS

Tocqueville ce jeudi 13 [septembre 1855]

Mon cher ami, je reçois à l'instant votre lettre bien qu'elle soit datée du 10 et qu'elle eût dû arriver hier. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous serons charmés de vous recevoir et heureux de faire connaissance avec Mme Stöffels dont vos parents nous ont si souvent parlé avec tant d'éloges[1]. Nous désirerions seulement que vous puissiez vous hâter beaucoup, voici pourquoi : nous avons déjà chez nous M. Ampère, membre de l'Institut. Nous attendons aujourd'hui même un de nos amis d'Amérique. Enfin nous avons invité à venir nous voir dans le courant de ce mois deux dames anglaises. L'une d'elles est Mrs Austin, que vous connaissez peut-être de réputation, car c'est un écrivain fort distingué[2]. Si vous vous rencontriez tous ensemble ici, il nous serait impossible de vous loger tous convenablement[3]. Il faut donc tâcher de venir soit avant le ménage anglais c'est-à-dire immédiatement ou dans les derniers jours du mois. Mais immédiatement serait plus sûr. Le plus court moyen de venir du Havre ici est de s'embarquer sur un bon paquebot qui part le dimanche du Havre et se rend en huit heures à Cherbourg. Arrivés là, vous vous feriez conduire à l'hôtel de l'Europe dont la maîtresse est de nos amis et qui vous recevrait très bien.

Elle vous fournirait une voiture pour venir à Tocqueville (qui est à cinq lieues de Cherbourg) si vous le vouliez. Si vous préfériez venir par la diligence, il en part une tous les matins de Cherbourg qui, à neuf heures, descend les voyageurs à l'église de Tocqueville, à dix minutes du château, et une autre le soir.

Si vous craignez la mer pour Mme Stöffels, il n'y a d'autres moyens

que de gagner du Havre Caen par la diligence et de prendre là une autre diligence qui vous mènera à Cherbourg. Mais par cette voie il faut changer de voiture, subir l'incertitude de ne pas trouver de places en arrivant à Caen et rester deux jours ou deux jours et demi en route. Une fois arrivé à Cherbourg, vous rentrerez dans les conditions de voyage que j'ai décrites ci-dessus.

Il y a un autre paquebot qui part tous les mercredis du Havre mais il est moins bien installé que celui du dimanche.

J'aimerais mieux que vous vinssiez immédiatement que dans les derniers jours du mois parce que nous avons promis d'aller vers le 1er octobre chez mon frère aîné qui demeure de l'autre côté de Cherbourg à 7 lieues d'ici, [et] qu'ainsi nous aurions moins de temps à rester ensemble.

Je ne vous en dis pas plus long aujourd'hui espérant vous voir bientôt, assurez d'avance Madame Stöffels de tout le plaisir que nous aurons à faire connaissance avec elle et croyez à tous mes sentiments d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Charles Stöffels*
*au château de Warsberg Dép. de la Moselle*

Lettre inédite. Communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Voir lettre à Charles Stöffels du 30 juillet 1852.

2. Sarah Austin (1793-1867), femme du juriste John Austin, écrivaine et traductrice de livres allemands. Son ouvrage le mieux connu est *Germany From 1760 to 1814* (Londres, 1854), fruit de son voyage dans ce pays en 1827. Elle était la tante d'Henry Reeve.

3. Si l'on en croit la lettre du 14 septembre 1855 à Beaumont, Tocqueville n'est très désireux de recevoir ni Charles Stöffels ni Madame Austin (*OC*, t. VIII, 3, p. 341-342).

## À CHARLES STÖFFELS

Tocqueville, ce 28 septembre [18]55

Vous êtes un grand étourdi, mon cher Charles, d'avoir imaginé que parce que les lettres vont vite sur les lignes qui mènent directement à Paris, elles parcouraient avec la même rapidité les chemins qui vont d'une province à l'autre. Êtes-vous si peu de votre pays et de votre temps que vous ne sachiez pas que tout en France est fait en vue du centre et pour le centre et que, pour peu que la lumière et la force qui sont réunies là puissent converger rapidement vers les extrémités le centre est satisfait et ne s'inquiète guère que les parties de ce grand corps puissent communiquer directement entre elles. Ces observations ne sont nulle part plus applicables qu'en fait de correspondance. Je mets autant de temps pour correspondre avec mon père qui habite à 7 lieues qu'avec des amis que j'ai à Marseille. Ne doutant pas que vous eussiez reçu ma réponse je ne pouvais comprendre ni votre absence ni votre silence et tous les jours nous vous attendions. Nous n'avons renoncé à ce plaisir de vous voir qu'avec peine. Il nous eût été particulièrement agréable ainsi que je vous l'ai dit, de faire connaissance avec Madame Stöffels. Dites-lui, je vous prie, nos regrets, qui sont très sincères et d'autant plus vifs que je ne sais quand cette occasion perdue se représentera. Vous me paraissez avoir peu de goût pour les voyages et je ne sais de mon côté quand je pourrai venir en Lorraine. Maintenant que ma santé semble me permettre de vivre chez moi et de respirer l'air de la mer je me suis rattaché au lieu que j'habite par un attrait que j'aurais grand-peine à sacrifier pour aller courir le pays les mois d'été que je prévoyais passer ici. Je pense cependant qu'avant peu d'années, les travaux que j'ai entrepris me forceront de retourner en Allemagne. Je n'oublierai pas alors votre bonne invitation dont je vous remercie. J'aurais eu également plaisir à causer avec vous sur les choses du temps. Je crois que je l'aurais fait avec une véritable liberté d'esprit. J'ai vécu assez longtemps au milieu des affaires publiques pour connaître assez passablement tout ce qui se rapporte à elles et je me trouve trop bien d'en être éloigné pour ne pas en parler, très tranquillement. Je ne me suis jamais senti autant de bien-être intérieur et je pourrais dire de bonheur (si ce mot n'était pas toujours un peu ambitieux dans la bouche d'un homme) que depuis que je les ai quittées, de telle sorte que je suis bien sûr que la haine et le mépris que je porte à nos institutions actuelles ne prennent pas naissance dans un intérêt particulier.

Nous suivons avec un bien profond intérêt le dénouement de l'affaire matrimoniale dont vous me parlez ; car nous sommes très attachés à la famille de votre excellent frère et désirons ardemment que sa fille soit

heureuse[1]. J'ai la confiance qu'elle le sera autant qu'elle mérite de l'être ce qui n'est pas peu.

Adieu, mon cher Charles. Exprimez encore notre chagrin à Mme Stöffels et croyez à ma sincère amitié.

ALEXIS

*À Monsieur*
*Monsieur Charles Stöffels à Varsberg par St-Avold (Moselle)*

Lettre inédite. Communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Gabrielle Stöffels, fille d'Eugène, née en 1830, devait épouser Firmin Lemut le 10 octobre 1855 à Metz.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Tocqueville, ce 17 octobre [18]55

Mon cher confrère (je commence par là, parce que c'est un titre que j'aime beaucoup à vous donner), je commençais à me plaindre un peu de votre silence et à m'en inquiéter lorsque votre lettre est arrivée. Quoique ce que vous me dites de l'état de Madame de Lavergne et du vôtre ne soit pas encore tout ce que je désirerais, j'espère, pourtant, que vous êtes l'un et l'autre sur le chemin du mieux physique et moral, et que vous finirez par retrouver cette tranquillité d'esprit que de si cruels malheurs vous avaient fait perdre. Je crains, pourtant, que la vue des lieux où vous êtes et qui doivent être pleins de tristes souvenirs n'ait eu un effet pénible sur Madame de Lav[ergne]. Veuillez l'assurer de nouveau de toute notre sympathie.

Je ne m'étonne pas que votre livre[1] ait pénétré en Danemark ; il a fait quelque chose de plus difficile peut-être, qui est de pénétrer en Basse-Normandie, où l'on ne lit rien que le journal et la messe. Je l'ai trouvé dans les mains de deux de nos voisins. L'un d'eux, homme de mérite et très digne d'être connu de vous, M[onsieur] de Blangy[2], allait le lire pour la seconde fois et avait grande envie d'en connaître l'auteur. Je me suis

presque engagé à le faire dîner avec lui à Tocqueville l'été prochain. Ne me faites pas mentir. Le grand propriétaire dont je vous parle a déjà fait merveille dans ce pays par l'influence qu'il a obtenue sur les paysans en matière d'agriculture, surtout en ce qui concerne l'élève des animaux domestiques ; il a entièrement changé en les améliorant plusieurs de nos races. Il est donc digne de vous étudier et très en état de vous bien comprendre.

Je n'ai pas encore lu l'article de revue dont vous me parlez ; je le lirai. Je ne suis pas abonné à la *Revue* ; un libraire de Cherbourg me l'envoie, mais il ne me l'adresse qu'après l'avoir fait circuler chez ses abonnés de la ville. C'est le seul exemplaire qui, à ma connaissance, existe dans tout le pays.

Notre début ici n'a pas été brillant, quant à nos santés : ma femme a commencé par être fort souffrante pendant six semaines. Mais depuis ce temps-là, sa santé s'est remise et aujourd'hui, elle me paraît beaucoup mieux que je ne l'ai vue depuis très longtemps ; je ne suis pas mécontent non plus de mon état qui ne consiste, pourtant, qu'à n'être pas malade sans pouvoir s'appeler bien portant. L'un et l'autre, nous continuons à jouir infiniment de la vie que nous menons ici. Le vent, la pluie et les boues qui nous sont venus enfin ne changent rien à cette disposition de nos esprits ; la profonde solitude où nous vivons ne l'altère point. N'attribuez pas cela à de hautes considérations de philosophie. Nous n'allons pas chercher nos remèdes si loin. Ce qui nous tient l'esprit si dispos, ce sont les mille petites occupations qui remplissent la vie du propriétaire campagnard. Tout en discutant sans fin sur la place où il faut planter un arbre et sur la question plus difficile de déterminer où il en faut abattre un, nous oublions tout ce qui se passe au-delà de notre dernière haie. Je ne pense pas que nous revenions à Paris avant décembre. Mais à cette époque-là, nous y serons sans doute et j'ajoute avec beaucoup de vérité que nous aurons un extrême plaisir à vous y retrouver.

Adieu, mon cher confrère, veuillez nous rappeler bien particulièrement au souvenir de Madame de L[avergne] et croire à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, paru chez

Guillaumin en 1854.

2. Le comte Gaston François Auguste Le Vicomte de Blangy (1805-1859), fils d'Auguste de Blangy et de Marie Françoise Hennot d'Octeville, issu d'une très vieille famille de Normandie, est un des plus célèbres pionniers de l'élevage des chevaux dans le Cotentin. Après avoir hérité du château de Saint-Pierre-Église, où il avait été élevé, il avait créé un élevage modèle et consacré son existence à l'amélioration de la race chevaline. Membre du conseil municipal de Saint-Pierre-Église, il avait été porté à sa tête le 18 décembre 1850 mais avait refusé cette charge de maire.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, ce 21 octobre 1855

Mon cher ami, je vous remercie de votre intéressante lettre. Le commencement m'a causé la plus extrême surprise en me faisant connaître l'étrange motif que l'abbé B.[1] donnait de son changement de résidence. Le sens le plus naturel des paroles qu'on vous a rapportées, le premier qui se présente à l'esprit, c'est que l'on a trouvé mauvais qu'il eût inspiré de la confiance à la tante de Mme de T[ocqueville], en d'autres termes, c'est que nous serions les auteurs de son changement. Or, une pareille version de sa part a de quoi confondre : car il sait mieux que personne que ce qui l'a fait partir de Chamarande c'est une querelle avec l'établissement des sœurs qui était fondé dans cette commune[2], querelle qui existait depuis deux ans et qui s'était envenimée au point de nécessiter le départ de l'une des deux parties contendantes[3]. Bien plus, il sait qu'à sa demande j'ai fait de grands efforts pour obtenir qu'il restât à Chamarande : ne connaissant pas l'évêque de Versailles[4], j'ai fait écrire à celui-ci par l'archevêque de Tours[5] ; ce dernier même m'avait promis d'écrire également à l'évêque de St-Dié[6] (lequel est le Directeur Supérieur de l'ordre des Sœurs dont il est question) pour qu'il retirât la sœur dont le curé croyait avoir à se plaindre. La vérité est que dans ce temps-là je n'avais point conçu les soupçons qui me sont venus depuis, quand j'ai vu Mme B[elam] vouloir, malgré ses 86 ans et l'approche de l'hiver, le suivre à F[olainville][7], et que je désirais alors non seulement sincèrement, mais très vivement qu'il fût conservé près d'elle. Quoique le langage tenu par

l'abbé paraisse fort clair, il me frappe comme si étrange que si vous avez un moyen (toujours cependant sans insister et sans risquer de faire arriver la chose à ses oreilles) de savoir précisément ce qu'il a voulu dire, vous m'obligerez de vous en enquérir et de me le mander. Quant au fond de l'affaire, ainsi que je vous l'ai déjà mandé, mon inquiétude a cessé pour le moment, puisque Mme B. a renoncé à aller à F. Un mot encore et je finis sur cet incident : j'aime dans toutes ces affaires à aller au but par la voie la plus directe. Ma volonté est donc d'écrire au curé et de lui demander à lui-même ce qu'il a voulu dire. Je ne suis embarrassé que par la question de savoir comment lui expliquer que je suis instruit de son langage. Verriez-vous de l'inconvénient à ce que je lui dise qu'un de mes amis particuliers a appris de l'inspecteur des écoles que la raison qui avait fait quitter à l'abbé B. sa précédente cure avait été la confiance qu'il avait inspirée à la tante de Mme de T[ocqueville] ? Mandez-moi, je vous prie, dès que vous le pourrez, ce que vous dites de cela.

Toute la partie de votre lettre qui traite de vos études et des goûts qui s'y rattachent m'a très vivement intéressé. Cette faculté que vous avez, comme vous le dites, de regarder en vous-même et d'assister aux opérations les plus intimes de votre propre esprit, est un des plus rares et des plus précieux dons qui puissent être faits à l'homme. Le nombre des grands métaphysiciens qui ne sont devenus tels que parce qu'ils l'ont eu au plus haut degré est infiniment petit et si vous croyez être arrivé par cette contemplation à saisir quelques-uns des grands secrets que cache notre être, je vous engage bien à ne pas vous lasser et je conçois qu'en vue d'un si grand objet, le succès du moment ne vous semble pas devoir vous inquiéter beaucoup. Si, comme je l'espère, vous venez l'an prochain à T[ocqueville] vous serez là dans un lieu qui paraît particulièrement disposé pour favoriser les études métaphysiques : une tranquillité profonde, devant soi de grandes créations de Dieu, sur terre des arbres très élevés, au-delà l'océan ; une demeure peu bruyante et des habitants qui mènent une vie de Bénédictins ; une liberté absolue donnée pour l'emploi de son temps, peu de réunions communes dans le jour, chacun s'occupant de son côté, jusqu'à ce que le dîner et la soirée rapprochent et mettent en contact des gens d'autant plus charmés d'être ensemble qu'ils ont plus vécu à part auparavant. Voilà notre vie, cela s'éloigne-t-il ou se rapproche-t-il de votre idéal, en matière d'existence campagnarde ?

Adieu, Mille souvenirs chez vous et à vous mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Pardonnez-moi mes barbouillages : le temps me pressait.

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Son vrai nom, Pierre Cocural, prêtant à rire, il avait pris celui de sa famille maternelle, Boissonade, d'où la mention de l'abbé B. Né en 1817, il avait été nommé curé de Chamarande en 1852.

2. La congrégation des sœurs de la Providence de Portieux (Vosges), qui scolarisait les filles et comptait un établissement à Chamarande depuis le don, en 1842, d'une maison et de dépendances par Louis-Justin de Talaru, alors propriétaire du château.

3. En 1855, les sœurs de la Providence de Portieux avaient porté plainte auprès du maire de Chamarande, dénonçant le mauvais traitement que leur faisait subir le curé. Aussi, la même année, le curé Cocural/Boissonade fut-il muté loin de Chamarande, à Folainville (Yvelines). (Sources : AD78 : 1V/15 et 43, et archives du diocèse de Versailles : 2D/1.)

4. Jean-Nicaise Gros, évêque de Versailles de 1844 à 1857.

5. François-Nicolas-Madeleine Morlot, archevêque de Tours de 1842 à 1857.

6. Louis-Marie-Joseph-Eusèbe Caverot, évêque de Saint-Dié de 1849 à 1876.

7. Mrs Belam s'était convertie au catholicisme en 1853 ou 1854.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 9 novembre [18]55

Nous vivons dans un temps où il est permis d'écrire rarement, même à ses meilleurs amis, puisqu'il est à peu près impossible de leur dire ce qu'on pense sur le sujet qui intéresse le plus. Mais je trouve que vous abusez outre mesure de cette permission. Depuis que nous nous sommes quittés ici, il y a plus de deux mois, vous ne m'avez pas donné signe de vie. Je ne sais même où vous êtes et je suis obligé d'adresser cette lettre à Paris, pensant que votre portier a des ordres pour vous la transmettre sur le point quelconque du globe que vous occupez pour le moment.

Indépendamment des nouvelles de votre santé qui me sont toujours

agréables à recevoir, j'étais fort curieux de savoir comment vous vous étiez tiré du travail que vous aviez entrepris ici un peu nonchalamment et qui, cependant, par son objet méritait de passionner. L'avez-vous laissé là ? Je crois que non. Car étant plus obstiné encore que paresseux, ce qui n'est pas peu dire, il ne vous arrive guère de laisser inachevée une entreprise commencée. L'embarras est de vous la faire entreprendre : pourquoi donc ne vois-je rien paraître de votre estoc dans la *Revue* ? Il est vrai qu'il n'y a pas encore de temps de perdu.

Comment avez-vous occupé votre temps depuis que nous nous sommes vus ? Quand serez-vous définitivement établi à Paris ? Nous ne pouvons pas, quant à nous, y arriver avant la fin de l'année.

Si la poste méritait la moindre confiance, je vous prierais de me dire ce que vous pensez de la situation générale des affaires et en particulier de la crise monétaire, qui ne me paraît pas encore être une crise commerciale ; mais j'avoue que si vous me répondiez, votre lettre pourrait bien s'arrêter dans le cabinet de votre ancien ami Stourm[1] et n'en point sortir. Vous devriez toujours en faire l'épreuve : ce serait me faire grand plaisir que de m'éclairer un peu sur ces matières. Mais, en tout cas, écrivez ne fût-ce que pour dire que vous vous portez bien.

Le jeune fils de Corcelle s'est cassé le bras. Mais on dit la fracture simple. Je n'ai pas de nouvelles des Barrot depuis longtemps. Dufaure m'a écrit de Saintonge. Il est sans doute à Paris maintenant.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien et pensez un peu à nous, du moins, si vous ne nous écrivez point.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Auguste Stourm (1797-1865). Député libéral sous la monarchie de Juillet, il s'était rapproché de l'Empire et était devenu conseiller d'État, puis directeur général des Postes en 1853. Il sera élu sénateur en 1861.

## À ALFRED MAURY[1]

Tocqueville ce 27 novembre [18]55

Monsieur,

Je réclame de vous un service dont je vous suis d'avance très obligé. Mon neveu, M. Hubert de Tocqueville attaché à l'ambassade française à Vienne, désirerait étudier, à fond, l'histoire de l'Allemagne en général, et, en particulier, celles des grandes monarchies allemandes. Il s'est adressé à moi pour savoir quels étaient les livres, *écrits* ou *traduits en français*, qui pouvaient le mieux répondre à ce dessein. Je me permets de le renvoyer à vous comme à l'un des hommes les plus compétents que je connaisse en ces matières et le plus capable de donner un bon conseil à un jeune homme. Ce qui importerait beaucoup ce serait que le nombre de livres ne fût pas trop grand, car mon neveu retourne à son poste et il désire se procurer à Paris et emporter avec lui les ouvrages qui lui sont nécessaires pour se livrer à l'étude que je viens d'indiquer. Du reste, tout ce que vous voudrez bien lui dire sera fort précieux pour lui. Il est fort studieux et très digne qu'on s'intéresse à son instruction.

Veuillez, Monsieur, me pardonner la peine que je vous donne là, recevoir mes remerciements et croire à tous mes sentiments de particulière considération.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Manuscrit de l'Institut.

1. Alfred Maury (1817-1892), après des études de droit et de médecine et un emploi modeste à la Bibliothèque royale, avait été nommé sous-bibliothécaire à l'Institut en 1844, ce qui lui permettait de se consacrer à ses travaux d'archéologie et d'histoire des croyances. Il mena des recherches dans bien d'autres domaines, tels que la géographie, l'anthropologie, la psychiatrie et la psychologie. Élu en 1857 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il sera bibliothécaire des Tuileries (1860), professeur au Collège de France (1862) et directeur général des Archives (1868).

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville ce 5 décembre [18]55

Votre lettre d'il y a un mois, mon cher ami, qui m'annonçait qu'il fallait renoncer au plaisir de vous voir ici ne m'a pas surpris. Depuis la fin d'octobre, je ne vous attendais plus. En vérité, on ne fait pas 90 lieues en hiver pour aller en villégiature ; surtout quand il s'agit d'aller si loin, pour jouir du plaisir de la campagne au milieu des ouragans du grand Océan. Nous-mêmes, nous aurions été un peu honteux de vous remontrer notre pauvre Tocqueville privé de la seule chose qui puisse le rendre agréable, notre belle verdure et nos vastes horizons. Ce sera, j'espère, pour l'an prochain. Ce que je voudrais d'ici là, c'est que nous pussions nous voir plus souvent à Paris que nous ne l'avons fait le printemps dernier. La faute en était à nous, j'en conviens. On ne va pas se loger du côté de l'Estrapade, quand on a ses meilleurs amis dans le Fg St-Honoré ! Nous ne tomberons pas dans la même faute cette année. Nous nous placerons, sans aucun doute, dans les environs de la Madeleine. Aussi préparez-vous à nous voir souvent. J'imagine que ces projets se réaliseront dans le courant du mois prochain. Cela dépendra un peu de vous : je veux parler de votre chemin de fer. Nous attendrons certainement pour partir, que nous puissions aller d'un trait, de Caen à Paris. D'après votre lettre, j'espère que vers le 1er janvier, cette condition sera remplie[1]. Il y en a encore une autre, c'est que nos arbres soient plantés, car, cette année, j'ai pris avec les occupations, les passions du propriétaire. Que voulez-vous ! Quand les grandes choses manquent, on se raccroche comme on peut aux petites. Ce qu'il y a de pire au monde, c'est de ne savoir prendre ni l'esprit de son âge ni celui de sa condition. Nous étions dessus, un coup de charrue a retourné le sol de la France, pour la quinze ou vingtième fois depuis soixante ans et nous a mis dessous. Il faut bien en prendre son parti.

La maladie dont votre amitié s'est préoccupée, n'a été qu'une indisposition passagère, un mal d'estomac en tout semblable à ceux que j'ai, de temps à autre, depuis ma jeunesse et qui me forcent à cette sobriété peu méritoire que vous connaissez. Comme il n'y avait là rien que je n'eusse eu partout ailleurs qu'ici, je n'ai pu réellement en conclure que je dusse m'en prendre au climat. Si j'avais senti quelque atteinte de rhumatisme ou le moindre symptôme d'irritation de poitrine, c'eût été autrement et je serais déjà parti, en dépit des raisons de toutes sortes qui me faisaient désirer de rester une partie de l'hiver ici. Il ne faut pas

d'ailleurs trop médire de notre climat, surtout quand on habite Paris. Nous avons ici moins froid que vous ; car il n'y gèle presque jamais. Nous n'y connaissons presque pas le brouillard. Mais il fait parfois des coups de vent à écorner les bœufs. Rien n'est plus incommode et quand cela arrive, ce qu'on a de mieux à faire est de se tenir chez soi. Je vous ai dit, je crois, que nous avions fait à l'intérieur des travaux qui rendent le château parfaitement clos, sec et chaud. Nous avons même quelque peu dépassé le but, l'autre jour, car nous avons mis le feu à la maison. La salle à manger brûlait. Heureusement, on est arrivé à temps pour éteindre ce commencement d'incendie.

La mort soudaine de notre pauvre Paillet m'a surpris et très douloureusement affecté[2]. Il y avait quelque chose de singulièrement attachant dans la simplicité avec laquelle il savait être indépendant, au milieu de la servilité générale. Cela semblait découler de sa nature autant que de sa volonté. Je n'oubliais pas non plus nos anciens rapports dans des temps troublés et dangereux. Il était du petit nombre de ces hommes qui avaient conçu l'entreprise un peu chimérique de donner le goût de la liberté à un peuple qui n'est propre qu'à faire des choses singulières sous un maître ; association peu nombreuse, comme le sont la plupart des associations honnêtes, et dans le sein de laquelle la mort ou l'exil ont fait bien des vides depuis quatre ans qu'elle a été dispersée.

J'ai reconnu notre ami D[ufaure] dans le portrait que vous m'en faites. La nature ne l'avait disposé que pour ce qu'il fait aujourd'hui. Il est né avocat et il n'a jamais cessé de l'être en paraissant autre chose, car il n'avait fait que transporter les habitudes du premier état dans le second.

J'imagine que vous avez en ce moment Francisque à Paris. Faites-lui mille amitiés pour moi, quand vous le verrez. J'en dis autant de l'excellent Freslon et de D[ufaure] si vous pouvez le trouver au fond de ses dossiers. On aurait dit *ses sacs* du temps des *Plaideurs* de Racine, ce qui eût rendu l'image plus exacte.

Adieu cher ami, si cette lettre vous paraît, comme elle l'est, très insignifiante, rappelez-vous que le temps n'en comporte pas de bien différentes et que, d'ailleurs, celui qui vous l'écrit, ne sait rien, ne voit rien, ne pense pas à grand chose, comme cela convient à la campagne et n'a rien d'intéressant à vous dire que ce que vous savez déjà, qu'il vous est attaché par l'estime et l'amitié la plus sincère et risque de l'être toujours.

Mille souvenirs affectueux de notre ménage à Madame Rivet et à vos enfants. Votre fils a eu du succès à Beaumont-la-Chartre. On nous l'a

mandé.

Adieu encore.

ALEX. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Le tronçon qui relie Lisieux à la gare provisoire de Mondeville, à 2 km de Caen, est ouvert le 29 décembre 1855. Concédée en 1846, la réalisation de la ligne reliant Paris à Caen à partir de Mantes-la-Jolie ne commença qu'en 1853, en raison de la crise financière de 1847 puis des événements de 1848.

2. Alphonse Paillet venait de mourir le 16 novembre, frappé d'apoplexie en pleine plaidoirie.

## À JULES DUFAURE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 26 décembre [18]55

Il faut absolument, mon cher ami, que je vous demande encore un avis en matière de vin. J'imagine que si la police ouvre nos lettres, comme c'est son droit et son devoir, elle doit nous prendre pour de fameux ivrognes. Elle trouve peut-être, il est vrai, que c'est le moindre de nos vices. Quoi qu'il en soit, voici pourquoi j'ai encore recours à vos lumières. Nous avons reçu la barrique que vous nous avez fait envoyer de Bordeaux et qui contient[1] du vin de l'année 1854. En remuant cette barrique, on s'aperçoit qu'elle n'est pas absolument pleine, ce qui vient, probablement, de ce que durant le voyage, en dépit des deux fûts, on en aura tiré quelques coups[2]. Nous pensons que la pièce étant ainsi en vidange, il serait utile d'en tirer immédiatement le vin et de le mettre en bouteille pour ne le boire qu'en 1857. Cette opération peut-elle se faire sans inconvénient ? Voilà la question que je vous adresse et à laquelle je vous prie de répondre le plus tôt que cela vous sera possible et *en deux mots*. Je ne veux point que votre lettre contienne autre chose qu'une consultation en matière de vin. Je sais à quel degré le temps vous manque et je me

reprocherais de vous en faire perdre plus qu'il n'est strictement nécessaire. Nous nous verrons, d'ailleurs, bientôt. Notre intention est de revenir à Paris dans le courant de janvier. Des travaux de toutes espèces ont prolongé beaucoup notre séjour ici. Je les eusse aussitôt abandonnés, malgré le plaisir que j'y trouve, si j'avais aperçu le *moindre* effet fâcheux exercé par le climat sur ma poitrine. Mais ne voyant aucune trace quelconque de cette influence dangereuse je suis resté. Pensez que si ce pays est plus humide que Paris, il est aussi bien plus tempéré. Tandis que vous aviez dernièrement à Paris 10 degrés au-dessous de zéro nous en avions deux ici. Les myrtes croissent en pleine terre autour de ma maison et le figuier y atteint les plus grandes proportions qu'il puisse avoir.

Néanmoins, je serai très heureux de revenir à Paris, mais c'est pour revoir mes amis à la tête desquels vous savez que je vous place. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de Rivet et de Lanjuinais, et croyez à mon bien sincère attachement.

A. DE TOCQUEVILLE

Nos souvenirs affectueux, je vous prie, à Madame Dufaure.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. *Corr. interl. Sur la ligne, biffé* : est pleine.
2. *Biffé* : bouteilles.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, ce 29 décembre [18]55

Je m'aperçois, Mon Cher Ami, que voilà six semaines environ que j'ai reçu votre très aimable et très intéressante lettre et que je n'y ai pas encore répondu ; pardonnez-moi, je vous prie, cette négligence. Je croyais revenir plus tôt à Paris et pour des gens comme nous et dans les temps où nous vivons, causer vaut toujours bien mieux que d'écrire. J'ai été retenu

ici par mille petites affaires qui bien que fort menues individuellement, n'ont pas laissé que de former un lien puissant toutes ensemble. C'est l'histoire des petites ficelles qui finissent par faire des câbles. Je n'ai pas encore retrouvé ma liberté et je ne pense pas que je vous arrive avant la fin de janvier et si [vous] me poussez pour savoir quel grand intérêt me retient encore ici, je vous avouerais que je plante et que cette plantation me tient si fort au cœur que tant que le dernier arbre ne sera pas en terre, il m'en coûte de m'éloigner. Dans les journées où le mauvais temps m'empêche de sortir, je me promène dans le long corridor que vous connaissez ou je me renferme dans ma bibliothèque et je tâche d'oublier dans la compagnie des grands hommes des temps passés les grands coquins qui vivent de nos jours ; *grands* par le pouvoir, je veux dire, mais bien petits et bien misérables par le cœur. Je ne dirai pas d'eux assurément ce que Barthe[1] disait un jour des Montagnards : « Ce sont des coquins, disait-il, mais les coquins les plus extraordinaires qui aient paru dans le monde. »

Dans ces lectures faites au hasard dans ma bibliothèque et qui sont un de mes plaisirs, je suis tombé sur Sénèque que je n'avais jamais ouvert de ma vie. Je ne suis pas tenté à dire de lui comme le valet du *Joueur* de Regnard :

Ce Sénèque, Monsieur, était un galant homme[2].

Je ne connais rien qui inspire moins de respect que la Sagesse fardée, creuse et vide qu'on rencontre dans cet auteur ; les vices de l'homme apparaissent à chaque page sous les grands mots de l'écrivain. Quand nos dévots veulent médire de la philosophie, ils devraient, ce me semble, tirer meilleur parti de Sénèque qu'ils ne font. Sa morale est, il est vrai, d'ordinaire fort pure et sent déjà la présence du Christianisme. Mais que faire d'une morale qui aboutit au néant ? On a bien mauvaise grâce à prêcher aux hommes qu'il faut mourir pour la vertu, quand on croit qu'ils meurent tout entiers.

Tout ce que vous me dites dans votre lettre sur Montesquieu m'a très intéressé. C'est un plaisir d'entendre parler d'un si grand génie par un homme aussi en état de le comprendre. Le nombre de ceux-là est fort petit. Beaucoup louent Montesquieu sur parole, peu le lisent. Je dis même parmi les gens sérieux. La plupart de ses idées ont un caractère si général que le lecteur aperçoit presque toujours plusieurs cas particuliers dans lesquels elles tombent à faux et cela rebute. Il faut s'élever presque aussi haut que l'a fait l'auteur lui-même, embrasser du regard une aussi grande

étendue de faits que lui pour apercevoir que la maxime que beaucoup d'applications particulières démentent est profondément vraie quant à sa généralité[3].

De Montesquieu à Troplong[4], il y a fort loin, l'un est le publiciste de la liberté, l'autre le sophiste de la servitude[5] et entre le mérite littéraire de l'un et de l'autre, il se trouve presque l'infini. Les œuvres du dernier méritent néanmoins dans ce moment d'attirer l'attention de ceux qui s'occupent de littérature, car on dit que l'auteur a la velléité de se présenter à l'Académie française dans laquelle j'espère bien qu'il n'entrera jamais[6]. Quand je le lisais autrefois, il me paraissait avoir un style bizarre et incorrect. S'est-il corrigé depuis ? Si, comme on nous l'assure, le style est tout l'homme, le style de Maître Troplong doit être fort plat.

Je m'aperçois que cette lettre vous arrivera tout juste le Jour de l'An. Je ne la terminerai donc pas sans vous souhaiter toutes sortes de prospérités pour cette année 1856 qui va naître. J'espère que vous finissez 55 mieux que moi. Depuis près de trois semaines, j'ai été fort tourmenté de mes anciens maux névralgiques de l'estomac et je trouve contrairement à l'opinion des Stoïciens que la douleur est un mal. Mille et mille amitiés de cœur, rappelez-moi bien au souvenir de Rivet et de Lanjuinais quand vous les verrez. Pour Dufaure, je viens de lui écrire.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication dans l'édition « Quarto », p. 1139-1141.

1. Félix Barthe (1795-1863), avocat libéral sous la Restauration, député de 1830 à 1834, plusieurs fois ministre sous la monarchie de Juillet, pair de France, premier président de la Cour des comptes en 1834, destitué en 1848 puis de nouveau président à partir de 1849, nommé enfin sénateur d'Empire en 1852, membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1855. Nous n'avons pas retrouvé trace de ce propos rapporté par Tocqueville.

2. Dans *Le Joueur* (1696), comédie de Jean-François Regnard (1655-1709), acte IV, scène XIII, Valère, qui a une fois de plus tout perdu au jeu, demande à son valet Hector de lui lire un livre au hasard pour calmer son désespoir. Hector prend un volume de Sénèque et lui lit le chapitre 6, « Du mépris des richesses ». Après la lecture du troisième passage : « Que faut-il à la nature humaine ? / Moins on a de richesse, et moins on a de peine. / C'est posséder les biens que savoir s'en passer », Hector commente : « Que ce mot est bien dit ! et que c'est bien penser ! / Ce Sénèque, monsieur, est un excellent homme / Était-il de Paris ? » Et Valère répond : « Non, il était de Rome. »

3. Tocqueville s'est vu lui-même reprocher la généralité de ses maximes sur la démocratie par les commentateurs de la seconde *Démocratie en Amérique*, dont John

Stuart Mill dans son compte rendu de l'*Edinburgh Review*, LXXII, octobre 1840 (article repris et traduit dans John Stuart Mill, *Essais sur Tocqueville et la société américaine*, Vrin, 1994, p. 105-212).

4. Raymond-Théodore Troplong (1795-1869), d'abord avocat général, puis conseiller à la Cour de cassation (1835), pair de France (1846), premier président de la cour d'appel de Paris (1848) puis de la Cour de cassation (1852). Il participe à la rédaction de la Constitution de 1852, est nommé sénateur puis président du Sénat en décembre 1852 et le restera jusqu'à sa mort en 1869. Il est l'auteur de nombreux traités juridiques.

5. Troplong avait été rapporteur du sénatus-consulte rétablissant l'Empire et avait fait preuve de raffinements théoriques pour montrer que l'Empire « avait les avantages de la République sans en avoir les inconvénients » : « La République est virtuellement dans l'Empire à cause du caractère contractuel de l'institution et de la communication et de la délégation expresse du pouvoir par le peuple ; mais l'Empire l'emporte sur la République parce qu'il est aussi la monarchie, c'est-à-dire le gouvernement de tous confié à l'action modératrice d'un seul avec l'hérédité pour condition et la stabilité pour conséquence. »

6. Le décès de Molé, le 25 novembre 1855, laissait un siège vacant. Le gouvernement appuie la candidature de Troplong. Mais c'est Falloux qui sera élu le 10 avril 1856 et Troplong n'entrera jamais à l'Académie française.

## À HENRI BORDIER[1]

Ce jeudi soir
19 place de la Madeleine[2]

[1855 ?]

J'ai recherché, Monsieur, mais inutilement dans votre ouvrage l'endroit où il peut être question des corporations industrielles et de la population ouvrière de Paris. Soyez assez bon, je vous prie, pour me guider en m'indiquant l'article que je n'ai pu découvrir par moi-même. Je vous en serais extrêmement obligé.

Agréez d'avance avec mes remerciements l'assurance de ma considération très distinguée.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. BGE Ms fr 6144 f 358-360.

1. Henri Bordier (1817-1888), archiviste-paléographe, avait travaillé aux Archives nationales de 1851 à 1853. Républicain, il démissionna alors par opposition à l'Empire. Son ouvrage *Les Archives de la France, ou Histoire des archives de l'empire, des archives des ministères, des départements, des communes, des hôpitaux, des greffes, des notaires, etc. contenant l'inventaire d'une partie de ces dépôts* est annoncé dans le *Journal général de l'imprimerie* le 25 novembre 1854. L'ouvrage fut très utile à Tocqueville, qui le consulta sans doute au cours de son séjour à Paris en avril-mai 1855.

2. Cette adresse est celle de Tocqueville en 1855.

## À ALEXIS STÖFFELS[1]

Tocqueville, 4 janvier 1856

Je vous remercie de votre lettre, mon cher ami. Elle nous a fait grand plaisir. Nous sommes touchés des témoignages d'affection qu'elle contient, et nous y répondons, vous le savez, par une vive amitié. Ce sera un plaisir pour nous de vous revoir, et notre maison vous sera toujours ouverte. Vous y serez le bienvenu en tout temps. Tout cela vous est connu, et je n'insiste pas. Je veux ajouter seulement que, malgré ce que l'on vous a dit, nous aurons au moins, pendant quatre mois, l'occasion de nous voir ; car mon intention est d'arriver à la fin de ce mois[2] ou au plus tard dans la première semaine de l'autre, et de n'en partir, suivant notre usage, qu'en juin.

Maintenant parlons un peu de vous. Vous voilà plongé dans toutes les horreurs du droit romain[3]. Vous trouvez la matière difficile et peut-être même un peu rebutante. Je ne m'en étonne point. Il m'a paru tel à moi-même. Mais il est impossible d'être un légiste distingué sans l'avoir étudié sérieusement[4]. Le droit romain, d'ailleurs, a joué un rôle très important dans l'histoire de presque toutes les nations modernes. Il leur a fait beaucoup de bien, et, à mon avis, encore plus de mal. Il a perfectionné leur droit civil, et perverti leur droit politique ; car le droit romain a deux faces. D'un côté, il regarde les rapports des particuliers entre eux, et par là il est un des plus admirables produits de la civilisation ; de l'autre, il regarde les rapports de sujet à souverain, et alors il respire l'esprit du temps dans lequel il a achevé de se former, c'est-à-dire un esprit de

servitude. C'est à l'aide du droit romain et de ses interprètes, qu'aux XIVe-XVe siècles les rois sont parvenus à fonder le pouvoir absolu sur les ruines des institutions libres du Moyen Âge. Les Anglais seuls ont refusé de le recevoir ; et seuls aussi ils ont conservé leur indépendance. Voilà ce que vos professeurs ne vous diront pas. C'est pourtant le plus grand côté du sujet. Mais ce n'est pas le moment de le regarder ; car on ne fera pas porter sur ces points-là les questions de votre examen.

Vous me dites, sans autres explications, qu'on vous conseille de ne pas pousser plus loin votre droit. Cela m'étonne. Il me semble que ce serait renoncer au grade de docteur, qui aujourd'hui paraît le complément naturel et même nécessaire de l'éducation d'un magistrat ou d'un avocat. J'aurais voulu que vous fussiez plus explicite sur un point si important, et que vous me fissiez connaître les raisons qui vous portaient à vous contenter de la licence. Ces raisons sont peut-être déterminantes ; je le regretterais. En toutes choses, il faut viser hardiment à la perfection. Quoi qu'on fasse, on n'en approche jamais assez. Je voudrais, cher Alexis, vous voir plus d'ardeur dans vos entreprises, je vous l'ai dit souvent. On ne réussit à rien, surtout dans la jeunesse, si on n'a pas un peu le diable au corps. À votre âge, j'aurais entrepris de sauter par-dessus les tours de Notre-Dame, si j'avais su trouver de l'autre côté ce que je cherchais. Vous avez des qualités distinguées et aimables, mais l'entrain vous manque un peu ; voilà le seul reproche que mon amitié se permet de vous faire, et que vous me pardonnerez en faveur de l'affection qui le suggère. […][5]

Notre temps s'est passé fort doucement et fort agréablement ici. Malheureusement les distractions du propriétaire ont un peu nui aux travaux de l'écrivain. J'espère cependant revenir à Paris avec un volume bon à publier. Le publierai-je ? Je n'en suis pas sûr encore. Mon sujet est la Révolution française, prise d'un côté où, si je ne me trompe, on ne l'a pas encore considérée jusqu'ici. Le livre respire un esprit qui est devenu presque étranger à mes contemporains. Je suis resté un vieil amant suranné de la liberté dans un temps où presque tout le monde aime à avoir un maître. Ce défaut de sympathie entre le public et moi m'effraye ; car l'expérience des temps passés m'a appris que les seuls livres qui produisent une sensation vive, quand ils paraissent, sont ceux où l'auteur suit le courant du temps et non ceux où il prend celui-ci à rebours.

Adieu, mon cher ami, bon courage ; ne vous endormez pas, je vous prie, sur l'usucapion[6], et pensez quelquefois à nous.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. V, p. 467-470.

1. Né en 1836, Alexis, fils d'Eugène et filleul de Tocqueville, a alors vingt ans.

2. À Paris, où Tocqueville revient le 5 février.

3. Alexis préparait sa thèse de licence de droit. Voir ci-dessous la lettre à Alexis Stöffels du 12 décembre 1856.

4. Le passage qui suit, jusqu'à « ils ont conservé leur indépendance », est connu également par une copie de Louis de Kergorlay.

5. Ligne de points dans l'édition Beaumont, signalant une omission.

6. En droit romain, mode d'acquisition de la propriété fondé sur une possession prolongée et ininterrompue. La thèse de licence en droit romain soutenue par Tocqueville le 29 août 1826, intitulée *De usurpationibus et usucapionibus*, portait sur ce sujet.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 5 janvier 1856

Je veux répondre quelques mots à votre dernière lettre, mon cher ami, quoique un paysan comme moi n'ait pas beaucoup de nouvelles à donner ou plutôt n'en ait d'aucune espèce à communiquer. Notre vie, que vous connaissez maintenant, est très retirée et l'hiver rend notre solitude encore plus profonde. Néanmoins, celle-ci ne nous pèse pas et nous serions bien tentés d'y demeurer encore longtemps, si des affaires ne nous rappelaient à Paris. Nous y arriverons sans doute vers la fin de ce mois et comme mon intention est de descendre dans un des hôtels garnis du quartier de la Madeleine, vous pouvez compter que vous apprendrez par moi-même ma présence avant que mon retour ne date de 24 heures. Nous nous portons fort bien. J'ai été fort incommodé de mes anciens maux d'estomac, durant la dernière quinzaine de décembre ; mais je ne m'en ressens pas maintenant et je jouis fort doucement de la bonne santé, en attendant que la maladie revienne. Ce n'est guère à cinquante ans qu'on peut espérer de remettre absolument un organe dont on souffre depuis trente.

Ce que vous me dites de la *Revue des Deux Mondes* me contrarie

beaucoup, mais ne m'étonne pas. Il n'y a personne, quelque haut placé qu'il soit, auquel Buloz ne fasse de ces traits-là ; et la plupart se montrent plus endurants que vous ne l'avez été. S'il ne s'agissait que d'idées secondaires et peu importantes, je pense que vous auriez bien fait de céder. Mais on ne peut se laisser châtrer volontairement par ce lourdaud. Je souhaiterais, au moins, beaucoup que cette affaire ne vous fît pas renoncer entièrement à écrire dans la *Revue*[1]. C'est un très grand organe de publicité et le moindre, dans les temps où nous vivons, a du prix.

On commence, ce me semble, en ce pays, à désirer très ardemment la paix, quoiqu'il ne se passe pas de trimestre sans que notre évêque ne place dans un mandement l'éloge de cette guerre ; mais nous ne sommes point des paysans russes et ce qu'on nous conte en chaire sur les affaires de ce monde ne nous fait pas beaucoup d'impression. On craint les nouveaux impôts si la guerre continue. On commence à s'apercevoir qu'on en [a] déjà mis à la sourdine plusieurs nouveaux qu'il est bien désagréable de payer ; je ne parle point de la perte des hommes ; vous savez qu'en tout pays, c'est de cette perte-là qu'on prend le plus vite son parti. Il y a cependant déjà cinq enfants de cette commune qui sont morts en Crimée. Mais cela ne touche vivement que cinq familles sur cent cinquante. J'entends dire que nos populations rurales, sans être hostiles au gouvernement, lui sont moins bienveillantes que par le passé. J'ignore ce qu'il peut y avoir de vrai là-dedans, car j'évite avec grand soin de parler politique, ne voulant ni feindre ni me compromettre sans utilité. Il me paraîtra assez singulier, en rentrant à Paris, de me retrouver dans un lieu où l'on parle encore quelquefois des affaires publiques. Je suis convaincu qu'on n'en sait guère plus long sur elles là qu'ici ; mais on se figure du moins qu'on en est mieux instruit et cela suffit pour donner l'illusion que la liberté n'est pas tout à fait morte. Avez-vous lu l'autre jour dans les journaux une ordonnance signée Billault (quel coquin !) qui par mesure administrative envoyait pour dix ans à Cayenne des hommes condamnés à quatre ans de prison par les tribunaux ? Quelle monstruosité pénale ! Et ces choses [se] passent publiquement sans que personne s'en inquiète ! Et il y a des gens honnêtes que la passion de la peur a si pervertis et rendus si insensibles à toutes les notions du droit et de la justice, qu'ils sont capables de trouver assez bon qu'on emploie contre[2] tous ceux qu'ils redoutent des procédures de cette espèce.

Adieu ou plutôt à bientôt. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Ne m'oubliez pas auprès de nos amis.

*À Monsieur*
*Monsieur Lanjuinais*
*28 rue Godot de Mauroy*
*Paris*
[*Cachet de la poste : St-Pierre-Église, 7 janvier 55*
*Timbre Empire franç.*]

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Lanjuinais ne fera paraître aucun article dans la *Revue des Deux Mondes*.
2. *Biffé* : leurs ennemis.

## À CHARLES DE GRANDMAISON

Tocqueville ce 11 janvier 1856

Le lieu d'où je vous écris cette lettre, cher Monsieur, vous expliquera pourquoi je n'ai pas répondu plus tôt à la vôtre. Celle-ci m'a été envoyée, mais un peu tardivement et je n'ai pu jusqu'ici vous en remercier ; je le devais pourtant, car elle m'a fait grand plaisir, comme tout ce qui me rappelle le temps que j'ai passé avec vous. Ce temps-là a laissé des traces fort agréables dans ma mémoire ; il a été rempli par des études où j'apprenais beaucoup chaque jour et par des causeries qui les rendaient amusantes aussi bien qu'utiles.

Merci du tableau que vous m'envoyez[1]. J'en avais dressé, du reste, moi-même, déjà un presque tout semblable en vivant au milieu de toutes ces paperasses où vous vouliez bien me laisser fouiller du matin au soir.

Nous sommes encore ici pour quinze jours ; après quoi nous retournerons passer à Paris le reste de l'hiver et tout le printemps, car on ne peut guère revenir ici avant le milieu de juin. Quoique le long séjour que je viens de faire à la campagne n'ait point été du temps perdu pour les travaux que vous connaissez, je n'en ai pas profité néanmoins autant que je l'espérais. La campagne est bien moins favorable qu'on ne suppose

au travail de cabinet quand on habite sur son propre terrain et le propriétaire donne de bien dangereuses distractions à l'auteur. Cependant, je vais retourner à Paris avec la première partie de l'ouvrage, c'est-à-dire un volume entièrement terminé, et je verrai si je dois ou non le livrer à sa fortune.

J'ai lu avec un grand intérêt ce que vous me dites du travail que vous entreprenez. Le sujet est très intéressant et je le trouve pour mon compte bien loin d'être épuisé, malgré tout ce qu'on a écrit en le traitant. Je me réjouis de penser que vous prenez un autre chemin que tous les personnages dont vous me parlez, car, dans ma demi-ignorance, j'ai toujours fort douté qu'il nous conduisît à la vérité. Courage donc ; quand vous aurez quelque chose à me montrer, j'en serai charmé.

À mon retour à Paris, j'irai certainement rendre visite à M. de Chabrier ; j'en ai besoin pour moi-même et par la même occasion je tâcherai de rappeler votre nom, s'il est encore utile de le faire[2].

Adieu, Monsieur, Mme de T[ocqueville] veut que je la rappelle à votre souvenir, et moi je vous prie de recevoir l'assurance de ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P. S. Venez donc nous voir quand nous serons retournés à Paris. Nous n'avons pas encore de logement arrêté ; mais nous logerons certainement tout près de mon père et là on aura toujours notre adresse.

Archives départementales d'Indre-et-Loire. Fonds Grandmaison. Lettre publiée par Charles de Grandmaison dans « Alexis de Tocqueville en Touraine », *Le Correspondant*, 10 mars 1879.

1. « Ce tableau était une sorte de résumé des matières comprises dans l'administration de l'intendant » (note de Charles de Grandmaison).

2. Charles de Grandmaison espérait un autre poste. Voir ci-dessus.

## À ODILON BARROT

Tocqueville, 20 janvier 1856

Mon cher ami,

Cette lettre ne me précédera que de peu, car mon intention est de retourner à Paris dans les derniers jours de ce mois. Je n'ai pas eu, à tout prendre, à me plaindre du long séjour que je viens de faire ici. Ma santé n'y a pas été mauvaise et j'y ai joui de plus de tranquillité d'esprit et de bien-être moral que cela ne m'était arrivé depuis bien des années. Aussi, je vous avoue que je ne m'éloigne qu'à regret ; attiré à Paris par le désir de revoir quelques parents ou quelques bons amis comme vous, mais par rien autre chose. À des gens comme nous la retraite absolue convient mieux que la petite agitation stérile que donne le contact du monde. Il est bon cependant de reparaître de temps en temps dans celui-ci afin de montrer qu'on n'est pas tout à fait aussi mort qu'on en a l'air.

L'acceptation pure et simple des propositions de l'Autriche comme base des négociations me paraît le préliminaire très probable de la paix ; celle-ci viendra bien à point pour nos finances[1]. La Russie sortira de cette guerre humiliée, abaissée, mais à peu près aussi forte qu'au commencement. Elle gardera sa position dans la mer Noire[2] et en Asie ; Nicolaiew[3] remplacera Sébastopol ; elle n'en sera pas moins l'espérance des races slaves et grecques ; elle n'en pénétrera pas moins au cœur de l'Europe civilisée par la Pologne, et, le jour peut-être prochain où l'union qui s'est faite contre elle sera dissoute, on la reverra presque aussi menaçante qu'elle était. Je crois que quand, dans vingt ans, on apercevra de loin l'effet que cette guerre a atteint, on s'étonnera de la petitesse du résultat comparé à la grandeur de l'effort, aux flots de sang versé et aux trésors perdus en la faisant.

J'ai toujours dit et je répète : la guerre était bonne quoiqu'elle coûtât, si elle repoussait territorialement la Russie du sud et de l'occident de l'Europe et élevait de solides barrières de ces côtés, en y établissant des forces indigènes en état de l'arrêter ou de l'amortir ; dans le cas contraire, je ne saurais y voir autre chose qu'une entreprise plus dynastique que nationale.

Mais en voici trop long à un homme qu'on va revoir. Nous avons appris avec beaucoup de chagrin que madame Desfossés[4] avait été malade et que madame Barrot n'allait pas mieux. Veuillez leur exprimer à l'une et à l'autre notre sincère sympathie et agréez pour vous l'expression de ma vive amitié.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 384-386.

1. Le 10 septembre 1855, les alliés étaient enfin entrés dans Sébastopol, mais ne savaient comment atteindre la Russie dans ses forces vives. La médiation de l'Autriche allait conduire à la signature d'un protocole de paix entre les alliés et la Russie à Vienne le 1er février 1856.

2. Le premier article du traité de Paris, signé le 30 mars 1856, proclamera la neutralité de la mer Noire : ni flotte de guerre ni arsenal ne peuvent plus y être déployés, ce qui privera la Russie de bases essentielles.

3. Ou Nicolaiev, important port sur la mer Noire, situé à une centaine de kilomètres à l'est d'Odessa. Fondée en 1791, la ville était devenue dans les années 1830 le principal arsenal de la Russie pour la mer Noire.

4. Belle-mère d'Odilon Barrot.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, 31 janvier [18]56

Mon cher ami, j'ai reçu hier votre lettre et j'y réponds à la hâte deux mots pour vous dire que mon intention est d'arriver à Paris lundi soir 4 février. J'irai certainement à l'Académie samedi et j'y ferai ce que vous désirez. Je compte parler non seulement à Cousin, mais à tous les membres de la section, en commençant par Rémusat[1]. Je logerai chez mon père.

Je ne savais point la terrible maladie dont madame votre sœur[2] avait été atteinte. Et nous nous réjouissons bien sincèrement du succès de l'opération dont vous nous parlez. Veuillez lui offrir nos félicitations bien sincères.

Adieu, je n'ai pas le temps de vous en dire plus long, étant au milieu de toutes les petites affaires qui précèdent un départ. Mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Depuis sa première candidature en 1842, Bouchitté cherchait à être élu à l'Académie des sciences morales et politiques comme correspondant de la section de philosophie. Il avait échoué en février 1850 et février 1854. Peut-être vise-t-il la place de correspondant laissée vacante dans cette section par l'abbé Antonio Rosmini Serbati (1797-1855), mort le 1er juillet 1855. Mais c'est le président de l'université du Michigan, Henry Philip Tappan (1805-1881), qui est élu correspondant le 2 février 1856. L'opposition de Victor Cousin ne lui permettra pas non plus d'obtenir la place libérée par la mort de Christian Bartholmèss en août 1856 (voir lettres de Tocqueville à Cousin du 1er novembre 1856, et à Bouchitté du 20 novembre 1856).

2. Pauline Bouchitté, qui avait épousé Jean Baptiste Marie Baudry de Balzac.

## À MICHEL LÉVY[1]

Ce mercredi matin
[13 février 1856[2]]

Monsieur,

Voici les réflexions que me suggère la conversation que nous avons eue hier ensemble :

Le prix que vous m'avez proposé par exemplaire me paraît inférieur à ce qu'il était raisonnable d'attendre, surtout lorsqu'il s'agissait d'une édition de 2 000. Néanmoins, je ne ferai pas une objection absolue sur ce point[3].

Mais je ne puis en dire autant de l'interdiction que vous mettez à la transmission de toute épreuve en Angleterre. Il se pourrait que je ne puisse accéder à ce désir de votre part, parce que ma position n'est plus absolument libre. Un Anglais de mes amis (homme de grand mérite, celui-là même qui a traduit autrefois la *Démocratie* et qui occupe maintenant une place élevée dans l'ad[ministration] de son pays[4]) a bien voulu se charger, il y a déjà quelques jours, de négocier pour moi à Londres une affaire de traduction[5]. Je l'avais autorisé à promettre la faculté de faire traduire sous ses yeux, et *sur épreuves*, l'ouvrage actuel, ne prévoyant pas la difficulté que vous élevez. Il me serait, je vous l'avoue, très désagréable de revenir avec lui sur ce point, pour peu qu'il y attachât de l'importance, ce que j'ignore encore. Tout ce que je pourrais faire, ce

serait de lui envoyer les épreuves lentement, et de manière à assurer une certaine avance à la vente de l'ouvrage original qu'il est de mon intérêt comme du vôtre de faciliter. Quant au mauvais usage qu'on pourrait faire des épreuves en Angleterre, je crois qu'il n'y a rien ici de semblable à redouter.

Veuillez me faire savoir, je vous prie, ce que vous croyez devoir répondre sur l'objet de cette lettre[6].

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur M. Lévy, libraire-éditeur*
*Rue Vivienne, 2 bis*
*Paris*

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Tocqueville a terminé en janvier la révision de son livre et quitté la Normandie le 2 février pour traiter avec un éditeur à Paris. C'est avec Michel Lévy, dont la maison a été fondée en 1836, qu'il s'apprête à signer, d'où le brouillon de contrat joint à la lettre suivante datée du 16 février. Pour expliquer le choix de cet éditeur, il écrit à Beaumont le 17 février 1856 : « C'est l'éditeur de plusieurs de nos amis et celui qui, aujourd'hui, passe pour le plus habile à *pousser* un livre » (*OC*, t. VIII, 3, p. 370).

2. À Paris depuis le lundi 4 février, Tocqueville signera son contrat le 16. Il lui a fallu le temps de choisir son éditeur et de prendre contact avec lui. Cette lettre ne peut donc dater que du mercredi 13 février.

3. Prix effectivement accepté par Tocqueville.

4. Henry Reeve (1813-1895), magistrat et journaliste, ami le plus intime de Tocqueville en Angleterre. En 1837, il avait été nommé par Lord Lansdowne *clerk of appeal* devant le Comité judiciaire du Conseil privé, une des plus hautes institutions judiciaires du pays, puis promu *registrar* (greffier-secrétaire chargé d'administrer le Comité) en 1843.

5. Tocqueville lui avait écrit le 25 janvier pour lui demander de l'aider à trouver un traducteur et Reeve avait répondu le 30 janvier qu'il voulait bien entamer une négociation avec un éditeur et superviser la traduction (voir *OC*, t. VI, 1, p. 156-159).

6. Lévy laissera à Tocqueville la liberté de faire traduire son livre à l'étranger. Voir l'article 4 du contrat joint à la lettre suivante. Le livre paraîtra en Angleterre en juillet 1856 chez l'éditeur Murray sous le titre *The State of Society in France Before the Revolution of 1789, and the Causes Which Led to That Event*. Sur les différentes étapes de la traduction par Reeve et de la publication, voir la correspondance avec

Reeve, *OC*, t. VI, 1, p. 160-188.

## À MICHEL LÉVY

Ce samedi matin
[16 février 1856[1]]

Voici, Monsieur, le petit brouillon dont j'ai parlé. J'espère qu'il vous paraîtra conforme à tout ce que nous avons dit et que nous pourrons terminer aujourd'hui à 3 h[2]. Je serai chez moi à cette heure-là seulement.

Recevez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

*art. 1*

M. de T. vend à Messieurs M. L.[3] une première édition de l'ouvrage en 1 volume composé par lui, ayant pour titre : *la Révolution française*.

Il est bien entendu que si, avant le dernier bon à tirer, l'auteur veut changer ou modifier le présent titre, il lui sera loisible de le faire et, qu'en conséquence, ce titre ne sera pas reproduit en haut des pages[4].

*art. 2.*

Cette édition sera tirée à 2 000 exemplaires, en une seule fois. Il n'y aura point de tirages partiels et successifs. On ne fera pas de clichés.

*art. 3.*

L'auteur pourra faire sur les épreuves tous les changements qu'il croira convenables. Il pourra ne donner le bon à tirer qu'après avoir corrigé tel nombre de feuilles qu'il lui conviendra.

*art. 4.*

L'auteur aura la liberté de faire traduire son livre à l'étranger, si cela lui plaît et comme il lui plaira.

*art. 5.*

Le prix de cette première édition est fixé à 1 franc par exemplaire, soit 2 000 francs qui seront remis comptant à l'auteur sur le vu du dernier

bon à tirer[5].

6e en outre, MM. Le. feront remettre à M. de T. aussitôt le tirage fait 60 exemplaires. Ce sont eux également qui fourniront les exemplaires envoyés aux journaux. En général, ils se chargeront de tous les frais quelconques d'impression, de publication et de publicité.

Lettre inédite. Collection particulière.

1. La date est indiquée en marge d'une autre main que celle de Tocqueville.

2. Le 17 février, Tocqueville écrivait à Ampère : « J'ai fait avec Lévy un traité que je crois bon. Je suis, du reste, jusqu'à présent, enchanté de mes rapports avec celui-ci » (*OC*, t. XI, p. 310).

3. Le nom de la maison d'édition est « Michel-Lévy frères ». Le frère de Michel, Kalmus, reprendra le flambeau de l'entreprise à la mort de son frère en 1875, francisant son prénom en Calmann Lévy, qui deviendra le nom de la société.

4. Tocqueville n'avait pas choisi de titre pour son livre. Il avait consulté Ampère, qui lui avait conseillé *Des causes de la Révolution française* (*OC*, t. XI, p. 309). Le 17 février, il écrit à Beaumont : « Lévy a fort insisté pour intituler l'ouvrage : *La Révolution française*. C'est assez l'avis d'Ampère, qui me l'a écrit dernièrement de Rome. Je ne sais si c'est le vôtre, car vous n'avez jamais répondu aux questions que je vous ai adressées sur ce point. Le titre est vague et peu nouveau. Mais il est *vrai*, il indique en un seul mot tout le sujet ; il est court et point prétentieux. L'insistance de Lévy, qui est un éditeur très habile, m'a paru, de plus, à considérer. Néanmoins, d'ici à une dizaine de jours, je pourrai encore me raviser, si on me persuadait que j'ai eu tort » (*OC*, t. VIII, 3, p. 370).

5. Tocqueville commente ce prix dans sa lettre à Beaumont du 17 février : « Il me donne en argent comptant 2 000 francs, ce qui est peu. Mais des renseignements très détaillés que je me suis fait donner sur les transactions du même genre qui ont lieu et sur les prix actuels d'impression… m'ont démontré que le prix était raisonnable, si *le tirage n'excédait pas le prix indiqué*. Pour tâcher de conjurer ce péril, je n'ai pas voulu des imprimeurs que Lévy me proposait et je lui ai imposé Didot qui, étant imprimeur de l'Institut et ayant une réputation à conserver, ne se prêtera pas, je l'espère, à une friponnerie » (*ibid.*, p. 370).

## À (ADOLPHE CHÉRUEL[1] ?)

Paris ce 28 février [18]56

33, place de la Ville-l'Évêque

Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, je suis sûr, Monsieur, que vous ne me trouverez pas indiscret si je m'adresse directement à vous pour obtenir un renseignement utile.

Je me suis beaucoup occupé, durant ces dernières années, des institutions de l'Ancien Régime ; particulièrement de l'administration publique de ce temps-là. En lisant l'ouvrage fort remarquable que vous avez publié l'an dernier, j'y ai remarqué qu'à l'article *Conseil d'État* vous citiez un règlement du *18 janvier 1630*, c'est-à-dire, comme vous l'indiquez vous-même, de l'époque de la toute-puissance de Richelieu, lequel règlement aurait contenu le fondement des règles que le Conseil du Roi a suivies jusqu'à la Révolution[2]. Je ne connaissais pas ce règlement et je me suis rendu aux archives pour le consulter. Là, on m'a assuré qu'à la date citée, il n'existait rien qui eût trait au Conseil du Roi. Les recherches que j'ai fait faire dans les arrêts ou règlements du mois de janvier 1630 ont été également infructueuses.

Dans ces circonstances, j'ai pensé que ce que j'avais de mieux à faire était de vous prier de vouloir bien me dire où vous aviez trouvé vous-même le règlement en question, afin que j'y aie recours[3].

Veuillez, Monsieur, excuser mon importunité et croire à tous mes sentiments de très haute considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE,
*membre de l'Institut*

P.S. Je vous serais très obligé de ne pas trop tarder à me répondre. J'aurais, du reste, Monsieur, été vous adresser moi-même de vive voix la question ci-dessus, si je n'étais retenu dans ma chambre par une indisposition.

Lettre inédite. Archives de la Manche.

1. Le destinataire probable est Pierre Adolphe Chéruel (1809-1891), auteur du *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France* (1855) qu'évoque Tocqueville dans sa lettre. Entré à l'École normale supérieure en 1828, agrégé de lettres en 1830, il avait enseigné l'histoire au collège royal de Rouen de 1830 à 1848. Membre des académies de Rouen et de Caen, il obtint son doctorat

en 1849, fut nommé la même année maître de conférences à l'École normale supérieure pour l'histoire ancienne, puis professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand en 1853. Après des travaux consacrés à l'histoire de Rouen et de la Normandie, il avait publié *De l'administration de Louis XIV, d'après les mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson* (1849) et *Histoire de l'administration monarchique en France, depuis l'avènement de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XI* (1855). Il sera reçu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1884.

2. Ce règlement fait et arrêté par Mgr de Marillac, garde des Sceaux, « à l'époque de la toute-puissance du cardinal de Richelieu », fait l'objet d'une longue analyse dans le *Dictionnaire* à l'article « Conseil ». Adolphe Chéruel le présente ainsi : « Le Conseil d'État venait de se constituer et de triompher des cours souveraines ; restait la question la plus importante, celle des attributions précises de ce corps. Elle ne fut tranchée que quelques années plus tard par le règlement du 18 janvier 1630 » (*op. cit.*, p. 215 de l'édition de 1899). L'*Histoire de l'administration en France*, vol. 1, Appendice II, Conseil d'État, p. 377-386, donne le contenu de ce règlement d'après les Mémoires d'Ormesson.

3. Nous n'avons pas la réponse de Chéruel à cette lettre, mais il écrit à Tocqueville le 19 octobre 1856 pour le remercier de l'envoi de *L'Ancien Régime et la Révolution* (AT).

## À VICTOR LANJUINAIS

Ce 3 mars [18]56[1]

Mon cher ami, votre carte qu'on m'a remise hier m'a appris que vous étiez déjà revenu de votre course horticulturale. J'espère que votre prochain acquéreur sera content de votre travail ; quant à moi, je ne le suis pas de ne vous avoir pas vu. Depuis huit jours je garde la chambre pour empêcher que le plus violent rhume, qui était dans la tête, ne descendît dans la poitrine. Je crois y avoir réussi, grâce à la solitude et au silence. J'espère demain ou après rentrer au nombre des vivants.

J'ai profité de ma retraite pour lire l'excellent travail que je vous renvoie avec mille remerciements. Sa lecture m'a fait vivement regretter qu'il n'ait pas paru[2], et cela d'autant plus qu'étant consacré à l'examen d'un ouvrage, il ne peut guère, ce me semble, paraître autre part que dans une revue ; il en serait autrement si l'article était, comme tant d'autres, écrit non *sur*, mais *à propos* du livre[3]. Il me semble que, sans abandonner entièrement le morceau qui a fait regimber Buloz, vous auriez peut-être pu lui donner dans la composition une place moins principale, ce qui

aurait peut-être suffi pour apprivoiser l'animal en question. Je crois que les idées de M. Le Play[4] auraient même gagné à paraître sous la forme d'un résumé *serré* fait par vous [plutôt] que dans le développement original. Quant au fond de ses idées, je les approuve en très grande partie[5]. Mais je crois le mal qu'il attaque[6] invincible et par conséquent je ne sais si on doit l'attaquer. La maladie est maintenant dans l'esprit de la population plus que dans les lois. On permettrait au père de faire un aîné, que les préjugés de ses enfants, ceux du public, les siens même lui défendraient d'user de la permission[7]. Pour faire quelque chose d'efficace, il faudrait pousser la loi dans un autre sens et établir quelque chose d'analogue à la législation en vigueur il n'y a pas encore bien des années en Allemagne pour les biens des paysans ; législation qui obligeait le père à ne pas diviser entre les enfants sa terre patrimoniale sauf à indemniser de quelque manière ceux d'entre ceux-ci qui n'auraient pas eu de propriété foncière. Mais qui oserait aller jusque là ?

J'aurais quelques choses à reprendre à ce que dit M. Le Play des devoirs réciproques qui existent sous l'Ancien Régime en France entre le seigneur et le paysan. Cet état de choses se rapporte à des temps bien plus anciens que celui où il le place. Dans la fin du XVIII^e^ siècle toute cette antique machine sociale était profondément altérée.

En somme, je vous ai lu avec un grand plaisir dont je vous remercie. Mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. La date est indiquée en tête d'une autre main que celle de Tocqueville.

2. Voir la lettre de Tocqueville à Lanjuinais du 5 janvier 1856.

3. La suite de la lettre permet de penser qu'il s'agit du livre de Frédéric Le Play, *Les Ouvriers européens. Étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédée d'un exposé de la méthode d'observation*, Paris, 1855.

4. Frédéric Le Play (1806-1882), polytechnicien et ingénieur du corps des Mines, avait développé une méthode pour fonder une étude scientifique de la société : dresser pour chaque famille ouvrière retenue une monographie, c'est-à-dire une étude précise, détaillée, comparable et se prêtant à la généralisation. *Les Ouvriers européens*, sa première publication de science sociale, présente sa méthode et les résultats tirés de 36 monographies de familles. Cette même année 1855, il est

commissaire général de l'Exposition universelle de Paris, et en décembre il est nommé conseiller d'État et se verra chargé d'une série de travaux consultatifs. En 1856, il fonde la Société internationale des études pratiques d'économie sociale et va chercher à mobiliser les élites pour promouvoir des réformes. Influençant le catholicisme social, il synthétisera ses idées dans *La Réforme sociale*, paru en 1864. Voir Antoine Savoye, Fabien Cardoni, *Frédéric Le Play. Parcours, audience, héritage*, Presses de l'École des mines, 2007.

5. Sur les proximités et les divergences entre les idées de Tocqueville et celles de Le Play, voir Lucien Jaume, *Tocqueville*, Fayard, 2008, p. 51-84. D'après Antoine Savoye (présentation de Le Play, *La Méthode sociale*, Méridiens Klincksieck, 1989, p. 23), cité par Lucien Jaume en note (p. 81), Tocqueville aurait rencontré Le Play dans le salon du saint-simonien Jean Reynaud. Le Play aurait joué pendant plusieurs mois, avant février 1848, le rôle d'expert et de conseiller au moment où Tocqueville voulait fonder à la Chambre le parti de la Jeune Gauche. De son côté Le Play dit que, par Victor Lanjuinais, leur ami commun, Tocqueville et lui-même se sont trouvés réunis au sein d'un « groupe réformiste » en juillet 1848, groupe brisé ensuite par le coup d'État de 1851 (voir Le Play, *La Constitution essentielle de l'humanité*, Tours, 1881, p. 238-239 et 243).

6. L'égalisation des conditions.

7. Le Play faisait de la famille le fondement de tout l'ordre social. Il rendait le Code civil responsable de la dissolution du lien familial, de la dispersion de la propriété et, par là, de l'instabilité propre aux sociétés modernes en raison du partage pratiquement égal entre tous les ayants droit. Pour Tocqueville, rappelle Lucien Jaume, l'autorité familiale que Le Play revendique relève d'une société aristocratique et sa restauration serait un anachronisme (*op. cit.*, p. 57).

## À ANGE-HENRI BLAZE DE BURY[1]

Paris, ce dimanche 9 [mars 1856[2] ?]

33, place de la Ville-l'Évêque

Vous n'aviez pas besoin, Monsieur, de me nommer un si grand nombre de mes amis qui doivent se trouver chez vous le 17 pour m'y attirer moi-même. Le désir de me rencontrer avec Madame de Bury[3] et avec vous aurait assurément bien suffi, si l'état de ma santé me permettait en ce moment de dîner en ville et d'aller le soir dans le monde. Mais, depuis mon arrivée à Paris, cela ne m'est arrivé qu'*une seule fois* et je m'en suis trouvé si mal que j'ai été obligé, depuis, d'adopter une règle absolue. Pour rester fidèle à cet ennuyeux régime, j'ai souvent été obligé de

refuser, comme aujourd'hui, des invitations qu'il m'aurait été bien agréable d'accepter.

Veuillez agréer l'expression de mes regrets. J'irai, du reste, avant le 17 les exprimer, moi-même, de vive voix à Madame Blaze de Bury à laquelle je vous prie d'offrir l'hommage de mon respectueux souvenir.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Ange-Henri Blaze, baron de Bury (1813-1888), diplomate sous la monarchie de Juillet et la Deuxième République, opposant au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, également critique littéraire à la *Revue de Paris* et à la *Revue des Deux Mondes*.

2. Lettre postérieure à février 1856 puisque, fin février, Tocqueville déménage au 33 place de la Ville-l'Évêque. Date probable : le dimanche 9 mars 1856. À cette date, Tocqueville vient effectivement d'être malade.

3. Marie Pauline Rose Blaze de Bury, née Stewart (1813-1894), également femme de lettres et critique littéraire.

## À HENRI BORDIER

Ce 9 mars [18]56

Paris, 33 place de la Ville-l'Évêque

Monsieur,

J'ai eu la maladresse d'oublier la demeure du jeune homme que vous avez bien voulu m'indiquer et que j'ai déjà vu deux fois[1]. Seriez-vous assez bon pour me la donner ?

J'ai lu le petit livre que vous m'avez prêté avec beaucoup de plaisir. J'aurai l'honneur de vous le rapporter un de ces jours.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. BGE Ms fr 6144 f 358-360.

1. Personnage non identifié. Bordier, qui rédigeait depuis 1852 le bulletin de la Société de l'histoire de France et était membre du conseil de cette société depuis 1853, connaissait bien le milieu des historiens. D'origine genevoise, il était un membre influent de l'aile libérale du protestantisme.

## À VICTOR COUSIN

Paris, ce 16 mars [1856[1] ?]

33, place de la Ville-l'Évêque

Mon cher confrère, pouvez-vous venir dîner avec nous le mercredi ou le jeudi de Pâques, c'est-à-dire le 26 ou le 27 de ce mois ? Répondez-moi par le porteur et que ce soit oui, car nous avons un extrême désir de vous réunir à deux ou trois de nos amis et des vôtres qui dînent ce jour-là chez nous. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

*à Monsieur*
*Monsieur Cousin, membre de l'Institut à la Sorbonne*

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin.

1. Tocqueville n'habite 33 place de la Ville-l'Évêque qu'à partir de la fin février 1856. Pâques tombe le 23 mars en 1856, ce qui permet de dater cette lettre du 16 mars 1856.

## À VICTOR COUSIN

Ce dimanche
[16 mars 1856[1] ?]

Cher confrère, Mignet auquel j'avais écrit en même temps qu'à vous, ne peut *jeudi*, à cause, dit-il, du *Journal des Savants*[2]. Mais il est libre

*mercredi*. Il me semble, d'après votre lettre, que vous n'êtes pas engagé non plus ce jour-là, tout en préférant le jeudi. Faites donc, je vous prie, à l'amitié le sacrifice de cette préférence et venez mercredi puisque c'est le seul moyen de vous réunir avec notre excellent Mignet.

Mille amitiés de cœur. Si vous ne dites mot, j'en conclurai que vous consentez.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin.

1. Voir lettre précédente pour la datation.

2. Mignet fait partie depuis 1844 du bureau de la rédaction du *Journal des savants*, placée sous l'autorité du ministre de la Justice, et qui se réunit en conférence tous les quinze jours.

## À MICHEL LÉVY

Ce lundi 17 [mars 1856]

Monsieur,

Je m'en tiens définitivement au titre que vous avez mis sur vos catalogues c'est-à-dire : *L'Ancien Régime et la Révolution française*[1]. Votre impression en faveur de ce titre m'a paru si décidée qu'elle a déterminé ma résolution.

D'après notre conversation, j'ai écrit à Madame Ancelot ; voici sa réponse que je vous envoie en la livrant à votre appréciation sans commentaires[2].

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

*Monsieur*
*Monsieur Michel Lévy, libraire-éditeur*
*2, Rue Vivienne*
*Paris*
[*Cachet de la poste : Paris, 17 mars 56*]

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Dans une lettre du 6 mars, Tocqueville soumettait à Beaumont ce qui sera le titre définitif de son livre : « On m'a proposé ce titre-ci qui rend au sujet son originalité : *L'Ancien Régime et la Révolution française*. Qu'en dites-vous ? Lévy m'a paru le trouver excellent » (*OC*, t. VIII, 3, p. 375). Malgré les réticences de Beaumont (lettre du 8 mars, *ibid.*, p. 377), qui préfère *La Révolution française*, et les doutes de Tocqueville (lettre du 17 mars à Beaumont, *ibid.*, p. 379), c'est le choix déjà fait par l'éditeur d'annoncer le livre avec le titre *L'Ancien Régime et la Révolution française* qui emporte la décision de l'auteur.

2. Nous n'avons ni la lettre de Tocqueville ni la réponse de Mme Ancelot.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

Paris ce 25 mars 1856

Arrivé depuis peu à Paris, Monsieur, après une fort longue absence, je n'ai reçu que tardivement l'opuscule que vous m'avez envoyé et qui date déjà, je crois, de l'an dernier. Je vous dois des excuses pour ne vous avoir pas écrit plus tôt. J'y joindrai, si vous le voulez bien, des remerciements. Ce petit ouvrage m'a paru plein de sens, souvent de profondeur et de finesse et toujours de nature à améliorer le lecteur en l'amusant. Sa lecture m'a été très agréable.

Veuillez donc, Monsieur, recevoir l'expression de ma gratitude et l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Centre de recherche Harry-Ransom. Université du Texas à Austin.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

Le 30 mars [18]56

Je suis très contrarié, Monsieur, de n'avoir à vous offrir qu'un billet de tribune[1]. C'est le seul qui me reste et cette fois toute demande que je ferais à l'Institut pour en avoir un autre serait inutile : toute la portion des billets qui restait libre ayant été prise par le ministre de l'Instruction publique[2].

Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes regrets et croire surtout au plaisir que j'aurai à renouveler avec vous des rapports dont j'ai gardé un très précieux souvenir.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Le destinataire du billet souhaite probablement assister à la réception de Victor de Broglie (1785-1870) à l'Académie française, qui devait avoir lieu le 3 avril 1856.

2. Le ministre de l'Instruction publique est alors Hippolyte Fortoul.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Paris ce 1er avril 1856

Je vous écris quelques mots à Marseille, cher Senior, ainsi que vous l'avez désiré. J'espère que vous y terminerez votre grand voyage aussi bien que vous l'avez conduit, ce me semble, d'un bout à l'autre[1]. C'est une entreprise qui me paraît avoir entièrement réussi. Je voudrais que cela vous portât l'an prochain à passer l'océan et à aller en Amérique. Ce serait une chose très curieuse pour moi que de voir comment vous jugeriez cette société et de lire ce que vous diraient ceux qui en font partie. Mais peut-être Mme Senior ne serait-elle pas aussi disposée que vous à faire ce nouveau voyage. Aussi, pour ne pas me faire de querelle avec elle, je n'en dis pas plus sur ce sujet.

Vous nous trouverez ici vivant à l'auberge, ce que nous avons trouvé encore moins ruineux que de louer un appartement à l'année pour y

habiter au plus trois mois. Nous sommes logés *place de la Ville-l'Évêque n° 33*. C'est là que vous me ferez savoir votre arrivée, aussitôt qu'elle aura eu lieu. Il me tarde de vous voir, car indépendamment de la vieille et bien bonne amitié que j'ai pour vous, je serai charmé de parler avec un aussi intéressant causeur que vous et surtout de voir ce que notre amie Mrs Grote appelle par excellence *the bag*[2]. Vous me trouverez, du reste, encore dans tous les ennuis que causent la correction des épreuves et tous les autres tracas qui accompagnent la publication d'un livre. Je ne paraîtrai pas avant la fin de ce mois.

Je n'ai rien à vous dire sur la politique que les journaux ne puissent vous faire connaître. La paix, quoique fort désirée, ne cause point d'émotion publique. La vérité est que nous sommes peu *émouvables* [*sic*] pour le moment. Tant qu'elle demeurera dans cette humeur, la nation ne fera pas un de ces coups qui secouent parfois l'Europe et la renversent elle-même.

J'ai vu ici Reeve et Milnes[3] y est encore. Nous avons bien parlé de vous à ces deux anciens amis.

Adieu, cher Senior, ou plutôt, Dieu merci, à bientôt. Mille souvenirs d'amitiés, je vous prie, à Madame Senior.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. J'ai envoyé la lettre dont vous m'aviez chargé aussitôt après l'avoir reçue.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 187.

1. Senior et sa femme avaient passé l'hiver en Égypte, à l'invitation de Ferdinand de Lesseps, pour étudier sur place le projet du canal de Suez.

2. Allusion probable au recueil des conversations entre Tocqueville et Senior (voir *OC*, t. VI, 2).

3. Richard Monckton Milnes, Lord Houghton (1809-1885), homme politique et homme de lettres, protecteur de nombreux écrivains.

## À (LOUIS DE LOMÉNIE[1] ?)

[Mai 1856[2] ?]

Notre conversation d'avant-hier m'a bien tourmenté, et j'espère bien servi[3]. Je fais de mon mieux du moins pour introduire non seulement dans l'avant-propos, mais dans le dernier chapitre qui est encore en épreuve, de quoi, j'espère, vous satisfaire. Je vous ferai parvenir celui-ci dès que je l'aurai en épreuve.

Original perdu. Publication par Louis de Loménie, « Publicistes modernes de la France. Alexis de Tocqueville », *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1859, p. 425.

1. Louis de Loménie de Brienne (1815-1878), rédacteur à la *Revue des Deux Mondes*, professeur de littérature française au Collège de France et à l'École polytechnique, académicien en 1871, avait publié de 1840 à 1847 des études biographiques sous le titre de *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien*, ouvrage en dix volumes qui avait eu un certain retentissement. Tocqueville l'avait rencontré lorsqu'il avait suppléé Ampère dans sa chaire au Collège de France en 1845. C'est grâce à lui qu'il était entré en contact avec Michel Lévy, comme il l'écrit à Ampère le 17 février 1856 (*OC*, t. XI, p. 310). La lettre est publiée dans l'article que Loménie fait paraître dans la *Revue des Deux Mondes* (« Publicistes modernes de la France. Alexis de Tocqueville », 15 mai 1859), après la mort de Tocqueville. Il laisse entendre en avoir été le destinataire : « Avant de publier son dernier ouvrage sur *L'Ancien Régime et la Révolution*, [Tocqueville] en avait communiqué les épreuves à un ami obscur, inférieur à lui sous tous les rapports, mais dont il se sentait véritablement aimé, et dans le jugement duquel il avait quelque confiance. » Dans une lettre à Ampère du 2 juillet 1856, Tocqueville confirme que Loménie « avait voulu voir le livre sur épreuves » (*OC*, t. XI, p. 324).

2. Cette lettre date vraisemblablement de la mi-mai 1856 : Tocqueville a envoyé le dernier chapitre à Beaumont le 10 mai (*OC*, t. VIII, 3, p. 404) et le modifie ensuite (voir lettre suivante).

3. Voici la conversation telle qu'évoquée par Loménie dans son article : « L'avant-propos, qui contient aujourd'hui de si belles pages, était alors très écourté ; la conclusion était moindre de moitié. L'ami lui fit remarquer que dans son ardeur à suivre toutes les manifestations de l'esprit d'égalité à travers l'Ancien Régime, il avait fait la part trop faible à l'esprit de liberté, que dès lors on pourrait induire de son livre qu'il n'accordait à cet esprit de liberté qu'un rôle insignifiant dans la Révolution, et que cependant il ne pouvait méconnaître que la constitution de 91, expression directe de l'esprit de 89, ne fût aussi libérale que démocratique, qu'elle était même trop libérale, car, en réduisant trop les attributions du pouvoir exécutif, elle rompait trop brusquement avec des habitudes de centralisation déjà anciennes, et dont il avait le premier si bien constaté l'existence. Il reconnut cela, mais il répondit qu'il se réservait dans un prochain ouvrage spécialement consacré à 89 de faire la part de l'esprit de liberté […]. L'ami lui fit remarquer encore que le dessin de ce second et futur ouvrage, si important du point de vue libéral, n'était

pas assez indiqué dans l'avant-propos du premier ; que, pris dans son ensemble, cet avant-propos était trop sec ; que s'il y avait beaucoup de gens qui ne lisaient pas les préfaces, en revanche il y en avait beaucoup qui ne lisaient que cela, surtout quand le corps du livre était très sérieux. Il termina en l'engageant à refondre et l'avant-propos et la conclusion. Alexis de Tocqueville partit fort agité et médiocrement gai » (art. cité, p. 425).

## À (LOUIS DE LOMÉNIE ?)

[Mai 1856[1] ?]

Je me hâte de vous envoyer la tête et la queue de mon œuvre[2]. L'avant-propos est le fruit de la conversation que nous avons eue ensemble il y a quinze jours. J'espère qu'il répondra à l'idée que vous vous en faisiez et vous paraîtra ce que vous croyiez qu'il devait être[3].

Original perdu. Publication par Louis de Loménie, « Publicistes modernes de la France. Alexis de Tocqueville », *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1859, p. 426.

1. Lettre antérieure au 4 juin 1856, date à laquelle Tocqueville s'apprête à donner le bon à tirer pour l'avant-propos (voir lettre suivante).

2. Ce passage est précédé des propos suivants dans l'article de Loménie : « Et quelque temps après l'ami voyait revenir les épreuves de l'avant-propos et de la conclusion, le tout refondu et orné des belles pages que tout le monde a admirées, et entre autres de celle que nous avons citée plus haut sur l'esprit de 89, avec ce billet d'envoi » (*ibid.*, p. 425-426).

3. La nouvelle version de l'avant-propos a été surtout influencée par la relecture de Beaumont, comme l'indique la lettre que Tocqueville lui écrit le 6 juin 1856, en lui annonçant la parution du livre pour le jeudi 12 juin (*OC*, t. VIII, 3, p. 409). Depuis mars, Tocqueville travaille sur les épreuves de son livre, avec l'aide de Gustave de Beaumont et de sa femme Clémentine (*ibid.*, p. 380-412).

## À MICHEL LÉVY

Dimanche
[25 mai 1856[1] ?]

Cher Monsieur, M. de Loménie m'a écrit ce matin pour me faire connaître ce que vous m'aviez déjà appris avant-hier. Je vois qu'il tient tout à fait à faire le travail dont il est question[2]. Ainsi, il n'y a point lieu, je pense, de rien faire dont il puisse inférer que nous ayons la moindre objection à opposer à ce désir. Je lui ai répondu dans le sens de cette idée.

Je vous serais très obligé de vouloir bien m'envoyer un nouvel exemplaire de ce qui a été fourni, jusqu'à présent, de bonnes feuilles.

J'ai, de nouveau, changé de logement, mon père quittant Paris, j'habite maintenant *hôtel Victoria, rue Chauveau-Lagarde.*

Recevez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Le 26 avril, sa femme étant partie à Chamarande chez sa tante, Tocqueville avait laissé l'appartement qu'il louait place de la Ville-l'Évêque pour loger chez son père, lequel quitta Paris pour Clairoix le mardi 20 mai. Le samedi 31 mai, Tocqueville demande à Beaumont de lui écrire Hôtel Bedford, où il loge dorénavant (*OC*, t. VIII, 3, p. 407). La lettre peut donc être datée du dimanche 25 mai.

2. Sans doute un article sur *L'Ancien Régime et la Révolution* pour la *Revue des Deux Mondes*. Mais Tocqueville et son éditeur ne semblent pas enthousiastes à cette idée, peut-être à cause des réserves que Tocqueville formule dans sa lettre à Ampère du 2 juillet 1856. Buloz préférerait avoir un article de Rémusat. Tocqueville, qui se sent des obligations envers Loménie, craint que le fait d'avoir lu son livre sur épreuves ait nui à l'effet qu'il a produit sur lui (*OC*, t. XI, p. 324). De fait, l'article de Loménie ne paraîtra pas, ce que regrettera finalement Tocqueville dans sa lettre à Ampère du 23 juillet : « Loménie me mande que son article est fait, mais qu'il ne peut le placer nulle part ; cela me cause un véritable chagrin. Indépendamment du talent vif de l'homme, le tour de l'article qu'il m'avait indiqué d'avance me faisait attacher un grand prix à ce qu'il parlât de moi. Il avait surtout aperçu admirablement bien la filiation de mon premier ouvrage avec celui-ci » (*ibid.*, p. 331).

## À MICHEL LÉVY

Paris, ce mercredi
[4 juin 1856]

Mon cher éditeur, je vais donner aujourd'hui le bon à tirer de l'avant-propos. Je l'ai déjà donné depuis deux jours pour le reste du volume. Il est donc temps de nous entendre quant aux mesures de publicité qui restent à prendre. Vous seriez très aimable de venir me voir demain jeudi à 11 h. du matin. Je demeure rue de l'Arcade, hôtel Bedford. Le no de l'appartement est 58.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

*Monsieur Michel Lévy, libraire-éditeur*
*rue Vivienne*
*Paris*
[*Cachet de la poste : 4 juin 56*]

Lettre inédite. Collection particulière.

## À MICHEL LÉVY

Ce dimanche
Clairoix par Compiègne (Oise)
[8 juin 1856[1] ?]

Monsieur,

J'ai été appelé ce matin par le télégraphe à Compiègne où j'ai trouvé mon père dans le plus extrême danger. Dans ce moment, je ne puis m'occuper de la publication de mon livre, m'entendre avec les journaux… Je vous prie donc de ne pas mettre en vente jusqu'à ce que vous receviez des nouvelles de moi.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Lettre postérieure à la précédente du 4 juin, et antérieure à la mort du père de Tocqueville, le 9 juin.

## À MICHEL LÉVY

Clairoix près Compiègne, ce lundi 6 h.

[9 juin 1856[1] ?]

Cher Monsieur, je vous ai écrit hier une lettre que vous n'avez peut-être pas encore reçue, lettre dans laquelle je vous disais que j'avais été appelé subitement ici près de mon père qui était au plus mal. Je vous disais que, dans ces circonstances, il fallait suspendre la publication du livre. Depuis, le danger dans lequel se trouvait mon père a, très heureusement, disparu[2]. Considérez donc la précédente lettre comme non avenue et qu'il soit toujours convenu que le livre sera mis jeudi prochain en vente. Je m'arrangerai pour que les journaux qui, je l'espère, annonceront mercredi la mise en vente, c'est-à-dire les *Débats*, *Le Siècle* et *La Presse*, aient demain les petits articles que je compte qu'ils mettront. Vous vous chargerez de tous les autres. Dès que je pourrai recevoir des exemplaires, j'en serai très heureux. Je reviens demain matin à Paris. Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Si je pouvais avoir un certain nombre d'exemplaires demain avant midi, j'en profiterais aussitôt et j'en ferais un usage très utile.

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Lettre datée par rapport à la lettre précédente, envoyée la veille, le dimanche 8 juin. Voir archives de l'Oise, acte n° 17, 1856, Clairoix. Le 9 juin, Édouard Clérel de Tocqueville et Alexis Clérel de Tocqueville déclarent à midi la mort de leur père, décédé à huit heures du matin.

2. Hervé de Tocqueville avait connu une brève rémission le matin du 9. Voir ci-dessous la lettre à Bouchitté du 2 juillet 1856.

Vendredi matin
[13 juin 1856[1] ?]

Monsieur,

Pendant la triste absence que je viens de faire, la dernière feuille de mon livre (celle qui contient l'avant-propos et la fin des notes) m'a été envoyée, *à ce qu'assure l'imprimeur*, comme c'était l'habitude, en quatre exemplaires. Quant à moi, je ne l'ai jamais reçue. J'ai cependant un *absolu besoin* d'avoir au moins deux exemplaires de cette dernière feuille, s'il se peut sur-le-champ. M. Dusacq[2] me dit qu'il ne possède plus aucune feuille imprimée de mon livre. Tout est dans vos mains. Je m'adresse donc à vous et vous prie de m'envoyer par le porteur au moins deux exemplaires de la feuille en question. Je vous serais aussi fort reconnaissant de venir causer avec moi, si cela vous était possible, demain samedi entre 11 h. et midi. Je demeure toujours à l'endroit où vous m'avez vu la dernière fois.

Recevez l'assurance de tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

*Monsieur*
*Monsieur Michel Lévy*
*Libraire-éditeur*
*4, Rue Vivienne*
*Paris*

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Lettre datée du vendredi qui suit la mort d'Hervé de Tocqueville, à quatre-vingt-quatre ans.

2. L'imprimeur du livre.

Ce samedi matin
[14 juin 1856[1] ?]

Monsieur,

Un de mes amis les plus intimes, M. de Beaumont, passera aujourd'hui chez vous et y prendra pour moi deux ou trois exemplaires de mon livre que je vous prie de vouloir bien lui faire donner.

Je vous attends toujours ce matin de 11 à midi. Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. M. de Beaumont sera chez vous vers 11 h ou 11 ½.

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Lettre datée par rapport à la précédente, qui convient d'un rendez-vous avec Lévy ce samedi entre 11 heures et midi.

## À MICHEL LÉVY

Ce mardi 17 [juin 1856[1] ?]

Monsieur,

M. de Beaumont a bien voulu prendre hier toutes les mesures nécessaires aux annonces du livre dans les journaux. Il a trouvé partout, à ce qui lui a paru, un grand empressement.

Les *Débats*, *Le Siècle*, *La Presse*, *L'Assemblée Nationale*, *L'Union* annoncent demain mercredi la mise en vente du livre. Tous ont, de plus, promis des articles prochains. M. Villemain pour les *Débats*[2], M. Plée[3] pour *Le Siècle*, M. du Peyrat[4] pour *La Presse*[5], M. de Pontmartin[6] pour *L'Assemblée Nationale* et Laurentie[7] pour *L'Union*. M. de Beaumont se trouve connaître M. Amédée René[8] du *Constitutionnel* et compte le voir aujourd'hui[9]. Les exemplaires que j'ai envoyés aux journaux jusqu'à présent en votre nom sont au nombre de 8. Je ne compte dans le nombre ni l'exemplaire de

Villemain ni celui de Sacy[10]. Ceux-là me regardent seuls.

J'ai un très *grand besoin* que vous m'envoyiez ce matin quelques exemplaires. Il m'en faut au moins un par le retour du messager et plusieurs me seront fort utiles.

Je vous envoie ci-joint : une sorte de petite circulaire que je vous prierai de joindre à un certain nombre d'exemplaires que vous voudriez bien envoyer en mon nom et à mon compte aux personnes dont les noms suivent :

M.M. St-Marc Girardin[11], 5 rue Bonaparte.

Montalembert, 40 rue du Bac

Passy, 27 rue Caumartin (membre de l'Institut)

Lavergne, id. Place de la Madeleine 8.

Lemoinne[12], rédacteur des *Débats*, 52 Rue de Clichy

Forgues, 4 rue de Tournon.

Ceux-là sont les plus pressés. Peut-être vous demanderai-je de me rendre ensuite le même service pour quelques autres.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Lettre datée par rapport à la précédente.

2. L'article de Villemain paraîtra le 1er juillet 1856 dans le *Journal des Débats*.

3. Léon Plée (1815-1879), professeur d'histoire à Blois, Reims puis Orléans entre 1839 et 1846, revient à Paris où il est un des fondateurs de la *Revue des auteurs unis* en 1847. Après la révolution de 1848, il devient le rédacteur de *La République de Lot-et-Garonne* puis entre au *Siècle* en 1850. En 1851, il devient secrétaire de la rédaction politique et restera au *Siècle* jusqu'en 1872. Sa recension paraîtra dans les numéros des 18, 19, 21 et 27 juillet du *Siècle*. Sur ces articles, voir ci-dessous la lettre de Tocqueville à Plée du 31 juillet 1856.

4. Alphonse Peyrat (1812-1890) avait commencé sa carrière de journaliste à *La Tribune* en 1833, puis au *National* et à *La Presse*. En novembre 1857, il succédera à Auguste Nefftzer comme rédacteur en chef de *La Presse*, poste qu'il occupera jusqu'en 1862. En 1865, il fondera *L'Avenir national*, journal d'opposition à l'Empire dont il sera rédacteur en chef. Il sera élu député à l'Assemblée nationale en 1871, puis sénateur en 1876.

5. Alphonse Peyrat publiera deux articles dans *La Presse* les 30 juin et 2 juillet.

6. Armand Augustin Joseph Marie Fernard, comte de Pontmartin

(1811-1890), critique et homme de lettres légitimiste. Originaire d'Avignon, il commence des études de droit à Paris puis retourne dans son département après la révolution de Juillet. Il débute dans la *Gazette du Midi* (1833-1838) et, après avoir fondé une revue mensuelle, l'*Album d'Avignon*, il collabore à différents journaux : *La Mode*, la *Revue des Deux Mondes*, *L'Opinion publique*, *La Revue contemporaine* et *L'Assemblée nationale* (1843-1856), où il publie pendant quatre ans des *Causeries littéraires* à succès qui s'attaquent aux notabilités du parti libéral. Il devient ensuite un des rédacteurs du *Correspondant*.

7. Pierre-Sébastien Laurentie (1793-1876), journaliste, écrivain catholique et légitimiste. Sur les articles de Laurentie dans *L'Union*, voir ci-dessous les lettres de Tocqueville à Freslon du 20 août 1856, et à Laurentie lui-même du 15 septembre 1856.

8. Amédée René (1808-1859), historien et publiciste, commence sa carrière comme secrétaire d'Augustin Thierry, puis devient rédacteur en chef du *Journal de l'instruction publique* en 1837 et collabore à *La Revue de Paris*, au *Constitutionnel* et au *Journal de la flotte*. Nommé en 1847 bibliothécaire du château de Meudon, il est ensuite bibliothécaire à la Sorbonne en 1849. Acquis aux idées napoléoniennes, il devient en 1853 secrétaire de service du grand maréchal du palais. Au printemps 1857, il prend la direction du *Constitutionnel* et du *Pays* et entre au corps législatif comme député du Calvados.

9. *Le Constitutionnel* publiera un article le 29 juin, signé par Paulin Limayrac.

10. Silvestre de Sacy, critique au *Journal des débats*, malade, avait accepté de publier sous son nom le texte de l'article annonçant la publication de *L'Ancien Régime et la Révolution française* en fait rédigé par Beaumont à la demande de Tocqueville (voir lettre à Beaumont du 31 mai 1856, *OC*, t. VIII, 3, p. 406).

11. Marc Girardin, dit Saint-Marc Girardin (1801-1873), avait débuté comme journaliste au *Journal des débats*. Nommé maître des requêtes au Conseil d'État après la révolution de Juillet et chargé de remplacer Guizot, devenu ministre, comme professeur d'histoire à la Sorbonne, il se vit confier, en 1834, la chaire de poésie française à la faculté des lettres. Élu député en 1834, et régulièrement réélu, il soutient jusqu'au bout la politique conservatrice. En 1837, il est nommé membre du Conseil royal de l'instruction publique et élu à l'Académie française en 1844. Éloigné de la politique après la révolution de 1848, il avait gardé son influence au *Journal des débats* et ses fonctions dans l'université. Il sera de nouveau député en 1871.

12. John-Émile Lemoinne (1815-1892), rédacteur en chef du *Journal des débats*. Né à Londres de parents français, il achève ses études en France. Attaché d'abord au ministère des Affaires étrangères, il entre en 1840 au *Journal des débats*, où il reste jusqu'à la fin de sa carrière, en devenant le rédacteur en chef et en y traitant les questions de politique étrangère. Il collabore également à la *Revue des Deux Mondes*. Orléaniste, il finira par se rallier à la république en 1873. Élu à l'Académie française en 1875, il succède en 1880 à Léonce de Lavergne comme sénateur inamovible.

## À VICTOR COUSIN

Ce lundi 17 [juin 1856 ?]

Hôtel Bedford, rue de l'Arcade.

Cher confrère, vous savez le grand malheur de famille qui vient de me frapper. Par une coïncidence bien douloureuse le moment où je suis ainsi atteint est précisément celui où mon éditeur fait paraître mon livre ou plutôt le sien, car cette édition ne m'appartient plus. Je ne puis naturellement m'occuper d'aucun des soins auxquels on se livre en pareille circonstance. J'ai cru pouvoir cependant envoyer moi-même mon ouvrage à un très petit nombre d'amis parmi lesquels vous me permettrez de vous placer. Le voici donc. Agréez je vous prie cet exemplaire comme un témoignage de ma bien sincère estime et amitié. Il vous était dû d'ailleurs, comme à l'un des plus grands maîtres de l'art d'écrire. Je quitte Paris dans quelques jours pour m'aller enfermer durant plusieurs mois à la campagne. N'oubliez pas tout à fait, je vous prie, pendant ce temps-là que je suis au monde. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin.

## À ODILON BARROT

Ce 17 juin 1856

Vous savez, mon cher Barrot, le malheur cruel qui vient de me frapper au moment même où mon éditeur allait mettre en vente l'ouvrage auquel je travaille depuis longtemps, ces circonstances douloureuses ne suffisent cependant pas pour me faire oublier mes amis, surtout ceux qui, comme vous, sont en sympathie si vive et si profonde avec moi. Je vous envoie mon livre. Traitez-le avec indulgence par amitié pour l'auteur.

Rappelez-moi particulièrement au souvenir de ces dames et plaignez-nous un peu, car nous sommes, en vérité, dans un état d'esprit bien fait pour exciter un peu de compassion dans l'âme de ceux qui savent la

grandeur de la perte que nous venons de faire.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Copie du secrétaire de Barrot. Archives Tocqueville.

## À LÉONCE DE VOGÜÉ[1]

Ce lundi soir
[17 juin 1856 ?]

Merci mille fois de ta lettre, mon cher ami. Permets-moi de ne pas y répondre autre chose aujourd'hui. Je crois à ta sympathie ; je suis touché de son expression et je te prie de me garder plus que jamais une place parmi tes meilleurs amis.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Papier bordé de noir. Archives nationales. Fonds Vogüé.

1. Léonce Louis Melchior de Vogüé (1805-1877), militaire sous la Restauration de 1823 à 1830, quitta l'armée après la révolution de Juillet par fidélité aux Bourbons et se consacra à ses domaines. Entré en politique en 1836, il devint conseiller général du Cher en 1839, échoua à la députation en 1842, accueillit favorablement la République de 1848 et siégea à l'Assemblée constituante comme représentant du Cher. Président du conseil général du Cher en 1849, il fut réélu à l'Assemblée législative en mars 1850 et s'opposa au coup d'État du 2 Décembre. Fondateur de la Société des agriculteurs de France, il travailla à promouvoir le progrès technique et les améliorations sociales. C'était un ami d'enfance de Tocqueville, d'où le tutoiement.

## À MICHEL LÉVY

Paris, ce 18 juin [18]56

Monsieur,

Je vous prie :

1o de m'envoyer si vous les avez 20 exemplaires de mon volume.

2o d'avoir la complaisance d'envoyer des exemplaires de ma part, *avec la note convenue*, aux personnes dont les noms suivent :

1o M. Duvergier de Hauranne, 5 rue de Rivoli

2o M. Laboulaye[1], membre de l'Institut, 34 [rue] Taitbout

3o Mme la Ctesse Swetchine rue St Dominique, presque au coin de la rue de Bellechasse

4o Mme de Circourt, 13 Rue des Saussaies

5o Mme Ancelot, 14 rue St-Guillaume

6o M. de Corcelle, *à Essai (Orne)*

7o M. de Rémusat, *à Lafitte par Le Fousseret (Haute-Garonne)*

Je désire que ces derniers exemplaires soient affranchis jusqu'à destination, s'il se peut*.

J'ai encore envoyé hier trois exemplaires pour publicité. L'un à M. Amédée René que M. de Beaumont a vu. L'autre à M. de Limayrac[2] qui doit se charger d'en rendre compte dans *Le Constitutionnel*, et enfin le troisième à M. Oppenheim[3], correspondant de journaux allemands, qui se charge de faire connaître le livre outre-Rhin.

J'oubliais de vous dire que je désirerais qu'on envoyât aussi en mon nom un exemplaire à M. Blaze de Bury, 18 rue du Cherche-Midi.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments d'estime particulière et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

* Vous tiendrez note de cette dépense.

*À Monsieur*
*Monsieur Michel Lévy*

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Édouard Lefebvre de Laboulaye (1811-1883) exerce d'abord, avec son frère, la profession de fondeur de caractères, avant de se faire connaître comme

juriste en publiant une *Histoire du droit de propriété foncière en Occident* (1839). Élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1845, il devient professeur de législation comparée au Collège de France en 1849 et étudie particulièrement les États-Unis, qu'il admire. Il collabore régulièrement au *Journal des débats*, fonde la *Revue historique de droit français et étranger* en 1855, et publie de nombreux articles et livres dont une étude consacrée à Tocqueville après sa mort. Lié au parti libéral et opposant à la politique autoritaire du Second Empire, il échoue à se faire élire comme candidat indépendant au Corps législatif et lance en 1865 le projet de la statue de la Liberté. Il sera député, puis sénateur inamovible de la Troisième République.

2. Paulin Limayrac (1817-1868) débute en 1840 à la *Revue de Paris* puis collabore de 1843 à 1847 à la *Revue des Deux Mondes*, où il est chargé notamment de la chronique littéraire du mois. Il passe en 1852 à *La Presse* et y rédige le feuilleton de critique littéraire jusqu'en 1855. Jusque-là libéral, il devient rédacteur au *Constitutionnel* en mai 1856 et y publie aussi des comptes rendus littéraires. À partir de 1858, il sera rédacteur en chef de *La Patrie*, puis du *Pays* en 1861, avant de revenir au *Constitutionnel* pour en devenir le rédacteur en chef en 1862. Il sera récompensé de sa position de « journaliste officieux » du régime par la préfecture du Lot-et-Garonne en 1868.

3. Heinrich Bernhard Oppenheim (1819-1880). Après des études de droit, il doit renoncer à une carrière universitaire à l'université de Berlin en raison de ses origines juives. Professeur sans traitement à Heidelberg de 1841 à 1845, il publie différents essais de philosophie politique et de droit international. Il abandonne alors l'enseignement pour le journalisme. Favorable aux mouvements révolutionnaires de 1848, il gagne Berlin et fonde avec Arnold Ruge la revue *Die Reform* mais échoue à obtenir un siège à l'Assemblée nationale. Après l'échec de la révolution en Prusse, il se rend dans le Grand-Duché de Bade, où il participe au mouvement révolutionnaire. Mais les divisions entre modérés et radicaux et la répression de la révolution dans le pays de Bade le contraignent à l'exil. Il rentre en Allemagne en 1850 et publie un certain nombre d'écrits politiques. Il adhère en 1861 au Parti du progrès (libéral) puis, approuvant l'œuvre unificatrice entamée par Bismarck, il passe en 1866 au national-libéralisme. Certains de ses travaux, ainsi que des études critiques sur Stahl, Tocqueville et Riehl, ont été recueillis et publiés sous le titre *Vermischte Schriften aus Bewegter Zeit* (« Mélanges écrits en des temps de troubles ») en 1866.

## À MICHEL LÉVY

Ce jeudi matin
[19 juin 1856[1] ?]

Monsieur,

Avez-vous vu Buloz et avez-vous pu discerner quelles sont réellement ses intentions et si son arrière-pensée n'est pas de revenir à Rémusat[2] ? Je désirerais le savoir avant de le voir moi-même.

Je crois utile que vous envoyiez de ma part un exemplaire au *Correspondant* qui a offert un article et à M. de Meaux, l'un de ses principaux rédacteurs, qui s'est chargé de l'article[3]. Quant à celui-ci, il faudrait s'informer s'il est encore à Paris et dans le cas contraire lui envoyer le volume au *château d'Ecotey près Montbrison, en payant le port.* Dans le cas où M. de Meaux serait absent, vous voudrez bien m'en avertir parce que je lui écrirais.

Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Date vraisemblable par rapport à la lettre à Lévy du mardi 17 juin.

2. C'est bien Rémusat qui écrira l'article sur *L'Ancien Régime et la Révolution* dans la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 1er août 1856, p. 652-670. Sur l'hésitation entre Loménie et Rémusat, voir la lettre à Michel Lévy du 25 mai 1856.

3. L'article d'Alfred de Meaux paraîtra dans la livraison de novembre du *Correspondant*. Le vicomte Marie-Camille-Alfred de Meaux (1830-1907) était le gendre de Montalembert. Collaborateur du *Correspondant* dans sa jeunesse, il fera une carrière politique sous la Troisième République : représentant de la Loire à l'Assemblée nationale en 1871, ministre en 1875, sénateur en 1876.

## À MICHEL LÉVY

Du 22 juin [1856]

Monsieur,

Je crois que le nombre des exemplaires de mon livre distribués soit par moi, soit par vous en mon nom (en dehors des livres envoyés à des journalistes) s'élève jusqu'ici à 51. Ce serait donc 9 exemplaires que vous me devriez encore. Je crois ce compte exact, quoique toutes ces opérations aient eu lieu de ma part dans un grand trouble d'esprit.

Si vous jugez ce compte exact, veuillez m'envoyer le plus tôt possible, car je suis sur mon départ, 1o les 9 exemplaires dont je parle, 2o dix exemplaires que je prendrai au prix de la librairie comme nous en sommes convenus l'autre jour.

Il est inutile de rien envoyer de ma part à M. de Lavergne. Je lui ferai parvenir moi-même son exemplaire.

Il est *urgent* que vous veuilliez bien envoyer un exemplaire à M. Despois[1] qui demeure rue de l'Est no 32 ou 33, il doit rendre compte de mon livre dans la *Revue de Paris*.

Vous avez dû payer quelques petits ports d'exemplaires envoyés à la campagne, à quelques-uns de mes amis ; vous en joindrez la note à celle des dix exemplaires dont il est question ci-dessus.

L'affaire de *L'Illustration* est arrangée. Il faut envoyer un exemplaire, au moins, de ce côté, si vous ne l'avez déjà fait[2].

Je vais tâcher de voir M. Buloz aujourd'hui. Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Eugène Despois (1818-1876), professeur de rhétorique à Bourges puis à Paris, collabore à *La Libre Pensée* à partir de 1847 et donne des lectures publiques du soir pour les adultes. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il refuse de prêter serment et démissionne de l'université. Professeur dans l'enseignement libre, il collabore à différents journaux, dont la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris*, et participe à la fondation de *L'Avenir* en 1854. Après l'Empire, il est réintégré comme agrégé et devient bibliothécaire à la Sorbonne. La recension d'Eugène Despois paraîtra dans le numéro de la *Revue de Paris* du 1er octobre 1856, p. 56-81. Voir ci-dessous la lettre de Tocqueville à Despois du 20 octobre 1856.

2. *L'Illustration* fera paraître le 19 juillet une recension élogieuse, signée Jean-Barthélemy Hauréau, historien et journaliste libéral.

## À MICHEL LÉVY

Paris, ce 24 juin [18]56

Mon cher éditeur, j'imagine que vous pouvez aisément faire parvenir trois exemplaires de mon livre en Belgique, par la voie de la librairie. L'un est destiné au *Général de Lamoricière, à Bruxelles*, l'autre, au *Général Bedeau* – également *à Bruxelles*, le troisième, au *Général Changarnier – même lieu.*

Je vous serai obligé de faire cet envoi sans retard et vous porterez les trois exemplaires à mon compte.

Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

## À MARIE D'AGOULT[1]

Paris, ce 24 juin [18]56

Les bontés que vous avez eues pour mon œuvre, Madame, me remplissent de reconnaissance. Je vous l'aurais écrit et même, si vous l'aviez permis, été dire, il y a déjà longtemps sans les tristes circonstances que vous connaissez sans doute et qui me serviront assurément d'excuses à vos yeux. Mon ami, M. Freslon, m'a même montré une lettre de vous que je lui ai demandé la permission de garder. Je vous demande comme une faveur précieuse de ne pas me la faire reprendre ; j'aime à la garder comme le témoignage authentique d'une approbation à laquelle j'attache infiniment de prix. On ne pourra jamais exprimer sur mon livre un jugement plus flatteur dans un plus beau et plus noble langage.

Je pars demain pour quelques mois. Vous permettrez, j'espère, qu'à mon retour j'aille, Madame, exprimer de vive voix des sentiments que je ne rends ici que d'une façon très incomplète.

Ayez, je vous prie, l'hommage de mon respectueux dévouement.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque nationale de France. Manuscrits.

1. Marie Catherine Sophie de Flavigny, comtesse d'Agoult (1805-1876),

femme de lettres. Mariée en 1827 au comte Charles Louis Constant d'Agoult, elle le quitte en 1835 pour suivre Franz Liszt en Italie. Après sa rupture avec Liszt en 1844, elle commence une carrière littéraire sous le pseudonyme de Daniel Stern. Sous le Second Empire, elle ouvre un salon qui réunit la plupart des opposants au régime et voyage beaucoup, notamment en Italie.

## À ALFRED DE FALLOUX

Ce 24 juin [18]56

Mille remerciements, cher confrère, des témoignages de votre sympathie. J'y ai été extrêmement sensible.

J'avais déjà lu le livre que vous avez bien voulu m'apporter[1] et j'avais admiré le vrai talent de l'homme d'État et d'écrivain qui s'y montre. Je suis heureux de le tenir de vous. Je voudrais ne pas vous payer en trop petite monnaie en vous envoyant l'ouvrage ci-joint. Je souhaite vivement qu'il soit approuvé de vous.

Je quitte Paris demain matin. J'ai un besoin absolu non seulement de m'éloigner du bruit, mais de gagner la solitude la plus profonde. Dieu veuille que celle-ci me donne le repos d'esprit qui me manque. Croyez à tous mes sentiments affectueux.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque nationale de France. Papiers Falloux. Publication en ligne sur le site « Correspondances de Falloux » (http://correspondance-falloux.ehess.fr/).

1. En avril et mai 1856, Falloux avait publié dans *Le Correspondant* une série d'articles rassemblés ensuite en un volume : *Le Parti catholique, ce qu'il a été, ce qu'il est devenu*. Ces articles sont dirigés contre *L'Union*, qui riposte entre le 19 juin et le 2 juillet.

## À ALFRED MAURY

Paris ce 24 juin [18]56

Voici, Monsieur, la note sur laquelle vous voulez bien jeter les yeux. Les croix ou signes au crayon n'ont point de signification ou du moins ils signifient seulement que certains ouvrages faisant partie de la collection me manquent, tandis que je possède les autres. Un avis de vous sur chacun de ces volumes aura un grand prix à mes yeux.

Je vous envoie par la même occasion le volume de ma façon. Dieu veuille que l'auteur vous paraisse digne du sujet.

Veuillez croire à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Manuscrit de l'Institut.

## À FRANÇOIS BULOZ

26 juin 1856

Monsieur,

Dans la conversation que nous avons eue avant-hier, j'ai oublié de vous parler d'une chose à laquelle j'attachais cependant une grande importance. Mais mon esprit est encore ébranlé et troublé par le grand malheur qui m'a frappé. J'ai donc omis de vous dire qu'un homme dont j'estime autant le talent que le caractère, M. Rivet, ancien préfet de Lyon, ancien conseiller d'État, et aujourd'hui l'un des principaux directeurs des grandes compagnies de chemins de fer, a composé un travail que je trouve très intéressant et très instructif sur l'influence que les chemins de fer exercent sur l'approvisionnement des villes et en particulier de la ville de Paris, sur la révolution qu'ils ont amenée en cette matière, sur la situation toute nouvelle qu'ils ont créée, et enfin sur les règles plus propres à adopter en vue de cet état nouveau[1]. Le point de départ de l'article est un ouvrage intitulé : *Des consommations de Paris* par M. Husson[2] qui a récemment paru. Le travail dont je vous parle forme un article de revue ordinaire. J'ai pensé qu'il conviendrait parfaitement à la *Revue des Deux Mondes* puisqu'il traite un sujet qui intéresse généralement et qu'il est écrit par un homme d'un grand mérite et d'un mérite spécial car il réunit

les notions administratives et la science industrielle. Mais, avant de lui conseiller de s'adresser à vous, j'ai voulu avoir votre opinion. Soyez assez bon, je vous en prie, pour me la faire connaître en m'écrivant le plus tôt possible deux mots dans le lieu que j'habite en ce moment, c'est-à-dire *à Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)*[3].

Recevez, je vous prie, l'assurance de tous mes sentiments de très haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Lovenjoul. Chantilly. Don Bourget. Pailleron 1954. Publiée par Hervé Robert, *Commentaire*, art. cité.

1. Ce travail ne semble pas avoir été publié.

2. Armand Husson, *Les Consommations de Paris*, Paris, 1856.

3. Voir la réponse de Buloz communiquée par Tocqueville avec sa lettre du 30 juin à Rivet.

## À MICHEL LÉVY

Ce 30 juin 1856

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Mon cher éditeur,

Je viens de recevoir une lettre de M. Villemain qui m'annonce que son article sur mon livre est fait et remis aux *Débats* qui se sont engagés à le faire paraître bientôt[1].

Je vous avais prié, dès l'origine, de faire remettre des exemplaires à quelques personnes ; entr'autres à Mme la C[om]tesse Swetchine, rue St-Dominique n° 71, je crois, deux portes avant d'arriver à la rue de Bellechasse en venant du côté de la rue du Bac. Je crains que vous ne l'ayez pas fait, car je n'entends pas parler de cette dame. J'en dirai autant de Mme Ancelot, 14 rue St-Guillaume et Mme de Circourt, 13 rue des Saussaies. Si par hasard on avait omis d'envoyer à ces dames les exemplaires que j'avais dit de leur transmettre, il faudrait le faire sans

retard.

Je ne sais si on a remis ou fait passer un exemplaire à M. de Meaux, du *Correspondant*, lequel doit faire un article sur mon livre dans ce recueil. Si M. de Meaux n'est pas à Paris, il faudrait lui envoyer l'exemplaire à la campagne. Son adresse est à *M. Camille de Meaux, à Ecotey, près Montbrison (Loire)*. On pourrait lui envoyer l'exemplaire par la poste, en mettant le port à mon compte.

J'espère que vous n'avez pas omis d'envoyer des exemplaires de ma part à M.M. St-Marc Girardin, Montalembert, Passy, et Laboulaye, ainsi que je vous l'avais demandé.

Je désire que vous m'adressiez sans retard 10 exemplaires à M. Alexis de Tocqueville, membre de l'Institut, chez M. Kirkham, négociant à Cherbourg (Manche). Vous pouvez me faire cet envoi par la diligence.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. L'article de Villemain paraît le lendemain 1er juillet dans le *Journal des débats*. L'ensemble du compte rendu est très élogieux et met plus particulièrement l'accent sur la « liberté intellectuelle », « la première et la plus impérissable des libertés de notre pays ».

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 30 juin 1856

Le jour même de mon départ de Paris, j'ai pu m'échapper un moment, mon cher ami, pour aller chez Buloz. Il était en affaires et avait du monde chez lui de sorte que je ne pus pas trouver l'occasion de l'entretenir de votre projet d'article. Mais, revenu chez moi, je lui écrivis d'une manière très détaillée ce que je n'avais pu lui dire, et je viens de recevoir sa réponse, que je me hâte de vous envoyer[1]. Vous y verrez qu'il

désire lui-même, comme cela est naturel, entrer en communication avec vous et je vous engage à l'aller voir. Je crois que vous en serez aussi content qu'on peut l'être d'un rustre de son espèce. Il ne faut pas vous formaliser si plus tard il modifie sans façons quelques phrases de votre article. Il prend de ces libertés-là avec tout le monde sans exception, et j'ai assisté dernièrement à toute une négociation qui avait pour objet de le réconcilier avec Villemain dont il avait ainsi revu le travail. Il faut reconnaître, du reste, qu'il possède à un haut point, sous sa grosse et rude enveloppe, le tact nécessaire pour savoir ce que goûte le public et ce qu'on peut dire sans se faire de querelle avec l'autorité.

Nous sommes arrivés ici à bon port, mais très tristes. Je n'ai pu encore pour ma part reprendre à rien, pas même au plaisir de me retrouver chez moi. J'espère que le temps et la visite de quelques bons amis comme vous remettront peu à peu mon esprit dans son assiette. Il en a bon besoin. J'ai trouvé ici un grand nombre de lettres sur mon nouvel ouvrage dont la lecture m'aurait été très agréable en d'autres circonstances.

Adieu, rappelez-nous au souvenir de tous les vôtres, et croyez à ma bien sincère amitié.

TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. La lettre de Buloz, jointe à celle de Tocqueville et datée du 27 juin, le remerciait de cette communication.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Ce mardi

[février-juin 1856[1] ?]

Cher collègue, *j'ai refusé* aujourd'hui de dîner chez mon père même et si *par hasard* il savait que j'ai dîné ailleurs, il m'en voudrait. Permettez-moi donc de vous refuser encore. Mais à 7 h je serai chez vous, de sorte que je

ne perdrai qu'une partie du plaisir que vous m'offrez. Mille hommages à Madame de Lavergne et à vous mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. L'appellation « cher collègue » indique que le billet est postérieur à l'élection de Lavergne à l'Académie le 30 juin 1855. Il est antérieur à la mort du père de Tocqueville le 9 juin 1856. Tocqueville séjournant en Normandie de juin 1855 à février 1856, le billet date sans doute de son séjour à Paris entre février et le tout début juin.

# DERNIÈRES ANNÉES

(juillet 1856 – 1859)

# INTRODUCTION

Le mois de juin 1856 avait été endeuillé par la disparition, le 9, d'Hervé de Tocqueville ; Tocqueville n'en eut pas moins l'énergie de participer très activement à la diffusion de son livre, et ce d'autant qu'après tant d'années sans publier il doutait du succès. L'opinion, léthargique, ne se préoccupait plus guère selon lui d'idées ni de liberté politique – la naissance du prince impérial avait plus d'attrait. Tocqueville, qui voulait faire de son livre un acte d'opposition politique par le détour de l'histoire, envoya donc son ouvrage à tout son réseau d'amis – anciens élus, académiciens et relations mondaines, sans oublier les généraux Lamoricière et Bedeau en exil à Bruxelles. La première édition fut vendue en quelques semaines, de juin à août 1856. Aussi pensa-t-il très vite, dès le mois d'août, aux rééditions. Avec Lévy les négociations financières étaient âpres, et puis Tocqueville souhaitait aussi amender son œuvre. Faute de temps, parce que Lévy le pressait, il dut renoncer le 1er septembre à utiliser davantage les notes très abondantes accumulées pour son ouvrage et dont il avait publié un choix constitué selon lui presque au hasard – que seule l'édition critique moderne a données à lire, si bien que le livre de Tocqueville, grand travail d'érudition, passera longtemps pour un essai. Le 8 septembre, il dut se contenter d'une seule modification : l'ouvrage fut divisé en trois parties au lieu de deux, ainsi était mieux mise en évidence l'étude des causes immédiates de la Révolution.

Installé dans son château à la fin de juin – il y passera désormais l'essentiel de son temps jusqu'à son départ pour Cannes le 28 octobre 1858 –, Tocqueville entretient durant la fin de l'année 1856 une abondante correspondance avec ses critiques et ses amis. Les républicains le jugent insuffisamment sévère pour l'Ancien Régime, les légitimistes ont l'avis inverse. Plus que ces lectures partisanes importent

les longs échanges avec les amis proches, anciens compagnons des combats politiques, Chambolle, Barrot, Lanjuinais, Bouchitté, qui permettent de préciser le sens voulu par Tocqueville et le public qu'il vise.

Écrire l'histoire, c'était préparer l'avenir : Tocqueville se réjouit que la jeunesse s'y intéresse, et que le livre soit diffusé par Bouchitté dans les classes, sans trop d'illusions sur le pouvoir des idées. Au-delà de l'influence nécessairement indirecte d'écrits savants, il trouve un vrai bonheur à prouver par son succès « que les gens du régime constitutionnel dont on dit tant de mal possédaient au moins cette vigueur si rare qui permet à un homme parvenu au milieu de sa carrière de se créer une destinée nouvelle » (22 octobre 1856 à Rivet). Pour les vaincus du coup d'État, la réussite de chacun vaut réhabilitation collective.

Le volume publié n'était que le porche du monument projeté. Car l'essentiel était de comprendre la Révolution, encore vivante, alors que l'Ancien Régime était mort. Depuis 1850 Tocqueville projetait de montrer les premiers traits d'une révolution devenue permanente en France. Les considérations sur la Révolution étaient en fait une archéologie du temps présent. L'entreprise était difficile et Tocqueville, « rêvassant » d'abord au grand œuvre sans s'y mettre vraiment, s'en entretient en 1856 avec des correspondants privilégiés, Montalembert, Duvergier, Lanjuinais, Freslon, mais aussi des bibliothécaires ou archivistes comme Maury, Ravenel. On pouvait alors se faire envoyer de la Bibliothèque impériale par ballots entiers les brochures révolutionnaires… que Tocqueville feuillette à grande allure. Pour ses amis il précise sa méthode : ne pas lire les ouvrages récents (y compris ceux de ses correspondants), mais plutôt chercher des documents d'époque, manuscrits ou imprimés. Le but n'était pas l'érudition, dont Tocqueville n'eut jamais le goût. À Duvergier il écrit le 1er septembre qu'« il ne s'agit pas de faire l'histoire de la Révolution et de suivre, dans le détail, l'enchaînement des faits, mais bien de montrer le mouvement général de l'événement, son vrai caractère, les causes principales qui l'ont poussé dans un sens plutôt que dans un autre, qui l'ont précipité, détourné, arrêté… » Dès la fin de l'année 1856, l'exaltation à apercevoir le mouvement immense et universel de la Révolution alterne chez Tocqueville avec la torpeur de la vie de propriétaire campagnard dont il découvre sur le tard la douceur émolliente, sans s'y abandonner toutefois. Son voyage à Londres du 19 juin au 21 juillet 1857, outre qu'il lui donne la satisfaction de se sentir

apprécié hors de son pays, lui permet de dépouiller les documents de la British Library. Ce qui mine son ardeur, c'est son peu d'espoir de modifier le cours de la politique française par ses travaux historiques. Avec tristesse il écrit à Freslon le 11 septembre 1857 : « J'avoue que mes lumières actuelles ne s'étendent point jusqu'à me faire voir comment, avec *notre passé* et ce qu'il a créé, nous pourrons nous y prendre pour établir jamais des institutions solides qui soient capables de satisfaire des gens comme vous et moi. » Certes, en janvier 1858, il déclare avoir mis en place tous les morceaux de son premier livre consacré aux débuts de la Révolution jusqu'aux États généraux. Mais qui lira ses travaux ? En France, les classes éclairées sont devenues insensibles, et au demeurant moins influentes que les classes qui ne lisent pas. En avril 1858, il se rend à Paris pour rassembler de la documentation sur les États généraux, mais revient début mai en Normandie. Malade, il ne trouve plus de plaisir à vivre que dans les petites habitudes de la campagne. Il ne reprendra plus son ouvrage après juin 1858 quoique les témoignages des sœurs qui furent ses gardes-malades dans ses derniers mois attestent qu'il restait obsédé par son grand œuvre inachevé.

Dans ces années 1856-1858, où il tente de prolonger son travail d'historien, Tocqueville n'est pas un grand isolé. Il entretient une abondante correspondance académique. L'Académie, foyer d'opposition, lui offre une forme de confraternité, et il y garde son rôle de patronage. On le voit tenter d'obtenir pour Bouchitté une place de correspondant malgré les réticences de Victor Cousin, plaider pour un prix Montyon à Corne, qui ne l'obtint pas, intervenir sans succès auprès de Rémusat pour faire entrer Gobineau comme académicien libre – ce à quoi l'Académie, qui ne goûtait pas les opinions sulfureuses, se refusa sagement… Il fait l'éloge de ses amis anglais (Grote) ou américains pour les élections de correspondants, participe aux grandes manœuvres avec Guizot ou Broglie pour faire élire des libéraux. Et il invite ses confrères à venir passer quelques jours à la belle saison en Normandie. Le château est très animé durant l'été 1857 et encore en août 1858, lorsque l'empereur et la reine d'Angleterre viennent inaugurer les travaux du port de Cherbourg. On découvre dans ces lettres un Tocqueville affectueux, demandant des nouvelles des enfants des uns et des autres, ayant le goût de la jeunesse, jouant même les médiateurs dans les stratégies matrimoniales. Quand la majorité des Français savourent leur servitude volontaire, l'amitié entre gens de bien, réunis par une mutuelle estime, fonde une petite société

d'hommes libres à l'écart de la grande. Les invitations pressantes disent cet appétit d'amitié, qu'il exprime bien pour Lanjuinais le 2 septembre 1857 :

« Nous devenons vieux les uns et les autres et de plus en plus perdus au milieu d'une génération qui, j'ose le dire sans craindre d'être trop *perruque*, ne nous vaut pas ; qui, en tout cas, ne sympathise guère avec nous. C'est le moment, ce me semble, de nous rapprocher le plus possible les uns des autres, afin de nous donner réciproquement l'illusion que nous avons encore une patrie. »

« Auteur jusqu'à midi ; paysan de midi jusqu'au soir », tel est le nouveau mode de vie de Tocqueville, qu'il décrit pour Lavergne le 14 novembre 1857 et qu'il voudrait partager avec quelques autres survivants d'un monde disparu. Tocqueville, qui n'était ni un homme de terroir ni un grand liseur, le devient. Il se constitue à la campagne une bibliothèque européenne ne comptant que des ouvrages excellents qu'il lit à voix haute avec sa femme et les amis de passage. L'après-midi, dans ce château devenu pour lui le lieu du monde le plus agréable, il s'occupe d'aménager grâce à ses revenus d'auteur une habitation qui était fort humide, mais aussi de planter une allée, de construire une étable, une serre. Pour ses correspondants il détaille non sans humour la vie douce des travaux et des jours qu'il mène avec une sagesse acquise sur le tard.

On peut s'étonner de ce repli. Il est vrai que, si Tocqueville conserve vivace sa curiosité pour le monde politique, celui-ci lui donne peu de motifs de se réjouir. Les Américains semblent suivre le chemin de l'Europe révolutionnaire. Tocqueville ne renie pas son admiration ; la rupture de l'Union serait une grande blessure pour l'humanité. Contre leurs détracteurs dans la presse ou contre les Anglais comme Senior, Tocqueville défend la grandeur des Américains. Pour l'Angleterre il garde l'admiration que mérite une nation libérale – mais dont les visées impérialistes sont directement rivales de celles de la France. Tocqueville, volontiers moqueur pour l'hypocrisie anglaise, critique durement la violence de la colonisation en Inde tout en suivant de très près les opérations en Chine et Cochinchine, qu'il approuve, tant l'impérialisme chez lui est lié à l'idée d'une expansion naturelle de l'Occident démocratique.

La grande affaire pour lui reste néanmoins la politique de la France. Il s'informe anxieusement de la crise monétaire auprès de ses amis financiers ou économistes comme Lavergne, traquant (sans succès) tout

ce qui pourrait annoncer un affaiblissement du régime. L'attentat d'Orsini, le 14 janvier 1858, le consterne pour la répression qui en résulte. Mais rien ne semble pouvoir indigner une opinion française asthénique qui ne se soucie plus que d'acheter et de vendre. Nous sommes les derniers, pense Tocqueville.

« Une médiocrité universelle semble peu à peu se répandre sur toutes choses. Tout ce qui a un nom ou a mérité d'en avoir un s'en va ; et où est l'homme nouveau qui donne une espérance fondée, en science, en arts, en littérature, en politique ? Qu'on me le montre, et je reconnais que je suis un censeur chagrin et sénile du temps présent. Il est bien triste de vivre dans un pareil temps pour ceux dont le *vivre confortablement* n'est pas la grande affaire[1]. »

Symptomatiquement, Tocqueville fait sienne une citation des pensées de Marc Aurèle lue en 1856 dans l'ouvrage d'Albert de Broglie *L'Église et l'Empire romain au IVe siècle* : « Supporte patiemment l'idée de la mort, dit-il, en songeant que tu n'as point à te séparer d'hommes qui pensent comme toi. » « La seule chose qui doive attacher à la vie, conclut-il, est l'espoir de la passer avec ceux qui partagent nos sentiments. » La citation que fait Tocqueville de Marc Aurèle est incomplète, le philosophe concluait : « Ô mort, viens vite, pour que, moi aussi, je ne me démente pas moi-même[2]. »

Tocqueville, lui, n'appelait pas la mort. Ses dernières lettres, de septembre 1858 à l'agonie du printemps 1859, donnent à voir une volonté farouche de vivre, et de croire en l'avenir.

En septembre 1858, Tocqueville vient deux fois à Paris consulter les médecins ; leur verdict est sans appel : il faut quitter l'humide Normandie et partir pour le Sud. L'Italie étant trop éloignée pour que Marie supporte le voyage, Tocqueville se décide pour Cannes, villégiature à la mode, fréquentée par les Anglais, dont son vieil adversaire Lord Brougham, et par Mérimée. Le 28 octobre, le couple part pour Cannes : les lettres font de ce voyage et de l'arrivée dans des frimas imprévus un récit épouvantable. Isolés, les Tocqueville sont de surcroît réduits au silence par des douleurs de gorge… affreux destin pour Alexis qui avait tant goûté l'art de la conversation. Restent les livres : la vie de Gibbon, la république de Cicéron ; restent aussi les entretiens, quand revient un semblant de santé, avec le diplomate et théologien prussien Bunsen sur l'avenir de l'Europe. Tout cela ne chasse pas l'ennui qu'évoquent pudiquement toutes ces lettres où Tocqueville quémande des nouvelles. On ne trouvera

rien ici des cris de désespoir ou des doutes religieux de Tocqueville dont il réserve l'expression à sa famille ou à des amis très proches. Mais au fil des espoirs trompeurs de rémission se manifestent l'acharnement à faire bonne figure et une forme d'optimisme paradoxal. Tocqueville, qui s'abuse peut-être sur sa santé et qui s'affermit dans sa foi en l'immortalité de l'âme, refuse de même de désespérer de ses contemporains et de l'avenir de la France. Une lettre du 11 septembre 1857 à son ami Freslon, qui se laissait aller aux humeurs noires, dit bien à la fois la parenté entre la maladie personnelle et la maladie nationale, et l'optimisme de la volonté qui caractérise ce « paresseux mélancolique » que Tocqueville craint parfois d'être devenu :

« Je suis réellement persuadé qu'au-delà de cet horizon où s'arrêtent nos regards se trouve quelque chose d'infiniment meilleur que ce que nous voyons. […] Non ; il y a autre chose dans notre avenir que la Rome des Césars, et parce que je ne vois pas le jour nouveau qui doit s'élever, je ne crois pas aux ténèbres. »

1. Lettre à Freslon, 5 novembre 1857, sur la mort de Cavaignac.
2. Albert de Broglie *L'Église et l'Empire romain au IVe siècle*, 1856, t. I, p. 61.

À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 2 juillet 1856

J'espère que vous me pardonnerez, mon cher ami, de ne vous avoir pas écrit plus tôt. J'ai été tellement accablé par la mort de mon pauvre père que toute occupation quelconque m'est devenue impossible pendant longtemps, surtout celle d'écrire, même à de bons amis comme vous. Ma douleur n'est pas de celles qui aiment à se répandre et se soulagent en s'exprimant. Rien ne m'est plus pénible que de parler sur un sujet qui pourtant est sans cesse présent à ma pensée. Vous savez, sans doute, le détail du cruel événement auquel je fais allusion, comment nous avons été tous appelés par le télégraphe auprès de mon pauvre père qui alors habitait les environs de Compiègne et y jouissait, en apparence, de la meilleure santé. Il avait été atteint, la nuit, d'un étouffement qui avait paru dangereux. Mais quand nous arrivâmes, il était bien et on le croyait même guéri lorsqu'il s'est éteint tout à coup en causant avec nous. On ne saurait imaginer une mort plus douce et plus enviable.

Je ne doute pas, mon cher ami, de votre sincère sympathie, ainsi que de celle de votre sœur au bon souvenir de laquelle je vous prie de nous rappeler. Mon père avait toujours été vivement attaché à toute votre famille et à vous-même et vous êtes de ceux sur l'amitié desquels il a toujours le plus compté. Vous savez que son fils est du même avis.

L'éditeur auquel j'avais vendu la première édition de mon livre a tenu à le faire paraître aussitôt après l'impression. La coïncidence de cet événement avec le grand malheur qui nous frappait m'a été fort douloureuse. Mais il n'y avait pas de remède. J'ai été contraint

d'abandonner ce livre à son sort plus qu'il n'eût été sage de le faire dans d'autres circonstances. J'espère néanmoins qu'il fera son chemin tout seul. S'il vous tombe sous la main, veuillez, je vous prie, le lire attentivement et m'en écrire votre avis.

J'espère que rien ne vous empêchera de nous faire cet été la visite que vous nous avez promise. Nous y tenons beaucoup. Nous désirerions seulement que ce ne soit qu'à partir d'août. D'ici là nous avons beaucoup d'affaires, affaires de triste origine, qui me forceront peut-être à m'absenter. Adieu. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 4 juillet [18]56

Je suis sûr, mon cher confrère et ami que vous n'avez pas appris le grand malheur de famille qui m'est arrivé, il y a un mois, puisque je n'ai point entendu parler de vous depuis ce temps-là. Nous avons eu alors la douleur de perdre mon père. Vous avez éprouvé, il n'y a pas très longtemps, une douleur analogue ; vous pouvez mieux comprendre si la nôtre a dû être vive. Mon père n'avait rien perdu en vieillissant et, quoique parvenu à un âge très avancé, il avait conservé une chaleur de cœur qui semblait s'accroître avec les années. Jamais son affection ne nous avait paru plus tendre et ne nous avait été plus précieuse qu'au moment où nous l'avons perdu.

Mon livre a paru peu de jours après ce cruel événement et vous pouvez croire que cela a été une circonstance bien douloureuse pour moi. Mais je n'y pouvais rien. La première édition de mon livre était vendue et le libraire ne voulait pas laisser passer la saison favorable. J'ai donc été obligé d'abandonner ce livre à sa fortune. Si j'en crois bien des lettres que je reçois, j'espère qu'il fera son chemin tout seul. Le seul soin que j'ai pu prendre a été d'envoyer à mon libraire la liste de ceux de mes amis

auxquels je désirais qu'un exemplaire fût remis. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous étiez des premiers sur cette liste. Mais Lévy m'a fait savoir que son employé vous avait trouvé absent et que ne sachant pas comment vous faire passer l'ouvrage il le tenait à ma disposition. Faites-moi savoir, je vous prie, ce que je dois faire ? Faut-il faire déposer l'ouvrage chez votre portier afin que vous le trouviez au retour ? Y a-t-il un moyen de le faire arriver avant ce temps-là jusqu'à vous ? Répondez à cela. Je tiens beaucoup à ce que vous me lisiez et me donniez votre avis. Vous savez que j'ai autant d'estime pour votre talent que d'amitié pour votre personne. Le jugement d'un homme tel que vous a donc une grande importance à mes yeux.

Nous vous avons lu l'autre jour vous-même en allemand. La *Gazette d'Augsbourg* que nous recevons a traduit une partie d'un de vos articles, celui où vous comparez le bois de Boulogne avec ce qu'on aurait pu avoir d'utile avec l'argent qu'on a dépensé là[1]. Ce morceau est charmant, plein d'élévation par le fond et d'agrément dans la forme[2]. La physionomie germanique que la langue donnait à vos idées nous a fort amusés. Elle laissait, du reste, parfaitement apercevoir le mérite de l'orignal.

Je vous prie de pardonner le griffonnage de cette lettre que je suis obligé d'écrire très à la hâte. Rappelez-nous particulièrement au souvenir de Madame de Lavergne et croyez à notre bien sincère attachement

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. « À propos du concours agricole. L'agriculture et la paix », paru dans la *Revue des Deux Mondes*, juin 1856, seconde quinzaine, p. 832-858.

2. Constatant, après la conclusion de la paix, que l'agriculture est « ce qui a le plus langui depuis deux ans », Lavergne souhaite qu'elle retrouve les bras qui lui ont manqué à cause de la guerre et appelle à ralentir les travaux extraordinaires de la capitale pour ne pas priver certaines régions de leur main-d'œuvre. Il souligne les besoins en capitaux de l'agriculture et la nécessité de « l'instruction spéciale ». C'est dans la conclusion de l'article qu'il oppose la nature factice de ce qu'on devine être le bois de Boulogne au monde idéal d'une nature nourricière mise en valeur par le travail de l'homme : « Quand il m'arrive de fermer les yeux pour rêver un monde idéal, je ne vois pas un lac artificiel entouré de chalets factices, des allées où roulent d'innombrables calèches achetées d'hier et qui seront probablement revendues demain, toute une foule oisive et dorée au milieu d'un paysage ravissant, mais faux. Je vois la réalité au lieu de l'apparence, une véritable campagne arrosée par une véritable rivière, semée d'habitations rustiques et peuplées de familles laborieuses. L'art de l'homme, corrigeant partout les

inégalités de la nature, y a sérieusement trouvé l'union de l'utile et du beau » (*ibid.*, p. 858).

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 7 juillet 1856

Merci, mon cher ami, de votre bon souvenir. J'y ai été très sensible. Je crois à votre sympathie ; il n'y a pas beaucoup d'années que vous avez eu le malheur de perdre votre mère[1]. Vous en avez été très profondément et longuement affligé. Vous comprenez donc sans peine ce que j'ai dû éprouver et savez y compatir. Notre excellent ami Bedeau m'a écrit à la même occasion une lettre dont j'ai été bien touché. Cette lettre et la vôtre sont venues me chercher ici longtemps avant que je n'arrivasse. C'est ce qui fait que je n'ai répondu plus tôt ni à l'un ni à l'autre.

Avant de quitter Paris, j'avais donné à mon libraire l'ordre de vous faire parvenir ainsi qu'à Bedeau et au général Changarnier un exemplaire du nouvel ouvrage que je viens de publier, ouvrage qui, par une coïncidence qui m'a été bien pénible, a paru presque au moment où je perdais mon pauvre père. Celui-ci, qui l'attendait avec impatience, ne l'a jamais lu. Je ne sais si cet ouvrage vous est, en effet, parvenu et ce que vous en penserez. J'ai désiré le donner à vous autres avant tout le monde, vous tenant pour des hommes auxquels tout bon Français doit le premier et le plus vif témoignage d'affection et de respect. Ne sachant si vous étiez à Bruxelles, j'ai écrit à Bedeau pour lui annoncer le livre et le prier de vous avertir de sa venue. J'espère qu'il l'aura fait. Je désire que vous lisiez cette œuvre et que vous m'en disiez votre avis. Elle a paru satisfaire beaucoup nos amis communs.

Adieu, cher Lamoricière, merci de votre bonne lettre. Croyez à ma tendre amitié, que le temps et la persécution ne font qu'affermir. Rappelez-moi au souvenir de Madame votre belle-mère[2] qui, je le sais, est avec vous. Achevez, s'il se peut, de guérir vos douleurs gagnées au service de la France et conservez-vous précieusement pour de meilleurs jours.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

1. Désirée Louise Sophie Juchault de Lamoricière, née Robineau (1783-1841).

2. Marie-Paule-Sophie de Montagu-Beaune (1805-1880), qui avait épousé Louis-Adolphe de Gaillard de Ferré d'Auberville en 1824.

À FRANÇOIS-ADOLPHE CHAMBOLLE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche),
ce 8 juillet 1856]

Votre lettre m'a fait grand plaisir, cher Chambolle, et le jugement qu'elle contient sur mon œuvre plus encore. C'est pour des gens comme vous que je l'ai composée. Malheureusement, ils sont en bien petit nombre. Mais leur suffrage vaudra mieux pour moi que celui de la foule. Celle-ci compte pourtant dans l'action de ce monde et, pour produire le bien qu'on se propose, il faut tâcher d'arriver jusqu'à elle. Y parviendrai-je ? Je l'ignore. Quelques lettres que j'ai reçues de jeunes gens me donnent lieu d'espérer que *l'accent* du livre se fait comprendre dans les écoles et y fait fermenter dans quelques esprits ce vieux levain de liberté qu'on ne trouve plus guère ailleurs. Il n'y a presque rien à espérer de nos contemporains. Ceux qui ne sont pas corrompus sont las. Mais la jeunesse finira peut-être par reprendre en main *la vieille bonne cause*, comme disent les Anglais.

Vous n'avez pas dû vous étonner en voyant arriver l'exemplaire de mon livre que je vous avais toujours destiné dans ma pensée. Ce n'est pas seulement à l'ami que je l'offrais, mais à l'homme, dont j'honore parfaitement le caractère, la conduite et l'ensemble de la vie. J'ai voulu me donner le plaisir de faire ce petit cadeau à toutes les personnes de ma connaissance qui m'avaient inspiré ces sentiments-là ; et je vous assure que je pouvais me le permettre sans risquer d'épuiser mon édition.

Vous ne me donnez pas de nouvelles de votre jeune malade, qui, du reste, est j'espère rétablie. Ce n'est pas rendre justice à l'intérêt que je porte aux vôtres comme à vous-même. Ce sont de bons et courageux

enfants. Vous ne me dites rien, non plus, du fils[1]. Est-il casé enfin ?

Adieu. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives de M. de Chambolle. Publication partielle dans A. Chambolle, *Retours sur la vie. Appréciations et confidences sur les hommes de mon temps*, Plon-Nourrit et Cie, 1912, p. 525-526.

1. Arthur François, baron Chambolle, né en 1828 de l'union d'Adolphe Chambolle avec Anne Geneviève Henrion de Saint-Amand. Il est nommé attaché à l'agence principale de Constantinople de la Compagnie des messageries maritimes en 1856.

## À ERNEST DE BLOSSEVILLE

Tocqueville, ce 8 juillet 1856

Quoique je n'aie pas répondu sur-le-champ à votre bonne lettre, mon cher ami (vous avez compris et senti la cause de mon silence), je vous assure que je n'en ai pas moins été très vivement touché à sa lecture. Vous parlez de mon père en homme qui l'a connu et apprécié ; le témoignage de votre sympathie ne m'est que plus sensible. Malgré son âge avancé, nous espérions encore conserver mon père quelques années. Il était exempt d'infirmités ; il est resté d'esprit jusqu'à la fin, tel que vous l'avez toujours connu. Cette rare vieillesse nous faisait illusion et nous avons été aussi accablés de sa fin presque subite, que si, par le nombre des années, il n'eût pas été si près du terme. Ce bon et cher père, quoique préparé autant qu'on peut l'être à la mort n'en a pas senti les horreurs ; il s'est éteint doucement dans nos bras, sans savoir le péril où il était. J'ai la ferme confiance que Dieu lui sera aussi miséricordieux dans l'autre vie qu'il l'a été dans celle-ci.

Original perdu. Publication dans Louis Passy, *Le Marquis de Blosseville. Souvenirs*, Évreux, 1898, p. 284-285.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, 9 juillet [18]56

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien envoyer de ma part à *Freslon, avocat, 21 rue d'Hanovre*, un exemplaire de mon livre. Vous voudrez bien porter cet exemplaire à mon compte[1].

Je vous remercie infiniment du soin que vous prenez de me faire parvenir les journaux ou revues où il peut être question de mon ouvrage. Je vous [prie] de continuer à faire faire la chose très exactement.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. *D'une autre écriture en haut de la feuille* : Remis.

## À PROSPER DUVERGIER DE HAURANNE

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche),
10 juillet 1856]

Il n'y a que les circonstances si tristes et si exceptionnelles dans lesquelles je viens de me trouver, mon cher ancien collègue, qui puissent servir d'excuses à mon silence après la lettre que j'ai reçue de vous il y a dix jours[1]. Croyez que si je n'ai pas répondu sur-le-champ à cette lettre, je n'en ai pas moins été touché. La vérité est que ce que vous me dites sur mon livre m'a ravi. J'ai reçu à l'occasion de cet ouvrage un assez grand nombre de lettres qui, je l'avoue, m'ont fait grand plaisir. Nulle autant que la vôtre. Vous n'êtes point, comme vous le dites, d'un naturel complimenteur. Les choses si flatteuses que vous me dites ont donc mille

fois plus de prix venant de vous que d'aucun autre. Eh puis enfin, la louange a du prix en proportion de la valeur de celui qui l'a donnée. Vous savez depuis longtemps que la vôtre est très grande à mes yeux. Je n'estime pas seulement votre talent, mais votre manière de sentir. Pendant les quinze ans que nous avons passés ensemble dans la vie publique, je vous ai toujours vu dévoué à ce que vous jugiez être la vérité et par conséquent respectable aux yeux de ceux mêmes qui pouvaient ne pas penser comme vous. C'est cette sincérité et ce désintéressement de votre pensée, mérite si rare dans les temps où nous avons vécu, qui m'ont toujours attiré vers vous et retenu ; j'ai toujours, de plus, rencontré en vous, un goût vrai de la liberté qui manquait à la plupart de ceux qui parlaient le plus d'elle. Aussi, le respect pour votre personne s'est toujours lié chez moi à la haute opinion que j'avais de votre esprit. En faut-il plus pour expliquer l'extrême satisfaction que votre lettre m'a causée ? Cette satisfaction dure et, pour être tardivement exprimée, n'en est pas moins sincère.

Je confesse que tout ce que j'apprends jusqu'à présent sur la fortune de mon volume me donne un grand désir de suivre votre conseil et de m'occuper immédiatement de la suite de l'ouvrage ; quoique j'aie déjà fait beaucoup d'études et même de rédactions sur ce qui doit suivre, je suis néanmoins effrayé de ce qui me reste à faire ; j'ai besoin pour réussir de remonter toujours à des sources originales, moins pour apprendre des faits nouveaux que pour m'imprégner de l'esprit du temps dont je parle et des hommes que je fais agir. Suivre cette méthode en étudiant la Révolution elle-même suppose un plus grand travail que celui, déjà très considérable, auquel je viens de me livrer et, quoique j'y aie déjà avancé assez loin, ce qui me reste à faire ne laisse pas de me paraître une tâche énorme. Dieu veuille qu'elle ne se trouve pas être au-dessus de ma capacité et de mes forces !

Adieu, mon cher Duvergier, mille remerciements de nouveau. Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. J'espère que vous voudrez offrir mes respectueux hommages à Madame Duvergier[2] dont la santé, j'espère, est meilleure qu'elle n'était cet hiver.

Lettre inédite. Copie Rédier d'un original appartenant à M. Ernest Duvergier de Hauranne. Archives Tocqueville.

1. Lettre non retrouvée.

2. Camille Cécile Micoud d'Umons (1808-1878), fille du baron d'Empire Charles Emmanuel Micoud d'Umons, que Duvergier de Hauranne avait épousée en 1827.

## À CHARLES DE MONTALEMBERT

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 10 juillet 1856

Je n'ai reçu que hier, mon cher Montalembert, la lettre que vous m'avez écrite le 4 de ce mois. Je veux vous dire sur-le-champ toute la joie qu'elle m'a causée : il y avait dans votre approbation un accent vif et vrai qui m'a touché[1]. De toutes les lettres bienveillantes que j'ai reçues jusqu'ici, nulle ne m'a fait un plaisir plus sensible ; car je retrouvais dans vos paroles comme une vibration du mouvement de mon propre esprit. Je suis sûr que la satisfaction que vous m'exprimez est sincère et elle est d'un très grand prix à mes yeux. Vos objections mêmes indiquent une étude approfondie de mon œuvre[2]. On y trouve encore une nouvelle preuve de l'intérêt que vous portez au livre et à l'auteur et je ne saurais trop vous en remercier. Quelques-unes me paraissent fondées, mais prématurées. Il y a des jugements sur la Révolution qui ne peuvent trouver leur place que dans la partie même de l'ouvrage qui traitera de cette Révolution. Dans le livre que vous venez de lire, je ne la considère pas en face et pleinement ; je ne fais qu'ouvrir de temps en temps des jours sur elle ; je montre ce qui la prépare ; je n'ai pas encore pour but de la suivre dans ses procédés et de la juger dans ses œuvres. Du reste, tout ce que vous me dites à ce sujet, alors même que je ne pourrais l'admettre pleinement, sera pour moi, vous pouvez en être certain, un sujet de longues méditations. Je vous avoue que je suis très effrayé, quand je songe à cette seconde partie de mon livre, ébauchée, mais si loin d'être finie et bien autrement difficile que la première. Quand on parle de l'Ancien Régime, on opère sur un mort. On ne saurait traiter la Révolution elle-même sans toucher le vif. Et puis combien d'études plus variées encore et plus grandes que celles auxquelles je me suis déjà livré, si je veux approcher de l'idéal que j'ai dans l'esprit ! Cependant les encouragements que je reçois m'obligent à

ne point renoncer à mon entreprise et me poussent au contraire énergiquement à la suivre. Il y a bien longtemps, du reste, que cette entreprise est conçue : le livre que je viens de publier et sa suite roulent dans ma tête depuis plus de 15 ans ; le projet s'en est mûri et les formes de l'œuvre se sont fixées dans une grande maladie que j'ai faite en 1850 ; je puis dire que, depuis lors, j'y ai pensé presque sans cesse.

Vous me dites, mon cher Montalembert, que vous comprenez sans peine la sympathie que j'ai ressentie pour votre ouvrage, après avoir lu le mien. Il y a, en effet, dans votre beau livre sur l'Angleterre[3] un grand nombre de passages qu'il me semblait que je venais d'écrire, beaucoup de pensées qui m'agitaient moi-même au moment même où vous les exprimiez ; un sentiment commun surtout, le goût vrai et fier de la liberté, me paraissait animer les deux livres de la même vie. Vous avez donc bien raison de ne pas vous étonner en voyant que je vous ai si bien compris et si vivement approuvé. Si beaucoup d'autres n'ont pas éprouvé en eux des impressions analogues aux miennes, il faut malheureusement en conclure, ce que nous ne savons déjà que trop, que nos contemporains sont une génération fatiguée et comme terrassée, qui n'écoute qu'à regret ce qui pourrait l'émouvoir et l'induire à faire un effort. Je crois, du reste, que vous vous tromperiez, si vous croyiez que votre livre n'ait pas vivement frappé beaucoup d'esprits. J'ai vu des gens, qui sont de vos adversaires naturels, qui l'admiraient eux-mêmes vivement et je n'ai rencontré personne qui n'y trouvât encore plus de verve et de talent que dans aucun autre de vos écrits. Je voudrais donc que vous ne vous découragiez pas et que vous n'en restiez point là[4].

Adieu ; croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération et de bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Soyez assez bon, je vous prie, pour présenter mes hommages respectueux à Madame de Montalembert[5], que j'ai cherché inutilement à voir, il y a six semaines.

Archives Tocqueville. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 388-390, avec quelques variantes, et dans l'édition « Quarto », p. 1172-1174.

1. Montalembert écrivait : « Cet admirable volume est fait pour inspirer le mépris et la haine du régime où nous sommes tombés. C'est beaucoup et pour ma

part je vous sais un gré infini d'avoir ajouté votre voix au petit nombre de l'ancien parti libéral dans l'histoire » (AT). L'adhésion de Montalembert au coup d'État l'avait brouillé avec Tocqueville et ses anciens amis libéraux. Mais au Corps législatif, il était devenu rapidement le seul opposant déclaré à la politique gouvernementale. En octobre 1852, il avait publié *Les Intérêts catholiques au XIXe siècle*, pamphlet dans lequel il dénonce vigoureusement la servilité intéressée de l'Église à l'égard du pouvoir, ce qui lui avait valu l'approbation admirative de Tocqueville et les avait réconciliés.

2. Montalembert estimait que Tocqueville s'était trop étendu sur les erreurs de la monarchie et de la noblesse et pas assez sur celles de la bourgeoisie. Plus conservateur que Tocqueville, il lui reprochait son admiration sans réserve pour 1789, le début de la Révolution étant déjà marqué, selon lui, par la violence révolutionnaire.

3. *De l'avenir politique de l'Angleterre* (janvier 1856), où Montalembert fait l'éloge du libéralisme à l'anglaise.

4. Montalembert n'en restera pas là et sera poursuivi pour un article publié le 25 octobre 1858 dans *Le Correspondant*, « Un débat sur l'Inde au Parlement anglais », célébrant le parlementarisme britannique contre le césarisme napoléonien. Voir ci-dessous.

5. Marie-Anne de Mérode, que Montalembert avait épousée le 16 août 1836.

## À VICTOR COUSIN

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 15 juillet [18]56

Beaumont me mande, mon cher ami, que vous lui avez paru disposé à pousser de Broglie jusqu'à Tocqueville. Cette nouvelle nous ravit. Vous m'aviez bien déjà donné cette espérance, mais comme vous êtes un philosophe peu voyageur et très maître de toutes les formes du langage, je craignais un peu que vous ne m'eussiez payé de belles paroles, mais que de votre personne on ne dût rien voir. Pour Dieu, bien cher confrère, ne me trompez pas cette fois car nous avons sérieusement pris à l'espérance de vous recevoir chez nous et il nous serait en vérité très pénible d'y renoncer. J'espère que vous trouverez ici Ampère. Que de bonnes promenades assaisonnées de bonnes conversations nous ferons ensemble sur nos landes et en vue de notre océan ! Ma femme me charge de vous dire qu'elle vous réserve la chambre la plus tranquille du château et

qu'elle fera de son mieux pour que vous vous y trouviez si bien, si *at home*, que vous ne soyez tenté de longtemps d'en sortir. Tâchez donc d'amener avec vous notre cher Mignet. À vrai dire, je ne l'espère pas, car il m'a déjà refusé plusieurs fois. Mais je le regrette de tout mon cœur, car je ne sais si j'ai plus d'amitié pour un autre homme que pour lui et je suis sûr de n'avoir une plus parfaite estime pour personne.

Je ne veux pas vous en écrire plus long aujourd'hui. Cette lettre n'est que pour prendre acte, comme disent les gens de loi, de votre dire et, en le constatant, s'assurer autant que possible qu'il sera suivi du fait.

Mille et mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville ce 15 juillet [18]56

Cher ami, deux mots à la hâte pour vous recommander de nouveau le domestique de mon pauvre père, Frédéric Boulard, qui demande à entrer dans les bureaux de chemins de fer. Cet homme est un excellent sujet : nous lui avons de véritables obligations pour la fidélité qu'il a toujours montrée, et les soins qu'il n'a cessé de donner à mon père et si vous pouvez le caser bien, vous nous ferez un plaisir sensible à tous. Je suis convaincu, de plus, que vous en serez très content.

Je vous aurais écrit déjà depuis mon arrivée ici, mais vous êtes si souvent en route que je craignais que ma lettre ne vous trouvât pas à Paris. Je crois vous avoir entendu dire, en nous quittant, que vous alliez partir pour la Suisse. Avez-vous déjà fait ce voyage ou allez-vous le faire ? Cette question, sauf pour mon protégé, n'est pas pour moi [d']un intérêt majeur. Il n'en est pas de même de cette autre. Persistez-vous dans la bonne intention que vous m'avez manifestée de venir ici dans l'été avec votre fils ? Celle-là nous touche directement et vivement. Combien ne nous avez-vous pas donné déjà de ces espérances bientôt trompées ! Tâchez, je vous en prie très sérieusement, de tenir cette fois à vos

résolutions. Nous serons si heureux de vous posséder, vous et Gabriel. Nous tâcherons de notre mieux d'intéresser et d'amuser celui-ci et nous y réussirons, j'espère. Jamais je n'ai plus désiré que cette année la visite de bons et vrais amis comme vous. Après de grandes et cruelles agitations, la solitude et le repos absolu paraissent presque autant des maladies nouvelles que des remèdes. Je n'ai plus, d'ailleurs, en ce moment, de grands travaux en train, car entre le travail forcé de cet hiver et de nouveaux efforts, j'ai senti le besoin de me donner une petite vacance. Je suis donc plus libre que jamais de goûter le plaisir des longues conversations et des longues promenades.

Le livre auquel je faisais allusion plus haut paraît faire son chemin assez vite, bien qu'il le fasse seul. J'ai reçu une masse de lettres de félicitations, mais j'avoue que celle qui m'a été la plus agréable a été la lettre de mon libraire qui me dit que « *tout va on ne peut mieux* » (vous voyez qu'on peut vivre avec des auteurs sans prendre le beau style) et m'assure que la vente va croissant et avec une rapidité extraordinaire. Dieu veuille qu'elle continue longtemps ainsi.

Adieu, mille amitiés de cœur.

ALEX. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À ODILON BARROT

Tocqueville, 18 juillet 1856

Mille et mille remerciements de votre lettre, mon cher ami, elle m'a causé une vive joie. Ce n'est pas une petite chose pour moi que d'être approuvé par vous dans une circonstance si grave de ma vie et en des termes si chauds. J'ai lu votre lettre avec bonheur ; j'espérais bien être tombé dans le cours de vos sentiments et de vos idées. Votre lettre, que j'attendais avec une impatience qu'explique le grand prix que j'attachais à votre adhésion, m'a charmé ; je ne saurais trop vous le redire[1]. Le livre paraît, du reste, avoir plus de succès que je n'osais l'espérer à l'époque léthargique où nous vivons. Je savais que j'aurais pour moi un certain

nombre d'esprits comme le vôtre, je m'en flattais du moins. Mais la vente rapide du livre me montre que les idées que j'exprime et les sentiments dont j'ai été en cette circonstance l'organe, sont plus répandus qu'on ne le croit. Je ne m'exagère pas, cependant, croyez-le, l'influence que peut avoir un livre dans ce moment : elle est presque nulle. C'est une semence qui ne peut amener de fruits, si elle en produit jamais, que longtemps après qu'elle est répandue. La classe *politique* en France est changée. Celle qui, aujourd'hui, élève ou renverse les gouvernements, les soutient ou les laisse crouler, ne lit point de livres, se soucie très peu de ce que pensent ceux qui les écrivent et n'entend même pas le petit murmure que ceux-là font au-dessus de sa tête. C'est la grande différence qui se rencontre entre cet âge de la Révolution qui, commencée en 1789, dure encore, et tous les autres. Le peuple n'a jamais eu jusqu'ici que le second rôle. Il tient maintenant le premier, et ceci change tout l'esprit et tous les ressorts de la pièce.

Néanmoins, comme les mouvements des masses, même les plus grossières, prennent naissance dans des idées et souvent dans des idées très métaphysiques et parfois très abstraites (ce dont il est facile de se convaincre en lisant avec attention et intelligence l'histoire du monde), il est toujours utile de jeter de ces idées-là en circulation dans l'espérance que, si elles sont justes, elles finiront peu à peu par se transformer en passions et en faits. Je demande à Dieu de voir de mon temps cette transformation, quoique, pour dire la vérité, je ne l'espère guère ; et en attendant, j'ai du moins éprouvé le soulagement de dire ma pensée tout entière sans aucun égard pour qui que ce soit, ni aucun mélange de vues et de considérations personnelles. Ce soulagement a été si grand que je ne sais (j'ai honte de le dire) si j'ai passé pendant toute ma vie un temps plus heureux que celui durant lequel j'ai écrit les pages que vous venez de lire, et qui ne sont pas sans mérite puisqu'elles ont pu plaire à une âme aussi élevée et aussi libre que la vôtre.

Pardonnez-moi, mon cher ami, cet affreux griffonnage. Recevez de nouveau mes affectueux remercîments pour le plaisir que m'a causé votre lettre, et surtout croyez toujours à ma vive et sincère amitié.

Nous nous rappelons, très particulièrement, ma femme et moi, au souvenir de ces dames[2].

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 394-396, et dans l'édition « Quarto », p. 1175-1176.

1. Lettre non retrouvée.

2. L'épouse de Barrot, Agathe Desfossés (ou Desfossez) (1803-1859), et la mère de celle-ci, Mme Desfossez, née Joséphine Marguerite de Labbey de Pompierres, veuve du vicomte Charles Desfossés (Desfossez). Agathe devait envoyer une lettre de félicitations à Tocqueville le 28 juillet et lui apprendre qu'Odilon Barrot s'était rendu à Vichy (AT).

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 18 juillet [18]56

J'aurais dû vous remercier plus tôt, mon cher ami, de votre dernière lettre, car elle m'a causé non seulement de la satisfaction, mais une vive joie[1]. L'impression produite sur vous par mon livre m'a rendu heureux. Rien ne pouvait me faire plus de plaisir. J'ai reçu, en même temps et depuis, beaucoup de lettres de félicitations, quelques-unes en termes très vifs. Aucune ne m'a été si agréable. Je tenais particulièrement à satisfaire un esprit comme le vôtre et je comptais entièrement sur votre sincérité. Non seulement vous approuvez mon œuvre ; mais vous me le dites avec un accent qui m'a charmé. Je garderais votre lettre, alors même qu'elle ne me serait pas adressée et ne parlerait point de moi, pour le seul plaisir de relire de temps à autre l'expression de sentiments pareils si bien exprimés. Vous avez été véritablement éloquent dans cette lettre, sans avoir assurément l'envie de l'être, et sa lecture nous a émus[2]. Le livre, du reste, paraît, jusqu'à présent, avoir un succès qui dépasse mon espérance. Mon libraire me mande que l'édition se vend avec une rapidité extraordinaire ; tous les journaux, à peu près, s'en sont déjà occupés soit pour critiquer, soit pour louer. Tous se sont montrés plus ou moins incertains à la vue de faits et d'opinions qui leur étaient nouveaux. On commence à demander beaucoup le livre à l'étranger. Enfin, ainsi que je vous le disais plus haut, le nombre de lettres d'encouragement que j'ai déjà reçues est très grand. Dieu veuille que les choses continuent à marcher ainsi.

Au milieu de la satisfaction que m'a causée votre lettre, nous avons ressenti une vraie peine en apprenant que vous ne viendriez pas cette

année. Nous le regrettons bien sincèrement. Cela fera un temps bien long sans nous voir. Car je ne compte pas revenir à Paris avant le 1er février. La solitude et le repos m'étaient bien nécessaires après les cruelles agitations du mois dernier. J'en jouis, mais moins qu'à mon ordinaire. Mon esprit demeure ébranlé et vide. J'ai fini le travail qui me préoccupait du matin au soir. Je ne veux ni ne puis entreprendre immédiatement la suite de mon œuvre. Cette suite, d'ailleurs, se présente à moi comme quelque chose de beaucoup plus difficile que ce que j'ai fait jusqu'à présent. Il s'agit d'une matière si connue et si souvent traitée qu'être neuf en restant vrai n'est pas aisé. Ici, plus de documents secrets à espérer. Que vous dirais-je ? J'aperçois confusément des obstacles immenses et, cependant, j'ai déjà conçu assez d'idées qui me paraissent bonnes, sur cette partie de mon œuvre, j'y suis déjà assez entré pour qu'il ne me parût pas sage de reculer. Je suis donc décidé à entreprendre ce grand travail ; mais il faut me reposer avant de le faire. Et pour moi, vous le savez, l'absence d'un travail n'est point le repos, mais la cause d'une agitation improductive de l'esprit plus pénible et presque aussi fatigante que le travail lui-même. J'aurais dû un peu voyager, mais je ne suis pas dans une condition où je puisse le faire en ce moment. Le voyage que j'aurais aimé le mieux à faire est bien celui que vous me proposez, mon cher ami. Il m'eût été très doux de vous aller remercier de vive voix au lieu de vous envoyer cette lettre. Mais des affaires de toutes sortes m'empêchent cette année de sortir de chez moi. Ma présence y est indispensable. Si nous étions sur des lignes de chemin de fer, je pourrais aisément m'échapper et aller passer deux ou trois jours avec vous. Mais pour vous gagner seulement, il me faudrait plus de temps que je n'en puis prendre en ce moment. Je voudrais, du moins, que vous m'écriviez quelquefois, car j'aime à rester non seulement en amitié, mais en communication fréquente avec vous.

Vous me dites ce que vous ne ferez pas cet été, mais non ce que vous ferez. Voyagerez-vous ? Irez-vous aux eaux ? Écrivez-moi vos projets, car j'aime à vous suivre.

Adieu, cher Lanjuinais, mille et mille amitiés de cœur. Ma femme vous en dirait volontiers autant ; car on n'est jamais plus d'accord dans le ménage que quand il s'agit de vous.

A. DE TOCQUEVILLE

Fonds Lanjuinais. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 319-321.

1. Lettre du 27 juin, archives Lanjuinais.

2. Lanjuinais écrivait : « C'est une œuvre de maître, aussi remarquable par la beauté du style que distinguée par la profondeur et la noblesse de la pensée. Votre ouvrage sur l'Amérique avait les mêmes qualités mais à un degré moindre et il a certainement dû à l'à-propos de sa venue une partie de son très légitime succès. Votre production nouvelle ne trouvera pas l'opinion aussi heureusement préparée, au contraire elle aura à remonter le courant des mœurs serviles que la centralisation nous a faites, que la terreur impériale entretient et qu'un vaste système de corruption officielle s'efforce de léguer à l'avenir. Enfin vous vous attaquez à la maladie du temps, la fièvre d'égalité qui, dépassant le but, fait tout sacrifier à de dangereux fantômes. Malgré tous ces obstacles je vous prédis un très grand succès parce que vous avez mis un rare talent au service d'idées vraiment saines, vraiment politiques, éminemment morales. […] Vous avez versé à flots le mépris sur les âmes viles qui, pour un peu d'or et une part dans les vanités d'un pouvoir souillé livrent à un homme la liberté et les lois de leur patrie. Soyez en sûr, ces semences jetées non pas au sein de la multitude qu'elles n'atteindront malheureusement pas, mais au milieu des classes aujourd'hui déjà nombreuses qui ont reçu le bienfait de l'instruction y germeront en silence et porteront un jour de précieux fruits. / La centralisation et le socialisme qui n'est qu'une de ses formes sont de grandes plaies, mais à mesure qu'elles s'étendent et qu'elles exhalent plus librement leurs parfums, on les connaît mieux, on les juge, on s'éclaire de plus en plus sur leurs excès. Un jour viendra, puissions-nous le voir, où tout le monde saura ce que vous en dites, et où Dieu dont les voies sont impénétrables ramènera les peuples qui se disent civilisés aux institutions qu'ils sacrifient aujourd'hui à un imbécile matérialisme et aux semblants grossiers des comédies démocratiques qui s'affichent au *Moniteur* et se jouent dans toute la France. »

## À ANTONIUS PINGARD

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 18 juillet [18]56]

Je vous prie, cher Monsieur Pingard, de vouloir bien faire remettre le plus tôt possible la lettre ci-jointe à M. Ampère dont je ne sais pas l'adresse à Paris.

Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque des Jagellons, Cracovie.

## À MICHEL LÉVY

Ce 19 juillet [18]56

Monsieur,

Je vous avais prié de vouloir bien envoyer de ma part trois exemplaires de mon livre en Belgique. L'un était destiné au Général *Lamoricière*, l'autre au Général *Changarnier* et le troisième au Général *Bedeau*. J'apprends que ces trois exemplaires ne sont pas encore arrivés à leur destination. J'en ignore la cause. Quelle qu'elle puisse être, je vous prie instamment de vouloir bien la faire cesser immédiatement, afin que ces Messieurs reçoivent enfin le livre que je leur ai annoncé, il y a trois semaines.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

## À ALBERT DE BROGLIE

Tocqueville, 20 juillet 1856

Je vous aurais remercié plus tôt, monsieur, du livre que vous avez bien voulu me donner[1], si je n'avais voulu auparavant vous lire. C'est ce que je viens de faire très attentivement dans la profonde solitude où je vis. Vous m'avez très vivement intéressé. Je dois pourtant vous dire en commençant (ce qui diminue beaucoup le mérite de mes louanges), qu'avant de vous avoir lu j'étais plus ignorant du sujet qu'il n'est permis de l'être. J'ai fort peu étudié l'époque qui vous occupe, et je vous confesse que j'ai toujours eu une sorte de répugnance à l'aborder. Le misérable spectacle de la décadence de l'Empire romain est si mêlé à la vue du triomphe de l'Église, que l'un m'avait écarté de l'autre. Une grande partie de ce que vous dites était donc neuf pour moi, et vous excitiez plus vivement peut-être ma curiosité que vous n'auriez pu le faire chez des lecteurs mieux préparés que moi à vous bien juger. Votre livre a été constamment pour

moi la lecture la plus attachante. Dans votre Introduction (qui toute seule est un livre), la manière dont vous racontez les premiers développements du christianisme dans ce monde, ses diversités au milieu de son unité, le caractère particulier de ses différentes Églises et de leurs fondateurs, le mouvement d'esprit qui a amené le schisme, les contacts de la religion avec la philosophie et les emprunts réciproques que l'une a faits à l'autre, tout cela m'a intéressé au plus haut point et m'a fait beaucoup réfléchir. J'ai admiré comment une foi sincère, qui ne cherche ni à se montrer ni à se cacher, n'ôte rien à la sagacité et à la liberté d'intelligence de l'historien, et lui laisse discerner les causes humaines agissant en sens souvent contraires sous la main de Dieu. J'en dirai autant de l'histoire même qui suit l'Introduction. Votre attachement aux vérités générales ne vous cache rien, ce me semble, des faiblesses des hommes qui les répandent ou les font triompher. Il y a dans cette partie du livre une foule d'aperçus qui m'ont frappé. Je n'avais, par exemple, jamais si bien compris qu'en vous lisant ce qui dans le monde romain distinguait l'Orient de l'Occident, soit au point de vue de l'État, soit à celui de l'Église ; dans l'un la complète assimilation au génie romain, dans l'autre la superposition de Rome sur une civilisation particulière qui demeure : point de départ qui jette beaucoup de lumière sur tout ce qui a eu lieu depuis dans le monde. Enfin, et pour ne pas vous ennuyer d'une plus longue analyse, vous avez gravé dans mon esprit une figure de Constantin qui me semble devoir ressembler à l'original, et dont les traits sont enfin fixés à l'image de cet homme qui a fait aboutir de si grands événements sans être précisément lui-même un grand homme[2]. Cette image avait été jusque-là pour moi si confuse, que j'avais peine à m'en faire une idée à peu près claire. Vous me l'avez dessinée et arrêtée.

Je n'ai cependant pas trouvé dans votre ouvrage, autant que je l'aurais voulu, une démonstration que j'y cherchais avec ardeur, et dont l'absence dans tous les livres qui se rapportent au christianisme m'a toujours causé un véritable trouble d'esprit. Pourquoi la religion chrétienne, qui, sous tant de rapports, a amélioré l'individu et perfectionné l'espèce, a-t-elle exercé, surtout à sa naissance, si peu d'influence sur la marche de la société ? Pourquoi, à mesure que les hommes devenaient individuellement plus humains, plus justes, plus tempérants, plus chastes, paraissaient-ils devenir chaque jour plus étrangers à toutes les vertus publiques ? De telle sorte que la grande société nationale semble plus corrompue, plus lâche, plus infirme dans le même temps où la petite

société de la famille est mieux réglée ! Vous touchez ce sujet en plus d'un endroit ; jamais à fond, ce me semble. Il mériterait, suivant moi, d'être traité à part, car enfin nous ne prenons ni l'un ni l'autre au pied de la lettre, et comme règle de morale publique, de rendre à César ce que nous lui devons, sans examiner quel est César, et quel est le droit et la limite de sa créance sur nous. Ce contraste qui frappe, dès les premiers temps du christianisme, entre les vertus chrétiennes et ce que j'ai appelé les vertus publiques, s'est souvent reproduit depuis. Il n'y en a point dans ce monde qui me paraisse plus difficile à expliquer ; Dieu, et après lui la religion qu'il nous a donnée, devant être comme le centre auquel les vertus de toute espèce doivent aboutir, ou plutôt d'où elles sortent aussi naturellement les unes que les autres, suivant les occasions et les différentes conditions des hommes. Cette grande question me semble digne de votre esprit, et celui-ci capable de la saisir et d'y pénétrer.

Je ne veux point finir cette lettre, déjà trop longue pourtant, sans vous faire un compliment bien sincère sur la forme et le style de votre œuvre. Je suis peut-être plus sensible à ce genre de mérite qu'il n'est raisonnable de l'être, et j'avoue que j'ai bien de la peine à reconnaître une pensée juste sous des expressions fausses. Votre livre me paraît bien composé et dans un excellent langage. La facture de votre système appartient à une meilleure époque de la littérature que la nôtre et ne présente cependant ni imitation ni archaïsme. Le mot y est fait pour la pensée, tandis que de nos jours la pensée a souvent l'air de venir à propos du mot et pour y conduire.

Que vous dirais-je enfin, monsieur ? Après avoir fini, j'ai regretté d'être au bout, et j'ai vivement désiré que vous fissiez bientôt paraître une suite à ce beau travail, ce dont vous vous occupez sans doute.

Veuillez etc.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 321-324.

1. Albert de Broglie venait de publier les deux premiers volumes de son ouvrage *L'Église et l'Empire romain au IVe siècle* (1856-1866, 6 volumes), dont la première partie est consacrée au règne de Constantin.

2. Catholique libéral, Albert de Broglie critiquait les liens établis entre l'Église et l'État sous le règne de Constantin, en jugeant celui-ci sévèrement. Son livre fut vivement critiqué par *L'Univers* de Veuillot, journal ultramontain et bonapartiste.

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
ce 22 juillet [18]56

Bien que je n'aie pas répondu, immédiatement, mon cher ami, à votre lettre du 28 juin dernier, il ne faut pas en conclure que j'y aie été insensible. Je puis, au contraire, vous dire que je n'en ai reçu aucune qui m'ait été si parfaitement agréable à lire. C'était un grand point pour moi que d'être approuvé par un esprit comme le vôtre ; je l'espérais, je le confesse. Mais vous avez mis dans votre approbation un accent si vif, si naturel, si amical que l'homme a été aussi touché que l'auteur et que je n'oublierais jamais non seulement ce que vous m'avez écrit à ce sujet, mais le sentiment avec lequel vous avez écrit. Il y a longtemps, du reste, que j'ai appris par expérience à compter sur votre amitié. Si j'en crois ce que me mandent tous nos amis et surtout mon libraire, le livre paraît marcher au-delà de mon espérance. Je ne suis cependant pas gâté par la presse. *Le Siècle*, notamment, a déjà publié un premier article de ce style brutal que vous lui connaissez, qui est désobligeant même quelques fois sans le vouloir[1]. Mais je ne pouvais guère attendre une grande bienveillance de Maître Havin, avec lequel vous savez que jadis j'ai eu plus d'un démêlé.

Je n'ai pas encore lu l'introduction dont vous me parlez bien qu'elle m'ait été souvent indiquée comme un morceau qu'on ne pouvait pas n'avoir pas lu[2]. Je vous ai cependant tenu deux fois dans mes mains et vous ai même ouvert ; mais vous connaissez ma maladie et l'horreur que j'éprouve quand je compose sur un sujet de rien lire qui s'y rapporte d'une manière générale. C'est précisément parce que je croyais rencontrer bien des points de contact de votre esprit avec le mien que je ne pouvais, alors, supporter l'idée de vous lire. Je vous ai confirmé, je crois, un jour que vous étiez l'homme du monde qui m'avez fait le plus de peur et avez le plus précipité mon travail. J'entrevoyais que vous marchiez sur la même route et je voyais que vous jetiez chaque jour dans la circulation les idées mères sur lesquelles je voulais établir mon œuvre. Votre étude sur Richelieu m'a fait passer une mauvaise nuit[3]. Quand nous nous retrouverons, je vous ferai raconter par ma femme ce que je lui dis à cette occasion. Cela vous fera rire.

Mais quand, cher Rémusat, aurons-nous le plaisir de nous retrouver

ensemble ? Je dis ensemble de manière à avoir le temps de causer, sans avoir même la volonté préméditée d'une conversation, mais au hasard et ainsi que l'occasion et le sujet du discours l'amènent. Ce n'est guère qu'à la campagne qu'il en peut être ainsi et nous habitons les deux bouts du monde. Ne pourrez-vous jamais venir dans ce coin de terre ? Vous y seriez assurément reçu de façon à vous prouver le plaisir qu'on aurait à vous y voir. Pour en revenir à votre ouvrage, maintenant que j'ai pondu mon œuf, je voudrais bien trouver et goûter le vôtre. Mais je ne l'ai pas à ma portée. J'espère néanmoins le lire bientôt, parce que notre ami Ampère qui vient d'arriver à Paris m'a promis de me l'apporter.

Ce serait de l'affectation que de ne pas vous dire que je souhaite bien vivement voir dans la *Revue des Deux Mondes* le jugement que vous porterez sur moi[4]. Je suis bien aise, cependant, que la presse périodique ait eu le temps de s'occuper d'abord de l'ouvrage, chaque journal l'appréciant à son point de vue avec ses idées préconçues et ses passions, avant que vous ne veniez à votre tour fixer le sens du livre et l'opinion qui doit en rester. Maintenant que ce bruit confus a eu lieu, il me tarde beaucoup d'entendre votre voix.

J'ai reçu, il y a quelques jours une lettre de Francisque qui m'annonce qu'il va publier sur les affaires d'Italie et la Papauté plusieurs articles dans *Le Correspondant*[5]. Quoiqu'il ne me dise point la chose sous le secret, n'en parlez pas cependant jusqu'à ce que vous l'appreniez d'ailleurs. Je vous avoue que cette publication me préoccupe un peu et que je crains que notre ami ne dise des choses ou ne cite des pièces diplomatiques qui ne me sembleraient pas opportunes. Vous avez su, sans aucun doute, que dans ces temps presque fabuleux où j'étais ministre des Affaires étrangères et Corcelle ambassadeur, nous avons été souvent fort loin de nous entendre. Il lui sera bien difficile de parler de ces temps-là sans dire plus ou moins ou autrement que je ne désirerais et peut-être sans me mettre personnellement dans une position délicate[6]. Tout ceci bien entre nous. Vous ne connaissez rien de son œuvre[7] ?

On me mande de Paris qu'on ne songe qu'à l'Espagne[8]. Vous êtes près de ce pays, mais je pense que vous n'en savez pas plus long pour cela. Nous sommes en France comme dans un lieu d'où on aurait retiré l'air et où on n'entendrait pas mieux le bruit de près que de loin. Quant à l'Espagne, quoi qu'il y arrive je suis convaincu que les amis de la vraie liberté n'auront jamais à s'en réjouir. Ce pays-là n'a l'air d'être fait que pour dégoûter d'être libres les peuples qui pourraient encore avoir cette

fantaisie ridicule.

Adieu. Ne nous oubliez pas auprès de Madame de Rémusat et de vos deux garçons que je vous envie. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 314-317.

1. Il s'agit du premier des articles de Léon Plée parus dans *Le Siècle* les 6, 18, 19, 21 et 27 juillet 1856, dans lequel il utilise la critique de l'absolutisme qu'il juge d'autant plus précieuse que Tocqueville est « un historien gentilhomme, de la famille des libéraux gouvernementaux de l'Angleterre » et qu'il donne un renfort inattendu contre « ces bons messieurs de la fusion ou de la légitimité ». Voir ci-après la lettre à Plée du 31 juillet, où Tocqueville discute ses analyses.

2. Il peut s'agir soit de la préface aux *Mélanges* que Charles de Rémusat avait fait paraître en 1847 (*Passé et présent : mélanges*, par Charles de Rémusat, Paris), et où il retrace le développement de l'esprit libéral au XVIIIe siècle, soit plus vraisemblablement de l'importante introduction de *L'Angleterre au XVIIIe siècle. Études et portraits pour servir à l'histoire du gouvernement anglais depuis la fin du règne de Guillaume III*, paru en 1856 chez Didier. Dans cette introduction, écrite en 1852, Rémusat compare les institutions anglaises et françaises aux XVIIe et XVIIIe siècles et revient sur la Révolution française.

3. « Richelieu et sa correspondance », *Revue des Deux Mondes*, février 1855, p. 772-800.

4. L'article de Rémusat paraîtra en août dans le numéro de la première quinzaine.

5. Le premier article, « Du gouvernement pontifical », paraîtra le 25 juillet ; le deuxième, « Du gouvernement pontifical ; Institutions, finances, administration, condition générale du peuple des États pontificaux », le 25 août ; le troisième, « Voyage du Saint-Père dans ses États », le 25 septembre.

6. Dans une lettre à Beaumont du 5 septembre 1856, Tocqueville explicite ses craintes : « Le sujet touche sans cesse à des faits contemporains dans lesquels, moi-même, j'ai joué un rôle principal et je tremble toujours que Corcelle, dans un zèle qui, comme vous le savez, ne regarde pas toujours de très près aux moyens, n'arrange ces faits de manière à me compromettre, peut-être à me forcer de réclamer et en tout cas à présenter l'histoire du temps où j'étais un acteur sous un jour qui ne m'est pas agréable » (*OC*, t. VIII, 3, p. 434-435). Les deux premiers articles ne l'inquiètent néanmoins pas trop : « Jusqu'à présent, il n'y a que point ou peu de mal fait ; si ce n'est que Corcelle se montre ultracatholique à tort et à travers et que je me trouve un grand sot d'avoir voulu employer un pareil homme à une affaire où ses passions pouvaient être si contraires à son devoir. » Il explique aussi avoir dû cacher à Corcelle son mécontentement pour conserver son amitié (voir *OC*, t. XV, 2, p. 169-171 et p. 174-177).

7. Dans une lettre conservée aux AT, Rémusat dit connaître l'existence de

l'article sans l'avoir lu et ajoute : « J'espère qu'il n'a rien dit sur le passé qui puisse vous déplaire. Mais pour le présent, j'ai vu Albert de Broglie aux eaux, qui évidemment ne le trouve pas assez libéral. Dans l'état d'esprit où est notre ami, préoccupé de quelque miracle, il ne peut éviter d'être dangereux dans ses tentatives de conciliation entre certains idéaux. »

8. À la suite de la démission du cabinet progressiste le 14 juillet 1856, le maréchal O'Donnell, ancien ministre de la Guerre du général Espartero, avait pris le pouvoir par la force en Espagne avec le soutien de la droite.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, ce 27 juillet [18]56

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien envoyer, *de ma part*, un exemplaire de mon livre à *M. d'Avril*[1], *13 rue de Marbœuf, aux Champs-Élysées.*

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Le baron Adolphe d'Avril (1822-1904), diplomate et écrivain. Entré au ministère des Affaires étrangères en 1847, il est attaché à la mission française en Orient en 1854, rédacteur à la direction politique en 1856, puis nommé consul général à Bucarest en 1866. Délégué à la Commission européenne du Danube à Galatz en 1868, il est envoyé extraordinaire au Chili en 1876, où il reste jusqu'en 1882. Il a publié plusieurs ouvrages d'histoire sur les Églises d'Orient, la Bulgarie et d'autres pays slaves, ainsi qu'une nouvelle traduction de la *Chanson de Roland*.

## À ALFRED MAURY

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 27 juillet [18]56

Je ne sais, Monsieur, si mon livre, qui m'a valu déjà beaucoup de lettres agréables, en a fait écrire une seule qui m'ait fait éprouver une satisfaction aussi grande et aussi complète que la vôtre. Je vous tiens pour un excellent et très fin juge des choses de l'esprit et votre approbation a infiniment de prix pour moi. J'ai de plus une estime particulière pour l'homme lui-même et le mouvement sympathique qui vous porte à approuver si vivement les sentiments et les idées que j'exprime m'a touché et charmé. Merci donc de votre lettre. Je la garde et vous en remercie de tout mon cœur. Croyez, Monsieur, à la vérité de ces expressions et à l'assurance de sincère amitié que j'y joins.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Manuscrit de l'Institut.

## À FRANÇOIS BULOZ

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 28 juillet 1856

Aussitôt après avoir reçu votre lettre, cher Monsieur, je me suis enquis auprès de M. Rivet de la raison qui l'avait empêché de se rendre chez vous. Il ne m'a répondu que depuis peu de jours, au retour d'un grand voyage qui l'avait privé du plaisir de vous voir. Il a dû vous aller chercher depuis et vous exprimer lui-même ses regrets ; ainsi, je n'ai rien à ajouter sur ce point.

Je suis, je vous assure, aussi désireux de pouvoir faire un article pour la *Revue* que vous pouvez le souhaiter. Seulement, j'ai peu d'habitude d'écrire de cette manière. Cela ne m'est jamais arrivé jusqu'à présent et j'éprouve un embarras extrême à trouver un sujet intéressant qu'on puisse ainsi renfermer dans les limites d'un ou deux articles de revue. Je puis vous affirmer en toute sincérité, pourtant, que j'y songe souvent et très sérieusement et serais on ne saurait mieux disposé pour mettre à votre service les loisirs que je me donne en ce moment. J'avais pensé à m'occuper de la vie et des écrits de Johnston[1] [*sic*] et je m'étais procuré quelques-uns des livres nécessaires pour écrire cette biographie très

curieuse et très peu connue en France. Mais, à l'examen, je trouve que la physionomie de Johnston est si exclusivement anglaise qu'il serait presque impossible de la faire ressortir d'une manière agréable aux yeux d'un public français. J'ai pensé, depuis, à deux livres allemands qui, peut-être, pourraient donner lieu à un travail plus intéressant : l'un est la vie de *Stein* qui a joué un si grand rôle dans l'histoire contemporaine de l'Allemagne[2] ; l'autre, la vie de *Perthes*, lequel a également pris une grande part à la lutte de l'Allemagne contre la France en 1813 et dont la biographie d'ailleurs abonde en traits de mœurs intéressants[3]. Mais avant d'exécuter ma pensée sur ce point, j'ai eu besoin de vous consulter. Car peut-être la *Revue* a-t-elle déjà occupé ses lecteurs des deux hommes dont il est ici question et de leur temps ? Veuillez me répondre sur ce point. Dans le cas où vous croiriez le sujet bon, pourriez-vous me procurer les ouvrages nécessaires[4] ? Sinon, je tâcherai de les obtenir par la Bibliothèque nationale ou celle de l'Institut et je prierai notre ami Ampère qui, je l'espère, viendra me voir dans une quinzaine de jours, de demander et d'apporter les livres ci-dessus indiqués. Si l'idée d'un autre sujet, à propos d'une publication quelconque, se présente à votre esprit, veuillez, je vous prie, par la même occasion, me l'indiquer et croyez que je ne demande qu'un sujet qui me paraisse favorable à la *Revue* et au genre d'esprit de l'auteur pour me mettre ardemment à l'œuvre[5]. Je ne veux point reprendre d'ici à plusieurs mois mon grand ouvrage et mon oisiveté commence à me peser.

Je suis très flatté de ce que vous me dites de mon livre. Toutes les nouvelles que j'en reçois sont jusqu'à présent bien encourageantes. Je vous suis très particulièrement obligé de la mention très favorable que vous avez bien voulu faire de lui dans la Revue bibliographique du 5 juillet[6]. Si j'en crois la vivacité avec laquelle Rémusat me paraissait s'occuper de moi dans sa dernière lettre, je dois croire qu'il ne tardera pas à vous envoyer son article, s'il ne vous l'a déjà remis.

Croyez, Monsieur, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Lovenjoul. Chantilly. Don Bourget Pailleron. Publiée par Hervé Robert, *Commentaire*, art. cité.

1. Samuel Johnson (1709-1784), dramaturge, critique littéraire éminent, moraliste et pamphlétaire, est aussi l'auteur de *A dictionary of the English language* (1755).

2. Le baron Charles Henri de Stein (1757-1831) est un homme d'État et réformateur prussien. Directeur des mines de la Ruhr puis administrateur des provinces prussiennes de l'Ouest, il devient ministre de l'Économie et des Finances à Berlin en 1804. Avec le comte von Hardenberg, il est le principal acteur des réformes prussiennes mises en place après le traité de Tilsit de 1807 : l'édit d'octobre 1807, qui libère les paysans, permet à chacun de choisir sa profession et libéralise les terres ; et la *Städteordnung* de 1808, qui introduit le principe d'autoadministration dans les villes. Forcé à la démission à cause de ses positions antinapoléoniennes, il part en exil en 1808 pour devenir conseiller de l'empereur de Russie Alexandre Ier en 1812. Pendant les guerres napoléoniennes, Stein dirige le département central d'Administration temporaire, mais il ne réussira pas à faire valoir ses opinions sur la nouvelle organisation des États allemands lors du congrès de Vienne et ne jouera par la suite plus aucun rôle politique important.

3. Friedrich Christoph Perthes (1772-1843), libraire et éditeur, passé de l'admiration pour la Révolution française en 1789 à un nationalisme intransigeant en 1814, dont la biographie a été écrite par son fils Clemens Theodor Perthes (*Friedrich Perthes Leben nach dessen schriftlichen und mündlichen Mittheilungen aufgezeichnet*, Hambourg, 1848-1855, 3 vol.).

4. Dans sa réponse du 31 juillet (AT 1259), Buloz répond : « Je vous remercie de penser à un travail pour la *Revue*. Celui sur Stein a été fait d'une manière développée par M. St-René Taillandier. Quant à Perthes, personne n'a fait d'article encore sur ce sujet. » Tocqueville commencera à travailler sur Perthes mais abandonnera finalement le projet. Les notes qu'il a prises sur sa biographie sont publiées dans *OC*, t. II, 2, p. 255-265. Voir la lettre à Rémusat du 6 août, où il confie ses difficultés à écrire dans le format requis par la *Revue des Deux Mondes*.

5. Buloz ajoutait dans sa lettre du 31 juillet : « Je regrette que le sujet de Johnston ne vous paraisse pas de nature à intéresser le public français ; cette figure singulière serait cependant curieuse à faire connaître en France. »

6. Ce n'est pas dans la « Revue bibliographique » du numéro de la *Revue des Deux Mondes* du 5 juillet, consacrée par Rémusat à Hamilton, qu'il est question de l'ouvrage de Tocqueville, mais dans la « Chronique de la quinzaine – 30 juin 1856 » de Charles de Mazade, pour lequel Tocqueville « n'a écrit ni une histoire, ni une philosophie nouvelle de la Révolution ; avec ce procédé pénétrant et condensateur de l'esprit qui a su si fortement ressaisir les lois et le caractère de la démocratie américaine, il analyse en quelque sorte tous les éléments de l'ancienne vie de la France, tirant de la poussière les choses oubliées, observant les conditions diverses des hommes et des classes, montrant le jeu secret et la débilitation graduelle des institutions, et il a écrit un livre aussi neuf que substantiel sur un des événements qui ont le plus occupé les intelligences ».

À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 29 juillet [18]56

Mon cher ami, je vous écris pour une petite affaire dans laquelle j'imagine que vous ne pouvez rien. Mais j'écris néanmoins parce qu'il s'agit d'une bonne œuvre.

Vous avez à Versailles le 5e de cuirassier, 2e régiment, commandé par M. Legrand. Dans ce régiment, (5e escadron), se trouve un brave jeune homme de Tocqueville appelé *Jacques Le Terrier*, de la classe de 1851. On a décidé, cette année, d'envoyer en semestre la moitié des soldats appartenant à cette classe : ils ont tiré au sort. Le Terrier n'a pas eu la main heureuse. Cependant ses parents, qui sont de pauvres et braves gens *très vieux*, auraient un grand désir de revoir leur fils. Celui-ci pourrait, pendant son séjour ici, leur fournir de plus un secours très précieux. Ne pourrait-on pas lui obtenir le même congé qu'aux autres ? Peut-être cela dépend-il du général commandant le département et du colonel ? Et peut-être connaissez-vous l'un ou l'autre ou pouvez-vous leur faire parler ? Si cela était, j'aurais recours à votre intervention. Ce jeune homme appartient à la famille la plus intéressante (je vous la ferai connaître) et est lui-même un excellent garçon. Ce pauvre diable a, de plus, des infirmités réelles qui auraient dû le faire exempter du service militaire et que connaissent ses chefs. Il a un doigt d'une main recourbé et dont il ne peut se servir. Dans son enfance, il s'est cassé la jambe et y a sans cesse de vives douleurs. Je le recommande à vous, si vous pouvez quelque chose[1].

Nous vous attendons en septembre puisque vous ne venez pas plus tôt. À quelque époque que vous veniez, du reste, vous trouverez la même réception pleine d'estime et d'amitié.

Avez-vous enfin lu mon livre ? Qu'en pensez-vous ? Vous croirez aisément que votre jugement m'importe[2]. Je serai aussi très heureux si vous pouvez l'exprimer dans votre journal.

Adieu. Mes hommages à Mme votre sœur. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Il y a aujourd'hui 51 ans que je suis né et [26] que la révolution de Juillet a eu lieu. Deux méchants anniversaires.

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Le 1er août, Bouchitté répondait n'avoir pu rencontrer le colonel, absent, mais avoir vu le jeune homme, qui travaillait à l'armée comme cordonnier, ce qui rendait improbable sa réforme : « On se déferait du soldat mais on gardera l'ouvrier » (AT).

2. Bouchitté estimait dans sa lettre que le livre ferait « voir qu'il y a bien des choses dont ne se doutent ni le libéralisme bavard ni le despotisme sentencieux de nos jours ». « Votre livre du reste n'est pas rassurant pour l'avenir de la France », ajoutait-il. Il trouvait également Tocqueville sévère pour certains rois qui avaient eu le sentiment de leur devoir, et regrettait que le style rappelât trop Montesquieu par endroits.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, 31 juillet 1856

J'ai reçu très exactement votre lettre, mon cher ami, et, comme toujours je dois vous remercier du plaisir qu'elle m'a causé. Je suis bien aise que vous ayez vu M. Hartmann[1], je craignais qu'il ne fût plus malade qu'il n'est en effet. Il y a longtemps que Dante a dit qu'il n'y avait rien de plus dur à monter que l'escalier de l'étranger[2]. J'espère que ce n'est pas cet exercice-là qui a fatigué la jambe de M. Hartmann. En tout cas, je désire de tout mon cœur qu'on lui rende bientôt son pays, quoique je ne voie pas comment cela pourrait arriver d'ici à quelque temps. Mon intention, à mon retour à Paris, est de voir le plus d'Allemands que je pourrai. C'est comme une humanité différente de la nôtre : si différente que les points de comparaison pris en nous-mêmes manquent quelquefois pour la juger. Je n'entends pas seulement la langue d'un Anglais, j'entends sa pensée. L'habitude m'a familiarisé avec les différents points de vue que les hommes de cette race et de cette éducation-là ont sur les choses humaines. Il n'en est pas ainsi des Allemands, et alors même que je sais ce qu'ils disent littéralement, je ne suis pas sûr de savoir jusqu'où va ce qu'ils veulent dire. Vous comprenez que tout ceci me préoccupe surtout à propos de mon ouvrage : c'est mon dada, l'objet qui se montre au bout de toutes mes idées. Ne concluez pas de cette préoccupation que j'ai employé d'une manière fructueuse mon séjour à la campagne. Vous me feriez trop d'honneur. Je suis, au contraire, obligé de confier à votre amitié que j'ai à peu près complètement perdu le temps que je viens de

passer dans la retraite. La difficulté du sujet, l'absence de documents satisfaisants, l'embarras qu'on éprouve toujours à rentrer dans le sujet, comme dit Pascal[3], une certaine langueur qui suit les grands efforts, toutes ces causes réunies m'ont retenu dans cette rêvasserie vague qui n'avance guère plus que le rêve proprement dit. C'est donc me rendre très malheureux que de me demander, comme tant de gens font tous les jours, quand paraîtra la seconde partie de mon livre. Je n'en sais en vérité rien : ou plutôt ce que je sais, c'est que cela ne peut avoir lieu avant longtemps. Tout ce dont je puis répondre, c'est de ne point lâcher prise que je n'aie accompli la tâche que je me suis donnée, et n'aie fait sortir de mon esprit, en le taillant, l'objet qui s'y trouve encore comme une masse informe.

Rien de nouveau à vous dire ; car vous parler de ma reconnaissance et de mon amitié, serait rabâcher. Il fait un temps adorable ; les prairies sont étincelantes et la mer bleue ; et je suis tellement un animal assujetti aux impressions du monde physique, que ce spectacle extérieur de la nature suffit pour éclairer le sombre tableau qui existe au fond de mon esprit, et qui y représente en noir la destinée humaine. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 396-398.

1. Moritz Hartmann (1821-1872), poète et pamphlétaire d'origine autrichienne, avait dû s'exiler une première fois en 1845, séjournant notamment en France et en Belgique. De retour en Autriche en 1846, arrêté, il participa aux événements révolutionnaires de 1848 et fut élu au Parlement de Francfort. Après la réaction en 1849, il voyagea en Europe avant de se fixer à Paris en 1850. En 1854, il partit pour couvrir la guerre de Crimée pour plusieurs journaux, voyagea de nouveau en Europe, puis se fixa à Stuttgart en 1863, où il prit en 1865 la direction du journal la *Freya*, et en 1868 à Vienne, où il fut membre de l'équipe rédactionnelle de la *Neue Freie Presse*.

2. « Tu proverai sì come sa di sale / Lo pane altrui, e come è duro calle / Lo scendere e'l salir per altrui scale. » (« Tu sauras comme il a saveur de sel / Le pain d'autrui, et quels durs escaliers / L'on doit descendre et gravir chez les autres »), Dante, *Divine Comédie*, *Paradis*, chant XVII, vers 59-60 (trad. de Christian Bec, Le Livre de poche, 1996).

3. Tocqueville pense peut-être à cette phrase de Pascal : « Si on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout prévenu, si trop longtemps après, on n'y entre plus » (*Pensées*, éd. Sellier, Garnier, 1991, fragment 55, p. 169).

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 31 juillet 1856

Quoique nous ne nous connaissions pas personnellement, Monsieur, vous ne serez pas surpris, je pense, de recevoir ma lettre. Quant à moi, je sens le besoin de vous écrire. Je veux vous remercier d'abord de l'étude si approfondie que vous avez faite de mon livre, du soin particulier que vous avez mis à en faire ressortir aux yeux du public les traits principaux et enfin du jugement bienveillant qui termine votre revue[1]. Servir aussi longtemps de texte aux observations d'un critique aussi distingué que vous dans un journal de l'importance du *Siècle* est d'ailleurs un honneur pour un livre et un auteur. Recevez donc mes vifs et sincères remerciements. J'y joindrai, si vous le voulez bien, mes plaintes, ne fût-ce que pour montrer leur sincérité. Assurément *l'écrivain* n'a qu'à se louer de vous ; mais vous n'avez pas été tout à fait juste envers *l'homme* et le second m'intéresse encore plus que le premier. Je vous confesse que votre premier article m'avait ému péniblement[2]. Vous sembliez m'y considérer comme un ami de l'Ancien Régime que la force de la vérité contraint à fournir aux ennemis de ce régime des armes. C'est là, Monsieur, une vue entièrement erronée. Personne n'a mis dans un plus grand jour que moi les vices, les erreurs, les fautes de cet Ancien Régime, bien que je pense qu'au milieu de toutes les mauvaises institutions qu'il contenait se rencontraient plusieurs choses qu'il eût été désirable de conserver. Personne, j'ose le dire, n'a peint plus au vrai et plus vivement le mal que l'esprit et les préjugés de caste, la division des classes, le mauvais gouvernement de la royauté ont fait à la France, et n'a mieux fait ressortir la part de responsabilité qui doit revenir à cette royauté, à la noblesse et à la bourgeoisie dans les violences de la Révolution. Comment, Monsieur, avez-vous pu mettre en doute dans une phrase ma sympathie pour le peuple, quand une grande partie de mon ouvrage est précisément consacrée à montrer sous des jours nouveaux, plus vrais et plus vifs le genre particulier d'oppression dont il souffrait et ses misères, et à faire bien comprendre comment la mauvaise éducation que le pouvoir royal et les hautes classes lui ont donnée explique sa violence ? Je ne veux pas en dire plus long sur ce point de peur de faire ressembler à une réclamation

une lettre surtout destinée à vous offrir un remerciement. Permettez-moi seulement d'ajouter ceci : j'espère l'hiver prochain avoir le plaisir de vous voir soit chez vous, soit chez moi. Là, après avoir si sérieusement étudié le livre vous ne serez peut-être pas fâché de causer avec l'auteur et je ne crains pas de dire qu'à travers quelques dissidences vous découvrirez en lui un ami non seulement sincère mais ardent de ce que vous considérez vous-même comme les principales conquêtes de la Révolution, la liberté politique et toutes les libertés particulières que ce mot contient, l'abolition de tous les privilèges de caste, l'égalité devant la loi, la liberté complète des cultes, la simplicité de la législation… et vous trouverez, je gage, qu'il représente 89 un peu mieux que notre gouvernement ne prétend le faire, quoi qu'ait pu dire, à propos de l'Espagne dernièrement, un article du *Moniteur*[3].

Veuillez, Monsieur, recevoir avec une nouvelle expression de mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Vous avez su sans doute que mon intention était, il y a deux mois, de vous donner moi-même un exemplaire de mon livre et de profiter de cette occasion pour faire connaissance et causer avec vous. Un grand malheur de famille m'en a empêché.

Bibliothèque municipale de Versailles. Publication dans l'édition « Quarto », p. 1185-1187.

1. La recension de *L'Ancien Régime et la Révolution* avait paru dans les numéros des 18, 19, 21 et 27 juillet du *Siècle*. Tocqueville qualifie ces articles de « malveillants » dans une lettre à Ampère du 23 juillet et y voit « la vieille haine d'Havin », le directeur du *Siècle*, se donner carrière contre lui (*OC*, t. XI, p. 330). Mais Léon Plée conclut par cet éloge : « Il a sa place dans les documents historiques nationaux. C'est un service rendu à la fois à l'histoire et à la société française. »

2. Léon Plée reproche à Tocqueville son hostilité à la Révolution : « En un mot, M. de Tocqueville n'est ni un ami de la Révolution, ni un panégyriste de ses hommes, ni un approbateur de ses actes ; il n'a guère même de sympathie pour le peuple qui a été forcé de la faire. Il n'a pas confiance dans la démocratie, qu'il croit, à moins de conditions extraordinaires et persévérantes de liberté, fatalement vouée à l'affaiblissement des caractères » (*Le Siècle*, 18 juillet 1856).

3. Sur le coup d'État du maréchal O'Donnell, ancien ministre de la Guerre du général Espartero, voir lettre du 22 juillet à Rémusat, note 4. Le 27 juillet, on pouvait lire dans *Le Moniteur* : « Nous avons suivi avec intérêt les derniers

événements d'Espagne, et nous y avons applaudi jusqu'à un certain point, croyant pouvoir en augurer une chance favorable à l'établissement stable du gouvernement constitutionnel : car la France, qui représente en Europe les idées de 89, ne peut avoir d'autre désir que de voir un État voisin, à la prospérité duquel elle s'intéresse vivement, éviter l'anarchie ou le despotisme, ces deux écueils de tout progrès, de toute liberté. »

À PROSPER DE BARANTE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 2 août [18]56

Votre lettre qui m'est parvenue hier, Monsieur et cher confrère, m'a charmé et touché. Aucun suffrage ne m'a été plus agréable que le vôtre. On trouve en vous tout ce qui peut flatter dans l'approbation d'un autre : un esprit fin et juste, un grand talent illustré dans les matières de l'histoire, et enfin un juge dont on aime la personne et honore le caractère. Toutes ces choses réunies en vous, Monsieur, ont donné à ce que vous avez bien voulu m'écrire un prix infini. Votre lettre a cependant renouvelé le regret que j'avais de n'avoir pu vous offrir, moi-même, comme cela était mon intention, un exemplaire de mon livre. Vous n'étiez plus à Paris quand celui-ci a paru et moi j'étais plongé, à ce même moment, dans un grand trouble et dans une grande affliction qui ne me permettaient guère de songer à mon ouvrage. Je venais de perdre mon cher et excellent père. Vous l'ignorez, sans doute, bien qu'une lettre de faire-part ait dû vous être adressée. Quoique arrivé à un âge bien avancé, 83 ans, mon père semblait si peu atteint par la vieillesse que nous oubliions volontiers ses années et nous livrions à l'espérance de le conserver encore longtemps. Il nous a été enlevé presque subitement et sa mort nous a tous jetés dans une cruelle douleur. Veuillez m'excuser de n'avoir point exécuté ce que je voulais faire.

Très peu de jours après l'événement dont je viens de parler je suis venu m'enfermer avec Madame de Tocqueville dans le lieu d'où je vous écris. Nous y vivons depuis cinq semaines dans une retraite profonde et y retrouvons peu à peu une tranquillité d'esprit que nous avions absolument perdue. C'est au milieu de cette solitude que m'est parvenu

un certain nombre de lettres dont la lecture m'a été très douce, mais nulle plus que la vôtre. Veuillez en recevoir mes remerciements, Monsieur, et croire à tous mes sentiments de respectueuse considération.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Institut de France. Bibliothèque Thiers. Papiers Barante.

## À CHARLES DE RÉMUSAT

Tocqueville ce 6 août [18]56

Mon cher ami, je ne suis point abonné à la *Revue des Deux Mondes*. J'en loue seulement les numéros à la ville voisine à mesure qu'ils paraissent. Je n'ai donc reçu que hier celui du 1 qui contient l'article de vous qui me concerne. Cet article, dont j'attendais, je l'avoue, beaucoup de satisfaction, a dépassé mon attente et je ne saurais trop vous remercier de tout ce qu'il contient. Être si bien recommandé et l'être par vous est une circonstance qui marquera dans mes souvenirs. Je ne saurais, en vérité, vous dire combien je vous suis obligé et à quel point ce que je viens de lire augmente encore la sincère et vive amitié que j'ai, depuis longtemps comme vous le savez, pour vous. Non seulement vous avez dit sur moi les choses les plus agréables, mais vous les avez dites de manière à vous faire lire par tout le monde. Quand votre article n'aurait pas eu pour moi un intérêt si personnel, il m'eût été d'une lecture très attachante. Vous y avez mis toute la grâce et toute la finesse et toute l'étendue de votre esprit, de sorte que ceux mêmes qui ne penseront pas comme vous sur l'auteur dont vous parlez, ne pourront néanmoins s'empêcher d'aller jusqu'au bout de ce que vous dites sur lui ou à propos de lui avec un plaisir infini. Je suis sûr que l'homme qui, après moi, doit être le plus satisfait de votre article est Buloz. On ne saurait mieux faire les affaires de la *Revue* aussi bien que les miennes. Je ne veux pas vous en dire plus long. Croyez, mon cher Rémusat, que je n'oublierai jamais le service que vous venez de me rendre et le plaisir que vous m'avez fait. Le fond et la forme m'ont été également sensibles. Buloz qui m'avait annoncé votre article au moment où il allait paraître me presse beaucoup dans la même lettre d'écrire pour

la *Revue*. Ce n'est certes pas le moment de le refuser et cependant je ne sais comment m'y prendre pour lui obéir. Je n'ai jamais fait, de ma vie, un article de *Revue* et je suis effrayé au dernier point de ce qui me paraît la grande difficulté du genre, à savoir l'obligation de renfermer dans un si petit cadre un tableau entier et qui puisse attirer l'œil. Vous qui y réussissez si bien, donnez-moi donc au moins un avis sur le sujet que je pourrais prendre. J'entendais dire tous les jours quand nous étions ensemble dans la vie publique : allez causer de ceci avec Rémusat ; il a des aperçus sur tout. Je mets en ce moment ce conseil en pratique et je vous demande de me dire, si cela ne vous ennuie pas trop, si vous apercevez ce que je pourrais faire pour satisfaire Buloz. Je suis, en vérité, plein de bonne volonté ; mais aussi de stérilité et si votre esprit et votre expérience ne me viennent pas en aide au moins dans le choix du sujet, je ne sais comment je me tirerai d'affaire.

Adieu, mon cher ami, il me tarde de vous revoir et de vous serrer la main. Mille et mille remerciements de nouveau, ne nous oubliez pas, je vous prie, auprès de Madame de Rémusat. Tout à vous de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives Rémusat. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 326-328, avec quelques variantes.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, 9 août 1856

Je vous remercie beaucoup, mon cher ami, des démarches que vous avez bien voulu faire pour Le Terrier[1]. J'espère qu'au retour du colonel vous voudrez bien les compléter et il n'est pas impossible qu'elles aient un bon succès ; car il est incroyable que le conseil de révision ait admis un homme qui est aussi évidemment impropre au service militaire. On prend des hommes non pour en faire des ouvriers, mais des soldats et celui-là est, comme vous avez pu le constater vous-même, incapable de faire un usage convenable de ses armes. J'ai lu aux parents de ce brave garçon l'article de votre lettre qui le concerne. Ils ont été particulièrement touchés que vous ayez été chercher leur fils et leur frère et ils m'ont bien

chargé de vous en exprimer leur reconnaissance. Je me flatte que vous leur fournirez l'occasion de le faire de vive voix.

J'ai aussi à vous remercier de la notice sur la vie et les œuvres de Philippe de Champagne, que vous m'avez envoyée[2]. Je l'ai lue avec un grand intérêt, et quoique étranger à la matière des beaux-arts, j'ai trouvé un vrai plaisir dans cette lecture. Vous montrez dans cet écrit tout à la fois l'homme et le peintre, et vous faites aimer l'un et l'autre. Je vous reproche seulement de ne pas vous être assez occupé des contemporains : vous dites des choses très intéressantes sur le Poussin, mais rien sur ce modeste et aimable Lesueur, dont vous ne prononcez qu'une fois le nom[3]. Vous devriez nous donner aussi la biographie de celui-là. Pour mon goût, il est supérieur à Philippe de Champagne ; et comme homme, il appartient [ainsi que] lui à cette école d'artistes sincères, consciencieux, simples au milieu d'un siècle fastueux, chrétiens jusque dans l'exercice de leur profession, et faisant respirer les vertus jusque dans leurs œuvres.

Enfin, ce que vous me dites de mon livre m'a très satisfait. Vous êtes tout à la fois un juge très éclairé et un juge sincère. Votre approbation a, pour ces deux causes, un grand prix. J'ai à cœur de répondre à vos critiques. Je ne puis le faire au long dans une lettre ; je réserve ce sujet pour nos conversations. Je dirai seulement aujourd'hui ceci : je ne nie point que les rois n'aient eu souvent en vue le bien public dans les établissements qui ont fini par aboutir aux plus mauvaises institutions ; je dis seulement que ces princes-là, comme tous les autres, ont *principalement* songé à être les maîtres, soit qu'ils se rendissent nettement compte que telle était leur seule pensée, soit qu'ils parvinssent à l'envelopper dans l'idée du bien général à leurs propres yeux. Ce que je dis, surtout, c'est qu'il n'y en a pas un qui ait réellement été sympathique aux misères du peuple, et qu'ils n'ont jamais songé qu'à s'aider de lui. Quant à la remarque que vous faites sur le style, il se peut que l'imitation dont vous parlez existe ; mais alors elle est non seulement involontaire, mais contraire à une volonté très arrêtée d'avance et si bien suivie que je n'ai pas ouvert un volume de Montesquieu depuis plus de dix ans, et que j'ai tâché, au contraire, depuis lors, de pratiquer particulièrement les auteurs dont la forme est la plus éloignée de la sienne, Voltaire, par exemple. Mais je n'ai pas le temps de vous en dire plus long. Adieu. Croyez à tous mes sentiments de bien sincère amitié. Nos souvenirs affectueux à Madame votre sœur.

A. T.

Collection particulière. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 400-402.

1. Voir ci-dessus, lettre du 29 juillet.

2. Notice qui sera publiée dans *Le Poussin, sa vie et son œuvre, suivi d'une Notice sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champagne et de Champagne le neveu*, Paris, 1858. Voir ci-après la lettre du 26 août.

3. Eustache Le Sueur ou Lesueur (1617-1655), formé dans l'atelier de Simon Vouet, influencé par Raphaël, a peint des tableaux mythologiques et religieux.

## À CHARLES DE GRANDMAISON

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église (Manche)

Ce 9 août [18]56

Mille remerciements, Monsieur, pour votre lettre ; j'ai été fort touché de tout ce qu'elle contient d'amical, car, moi-même, je vous porte une affection très véritable. Vous me remerciez beaucoup trop du petit souvenir que je vous ai consacré[1]. Je n'ai dit à propos de vous que ce que je pensais et ce que je devais. Je n'oublierai jamais l'empressement que vous avez montré, lors du séjour que j'ai fait près de vous, pour m'être utile. Sans vous et vos archives, je n'aurais pu faire le livre que je viens de publier. Tout ce que mes études antérieures m'avaient appris n'était point lié. Près de vous j'ai trouvé l'enchaînement des règles que je cherchais. Aussi, puis-je dire avec vérité que l'ouvrage dont vous voulez bien faire un si grand éloge a été fait dans le petit cabinet dont vous me parlez et que c'est principalement dans nos conversations que j'ai arrêté mon esprit dans les idées qui depuis sont devenues la source de tout le reste[2]. Il était donc tout simple que je laissasse dans le livre même une trace de ce qui m'avait tant servi à l'écrire.

J'espère, Monsieur, que nos rapports n'en resteront pas là et que si je ne puis vous aller retrouver à Tours, vous me viendrez, un de ces jours, joindre à Paris. Je suis convaincu que votre capacité vous conduira tôt ou tard dans cette ville qui attire de plus en plus à elle tout ce qui a, dans les provinces, de la valeur. Quoique je me plaigne, en général, qu'il en soit

ainsi, je m'en réjouirai pour ce cas particulier. Mon intention n'est pas de me fixer toute l'année dans cette grande ville, mais j'y passerai au moins chaque an quatre mois et pendant ce court séjour, je serai charmé de vous voir. Le fond de ma vie demeurera toujours dans le lieu d'où je vous écris. Ce lieu est placé bien loin de tous ceux que vous fréquentez. Néanmoins, si des affaires ou la curiosité vous portaient jamais dans l'extrémité de la France que nous habitons je veux que vous sachiez que vous nous feriez un grand plaisir de pousser jusqu'à Tocqueville où vous serez reçu en ancien ami.

Croyez, Monsieur, à tous mes sentiments d'estime et d'affection.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives départementales d'Indre-et-Loire. Fonds Grandmaison. Lettre publiée par Charles de Grandmaison, « A. de Tocqueville en Touraine », *Le Correspondant*, 10 mars 1879, p. 946-947.

1. Dans l'« Avant-propos » de *L'Ancien Régime et la Révolution*, Tocqueville rend compte des recherches effectuées dans les archives de l'administration publique et précise en note : « Je me suis particulièrement servi des archives de quelques grandes intendances, surtout de celles de Tours, qui sont très complètes, et qui se rapportent à une généralité très vaste, placée au centre de la France et peuplée d'un million d'habitants. Je dois ici des remerciements au jeune et habile archiviste qui en a le dépôt, M. Grandmaison » (*OC*, t. II, 1, p. 71).

2. Dans *Alexis de Tocqueville en Touraine, préparation du livre sur l'Ancien Régime, juin 1853-avril 1854 : notes et souvenirs intimes*, Charles de Grandmaison évoque le séjour de Tocqueville aux archives de Tours : « Il se mit à l'œuvre et entama le dépouillement de la correspondance des intendants de Tours avec les différents ministres, qui, chez nous, est assez considérable. Il revint les jours suivants ; bien qu'alors les visiteurs des archives fussent rares, la présence de l'hôte illustre qu'elles possédaient ne demeura pas longtemps ignorée, et je ne tardai pas à remarquer certaines visites qui me parurent avoir la curiosité pour mobile principal. Désireux d'éviter à Tocqueville les désagréments d'une sorte d'exhibition, je lui offris mon propre cabinet, sous prétexte de le soustraire au trouble et au dérangement inévitables dans une salle ouverte au public. Il accepta mon offre avec empressement, bien que ce cabinet ne fût qu'un étroit boyau dont la fenêtre donne sur le jardin potager de la préfecture ; c'est là qu'il a travaillé sur un modeste et vieux bureau, demeuré pour moi la pièce la plus précieuse de notre mobilier » (*op. cit.*, p. 10).

Ce 20 août [18]56

Vous vous êtes si intéressé à mon livre, mon cher ami ; vous lui avez si bien servi de parrain que je vous dois de vous donner avant tous autres les bonnes nouvelles qui le concernent. Je vous dirai donc que, il y a trois jours, le libraire m'a écrit que la première édition de 2 200 exemplaires était épuisée et qu'il fallait s'occuper de la seconde. Il ajoute qu'il a beaucoup à me remercier de l'avoir pris pour éditeur, attendu que ce qui vient de lui arriver est le plus beau succès qu'il y ait eu en librairie depuis des années. Il demande à faire une seconde édition semblable à la première et ne doute pas que l'année prochaine il ne faille encore recommencer[1]. Je vous avoue que cette lettre m'a causé une grande joie. Il y a un proverbe anglais qui dit que c'est seulement quand le gâteau est mangé qu'on peut être sûr du mérite du cuisinier[2]. Il me tardait beaucoup de voir mon gâteau mangé. Mais je n'aurais jamais osé espérer qu'on le dépêchât en six semaines. Ce succès flatte tout à la fois mes bonnes et mes mauvaises passions : si d'une part, il réjouit ma vanité, de l'autre, il me satisfait comme bon citoyen en me prouvant que dans ce pays qui paraît mort, une protestation en faveur de la liberté peut encore être du goût d'un certain nombre de personnes. J'ai reçu notamment des lettres de jeunes gens des écoles qui m'ont fait plaisir. Je sais à quel point ces signes de réveil sont superficiels et peu démonstratifs, mais enfin tout faibles qu'ils soient ils annoncent que *le petit bonhomme* n'est pas *mort*, comme on dit dans certains jeux de l'enfance[3].

J'espère que cette lettre vous trouvera encore à Paris ; car vous m'avez écrit, je pense, que vous n'en partiez que dans les derniers jours du mois. Ne m'oubliez pas, je vous prie, dans votre solitude et écrivez-moi quelquefois. Tout ce qui passe dans votre esprit a pour moi un grand intérêt. Car il vous reste du feu sacré que tant d'autres ont étouffé. Dieu veuille que l'avenir vous justifie ! Je ne l'espère pas beaucoup pour notre génération.

Je vous avoue que je n'ai pas vu sans une certaine inquiétude et sans un certain déplaisir (ceci très entre nous) notre ami C[orcelle] s'engager dans l'examen public des affaires de Rome[4]. Néanmoins, le premier article ne m'a pas paru avoir des inconvénients graves. Il constate, ce qui

est très vrai, que tout ce qu'on a dit des violences de la restauration du pape (à son début) était ou immensément exagéré ou absolument faux. En faisant cela, il a rendu un service à la vérité et à nous-mêmes qui aurions porté la responsabilité des cruautés exercées le lendemain de notre victoire. Il est bien vrai qu'alors personne n'a péri, personne même n'a été détenu injustement et que plusieurs milliers d'hommes compromis ont pu ou quitter les États de l'Église ou y rester sans être inquiétés. Mais notre pieux ami pour être absolument vrai aurait dû ajouter que ce résultat était principalement dû à notre intervention active et quelquefois violente et que pour ma part j'ai sué sang et eau, ainsi que l'indique toute ma correspondance, pour empêcher tout acte de rigueur. Ce bon C[orcelle] a suivi la maxime qu'il faut dire le moins possible ce qui n'est pas vrai, mais qu'on est libre de ne pas dire toute la vérité. Ceci, je le répète, très entre nous ; car, je ne voudrais pas qu'aucun signe de mécontentement de ma part parvînt par une voie indirecte à notre ami qui mêle des qualités si grandes et parfois si héroïques à ses défauts. Mais il est né sectaire et restera tel : il conduit aujourd'hui sa dévotion comme il conduisait jadis ses conspirations antibourbonienne et anticléricale. C'est la même passion appliquée à d'autres choses, aveugle des deux parts ou tout au moins borgne et ne voyant jamais les choses que d'un côté.

Adieu, cher ami. Ma femme a reçu de vous une lettre qui lui a fait grand plaisir. Vous savez qu'elle a un grand faible pour vous. Mille amitiés.

AL.

P.S. Je rouvre ma lettre pour vous dire que je reçois celle d'avant-hier. Je vois que vous continuez jusqu'au bout votre bonne œuvre. L'opinion de *L'Union*[5] m'importe assez peu. Mais comme vous le dites tout ce qui continue le bruit est bon. Tout à vous.

*à Monsieur*
*Monsieur Freslon avocat*
*21 rue de Hanovre*
*Paris.*
[*Cachets de la poste :*
*St-Pierre-Église, 22 août 56.*
*Cherbourg, 22 août 56 ; 23 août 56.*]

Archives Tocqueville. Publication dans l'édition « Quarto », p. 1189-1191.

1. Lévy réimprima le même nombre d'exemplaires (2 000, 2 220 avec les doubles passes) de *L'Ancien Régime et la Révolution* en octobre 1856, juillet 1857 et décembre 1858.

2. « *The proof of the pudding is in the eating.* »

3. Le jeu « Petit bonhomme vit encore » est décrit dans Madame de Chabreul, *Jeux et exercices des jeunes filles*, 3e édition, Paris, 1867 : « On allume l'extrémité d'une petite baguette de bois vert, ou d'un papier roulé un peu long, ou simplement d'une allumette. On en souffle la flamme de manière qu'il ne reste au bout qu'une lumière vive, puis on se le passe de main en main en disant : *Petit bonhomme vit encore*, ou pour allonger la phrase : *Petit bonhomme vit encore, car il n'est pas mort*, jusqu'à ce que la dernière lueur s'éteigne, et celle qui le tient dans sa main à ce moment fatal doit donner un gage » (p. 13).

4. Voir lettre du 22 juillet à Charles de Rémusat.

5. Le compte rendu de *L'Ancien Régime et la Révolution* par Pierre-Sébastien Laurentie paraît les 16, 17, 29 août et 4 septembre 1856 dans le journal légitimiste. Tocqueville en sera assez satisfait. Voir ci-après la lettre du 15 septembre à Laurentie.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

ce 21 août [18]56

La lettre que j'ai reçue de vous, il y a deux jours, mon cher éditeur, lettre dans laquelle vous m'annonciez que la première édition de mon livre est sur le point d'être épuisée, me cause, comme vous pouvez croire, un grand plaisir. Je ne demande pas mieux que de procéder immédiatement à une nouvelle édition de 2 000 exemplaires ainsi que vous me le demandez. Mais, auparavant, je voudrais savoir ce que vous m'en donnez. Vous avez reconnu, vous-même, quand nous traitâmes pour la première fois, que le chiffre de la première édition ne pouvait servir de base au chiffre de la seconde, puisque, d'une part, dans une seconde édition, il n'y a plus de frais de correction, et, de l'autre, la vente n'est plus douteuse et que le contrat ne contient plus d'éléments aléatoires. J'ajoute que l'écoulement de cette première édition a été si rapide que vous êtes immédiatement rentré dans tous vos frais, ce que vous ne pouviez prévoir ni moi non plus, vu l'époque de l'année où la publication avait lieu. Un pareil fait donne une certitude absolue pour l'édition

suivante.

Je ne doute pas que ces considérations ne vous aient frappé comme moi-même. Répondez-moi donc, je vous prie, le plus tôt possible afin que je voie ce que je dois faire. Je crois qu'il est bon de se hâter dans l'impression d'une nouvelle édition. Peut-être serait-il bon dès à présent d'annoncer dans les journaux l'épuisement si rapide de la première ; rien ne fait plus d'impression sur la masse du public, surtout en province.

Croyez, je vous prie, à mon désir de continuer nos bonnes relations et à tous mes sentiments de sincère estime et amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. J'ai déjà reçu un grand nombre de journaux anglais ou allemands qui font de mon livre l'objet d'un examen particulier et en parlent presque tous dans les termes les plus agréables[1]. Ce qui me prouve que le bruit que fait l'ouvrage est déjà répandu dans toute l'Europe.

Lettre inédite. Collection particulière.

1. À la date de cette lettre, les journaux étrangers suivants avaient fait paraître des comptes rendus : *Deustche Museum* de Leipzig (3 juillet 1856, par Heinrich-Bernard Oppenheim) ; *Kölnische Zeitung* (15 juillet 1856, par Moritz Hartmann) ; *Augsburger Allgemeine Zeitung* (10 juillet, qui sera suivi d'une série d'articles les 21, 22, 24, 25, 27, 31 août 1856) ; *L'Indépendance belge* (5 juillet 1856) ; *La Rivista contemporanea* de Turin (livraison du 25 juillet 1856) ; *The Saturday Review* (28 juin 1856) ; *Journal of Archaelogy, Science and Art* (9 août 1856) ; *Spectator Supplement* (2 août 1856) ; *The Press* (2 août 1856) ; *The Economist* (9 août 1856) ; *The Athenaeum* (9 août 1856) ; *The Leader* (9 août 1856) ; *The Examiner* (2 août 1856) ; *Illustrated Times* (16 août 1856). Le *Times* publiera deux articles les 3 et 10 septembre, signés W. R. Greg. Voir *OC*, t. II, 1, p. 335-337.

## À CHARLES STÖFFELS

Tocqueville, ce 23 août [18]56

J'ai reçu, mon cher Charles, la lettre que vous m'avez écrite à propos

de la mort de mon pauvre père. Je vous en remercie. Je vois que vous appréciez la grandeur de la perte que nous avons faite. Elle est, en effet, du nombre de celles dont chaque jour montre mieux l'étendue. Mon père n'était pas seulement le chef de notre famille, il a toujours été le plus intéressé et le meilleur ami de chacun de ses enfants. Toutes les fois que nous avons besoin d'un appui, d'un secours, d'une consolation, le souvenir de sa perte se réveille d'une façon plus vive. Chaque jour, presque, nous apporte de nouvelles raisons de regrets. Jamais je n'ai mieux compris [mot non lu] qu'obtient une bonté inaltérable sur les cœurs. Il y a mille traits de mon père qui me restent présents à l'esprit. Mais celui-là s'y offre chaque jour avec une vivacité que le temps ne saurait diminuer.

Vous l'aviez cherché en vain, l'été dernier, à Paris. Il passait toute la belle saison et une partie de la mauvaise dans une petite retraite très modeste mais très agréable qu'il avait aux environs de Compiègne, près d'une terre que possède mon frère. C'est là, au milieu de ses enfants et de ses petits-enfants qu'il a passé l'un des temps les plus doux de sa vie et qu'il s'est éteint doucement.

Presque aussitôt après ce triste événement, j'ai quitté Paris et je suis venu m'enfermer ici pour tout le reste de l'année. J'avais un besoin absolu de rencontrer enfin la solitude et le repos. Ce sont deux grands biens que je commence à apprécier plus que dans ma jeunesse. J'en jouis depuis deux mois et j'en éprouve ainsi que ma femme un grand secours. Par une coïncidence de circonstances dont je n'ai pas été le maître mon éditeur a publié le livre dont vous me parlez dans votre lettre peu de temps après la mort de mon père. Ce livre est arrivé dans une saison bien défavorable et a été privé de l'appui que l'auteur présent à Paris donne toujours à ses écrits. Aussi le succès de l'ouvrage a-t-il de beaucoup dépassé mon espérance. En sept semaines la première édition qui contenait à elle seule autant d'exemplaires que les trois premières de la *Démocratie* a été enlevée et je suis occupé, en ce moment, à en publier une seconde. Je n'ai cependant pas dans ce livre, flatté nos contemporains et la servilité de notre temps n'y a pas été ménagée.

Adieu, mon cher ami, croyez à tous mes sentiments de sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

PS. Je vois depuis un an à Paris votre neveu Alexis[1]. Je l'aime infiniment et il plaît à tous ceux qui le rencontrent chez moi. C'est un

jeune homme distingué par les sentiments et par les manières.

Je vous adresse ma lettre à Metz, ayant oublié où il fallait vous écrire à la campagne.

Lettre inédite. Communiquée par Simone d'Hautefort.

1. Voir la lettre du 4 janvier 1856 à ce filleul qui montre bien l'affection que lui portait Tocqueville.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, ce 26 août [18]56

Je ne saurais trop vous remercier, mon cher ami, de votre persistance à vouloir du bien à Le Terrier[1]. C'est une bonne œuvre en même temps qu'un acte d'amitié. Je suis presque content (tout en déplorant la cause) que votre venue ici soit un peu retardée. Nous sommes obligés nous-mêmes vers le 15 du mois prochain de nous rendre chez mon frère qui habite à sept lieues d'ici, de l'autre côté de Cherbourg. Nous ne pouvons y aller avant le 15, à cause du conseil général dont mon frère fait partie, ni après le 25 parce qu'à cette époque sa maison sera pleine de visiteurs invités avant nous. Je vous prierais donc de remettre votre séjour ici vers les derniers jours du mois prochain. Je crois que, quant à l'agrément de l'habitation, vous n'y perdrez rien. Le mois d'octobre, surtout dans sa première moitié, passe, dans ce pays, pour un des plus beaux de l'année. On a passé les coups de vent de l'équinoxe et l'on n'a pas encore atteint l'hiver. Les soirées sont longues, il est vrai, mais nous avons de grandes cheminées, de gros feux, beaucoup de livres et je ne doute pas que notre temps ne se passe très agréablement, même à cette époque de la journée.

Je suis bien aise que vous ayez fini l'histoire du Poussin : la notice sur Philippe de Champagne nous met en goût de ce second ouvrage[2]. Apportez ici le manuscrit pour que nous lisions cela ensemble, ma femme, vous et moi. Nous en attendons un vrai plaisir.

Ce que vous me dites sur mon livre me paraît bien sensé et je suis

charmé que vous trouviez que cet ouvrage vaille la peine d'être vulgarisé et d'être répandu dans les classes auxquelles il n'arrive point dans sa forme actuelle. Dieu veuille que les hommes propres à ce travail se présentent. Je le souhaite de tout mon cœur ; car je puis vous assurer en toute sincérité qu'en écrivant j'ai été encore plus préoccupé du désir d'agir utilement sur les idées et par conséquent sur les actes de mes contemporains que de ma gloriole personnelle. Je ne dirai pas, pourtant, que celle-ci me soit indifférente. J'ai appris, depuis que je vous ai écrit, que la première édition de mon livre était épuisée. Cette édition contenait autant d'exemplaires que les trois premières de la *Démocratie* et elle a été enlevée en sept semaines, malgré la saison défavorable. L'éditeur qui me rend compte de ces faits ajoute que c'est le plus grand succès qu'il y ait eu dans la librairie depuis des années. Je me ferais meilleur que je ne suis si je ne reconnaissais que cette lettre m'a fait grand plaisir. Me voici donc préparant une nouvelle édition. Si vous avez quelques remarques utiles à me faire à cette occasion, faites-les-moi, je vous prie, sans trop tarder.

Mille et mille amitiés de cœur.

A. T.

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Voir la lettre du 29 juillet 1856 de Tocqueville à Bouchitté.

2. *Le Poussin, sa vie et son œuvre, suivi d'une Notice sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champagne et de Champagne le neveu, op. cit.*

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, ce 28 août [18]56

Quelque confiance que j'aie en vos paroles, mon cher éditeur, je ne saurais admettre toutes les raisons que vous me donnez pour me prouver que le prix d'une première édition doit servir absolument de règle à une

deuxième. Je ne puis vous concéder que la condition de l'éditeur qui n'a plus de corrections à payer et qui n'est plus obligé de faire entrer en ligne de compte l'incertitude de la vente soit la même que celle de l'éditeur qui traite pour la première fois, dans une situation différente. Rappelez-vous, je vous prie, ce que vous me dîtes vous-même quand nous étions assis tous les deux dans la petite chambre que j'occupais alors place de la Madeleine. Je vous pressais de porter à 1F 25 cent. le prix du volume que vous proposiez de fixer à 1 F. Vous finîtes par me dire que la chose pourrait se faire ainsi à une seconde édition, mais que vous ne pouviez en passer par là à une première. Je ne puis avoir rêvé cela, ni vous l'avoir oublié ; car cette conversation a eu lieu il y a très peu de mois. Eh bien ! je ne veux pas demander plus de vous aujourd'hui. Mais je tiens à obtenir cela, que je crois juste ; dites donc oui et que nous nous mettions sur-le-champ à l'œuvre. Je crois au point de vue de l'éditeur autant qu'à celui de l'auteur, il est bon de se presser. *La Gazette d'Augsbourg* que je reçois et qui est, comme vous savez, le journal le plus lu de l'Allemagne, a déjà analysé mon livre dans quatre interminables articles qui doivent être suivis de plusieurs autres, et comme elle regrette que le livre ne soit pas encore traduit en allemand, il est évident que tout ce bruit doit servir à la vente de l'édition française.

Je n'ai jamais eu la pensée d'une vente temporaire de l'ouvrage. J'ignore absolument sur quelle base on pourrait traiter pour une telle affaire. Quelles devraient être, suivant vous, les bases d'une convention semblable ? Je suis curieux de le savoir, tout en préférant, cependant, pour le moment me borner à la vente d'une édition.

Je vous prie de me répondre le plus tôt possible afin que je prenne un parti.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, ce 1er septembre [18]56

Vous faites ce que je vous ai demandé, mon cher éditeur, mais en même temps vous grondez un peu. Je crois réellement qu'en ceci vous avez tort et que nous avons mutuellement toutes sortes de raisons d'être contents l'un de l'autre. Pour mon compte, à la tête de toutes ces raisons-là, je mets les excellents et très agréables rapports que j'ai toujours eus personnellement avec vous. Pour les rendre meilleurs, s'il est possible, vous devriez bien vous accorder quelques jours de villégiature et accompagner ici mon ami Ampère qui m'arrive, j'espère, vendredi. Vous trouverez un pays curieux, et des hôtes charmés de vous le faire parcourir. Je vous assure que Mme de Toc[queville] ne serait pas moins satisfaite que moi si le plan que je suggère là pouvait s'exécuter.

J'ai beaucoup réfléchi, depuis qu'il est question d'une seconde édition, des [*sic*] changements que je pourrais introduire dans l'ouvrage. J'en aperçois de plusieurs sortes : 1o il y a certaines imperfections de style que je n'ai aperçues ou qui ne m'ont été signalées qu'après coup. 2o Il y a des critiques portant plus loin qui ont été faites par les journaux ou revues des différents pays de l'Europe où l'on s'est déjà occupé de mon livre ; les articles français, anglais et allemands qu'on a publiés sur cet ouvrage et qui me sont parvenus formeraient déjà un fort gros volume. Il est certain qu'il y aurait à profiter de quelques-unes des observations que ces critiques renferment. 3o Enfin, vous savez que les notes que j'ai jointes au livre ont été réunies à la hâte, presque au hasard, de façon que quelquefois les plus utiles ou les plus intéressantes (rarement pourtant) ont été laissées dans la masse des papiers réunis par moi antérieurement. Tout ceci pourrait donner lieu à un sérieux et utile travail. Mais je suis porté à croire qu'il est prématuré de s'y livrer. Il est bon de laisser l'opinion publique achever de se former et de s'exprimer sur le livre avant d'y rien changer. La rapidité de la vente de la première édition donne lieu de croire que nous n'en resterons pas là. Je pense qu'une revue profonde de l'ouvrage, fond et forme, sera mieux placée à la troisième édition, qu'à celle qu'on va faire en ce moment. Je suis donc porté à ne faire à celle-ci que de petits changements de peu d'importance qui ne m'obligeront pas, je pense, à revoir les épreuves, pourvu que ces épreuves soient revues par d'autres *avec grand soin*. Les premières éditions de la *Démocratie* fourmillent de fautes qui n'existaient pas dans le texte imprimé originairement et qui accusent une extrême négligence dans les correcteurs. Trouvez-vous de l'inconvénient à reprendre Didot[1] dont j'ai été très content comme exactitude ? Si vous ne vouliez pas prendre Didot,

j'espère que vous ne verriez pas d'inconvénient à vous servir de M. Claye[2], que je ne connais pas, mais dont j'ai entendu dire on ne saurait plus de bien par un ami commun, M. Fournier[3] (à propos de celui-ci : vous ai-je prié, au moment de quitter Paris, de lui envoyer, *à l'adresse de M. Claye*, un exemplaire ? J'étais si troublé dans ce moment-là que je crains de l'avoir oublié. Vérifiez le fait, je vous prie, et réparez l'omission, si elle a eu lieu). Pour en revenir à mon livre, je crois donc que je dois, cette fois, me borner à des changements légers, pour lesquels il n'est point nécessaire d'avoir d'épreuves et par conséquent de m'adresser au Directeur général. Mais encore faut-il avoir un texte sous les yeux. Or, imaginez-vous que je n'ai aucun exemplaire de mon livre. Veuillez, je vous prie, m'en envoyer deux. Je vous renverrai plus tard l'un des deux avec les petits changements indiqués par moi. Je pense que la meilleure manière de me faire parvenir les deux volumes est de les faire déposer, *mercredi soir, après-demain 3 du courant*, ou tout au plus *jeudi matin* au domicile de M. Ampère (avec mon nom, joint au sien sur le paquet. M. Ampère demeure 69 hôtel Valois, rue Richelieu).

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. La maison Firmin-Didot frères, dirigée depuis 1827 par Ambroise Firmin-Didot (1790-1876) et son frère Hyacinthe Firmin-Didot (1794-1880), fils de l'imprimeur-libraire parisien Firmin Didot (1764-1836), était devenue en 1855 Firmin-Didot frères, fils et compagnie, Ambroise Firmin-Didot ayant associé son fils Alfred Firmin-Didot (1828-1913) à l'entreprise familiale. Didot était l'imprimeur de l'Institut de France.

2. Jules Claye (1806-1886), imprimeur-libraire, fondeur de caractères et éditeur. Apprenti puis ouvrier à l'imprimerie parisienne Firmin-Didot, il est ensuite prote de l'imprimerie d'Henri Fournier.

3. Henri Fournier (1800-1888), imprimeur-libraire, fils d'un notable d'Indre-et-Loire, avait fait son apprentissage d'imprimeur à partir de 1818 à Paris, chez Firmin Didot, dont il devient le prote en 1820. Breveté imprimeur en 1824, il s'établit à son compte à Paris grâce au soutien du député d'Indre-et-Loire Jules-Antoine Taschereau. Il publie en 1825 un *Traité de la typographie* qui fera autorité jusqu'au XXe siècle. Ami d'Honoré de Balzac, il met au point une technique de tirage des vignettes gravées qui lui permet de réaliser de nombreuses éditions illustrées pour les grands éditeurs de la période romantique (Charles Furne, Charles Gosselin, etc.). Il sera notamment l'imprimeur de la *Revue des Deux Mondes*

et de la *Revue de Paris*. Breveté libraire en 1835, il lance une série d'éditions « compactes » grâce à un caractère microscopique, et il s'associe avec Charles Gosselin en 1836. Il est l'imprimeur de *De la démocratie en Amérique*. Directeur typographique de l'imprimerie d'Alfred Mame à Tours jusqu'à la fin de sa carrière en 1868, il se démet de son brevet d'imprimeur en faveur de Jules Claye en 1846, son prote depuis 1836.

## À PROSPER DUVERGIER DE HAURANNE

Tocqueville, ce 1er septembre 1856

Vous m'avez écrit, il y a trois semaines, mon cher Duvergier, une lettre bien intéressante et bien instructive, dont je ne saurais trop vous remercier[1] ; j'y retrouve avec votre amitié votre esprit actif et *efficace*, qui part de ce qui est fait pour songer à ce qui reste à faire.

Je suis moi-même bien préoccupé de cette suite de mon livre dont vous voulez bien vous occuper déjà. Je suis effrayé des difficultés que j'aperçois dans cette partie de mon œuvre. Elles sont de toutes sortes : l'Ancien Régime était à moitié ignoré, et en se donnant la peine de creuser plus loin que la superficie des opinions communes, on pouvait aisément trouver le vrai et le nouveau. Mais la Révolution, surtout dans sa première période, a été l'objet d'études très approfondies, le sujet qui a préoccupé le plus les grands esprits du temps. La difficulté d'être intéressant en pareille matière, en restant vrai, est bien plus grande. De plus, l'Ancien Régime est mort ; les passions qui peuvent encore s'y rattacher sont languissantes. La Révolution, c'est le vivant, et il est difficile de la toucher sans faire crier bien des gens, et, qui pis est, des gens qui, ennemis les uns des autres, ne s'entendent que pour condamner l'écrivain. Je n'ai encore, sur cette partie de mon sujet auquel vous pensez bien que j'ai particulièrement réfléchi (avant même de m'occuper d'aucun autre), je n'ai, dis-je, encore pu me former un ensemble d'idées qui me satisfasse pleinement, et tout ce que je pourrais dire en ce moment serait imprudent, parce que ma pensée n'est pas encore mûre, et que l'étude nouvelle, détaillée et attentive, à laquelle je commence à me livrer avec ardeur sur les actes et les paroles de ce temps, peut singulièrement modifier, dans un sens ou dans un autre, les idées générales que j'ai aujourd'hui.

Je crois que ce que j'ai de mieux à faire est de suivre la méthode que j'ai déjà suivie pour composer le livre qui vient de paraître, et même la *Démocratie* : je vais vous la dire, quoiqu'il soit déplaisant de parler si longtemps de soi, parce que vous pourrez peut-être, la connaissant, me donner quelques bons avis. Quand j'ai un sujet quelconque à traiter, il m'est quasi impossible de lire aucun des livres qui ont été composés sur la même matière ; le contact des idées des autres m'agite et me trouble au point de me rendre douloureuse la lecture de ces ouvrages. Je m'abstiens donc, autant que je le puis, de savoir comment leurs auteurs ont interprété après coup les faits dont je m'occupe, le jugement qu'ils en ont porté, les idées diverses que ces faits leur ont suggérées (ce qui, par parenthèse, m'expose quelquefois à répéter, sans le savoir, ce qui a déjà été dit). Je me donne, au contraire, une peine incroyable pour retrouver moi-même les faits dans les documents du temps ; souvent j'obtiens ainsi, avec un immense labeur, ce que j'aurais trouvé aisément en suivant une autre route. Cette récolte faite ainsi laborieusement, je me renferme en moi-même, comme dans un lieu bien clos, j'examine avec une extrême attention, dans une revue générale, toutes ces notions que j'ai acquises par moi-même, je les compare, je les enchaîne, et je me fais ensuite la loi d'exposer les idées qui me sont spontanément venues dans ce long travail, sans aucune considération quelconque pour les conséquences que les uns ou les autres peuvent en tirer. Ce n'est pas que je ne sois extrêmement sensible à cette opinion des différents lecteurs ; mais l'expérience m'a appris que, dès que je voulais écrire dans une vue préconçue, soutenir une thèse, je perdais absolument tout talent véritable, et que je ne pouvais rien faire qui vaille, si je ne me bornais pas à vouloir rendre clairement ce qu'il y a de plus personnel et de plus réel dans mes impressions et dans mes opinions. Pardonnez-moi, mon cher ami, ce long bavardage, qui n'est, du reste, que pour vous seul et qui vous montrera ma grande confiance en vous. Mon but était d'arriver à ceci : vous connaissez maintenant ma méthode de travail ; comment me conseillez-vous de l'appliquer dans la partie de mon œuvre qui vient immédiatement après mon livre ? À quelles sources de faits me conseillez-vous particulièrement de puiser ? Par où, suivant vous, diriger cet effort qui consiste à retrouver par moi-même les faits qui ont été déjà l'objet de l'étude de bien d'autres, à me les approprier en quelque sorte, et à en tirer une nourriture intellectuelle qui me soit particulière ? Il est bien évident qu'il ne faut pas espérer découvrir maintenant ce qu'on pourrait appeler des *faits nouveaux*

sur la Révolution française. Ce que je demande, c'est comment et où, à votre avis, étudier le mieux les faits, les idées, les passions connues de la période qui s'étend de 89 au *Directoire* ; c'est le champ dans lequel je me renferme en ce moment. Jusqu'à présent, je me suis particulièrement appliqué à étudier les actes de l'Assemblée constituante et les débats auxquels ces actes ont donné lieu dans son sein et hors de son sein. C'est le document, je crois, le plus fécond et le plus authentique qu'il soit possible de consulter d'abord, mais il y en a bien d'autres. Pour l'Ancien Régime, l'embarras était dans l'absence de notions suffisantes et certaines ; dans la première époque de la Révolution, l'embarras vient de la multitude immense des écrits publiés par les contemporains[2]. Lire tout est impossible ; choisir, dangereux.

Je me suis occupé, dans un autre temps, de ces premiers débats de la Révolution. Mais cette étude[3], qui date déjà de loin, a laissé dans mon esprit une masse confuse d'idées dont j'ai bien de la peine à faire sortir les notions claires et fécondes que je cherche aujourd'hui. La masse de ce que je sais déjà m'empêche de bien voir ce qu'il faut maintenant étudier et apprendre de nouveau pour ce que j'ai à faire. J'attacherais un grand prix à avoir votre avis sur la manière dont je dois diriger cette dernière étude. Je crois que vous êtes l'un des hommes qui ont le plus pénétré dans cette partie de notre histoire moderne ; je voudrais que vous me fissiez un peu profiter de votre grande expérience. Vous savez quel est mon but : il ne s'agit pas de faire l'histoire de la Révolution et de suivre, dans le détail, l'enchaînement des faits, mais bien de montrer le mouvement général de l'événement, son vrai caractère, les causes principales qui l'ont poussé dans un sens plutôt que dans un autre, qui l'ont précipité, détourné, arrêté[4]… Quel choix faire au milieu de la foule innombrable des documents pour atteindre ces points de vue généraux ? Si vous avez en cette matière un bon avis à donner, je le recevrai avec la plus vive reconnaissance, et je l'attends avec confiance de l'amitié à laquelle vous m'avez accoutumé.

Le souvenir de cette même amitié me fait penser que vous apprendrez avec plaisir que depuis plus de quinze jours la première édition de mon livre est épuisée. Cette édition était considérable pour les usages actuels de la librairie, puisqu'elle dépassait 2 000 exemplaires. L'époque de l'année où le livre paraissait était mauvaise et peu favorable. Néanmoins l'édition a été enlevée en six semaines à peu près et je m'occupe, en ce moment, de la seconde. Lévy m'assure que c'est le plus beau résultat de

librairie qui ait été obtenu depuis plusieurs années. Je m'en réjouis beaucoup pour moi-même et j'ai aussi l'orgueil de m'en réjouir un peu pour le pays, pensant qu'un livre si plein du sentiment de la liberté ne pourrait pas avoir un grand débit chez un peuple où tout sentiment de liberté serait éteint[5].

Veuillez, mon cher Duvergier, nous rappeler très particulièrement au souvenir de madame Duvergier de Hauranne, et croire à tous mes sentiments de complète estime et d'amitié.

Copie Rédier. Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, 331-335. Publication complète dans l'édition « Quarto », p. 1199-1202.

1. Autorisé à rentrer en France par le décret du 7 août 1852 qui rappelait aussi Thiers et Rémusat, Duvergier de Hauranne se consacrait à la rédaction de l'*Histoire du gouvernement parlementaire de la France 1814-1846* (10 volumes, 1857-1871), dont les trois premiers volumes paraîtront du vivant de Tocqueville.

2. La Bibliothèque impériale avait publié en 1855 le tome II du *Catalogue de l'histoire de France*, offrant un accès désormais facile aux brochures et opuscules datant de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution.

3. « L'État social et politique de la France avant et après 1789 », essai rédigé à la demande de John Stuart Mill et paru dans la *London and Westminster Review* en avril 1836 sous le titre « Political and Social Condition of France » (repris dans *OC*, t. II, p. 33-76).

4. Points de suspension dans l'édition Beaumont signalant peut-être une omission.

5. Ce paragraphe n'a pas été repris dans l'édition Beaumont.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 4 septembre [18]56

J'ai reçu, cher Senior, votre lettre avec grand plaisir. Le jugement que vous portez sur mon œuvre me satisfait beaucoup. Je vous tiens pour un excellent juge et pour un esprit sincère. J'espère donc que vous m'avez exprimé votre pensée réelle ; et cette pensée a une grande valeur à mes

yeux. Je suis charmé que vous ayez trouvé dans mon livre plus que nos entretiens n'avaient pu vous apprendre sur ma façon d'envisager notre histoire. Nous nous connaissons depuis si longtemps, nous avons tant causé ensemble dans notre vie et avec si peu de réserve qu'il est bien difficile que nous écrivions quelque chose qui puisse nous paraître nouveau. J'avais donc peur de vous *rabâcher* en vous faisant lire ce qui pouvait sembler nouveau au public. Jusqu'à présent je ne puis me plaindre de celui-ci, au moins en France et je crois pouvoir dire, sans trop me vanter, que mon œuvre a eu un grand succès à en juger par la vente qui s'est faite avec une rapidité tout à fait sans exemple depuis des années dans notre librairie. Quoique la première édition fût très considérable et parût dans une mauvaise saison, elle a été épuisée en sept semaines et nous imprimons, en ce moment, une seconde.

Nous venons d'avoir ici les Reeve avec lesquels nous avons passé près de deux semaines très agréablement. J'avais chargé Reeve de vous amener avec lui de gré ou de force. Vous a-t-il fait part de mon injonction ? Cette réunion n'eût pas été sans plaisir pour vous, je l'espère et nous aurions été charmés de tenir en même temps sous notre toit deux aussi bons amis que Reeve et vous. D'après ce que vous me mandez, il paraîtrait que vous avez eu quelque peu à vous plaindre dernièrement de Reeve en sa qualité de directeur de la *Revue d'Édimbourg*. Je ne doute pas que cette impression ne se fût effacée en vivant quelques jours ensemble dans notre intérieur. Reeve m'a parlé de vous avec tant d'estime et d'amitié que je ne puis croire qu'il ait voulu avoir un mauvais procédé à votre égard. Quoi qu'il en soit, je suis charmé que vous ayez fait imprimer à part votre article[1]. Je vous prie de trouver un moyen de me le faire parvenir.

Il paraît que vous comptez cet hiver jeter l'ancre à Rome. Cela augmente encore mon regret de n'y pouvoir point aller. Il n'y a pas moyen d'y songer. Nos santés, qui semblent se fortifier, rendent ce voyage inutile et des travaux en tout genre nous obligent à la résidence. Je ne crois pas que nous regagnions Paris avant février. Encore n'irions-nous peut-être pas, si je n'avais des recherches à faire pour la continuation de mon livre, recherches que je ne puis faire ailleurs. Si vous poussez jusqu'à Naples, vous aurez peut-être la satisfaction de n'y plus trouver ce coquin de Roi que nous avons vu lors du voyage que nous fîmes ensemble dans ce pays. J'applaudis à la vertueuse indignation que montre en ce moment le peuple anglais contre ce petit despote et aux cris de colère et de compassion que lui arrachent tous ces pauvres diables que ledit prince fait

mourir lentement dans des prisons qui, pour n'être pas placées dans les déserts de l'Algérie ou dans les marais de la Guyane, n'en sont pas moins, je le confesse, très désagréables à habiter. Je suis véritablement touché de voir ce grand peuple s'intéresser ainsi de loin à la cause générale de l'humanité et de la liberté, lors même que cette noble cause est en souffrance hors de chez lui. Je regrette seulement que des sentiments si généreux ne se dépensent qu'à l'occasion d'un si petit potentat.

J'avoue que les Américains me rappellent un peu, en effet le *puer robustus* de votre philosophe[2]. Néanmoins je ne saurais désirer, ainsi que vous, leur démembrement. Cet événement serait une grande blessure faite à l'humanité tout entière car il introduirait la guerre dans une grande partie de la terre où depuis près d'un siècle déjà elle est inconnue. Le moment où l'union américaine se rompra sera un moment très solennel dans l'histoire du monde[3]. Je n'ai pas rencontré d'habitants des États-Unis qui n'en ait le sentiment et je ne suis pas sûr qu'on n'hésite pas longtemps encore avant d'y arriver. Il y aura toujours la chance qu'au dernier instant et lorsqu'on se verra en face du brisement définitif du lien fédéral, on s'arrête et on recule. J'ai déjà vu cela deux fois de mon temps.

Adieu, cher Senior ; ne restez pas si longtemps sans me donner de vos nouvelles, et croyez à notre bien sincère amitié.

Mille souvenirs affectueux de notre part, je vous prie, à Madame Senior et à Melle S.

A. DE TOCQUEVILLE

PS : Si vous rencontrez les Grote rappelez-nous très particulièrement à leur souvenir.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle à partir de l'édition Beaumont et d'une retraduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 189-190.

1. « Slavery in the United States », *Edinburgh Review*, avril 1855.

2. Hobbes, *De cive*, préface au lecteur. Tocqueville avait déjà employé l'expression dans *DA*, au chapitre « De l'idée des droits aux États-Unis », pour souligner la difficulté de l'apprentissage de la liberté. Il l'emploie de nouveau dans une lettre à Sedgwick du 29 août 1856 (*OC*, t. VII, p. 177).

3. L'année 1856 était aux États-Unis une année d'élection présidentielle. Les abolitionnistes du Nord s'opposaient aux sudistes, qui menaçaient de faire sécession. Le candidat des démocrates, Buchanan, l'emporta le 4 novembre 1856.

Quoique originaire du Nord, il défendait le droit des sudistes à maintenir l'esclavage. Les menaces de rupture se précisèrent durant les quatre ans qui suivirent et virent les prodromes de la guerre civile.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, ce 8 septembre [18]56

Mon cher éditeur, notre ami Ampère m'a apporté il y a trois jours les deux exemplaires dont vous l'aviez chargé et avant-hier j'ai reçu votre lettre.

N'ayant ni le temps ni la possibilité de faire en ce moment dans mon livre les changements dont je vous parlais dans ma dernière lettre, je prends le parti de laisser réimprimer l'ouvrage tel qu'il est. Le seul changement que j'indique est une division en trois livres au lieu de deux. Le troisième livre commence désormais à la page 211, et le chapitre XIII deviendra le I du troisième livre. J'indique, du reste, ce qu'il y a à faire dans l'un des exemplaires qu'Ampère m'a emporté et que je vous renvoie.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il faut corriger dans la nouvelle édition les fautes indiquées à *l'errata* qui est à la fin.

Quant à l'imprimeur, j'attacherais, je l'avoue, beaucoup d'importance à ce que ce fût Didot et vous me feriez plaisir de le choisir. Cette édition échappe complètement, comme vous le voyez, au contrôle de l'auteur. Personne ne peut veiller à ce qu'on ne commette pas de fautes dans la reproduction du texte ancien, tel que cela m'est arrivé d'une manière si désagréable pour la *Démocratie* où le sens de plusieurs phrases a été dénaturé par la faute des compositeurs et l'inadvertance et la négligence des correcteurs. Pour un travail de cette espèce, il est particulièrement nécessaire d'avoir un imprimeur qui non seulement veuille bien faire par considération pour ceux qui l'emploient, mais par vanité personnelle et par soin de sa propre réputation. Les Didots sont dans ce cas plus que tous autres. Je ne sais si leurs prétentions en fait d'imprimerie sont entièrement fondées, je ne suis pas compétent pour juger cela. Mais je suis sûr que ces prétentions sont très grandes et ici c'est une garantie. Tâchez donc, je vous prie, que ce soient eux plus que d'autres qui se chargent encore de cette édition. Si, comme je l'espère, nous en arrivons

à une troisième, il sera bon de nous y prendre quelque temps à l'avance, afin que je fasse le travail d'amélioration très sérieuse que je médite sur le texte. Comme alors je ferai passer les épreuves sous mes yeux, je serai presque indifférent à l'imprimeur. Mais cette fois encore je tiens à Didot.

J'espère que ce que vous n'avez pu faire cette année vous sera possible l'été prochain. Je vous dis d'avance et sans manière de parler qu'une petite visite de vous à Tocqueville nous sera très agréable et que nous espérons vous montrer un pays qui vous paraîtra digne d'être vu.

Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Je joins à ma lettre une note pour l'imprimeur qui se rapporte à des changements indiqués par moi au crayon sur le volume que je mets à la poste en même temps que cette lettre.

Lettre inédite. Collection particulière.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
ce 12 septembre [18]56

Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps, cher ami, parce que je vous sais immensément occupé et que, de plus, j'ai entendu souvent parler de vous, par quelques-uns de nos amis communs, ce qui m'a tenu très au courant de vos nouvelles et de celles de tous les vôtres.

Peut-être ne vous aurais-je pas encore obligé à me lire, si je n'étais contraint moi-même de vous écrire pour m'acquitter d'une commission que m'a donnée un mien ami de ce pays auquel j'ai grande envie de rendre service[1]. Il s'agit d'un jeune homme de mon voisinage qui a 26 ans, est très bien élevé, appartient aux meilleures familles de notre pays, est fort intelligent (de tout ceci je puis en parfaite conscience répondre) et qui voudrait savoir quel chemin doit prendre un homme dans sa position et qui, comme lui, offre toute espèce de garantie pour parvenir, avec plus ou moins de temps, à être sous-inspecteur dans une gare de chemin de fer ! Dites-moi donc, je vous prie, quelle filière est à

suivre, car mon homme a le bon esprit de vouloir commencer par le commencement et non sauter à pieds joints par-dessus les grades intermédiaires sur les surnumérariats. Il est très à son aise. Il ne craint pas de servir un certain temps pour rien. Il voudrait une carrière et est disposé à faire tous les sacrifices nécessaires pour cela. Quand vous pourrez soulever un moment la montagne d'affaires qui vous accable, je vous serai, cher ami, très particulièrement obligé de répondre à mes questions et de me donner un avis.

Nous possédons depuis huit jours, et pour huit jours encore *notre* ami Ampère. Je puis à bon droit dire *notre*, car il me paraît priser votre maison et votre commerce comme doivent le faire tous ceux qui recherchent un intérieur bon et aimable. Il a fait chez vous à ce qu'il nous assure, à Versailles, de petits séjours, sur l'agrément desquels il s'étend très volontiers. Il dit que toute votre maison forme un ensemble *sympathique*, et je trouve qu'il a raison.

Le même Ampère affirme que vous conservez l'intention de nous venir voir en octobre. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi ! Nous serons ma femme et moi ravis de vous recevoir et si vous vous adjoigniez votre fils la satisfaction serait complète. Mais vous êtes si peu maître de vos mouvements que nous ne voulons pas nous livrer trop vivement à l'espoir de vous voir, de peur d'être encore désappointés. Je suis effrayé en pensant au petit nombre d'hommes que je désire réellement rencontrer et à toutes les difficultés qui empêchent de se rejoindre souvent, avec ceux-là. Calcul fait, la vie presque entière se passe à se donner en forme de récréation, la société de gens qui ne vous font plaisir qu'au moment où ils vous annoncent qu'ils s'en vont !

Nos santés ici sont assez bonnes, et la vie que nous menons et que vous connaissez (car c'est toujours la même) très douce. Je commence seulement à trouver que j'abuse un peu du droit de ne rien faire pendant quelque temps. Droit que j'ai du reste, je crois, assez bien acquis. Mais je ne sais par quel bout reprendre mon sujet. Celui de l'Ancien Régime avait des limites, la Révolution n'en a pas. Il me semble cependant que j'ai dans la tête sur celle-ci des choses qu'on n'a pas encore dites et qui méritent de l'être. Mais je ne vois pas comment m'y prendre pour les en faire sortir. Si vous avez un bon avis à me donner, ayez, je vous prie, la charité de ne point le garder pour vous.

Adieu cher ami, mille et mille souvenirs d'affection à tous les vôtres de la part de ma femme et de moi. Croyez à mon ancienne et toujours très

vive amitié.

ALEX. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Cet ami est Jacques-François Hervieu, auquel Tocqueville transmettra les conseils de Rivet le 16 novembre 1856 (*OC*, t. X, p. 576-577).

## À PIERRE-SÉBASTIEN LAURENTIE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
ce 15 septembre [18]56

Monsieur,

Mon frère qui est abonné à *L'Union* vient de me faire passer les numéros de ce journal dans lesquels vous avez bien voulu vous occuper de mon livre[1]. J'ai lu tout ce que vous y dites de mon œuvre et de moi et j'ai voulu vous écrire pour vous remercier. Vous n'êtes assurément pas de mon avis sur bien des points ; mais vous parlez toujours de l'homme d'une manière si honorable et quelquefois si flatteuse tout en combattant un grand nombre de ses idées que vos critiques qui peuvent éclairer ne sauraient jamais blesser celui à qui elles s'adressent.

Je ne veux point en ce moment entrer en discussion avec vous sur les points où nous différons ; cela me mènerait trop loin. Je ne vous écris point une lettre de polémique, mais de remerciements. Ceux-ci vous sont adressés avec sincérité par un homme qui souvent, sans doute, n'est pas de votre avis, mais qui a toujours professé une grande considération pour votre talent et pour votre caractère.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Papiers Laurentie.

1. Pierre-Sébastien Laurentie avait rendu compte de *L'Ancien Régime et la Révolution* dans *L'Union* des 16, 17, 29 août et 4 septembre 1856. Le 11 octobre 1856, Tocqueville écrit à Corcelle : « Somme toute, j'ai été assez satisfait de la manière dont *L'Union* a parlé de mon livre. La critique assez vive de l'œuvre était mêlée à une grande considération pour l'auteur. Je ne pouvais demander davantage et même je ne désirais pas davantage. Une approbation trop complète de mes vues par ce journal qui, en général, représente le vieux royalisme, m'eût plutôt gêné » (*OC*, t. XV, p. 178-179).

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, 18 septembre 1856

Nous sommes fâchés, mon cher ami, d'apprendre que l'époque de votre arrivée ici est encore incertaine. Je compte du moins que le fait de l'arrivée à une époque quelconque est certain. Je vous ai déjà dit que le choix du moment vous est absolument abandonné. Si nous pouvons suivre nos projets très arrêtés, nous resterons ici jusqu'en février. Ainsi vous voyez que vous avez de la marge, prenez donc votre temps ; mais venez et surtout soyez certain que nous serons charmés de vous voir dans tous les temps.

Je suis heureux et aussi fort fier de voir mon livre occuper autant votre esprit qu'il paraît le faire. Cela me prouve que ce livre possède en effet une certaine fécondité de pensées, puisqu'il peut servir longuement d'aliment à une intelligence qui n'aime point à travailler à vide. Le chapitre III dont vous me parlez est peut-être celui qui m'a le plus occupé de tout le livre, dont j'ai le plus tourné et retourné le sujet dans mon esprit ; je l'ai refait jusqu'à quatre fois sans pouvoir me contenter, et il n'est pas sorti de mes mains en me laissant la conscience que j'avais atteint mon idéal. J'aurai un grand plaisir à causer longuement avec vous de tous les problèmes moraux qui se rattachent au sujet que j'ai traité ; de cela et de toutes choses : car vous avez une conversation qui est à la fois très agréable et instructive.

Lettre inédite. Copie de Gustave de Beaumont. Archives Tocqueville.

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

ce 20 septembre l856

Je vous aurais déjà écrit, il y a longtemps, mon cher ami, si j'avais su où vous adresser ma lettre. Mais je savais que vous aviez quitté Paris et j'ignorais le nom du lieu où vous avez fixé vos pénates d'automne. La très intéressante lettre que j'ai reçue de vous avant-hier me l'ayant appris, je m'empresse de vous remercier de votre souvenir et de vous donner de nos nouvelles. Celles-ci sont assez bonnes. Ma femme qui, pendant un mois, s'était fort mal portée, semble revenir décidément vers la bonne santé. Quant à moi je n'ai pas à me plaindre depuis mon arrivée ici. Je commence seulement à sentir un peu moins le poids de l'inaction intellectuelle sans pouvoir encore retrouver l'ardeur qui fait agir. J'ai la volonté et non la passion. Or, il y a longtemps que je sais que la première, suffisante pour résister à un choc, est impuissante à pousser en avant d'une manière efficace quand l'autre ne vient pas se joindre à elle. Cette passion, je ne puis parvenir à me l'infuser pour mon nouveau travail. Il en résulte que je ne vois plus rien dans le sujet qui me semblait fourmiller d'idées lorsque j'étais en train du précédent. Je lis des livres sans en rien tirer que de l'ennui. Les yeux du corps sont ouverts mais ceux de l'esprit restent clos. La difficulté de mon entreprise actuelle est, il est vrai, bien plus grande que toutes celles que j'ai déjà rencontrées. Si je me tiens trop loin du détail des faits pour peindre seulement le mouvement des idées et des sentiments de la nation durant l'époque révolutionnaire (ce qui est à proprement parler mon sujet) je suis vague et insaisissable, si je m'approche trop près des détails, je tombe dans un océan immense et cependant déjà parcouru de tous les côtés et bien connu. Sa seule vue me donne le vertige. Montesquieu se tirerait sans doute d'un si mauvais pas à la manière dont il l'a fait dans sa *Grandeur et sa décadence des Romains*[1]. Mais malheureusement je ne suis pas Montesquieu, et de plus, j'ose dire que mon œuvre est plus difficile que la sienne. L'éloignement où il était de l'objet à peindre lui permettait de ne saisir que les traits principaux. L'objet que je veux représenter est encore si près de mon œil que la proportion entre les différentes parties qu'il compose est difficile à établir ; par suite de ce défaut de proportion, les petits faits passagers qui

ont frappé vivement les contemporains offusquent ma vue et me cachent souvent les parties principales et fondamentales du tableau. Je les ai bien aperçues jadis et [j'ai] indiqué celles-ci dans la première esquisse générale que j'ai faite du livre en commençant et que je possède encore[2]. Mais aujourd'hui, je ne puis les retrouver dans le fouillis des faits particuliers qui encombre mon esprit. Je me sens donc pour le quart d'heure plongé dans les ténèbres les plus profondes. Je ne suis pas même encore parvenu à cette demi-clarté qui permet d'entrevoir le pays et de demander son chemin aux habitants. C'est ce qui fait que je ne vous appelle pas encore à mon aide, par difficulté de vous dire précisément ce dont j'ai besoin. Néanmoins, une conversation avec vous est toujours pour mon esprit de la bonne hygiène. Causez donc un peu, je vous prie, si vous n'avez rien de mieux à faire dans ce temps et, faute de mieux, dites-moi quelles sont, à votre avis, pour la période qui s'étend depuis les États généraux jusqu'au IX Thermidor, les sources les plus utiles dans lesquelles on puisse puiser, soit pour connaître les faits, soit surtout pour me remettre sur la trace des idées, des passions du temps, pour *vivre* en un mot avec les Français de ce temps-là si différents de ceux du nôtre, de même que j'ai vécu pendant deux ans au sein de la société du XVIII^e^ siècle de manière à finir par parler, penser, agir au milieu des gens qui la composaient. Je ne vous demande pas seulement quels livres vous avez à m'indiquer, mais à quelle espèce de documents manuscrits vous me conseillez d'avoir recours, auxquels vous imaginez du moins que je pourrais avoir recours ! Avec mon habitude des paperasses, j'y arriverai, je pense. Vous voyez que je suis comme un homme à tâtons ; apportez-moi un peu de lumière, je vous prie. Du contact d'un esprit comme le vôtre, il en jaillit toujours.

Je suis assurément encouragé à continuer mon œuvre par la fortune que continue à avoir la première partie. Il n'y a guère de jours où je ne reçoive quelques journaux anglais ou allemands qui lui consacrent de longs articles. Le *Times* en a rempli deux fois plusieurs de ses immenses colonnes[3]. J'ai toujours oublié de vous demander si M. Piauget réussirait à introduire son article dans l'*Estafette*[4], c'est un journal important par le nombre de ses abonnés. Je ne sais, non plus, si M. Despois a parlé du livre dans sa *Revue*[5]. M. Hartmann n'a pas répondu à la lettre que vous avez bien voulu, je crois, lui faire passer. Je vois qu'il me conserve toujours rancune, bien que par chevalerie peut-être, il ne veuille pas me faire la guerre[6]. M. Oppenheim, au contraire, m'a écrit avec beaucoup de grâce[7].

Vos nouvelles locales m'ont très intéressé. La peinture que vous faites

du pays que vous habitez ressemble tellement à ce que j'ai sous mes yeux que j'en ai été, toute une journée, accablé. Oui, vous avez raison : nous avons perdu bien pire que la liberté ; nous avons perdu le goût d'être libre et tout penchant pour les nobles et fins plaisirs que la liberté donne et ce ne sont pas seulement dans les âmes basses que se sont fait[es] ces grandes ruines, c'est dans des âmes honnêtes, même généreuses, quelquefois même hautes et fermes par d'autres côtés mais dégradées et à moitié démolies par celui-là. J'ai lu l'autre jour dans l'ouvrage de M. Albert de Broglie sur la fin de l'Empire romain une citation de Marc-Aurèle qui m'a fait tressaillir, parce qu'elle remettait au vif une impression et une idée qui me sont venues bien souvent à l'esprit et au cœur depuis cinq ans : « Supporte patiemment l'idée de la mort, dit-il, en songeant que tu n'as point à te séparer d'hommes qui pensent comme toi[8]. » La seule chose qui doive attacher à la vie est l'espoir de la passer avec ceux qui partagent nos sentiments. Avez-vous lu ce livre ? Il ne manque pas de mérite, il montre Constantin aussi vicieux et aussi cruel que l'a laissé l'histoire ; quelque chose placé entre le grand homme et le grand drôle. C'est de la liberté d'esprit dans un catholique parlant d'un saint.

Je confesse que tout est possible de nos jours, je ne nie donc pas absolument la nouvelle de votre correspondant mais c'est tout ce que je puis faire pour lui être agréable. Les nouvelles de Biarritz que je trouve dans les journaux allemands peignent au contraire l'empereur comme étant d'une *gaieté folle*, ce sont les termes même du journal lequel manque sans doute d'une expression allemande correspondante[9]. J'y vois aussi que le ton de la presse anglaise devient de plus en plus aigre à l'endroit de notre maître. Le *Times* même semble reprendre parfois quelque chose de son amertume ancienne. Le journal allemand attribue cette mauvaise humeur de la presse britannique au dépit qu'éprouvent les Anglais du résultat de la guerre[10]. Ce dépit est, en effet, très visible, chez les particuliers et les signes qu'on en aperçoit sont quelquefois véritablement plaisants… C'est ainsi qu'un Anglais de mes amis qui vient de passer deux semaines ici[11], a confié un jour à ma femme, la prenant encore pour une compatriote, que la guerre de Crimée avait donné la conviction à tous ceux qui l'avaient faite que chaque soldat anglais en valait quatre des nôtres et pourrait toujours tenir tête à ce nombre-là. Vous comprenez comme il s'adressait bien pour faire cette rodomontade et comme on s'est amusé à se moquer de lui.

Adieu, imitez-moi, je vous prie, dans la longueur de mes lettres. Mille

et mille amitiés de cœur. Vous savez tout le bien qu'on pense ici de vous. Mari et femme sont d'accord sur ce point comme sur beaucoup d'autres.

A. DE T.

P.S. J'oubliais de vous dire qu'Ampère qui nous a quittés avant-hier et auquel je me suis permis de faire voir votre lettre m'a chargé de le rappeler vivement à votre souvenir. En voilà encore un que, comme vous, consume le feu sacré.

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publiée dans l'édition « Quarto », p. 1212-1216.

1. Les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.*

2. Il peut s'agir soit des ébauches rédigées à la fin de 1853, résumant l'idée mère de l'ouvrage (voir lettre à Ampère de janvier 1854, *OC*, t. XI, p. 231-232), soit de la note de 1856 intitulée « Idée originaire, vue générale, sentiment général et primitif du sujet, à relire quelquefois pour me remettre dans le grand chemin de mes pensées » (*OC*, t. II, p. 29, et *Œuvres, op. cit.*, 1992, t. II, p. 455-457).

3. Dans les numéros des 3 et 10 septembre 1856, par W. R. Greg.

4. Quotidien parisien de tendance républicaine. Il ne fit paraître aucune recension de *L'Ancien Régime et la Révolution.*

5. Le socialiste Eugène Despois fit un compte rendu favorable du livre dans la *Revue de Paris* du 1er octobre 1856. Voir ci-dessous la lettre de remerciement de Tocqueville du 20 octobre 1856.

6. Moritz Hartmann est alors correspondant à Paris pour la *Kölnische Zeitung*. Le différend entre Tocqueville et lui était peut-être de nature politique, Hartmann ayant appartenu à la gauche révolutionnaire allemande. Hartmann a fait paraître un compte rendu le 15 juillet dont Tocqueville ne semble pas avoir eu connaissance alors. Le 2 novembre 1856, Hartmann écrira à Tocqueville pour lui signaler les articles qu'il a écrits dans la *Kölnische Zeitung* et dans le *Morgenblatt* (voir sa lettre aux AT). Dans sa lettre du 31 décembre 1856 à Freslon, Tocqueville mentionne les deux articles reçus d'Hartmann et fait part de son intention d'aller le remercier.

7. Le 31 juillet, Tocqueville avait reçu une lettre de Heinrich-Bernard Oppenheim, qui avait écrit une recension du livre dans le *Deutsche Museum* de Leipzig du 3 juillet 1856.

8. Voici les phrases de Marc Aurèle telles que les donne Albert de Broglie dans *L'Église et l'Empire romain au IVe siècle* (1856, t. I, p. 61) : « Supporte patiemment la mort, se dit-il à lui-même, en songeant que tu n'as point à te séparer d'hommes qui pensent comme toi. La seule chose qui pût m'attacher à la vie serait l'espoir de la passer avec ceux qui partagent nos sentiments. Mais maintenant tu vois quelle douleur c'est de ne trouver que divergence dans le commerce habituel des

hommes. De sorte que tu dois dire : Ô mort, viens vite, pour que, moi aussi, je ne me démente pas moi-même. » Elles sont extraites des *Pensées* (IX, 3). Sur le livre d'Albert de Broglie, voir ci-dessus lettre du 20 juillet 1856.

9. La famille impériale séjourna à Biarritz du 20 août au 1er octobre. Des bruits courent dans les journaux étrangers (dont l'*Augsburger Allgemeine Zeitung* et la *Kölnische Zeitung*) à propos de la mauvaise santé de l'empereur.

10. Les troupes françaises ont joué le premier rôle dans l'expédition de Crimée, tandis que la médiocrité du commandement de l'armée britannique est apparue à tous. Ce rôle prépondérant de la France a été souligné par le congrès de la paix de Paris (25 février-8 avril 1856), au cours duquel l'empereur a fait figure de nouvel arbitre de l'Europe.

11. Henry Reeve.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, ce 27 septembre [18]56

Je commence, mon cher éditeur, à me plaindre de vous. Voilà 12 jours que je vous ai écrit pour vous autoriser à faire réimprimer mon ouvrage et pour vous indiquer certaines petites corrections que je désirais y faire et vous ne m'avez point encore appris par un seul mot si la réimpression était commencée, quel imprimeur vous aviez choisi, ni si vous aviez quelques observations à me faire ou quelques nouveaux renseignements à me demander. J'ai cependant grand besoin d'être instruit de ce qui se passe. Je reçois beaucoup de lettres dans lesquelles on me fait part de l'impossibilité où l'on se trouve de trouver mon livre chez aucun libraire. Je suis donc très pressé de le voir paraître ; néanmoins, si l'impression n'est pas trop avancée, je souhaiterais qu'on pût la suspendre quelques jours, afin que j'aie le temps de vous envoyer un exemplaire où j'ai fait de nouvelles corrections de style. Quoique ces corrections ne soient pas considérables en nombre, je les crois importantes et l'édition nouvelle sera fort améliorée après les avoir admises. Mandez-moi donc, courrier par courrier, je vous prie, où nous en sommes et si je puis encore vous faire l'envoi dont je parle.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville le 29 septembre [1856]

Je crois que dans la lettre que je vous ai écrite il y a environ quinze jours je vous ai bien dit qu'à partir du 1er octobre nous ne bougerions plus un seul jour de chez nous. Dans le doute, cependant, cher ami, je le répète afin qu'aucune hésitation ne vous arrête et ne vous empêche de pousser jusqu'ici, comme vous nous le faites espérer et comme nous serions si heureux de vous le voir faire. Vous nous trouverez dans la plus profonde solitude. C'est une situation dans laquelle il est bon d'éviter les indifférents, mais où il est doux de rencontrer des amis. Vous nous mettez, j'en suis sûr, au nombre de ceux-là et des meilleurs. Il y a longtemps que vous avez gagné notre confiance absolue et notre affection de façon à ne plus les perdre. Il faut du reste qu'il y ait dans votre manière d'être quelque chose de particulièrement attachant, car le charme a opéré sur Ampère dès qu'il vous a connu. Aujourd'hui, il ne parle que du plaisir qu'il a rencontré près de vous et dans le sein de votre famille dont chaque membre en particulier lui a plu et dont l'ensemble lui a paru très attrayant.

Je ne vous écris aujourd'hui que pour vous répéter que vous êtes sûr de nous trouver chez nous en venant. Autrement, je n'ai point matière à correspondance, tant ma vie est uniforme. Je sens le besoin urgent de remettre mon esprit en mouvement et de le rattacher à un grand travail et je ne lui trouve aucune énergie pour se remettre de nouveau en route ; cela vient surtout de ce que le reste du sujet que j'ai maintenant à traiter, qui m'apparaissait clairement de loin, quand je ne voyais encore que sa masse, me semble si compliqué, si confus, si détaillé, en le considérant de plus près, que je ne sais plus par où le saisir ou y entrer. Une bonne causerie avec vous et la nécessité de vous expliquer ma pensée, seront, je pense, parmi les moyens les plus efficaces pour m'éclairer moi-même.

J'entends beaucoup parler d'une crise monétaire qui se manifeste déjà et menace de devenir bien plus grande. Qu'en pensez-vous ? ou plutôt

qu'en penserez-vous ? Car j'aime bien mieux vous entendre sur ce sujet que de vous lire. Je sais bien qu'après une longue disette qui a forcé d'envoyer le numéraire au loin et une campagne qui a jeté tant de millions dans les mains de barbares qui ne les font pas circuler, une crise monétaire n'a rien d'extraordinaire. Mais pourquoi n'a-t-elle pas éclaté il y a six mois ou un an, et pourquoi ne l'ayant pas fait alors, éclate-t-elle aujourd'hui ? Voilà ce que, dans mon ignorance, je ne puis absolument comprendre[1].

Mais je ne vous écris point en l'honneur de l'économie politique, mais seulement pour vous rabâcher que nous vous aimons beaucoup, et serons très heureux de vous voir. Mille amitiés de cœur. Je vous adresse cette lettre chez vous, pensant qu'elle vous sera remise. Vous m'annoncez devoir quitter le Limousin le 25, par conséquent il serait trop tard pour vous aller chercher là.

ALEX. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Dès la fin de l'été 1855, l'économie française est entrée dans une période critique, qui durera trois ans, et se manifeste notamment par une crise monétaire qui atteint sa plus grande intensité en octobre et novembre 1856. La masse monétaire a doublé en deux décennies et le taux de l'escompte, qui change 72 fois sous l'Empire, varie entre 10 et 2,5 % alors qu'il était resté fixé à 4 % de 1820 à 1847. Le développement de l'escompte et du réescompte s'était accompagné d'un abaissement de la réserve métallique de la Banque de France qui avait dû, à partir de juillet 1855, mener une politique systématique d'achat d'or pour défendre son encaisse. Un moment ralenties par la guerre de Crimée, les affaires avaient repris en janvier 1856 dès l'annonce de la paix. Mais le gouvernement, qui avait encouragé la spéculation et l'expansion du crédit après le coup d'État, craignait désormais les abus de la spéculation et prônait un retour à l'orthodoxie en matière de crédit. Pendant l'été, le public avait espéré à plusieurs reprises que la Banque de France abaisse le taux de son escompte à 4,5 % à l'exemple de la Banque de Londres. Mais dès la fin août et en septembre, la situation s'était aggravée en raison du « désordre » des affaires en Allemagne, où le taux de l'escompte avait été porté à 9 % à Hambourg et plus encore sur d'autres marchés financiers, ce qui entraînait une fuite supplémentaire de numéraire vers l'étranger. Le 25 septembre, la Banque de France avait dû relever le taux de l'escompte à 6 %. La crise allait s'aggraver début octobre et pousser la Banque à envisager le cours forcé de la monnaie (voir ci-dessous la lettre de Tocqueville à Lanjuinais du 13 octobre 1856). Voir Alain Plessis, *La Politique de la Banque de France de 1851 à 1870*, *op. cit.*

## À JEAN-CHARLES DOSSEUR[1]

Tocqueville, ce 7 octobre [18]56

Monsieur

Vous pourrez quand vous le voudrez faire toucher chez M. Lévy, libraire éditeur rue Vivienne no 2 bis, la somme de 2 500 francs qui m'est due. J'ai prévenu M. Lévy et je pense que, [sur] le vu de cette lettre, il ne fera pas difficulté de verser dans vos mains la somme ci-dessus indiquée.

Recevez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

*À M. Dosseur, 21 rue Taranne, Paris*

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Jean-Charles Dosseur (1801-1872), avocat, était le chargé d'affaires de Tocqueville à Paris.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 8 octobre [18]56

Mon cher éditeur, je sais qu'il a paru dans la *Revue de Paris* du 1er octobre un article sur mon livre[1]. Je vous serais bien obligé de m'acheter le numéro qui contient cet article et de me l'envoyer.

Je vous préviens que j'ai donné instruction à la personne qui est chargée de mes affaires à Paris, M. Dosseur (21 rue Taranne) de se présenter chez vous pour toucher les 2 500 francs qui me sont dus pour la seconde édition qui a paru, à ce que m'a annoncé M. votre frère, il y a déjà quelques jours.

Je vous prie de vouloir bien envoyer de ma part, comme nous en

étions convenus, un exemplaire de mon livre à M. Fournier ; l'exemplaire doit être remis à son successeur à Paris pour lui être transmis. Je vous prie également d'envoyer, aussi de ma part, un exemplaire à M. A. Chéruel[2], 24 rue Royer-Collard. Nous réglerons ces petits comptes particuliers à mon retour à Paris.

Je me suis remis vivement au travail et j'espère que je vais faire marcher la seconde partie.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. L'article d'Eugène Despois. Voir ci-dessous la lettre que Tocqueville lui adresse le 20 octobre.

2. Sur Adolphe Chéruel, voir la lettre du 28 février 1856.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, ce 8 octobre [18]56

Mon cher ami, j'avais déjà cherché à me procurer avant de recevoir votre lettre l'ouvrage de Buchez et Roux dont vous me parlez et que je considère ainsi que vous comme la source la plus abondante dans laquelle on puisse puiser[1]. Ampère qui nous a quittés il y a environ trois semaines était chargé de tâcher de m'en obtenir un exemplaire. Il m'a écrit qu'il espérait y parvenir. S'il ne pouvait y réussir, je profiterai avec reconnaissance de l'offre que vous me faites. Ce qui me désespère, c'est de voir combien il me sera difficile de réunir ici les documents dont j'ai besoin et qui ne se trouvent guère qu'à Paris. Mon intention et surtout mon désir était de passer trois ou quatre mois au plus dans la grande ville et de faire à Toc[queville] mon grand atelier de travail. J'ai bien là le *temps* mais les outils me manquent. Mon objet, qui est moins de raconter les faits que de découvrir et de peindre [les] sentiments et les idées d'où ces faits sont successivement sortis, m'oblige à fouiller dans une foule de

documents que je ne puis emporter avec moi. Je ne parle pas seulement des manuscrits, mais des journaux, des brochures, de ces mille écrits que l'agitation de l'esprit des Français a fait pulluler à l'approche de la Révolution et pendant les premiers temps de la fermentation révolutionnaire. C'est la lecture de tous ces écrits-là qui vous font *vivre* au milieu du temps qu'on veut peindre. Comment me les procurer ici ? Je ne saurai vous dire combien cette réflexion me trouble et m'afflige. Car je m'attache de plus en plus à mes landes et à mes grands champs, à mon océan surtout et à ses plages sérieuses et je sens que je ne vis heureux que là. Mais là, même pour être heureux, il faut que quelque grande occupation anime mon esprit et que je n'aperçoive, pour ainsi dire, qu'à travers des idées les beautés matérielles qui m'environnent.

Je sais que l'article de Monsieur Despois a paru dans la *Revue de Paris*. J'ai aussitôt écrit à Lévy qu'il eût à envoyer le numéro du 1er octobre qui contient cet article. Remerciez mille fois Mme d'A. d'avoir bien voulu vous avertir de ce que contenait la revue de Genève. Cet article m'était connu et m'avait été très agréable[2]. J'ai reçu de Dufaure comme nous nous y attendions, une longue lettre écrite après la lecture du livre. Cette lettre très détaillée et très raisonnée m'a causé un grand plaisir.

Comme je n'ai jamais qu'une pensée à la fois, laquelle occupe toute la capacité de mon cerveau, tant qu'elle s'y trouve, et [que] la pensée actuelle est l'étude acharnée de tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la première époque de la Révolution, je tourne de ce côté toutes mes lectures allemandes. Je me suis procuré un certain nombre d'opuscules, lettres, biographies… qui se rapportent à ce temps-là et qui émanent d'Allemands, amis, ennemis ou spectateurs du grand évènement. Comme on voit bien là le caractère universel du phénomène ! Comme tout ce qui se prépare en France se prépare partout, comme tout ce qui se fait en France intéresse, agite, attire, effraye les hommes sur toute la surface de l'Europe ! Qui pourrait bien peindre cette émotion d'une si grande partie de notre espèce, cette attente, cette espérance, cette ardeur de tant de millions de nos semblables, cette ouverture de cieux nouveaux qui semblent se faire au-dessus de toutes les têtes ferait assurément un grand tableau ! Mais qui oserait dire en présence d'un tel modèle : anche io son pittor[3] ?

Adieu, cher ami, mes hommages, je vous prie, à Madame Freslon ; croyez à ma bien sincère affection.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Il s'agit de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française, ou Journal des assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815, contenant la narration des événements ; les débats des assemblées ; les discussions des principales sociétés populaires, et particulièrement de la société des jacobins ; les procès-verbaux de la Commune de Paris, les séances du tribunal révolutionnaire, le compte rendu des principaux procès politiques ; le détail des budgets annuels ; le tableau du mouvement moral, extrait des journaux de chaque époque, etc. ; précédée d'une introduction sur l'histoire de France jusqu'à la convocation des États-Généraux* par Philippe Joseph Benjamin Buchez et Pierre-Célestin Roux-Lavergne, Paris, 1834-1838, 40 volumes.

2. Il s'agit probablement de l'annonce parue dans le « Bulletin littéraire » de la *Bibliothèque universelle de Genève* d'août 1856, p. 500-502. Dans une lettre à Auguste de La Rive du 13 octobre 1856, Tocqueville le remercie de l'envoi de quatre numéros de la *Bibliothèque de Genève* et lui écrit à propos du numéro d'août : « Il me reste à remercier la *Revue de Genève* de l'annonce si bienveillante qu'elle a faite de mon livre dans un des numéros que vous m'avez envoyés, celui d'août. Veuillez, je vous prie, remercier vivement de ma part l'auteur quelconque de ce petit article, si vous le connaissez » (*OC*, t. VII, p. 350). Un article plus important, écrit par Walter de La Rive, paraîtra dans la livraison de décembre 1856 (p. 453-492).

3. « *Anch'io son' pittore !* » : « Et moi aussi, je suis peintre ! », exclamation attribuée au peintre Le Corrège, encore jeune et inconnu, à la vue d'un tableau de Raphaël.

## À ALFRED MAURY

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 13 octobre [18]56

Vous connaissez trop mes opinions et mes sentiments à votre égard, cher Monsieur, pour vous étonner que je vienne encore m'adresser à vous pour mes travaux et réclamer vos avis et vos services. Jamais je n'en eus plus besoin que dans le moment actuel. Il s'agit pour moi de continuer mon livre et de rassembler tous les documents qui peuvent achever de m'éclairer sur la route que je dois suivre. Je vous ai déjà fait demander par notre ami Ampère quels étaient les principaux *mémoires* que vous auriez à m'indiquer. La plupart de ces mémoires me sont connus et d'ailleurs

presque tous ont été écrits après coup ou bien se rapportent à une partie de la Révolution dont je ne m'occupe pas encore. Pour arriver au bout de ma tâche, je suis obligé de la diviser en *époques*. L'époque par laquelle naturellement je dois commencer et qui m'occupe, en effet, en ce moment, est celle qui s'étend depuis le 1er janvier 1787 (pour prendre une date précise) jusqu'au 20 juin 1789, c'est-à-dire jusqu'au serment du Jeu de Paume. La Révolution s'annonce à ce moment-là de mille manières : par la lutte de la cour avec les Parlements ; par les assemblées de notables ; par des innovations de toutes espèces tentées par la couronne elle-même ; enfin par la question partout débattue des États généraux, de leur mode de convocation, des règles qu'ils devront suivre… Indépendamment des documents officiels, que je connais déjà en partie, mais que j'ai cependant besoin de revoir, cette période a donné naissance à une foule d'écrits, livres, brochures, feuilles volantes… (Je crois que les journaux proprement dits ne paraissent guère qu'après le serment du Jeu de Paume.) Tout cela est ce que les Allemands appelleraient *die Literatur der Revolution* pour l'époque que j'indique.

La lecture de ces écrits est dans ce moment-ci ce qu'il m'importerait le plus afin de me plonger pour ainsi dire dans l'esprit du temps et de vivre au milieu des passions qui l'agitaient et d'où la Révolution allait sortir. Remarquez bien que je ne tiens point particulièrement à connaître les écrits remarquables qui ont paru alors ou qui sont restés depuis célèbres. Je tiens à ceux-là sans doute ; mais tout ce qui a paru dans cette période sur la politique est presque aussi intéressant pour moi ; parce que le véritable état des esprits que je cherche ne se trahit souvent que mieux sous l'effort d'une plume inhabile que dans le langage des hommes éminents et c'est surtout cet état vrai que je veux saisir.

Ainsi donc, pour bien préciser ce dont j'ai besoin en ce moment c'est :

1o les mémoires qui peuvent le mieux retracer cette première époque dont je viens de fixer les limites.

2o*Surtout*, tous les écrits quelconques qui ont pu paraître dans cette même période.

Si vous pouviez me donner des indications sur ce qui fait l'objet de cette lettre, vous me rendriez un grand service. Mais je sais le prix de votre temps ; je ne veux point vous donner la peine de m'écrire. Notre ami Ampère, qui va passer quelques jours à Paris et auquel j'ai mandé une partie de ce que contient cette lettre, est chargé de causer avec vous. Tout ce que je vous demande donc, c'est de songer à ce que je viens de vous

dire et d'avoir l'amitié de dire à Ampère quel a été le résultat de vos réflexions.

Pardonnez-moi, je vous prie, ce que cette lettre peut [avoir] de *hâté* et par conséquent d'obscur. L'heure du courrier me presse et je tiens à vous écrire aujourd'hui. Je finis donc là en vous priant d'agréer avec mes remerciements l'expression d'une estime toute particulière et de mes sentiments d'amitié.

Lettre inédite. Manuscrit de l'Institut.

## À JULES RAVENEL

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 13 octobre 1856

Vous m'avez été si secourable, cher Monsieur Ravenel, quand il s'est agi de composer le livre que j'ai publié, il y a quelques mois, que je me tourne naturellement vers vous aujourd'hui que je m'occupe à rassembler les matériaux nécessaires à l'exécution de la seconde partie du même ouvrage. Après avoir peint la société de l'Ancien Régime dont la Révolution allait sortir, j'en suis arrivé à étudier pour la reproduire l'image de cette Révolution elle-même. Vous savez déjà quelle est ma méthode : je m'efforce de retrouver le plus de documents ou manuscrits ou imprimés qui non seulement se rapportent à l'époque que je veux peindre, mais qui sont le produit de cette époque. Pour les manuscrits, ce sont les correspondances diverses qui se trouvent dans les archives. Pour les imprimés, ce sont non seulement les livres, mais les journaux, les brochures, les feuilles volantes que les passions du temps ont inspirés ou suggérés. Peu m'importe que ce soient des écrits remarquables d'exécution ou célèbres ; il me suffit qu'ils soient du temps et qu'en les lisant on puisse vivre en quelque sorte avec leurs auteurs et leurs lecteurs. L'agitation d'esprit qui a précédé en France et accompagné la convocation des États généraux a fait pulluler les écrits de cette espèce. Je crois qu'il n'a guère paru de journaux proprement dits avant 1789. Mais les gros et petits écrits politiques abondent déjà, je crois, de 1787 à 1789.

À partir de la Constituante et dans tout son cours l'abondance des feuilles publiques a été immense et je crois que celle des brochures a été grande aussi. L'espace dans lequel je renferme en ce moment mes recherches s'étend de 1787 à 1791. Tout ce qui se rapporte à ces cinq années aurait une immense importance à mes yeux.

Pour préciser encore mieux, je me resserre pour le moment dans l'espace qui s'étend du 1er janvier 1787 au 20 juin 1789 ; c'est le temps qui a été rempli par les agitations qui ont précédé le serment du jeu de Paume. J'attacherais particulièrement de prix à avoir tout ce qui peut faire connaître durant cet espace :

1o les mesures du gouvernement, édits du Roi, lettres patentes, arrêts du conseil… qui se rapportent à la politique et aux innovations de toutes sortes que la Royauté elle-même tentait dans ce temps-là. Ceci se trouve en partie, je pense, dans le dernier volume de la collection d'Isambert[1].

2o Tout ce qui se rapporte à la querelle du Roi avec les parlements. Une partie de cela est dans Isambert, mais non tout et ces préliminaires de la Révolution ont produit des factums et autres écrits qui restent.

3o Ce qui se rattache aux deux assemblées de notables.

4o Tous les livres, brochures, écrits quelconques parus dans le même espace et ayant trait à la politique.

Si vous pouviez, Monsieur, me dire ce qui existe de ce que je demande là à la Bibliothèque impériale, vous me rendriez un grand service et vous ne seriez pas, j'espère, inutile à la cause de la vérité. Vous me rendriez un bien plus grand service encore, si vous pouviez me prêter ces documents après me les avoir indiqués. Je vous les rapporterais très fidèlement comme les précédents lors de mon retour cet hiver à Paris.

Je sais combien vous êtes occupé, cher Monsieur Ravenel, je ne veux point vous donner la peine de m'écrire. Un de mes meilleurs amis, M. Ampère de l'Académie française, ira causer avec vous de l'objet de cette lettre et comme il va venir me voir ici, il se chargera volontiers des documents que vous voudrez bien m'envoyer[2].

Mille remerciements d'avance. Croyez à tous mes sentiments de considération particulière et d'amitié.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Il s'agit du *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, publié en 29 volumes de 1821 à 1833 par François-André, Isambert Athanase-Jean-Léger-Jourdan, Nicolas Decrusy et Alphonse-Honoré Taillandier. Le volume 28 qui intéresse Tocqueville va du 1er janvier 1785 au 5 mai 1789.

2. Voir aussi la lettre du 25 janvier 1857 à Ravenel, dans laquelle Tocqueville annonce qu'il envoie quelqu'un rapporter les écrits prêtés et où il fait une nouvelle demande d'ouvrages et de documents.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 13 octobre [18]56

Il y a un siècle que je vous ai écrit, mon cher ami, par la raison que je ne savais où vous adresser ma lettre. Aujourd'hui même je l'envoie un peu au hasard à Paris, pensant qu'elle sera renvoyée de là à votre résidence actuelle qu'on doit connaître. La seconde raison de mon silence a été l'absence absolue de nouvelles à vous donner. Cette raison persiste encore, mais je m'ennuie de ne pas entendre parler de vous et je vous écris comme si j'avais quelque chose à vous dire. Dans votre dernière lettre de Cauterets, vous ne m'annoncez rien de vos projets ultérieurs. Comment avez-vous employé le temps qui s'est écoulé depuis ce moment-là ? Je ne dirai point : à quel travail vous êtes-vous livré ? Car je commence à croire que, comme Beaumont, vous parlez de faire, mais ne faites rien, ce qui est grand dommage. Mais qu'y peuvent vos amis ? Du reste, depuis mon arrivée ici, je ne vous imite que trop par ce mauvais côté-là ; je parle tous les jours de ce que je vais entreprendre et à la fin de la journée il se trouve que je n'ai rien fait ou n'ai fait que des riens. Si encore, comme vous, j'avais la sagesse de trouver agréable le farniente ! Mais il n'en est pas ainsi. Je suis un paresseux mélancolique, tandis que vous vous mêlez agréablement la paresse et la sérénité. Dites-moi, je vous prie, des injures comme je vous en dis là et tâchons de nous exciter un peu mutuellement en nous faisant honte de part et d'autre.

Au lieu de me dire des injures, dites-moi ce que vous pensez de ce qu'on appelle aujourd'hui la crise monétaire1. Vous êtes passé maître en ces matières. Que di[sen]t votre science et votre expérience sur ce qui se

passe ? La crise doit-elle devenir plus grave ? Amènera-t-elle à sa suite une crise industrielle ? Éclairez un peu mon ignorance sur une question qui m'intéresse comme tout le monde par ses résultats et où je ne comprends rien. On me mande de Paris que les classes ouvrières y souffrent beaucoup, surtout de la cherté des logements. Ainsi, vous voyez que notre maître s'efforce de leur faire des appartements à bon marché. Il aura beau faire, il ne parviendra pas à la fois à multiplier sans cesse les travaux publics à Paris et à n'y pas attirer une population ouvrière toujours plus grande et qui, d'un jour à l'autre, sera en proie à des misères qu'aucun gouvernement ne peut empêcher. Tous les efforts qu'on fait pour donner sans cesse de l'ouvrage et de gros salaires à cette multitude appellent des foules ouvrières nouvelles et je ne puis croire qu'une manière si fautive d'agir vis à vis de cette grande ville, n'y amène de nouveau quelque révolution terrible. Je ne serais pas étonné que N. ne pensât lui-même ainsi. Mais après moi le déluge ! C'est je crois sa maxime.

Ne trouvez-vous pas que, parmi les spectacles ridicules qui se mêlent aux scènes graves et terribles sur le grand théâtre du monde, l'affaire de Naples tient le premier rang ? La postérité qui lira l'histoire de notre temps ne traitera-t-elle pas comme un épisode assez bouffon, l'expédition que préparent Napoléon III et l'Angleterre en intimité avec lui contre le roi de Naples afin d'intimer à ce petit prince qu'il n'est pas assez libéral, et surtout qu'il a grand tort de renfermer dans de mauvaises prisons quelques-uns de ses sujets, auxquels il ôte arbitrairement et cruellement la liberté pour raison politique[2] !

Adieu. Vous voyez bien que j'avais raison de vous annoncer que je n'avais rien à vous dire, rien du moins qui pût vous paraître nouveau, car de vous parler de la vive et sincère amitié que j'ai pour vous, vous la connaissez depuis longtemps, et c'est rabâcher que d'y revenir. Quand serez-vous à Paris ? Je ne pense pas que de notre côté nous y arrivions avant la fin de janvier. Nous irions plus tard encore, tant nous aimons le lieu que nous habitons et la vie que nous y menons, si le séjour de Paris ne m'était absolument nécessaire pour mes recherches. Adieu encore. Ma femme veut être rappelée à votre souvenir.

A. DE T.

Fonds Lanjuinais. Publication partielle dans l'édition Beaumont, t. VI, p. 345-346.

1. Sur la crise monétaire, voir ci-dessus la lettre de Tocqueville à Rivet du 29 septembre. La crise s'était aggravée début octobre : la panique commençait à gagner les porteurs de billets et jamais la Banque de France n'avait été si près de devoir suspendre ses paiements en espèces. Pierre Magne, le ministre des Finances, avait fait paraître au *Moniteur* du 6 octobre un rapport pour rassurer la population, disant qu'il n'y aurait pas de cours forcé et annonçant de sévères mesures contre les affineurs de métaux précieux et leurs complices. Le 5 octobre, la Banque de France avait pris une série de mesures rigoureuses pour limiter les avances et crédits à court terme. Ces mesures entraînèrent une chute de la Bourse mais pas de crise commerciale et industrielle. Les mesures prises atténuèrent les effets de la crise de 1857, née de la crise financière aux États-Unis, qui entraîna un ralentissement de la construction des chemins de fer et donc de la production d'acier et de charbon.

2. Fin mai, la France et l'Angleterre avaient adressé une note identique au roi de Naples, Ferdinand II, demandant des réformes judiciaires et l'amnistie des condamnés politiques. Le motif invoqué était le risque de contagion de l'agitation politique à toute la péninsule italienne. Ferdinand II avait répondu par un refus sans ménagement et protesté contre toute intervention dans les affaires intérieures de son royaume. Les deux puissances menacèrent alors de rappeler leurs ministres de Naples et d'expédier leurs escadres en Méditerranée. La Russie était intervenue le 21 août par une circulaire s'élevant contre les conduites agressives des puissances occidentales en Grèce (où l'Angleterre faisait également pression sur le roi Othon pour des réformes libérales) et à Naples, tout en suggérant parallèlement au roi de Naples d'entrer directement en pourparlers avec Napoléon III. Mais Ferdinand II ne voulut rien entendre et, le 10 octobre, Walewski rappelait son ministre à Naples pendant que l'Angleterre faisait de même. L'affaire n'ira pas plus loin, la France n'ayant pas les mêmes intérêts que l'Angleterre dans cette affaire et souhaitant ménager la possibilité d'une alliance avec la Russie.

## À LÉONCE DE VOGÜÉ

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 17 octobre [18]56

J'ai appris indirectement hier, mon cher ami, le malheur de famille qui vient de vous atteindre. Je m'étais réjoui, il y a six semaines, de la naissance de ton petit-fils et je ne m'attendais guère à le voir disparaître si tôt. Parle, je te prie, de nous à ton fils[1] et à ta belle-fille et dis-leur que nous éprouvons pour leur douleur une bien sincère sympathie. Je n'ai pas besoin de te dire que je m'associe de cœur au chagrin que tu as dû

éprouver dans cette circonstance. Nous nous connaissons presque depuis que nous sommes au monde ; nous ne nous sommes jamais perdus de vue depuis ; nous avons toujours conservé l'un pour l'autre les sentiments d'estime et d'affection qui dataient de notre jeunesse. Les épreuves politiques à travers lesquelles nous sommes passés ensemble n'ont fait que resserrer ces liens et il n'y a rien d'heureux ou de malheureux dans ta vie qui puisse jamais m'être indifférent. Rappelle bien particulièrement ma femme au souvenir de Madame de Vogüé[2], offre-lui, je te prie, mes respectueux hommages et crois à ma sincère et vieille amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Vogüé.

1. Il n'a pas été possible d'identifier le fils dont il est question ici. Ce ne peut être Charles-Jean Melchior de Vogüé (1829-1916), marié avec sa cousine Adélaïde de Vogüé en 1855 et dont la première fille, Marie-Caroline, naît le 14 octobre 1856. Il ne semble pas que Charles-Robert de Vogüé (1835-1870) ait été marié. Léonce de Vogüé aurait eu également un troisième fils, Pierre de Vogüé, dont nous ne savons rien.

2. Henriette Marie Marguerite de Machault d'Arnouville (1808-1864), que Léonce de Vogüé avait épousée en 1826.

## À CHARLES DE GRANDMAISON

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 17 octobre [18]56

Monsieur, le bruit du mariage du D[octeur] Bretonneau est venu jusqu'à moi ; la sincère amitié que je porte à cet excellent homme m'a d'abord fait douter de l'exactitude de la nouvelle, et aujourd'hui qu'elle me paraît certaine, me fait vivement désirer quelques renseignements que je ne puis lui demander à lui-même mais que j'imagine que vous voudrez bien me donner. De quelque manière qu'on envisage l'acte du Docteur, il me paraît fou. Mais il y a des degrés dans la folie. Dites-moi, je vous prie, quel est le sien ? Quelle est la personne qu'il épouse ainsi *in extremis*[1] ? Qui

l'a porté à cette étrange résolution ? La ville de Tours entière doit connaître, jusque dans ses détails, une affaire si extraordinaire et par conséquent la demande que je vous fais là n'a rien d'indiscret.

Mon pauvre vieil ami est-il tombé en enfance ; croit-on que ce qu'il vient de faire doive avoir pour lui la conséquence de troubler et de désoler la fin de sa vie ? Qui a pu l'amener à une union si prodigieusement mal assortie ? Je vous assure que je vous adresse ces questions moins par curiosité qu'à cause de l'intérêt, fondé sur la reconnaissance, que je porterai toujours au Docteur. Savez-vous comment ses anciens amis ont pris son mariage ?

Je voudrais me faire pardonner mes questions en les faisant suivre de quelque chose qui valût la peine d'être écrit ; mais je ne connais rien de cette espèce. Depuis que je suis ici, j'y ai vécu presque toujours dans une retraite volontaire très profonde. Que ne puis-je ajouter que ma retraite a été féconde ! il n'en est rien. Je n'ai pu encore me remettre au travail, quoique le sort de mon premier volume, déjà réimprimé et traduit, me soit un encouragement. Pour m'exciter il me faudrait retrouver des archives aussi intéressantes que celles de Tours, et un archiviste dont la complaisance [me] fournît des sources d'études abondantes et dont la conversation me donnât goût au travail. Je manque de ces deux choses et ne sais comment y suppléer.

Adieu, Monsieur, ma femme veut que je vous dise qu'elle ne vous a point oublié, et moi je vous prie de croire à tous mes sentiments de sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Fonds Grandmaison. Archives d'Indre-et-Loire. Publication avec des coupures par Charles de Grandmaison, « Alexis de Tocqueville en Touraine », *Le Correspondant*, 10 mars 1879, p. 948.

1. Le 16 octobre 1856, il avait épousé à Paris, en secondes noces, à l'âge de soixante-dix-huit ans, Sophie Moreau, dix-huit ans. Sophie Moreau était la nièce de son ancien élève, Jacques Joseph Moreau, de Tours. Ce mariage fit scandale en raison de la différence d'âge entre les époux.

## À EUGÈNE DESPOIS

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 20 octobre [18]56

Quoique je ne vous connaisse pas personnellement, Monsieur, et que je ne sache pas trop où vous adresser ma lettre il faut que je vous écrive pour vous remercier de ce que je viens de lire dans la *Revue de Paris*. Je veux parler de votre article sur mon livre qui a paru dans la Revue du 1 et que j'ai pu seulement me procurer ces jours derniers. Vous n'êtes point toujours de mon avis assurément dans cette critique et je le regrette sincèrement. Mais vous y parlez toujours de l'écrivain et de l'homme d'une façon si honorable pour moi que j'en ai senti une vive reconnaissance que j'ai voulu sans retard vous exprimer.

Il serait trop long et difficile de discuter dans une lettre les points sur lesquels nous différons. Mais j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer l'hiver prochain soit chez vous, soit chez quelque connaissance commune ; car j'ai des amis qui vous connaissent et vous apprécient. Là nous pourrons causer longuement et j'imagine que si nos idées diffèrent souvent, nous nous rencontrerons du moins dans quelques sentiments communs qui, par le temps actuel surtout, doivent suffire pour rapprocher les hommes.

Agréez de nouveau, Monsieur, mes remerciements et croyez à l'expression d'une estime et d'une considération particulière.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville 22 octobre [18]56

Nous avons reçu hier votre lettre du 19, cher ami ; nous savions déjà depuis quatre jours que vous ne viendriez pas. Kergorlay, qui nous était arrivé de Bretagne, nous avait appris le contretemps qui vous avait empêché de vous réunir à lui, contretemps dont il était presque aussi affligé que nous-mêmes. Je ne désespère pas encore absolument de vous voir ici, d'après ce que vous me dites, néanmoins je n'y compte guère et

nous sommes décidés d'avance à ne pas vous en vouloir, si vous ne venez pas. Bien plus, nous nous sentons déjà vos obligés pour la pensée que vous entretenez si obstinément, de venir jusqu'à nous, malgré le monde d'affaires que vous avez sur les bras. Pouvoir y suffire et au travers de tant de soins et de tracas, conserver un sentiment si vif pour vos amis et le leur témoigner si souvent, assurément, il y aurait là de quoi vous les attacher très tendrement, s'ils ne l'étaient déjà.

Tous les détails que vous nous donnez sur vous et sur les vôtres, nous ont, comme vous pensez bien, vivement intéressés. Je ne suis point effrayé pour vous du poids de votre affaire suisse[1]. Je vous ai vu à l'œuvre dans des temps et dans des conditions bien divers et j'ai confiance dans votre capacité et dans vos chances de réussir tout ce que vous entreprendrez. Vous avez, en effet, ce qui peut le plus servir à atteindre le but qu'on se propose, l'esprit des affaires qui fait apercevoir les difficultés et les moyens de les vaincre, un caractère singulièrement sympathique qui attire et retient les hommes dont vous avez à vous servir. Je crois donc que vous réussirez, j'ai plus d'ambition pour vous que vous n'en avez vous-même. Je veux que vous ayez de très grands succès et que vous donniez l'exemple de l'honnêteté habile menant à une grande fortune. Je tiens à ce que vous montriez que les gens du régime constitutionnel dont on dit tant de mal possédaient au moins cette vigueur si rare qui permet à un homme parvenu au milieu de sa carrière de se créer une destinée nouvelle. Dufaure le fait avec le barreau, vous avec l'industrie, moi avec les lettres. Ce sont trois manières différentes mais efficaces, de montrer à nos amis et à nos adversaires que nous n'étions pas des sots, démonstration toujours bonne à faire. Donc, je ne vous tiens quitte que quand vous serez millionnaire.

J'approuve fort Melle Eugénie[2] d'être difficile en fait de mari. Elle en a le droit. Je crois qu'elle sera une charmante femme. C'est du moins ainsi que j'en ai jugé, autant qu'on peut juger, en France, une jeune fille. Notre ami Ampère le pense comme nous et il nous a parlé de l'esprit et du naturel aimable de Melle E. en homme qui avait assez vécu près de vous pour pouvoir en juger. En général, toute la famille l'a gagné.

Comment au milieu de tout ce qui remplit votre esprit, avez-vous encore le temps de penser et d'écrire sur mon livre futur ? J'en suis touché et surpris. Autre étonnement et autre reconnaissance : vous en parlez en homme qui a véritablement songé au sujet et qui a trouvé des choses non seulement intéressantes mais très utiles à dire à l'auteur. Vous

avez parfaitement compris non seulement le but que j'ai déjà voulu atteindre, mais celui auquel je vise maintenant. Les conseils que vous me donnez sont excellents. Dieu veuille que je puisse les suivre ! C'est vous qui m'avez appris que Lamartine s'était occupé de moi. Car, si je consens à jeter mon argent dans son chapeau, je ne veux point perdre mon temps à le lire. Je l'ai lu cette fois sur votre indication, et quoique naturellement mécontent de son jugement je n'ai pu m'empêcher de rire de cette rare effronterie à parler d'un livre qu'assurément il n'a pas lu, comme il n'y paraît que trop par le contresens complet dans lequel il tombe[3].

Je ne sais, cher ami, si vous avez jamais reçu une lettre que je vous écrivais à la fin du mois dernier[4] et dans laquelle je vous demandais un renseignement (rien de plus) qui intéressait un jeune homme de mes amis. Ne vous excusez pas de ne m'avoir pas répondu. Cela s'explique de soi dans la vie que vous menez. Au cas que vous n'eussiez pas reçu ou n'ayez plus sous les yeux ma lettre, voici ce que je vous y disais : un homme de 26 ans, appartenant à une excellente et très réputée famille de Valognes à laquelle j'ai eu autrefois des obligations, excellent sujet lui-même et capable, de plus riche, mais cependant ayant le désir sérieux de prendre un état, demandait quelle marche suivre, quelle filière prendre pour arriver à une position de chef de gare, par exemple, dans un chemin de fer. Il ne demande pas si on peut obtenir pour lui des choses extraordinaires ; il demande seulement quelles sont les règles de cette carrière-là et par quels échelons on arrive au grade dont je parle. Ne vous donnez pas la peine de répondre vous-même à cela. Mais faites-moi faire, je vous prie, une petite note qui puisse montrer à des gens pour lesquels j'ai une véritable estime et une amitié sincère que je ne les ai pas oubliés.

Autre chose qui m'est plus personnelle. Il s'agit du postscriptum de votre lettre que vous avez adressé à ma femme et qui ne l'a pas trouvée sourde. Nous serions, elle et moi, extrêmement heureux de profiter de l'occasion que vous nous offrez. En ce moment nous n'avons pas d'argent ; mais nous en aurons sans doute bientôt, par suite du partage de la succession de mon pauvre père, partage qui n'est pas terminé. Si nous prenions des actions, quand serait-il nécessaire de verser l'argent ? Dans quelle proportion ces versements devraient-ils être faits relativement au capital total de l'action ? Voilà deux questions auxquelles je vous prierai de répondre, quand vous aurez quelques minutes de liberté, mais pas avant.

Adieu, rappelez-nous à tous les vôtres, et croyez à tous mes sentiments

de bien vive amitié.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Administrateur de la Compagnie de l'Ouest, Jean-Charles Rivet avait, le 18 mars 1856, été nommé par la Réunion financière formée par le Crédit mobilier des Pereire et la banque Rothschild administrateur de ce qui prit en décembre le nom de Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Fribourg et à la frontière bernoise. Une loi du 28 juillet 1852 avait attribué aux cantons suisses le droit d'établir et exploiter les chemins de fer, entraînant une multiplication des concessions et une compétition entre financiers allemands et français. L'État de Fribourg avait concédé à Rivet, Pierre Hély d'Oissel et Christian Frédéric Kohler la concession de la ligne Fribourg-Lausanne. Mais les intérêts divergents des cantons sur les tracés entraînèrent un violent conflit entre le canton de Fribourg et le canton de Vaud. La haute Assemblée fédérale, chargée d'arbitrer le conflit, avait ajourné sa décision, considérant qu'elle n'avait pas toutes les données pour trancher et formulant l'espoir d'une entente amiable. C'est néanmoins la concession fribourgeoise qui allait l'emporter. Voir ci-dessous, lettre du 29 octobre 1857.

2. Jean-Charles Rivet avait épousé Eugénie Gabrielle Barbou des Courières (1811-1885) en 1833. Eugénie Marie Gabrielle était la deuxième fille du couple. Elle devait épouser Paul de Salvandy en 1858.

3. Lamartine fait paraître à partir de 1856 son *Cours familier de littérature*, sous-titré *Un entretien par mois*, auquel les lecteurs s'abonnent directement auprès de lui. L'entretien IX (année 1856, volume II), consacré à la littérature du XVIIIe siècle, en arrive à la Révolution, « un événement plus grand que tous ceux qui avaient influé, depuis l'origine de la nation, sur sa langue » et qui « allait faire faire à la littérature française une explosion dans le monde » (p. 185). Lamartine déplore alors qu'« on s'étudie depuis quelque temps à rapetisser les causes de cette Révolution » et que parmi ceux qui tombent dans « cette erreur de point de vue » figure M. de Tocqueville, un « écrivain grave dont nous avons signalé un des premiers la pénétration et la puissance d'analyse » (p. 186) : « Il donne trop à entendre que la Révolution française n'est point une révolution morale, intellectuelle, mais un simple redressement d'abus, redressement d'abus entraîné hors de sa voie et au-delà de son but par sa force d'impulsion égarée et par les passions soulevées en chemin dans le tumulte d'une réforme » (*ibid.*).

4. Voir lettre du 29 septembre à Rivet.

À VICTOR COUSIN

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 1er nov[embre] 1856

J'avais chargé notre ami Ampère, très cher confrère, de vous parler d'une affaire qui m'intéresse beaucoup. Je ne sais s'il a rempli sa mission et, dans le doute, je finis par où j'aurais dû commencer, je vous écris. Aussi bien, ce sera une occasion de causer avec vous ; occasion que vous n'avez pas voulu me fournir d'une façon plus efficace en venant ici.

Il s'agit d'une place de correspondant dans la section de philosophie que fait vaquer, à notre Académie des Sciences morales, la mort récente d'un correspondant français, M. Bartholmèss[1]. J'aurais un grand désir de voir cette place remplie par M. Bouchitté. Celui-ci me semble avoir des titres sérieux â cette faveur, titres déjà reconnus par la section puisqu'elle l'a présenté d'une manière très honorable, quoique non en ordre utile, à une époque antérieure. En cette matière je ne puis rien et vous pouvez tout. Je vous tiens pour la section de philosophie incarnée. C'est donc à vous seul que je demande si mon ami Bouchitté réussira ou échouera. Suivant votre réponse, je jugerai son sort[2]. Ce que je désire pour lui immédiatement après avoir désiré de le voir nommé, c'est qu'il ne soit pas présenté de nouveau en seconde ligne. Il l'a déjà été et cette position secondaire et en quelque sorte fictive qui était très honorable pour un début ne me paraîtrait plus, je l'avoue, en accord avec l'âge de Bouchitté, ni les fonctions élevées qu'il a exercées dans l'éducation publique ; un homme de valeur comme lui me semble mériter d'être accepté tout à fait ou écarté sans publicité. Je mets, cher et aimable confrère, ce germe de candidature dans vos mains ; voyez si vous voulez qu'il se développe. J'écrirai alors à Bouchitté hardiment que je lui conseille de se présenter. Je confesse que j'éprouverais une grande joie si je trouvais en vous un Dieu favorable. Car Bouchitté est un de mes plus anciens et de mes meilleurs amis, de ces amis qu'on honore en même temps qu'on les aime.

J'avais déjà dans ma bibliothèque de Tocqueville le beau livre que vous m'avez envoyé par Ampère[3]. Mais je suis fier de tenir un exemplaire de vous. Je vous reproche seulement d'avoir écrit sur la couverture et non sur la première page le petit mot de votre main qui constate que le livre vient de vous. Cela m'empêche de faire relier ce livre ; car votre écriture disparaîtrait dans l'opération. Je vous reporterai donc, en retournant à Paris, le volume que vous m'avez envoyé et vous voudrez bien écrire votre nom dans une place où il puisse demeurer toujours. J'avais lu ce livre avec

admiration à l'époque où il a paru. Je l'ai relu et ai été particulièrement frappé de la seconde partie qui se rapporte à l'*art*. J'ai entendu quelquefois critiquer cette portion de l'œuvre ; quant à moi je la tiens pour l'une des choses les plus remarquables que vous ayez jamais écrites. Je ne puis juger si tout ce que vous dites des grands peintres français est admis par les artistes (je ne suis pas de ceux-là) ; dans mon ignorance, j'en ai toujours été ravi. Vous faites voir les tableaux de ces grands maîtres sous un jour merveilleux. Jamais l'art de bien dire n'a fait mieux admirer l'art de bien peindre. Que ne puis-je vous dire au coin de mon feu, en approfondissant et détaillant ma pensée ce que je vous écris là ? Mais vous ne l'avez pas voulu ou plutôt vos médecins ne l'ont pas permis. Je me soumets, comme je le dois, à l'arrêt d'Andral. Mais j'appellerai à lui-même l'an prochain. Notre climat dans les mois de juillet et d'août est excellent. Doux et non chaud, frais sans humidité. Je soutiendrais au besoin contre toute la faculté qui en ceci comme en bien d'autres choses parle sans savoir précisément de quoi il s'agit, je soutiendrais, dis-je, que durant ces mois-là une santé délicate ne saurait se trouver mieux qu'ici. Usez de ce remède l'été prochain, très cher confrère, et croyez que vous ne rencontrerez jamais d'hôtes qui sachent mieux vous apprécier et aient plus de plaisir à vous voir. Ma femme veut être rappelée particulièrement à votre souvenir et moi je vous prie de compter comme toujours sur mes sentiments d'estime particulière et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Ne m'oubliez pas auprès de notre excellent et rare ami, Mignet.

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin.

1. Christian Bartholmèss (1815-1856), docteur en théologie et philosophe, professeur au séminaire protestant, était mort le 31 août. Il avait été élu correspondant à l'Académie des sciences morales et politiques dans la section de philosophie le 11 février 1854.

2. Cousin ne répondra pas à cette lettre, comme on l'apprend dans la lettre de Tocqueville à Bouchitté du 20 novembre 1856. Aucun autre correspondant ne sera élu pour remplacer Bartholmèss, dont la succession sera bloquée jusqu'en 1863, après la mort de Bouchitté en 1861.

3. D'après le propos qui suit, il s'agirait de *Du vrai, du beau et du bien*, deuxième édition augmentée d'un appendice sur l'art français, Paris, 1854.

À FRANÇOIS BULOZ

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église (Manche)

Le 6 novembre 1856

J'ai reçu, cher Monsieur, votre lettre du 2. Je me suis aussitôt mis en mesure de vous servir autant que je le puis. Le seul de vos juges que je connaisse particulièrement est M. Le Peletier d'Aunay[1]. C'est mon proche parent. Je lui ai écrit hier très longuement et très vivement. J'ai écrit par le même courrier à un parent de M. Legonidec[2], avec lequel je suis lié, pour qu'il agisse sur celui-ci. Un de mes amis (qu'on peut appeler aussi de vos amis, quoiqu'il ne vous connaisse pas personnellement) M. Raudot, l'auteur de travaux fort intéressants sur l'histoire[3], se trouvait chez moi. Il est reparti hier pour Paris. Il connaît beaucoup deux des personnes que vous m'avez nommées et s'est chargé de leur parler. J'ai écrit également sur-le-champ à plusieurs personnes que je suppose en état et que je sais en volonté d'agir, entre autres à M. de Beaumont qui, ayant été longtemps attaché à la magistrature de Paris, y a conservé des amis[4]. En un mot, j'ai fait de mon mieux pour vous témoigner le vif intérêt que je prends à votre œuvre et à vous-même. Je ne m'exagère pas cependant l'importance que peut avoir en cette matière, je ne dis pas mon influence personnelle, mais aucune influence individuelle si la chambre de la cour est composée en majorité de juges sans indépendance et sans honnêteté judiciaire, comme il ne s'en trouve que trop en ce moment. Votre affaire néanmoins est de telle nature que j'ai peine à comprendre comment elle peut donner lieu à condamnation[5]. Ce que j'en sais, du moins, me semble écarter la possibilité d'une erreur judiciaire. Il faudrait que la volonté de condamner préexistât.

Vous comprenez sans peine avec quelle impatience j'attends le résultat du procès. J'espère que vous voudrez bien m'instruire de ce qui se sera passé ; vous ne sauriez vous adresser pour le faire à un homme qui désire plus que moi votre succès et celui du beau recueil que vous avez créé. Je ne saurais croire, du reste, que vous courriez l'un et l'autre un vrai danger[6]. Le gouvernement actuel, qui opprime très volontiers ceux qu'on ne voit point et qui ne peuvent se faire entendre, y regardera toujours à deux fois avant de se porter à un acte de violence contre une revue aussi accréditée que la vôtre, sur laquelle le monde littéraire chez toutes les

nations policées a les yeux et qui, après tout, n'a jamais dépassé les bornes de la plus exacte convenance[7].

Croyez, Monsieur, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Lovenjoul, Chantilly. Don Bourget Palleron. Publiée par Hervé Robert, *Commentaire*, art. cité.

1. Charles-Ange-Ernest Le Peletier d'Aunay (1803-1868), conseiller à la cour d'appel de Paris, fils de Louis Le Peletier d'Aunay (1777-1851), cousin de Tocqueville.

2. Probablement Joseph Frédéric Eugène Le Gonidec de Kerdaniel (1805-1885), conseiller à la cour impériale de Paris.

3. Claude Marie Raudot (1801-1879), ancien magistrat, élu représentant à la Constituante en novembre 1848 (voir *OC*, t. VIII, 2, note 3), y avait défendu la décentralisation. Il ne se rallie pas à l'Empire et se présente comme candidat indépendant en 1852. Il ne sera à nouveau député qu'en 1871. À la date de cette lettre, il a déjà publié *La France avant la Révolution, son état politique et social en 1787 à l'ouverture de l'assemblée des notables, et son histoire depuis cette époque jusqu'aux États généraux* (1841 ; 2e édit., 1847), *De la décadence de la France* (1849 ; 4e édit., 1850) et *De la grandeur possible de la France* (1851). Voir le récit par Tocqueville de cette visite de Raudot et ses considérations sur leur proximité politique dans *OC*, t. VIII, 3, p. 442-443.

4. Tocqueville a écrit le 6 novembre à Gustave de Beaumont pour lui communiquer la liste des membres de la chambre des appels de police correctionnelle et lui demander si, « par hasard », il « pouv[ait] quelque chose sur ces gens-là, ce qui serait assurément désirable » (*OC*, t. VIII, 3, p. 442).

5. Voici l'affaire telle que Tocqueville la résume pour Beaumont le 6 novembre (*ibid.*) : « Le poursuivant est un peintre espagnol nommé Madrazo qui trouve qu'il a été lésé par l'article de G. Planche sur le Salon inséré dans la *Revue* du 15 octobre 1855 et dans lequel on critiquait amèrement deux prétendus tableaux de ce peintre, lequel n'avait pas exposé. Il me semble qu'il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, comme on dit. Le tribunal de première instance a cependant condamné la *Revue* (je ne sais à quoi, mais peu importe). »

6. Dans sa lettre à Beaumont du 14 novembre, Tocqueville se montre moins optimiste : « Divers renseignements nouveaux ne me laissent point douter que la *Revue* ne courre un grand danger. Il paraît que l'article d'Ampère sur Auguste a achevé d'exaspérer contre elle » (*OC*, t. VIII, 3, p. 447-448).

7. La *Revue des Deux Mondes* gagnera finalement son procès en appel. Voir la lettre de Tocqueville à Buloz du 13 décembre 1856.

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église (Manche)

Ce 8 novembre [18]56

Je suppose, mon cher ami, que vous êtes de retour à Paris et c'est là que je vais vous adresser cette lettre. Tout ce que j'apprends de cette grande ville, par les journaux étrangers que je reçois tendrait à faire croire qu'il y règne une certaine agitation sourde dans les masses et un commencement d'inquiétude dans les classes éclairées et gouvernementales. Ces bruits d'outre-Rhin et d'outre-Manche sont-ils fondés sur quelque chose ? Dans le pays que j'habite on n'aperçoit pas le moindre *vent rider la face de l'eau*. Il est vrai que jamais Napolitain n'a dormi plus tranquille à côté du Vésuve que le peuple français ne dort à côté du socialisme impérial. Je crois que des deux parts le sentiment qui fait dormir vient de l'impossibilité où l'on est ou croit être de changer le cours de la destinée. La fatigue, les déceptions de l'inattendu des soixante dernières années ont fini par nous rendre de vrais musulmans en politique. À la volonté de Dieu et dormons. Ou pour mieux dire : achetons et vendons. À propos d'acheter et de vendre avez-vous ouï parler d'une grande opération d'industrie ou plutôt de bourse que vient de faire Morny à St-Pétersbourg tout en pesant dans ses mains les destinées du monde[1] ? Cet homme fait ma joie ; il a ce qui manque à presque tous les hommes de nos jours : il est complet. Quand les siècles à venir voudront peindre ce mélange indéfinissable du fripon habile, de l'aventurier audacieux, du chevalier d'industrie grandiose, mélange qui se retrouve, mais incomplètement dans tous ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, tous ceux dis-je qui voudront reproduire ce type nouveau pour l'instruction des générations futures, devront s'attacher à faire le portrait de Morny. Quoiqu'il soit assurément un grand coquin, il me désarme, parce que je suis un peu artiste et que j'aime l'art pour l'art, comme on dit dans le patois de nos jours. Je me sens prêt à lui tout pardonner en le voyant éblouir et écraser les nations nos rivales avec l'argent qu'il nous a volé, traiter de l'air dégagé d'un grand seigneur les plus immenses affaires, planer avec sérénité et condescendance sur le monde de la politique, et tout au travers de sa gloire et à l'aide même de ses honneurs, organiser à son profit un bon coup de bourse. Qui pourrait en vouloir à

un pareil drôle ? Ajoutez à cela une liberté d'esprit merveilleuse qui lui fait comprendre avec la même philosophie les opinions les plus contraires. Je connais un légitimiste de ses amis auquel il propose, il y a trois mois, de le mener à Moscou pour lui faire voir les fêtes. Mais, dit l'autre, je ne puis suivre un ambassadeur de l'empereur. Et pourquoi pas ! réplique Morny ne peut-on pas s'amuser avec tout le monde ? D'accord, répond le partisan d'Henry V, mais je suis attendu chez le duc de Bordeaux[2] pour la même époque. – C'est autre chose répond Morny ; mais en ce cas, mon cher, cela ne doit pas vous empêcher de partir avec moi, je vous mènerai du moins jusqu'à Berlin. N'avouerez-vous pas que si cet homme est pendu quelque jour, il faudra lui élever une statue pour perpétuer du moins son image ?

Il semblerait aussi, d'après les mêmes journaux étrangers, qu'il existerait un certain refroidissement entre la France et l'Angleterre et, au contraire, quelques indices de rapprochement avec la Russie. La vérité est que si on avait la pensée de remanier la carte de l'Europe, jamais, depuis la paix de Tilsit, une occasion plus favorable ne se serait présentée[3]. La haine furieuse des Russes contre les Anglais et les Autrichiens les précipite dans notre alliance et nous les livre. L'envie de plaire est chez eux en ce moment si passionnée que, l'autre jour, un vaisseau de guerre russe venant faire relâche à Cherbourg a salué en entrant, ce qui se fait toujours, et resalué en sortant, ce qui est d'une courtoisie insolite. Le moment de remuer le monde serait venu. Mais je ne pense [pas] qu'on ait de si grands desseins.

Comme j'écrivais ces derniers mots, j'ai reçu votre lettre datée de Paris du 6. Vous y répondez d'avance à mes questions et je pourrais me dispenser de vous envoyer ceci, si je ne voulais vous prouver que, de mon côté, je pense à vous et pense comme vous. Vous trouverez dans cette lettre-ci une nouvelle preuve que nos esprits marchent du même pas et qu'un même instinct nous dirige. Puisse-t-il nous conduire ainsi jusqu'au jour où nous verrons un nouveau jour se lever pour notre pays. Le même courrier qui m'a apporté votre lettre m'a transmis plusieurs journaux que m'envoient mes amis d'Angleterre et qui sont tous remplis des satires les plus vives et les plus justes contre plusieurs des hommes qui sont le plus employés aujourd'hui, satires qui vont bien plus loin que la vie publique de ces messieurs. Je n'avais rien lu de pareil en anglais depuis plusieurs années. Mon avis est que ces symptômes ne seront pas suivis de ce qu'ils semblent annoncer et que l'empereur, qui me paraît hésiter en ce

moment entre l'alliance anglaise et la russe, se rejettera à la fin vers les Anglais quand il touchera au doigt les périls et les désagréments d'une rupture. Cela, du moins, me paraît de beaucoup le plus probable par plusieurs raisons que ce n'est pas ici le lieu de dire. Alors, le gouvernement impérial redeviendra pour l'Angleterre un modèle de liberté et nos hommes d'État des Catons. Je connais bien nos voisins : pour eux, la vertu parfaite c'est la soumission entière de notre intérêt à celui de l'Angleterre ; le vice, c'est l'hostilité à ce même intérêt. Ils n'ont point d'autres mesures pour établir chez les hommes publics étrangers et les nations rivales le niveau de la morale.

Adieu, nous nous portons assez bien et nous vous envoyons mille amitiés. Ne soyez pas, je vous prie, trop longtemps à nous récrire. Je dis *nous*, car l'arrivée de l'une de vos lettres est toujours une sorte d'événement pour tous les habitants de T[ocqueville]. Mes hommages, je vous prie, à Madame Freslon.

A. DE T.

Archives Tocqueville. Publication dans l'édition « Quarto », p. 1222-1224.

1. En novembre 1855, Morny s'était rapproché de l'ambassadeur de Russie à Vienne, le prince Alexandre Gortchakov, nommé ministre des Affaires étrangères en avril 1856. Envoyé le 8 mai comme ambassadeur extraordinaire de France à Saint-Pétersbourg, Morny avait joué de cette relation pour faire attribuer à la Société des chemins de fer russes le marché du réseau ferroviaire en Russie contre le projet concurrent du banquier James de Rothschild, soutenu par des capitaux britanniques. Lui-même détenait des participations dans la société, via le Crédit mobilier des frères Pereire. La presse britannique, que lit Tocqueville, se déchaînait contre Morny pour ce coup d'audace et parce qu'il préconisait, contre l'alliance anglaise, l'entente avec la Russie, à laquelle Napoléon III inclinera à partir de 1857.

2. Le comte de Chambord.

3. La paix avec la Russie, à la suite de l'entrevue de Tilsit entre Napoléon et Alexandre Ier (25 juin-7 juillet 1807), isola l'Angleterre et permit à la France d'étendre son hégémonie sur presque toute l'Europe continentale. La ligne de conduite de Napoléon III en politique étrangère reste la révision des traités de 1815 et la construction d'un nouvel ordre européen fondé sur le principe des nationalités. Dans la perspective d'une guerre pour libérer l'Italie, Napoléon espère obtenir de la Russie son appui armé et son intervention auprès de la Prusse, afin de s'assurer la neutralité de celle-ci. L'Angleterre de Palmerston, attachée à l'intégrité de l'Empire ottoman en proie aux convoitises russes, voit d'un très

mauvais œil ces rapprochements.

## À LAURETTE DE PISIEUX

Tocqueville, 12 novembre 1856

Chère cousine, j'ai si grande envie d'avoir de vos nouvelles et de celles de madame de Gourgues[1], que, malgré mon abominable paresse, il faut bien me décider à écrire. C'est, comme on dit, la faim qui fait sortir le loup du bois. Qu'est devenu le temps où le salon de votre pauvre mère[2] était si bien le centre du monde que le bruit de tout ce qui s'y passait se répandait de lui-même jusqu'aux antipodes ? Ce temps-là est loin de nous et par le nombre des années et plus encore par les changements qui se sont faits depuis dans l'aspect du monde. Son souvenir nous rejette vers une société si différente de celle d'aujourd'hui, que j'ai souvent peine à croire que j'aie vécu dans les deux. Est-ce un commencement de radotage que de penser que la première valait mieux que la seconde ? Est-ce parce que je suis devenu vieux moi-même que je trouve que dans votre jeunesse et dans la mienne on apercevait dans les cœurs de grands feux qu'on n'y voit plus, et dans les esprits de hautes visées qui disparaissent ? J'ai bien peur que notre pays ait encore plus vieilli que nous dans le cours de ces quarante années. Quand je vois tant de jeunes gens, si indifférents, si froids, si honnêtement ennuyeux ou si tristement vicieux, il me semble avoir devant moi de petits octogénaires avec un masque juvénile. Cette vue me désespère, car j'ai toujours eu un grand attrait pour le spectacle de la jeunesse : je dis la vraie, celle qui mêle à l'inexpérience et à l'imprudence de son âge l'ardeur, l'enthousiasme et le dévouement qui doivent en être aussi. Mais me voici bien loin de l'objet de cette lettre.

J'y reviens, en vous priant de me dire comment va votre sœur et comment vous allez vous-même. Espère-t-on que madame de Gourgues reprendra l'usage des membres qui ont été atteints ? Sa vie est-elle entièrement hors de péril, et se trouve-t-elle enfin entourée de ses enfants ? Ce sont là des questions dont la réponse m'intéresse vivement, et auxquelles vous me ferez grand plaisir de répondre.

De nous, je n'ai rien à vous dire, sinon que nous affrontons

résolument l'hiver sur les bords de notre Océan.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 414-415.

1. Née Albertine de Montboissier (1782-1861), sœur de Laurette de Montboissier, comtesse de Pisieux, elle avait épousé Armand Dominique Ange Louis de Gourgues (1777-1841).

2. Françoise Pauline de Lamoignon de Malesherbes (1758-1827), épouse de Charles Philippe Simon, baron de Montboissier-Beaufort-Canillac (1750-1802), et fille de Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794).

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, ce 20 novembre 1856

Vous devez vous étonner, mon cher ami, de n'avoir pas reçu de nos nouvelles depuis longtemps. Je veux vous donner les raisons de mon silence. Ainsi que je vous l'avais dit, mon ami Ampère s'était chargé de parler à Cousin de l'affaire de l'Institut. Il n'en avait obtenu que des paroles vagues et qui étaient de nature à lui faire croire qu'il y avait peu à espérer de ce côté ; avant de vous mander cela, j'ai cru qu'il était bon de mettre en mon nom (car vous êtes fort en dehors de tout ceci) Cousin dans l'obligation de s'expliquer catégoriquement. Je lui ai donc écrit une longue lettre dans laquelle je lui exposais mon opinion à votre égard et finissais par lui dire que s'il ne pouvait ou ne voulait point vous faire nommer, il fallait qu'il évitât du moins de vous donner une candidature secondaire, laquelle venant après une autre candidature de la même espèce ne pourrait pas contenter vos amis. J'attendais pour vous écrire que Cousin eût répondu1. Mais il a jugé, à ce qu'il paraît, plus facile de se taire. Car ma lettre est dans ses mains depuis longtemps et il ne dit mot. Ce silence, du reste, est significatif dans la circonstance et j'ai pensé que désormais il était inutile d'attendre plus longtemps. Je vous écris donc, bien que je n'aie rien à vous dire sur ce qui m'a fait tant prolonger mon silence. La mauvaise volonté de Cousin me paraît ici un mal sans ressources. Dans notre Académie les sections sont à peu près souveraines

et Cousin est la section de philosophie tout entière.

Je puis vous dire en toute sincérité, mon cher ami, que nous avons été extrêmement contrariés d'être obligés de renoncer à votre venue. Nous nous faisions un véritable plaisir, ma femme et moi, de vous posséder quelque temps sous notre toit. Ce sera, du moins, j'espère, pour l'an prochain. Je conçois, en la regrettant beaucoup, la cause qui vous retient à Versailles. L'indisposition qui tourmente Melle votre nièce me paraît de celles auxquelles les femmes, surtout les jeunes filles, sont quelquefois sujettes ; ce sont des accidents nerveux bizarres, mais non inquiétants, qui passent toujours avec le temps et quelquefois tout à coup avec un changement d'état, parfois seulement avec une distraction vive, telle qu'un voyage. En tous cas, je ne pense pas qu'il y ait matière à inquiétude.

Nous ne pensons pas revenir à Paris avant le commencement de février. Nous avons ici d'excellents quartiers d'hiver, une maison bien chaude, un climat doux quoique sujet au vent, des livres, jusqu'ici de la bonne santé ! Je veux profiter de ces avantages pour me remettre un peu activement au [travail]. Voilà six mois que je ne fais rien que rêvasser d'une façon stérile. Je ne veux point dire du mal de la rêverie ; je crois que l'esprit a souvent dans cet état un véritable et souvent un puissant travail de germination. Mais encore faut-il pour cela qu'on y ait semé quelque chose. Le mien pour le quart d'heure est vide et dans cette condition, il reste en jachère. Je devrais être encouragé à me remettre à l'œuvre par ce qui arrive à mon premier volume dont la moitié de la seconde édition a été achetée en cinq semaines. Néanmoins, je n'ai jamais été si longtemps dans tout le cours de ma vie inactif. J'espère que cet engourdissement va cesser.

Adieu, mon cher ami, nous aurons, je vous assure, un véritable plaisir à vous revoir. Ne nous oubliez pas auprès de Madame votre sœur et croyez à mon bien sincère attachement.

A. DE TOCQUEVILLE[2]

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Voir la lettre à Cousin du 1er novembre 1856.

2. *De l'écriture de Bouchitté, en bas de la lettre* : Reçu dimanche 14 décembre 1856 une autre lettre que j'ai donnée à M. Jules Tardieu, à cause des paroles obligeantes

qu'elle contenait pour lui.

Jules-Romain Tardieu (1805-1868), homme de lettres et libraire-éditeur français. Entré en 1822 dans la maison d'Augustin Renouard, Tardieu devint, en 1837, l'associé de Jules Renouard, son fils et successeur. À la mort de celui-ci, en 1854, il dirigea quelque temps encore cette librairie, avant de fonder lui-même un autre établissement en 1856. Membre et rapporteur de plusieurs commissions, il a déployé beaucoup de zèle dans les questions relatives à la propriété littéraire, à laquelle son propre frère Amand-Louis a également travaillé, côté belge. Tardieu s'est fait, en outre, un renom littéraire sous le pseudonyme de « J.-T. de Saint-Germain » et d'« abbé Paul ». La lettre évoquée par Bouchitté n'a pas été retrouvée.

## À FRANÇOIS MIGNET

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 20 novembre [18]56

Ampère en arrivant hier ici, mon cher ami, m'a appris que vous aviez eu le malheur de perdre votre mère[1]. Je n'avais aucune idée de cet événement et c'est ce qui doit me faire pardonner mon silence. Il serait bien impardonnable s'il eût été volontaire. Vous savez que j'ai une affection vraie pour vous, une de ces bonnes et sincères amitiés qui ont leurs premières racines dans l'estime. Je ne serai donc jamais indifférent à ce qui pourra vous arriver de malheureux. Mais dans cette circonstance, combien ai-je plus de sujets encore de songer à vous avec sympathie ? Je connais par une expérience personnelle et bien récente ce qu'il y a de particulièrement cruel dans le coup qui vient de vous frapper à votre tour. À l'époque où j'ai eu moi-même un malheur analogue au vôtre, vous avez eu pour moi la bonté et la compassion d'un ami. Je n'oublie point ce que vous fûtes alors. Croyez, mon cher Mignet, que je le suis pour vous aujourd'hui, et que nul, j'ose le dire, parmi tous ceux qui vous connaissent et ont de l'affection pour vous, ne comprend mieux votre douleur et n'y sympathise plus sincèrement.

J'aurais bien des choses à vous dire et sur bien des sujets. Mais je ne veux rien ajouter de plus aujourd'hui. Je vous écrirai plus au long une autre fois. Ma femme veut que je vous dise qu'elle s'associe aux sentiments que je viens d'exprimer. Croyez, cher et excellent confrère, qu'il y a ici en

ce moment trois personnes qui savent vous apprécier et qui, par conséquent, ont pour vous une amitié bien véritable.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Marie Catherine Nègre, épouse Mignet, était décédée le 18 septembre, à Puyricard, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

## À ÉTIENNE-DENIS PASQUIER

[Fin novembre-début décembre 1856]

Il y a longtemps, monsieur le chancelier, que j'ai le désir de vous écrire, et que j'y résiste par la crainte de vous importuner. Je finis par y céder aujourd'hui, en vous priant seulement de me pardonner et de me traiter *en ami*, c'est-à-dire de ne point me répondre si cela vous fatigue.

Je vous dois, on me l'assure, beaucoup de reconnaissance pour toutes les choses bienveillantes que vous avez dites sur mon livre et sur son auteur[1]. C'est une obligation à laquelle je ne suis pas disposé à manquer, et dont l'accomplissement m'est facile. Il y a longtemps que vous avez de grandes bontés pour moi et que j'y réponds par ma tendre et respectueuse affection. Il m'est donc très doux de vous adresser ici des remerciements. Je vous ai écrit déjà, avant de le publier, que de tous les suffrages le vôtre était, sans comparaison, celui auquel je tenais le plus ! C'était la vérité même. Vous pouvez donc comprendre le plaisir que me fait l'approbation que vous donnez, me dit-on, à mon travail. Ampère, qui m'a annoncé cette bonne nouvelle, ajoute que, sur certains points, vous m'adressez des critiques. Elles doivent avoir d'autant plus d'importance à mes yeux, qu'elles se mêlent à une véritable bienveillance. Elles m'importent tellement, que je n'ai pas la patience d'attendre le moment où je vous reverrai pour vous prier de me les faire connaître. En toute matière, surtout en celle-ci, votre avis est d'un poids immense, et bientôt peut-être, dans une prochaine édition, j'aurai à le mettre à profit. Vous

comprenez dès lors combien il m'importe de corriger les erreurs qui peuvent m'être échappées, et de profiter des conseils d'amis aussi éclairés, aussi éminents que vous. Je sais, monsieur le chancelier, que l'activité incomparable de votre esprit et sa perpétuelle jeunesse vous portent souvent à dicter ce qui se présente à lui, j'espère donc que ce n'est pas être trop indiscret que de vous adresser la prière de me faire écrire. Vous me rendriez très heureux, à peu de frais, avec peu d'efforts, et vous augmenteriez encore la dette de reconnaissance que vous m'avez fait contracter envers vous[2].

Croyez à tous mes sentiments de respect et d'affection.

Original perdu. Lettre publiée par Louis Favre, *Étienne-Denis Pasquier*, Paris, Didier, 1870, p. 393-394.

1. Étienne-Denis Pasquier, né en 1767, avait été conseiller au Parlement en 1787 et emprisonné sous la Terreur, ce qui donnait de l'autorité à son jugement sur l'ouvrage de Tocqueville. Tocqueville avait été averti par Corcelle des réserves de Pasquier (voir lettre du 13 novembre 1856, *OC*, t. XV, 2, p. 184).

2. Dans une lettre du 16 décembre 1856 (AT), Pasquier, arguant de son expérience personnelle, soutenait contre Tocqueville que les institutions féodales étaient encore vivaces en 1789 et que la Constituante avait eu tort d'en faire table rase. Tocqueville, soucieux de « cajoler cet aimable vieillard » dont il fréquentait le salon, chargea Ampère de s'entretenir avec Pasquier de ces objections qu'il jugeait fort vagues (lettre du 7 janvier 1857, *OC*, t. XI, p. 359-360).

## À ALEXIS STÖFFELS

Tocqueville, 12 décembre 1856

[…[1]] Je profite, mon cher ami, d'un moment de liberté pour vous adresser quelques mots.

[…] En vérité, vous n'avez pas le droit de vous plaindre de votre sort. La carrière que vous avez embrassée n'est pas fort séduisante à son début, j'en conviens ; mais vous vous y présentez dans des conditions très favorables, avec un nom très respecté, une bonne réputation, des amis

très honorables. Combien ont eu à ramer contre le vent et la marée, là où le vent et le flot vous servent ! J'ai tant rabâché avec vous sur ce ton-là que je renonce aujourd'hui à rien ajouter[2]. Laissez-moi vous répéter qu'on peut faire toute sa vie avec dégoût et sans succès un métier qu'on fait mollement et à moitié, mais qu'il est sans exemple qu'on ne finisse pas par trouver le succès et même le plaisir dans un métier auquel on se livre tout entier. On s'attache à tout ce qu'on fait, quelque pénible que la chose ait paru d'abord, quand on la fait pendant un certain temps avec continuité d'efforts […] Mais voici assez de sermons pour aujourd'hui.

J'aime mieux vous dire que votre dernière lettre nous a fort plu ; vous y parlez simplement et librement. C'est ainsi qu'il faut toujours faire avec moi. Il faut me raconter tout ce qui vous arrive et ce qui vous passe dans l'esprit comme si je n'avais pas trente ans de plus que vous. Vous savez que j'aime la jeunesse, pourvu cependant qu'avec quelques-uns de ses défauts naturels, elle ait les qualités qui lui sont propres. Je ne m'intéresse pas seulement, d'ailleurs, à l'avocat et au futur magistrat, mais à l'*homme* ; et rien de ce qui préoccupe ou agite ce dernier ne m'est indifférent. Ainsi vous voilà bien averti : pour que notre correspondance me soit agréable et puisse vous être utile, il faut qu'elle soit un tableau vrai de tout ce qui se passe dans votre vie et en vous-même.

Je suis bien aise, mon cher ami, que vous ne vous soyez pas trop ennuyé à Tocqueville. Je n'ai pas besoin de vous dire que votre visite nous a fait plaisir. Vous l'avez vu. Le mari et la femme se sont fort entendus sur ce point. […]

P.S. Votre thèse m'a paru très bien ; je ne dis pas pour le fond, je ne suis plus en état d'en bien juger, mais pour la forme, qui est facile et agréable ; il y a de cela dans son auteur lui-même[3]. C'est d'énergie qu'il lui reste à faire preuve. Ce monde appartient à l'énergie.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. V, p. 470-471.

1. Points dans l'édition Beaumont signalant une coupe.

2. Voir la lettre du 4 janvier 1856, où Tocqueville encourageait Alexis à persévérer dans ses études de droit et lui reprochait son « manque d'entrain ».

3. La thèse de licence, *De l'émancipation*, soutenue à Paris le 26 novembre 1856, publiée par J.-B. Gros (1856, 50 p.). Alexis Stöffels devait achever ses études en soutenant en 1861 sa thèse de droit romain à la faculté de

Strasbourg, *De la loi Aquilia sur le dommage causé sans droit*, et devenir avocat à la cour impériale de Metz.

## À AUGUSTE GEFFROY[1]

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche) ce 13 décembre 1856

Je viens seulement, Monsieur, de lire un excellent article que vous avez inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre, sur la correspondance de Gustave III avec M. et Mme de Staël, â l'époque qui a précédé la Révolution française[2]. Cet article, qui est intéressant pour tout le monde, a eu pour moi un intérêt tout particulier. Je m'occupe beaucoup en ce moment de l'époque à laquelle il se rapporte. J'espère que cette curiosité sérieuse sera mon excuse et que vous ne trouverez pas extraordinaire que je m'adresse directement à vous et que je vous demande si vous ne devez pas bientôt donner plus amplement au public le résultat des curieuses recherches que vous avez faites à Upsal[3]. Rien ne serait plus propre à jeter une vive lumière sur les préludes du grand drame et sur son premier acte. Savez-vous si le gouvernement suédois lui-même ne veut point publier une partie de ces précieux documents ? Il le pourrait, ce semble, sans inconvénients, puisqu'il s'agit d'un temps qui s'éloigne et d'un prince étranger à la dynastie actuelle.

J'espère du moins, Monsieur, que vous suppléerez à son silence et que vous continuerez une publication qui est tout à la fois si agréable et si instructive.

Recevez, Monsieur, je vous prie, l'assurance de ma considération très distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
*membre de l'Académie française*

Lettre inédite. Bibliothèque nationale. Manuscrits. Lettres adressées à Auguste Geffroy.

1. Auguste Geffroy (1820-1895) était un historien spécialiste des pays scandinaves, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes* depuis 1849. Ancien élève de l'École normale supérieure (1840-1843), agrégé en 1845, il avait, après sa thèse

soutenue en 1849, obtenu une chaire à la faculté des lettres de Bordeaux en 1852. Il avait fait un premier voyage au Danemark et en Suède à l'été 1852, à la suite duquel il avait publié des lettres inédites de Charles XII à sa sœur. En 1854, il avait obtenu une mission de sept mois pour mener de nouvelles recherches. Il deviendra maître de conférences à l'École normale supérieure en 1862, professeur suppléant d'histoire ancienne à la faculté des lettres de Paris en 1864, puis professeur en 1872. Il entrera à l'Académie des sciences morales et politiques en 1874 et sera directeur de l'École française de Rome de 1875 à 1882 et de 1888 à 1895.

2. « Madame de Staël ambassadrice ».

3. En 1864-1865, Auguste Geffroy publiera dans la *Revue des Deux Mondes* une série d'articles sur « Gustave III et la cour de France », réunis ensuite dans un volume intitulé *Gustave III et la cour de France* (Paris, 1867).

## À FRANÇOIS BULOZ

Tocqueville, ce 13 décembre [18]56

Cher Monsieur Buloz, je n'ai pas besoin de vous dire qu'on s'est vivement réjoui ici de votre victoire[1]. Vous savez l'intérêt vrai qu'on y ressent pour vous et pour votre œuvre. Le jugement qui vient d'intervenir n'a rien, du reste, qui me surprenne[2]. Votre cause était juste et les lettres que j'avais reçues de deux de vos juges me donnaient tout lieu de croire que la justice triompherait. Recevez mes compliments bien sincères.

Je me permets de vous envoyer une lettre pour l'un de vos collaborateurs, Geffroy[3], dont j'ignore l'adresse. Soyez assez bon, je vous prie, pour la lui faire parvenir.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Lovenjoul, Chantilly. Don Bourget Palleron. Publiée par Hervé Robert, *Commentaire*, art. cité.

1. Dans le procès en appel qui opposait la *Revue des Deux Mondes* au peintre Madrazo (voir lettre à Buloz du 6 novembre 1856).

2. La *Gazette des tribunaux* du 30 novembre 1856 reproduit les termes du jugement qui considère que « si les articles de critique publiés par Gustave Planche

[…] sont loin de présenter en la forme le caractère d'urbanité et de modération dont ne devrait jamais s'écarter la critique artistique ou littéraire, néanmoins ils ne constituent au fond que l'exercice du droit d'examen qui appartient à tous sur les œuvres d'art, que les auteurs, en les rendant publiques, ont spontanément soumises au jugement de chacun ». Quant à la partie de la critique qui porterait sur un tableau non exposé à l'Exposition universelle, « elle ne contient l'allégation ni l'imputation d'aucun fait vrai ou faux pouvant porter atteinte soit à l'honneur, soit même à la considération professionnelle de Madrazo ».

3. Voir lettre précédente.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 14 décembre [18]56

Où êtes-vous, cher confrère ? À Paris, je suppose et c'est là en effet que je vous écris pour savoir des nouvelles et surtout de vos nouvelles. Qu'avez-vous fait cet été et cet automne ? Voilà de premières questions qui demandent réponse. À quoi occupez-vous votre esprit en ce moment ? J'imagine que vous n'avez pas envie de laisser dans le fourreau une si bonne lame. J'aime presque autant votre talent que votre personne et votre conversation, ce qui n'est pas peu dire et je m'ennuie de ne voir rien paraître de vous, soit sous forme de livre, soit du moins, sous forme d'articles de revue. Je reçois ici la *Revue des Deux Mondes* un peu tardivement il est vrai ; elle ne m'arrive guère qu'un mois après qu'elle a paru, mais enfin elle m'arrive ; j'y cherche aussitôt quelque chose de vous, mais inutilement.

Moi, qui vous prêche, je ne vous donne pas de bons exemples. Il est difficile de mener une vie plus occupée, il est vrai, mais plus stérile que celle que je mène depuis six mois. C'est la première fois que je m'aperçois de la merveilleuse facilité que possèdent les propriétaires campagnards pour être constamment affairés, inutiles, et néanmoins fort satisfaits. Je suis ces trois choses à la fois depuis mon arrivée ici. On dirait que je me suis proposé le problème de ne rien faire et de ne pas m'ennuyer. Je le résous après l'avoir posé ; et, n'était une volonté préexistante que je

conserve de sortir enfin d'un état si misérable et si doux, je serais capable de m'y endormir tout à fait. Je compte sur mon arrivée à Paris pour m'en tirer et je me console de mon inaction présente par mille projets d'études qui remplissent mon cerveau. Malheureusement, je ne serai guère de retour avant le milieu de février. Vous qui vivez depuis plusieurs mois peut-être dans cette grande ville, dites-moi donc, je vous prie, un peu ce qui s'y passe. En province, nous sommes comme des gens renfermés dans un caveau qui entendraient seulement qu'on remue au-dessus de leur tête, sans savoir ce qu'on y fait. *In profundo clamantes audite nos, Domine !*

Je vous dois toujours un exemplaire de mon livre. Je vous le porterai fidèlement aussitôt après mon retour. Il appartiendra à la seconde édition, ce qui ne veut pas dire qu'on offrira une œuvre perfectionnée, car cette seconde édition a été imprimée si précipitamment que je n'ai pu même corriger toutes les fautes d'imprimerie qui se trouvaient dans la première. Si le présent ne vaut pas la peine d'être fait, il sera du moins offert par une amitié véritable.

À propos d'amis et d'amitié véritable, nous avons ici en ce moment Ampère qui nous charme par toutes les qualités aimables et rares que vous lui connaissez. Quelle activité et quelle fécondité d'esprit ! Cet homme-là semble augmenter de verve en augmentant d'années. On ne saurait avoir un plus agréable hôte. Adieu, cher confrère, rappelez-nous particulièrement au souvenir de Madame de Lavergne et croyez à tous mes sentiments de sincère affection.

A. DE TOCQUEVILLE[1]

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 420-421.

1. En bas de la lettre, quelques lignes signées J. J. Ampère et annonçant son retour à Paris pour la première semaine de janvier.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, ce 18 décembre [18]56

Je vous serais très obligé, Monsieur, de vouloir bien envoyer, pour m'être transmis, deux exemplaires de mon livre chez *M. Dosseur, 21 rue Taranne*. Celui-ci est sur le point de m'envoyer une caisse dans laquelle les exemplaires en question prendront place.

J'espère que vous avez gagné votre procès[1].

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Il s'agit du procès qui opposait l'éditeur Michel Lévy à Alexandre Dumas qui lui réclamait 607 801 francs de dommages et intérêts pour « publication illicite d'une édition à vignettes ». Le conflit, qui concernait également le journal *Le Siècle*, à qui Dumas reprochait des tirages illégalement faits en dehors des conventions, avait déjà connu plusieurs épisodes judiciaires. En ce qui concerne Michel Lévy, Dumas avait voulu obtenir la résiliation, pour abus, de leur contrat passé le 4 juillet 1845. Sans résilier le contrat, le tribunal avait, le 26 janvier 1856, interdit à Lévy de publier des œuvres postérieures au 31 août 1855. Lévy avait fait appel, mais le jugement avait été confirmé le 1er juillet 1856. Dans le procès ouvert le 19 novembre devant le tribunal civil de la Seine, Crémieux, avocat de Michel Lévy, avait fait appel au témoignage de nombreux écrivains, dont Tocqueville, pour « défendre Lévy contre l'imputation odieuse d'avoir voulu s'enrichir au prix d'une détestable action » et entrepris de prouver que non seulement Lévy ne devait rien à Dumas, mais que c'était Dumas qui devait des dommages et intérêts à Lévy pour des œuvres publiées contre le droit exclusif de l'éditeur (voir la *Gazette des tribunaux* du 28 novembre 1856). Le jugement, reporté à quinzaine, sera défavorable à Lévy, qui fera appel. S'ensuit un feuilleton judiciaire à multiples rebondissements qui durera jusqu'à ce que deux traités, conclus grâce à l'intervention de Noël Parfait, les 15 et 20 décembre 1859, mettent fin au long conflit entre Dumas et Lévy (voir Jean-Yves Mollier, *Michel et Calmann-Lévy ou la naissance de l'édition moderne, 1836-1891*, Calmann-Lévy, 1984, deuxième partie).

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Tocqueville ce 20 décembre [18]56

J'ai été très touché, chère cousine, de votre bonne lettre. Vous avez eu raison de penser que la mort de mon cher oncle de Rosambo[1] me causerait une grande tristesse. Comment ne pas s'affliger, en effet, en voyant disparaître un être si rare ? Il était le dernier d'une génération qui valait mieux que la nôtre. Qui a jamais eu plus de chaleur dans le cœur, plus de véritable élévation dans les sentiments, plus d'énergie même au milieu de son extrême douceur et de son angélique bonté, dès qu'il s'agissait de l'honneur ou du devoir ! C'était une grande âme, ornée de toutes sortes d'aimables et charmantes qualités. J'espère que son souvenir ne sera stérile pour aucun de ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher.

Je n'en ai point voulu à votre fils de n'être pas venu me voir à son passage à Cherbourg[2] ; je sais qu'il était très pressé. J'ai regretté seulement que nous n'ayons pas eu le plaisir de recevoir chez nous un jeune homme dont nous apprécions beaucoup, ma femme et moi, le mérite et la conduite. Il eût été reçu ici en parent et en ami. Je crains, d'après ce que vous me dites, que cette occasion ne soit perdue pour deux ans au moins. Je me réjouis pourtant, et pour lui et même pour vous, qu'il ait voulu faire le grand voyage qu'il va entreprendre[3]. Vous avez désiré en faire un sujet distingué et tous les signes qui montrent que vous avez réussi doivent vous être agréables. Veuillez dire à votre navigateur, chère cousine, que je le suivrai de loin avec un bien vif intérêt autour du monde. Plus je deviens vieux, plus j'aime la jeunesse, pourvu, cependant, qu'elle ait les vertus de son âge. Des jeunes gens sans ardeur, sans entreprise, et sans dévouement me paraissent des vieillards de la pire espèce.

Je vous écris ceci du sein de la plus profonde retraite, que je trouve de plus en plus de mon goût. Nous menons ici une existence qui serait fort ennuyeuse pour beaucoup, mais qui a pour nous tant de charme que, pour peu que nous y joignions la santé, je ne sais ce que nous pourrions désirer de mieux au monde.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de votre père[4] que je serais très heureux de revoir. J'attache un grand prix à ce que vous me dites que mon livre l'a intéressé. J'aimerais aussi à causer avec lui de ce qui en fait la matière. Je conçois qu'on trouve la liberté politique périlleuse, pourvu qu'on ne trouve pas le despotisme bon. Je veux surtout qu'en cette matière on ait le courage de son opinion et qu'au lieu de dire aux Français : vous avez un admirable gouvernement ! on leur dise ce qu'on pense, c'est-à-dire : chers compatriotes, il est sans doute très désagréable et très honteux de dépendre comme vous de tous les caprices d'un seul

homme ; mais, vous jugeant un tas de coquins, vous me permettrez de vous dire que vous avez le gouvernement qui vous convient le mieux. Je consens à ce qu'on n'ait pas les vertus qui permettent de se conduire soi-même et dispensent d'un maître, pourvu qu'on ne soit pas content de ne les pas avoir. Est-ce être trop exigeant ?

Vous jugerez, très chère cousine, qu'il faut encore que je compte sur votre amitié pour vous envoyer cet affreux griffonnage. Je ne saurais en effet me déshabituer d'y compter un peu. Je me rappelle toujours les jours de notre première jeunesse où nous riions de si bon cœur et je ne puis non plus oublier votre mère[5] ni les bontés particulières qu'elle m'a toujours témoignées. Ces souvenirs sont un lien qui m'attache toujours à vous en dépit de l'espace qui nous sépare et du temps et me rendront toujours agréables nos causeries. Je voudrais que vous en pensiez autant de votre côté. Mais j'en doute.

Rappelez-moi à M. de Grancey et croyez à mon ancienne et sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Ma femme veut que je ne l'oublie pas auprès de vous.

Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 421-423.

1. Louis Le Peletier, marquis de Rosambo (1777-1856), oncle maternel de Tocqueville, était mort le 30 septembre.

2. Antonin de Mandat-Grancey (1831-1870), entré à l'école navale dès l'âge de seize ans, aspirant en 1849, enseigne de vaisseau en 1853, avait rejoint la Crimée où son courage lui valut le grade de lieutenant de vaisseau le 8 mars 1854 et sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur le 28 avril de la même année, à vingt-trois ans. Le 17 février 1856, il était parti de Cherbourg pour Lisbonne sur la corvette *L'Artémise* et avait obtenu son premier congé le 3 août à l'issue de la campagne.

3. Antonin s'apprêtait à partir pour la première expédition de Chine, le 4 février 1857, comme attaché à l'état-major britannique.

4. Joseph Gabriel de Cordoüe (1778-1857).

5. Camille Eugénie de Montboissier (1780-1833).

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, ce 22 décembre 1856

Je ne saurais trop vous remercier, mon cher ami, de ce que vous avez dit de moi et de mes œuvres dans la dernière séance de la Société des sciences morales de Versailles. J'y ai été extrêmement sensible, ainsi que ma femme ; il me tarde bien de savoir quelle sera la suite d'une analyse dont le début m'est si favorable et m'a fait un si grand plaisir.

Le lendemain même du jour où je vous ai écrit, j'ai reçu la lettre de M. Anquetil[1], datée du 9 décembre, que vous m'annonciez. Elle m'a causé l'embarras que je prévoyais. Je ne crois pas que M. Daru fasse aujourd'hui partie d'un conseil de compagnie. Rivet est membre de celui de l'Ouest. Je vous ai déjà dit ce qui me gêne auprès de lui. Vous en jugerez encore mieux en lisant le fragment de lettre que je vous envoie confidentiellement et que je vous prierai de me rendre, quand nous nous reverrons. Vous jugerez sans doute comme moi que cette lettre montrait deux choses : la première, la difficulté extrême et les mauvais côtés de l'entreprise ; la seconde, le peu de désir de s'en mêler de la part de celui qui avait écrit. J'ai néanmoins insisté[2]. Mais je vous avoue que je serais très mal à mon aise pour revenir immédiatement à la charge. Je crois, de plus, que ce serait très inutilement. Je pense qu'il est, tout à la fois, plus convenable et plus efficace d'attendre mon retour à Paris qui aura lieu dans cinq semaines ou six au plus. Je verrai alors Rivet ; en causant avec lui, je jugerai si une seconde recommandation a, en ce moment, chance de succès et, si j'aperçois une ouverture favorable, on peut compter que j'en profiterai dans l'intérêt de M. Anquetil. Vous connaissez mes sentiments pour celui-ci. Ce sont ceux d'un homme qui professe pour lui beaucoup d'estime et une véritable amitié. Vous pouvez compter que je ne négligerai rien pour le servir, dans les limites du possible. Excusez-moi auprès de lui, si je ne réponds pas en ce moment à sa lettre. Je la garde pour en causer avec lui, ce qui vaut mieux.

J'espère que votre nièce va aller de mieux en mieux. Faites-lui agréer ainsi qu'à Madame votre sœur et agréez vous-même tous mes vœux de bonne année.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Antoine Anquetil (1809-1895), né à Alleaume (Manche), professeur au collège de Versailles en 1828, était également depuis 1836 membre, puis secrétaire perpétuel (1845), de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, dont Bouchitté avait été l'un des fondateurs. En 1850, il était devenu censeur du lycée de Versailles et redeviendra professeur de rhétorique en 1858. C'était un vieil ami de Bouchitté, et Tocqueville avait souvent eu recours à lui pour ses relations dans la Manche, où résidait aussi Daru. On ne sait quel était l'objet de sa demande d'intervention auprès des compagnies de chemin de fer.

2. Cette lettre de Rivet ne nous est pas parvenue. On peut néanmoins rapprocher cette lettre de Tocqueville de celle qu'il envoie à Jacques-François Hervieu, le 16 novembre 1856, en réponse à une demande concernant la manière de s'y prendre pour « un jeune homme qui veut se créer un avenir dans les chemins de fer ». Tocqueville cite longuement une lettre de Rivet (la réponse à sa propre lettre du 12 septembre) indiquant que, pour parvenir à des postes importants, il faut « quelque chose de mieux qu'une recommandation ordinaire, même pressante » auprès du directeur d'une compagnie (*OC*, t. X, p. 576-577).

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Tocqueville, 28 décembre [18]56

Votre lettre est si aimable, chère cousine, et votre colère si bienveillante que je veux sur-le-champ vous remercier. Je confesserai d'abord que je suis un affreux griffonneur. La faute en est un peu à ce bon et spirituel vieillard qui m'a élevé, vous l'avez connu, l'abbé Lesueur, un saint et un saint aimable, ce qui ne se rencontre pas toujours. Il a eu l'idée singulière de me faire apprendre à écrire avant de m'apprendre l'orthographe. Comme je ne savais pas trop comment écrire mes mots je les embrouillais de mon mieux, noyant ainsi mes erreurs dans mon barbouillage. Il en est résulté que je n'ai jamais su parfaitement l'orthographe, et ai continué indéfiniment à barbouiller. Je vous prie de croire que mon cher abbé a mieux réussi dans d'autres parties de mon éducation. Pour en revenir au mot que vous déclarez sans doute avec raison illisible, j'imagine que ce doit être la *distance* ou quelque chose de semblable[1]. Je ne vois guère, en effet, que le temps et la distance qui puissent nous séparer. Tout le reste nous rapproche et surtout tant de souvenirs communs qui ne sauraient jamais s'effacer entièrement de notre mémoire. Comment ne pas se rappeler avec plaisir les amis de sa

jeunesse ? On les aime pour eux et pour le charmant souvenir de la jeunesse elle-même qu'ils rappellent. Je ne saurais non plus jamais oublier votre mère ; non seulement ses bontés, mais son esprit ; cet esprit fort et brillant qui annonçait une génération qui avait appris à penser et à sentir par elle-même, au lieu de respirer dans je ne sais quel lieu commun terne et fade, comme celle d'aujourd'hui.

Je ne suis pas étonné que le monde vous ennuie. J'ai trop bonne opinion de vous pour en douter. Il est en effet mortellement ennuyeux, surtout ce qu'on appelle le grand monde, sans doute parce qu'on le rencontre surtout dans de grandes maisons et dans de grands appartements. Je suis porté à croire que le grand monde des financiers doit être encore plus bête que le nôtre ; mais comme je n'y vais pas, je ne saurais en faire la comparaison. Paris est cependant encore la ville où se rencontrent le plus de gens d'un commerce spirituel et aimable ; mais il faut les pêcher au milieu d'un océan de sots et une fois qu'on les tient, il est difficile de les mettre ensemble. Je me figure cependant qu'il ne serait pas impossible de se faire à Paris une société fort agréable au milieu de laquelle on pourrait passer chaque année avec plaisir plusieurs mois. Mais il faudrait pour cela beaucoup de temps, d'efforts, de soins et je dois ajouter hélas ! beaucoup de bons dîners. Car, en général, il n'y a rien qui ait meilleur appétit que les beaux esprits.

Pardonnez-moi de bavarder ainsi avec vous. Cela vous prouvera, du moins, que je vous écris avec plaisir. Que n'êtes-vous notre voisine, comme vous le dites ! Je vous assure que nous passerions quelquefois ensemble de bonnes soirées. Je demeure quelque temps qu'il fasse, presque toutes mes journées, dehors ; mais quand le soir arrive je rentre non plus dans le salon, mais dans un cabinet bien tranquille, où brille dans une antique et vaste cheminée un grand feu clair. Nous restons là jusqu'au coucher, ma femme et moi et, de plus, comme dans ce moment, un ou deux amis particuliers. Nous sommes entourés des meilleurs livres qu'on ait publiés dans les principales langues de l'Europe. Je n'ai rien admis dans cette bibliothèque que d'excellent ; c'est assez vous dire qu'elle n'est pas très volumineuse et surtout que le XIXe siècle n'y tient pas une grande place. Nous prenons pour le lire tout haut tantôt un livre tantôt un autre. C'est comme si nous forcions l'homme d'esprit qui l'a écrit à venir causer avec nous. Le temps fuit au milieu de ces occupations tranquilles. Nous trouvons toujours qu'il va trop vite et, en effet, la vie s'avance. Il est bien dommage qu'on ne sache véritablement le parti qu'on en peut tirer que

quand on devient vieux.

Je m'arrête là pour ne pas vous ennuyer. Adieu très chère cousine, ou plutôt à bientôt ; car à la fin de février nous retournerons à Paris et j'imagine que vous y serez. Ne nous oubliez pas tout à fait jusque-là. Portez-vous bien et surtout, croyez à mon ancienne et très sincère amitié. Ne m'oubliez pas auprès de votre mari ni de vos enfants, surtout du marin auquel nous nous intéressons de bien bon cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 424-426.

1. Voir ci-dessus, lettre du 20 décembre : « l'espace qui nous sépare ».

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville ce 31 décembre [18]56

Je suis, cher Freslon, pour les vieux usages quand ils ne renferment pas de vieux abus. J'aime donc souhaiter la bonne année, comme disaient nos pères, à mes meilleurs amis et, comme je vous tiens pour un de ceux-là, je vous écris aujourd'hui. Mon seul but est de vous dire que je pense à vous le dernier jour de l'année qui finit et que je vous désire, pour l'année qui va naître, autant de bonheur que j'ai pour vous d'estime. Je vous assure que si cela vous arrivait vous n'auriez pas à vous plaindre de votre sort, au moins durant cette année-là. J'espère que mes vœux se réaliseront. Vous avez ce qui fait réussir d'ordinaire dans ce qu'on entreprend : la considération qui donne du poids au talent et le talent qui fait de la considération une force agissante et efficace.

Je vois par les journaux étrangers et par quelques lettres que j'ai reçues que la question des élections occupe toujours à Paris certains esprits[1]. Je dis à Paris, car dans la province que j'habite, je ne suis pas sûr qu'on sache qu'il existe encore en France telle chose que des élections politiques. Nous sommes un peuple très sensé qui va au fond des choses et prend difficilement l'apparence d'une liberté pour sa réalité. Ainsi que je

vous l'ai mandé, je vois surtout dans les élections actuelles deux questions de fait : a-t-on la probabilité de réussir dans le collège auquel on appartient ? Quel homme a la chance d'y être élu ? Assurément on ne pourrait pas rendre au gouvernement actuel un plus grand service que de nommer Barbès. Je crois au contraire qu'on lui porterait un coup très sensible tant au-dehors qu'au-dedans si on élisait un homme comme Lamoricière ou quelques-uns des généraux exilés. Le contre-coup en atteindrait toute l'armée.

Je trouve, mon cher ami, que dans tout ce que vous dites maintenant sur les affaires publiques on sent une sorte de tristesse et de découragement qui ne s'apercevait pas autrefois. Ce n'est pas la vue de la force croissante du pouvoir qui peut vous jeter dans cette mélancolie ; car cette force loin de s'accroître diminue plutôt et ceux qui la possèdent entrent seulement maintenant dans la période difficile et peut-être dangereuse de leur existence. J'imagine que ce qui vous tourne au noir, c'est la vue non du gouvernement, mais de ses adversaires ; moins le présent que l'avenir. C'est aussi là mon cas. Quand je vois les préjugés des uns, les mauvais instincts des autres, la division de tous et l'absence de passion véritable, je suis tenté de croire que ne valant pas mieux que le gouvernement qui nous est donné par la Providence, nous n'avons pas le droit de nous plaindre de celle-ci. J'ai deux maximes que l'histoire du monde m'a toujours démontrées très véritables : la première, que tout gouvernement, quel qu'il soit, est toujours à la longue aussi mauvais qu'on lui permet de l'être et la seconde, qu'à la longue aussi, chaque peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite. Elles sont toutes deux infaillibles, dans la longueur du temps.

J'ai reçu deux articles allemands que M. Hartmann a fait insérer sur mon livre dans des journaux ou revues d'outre-Rhin[2]. J'en ai été extrêmement satisfait et j'aurais écrit à l'auteur pour le remercier, si dans six ou sept semaines je ne comptais l'aller voir, ce qui me sera plus agréable encore que de lui écrire. Si vous le voyez, dites-lui ma reconnaissance et ce qui m'empêche de la lui exprimer en ce moment.

Si vous faites des vœux pour moi au jour de l'an, mon cher ami, n'oubliez pas je vous prie de souhaiter que j'aie en 1857 de meilleure encre, de meilleures plumes et surtout un griffonnage moins abominable que dans les années précédentes. Je suis honteux de mon écriture et de la peine que j'impose à mes amis pour me lire.

Mille et mille amitiés toutes particulières à Dufaure. Il me tarde bien

de savoir comment il se tirera de sa cause ecclésiastique. Il aura de la peine, je crois, à satisfaire ses clients[3]. Ne m'oubliez pas non plus auprès de l'ami Lanjuinais, ainsi qu'auprès de Rivet. Rappelez-moi je vous prie enfin au souvenir de Madame Freslon et croyez à tous mes sentiments de bien bonne amitié.

A. DE T.

Ma femme ne veut pas être oubliée auprès de vous et Ampère demande spécialement aussi que je vous parle de lui.

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Les pouvoirs du Corps législatif expiraient normalement avec la fin de l'année 1857. Mais, par un décret du 28 mai 1857, Napoléon III allait décider d'anticiper les élections afin de profiter des conditions favorables que lui donnaient notamment ses succès diplomatiques après la fin victorieuse de la guerre de Crimée.

2. Le 2 novembre, Hartmann avait informé Tocqueville des articles qu'il avait écrits pour la *Kölnische Zeitung* et le *Morgenblatt für gebildete Stände* (AT).

3. Dufaure était l'avocat du libraire Dentu et de l'abbé Cognat, auteur de *L'Univers jugé par lui-même, ou études et documents sur le journal L'Univers de 1845 à 1855*, brochure publiée sans nom d'auteur en juillet 1856 par Dentu. L'abbé Cognat était un des principaux rédacteurs de *L'Ami de la religion*, organe du catholicisme libéral, où il avait été nommé en 1852 par Mgr Dupanloup, et qui s'opposait à *L'Univers*, dirigé par Louis Veuillot, rallié à l'Empire et défendant un catholicisme de plus en plus ultramontain. La brochure *L'Univers jugé par lui-même* mettait en évidence les changements de position du journal de Veuillot, et de très nombreux exemplaires avaient été envoyés à de personnalités. Le 26 novembre, *L'Univers*, représenté par son gérant, avait porté plainte en diffamation contre Dentu puis l'abbé Cognat, une fois l'identité de l'auteur de la brochure révélée, devant la 6e chambre de police correctionnelle. La cause avait été renvoyée au 16 décembre, puis de nouveau au 24 décembre après l'échec d'une première tentative de conciliation, l'abbé Cognat refusant de s'engager à ne pas republier sa brochure. L'affaire se terminera le 13 janvier par une conciliation, l'abbé Cognat renonçant à réimprimer la brochure et *L'Univers* renonçant aux poursuites en diffamation. Mais Dufaure tint à préciser que l'abbé Cognat ne s'était résolu à signer la note de conciliation que sur la demande expresse du vicaire général de l'archevêché de Paris. L'assassinat, le 3 janvier, de Mgr Sibour, archevêque de Paris, par un prêtre déséquilibré a sans doute joué un rôle dans le choix de la conciliation pour conclure l'affaire.

Tocqueville, 6 janvier 1857

Je ne vous écris que deux mots, mon cher ami. J'ai toujours oublié de vous faire une question que voici. Il y a un M. *** [Frédéric Thomas][1], avocat, qui rend compte des tribunaux dans un feuilleton hebdomadaire de *** [*L'Estafette*]. Il paraît fort indépendant, et très approbateur de ceux de ses confrères qui témoignent de l'indépendance ; et néanmoins il ne cesse de parler en termes piquants et souvent méprisants de l'Académie française qui, cependant, est le seul corps en France qui montre encore de l'indépendance et fait parfois de l'opposition. Je voudrais bien savoir ce qui anime si fort M. *** [Thomas] contre nous. Si vous connaissez l'homme, demandez-le-lui donc, je vous prie[2]. Du reste, presque tous les feuilletonistes des journaux indépendants donnent en ce moment le même spectacle, et ce n'est qu'un des symptômes de la maladie générale qui consiste à détester toujours davantage le voisin que le maître, et à sacrifier ce qui devrait être la grande passion à mille petites. Tant qu'il en sera ainsi, je vous prédis que nous ne serons faits que pour servir. Le monde politique obéit à des lois qui sont toujours les mêmes, et qui, quand on les connaît bien, annoncent par ce qui arrive aujourd'hui ce qui va arriver demain. C'est ainsi que quand vous voyez les différentes classes d'une nation mettre de côté les haines et les jalousies particulières qui les divisent, dans l'intérêt d'une défense ou d'une attaque commune, quitte à les faire revivre plus tard, dites hardiment que le moment de la révolution approche[3]. Dans le cas contraire, plaidez ou faites des livres paisiblement.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 429-430.

1. Frédéric Thomas. Voir ci-dessous la lettre à Freslon du 27 février 1857.

2. Aucune lettre de Freslon n'a été retrouvée.

3. Tocqueville, qui rassemblait depuis juillet 1856 la documentation nécessaire à son ouvrage sur la Révolution, a développé cette idée dans les chapitres 2 et 3 de cet ouvrage. Voir *Œuvres, op. cit.*, t. III, 2004, p. 466-485.

Tocqueville, ce 20 janvier [18]57

Ampère a dû vous dire, cher ami, avec quel plaisir on vous attendait ici, il y a un mois, et comme la majorité vous espérait[1]. Je dis la majorité, parce que j'ai toujours formé une minorité sceptique. Je connais trop les affaires en général et je sais trop à quelles immenses occupations vous êtes livré pour avoir jamais cru sérieusement vous voir. Mais mon doute n'ébranlait ni ma femme ni Ampère qui continuèrent jusqu'à la fin à tenir pour certain que vous viendriez. Leur désappointement a donc été plus grand que le mien, mais leur joie de vous voir n'eût pas été, je vous jure, moins grande que la mienne, si vous étiez venu. Enfin, c'est partie remise. Je cherche à ne plus penser à la satisfaction que j'aurais eue à vous voir, pour ne songer qu'à celle que j'aurai bientôt à vous retrouver. Notre intention est toujours de revenir à Paris à la fin du mois prochain. Notre début dans cette ville sera assez triste. Cela nous rappellera des souvenirs bien pénibles et nous y mènerons une vie peu agréable, celle de l'auberge, car nous n'avons pas de logement[2]. Il faudra d'abord tâcher de trouver un appartement garni qui nous convienne et qui, s'il se peut, ne soit pas trop loin de nos amis. Je voudrais que nous fussions à portée de voisiner, et je vous assure que nous profiterions souvent de la facilité de le faire. Je ne saurais vous dire combien, pour mille raisons, je reviens peu en train du monde. Jamais la société de bons amis ne m'a paru plus précieuse. Nous ne nous arrachons de plus qu'avec beaucoup de peine à ce lieu-ci. Nous venons d'y passer de bons mois sans grands plaisirs, il est vrai, mais aussi sans aucun de ces pénibles froissements qui se rencontrent si souvent à Paris, pour des gens qui pensent et sentent comme nous, sur les affaires du temps. Nous avons véritablement mené une douce vie dans notre solitude. Il n'y a manqué qu'un peu plus de travail d'esprit. J'y ai été plus paresseux que je ne l'avais été, je pense, depuis vingt ans. Il n'y a guère qu'un mois que je me suis mis sérieusement à l'œuvre. Nous avons eu tous ces temps derniers et nous avons encore une armée d'ouvriers occupés à transformer la portion du jardin qui est derrière le château[3]. La surveillance et la direction de cette bande d'hommes, a été l'une des causes de mon inactivité intellectuelle et je commence à croire que l'on ne travaille jamais plus mal que chez soi. Du moins je me suis amusé en ne

faisant rien. Tous les fainéants n'en peuvent dire autant. J'ai du goût pour ces occupations de la campagne et ma femme les aime à la rage. Elle vous attendait avec la dernière impatience pour vous consulter sur une foule de questions difficiles. Comment tracer cette allée ? Où planter ce massif ? Cet arbre doit-il être abattu ou laissé ? Comme elle a une grande idée de votre bon goût, elle aurait tiré grand parti de vous ; elle s'en flattait du moins. Mais un homme qui fait tant de chemins [de fer] n'a pas le temps de s'occuper des allées !

J'ai encore à vous fatiguer pour l'affaire du jeune homme dont je vous ai déjà parlé. Quoique je porte un véritable et sincère intérêt à la personne, je suis un si détestable solliciteur que je recule depuis deux mois à reprendre avec vous ce sujet. C'est pour cela que j'ai été si longtemps sans vous écrire. Vous vous rappelez sans doute l'affaire. Il s'agit d'un homme de 25 ans, très aisé, appartenant à une famille des plus honorables de Valognes qui voudrait occuper sa jeunesse et entrer dans les chemins de fer ; il se nomme M. Langlois ; il est fils d'un notaire de Valognes, le premier de sa profession dans tout le pays et pour la capacité et pour la réputation d'intégrité. Il est mort, il y a quelques années, laissant une jolie fortune très bien acquise à son fils. Celui-ci n'étant pas en âge de lui succéder, le notariat a été vendu. Le jeune homme se trouvant ainsi sans état a conçu le désir très honnête de s'occuper quoiqu'il n'en ait pas besoin pour vivre. Vous m'avez écrit à son occasion une lettre pleine de vérités peu encourageantes. Je me suis hâté de la lui faire lire, il persiste dans son désir et se déclare prêt à passer par les épreuves que vous lui avez décrites. II m'a donc prié de vous écrire de nouveau. Je l'ai promis et aurais dû le faire depuis deux mois. Mais la répugnance instinctive dont je parlais plus haut m'en a empêché. Je porte cependant un bien véritable intérêt à ce jeune homme. C'est un bon sujet et son père était l'ami le plus respectable, le plus dévoué et le plus utile que j'aie eu pendant bien des années dans ce pays. Si vous pouvez mettre le courage de mon jeune homme à l'épreuve, je vous en serais réellement obligé. Si vous aviez une réponse obligeante pour lui à me faire, je vous demanderais de me l'adresser sans trop tarder afin que je puisse la lui communiquer avant de m'en aller[4].

Adieu, cher ami, ou plutôt, à bientôt. Mille et mille souvenirs d'amitié à tous les vôtres. Croyez à mon bien sincère attachement.

A. TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 361-362.

1. Ampère avait rencontré en octobre 1856 Rivet qui lui avait fait espérer une rencontre à Tocqueville en décembre mais avait très vite renoncé (voir *OC*, t. XI, p. 352 et ci-dessus la lettre à Rivet du 22 octobre). Ampère avait séjourné à Tocqueville du mardi 18 novembre 1856 au 6 janvier 1857.

2. Tocqueville ne devait quitter la Normandie que le 30 mars, pour loger chez la tante de sa femme, Mrs Belam, à Chamarande, et mener ses recherches aux Archives nationales.

3. Mme de Tocqueville supervisa en 1856-1858 les grands travaux d'extérieur qui donnèrent au château son aspect actuel : suppression des zones marécageuses, comblement des fossés, création d'une allée couverte et d'une serre, remplacement à l'arrière-plan des terres labourées par des prairies.

4. La lettre de Rivet n'a pas été retrouvée. Sur cette recommandation, voir ci-dessus, lettre du 22 octobre 1856.

## À JULES RAVENEL

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche),
ce 25 janvier [18]57

C'est encore moi, cher monsieur Ravenel, qui viens vous importuner. Ma consolation est que vous ne sauriez l'être par un homme en train d'un travail plus sérieux, ni qui apprécie mieux votre extrême obligeance et ce qu'elle mérite de reconnaissance[1].

Une personne de ma connaissance viendra la semaine prochaine déposer dans vos mains de ma part tous les livres ou écrits divers que vous avez bien voulu me faire parvenir il y a environ deux mois et demi par M. Ampère. Je vous prie de les faire rayer à mon compte.

Je serais bien heureux si la même personne pouvait recevoir, en retour, les ouvrages que j'ai indiqués sur la note ci-jointe, ou du moins ceux d'entre eux que vous croirez devoir m'envoyer. Ils sont malheureusement bien nombreux, bien que, réunis ensemble, ils ne fassent pas un gros paquet. Tous se rapportent au même incident de notre

Révolution, à savoir la lutte du Roi contre le Parlement de Paris avant la tenue des États généraux. Je m'étonne que tous les écrits appartenant à cette catégorie n'aient pas été réunis ; ils ne formeraient pas deux volumes et on trouverait là réuni tout ce qui se rapporte à ces débuts du grand drame.

Parmi les pièces que je demande, il y en a qui ne sont pas désignées dans le catalogue par un numéro, mais seulement par un astérisque : je n'ai pu désigner celles-là que par l'objet auquel elles se rapportent et par le numéro qui les précède immédiatement.

La querelle du Parlement de Paris n'a pas été un fait isolé. Toute la magistrature a pris part à la lutte et, pour bien connaître cette sorte d'émeute judiciaire qui a précédé les mouvements du peuple, il faudrait avoir les pièces qui se rapportent à ce qui arrivait à cette époque dans les autres parlements. J'en ai dressé une note sous le no 2 ; je vous l'envoie, non pour que vous vous donniez la peine de faire rechercher et de m'envoyer ce qui se trouve dans cette note, ce serait décidément abuser de votre bonté, mais pour savoir si par hasard une partie de ces pièces n'aurait pas été réunie dans un ou deux volumes, que je vous demanderais alors de joindre au reste.

Vous avez bien voulu faire remettre à Ampère plusieurs volumes sur les *Illuminés* que je vous avais fait demander par lui. Mille remerciements. Ces livres vous seront rapportés par moi dans deux mois[2].

Voilà, cher monsieur Ravenel, ce que j'avais à vous dire. Peut-être trouverez-vous que j'abuse du désir que vous me témoignez de faciliter mes travaux. Dans ce cas, ne faites pas droit à ma requête. Je sais d'avance que vous ferez en cette matière tout ce que vous pourrez, et je ne m'en sentirai pas moins votre obligé pour ce que vous avez fait déjà. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je travaille beaucoup, et que j'espère justifier mon importunité par une œuvre utile. Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de gratitude et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. La personne chargée de remettre à la bibliothèque tous les livres qui m'ont été prêtés se présentera huit jours après la réception de cette lettre, c'est-à-dire le 4 février. Veuillez, je vous prie, lui remettre les ouvrages que vous pourriez m'envoyer parmi ceux que contient la note no 1 ci-jointe.

Décidément, j'ai honte de vous envoyer mes deux notes, et je me

borne à joindre à cette lettre la lettre [*sic*] n° 1 qui est déjà beaucoup trop longue[3].

570 Réclamation du Tiers au Roi.
626 Le Moniteur – attribué à Condorcet et à Brissot[4].
665 Le Préservatif contre l'avis à mes compatriotes – attribué à Lanjuinais.
675 Observations adressées à l'assemblée des notables [sur la composition des États généraux et sur la forme la plus régulière de les convoquer] par B[ertrand] de Molleville.
676 Lettres aux notables par Calonne [*sic*] [sur la forme et l'objet des États généraux, par M. P-V de Calonges]
679 Requête des femmes pour leur admission aux États généraux.
681 De la députation aux États généraux par Roederer[5].
683 Lettre écrite au Roi par les trois ordres du Dauphiné sur les États généraux[6].
685 Avis au public de la part du commandant des Îles Ste-Marguerite[7].
706 Convocation prochaine des États généraux par Lacretelle[8].
714 Mémoires sur les États généraux par d'Antraigues.
758 Considérations sur les intérêts du Tiers-État par Rabaut St-Étienne[9].
769 Crimes et forfaits de la noblesse [et du clergé, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours].
770 Avis à la noblesse.
772 Doléances d'un anobli.
775 Mémoire au Roi en faveur de la noblesse, par Gouy d'Arsy[10].
781 Essai sur les privilèges, attribué à Sieyès.
788 Mémoire pour le peuple français, par Cerutti.
791 S'il est de l'intérêt du tiers de ne choisir de représentants que dans son sein.
792 Lettres d'un citoyen des États-Unis [à un Français, sur les affaires présentes] par Condorcet.
797 Sentiments d'un républicain [sur les assemblées provinciales et sur les États généraux], par le même.
800 Essai sur la constitution [et les fonctions des assemblées provinciales], par le même.
817 Du Tiers-État [Catéchisme du Tiers-État, à l'usage de toutes les provinces de France et spécialement de la Provence].

821 Réflexions d'un magistrat sur la question du nombre [et celle de l'opinion par ordre ou par tête] d'Espreménil.

830 Avis aux Parisiens [et appel de toutes convocations d'États généraux où les députés du troisième ordre ne seraient pas supérieurs aux deux autres].

849 Réflexions d'un membre de l'assemblée [libre] du Tiers-État [du district de Saint Étienne du Mont, sur la pétition de la noblesse relativement à la formation des assemblées de la ville de Paris en communes].

850 Combien il serait dangereux d'établir une commune à Paris [, d'après le plan proposé par les Instructions relatives à la commune ; 2o d'opiner par tête, et de confondre les trois ordres dans la prochaine tenue des États généraux à Versailles et dans celles qui pourraient avoir lieu par la suite].

856 Mémoire présenté au Roi par les trois [six] corps [de la ville de Paris].

858 Observations de l'université [au sujet de la prochaine assemblée des États généraux du royaume].

863 Le Tiers-État au Roi par Louchet.

867 Projet de réponse au mémoire des princes, par Morellet[11].

872 Modestes observations au mémoire des princes [faites au nom de 23 millions de citoyens français, par l'abbé Brizard[12]].

882 Réponse du clergé-citoyen aux attaques de la noblesse.

889 Rapport [fait] au Roi [dans son conseil] par le ministre des finances.

890 Observations sur ce rapport.

Lettre inédite. BNF Ms naf 11773. Correspondance de Jules Ravenel.

1. Tocqueville qui recourait depuis 1853 à l'aide de Jules Ravenel, conservateur au département des imprimés de la Bibliothèque impériale, lui avait demandé un premier envoi le 13 octobre 1856.

2. Dans une lettre du 11 janvier 1857, Tocqueville avait demandé à Ampère de prendre à la Bibliothèque impériale des ouvrages sur les Illuminés pour se « faire une idée de ce qu'a été immédiatement avant la Révolution cette espèce de rêvasserie fiévreuse qu'on a appelée l'illuminisme, les Rose Croix, la franc-maçonnerie » (*OC*, t. XI, p. 361-362). Ces ouvrages servirent à la rédaction du chapitre 1 du livre sur la Révolution.

3. Cette liste est celle des brochures de 1788 conservées dans la série LB 39 de la BNF sous les numéros portés par Tocqueville et qu'il utilise pour les chapitres 2 et 3 de son livre sur la Révolution. Une analyse détaillée de sa documentation et de ce qu'il en tire est faite dans *Œuvres*, *op.cit.*, t. III, p. 455-553 et notes afférentes. Nous corrigeons ou complétons les titres entre crochets quand Tocqueville en a altéré le sens en les abrégeant.

4. Voir les notes prises sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 519.

5. Voir les notes prises sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 520-521.

6. Voir les notes prises sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 516-517.

7. Voir les notes prises sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 1143.

8. Voir les notes prises sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 521-522.

9. Voir les notes prises sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 527-532.

10. Voir les notes prises sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 532-533.

11. Voir les notes prises sur cet ouvrage et sur le *Mémoire des princes*, *ibid.*, p. 533-534.

12. Voir les notes prises sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 534-535.

## À CHARLES DE RÉMUSAT

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 28 janvier [18]57

Mon cher ami, Gobineau que vous connaissez bien m'écrit du fond de l'Orient pour me rappeler que sa grande ambition serait d'entrer un jour à l'Académie des sciences morales et politiques. Ce désir ne me paraît pas sans quelque justification ; il est homme de beaucoup d'esprit comme vous savez ; il vient de faire un gros livre, dont je trouve l'idée-mère fausse, mais qui renferme immensément de recherches et d'efforts d'esprit[1]. Son accession serait assurément très désirable pour le corps. Mais je ne sais, néanmoins, s'il y a aucune chance de l'y faire entrer. Son nom est encore peu connu, du moins en France ; car, en Allemagne on s'est fort occupé de son œuvre et on l'a traduite aux États-Unis[2]. On vient de créer une nouvelle place d'académicien libre. N'y aurait-il aucune chance de la lui faire obtenir ? Il ne pourrait déplaire à la *Garnison*[3], puisqu'il est fonctionnaire public. Je vous soumets cette idée sans savoir si elle est exécutable, parce que vous avez eu jadis pour Gobineau des bontés dont

celui-ci demeure fort reconnaissant et que, d'ailleurs, l'homme mérite véritablement qu'on s'occupe de lui. Il a en ce moment à Paris un ami intime, M. le Baron d'Avril, employé d'un grade élevé au ministère des Affaires étrangères et homme d'esprit[4]. Si celui-ci venait vous entretenir des intérêts de Gobineau, veuillez, je vous prie, le recevoir avec votre grâce ordinaire. Je tiens beaucoup pour ma part à pouvoir prouver à Gobineau que, quelque Persan qu'il soit devenu, je ne l'ai pas oublié. C'est lui, du reste, qui en ce moment a l'honneur de nous représenter auprès du shah[5]. Il a appris le Persan, le parle avec facilité. Il me mande, ce que je crois sans peine, qu'il est le premier chargé d'affaires européen qui ait pu faire de la diplomatie dans la langue de Zoroastre.

Je ne vous dirai rien de plus aujourd'hui. Dans peu de semaines je vous reverrai et je pourrai goûter le plaisir rare mais toujours apprécié par moi de causer avec le plus aimable causeur du monde. Nous sommes encore retenus ici par quelques affaires ; après les avoir terminées, nous viendrons nous fixer à Paris pour quatre ou cinq mois.

Je sais que votre fils est marié. L'austère Corcelle nous a fait une description charmante de votre belle-fille. Veuillez me rappeler au souvenir du mari et présenter par avance mes hommages respectueux à la femme[6]. Ne pourrons-nous pas cet hiver marier Melle Marthe[7] ? Je connais peu de femme plus capable de rendre un homme heureux et plus digne d'être heureuse. Voilà, pourtant, les années qui s'écoulent et nous nous attristons beaucoup en pensant qu'elles n'ont pas encore amené un mari.

Adieu. Ne nous oubliez pas auprès de Madame de Rémusat et croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Il me semble me rappeler que la même ordonnance qui a créé un nouvel académicien libre a établi des places de correspondants pour la section de Politique. Si cela était, la nomination de Gobineau à l'une de ces places me paraîtrait assez naturelle. Je ne devrais pas avoir de doute là-dessus. Mais je ne lis presque jamais le journal et les journaux disparaissent si vite qu'on ne peut remettre la main sur celui où on voudrait faire une recherche. Voilà mon excuse.

Lettre inédite. Archives Rémusat.

1. Tocqueville avait, dès réception de l'ouvrage, vigoureusement exprimé à Gobineau son désaccord, tout en lui proposant son aide pour obtenir une place de correspondant à l'Académie des sciences morales. Voir lettre du 8 janvier 1856, *OC*, t. IX, p. 245.

2. En 1856, à Philadelphie, chez Lippincott. Le 20 mars 1856, Gobineau commente ce succès aux États-Unis (*ibid.*, p. 261), succès que Tocqueville attribue aux antiabolitionnistes convaincus de l'inégalité des races qui ne comprennent pas que pour Gobineau les Américains blancs sont eux aussi dégénérés (*ibid.*, p. 268).

3. Nom donné à la section de « politique, administration, finances » créée par le décret du 25 avril 1855 dont les dix membres n'étaient pas élus par leurs confrères mais nommés par le gouvernement qui souhaitait ainsi casser l'opposition des académiciens. Cette section avait comme les autres des membres correspondants, parmi lesquels Tocqueville espérait faire nommer Gobineau (voir lettre à celui-ci du 24 janvier, *ibid.*, p. 278). Gobineau ne devait pas être élu.

4. Adolphe d'Avril était attaché à la direction politique au ministère des Affaires étrangères depuis le 2 février 1856.

5. Gobineau avait été nommé en décembre 1854 premier secrétaire de la légation française en Perse et y resta jusqu'en janvier 1858. Il devait y revenir comme ministre en 1861. Sa connaissance de la langue et de la civilisation le faisait apprécier.

6. Pierre de Rémusat, le fils aîné de Charles, avait épousé la fille de Vincent Cibiel, un négociant de Villefranche (Aveyron) enrichi dans la spéculation sur les chemins de fer et député ministériel de 1837 à 1848. Marie Cibiel, devenue veuve à vingt-cinq ans, se distingua ensuite dans la philanthropie. Beaumont commente fielleusement ce mariage de son neveu : « C'est un bon et gros mariage d'argent, auquel on ne fait pas autant de sacrifices qu'il arrive quelquefois en pareil cas, car il paraît que la jeune personne est gentille et bien élevée ; cependant 20 000 francs de rente en dot, 2 000 000 un jour, forment le fond de ses agréments » (lettre du 6 décembre 1856, *OC*, t. VIII, 3, p. 451).

7. Marie Hélène Marthe de Corcelle devait épouser Charles Adolphe de Chambrun le 8 juin 1859. Tocqueville dut s'entremettre pour faciliter des négociations dans lesquelles il jugeait Corcelle très maladroit (voir lettre à Beaumont, 1er février 1857, *OC*, t. VIII, 3, p. 456).

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, 3 février 1857

Il me semble, mon cher ami, que j'ai été terriblement longtemps sans vous écrire. Cela m'a paru long du moins. Ce qui m'a empêché de me livrer comme je l'aurais voulu au plaisir de causer avec vous, c'est d'une

part la grippe qui m'a rendu assez souffrant pendant huit jours et ensuite une remise assez sérieuse au travail. J'admire la fatuité d'un homme qui veut découvrir les causes d'une grande révolution politique et qui ne peut discerner ce qui le fait agir et penser lui-même d'une certaine manière plutôt que d'une autre. C'est là mon cas. Je ne sais pas pourquoi je m'étais presque dégoûté de mon sujet ; et j'ignore pourquoi j'ai repris pour lui un goût vif. J'ai beaucoup souffert du premier état et je jouis de l'autre, puisse celui-ci durer ! Je ne puis travailler sérieusement que quand une grande animation s'est produite au-dedans de moi. Il me semble apercevoir clairement en ce moment le mouvement immense qui nous a transportés de l'Ancien Régime là où nous sommes. Je crois le voir commencer, se précipiter, se ralentir, s'éteindre. La Révolution embrassée ainsi d'un seul coup d'œil, est un objet encore informe et indistinct, mais si vaste que l'imagination s'agrandit et s'échauffe en le regardant. Il faut avoir toujours devant soi ce fond du tableau pour conserver son ardeur dans l'examen fatigant des détails.

Je voudrais que de votre côté vous eussiez achevé de vous débarrasser de cette sorte d'abattement que j'avais cru apercevoir. J'avoue que nous sommes environnés de bien grands sujets de tristesse. Mais nous sommes dans un temps qui a vu tant de changements inattendus et nous appartenons à une nation si vive dans ses impressions et si subite à se transformer, qu'il ne faut jamais désespérer de l'avenir tant qu'*on reste soi-même*. Il suffit presque toujours alors de vivre pour voir arriver le moment qu'on attendait le plus. Vous riez de ma philosophie et vous avez raison. Car personne n'est moins philosophe que moi qui vous prêche. Riez donc du prédicateur, mais croyez que le sermon est rempli de vérité.

Un Anglais de mes amis m'écrit aujourd'hui qu'il est impossible d'être plus déconsidéré que ne le sont aujourd'hui nos hommes d'État au-dehors. Nous les tenons tous, me dit-il, pour des *Rogues* (comme qui dirait des coquins, des voleurs[1]…). C'est en effet, je vous le prédis, par les gens d'affaire et les gens faisant des affaires que ce gouvernement se perdra. C'est là le vice qui, de plus en plus, devient la maladie chronique de ce corps-là. On a dit que le gouvernement de Juillet avait été une monarchie représentative entourée d'institutions républicaines. On définira un jour ceci : une monarchie absolue entourée d'oripeaux et de fripons.

Je vois que la *Revue française* est suspendue à propos d'un article de M. Oppenheim sur le roi de Prusse[2]. J'imagine que ce n'est là qu'un prétexte et que les blessures du roi de Prusse ont été reçues par

M. Troplong ou quelque autre grand homme de la même fabrique…

J'ai peine à croire que ce ne soit pas une très grande faute que d'aller aux élections. Avec les institutions actuelles, l'impossibilité de s'animer les uns par les autres, même de s'entendre, avec l'impossibilité aussi réelle quoique moins apparente de voter contre l'administration, qui peut tout contre vous dans la province et contre laquelle on ne peut rien ; avec de telles conditions de combat, se battre est aller à une défaite certaine et plus compromettante que l'abstention, car l'abstention ne peut être niée ; mais l'absence de liberté le sera impudemment et victorieusement, puisque la thèse contraire ne pourra être soutenue. Je crois vous avoir déjà dit tout cela, mais le sujet vaut bien qu'on y revienne. *Le Siècle* est-il sincère dans sa thèse ? Le pied fourchu d'Abbatucci me paraît se montrer quelquefois derrière M. Havin[3].

Adieu, donnez-moi de vos nouvelles, rappelez-moi au souvenir de tous nos amis, particulièrement à celui de Lanjuinais et de Dufaure et croyez à ma bien sincère amitié.

Copie Beaumont. Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 369-371.

1. Lettre non retrouvée.

2. La *Revue de Paris* avait publié un article d'Oppenheim intitulé « Le roi Frédéric-Guillaume IV » dans le numéro du 15 janvier (p. 551-567). L'auteur soulignait les incohérences du souverain, sa faiblesse devant l'Autriche et sa « vanité mesquine » à l'intérieur ; il dénonçait l'incohérence entre ses promesses libérales et une politique en fait réactionnaire. Cet article avait conduit le gouvernement à prendre un arrêté le 24 janvier 1857 suspendant la revue pour un mois. Heinrich Bernhard Oppenheim (1819-1880), publiciste libéral très actif lors du printemps des peuples, avait consacré à *L'Ancien Régime* un compte rendu dans le *Deutsche Museum* de Leipzig le 3 juillet 1856 et avait écrit à Tocqueville à cette occasion.

3. *Le Siècle* s'en était pris le 31 janvier et le 2 février aux légitimistes de *L'Union* qui avaient annoncé vouloir s'abstenir en l'absence d'une vraie liberté des élections. Émile de La Bedollière écrivait dans *Le Siècle* du 31 janvier : « Notre politique n'a jamais été celle des pessimistes qui, suivant une locution proverbiale, jettent le manche après la cognée. Nous voulons reconquérir avec les armes légales ce que nous avons perdu à la suite des diverses transformations du pouvoir. » Léonor Havin avait pris la direction du journal après le coup d'État.

Jacques Pierre Abbatucci, député du Loiret de 1839 à 1851, avait été proche d'Odilon Barrot sous la monarchie de Juillet. Soutien fervent de Louis-Napoléon Bonaparte, il fut garde des Sceaux du 21 janvier 1852 au 15 novembre 1857.

À ANDRÉ LAVERTUJON,
DIRECTEUR DE *LA GIRONDE*

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 4 février 1857

Monsieur,

Un ami vient de me faire parvenir le numéro du journal *La Gironde* (le numéro du 29 janvier dernier) qui contient un article signé de vous sur l'ouvrage que j'ai publié récemment[1]. Je dois de la reconnaissance à cet ami-là, puisqu'il m'a fourni l'occasion de vous lire et m'a mis à même de vous remercier. J'ai toutes sortes de raisons, en effet, Monsieur, pour vous offrir mes remerciements. On ne saurait être plus bienveillant que vous ne l'avez été pour moi dans cette circonstance, et cette bienveillance m'est d'autant précieuse que n'ayant pas l'honneur de vous connaître personnellement, je puis avec quelque vraisemblance me flatter de la devoir au mérite que vous avez cru reconnaître dans mon travail. J'ai été surtout touché que vous ayez rendu justice au sentiment de vérité qui m'a fait écrire. J'ai vu, non avec surprise, mais avec un grand plaisir, combien vous aviez pénétré dans ma pensée et aviez saisi son véritable sens. Un auteur est heureux de rencontrer un pareil juge, si éclairé et en même temps si bienveillant.

Après vous avoir lu, Monsieur, il m'eût été très agréable de vous voir, mais nous demeurons aux deux bouts de la France. Il y a heureusement peu de Français qui n'aillent, de temps en temps, visiter Paris. Je me rends, pour mon compte, dans cette ville au mois de mars et pour un temps assez long. Si vos affaires vous y attiraient alors, je regarderais comme une chance très heureuse de vous rencontrer, et j'aurais un grand plaisir, après vous avoir remercié de ce que vous avez dit de la première partie de mon livre, à causer avec vous de la suite du même travail qui m'occupe en ce moment. Je suis sûr que cette conversation serait pleine à la fois d'agrément et d'utilité pour moi.

Recevez, Monsieur, je vous prie, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque de l'Arsenal. Ms 13722/56.

1. Le compte rendu de Lavertujon est publié dans *La Gironde* les 2 et 5 septembre 1856 et 29 janvier 1857. André Lavertujon (1827-1914), démocrate socialiste sous la république et positiviste, opposant au coup d'État, exilé, était devenu à son retour en 1855 rédacteur en chef de *La Gironde* qui défendait des idées libérales. Ami de Gambetta, il sera sénateur de 1887 à 1897.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 11 février [18]57

Comme il se passera au moins trois semaines avant que je ne vous revoie, mon cher ami, je veux encore vous écrire, et même vous demander de me répondre. Il y a bien longtemps que notre silence me pèse. Mais le grand nombre d'occupations et le petit nombre d'idées qu'ont les gens qui vivent à la campagne ne me laissent ni le temps ni la matière d'une correspondance. Du reste, je n'ai rien de plus intéressant à vous dire aujourd'hui qu'il y a un mois. Mais je m'ennuie de ne point revoir de votre écriture. Faites-moi donc savoir en quelques mots ce que vous devenez et ce que vous pensez pour le quart d'heure.

Je me suis remis assez vivement au travail depuis deux mois après avoir mené pendant six mois une vie très occupée et très stérile. Jusque-là c'était l'ardeur plus que les livres qui me manquait dans ma retraite. Maintenant ce sont les livres surtout. Bien que les bibliothèques publiques de Paris en agissent avec moi avec une libéralité extraordinaire, puisque je me suis fait envoyer jusqu'à cinquante documents divers à la fois, je ne sais comment il se fait que la pièce dont j'ai le plus besoin soit toujours celle que je n'ai pas. Ce n'est qu'en travaillant qu'on aperçoit ce qui est nécessaire pour le travail. Rien ne saurait donc remplacer le voisinage des grands dépôts, archives ou bibliothèques. Aussi, mon intention est d'employer les quatre mois que je compte passer à Paris dans un travail très actif et qui ne me laissera guère le temps que de voir mes amis. Le monde proprement dit, fort peu. Mais parlons d'autres choses que de moi.

Vous avez été sans doute frappé du résultat du recensement général de la population depuis cinq ans. Il a prouvé que non seulement la population se déplaçait, allant des campagnes dans les villes, mais encore

qu'elle ne s'était pas accrue. Mille causes expliquent le premier fait ; mais comment rendre raison du second ? Je serais bien curieux de savoir ce que votre esprit exact et pénétrant a à dire là-dessus. Peut-être ce que ce résultat a de plus saillant est-il purement accidentel. Mais il est hors de doute au moins que si la population n'est pas d'ordinaire aussi stationnaire en France que cette fois, elle l'est habituellement beaucoup plus que dans la plus grande partie de l'Europe. Que dit votre philosophie politique de cela ? Je vois du reste que le fait excite vivement l'attention soit au dedans, soit au dehors[1]. Si vous vous sentiez dans la tête de bonnes idées sur la matière, vous devriez en faire part au public. Le sujet vous va. Vous voyez que mon amitié est toujours importune, et que je ne cesserai jamais, quoique cela soit peu efficace, de vous tourmenter pour tirer parti d'un excellent instrument qui finira par se rouiller dans le fourreau. Ne faites point de gros livres, si le temps et le courage vous manquent ; mais faites du moins de temps à autre des écrits qui rappellent au public que vous êtes toujours de ce monde et le même homme.

Avez-vous déjà des projets pour cet été ? Je voudrais qu'il entrât dans vos plans d'avenir de venir nous visiter ici. Car, malgré que je me permette de vous gronder, je ne vous considère pas moins comme un de mes meilleurs et plus sûrs amis. C'est peut-être même pour cela que je vous gronde. Or, le nombre de ces amis-là est si petit qu'il est bien naturel de désirer leur compagnie. Venez donc ici l'été prochain si vous le pouvez, et soyez sûr d'y rencontrer des hôtes très heureux de vous posséder. Adieu pour aujourd'hui. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Madame de Tocqueville, qui me demande indiscrètement à qui j'écris, veut être rappelée particulièrement à votre souvenir.

Fonds Lanjuinais. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 430-431.

1. Dans sa réponse du 16 février 1857 (AT), Lanjuinais expliquait qu'il n'y avait pas de statistiques précises mais que la stagnation de la population avait deux causes : l'émigration et la diminution des mariages et des naissances dans les familles aisées, ce qu'il attribuait à l'influence de Malthus et au Code civil. Les recensements généraux de la population étaient organisés tous les cinq ans depuis 1801. En 1851, la France comptait 36 472 000 habitants ; en 1856, 36 715 000.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, ce 17 février [18]57[1]

Mon cher ami, je suis bien en retard avec vous et je vous en demande pardon. J'ai eu depuis un mois beaucoup d'ouvriers qui m'ont forcé de passer une partie de ma journée avec eux et le reste du temps était consacré à des travaux d'un autre genre qui, je l'espère, sont plus importants que les premiers. Je n'ai pour ainsi dire écrit à personne depuis ce temps-là. Mais j'aurais dû vous écrire à vous qui vous occupez si souvent de moi et d'une manière si utile pour la réputation du livre et de l'auteur. Croyez du moins que si j'ai été un ami muet, je n'ai point été un ami ingrat.

Je me flattais d'être en état de retourner dans votre voisinage dans quelques jours d'ici et je m'en réjouissais à l'avance mais aujourd'hui je vois que je dois ajourner ce plaisir-là de quelques semaines encore. Nous avons eu ici pendant près de quinze jours la neige sur la terre. Nous avons l'habitude de nous vanter qu'il ne neige ni ne gèle dans notre climat, le mauvais temps n'ayant gardé pour sa part que la pluie et le vent. Mais l'événement de cet hiver a bien rabaissé notre orgueil de ce côté-là : cette longue neige a singulièrement retardé, sans l'arrêter pourtant, la marche de nos travaux et nous les laisserions bien imparfaits si nous ne regagnions pas par un plus long séjour le temps perdu. Nous ne partirons donc guère avant le milieu de mars.

Je vais encore vous demander vos bontés pour mon soldat pour lequel vous avez été si bon déjà. Son congé expire le 1er avril prochain. Pas moyen de faire excepter du service ce pauvre garçon qui a le malheur de se porter à merveille et d'en avoir l'air, ce qui fait qu'il ne peut se faire recevoir à un hôpital, préliminaire qui, à ce qu'il paraît, est, je ne sais pourquoi, indispensable. Mais on renvoie tant de soldats dans leurs foyers que peut-être ne tient-on pas à faire revenir à la rigueur ceux qui sont déjà partis en congé. J'ai donc dit à mon homme d'adresser à son colonel une demande en prolongation de congé. Celui-ci a fait cette demande et je vous l'envoie ci-jointe. Nous serions bien heureux que vous puissiez la remettre au colonel[2]. Peut-être est-il nécessaire qu'elle parvienne par la voie hiérarchique ? Dans ce cas, je vous prierai de m'en avertir immédiatement, car il nous reste bien peu de temps avant l'expiration du

congé.

Rien de nouveau, du reste, à vous apprendre d'ici. On ne sait rien ou presque rien à Paris même des choses de ce monde, jugez du degré d'ignorance et de torpeur dans lequel on doit vivre au fond d'une campagne et dans le coin le plus retiré d'une frontière. Je serais bien curieux de savoir quelles réflexions vous inspire l'attentat commis sur l'archevêque de Paris. Est-ce un fait sans commencement ni fin ou peut-on le rattacher à quelque chose qui précède ou qui doit suivre ? Mais peut-être ce que je demande là est-il trop long pour une lettre[3].

Nos souvenirs affectueux à Madame votre sœur. Mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. J'espère que Melle votre nièce va tout à fait bien.

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. *De la main de Bouchitté* : répondu le 22.

2. Dans sa réponse, Bouchitté indique avoir remis la demande du jeune Le Terrier au colonel Legrand (Frédéric Legrand, né en 1810 à Versailles, nommé colonel en 1855, qu'il connaissait). Il était déjà intervenu en août 1856 pour ce jeune homme, cordonnier de son régiment. Voir ci-dessous, lettre du 3 mars.

3. Mgr Sibour avait été assassiné le 3 janvier 1857 dans l'église Saint-Étienne-du-Mont par un prêtre interdit, Jean Louis Verger, qui fut exécuté le 30 janvier 1857. Le 22 janvier, Bouchitté répond : « Je ne crois pas que le meurtre de l'archevêque se rattache à quelque chose d'avant ou d'après ; mais il a fait naître de fâcheuses idées pour le clergé. Beaucoup de gens font observer qu'encore qu'on ne puisse imputer à tous les prêtres la doctrine de Verger, il y a beaucoup de désordre dans les têtes des prêtres, tels que socialisme, théocratie, répression par la violence, etc. Il se répand parmi le peuple l'idée que l'on a expédié Verger le plus tôt possible pour le faire taire, qu'il faut marier les prêtres, parce que, disent les ouvriers, leurs passions charnelles leur montent à la tête, qu'il avait des révélations à faire sur la dureté des évêques, etc. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le clergé a été fort inquiet et a désiré le premier que l'on en finît promptement. Le crime a beau être isolé, il prête aux interprétations » (AT).

## À FRANÇOIS MIGNET

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 23 février 1857

Cher Confrère, comme je ne puis revenir à Paris de trois semaines encore je veux vous parler par écrit d'un de mes amis que j'aurais voulu vous recommander de vive voix. Il s'agit de M. Grote[1]. On me dit qu'une place de correspondant est vacante dans la Section d'Histoire. II me semble que vous ne pourriez choisir un homme plus digne de la remplir. Vous savez que lors de la nomination de M. Macaulay, il y a quelques années, il sembla convenu que le premier historien à choisir après lui serait M. Grote. Celui-ci a terminé son grand ouvrage sur la Grèce, et je crois pouvoir dire sans sortir de la vérité que ce livre le place au premier rang des historiens de l'Antiquité non seulement en Angleterre, mais dans tout le monde civilisé. J'espère donc que vous ne repousserez pas l'idée de Grote. Je le souhaiterais, je l'avoue, très vivement et je ne sache pas de nomination qui pût me faire plus grand plaisir. Cela dit, j'ajoute comme toujours que je vous tiens en ceci comme en beaucoup d'autres choses pour mon guide. Je crois en votre justice et en votre savoir-faire. Je vous ai vu pratiquer si souvent sous mes yeux l'*honnête* et l'*habile* qui vont si rarement ensemble dans la plupart des actions humaines, que j'ai pris aisément l'habitude de faire ce que vous faites. Je ferai donc tout mon possible pour vous rendre favorable à mon choix et en désespoir de cause, je voterai pour le vôtre. N'abusez pas, je vous prie, de cette confession[2].

Ainsi que je vous le disais au commencement, mon retour à Paris qui devait avoir lieu d'ici à peu de jours, est remis de trois semaines environ. Des affaires à terminer me retiennent ici et j'avoue que la vie que je mène me paraît si douce qu'elle me console un peu du retard. Paris, d'ailleurs, ne m'attire pas beaucoup et s'il ne s'y trouvait trois ou quatre amis de votre espèce (j'en compterais facilement le nombre sur mes doigts) je pourrais bien devenir tout de bon campagnard.

Adieu. Reprochez à M. Villemain d'avoir marié sa fille sans m'en faire part[3], ce qui ne vous empêchera de lui faire mille amitiés ainsi qu'à notre Cousin. Tout à vous de cœur.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Communiquée par Yvonne Knibiehler.

1. George Grote (1794-1871), radical en politique, représentant de la cité de Londres en 1832, en 1835 et de 1837 à 1841, date à laquelle il déclina la candidature pour se consacrer à son *History of Greece*, publiée en 12 volumes de 1846 à 1856. Tocqueville avait sans doute fait sa connaissance et celle de sa femme Harriet en 1835 et avait lu avec passion l'ouvrage (voir son jugement sur l'étude d'Alexandre dans le dernier volume dans *OC*, t. VI, 3, p. 208).

2. Le 4 mars, Mignet répondait que faute de confirmation du décès de M. Orioli, le remplacement ne pourrait avoir lieu qu'en 1858. Convaincu des mérites éminents de Grote, il remarquait néanmoins que tous les correspondants étaient de langue anglaise ou allemande, et que l'Académie souhaiterait peut-être élire un correspondant italien ou espagnol (AT). Francesco Orioli était bien mort à Rome le 5 novembre 1856. Grote fut élu correspondant le 20 février 1858, puis associé étranger en remplacement de Macaulay en février 1864.

3. Geneviève Élisabeth Villemain avait épousé François Henri René Allain Targé, qui sera député sous la Troisième République.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville ce 27 février [18]57

Vos deux lettres arrivées presque coup sur coup, il y a une quinzaine de jours, mon cher ami, ont été comme toujours très bien venues[1]. Tout ce qui arrive de votre part, écriture ou gens, trouvera toujours cette réception chez moi. Mais ce qui y serait mieux reçu encore que tout le reste, ce serait vous-même. Quand aurons-nous ce plaisir ? À vrai dire je l'espère aussi peu que je le désire beaucoup.

Je comptais que la fin de ce mois vous apporterait ma personne et non une lettre de moi ; mais il me faut encore céder à la nécessité qui me retient ici. Le triste événement qui a affligé notre famille l'été dernier nous a obligés à faire ici un établissement un peu différent de celui que nous avions puisqu'il y a eu de nouveaux agents à mettre en besogne et de nouvelles règles à adopter. Nous avons été, de plus, amenés à faire à l'intérieur de certains changements qui, tant qu'ils ne sont pas accomplis, rendent l'habitation très désagréable. Nous tenions donc à les accomplir en une seule fois et, malgré tous nos efforts, les travaux que cette résolution a nécessités ne sont pas encore terminés. Bref, je ne crois pas être libre avant le 20 du mois prochain. Ne me croyez pas devenu si

misanthrope que je ne m'impatiente beaucoup des obstacles qui me retiennent ici. Trois choses me poussent vers Paris : des affaires assez importantes, le désir d'y voir mes amis, et enfin le besoin absolu de visiter les bibliothèques. On m'accable de bontés à celle de la rue de Richelieu. On m'envoie à la fois des montagnes de documents, mais je ne sais comment il se fait que celui dont j'ai besoin dans le moment me manque. D'ailleurs, j'ai tellement pris l'habitude de tomber vite sur l'endroit que je veux consulter dans une pièce ou dans un livre qu'un envoi de cinquante pièces est avalé en quelques jours et que je crains de fatiguer par ma voracité la complaisance des conservateurs de la Bibliothèque.

Je vous envoie ci-joint un mot pour le très illustre[2] Pingard. Le mot n'est pas daté. Aussi, vous l'emploierez dès que l'occasion se présentera. Quoi qu'il arrive, les billets sont vôtres. Ma règle en cette matière est de faire toujours passer les véritables amis avant les connaissances. Le nombre des premiers est si petit que vous voyez que vous n'avez pas beaucoup à craindre la concurrence. Usez donc de mes billets sans hésitation. Plût à Dieu qu'il vînt des occasions plus sérieuses de vous faire plaisir. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je me tiens pour fort heureux aussi de pouvoir faire quelque chose qui soit agréable à Madame d'Agoult[3].

A-t-on traduit dans les journaux français la prétendue excuse qu'a faite au Parlement Sir Robert Peel à propos du récit de son ambassade en Russie ? La glose est encore plus impertinente que le texte : « J'ai dit, s'écrie l'orateur, que le Cte de Morny était le plus grand spéculateur de l'Europe (*cheers and laughter*. En français : applaudissements et rire). Je n'ai pas entendu par là porter le moindre préjudice à son honorable caractère (*general laughter*. Rire général)[4] ». Voilà ce qui s'appelle bafouer les gens chapeau bas. J'ai ri d'assez bon cœur en lisant ce morceau et je le remarque parce que cela devient rare. Vous vous moquez de me faire compliment sur l'entrain de mes espérances. Il y a des jours où mon esprit est plus noir que le fond d'un four. Il est vrai que je tâche de choisir d'autres jours que ceux-là pour écrire à mes amis.

Merci, au nom de l'Académie, du petit mot que vous avez fait passer à M. Thomas. J'espère qu'il aura quelque effet sur lui. M. Thomas est assurément un homme d'esprit. Plus homme d'esprit encore qu'homme de goût. Mais il est bien difficile d'allier au talent du journalisme un goût bien sûr. Ce ne serait peut-être pas même toujours un moyen de plaire. Le caractère de M. Thomas a, du reste, l'air véritablement indépendant et je serais charmé d'avoir l'occasion de faire sa connaissance, ne fût-ce que

pour lui prouver que l'académicien individu vaut souvent mieux que l'espèce[5].

Mille amitiés à Dufaure. Ce que vous dites du vif souvenir qu'il me conserve me touche beaucoup. Le même Thomas dont nous parlions plus haut parle souvent de Dufaure de manière à me faire plaisir. Un mot sur vous, l'autre jour, m'a fait plaisir. Je vois que vous gagnez vos procès, ce que j'approuve fort.

Adieu. Ma femme veut être rappelée à votre souvenir et moi je vous dis comme toujours et avec la même vérité que j'ai pour vous beaucoup d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Ne m'oubliez pas auprès de Lanjuinais et de Rivet et des *rari nantes in gurgite vasto*[6].

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Aucune lettre de Freslon n'a été retrouvée.

2. Les mots « le très illustre » sont barrés d'une autre encre que celle de la lettre. Pingard gérait les billets d'invitation aux séances publiques de l'Académie.

3. Voir ci-dessus, lettre du 24 juin 1856. Dans une lettre de juin 1857 à Émile Ollivier, Mme d'Agoult invite celui-ci à son mercredi pour y rencontrer « l'auteur de la *Démocratie en Amérique* qui est on ne peut plus aimable » (Daniel Ollivier, *Autour de Mme d'Agoult et de Liszt*, Grasset, 1941, p. 63).

4. Dans un discours du 7 janvier 1857 à Saltby, reproduit dans le *Times*, Sir Robert Peel avait traité Morny de plus grand spéculateur de l'Europe. Interpellé par Stafford à la Chambre des communes, il répondit le 12 février : « *I did not intend to imply anything detrimental to his honourable character* », déclenchant des rires prolongés.

5. Frédéric Thomas (1814-1884), avocat en 1836, dramaturge, assurait le « courrier du Palais » dans plusieurs journaux, notamment *L'Estafette*, que Tocqueville lit cette année-là. Il sera député du Tarn (gauche) de 1881 à 1884.

6. « De rares naufragés sur le vaste abîme » (Virgile, *Énéide*, I, 118).

## À HYACINTHE CORNE

[1er mars 1857]

[Il a reçu *Adrien*[1], le roman moral de M. Corne et félicite l'auteur :] Encore une chicane, en finissant […] je vous avoue que j'ai toujours éprouvé un sentiment désagréable, en entendant un enfant tutoyer ses parents […] c'est de la mauvaise démocratie […] j'appelle ainsi ce qui trouble les hiérarchies *naturelles*[2]. […] Le dernier de tous les lieux où je voulusse passer ma vie est une ville de province. J'aimerais mieux, je crois, la solitude absolue que la société sous cette forme-là. Je ne penserais peut-être pas ainsi si j'étais Anglais ou Allemand ; mais, en France, il n'y a qu'un lieu où l'on puisse trouver le calme de l'esprit, la campagne ; et le véritable mouvement de l'esprit, qu'un lieu aussi, Paris. [Guizot].

Analyse inédite par Rédier d'un original appartenant à Mlle de Bouteville. Archives Tocqueville.

1. *Adrien, lettres d'une mère à son fils*. Adrien, étudiant à Paris, reçoit des conseils de sa mère veuve. L'ouvrage est, comme le note Barbey d'Aurevilly (*Le Pays*, 10 mars 1857), un « traité d'éducation mis sous une forme romanesque ».

2. Tocqueville analyse dans *DA* (1840), au chapitre « Influence de la démocratie sur la famille », comment « une sorte d'égalité s'établit autour du foyer domestique ». Sur la réticence aristocratique de Tocqueville envers le tutoiement, y compris entre mari et femme, voir *Conversations avec Nassau Senior*, 1er mai 1857 in *OC*, t. VI, 2, p. 468.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 2 mars [18]57

Je devais, mon cher éditeur, être à Paris depuis quinze jours et c'est ce qui fait que, dans ces derniers temps, je ne vous ai pas écrit comme je voulais le faire. Mais voici mon retour retardé encore d'un mois à peu près et je ne veux pas attendre jusque-là pour causer un peu avec vous.

J'ai à vous remercier de plusieurs revues ou journaux que vous m'avez fait successivement passer. Il m'en est arrivé directement, surtout des pays

étrangers, un assez grand nombre d'autres. J'ai été loué ou critiqué dans des langues que je n'ai pas l'avantage de connaître, telles que le hollandais et le danois[1]. Ce n'est qu'à mon retour à Paris que je pourrai savoir ce qu'on a dit de moi dans ce nord de l'Europe.

D'une autre part, mon traducteur anglais m'a mandé il y a un mois qu'un libraire de Londres, Jeffe, avait déjà vendu à lui seul plus de 300 exemplaires de l'édition française[2].

Dans les derniers jours de l'année vous m'avez mandé que sur la seconde édition 1 400 exemplaires étaient vendus. Quand vous jugerez qu'il est temps que je m'occupe de préparer une troisième édition, je vous prierai de me le dire. Je n'ai point de changements bien substantiels ni très importants à faire, mais un assez grand nombre d'endroits à corriger légèrement[3]. Je suis averti que vers le mois de mai une traduction allemande paraîtra à Leipzig[4].

Vous avez sans doute vu l'ami Ampère à son passage à Paris. Il nous a lu ici et il tient en réserve pour l'été prochain un ouvrage qui, je le crois, aura beaucoup de succès, je ne sais s'il vous en a déjà parlé[5].

Je travaille de mon côté, très assidûment, à la continuation de mon livre, mais n'y avance que bien plus lentement que je ne voudrais.

Si vous voyez M. de Loménie, rappelez-moi je vous prie à son souvenir. Recevez, je vous prie, pour vous-même, cher Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Tocqueville avait reçu de Hother Hage, membre de la Chambre à Copenhague, grand lecteur de la *DA* et des discours de Tocqueville, une lettre du 6 septembre 1856 (AT) lui transmettant une recension publiée dans la gazette *Fadrelan*.

2. Tocqueville avait obtenu de Lévy le droit de disposer des épreuves à fins de traduction et avait, par l'intermédiaire de Reeve, passé un accord avec le libraire Murray en Angleterre pour un tirage de 1 000 exemplaires en 1856. Une seconde édition fut tirée en 1873, mais le livre se vendait aussi en français. Voir lettre de Reeve, 5 février 1857, *OC*, t. VI, 1, p. 211.

3. Lévy avait imprimé en octobre 1856 une deuxième édition de 2 200 exemplaires, épuisée en juillet 1857. Une troisième édition de 2 200 exemplaires fut enlevée entre juillet 1857 et décembre 1858. Lévy ne laissa à Tocqueville que le temps d'opérer des corrections mineures. Voir Françoise Mélonio, *Tocqueville et les*

*Français*, Aubier, 1993, chapitre 3 sur les éditions, et la liste des corrections dans *OC*, t. II, 1, p. 325 et suiv.

4. *Das alte Staatswesen und die Revolution*, trad. Arnold Boscowitz, chez Hermann Mendelsohn et Leipzig, 1857. Tocqueville avait collaboré avec son traducteur (voir *OC*, t. VII, p. 275). Le livre avait déjà été présenté au public allemand par une série de sept articles de Heinrich von Sybel dans l'*Augsburger Zeitung* entre le 10 juillet et le 31 août 1856.

5. Ampère préparait son *César. Scènes historiques*, qui parut chez Lévy en janvier 1859 et dont Tocqueville entretint l'éditeur à plusieurs reprises en 1857. Voir *OC*, t. XI, p. 377.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, ce 3 mars 1857[1]

Voici, mon cher ami, une pièce qui facilitera la demande de Le Terrier[2]. C'est le certificat du maire constatant combien Le Terrier est utile à sa famille. En général, les congés sont toujours prolongés au vu de ce certificat. Pour plus de régularité, il eût été bon de faire affirmer par le sous-préfet la signature du maire ; mais j'espère qu'on n'exigera point cette formalité ; le temps presse, puisque le jeune soldat doit être revenu au corps pour *le 1er avril*, s'il n'obtient pas de rester dans ses foyers. Je sais que j'aurais pu m'adresser au général commandant la division ; mais l'affaire étant engagée directement déjà, j'ai pensé qu'il serait plus court et plus facile de suivre jusqu'au bout la même voie. Peut-être ai-je eu tort ; car, en administration, la ligne droite est rarement le chemin le plus court. S'il fallait reprendre la voie hiérarchique, j'espère que vous voudriez bien m'en instruire le plus tôt possible.

Ce que vous me dites de Cousin ne m'étonne pas[3]. J'y étais suffisamment préparé par son silence. Il n'a pas même cru devoir répondre à la lettre que je lui ai écrite, il y a environ six mois.

Comme vous le pensiez, je n'ai reçu que le premier volume des travaux de la Société de Seine et Oise. Du moins ce volume est le seul qui se trouve ici dans ma bibliothèque. J'accepte donc avec le plus grand plaisir l'offre que vous me faites de me remettre lors de mon voyage à Paris les tomes 2, 3 et 4 ; à moins cependant que vous ne préfériez

apporter vous-même l'été prochain ces volumes à Tocqueville, si, comme je l'espère bien, vous pouvez y venir.

Je ne sais si je vous ai dit dans ma dernière lettre que notre retour à Paris avait été retardé jusqu'à la fin de mars ; la cause de ce retard, qui, sous bien des rapports, me contrarie, est dans les travaux extérieurs que nous avons entrepris ici et que nous voulons absolument terminer cette saison, parce que tant qu'ils durent, ils rendent l'habitation peu agréable. Nous ne sommes pas de ces gens qui ne peuvent se trouver bien chez eux qu'aussi longtemps qu'ils sont occupés à y tout changer et qui ont besoin d'y vivre dans les travaux pour ne pas trop s'y ennuyer. Nous avons mieux et plus agréable à faire qu'à surveiller des ouvriers.

Rappelez-nous au souvenir de Madame votre sœur et croyez à tous mes sentiments de bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. *De la main de Bouchitté* : répondu le 6 mars suivant.

2. Voir ci-dessus, lettre du 17 février. Dans sa réponse du 6 mars (AT), Bouchitté, après avoir vu le colonel Legrand le matin, informait Tocqueville que rien n'était possible avant l'arrivée du contingent de 1856.

3. Dans sa lettre du 22 février, Bouchitté expliquait avoir vu Rémusat et Mignet au sujet de sa candidature de correspondant et avoir « facilement percé jusqu'à la vérité que voici. Je suis en ce moment le seul candidat possible, mais Cousin qui ne veut absolument pas de moi, a engagé la section à remettre à l'année prochaine le remplacement de M. Bartholmèss ». Candidat depuis 1842, Bouchitté ne fut pas élu correspondant, la succession de Bartholmèss ayant été bloquée jusqu'en 1863 au profit de Charles Waddington. Tocqueville, en plaidant pour Bouchitté auprès d'Ampère en septembre 1856, avait déjà noté « l'esprit vindicatif et partial de Cousin » et sa « malveillance très réelle et très persistante » pour Bouchitté. Voir *OC*, t. XI, p. 346.

## À JULES RAVENEL

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

ce 3 mars 1857

Cette note-ci, cher monsieur Ravenel, est la dernière que je vous transmettrai. J'espérais bien, au lieu de vous écrire encore, aller vous voir. Mais des affaires me retiendront chez moi jusqu'à la fin de mars ; j'ai donc encore recours à votre obligeance. Ensuite, je la réclamerai de vive voix, et d'une façon moins gênante pour vous. Mon intention est, durant un mois que je vais passer à Paris, de travailler le plus possible à la Bibliothèque même ; et si vous pouvez me donner accès à l'endroit où se trouvent les documents, je ne vous donnerai pas la peine de les faire chercher.

De jeudi en huit, c'est-à-dire le 12 mars, mon homme viendra savoir votre réponse.

Agréez, avec mille remerciements, l'expression de tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous connaissez.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Les ouvrages qui ont fait partie de l'avant-dernier envoi doivent avoir été tous remis à la Bibliothèque.

Lettre inédite. BNF Ms naf 11773. Correspondance de Jules Ravenel.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, ce 12 mars 1857

Mon cher éditeur, votre lettre m'a fait grand plaisir. Mais vous êtes un terrible homme de ne me l'avoir pas écrite il y a un mois. Aujourd'hui je suis pris de trop court pour pouvoir entreprendre les corrections considérables que je méditais. Vous savez que je suis un travailleur peu expéditif qui rêve beaucoup et n'écrit guère. Je vais donc me borner à corriger beaucoup de petites incorrections de style que j'avais déjà indiquées en marge d'un exemplaire. Cela ne peut me prendre plus d'une semaine. Ainsi, dans peu de jours vous recevrez l'exemplaire que vous réclamez avec le bon à tirer. Il va sans dire que cette nouvelle édition se fera dans les mêmes conditions que la précédente.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

## À ANTONIUS PINGARD

Tocqueville 12 mars [18]57

Mon cher Monsieur Pingard,

Je vous ai écrit avant-hier pour vous prier de réserver les *deux* billets de centre qui me sont dus pour la séance de réception de M. de Falloux[1] à mon ami M. Freslon, ancien ministre de l'Instruction publique[2], à qui je les ai promis. J'espère que vous avez pris note de cette recommandation.

Aujourd'hui je reçois d'une dame de ma famille, pour laquelle j'ai beaucoup de considération et d'amitié, de *Mme la Comtesse de Champagne*[3], une lettre dans laquelle cette dame me demande de lui procurer un billet de centre pour la même séance. Je désirerais vivement pouvoir lui faire ce plaisir, mais sans retirer à M. Freslon les deux billets promis. Ne pourriez-vous pas m'en procurer ou en obtenir de l'amitié de M. Villemain un troisième ? Je vous en serais ainsi qu'à lui infiniment reconnaissant.

En tous cas, *Mme de Champagne* enverra quelques jours avant la séance, l'avant-veille sans doute, savoir votre réponse.

Croyez à tous mes sentiments de considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. J'allais oublier de vous parler d'une autre demande que j'ai aussi à vous adresser. Celle-ci va de droit. J'ai donné à M. Freslon mes deux billets de centre, mais je ne lui ai pas donné les billets de tribune. Je vous prie de vouloir bien remettre un de ceux-là, *le meilleur*, à M de Baudry[4] qui se présentera pour le prendre.

Lettre inédite. Bibliothèque des Jagellons. Cracovie.

1. Alfred de Falloux avait été élu le 10 avril 1856 au fauteuil de Mathieu Molé et devait être reçu à la séance du 26 mars 1857.

2. Freslon avait été ministre de l'Instruction publique du 13 octobre au 10 décembre 1848 et était avocat général à la Cour de cassation depuis le 25 août 1849.

3. Clémentine Adelaïde d'Orglandes (1795-1887), sœur de Zélie de Chateaubriand et amie de Falloux. Elle avait épousé Charles Gabriel, marquis de Champagne-Bouzey, et résidait au château de Ménil-Jean, près de Putanges, dans l'Orne. Tocqueville la fréquente dans les années 1850. Voir lettre à Marie, 4 mai 1858 : « J'ai vu hier Mme de Champagne, toujours bonne amie, mais toujours bien tracassée par ses enfants » (*OC*, t. XIV, p. 647).

4. Baudry de Balzac.

## À CHARLES DE RÉMUSAT

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 14 mars 1857

Mon cher ami, j'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de M. Guizot dans laquelle celui-ci m'engage fort à me trouver à Paris pour l'élection du 31 et à l'aider, ainsi que ses amis, à *maintenir intacte la dignité de l'Académie*[1]. Mon intention a toujours été de me trouver à Paris à la fin de ce mois et je suis plein de zèle pour soutenir la dignité de l'Académie ; mais je n'ai aucune idée de ce dont M. Guizot veut parler. Il me croit sans doute au courant des intrigues des candidats et de toutes les petites affaires académiques. Je n'en sais pas le premier mot et souhaiterais cependant fort me renseigner sur ces matières avant mon arrivée, car il se pourrait que je n'arrivasse que pour le scrutin et sans avoir la possibilité de prendre langue… Je ne sais personne à qui j'aime mieux à m'adresser qu'à vous dans cette circonstance ; j'ai grande confiance dans votre véracité et très grand goût pour faire ce que vous faites. Dites-moi donc, je vous prie, quels sont les principaux candidats, leur parti, leurs chances et les idées particulières qui se rattachent dans l'esprit de l'Académie et du public à leur nom. J'avoue que ma tendance n'est nullement, trois jours après la réception de Falloux, de choisir un dévot, un espèce d'ecclésiastique de robe courte, comme Carné. Je ne conteste pas à celui-ci un assez grand mérite et je n'ai assurément aucune objection

personnelle à faire valoir contre lui. Mais il me semble que son moment n'est pas venu. Peut-être personne ne songe à lui et ce que je viens de dire vous prouvera que je ne suis au courant de rien[2]. La vérité est que je n'ai été sollicité, même indirectement, par personne et que j'ai par conséquent l'esprit le mieux préparé et le mieux ouvert pour recevoir la lumière qui me descendra de vous.

J'ai bien de la peine à m'arracher à ma retraite. Mais une fois en route, je me trouverai très content d'être sur le chemin de Paris. Savez-vous que je serai charmé de vous revoir ? Si vous l'ignorez, je vous l'apprends très positivement. Vous êtes du petit nombre de ceux qui font qu'après tout j'aime encore mieux vivre en France qu'ailleurs.

Rappelez-nous au souvenir de Madame de Rémusat et croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Veuillez dire, je vous prie, à M. Guizot, quand vous le verrez, que je vais me rendre à son appel et que c'est ce qui fait que je ne lui réponds pas, sa lettre n'ayant d'autre objet que de hâter mon retour.

A. T.

Lettre inédite. Archives Rémusat.

1. Lettre non retrouvée.

2. Émile Augier devait être élu avec le soutien de Mérimée et de Sainte-Beuve le 31 mars 1857 par 19 voix contre 18 à Victor de Laprade, poète catholique et légitimiste que soutenaient Broglie, Victor Cousin et Montalembert. Thiers et Rémusat avaient voté pour Augier par hostilité au parti religieux qui soutenait Laprade. Tocqueville vota pour Laprade par souci de l'indépendance de l'Académie à l'égard du pouvoir (voir lettre à Ampère du 7 avril 1857, *OC*, t. XI, p. 372). Carné ne sera élu que le 23 avril 1863, avec l'appui du parti catholique et des orléanistes, et ne semble pas avoir été candidat en 1857.

## (AU DUC VICTOR DE BROGLIE[1] ?)

Tocqueville, ce 18 mars [18]57

J'ai reçu hier, Monsieur le Duc, la lettre dans laquelle vous m'engagez à me trouver à Paris pour l'élection du 31 mars. Mon intention était déjà de m'y rendre. Mais je vous assure en toute vérité que, n'eussé-je pas eu cette intention, je serais encore venu pour le plaisir de vous être agréable. Vous pouvez donc absolument compter sur ma présence, si quelque considération de santé ne vient pas m'arrêter. Je me porte fort bien. Ma femme est, il est vrai, un peu souffrante depuis deux jours. Mais tout indique qu'il ne s'agit que d'une indisposition légère qui ne peut empêcher notre départ.

J'ai, du reste, toutes sortes d'affaires qui me pressent d'arriver le plus tôt possible à Paris. La principale se rapporte à mon dernier ouvrage. On commence en ce moment à en imprimer la troisième édition. Je méditais d'introduire dans cette édition divers changements dont j'avais conçu l'idée ou que je serais amené à faire après avoir causé avec quelques personnes compétentes. J'avais, en conséquence, prié mon éditeur, M. Lévy, de m'avertir quelques mois à l'avance de l'époque où il faudrait réimprimer. Il ne l'a point fait ; j'ai appris seulement il y a peu de jours que la seconde édition était épuisée et qu'il fallait se hâter d'en faire une troisième. J'ai donc dû, de nouveau, ajourner les changements dont je parlais plus haut et me borner à quelques corrections de détail en revoyant les épreuves. Je tiens du moins à faire ces corrections, car la dernière édition, faite en mon absence, fourmillait de fautes. Pour cela, il faut me hâter, car M. Lévy voudrait mettre en vente vers le 15 avril.

Enfin, Monsieur et bien cher confrère, je souhaite depuis longtemps être à Paris pour jouir de la société de quelques hommes dont le commerce m'est particulièrement précieux. C'est un plaisir dont je suis sevré depuis huit mois. À la tête de tous ces hommes-là, vous vous trouvez, vous le croirez sans peine. Auprès de qui aujourd'hui en France peut-on autant apprendre et apprendre d'une façon aussi agréable qu'auprès de vous ?

À bientôt donc, j'espère. Veuillez agréer en attendant, l'expression vive de mon sincère et respectueux attachement.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Victor de Broglie (1785-1870), qui faisait campagne pour Laprade, est le destinataire probable de cette lettre. Il avait été élu à l'Académie le 1er mars 1855 et reçu le 3 avril 1856. Personnalité libérale de premier plan, il avait été ministre de l'Instruction publique en 1830, des Affaires étrangères de 1832 à 1834 et député de 1849 à 1851. La lettre de Broglie n'a pas été retrouvée.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, ce 19 mars 1857

Mon cher éditeur, je mets aujourd'hui à la poste le volume que je vous ai annoncé. Les corrections qu'il contient sont assez nombreuses mais si peu importantes qu'il n'y en a pas qui puisse réagir le moins du monde sur la mise en page.

Je tiens néanmoins très particulièrement à ce qu'elles soient bien exécutées. Faites, je vous prie, cette recommandation d'une façon pressante à l'imprimeur qui, je l'imagine, sera encore Didot ; je désire naturellement que ce soit lui, parce que j'ai l'habitude d'avoir des rapports avec cette imprimerie et qu'il me serait plus facile et plus agréable de correspondre avec ceux qui la dirigent, si j'avais quelques éclaircissements à donner ou quelques recommandations à faire à l'avance.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments d'estime particulière et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Tout bien considéré, je vous envoie mon volume par la diligence. Comme il contient des corrections à la main, je crains qu'on ne voulût pas, à la poste, le laisser passer sous bande. Si la diligence mettait quelque retard, veuillez je vous prie, m'en avertir.

Lettre inédite. Collection particulière.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 20 mars 1857

Vous êtes bien aimable, mon cher ami, d'avoir pensé à me réunir à nos amis communs. Assurément j'eusse été votre hôte, si je l'avais pu ; mais il m'est impossible d'être le 24 à Paris. Indépendamment d'affaires encore non terminées qui me retiennent ici encore au moins une semaine, je serais hors d'état de partir en ce moment, si je le voulais, par suite de la santé de ma femme. Celle-ci, qui se portait à merveille depuis six mois, vient d'être reprise d'une indisposition qui ne lui est malheureusement que trop connue et qui, tant qu'elle dure, lui rend le mouvement de la voiture insupportable. Cette indisposition, du reste, n'a rien de dangereux ; mais elle force au repos. Je voudrais bien, pourtant, arriver le 31 pour l'élection académique. D'ailleurs, il faut faire une fin et ne point arriver à Paris quand le principal agrément que je viens chercher dans cette ville, la présence de mes amis, ne s'y rencontrera plus. Si donc, contrairement à mon espérance, la santé de ma femme la forçait de retarder de plus de huit ou dix jours notre départ, je crois bien que je prendrais le parti de la précéder. C'est une extrémité à laquelle je ne me réduirais qu'avec peine ; car, je vous l'avoue, depuis la mort de mon bon et cher père, la vie de garçon à Paris me paraîtrait bien dure. Sa maison me fournissait l'intérieur le plus agréable. Maintenant il faudrait quitter l'intimité de mon coin du feu pour l'auberge et cela me sourit bien peu.

Vous me reprochez d'être resté cette année trop tard à la campagne, et vous n'avez peut-être pas tout à fait tort. Mais jugez, pourtant, mes excuses. N'ayant plus de devoirs publics à remplir, j'ai pensé qu'il m'était permis de travailler à arranger le mieux possible ma vie privée. Une longue expérience m'a appris que Tocqueville est le lieu du monde où le temps passe pour moi de la manière la plus douce et la plus agréable. Depuis longtemps donc j'avais le désir d'introduire ici divers changements que je croyais utiles pour rendre l'habitation plus saine et tout à fait commode. Mais il me manquait de l'argent pour cela. Car j'ai la superstition de ne point vouloir diminuer mes revenus, bien que je ne cherche point à les accroître. La vente successive des éditions de mon livre m'a fourni cette année le petit capital qui me manquait. J'en ai profité. À mesure qu'on faisait une nouvelle édition, je faisais ici un nouveau travail. Nous imprimons en ce moment la troisième (ce qui pour le dire en passant est allé assez vite en moins de dix mois). Celle-ci représente une petite serre dont j'avais besoin. Je m'attache à ces petites affaires à mesure

que je les entreprends et je m'amuse singulièrement à voir *mes idées* se transformer ainsi en allées, en plantations, en prairies et en potager. Voilà le bon côté ; le mauvais est le séjour prolongé qui a été, cette année, la suite de tous ces travaux. J'espère que mes amis voudront bien me le pardonner et je compte surtout que vous me prouverez que vous ne m'en voulez plus en venant l'été prochain examiner vous-même ici le corps du délit.

On me mande de Paris que Murat et la Princesse Mathilde sont fort avant dans l'affaire des Docks[1]. On me dit aussi que la liquidation entre Morny et sa vieille coquine de maîtresse a présenté un actif de 22 millions[2]. Quelle association de vices, d'audace, et de friponneries ont formée ces deux êtres-là ! Et quel gouvernement pourrait tenir au contact de pareilles ordures si le moindre jour pouvait éclairer ce qui se passe !

Mais je ne veux pas perdre mon temps à écrire lorsque bientôt je vais vous voir et vous parler. Parlez affectueusement de moi à tous nos amis. Dites à notre excellent Freslon que j'espère qu'il a reçu ma lettre que je lui ai écrite le 28 du mois dernier[3], lettre à laquelle le traître n'a pas répondu. Dites-lui, du reste, que maintenant il ne faut pas qu'il se donne la peine d'écrire, parce que probablement sa lettre se croiserait en route avec ma personne.

Pour vous mille amitiés de cœur, aussi inébranlables que l'estime que je vous porte.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Pardon de l'étourderie qui m'a fait écrire sur des feuilles détachées.

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Un décret du 17 septembre 1852 avait accordé à MM. Cusin, Legendre et Duchêne de Vère la concession de docks (grands magasins) à construire sur la place de l'Europe à Paris. Un conseil de surveillance avait été mis en place en novembre 1852, présidé par le prince Murat. Dès 1853, il apparut que l'argent des souscriptions n'avait été utilisé qu'en faible part pour acheter les terrains et commencer les travaux. La concession fut retirée le 19 décembre 1855 et le procès qui débuta par une audience du 25 février 1856 s'acheva le 7 mars 1857 par la condamnation pour escroquerie des trois concessionnaires à des peines de prison et la condamnation pour complicité de détournement du commissaire du gouvernement Arthur Berryer, fils de l'orateur. Dufaure était l'avocat de Legendre

et avait mis en cause le prince Murat. La princesse Mathilde (1820-1904), fille de Jérôme Bonaparte, n'est pas mise en cause dans le procès.

2. Fanny Mosselman, fille du banquier belge François Dominique Mosselman, avait épousé en 1827 Charles, comte Le Hon, ministre du roi des Belges à Paris sous la monarchie de Juillet. En 1833, elle avait rencontré Charles de Morny dont elle fut la maîtresse pendant vingt-cinq ans. La rupture fut provoquée par le mariage de Morny avec Sophie Troubetskoï le 19 janvier 1857. Fanny le Hon réclama à Morny les bénéfices engrangés par lui grâce aux affaires de Mosselman, soit 7 680 000 francs et, après entremise de l'empereur, elle reçut 3,5 millions. Voir Gerda Grothe, *Le Duc de Morny*, Fayard, 1966, p. 205-214.

3. Voir ci-dessus, lettre du 27 février.

## À FRANÇOIS GUIZOT

Tocqueville, ce 21 mars [18]57

Si je n'ai pas répondu à votre dernier billet, veuillez m'excuser, je vous prie. J'espérais et j'espère encore mieux faire, venir et vous voir. Je tiens cependant à vous prévenir d'une circonstance nouvelle qui pourrait m'empêcher de partir. Depuis lundi dernier, Madame de Tocqueville est atteinte d'une indisposition très douloureuse, à laquelle elle n'est que trop sujette et qui, tant que le mal dure, rend impossible d'entreprendre un voyage. (Vous savez que nous avons trente lieues à faire sur des chemins ordinaires avant de gagner le premier débarcadère.) Je ne suis donc plus absolument sûr d'être arrivé pour le 31. J'ai encore cependant lieu de le croire parce qu'en général l'indisposition dont souffre ma femme cède à un régime d'immobilité complète continuée pendant une huitaine de jours. Tout ce que je puis vous assurer en toute sincérité, c'est que je viendrai si je le puis. J'ignore, du reste, à peu près complètement, ce qui se passe à l'Académie, s'il s'y rencontre plusieurs partis, et surtout de qui ils se composent. Je viendrai donc sans aucune résolution prise, et seulement avec le sincère désir de choisir celui qui mérite le mieux ce choix et de faire ce que je penserai le plus utile à l'Académie elle-même. Il est, d'ailleurs, trop rare aujourd'hui en France de pouvoir prendre part à une élection sérieuse, pour ne pas saisir l'occasion de le faire, quand elle se présente : ce que nous faisons n'est pas considérable ; mais au moins nous le faisons librement.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de ma respectueuse considération.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Je ne veux pas finir sans vous dire que j'ai été de ceux qui ont trouvé très beau le discours que vous avez prononcé à la réception de M. Biot[1]. Je crois, du reste, que cette impression a dû être générale.

Lettre inédite. Archives nationales, AP 120, papiers Guizot.

1. Biot succédait à Lacretelle. Le 5 février 1857, Guizot avait fait l'éloge du goût pour la science pure et de l'indépendance d'esprit de Biot, puis l'éloge de l'indépendance politique de Lacretelle en notant : « La grandeur intellectuelle est seule restée debout au milieu de tant de grandeurs déchues. » Son discours stigmatisant l'absence de liberté sous Napoléon portait indirectement condamnation du régime de Napoléon III.

## À ALFRED DE FALLOUX

Tocqueville, ce 21 mars 1857

Cher ancien collègue, bien que j'aie écrit hier à notre ami commun Corcelle une lettre dont il a dû vous faire part[1], je veux m'adresser directement à vous et vous exprimer sans intermédiaire le regret que j'ai de ne point assister à votre réception[2]. Ma femme est en ce moment hors d'état de voyager et je ne veux pas la laisser seule me venir retrouver plus tard. Voilà simplement la vérité même. Nous ne sommes pas au bout d'un chemin de fer, comme vous paraissez le croire, mais à trente lieues du premier débarcadère. Ma femme a été atteinte il y a sept jours d'un mal de reins violent (auquel elle n'est que trop sujette). Tant que ce mal durera, je ne puis songer à lui faire faire ces trente lieues. Il nous faut deux jours pour cela. Les postes sont désorganisées et je ne puis songer aux diligences. Nous faisons donc cette route avec des chevaux de louage. Elle est longue et fatigante. Je répète que je ne puis la faire entreprendre à ma femme que les voyages fatiguent extrêmement.

J'espère que ceci ne vous paraîtra pas un prétexte. Pourquoi aurais-je recours à un prétexte ? Nous avons toujours vécu dans d'excellents rapports ; j'admire votre talent d'orateur, et il est bien rare maintenant de pouvoir vous entendre ; vous êtes en opposition avec le gouvernement actuel ; vous êtes indignement et gratuitement attaqué par des gens pour lesquels je n'ai, comme [vous] pouvez croire, aucune sympathie. Que de raisons naturelles pour désirer assister à la séance où vous serez reçu ! Il n'y a assurément qu'un motif sérieux qui puisse m'empêcher de faire une chose si simple et si conforme à mon désir. Si en effet nous étions sur un chemin de fer, j'irais assister à votre réception et voter à l'Académie et je reviendrais chercher Mme de Tocqueville. Mais je vous avoue que ce double voyage dans cette saison me paraît pénible et malsain pour moi. Voilà sans les moindres détours ce qui m'empêche de l'entreprendre. Pardonnez-moi. Si, comme je l'espère, la crise qu'éprouve en ce moment ma femme n'a pas une longue durée, je serai certainement à l'élection. En général, un repos complet amène la cessation d'accidents semblables et permet de nouveau à Mme de T. de supporter la voiture. S'il en est ainsi cette fois, je reprendrai avec grand empressement le chemin de Paris. J'ai dans cette ville des affaires pressantes de plusieurs natures. Il me tarde d'y être et je vous assure que le désir d'assister à votre réception augmente mais ne fait pas naître l'envie que j'ai d'être de retour. Pardonnez-moi donc mon absence, mon cher Falloux, je vous prie. Croyez que cette absence me contrarie autrement moi-même. Croyez, surtout, que je n'ai jamais été plus disposé à vous serrer la main avec amitié et qu'il m'en coûte beaucoup de renoncer au plaisir de vous parler et, j'ajoute sans commentaire, de vous entendre parler de M. Molé.

Absent comme présent, j'ai pour vous des sentiments d'estime et d'affection sur lesquels je vous prie de compter.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque nationale de France. Papiers Falloux. Publication en ligne sur le site « Correspondances de Falloux » (http://correspondance-falloux.ehess.fr/).

1. Lettre du 20 mars, *OC*, t. XV, 2, p. 200-203.

2. Falloux devait être reçu à l'Académie le 26 mars et y faire l'éloge de Molé au siège duquel il avait été élu le 10 avril 1856. Il avait insisté auprès de Corcelle et de Mme de Circourt pour que Tocqueville soit présent.

## À (ANTONIUS PINGARD ?)

[Seconde quinzaine de mars 1857]

Monsieur,

Veuillez, je vous prie, me faire savoir par un mot quel est le jour fixé pour l'élection d'un membre de l'Académie Française en remplacement de M. de Salvandy. J'ai entendu parler du 31 de ce mois[1]. Mais un journal que je reçois, *L'Estafette*, indiquait hier une date plus éloignée. Je ne sais donc pas précisément à quoi m'en tenir. Je désirerais vivement que l'élection eût été, en effet, comme l'annonce ce journal, retardée ; car l'état de la santé de ma femme me rendrait bien difficile de partir en ce moment.

Recevez l'assurance de tous mes sentiments de considération particulière et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. S'il arrivait pour moi désormais à l'Institut des lettres ou des paquets, veuillez, je vous prie, me les garder.

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

1. Tocqueville fut présent le 31 mars pour l'élection au fauteuil de Salvandy. Augier fut élu au second tour. L'aggravation de la santé de Mme de Tocqueville s'étant produite le lundi 16 mars (voir ci-dessus la lettre à Guizot du 21 mars), ce billet peut être daté de la seconde quinzaine. Le 9 mars, *L'Estafette* avait annoncé la date du mardi 31 pour l'élection et la confirma le 30.

## À FRANÇOIS MIGNET

Ce vendredi matin [dimanche 3 mai 1857 ?]

Mon cher ami, sous le charme que m'a causé hier votre lecture, j'ai

oublié de vous faire une petite observation qui m'est revenue depuis et je ne veux pas la laisser absolument sous silence. Il s'agit du portrait si amusant que vous faites des Américains, surtout de leur mépris des lettres. Je sais que vous ne parlez pas là en votre nom ; néanmoins, je crois qu'un petit correctif de vous ferait bien dans cet endroit-là[1]. Je parle surtout de l'accusation d'être indifférents aux lettres. Vous savez que depuis ils ont fait, même dans ce sens, des progrès très notables. Ils commencent à compter parmi les nations civilisées, même dans les sciences qui se rapportent à la théorie pure, comme la métaphysique. Une seule parenthèse de vous à ce sujet, rétablirait l'équité sans rien diminuer de l'agrément du tableau[2].

Tout ce que vous direz, du reste, sur cette nation n'a point d'importance pour votre public qui ne demande qu'à s'amuser à l'endroit des Américains. Mais vous êtes aussi lu dans une partie du monde que dans l'autre, aussi estimé et honoré dans les deux. Je ne veux point que dans l'une on puisse vous accuser de trop de sévérité et même d'un peu d'injustice.

Je vous écris en grande hâte et sans trop savoir ce que je dis. Mais je crois que vous approuv[er]ez mon idée au milieu de mon barbouillage et surtout le sentiment qui me dicte l'expression. Mille et mille amitiés de moi comme toujours.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Communiquée par Yvonne Knibiehler.

1. À l'Académie des sciences morales, le samedi 2 mai, Tocqueville avait assisté à la lecture en séance publique par Mignet de sa *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Lakanal*. La lettre pourrait dater du dimanche 3 mai, juste après la lecture, à moins que Tocqueville ne l'ait expédiée qu'avec retard le vendredi 7 mai, au lendemain de la séance du jeudi à l'Académie française où il avait retrouvé Mignet. Lakanal s'était exilé aux États-Unis au moment de la Restauration et, après Juillet, avait été invité par l'Académie à revenir en France et à reprendre sa place d'académicien. Avant de revenir, en 1834, il avait adressé à ses confrères des observations très sévères sur les Américains. Tocqueville se réfère ici à ce passage de la notice de Mignet (*Séances et travaux de l'Académie des sciences morales*, t. XX, p. 433) : « En voyant les Américains trop adonnés à la poursuite des intérêts matériels qui avaient alors un attrait si grand pour eux, et trop négligents des choses de l'intelligence qui conservaient toujours un si haut prix pour lui, il disait avec une pointe d'esprit et d'amertume qui manquerait certainement d'à-propos comme de justice aujourd'hui : "Je ne tardai pas à m'apercevoir que les seules

lettres qui eussent auprès d'eux une valeur réelle étaient les lettres de change". »

2. Tocqueville est ici soucieux de montrer l'évolution américaine depuis le jugement sévère de *DA* en 1840 : « Les habitants des États-Unis n'ont donc point encore, à proprement parler, de littérature » (« Physionomie littéraire des siècles démocratiques », in *Œuvres, op. cit.*, t. II, p. 567).

## À LOUIS BOUCHITTÉ[1]

Ce mardi matin [mai 1857 ?]

Je vous réponds à la hâte, mon cher ami, que je serai chez moi *jeudi matin* à 9 h. J'espère que vous pourrez y venir.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Les trois billets adressés à Bouchitté, écrits sur papier bordé de noir, datent de la période de deuil consécutive au décès d'Hervé de Tocqueville, de juin 1856 à juin 1857. Le 27 avril, Bouchitté avait écrit à Tocqueville pour lui proposer de lui rendre visite à 9 heures dans les jours suivants (AT).

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Ce mercredi soir [13 mai 1857 ?]

Mille et mille pardons, mon cher ami, pour ce qui est arrivé ce matin. J'étais convaincu que le rendez-vous était pour *demain*. Excusez-moi, je vous prie. Faites mieux et, pour me prouver que vous m'avez pardonné, recommencez soit *mercredi* soit *jeudi* prochain. Cette fois, j'aurai soin de rester les *deux* jours. J'espère vous faire déjeuner avec G. Beaumont[1]. À bientôt donc. Croyez à mon regret et à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. La réponse de Bouchitté permet de dater ce billet. Le jeudi 14 mai 1857 au soir, il écrit après ce rendez-vous manqué : « J'irai donc vous demander à déjeuner mercredi prochain 20 mai et j'aurai bien du plaisir à revoir M. G. de Beaumont que je n'ai pas vu depuis bien longtemps. »

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Ce jeudi soir [avril-juin 1857 ?]

Je viens de voir Mignet, mon cher ami, et je crois avoir fait votre commission de la manière dont vous désiriez qu'elle fût faite[1]. Il ne semble point du tout avoir reçu l'impression que vous vous désistez. Il se rend compte seulement des obstacles, sans avoir l'air de les bien comprendre. Du reste, il vous apprécie beaucoup, vous remercie du travail que vous destinez à être lu à l'Académie et sera charmé d'avoir une nouvelle occasion de causer avec vous.

Mille et mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Bouchitté souhaitait devenir correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques et avait déjà connu des échecs en 1842, 1850 et 1854. Il avait de nouveau sollicité Tocqueville en 1856. Le 20 novembre 1856, Tocqueville devait déconseiller à Bouchitté de se présenter, en raison de l'hostilité de Victor Cousin. Bouchitté ne se découragea pas : dans une lettre du 22 février 1857, il informa Tocqueville de son entrevue avec Rémusat et Mignet. Il envisageait de présenter à l'Académie des sciences morales son mémoire sur la *Présence humaine et pratique de Dieu dans l'homme*. Le 16 août 1857, il écrivait à Tocqueville être trop absorbé par la publication de son P*oussin* pour travailler sur ce mémoire, qu'il ajournait à l'hiver.

La lettre doit dater du séjour de Tocqueville à Paris en avril-juin 1857.

## À (UN ÉCRIVAIN ?)

Chamarande, 17 mai 1857

Je vous écris, Monsieur, chez votre éditeur puisque vous ne m'avez pas donné votre adresse, quand vous avez pris la peine de passer chez moi. En tous cas, je n'aurais pu vous écrire plus tôt, car je ne vous avais point lu. Je n'ai pu le faire que depuis hier que, me trouvant à la campagne, j'ai joui d'un peu de liberté.

Votre livre m'a très intéressé et m'a disposé à aimer l'homme aussi bien que l'écrivain. Je trouve les idées générales que vous exprimez justes et vos sentiments ont quelque chose de libéral, de libre et de fier qui est particulièrement agréable à rencontrer dans le temps où nous vivons. Je vous suppose jeune et c'est un grand mérite de plus à mes yeux, car j'aime la jeunesse quand elle a les qualités de son âge et qu'elle y joint un talent véritable. Après avoir fait connaissance avec votre livre, j'aimerais à connaître l'auteur. Mais je ne sais si vous êtes à Paris, ni, dans le cas où vous y êtes, comment nous joindre. Veuillez, je vous prie, m'écrire un mot à l'hôtel où vous avez bien voulu m'apporter votre remarquable ouvrage pour me dire où vous êtes et si l'un de ces matins entre 9 et 10, il ne serait pas indiscret de vous prier de me venir voir. Je ne suis que quelques jours de chaque semaine à Paris ; c'est ce qui fait que je suis obligé de m'y prendre un peu à l'avance pour donner un rendez-vous.

Recevez, Monsieur, mes remerciements bien sincères. J'ai été un peu consolé en vous lisant de tout ce que j'entends dire chaque jour. Croyez à tous mes sentiments de considération particulière.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À HYACINTHE CORNE

Chamarande par Lardy, le 24 mai 1857

Il y a longtemps, mon cher Corne, que je vous aurais écrit, si j'avais eu une nouvelle agréable à vous annoncer. N'attribuez mon silence qu'à la répugnance que j'éprouvais à vous dire que votre utile et intéressant ouvrage n'a point été admis par l'Académie. C'est, du moins, ce que j'ai appris lorsque je suis arrivé à Paris, il y a six semaines. À cette époque, la commission chargée par l'Académie de faire un choix avait déjà porté son choix sur d'autres livres que le vôtre, et avait fait son rapport à l'Académie[1]. J'ai su depuis que ce rapport, comme cela arrive toujours, avait été admis. J'ai moi-même été presque toujours absent de Paris et de l'Institut, depuis ce temps-là. Nous sommes établis, depuis le mois de mars, dans le lieu d'où je vous écris. Je ne fais à Paris que des voyages courts et rapides, pour aller prendre dans les bibliothèques des documents que j'apporte ici pour les étudier à loisir. Quoiqu'à ma première arrivée à Paris, ainsi que je vous l'ai dit, la décision fût déjà prise, j'ai cru devoir faire des observations à plusieurs membres de la commission, entre autres à M. Villemain, qui vous avait lu et témoignait son approbation de plusieurs parties de l'ouvrage. J'ai vu néanmoins que le parti de la commission était bien pris et qu'il n'y avait pas à en revenir. Je vous l'aurais mandé immédiatement si, je le répète, cette communication ne m'eût été pénible à faire, ce qui m'a porté instinctivement à l'ajourner. Je serais bien fâché que ce résultat, qui a, du reste, eu lieu à huis-clos, vous décourageât et nuisît au développement du talent aimable et bienfaisant que vous possédez de rendre intéressantes les vérités utiles. Si vous aviez eu à Paris un ami présent et pouvant s'occuper *en temps utile* de votre affaire, elle eût sans doute eu un autre succès. À partir de l'an prochain, je reprends mon domicile à Paris pour cinq mois chaque année et j'espère bien que vous me fournirez alors une occasion plus à ma portée de vous servir.

Veuillez présenter mes respectueux hommages à Madame Corne et croire à ma bien sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville. Copie Rédier d'un original appartenant à Mlle de Bouteville.

1. Le jeudi 2 avril, la commission du prix Montyon avait présenté à l'Académie française les ouvrages retenus parmi les 84 volumes reçus. Son choix avait été ratifié lors de la délibération du mardi 28 avril. La proclamation des résultats fut faite lors de la séance solennelle du jeudi 20 août 1857 par Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie. L'ouvrage de Corne, *Adrien, lettres d'une mère à son fils*, ne faisait pas partie des ouvrages proposés par la commission.

## À PROSPER DUVERGIER DE HAURANNE

Paris, le 27 mai 1857

Je viens, ainsi que je vous l'avais annoncé, de passer quelques jours à la campagne. J'en ai profité pour m'occuper de vous. Je n'ai point lu votre premier volume et même je ne compte pas le lire, d'ici à longtemps. Vous me le pardonnerez, en vous rappelant ce que je vous ai dit il y a un an sur ma méthode de travailler. Je me refuse absolument la lecture de tout ce qui se rapporte au sujet que je veux traiter moi-même. Je cherche à savoir tout ce qu'on a écrit *dans* la Révolution et à ignorer tout ce qu'on a écrit, depuis, *sur* la Révolution. Plus l'ouvrage est important, plus j'évite de le connaître. Je consentirais encore à lire les romans de Lamartine, mais de l'histoire comme vous ou M. Thiers en pouvez écrire, je m'en prive absolument jusqu'à ce que j'aie moi-même arrêté et produit mes pensées sur le même sujet. Je n'ai donc pas lu votre premier volume et je le regrette d'autant plus qu'on m'a assuré que vous y parliez une ou deux fois de moi d'une façon dont je dois être très satisfait ; je vous en suis très vivement reconnaissant.

Quant au second volume qui forme à lui seul tout un ouvrage, je l'ai lu avec la plus grande attention et un très grand plaisir[1]. Je trouve cette partie de votre œuvre *excellente* ; je ne vous dis là que [ce que] j'ai déjà dit à d'autres et vous pouvez compter, sinon sur la justesse, au moins sur la sincérité de ce jugement. J'ai toujours eu peine à croire, je vous l'avoue, qu'ayant été aussi mêlé aux événements et aux passions des vingt-cinq dernières années que vous l'avez été, vous n'apportiez pas, malgré vous, dans le récit des faits qui s'y rapportent, quelque chose de l'émotion de la lutte. Mais, dans la partie de notre Histoire que vous traitez maintenant, vous échappez à ce danger. Les faits sont racontés, il est vrai, avec ce style net et ferme et incisif qui en fait bien ressortir le caractère, mais vous les

jugez avec une liberté d'esprit et une sûreté de jugement que je trouve dignes d'être admirées. Il y a très peu des opinions que vous exprimez sur les hommes de ce temps et sur leurs actes que je ne partage entièrement et vous m'avez appris sur eux beaucoup de particularités, très intéressantes ou très piquantes que j'ignorais. Si j'avais quelques critiques à hasarder, elles porteraient plutôt sur la *composition*. Peut-être avez-vous quelque chose encore à gagner dans l'art de composer les tableaux que vous voulez présenter à l'œil du lecteur ; en retrancher ce qui n'est pas nécessaire, mettre en relief ce qui est capital ; la distribution judicieuse et un peu artificielle de l'ombre et de la lumière n'est pas moins nécessaire en écrit qu'en peinture. Ce que vous dites sur le Congrès de Vienne me paraît un modèle de ce que vous devriez faire toujours ; les intérêts des différentes puissances à ce moment-là, leurs passions, leurs attitudes, les caractères de leur œuvre, les dispositions de leurs peuples et l'état général de l'Europe, tout cela se trouve admirablement résumé en quelques pages et j'ai mieux saisi la physionomie de cette assemblée de rois et mieux vu le théâtre sur lequel elle se tenait qu'en lisant les gros volumes qui ont été écrits sur le même sujet.

Pardonnez-moi, mon cher Duvergier, ces observations critiques ; elles vous montreront la sincérité parfaite de mes éloges. Vous avez commencé un grand livre, j'espère que vous l'achèverez heureusement. Votre ouvrage est le premier document de premier ordre que je connaisse sur les temps dont vous parlez et je ne doute pas que, tout en accusant tantôt tels de vos jugements, tantôt tels autres, on ne tombe d'accord dans le public que l'œuvre est très considérable et que vous y faites preuve d'un très grand talent. J'en attends, pour ma part, la suite avec une extrême impatience et je me réjouis de voir que les hommes qui ont été jetés hors des affaires se montrent si bien en état d'en parler.

Je n'ai voulu vous écrire qu'après avoir non seulement lu mais pour ainsi [dire] digéré ma lecture et en avoir tiré toutes les réflexions qu'elle pouvait me suggérer. Mais je n'ai pas attendu si longtemps pour m'occuper du sort du livre en Angleterre. Je suis très sûr qu'il y ferait son chemin tout seul. Néanmoins, le jugement qu'en doivent porter les grands organes de la presse importe beaucoup. Il y a déjà sept jours que j'ai écrit à Reeve[2]. Je lui ai parlé de l'ouvrage avec le sentiment que j'éprouve réellement. Je le lui ai recommandé comme le travail le plus important qui ait encore paru sur une époque décisive et encore mal connue et je l'ai prié très instamment en mon propre nom d'en faire

l'objet d'un examen très approfondi. C'est une bonne fortune pour une revue qu'un ouvrage de cette espèce. Je crois que telle sera aussi l'opinion de Reeve. Il y a dans le volume que j'ai lu certains récits qui ne peuvent plaire aux Anglais, il faut bien vous le dire et en prendre votre parti. Vous montrez l'Angleterre par son plus mauvais côté, la politique extérieure, son mépris pour les principes qui la régissent elle-même et pour les libertés qu'elle pratique dès qu'il s'agit de ce qui n'est pas anglais ; le portrait est très ressemblant mais, pour cette raison même, il ne saurait plaire à l'original. Il y a longtemps qu'on a dit que la vérité offense et que vous pensez que ce n'est pas une raison pour ne pas la dire. Je vais, du reste, aller moi-même en Angleterre. Je partirai, je pense, vers le 15 du mois prochain (15 juin[3]) ; avez-vous quelques commissions à me donner ? Je ferai avec un extrême plaisir tout ce que vous croirez utile à la publicité de votre ouvrage dont le succès serait un succès pour notre cause. Quand puis-je dire que la suite viendra ? C'est la première question que les étrangers adressent toujours et on me l'a faite tant de fois d'Angleterre et d'Amérique que je sais l'importance qu'il y a à pouvoir répondre.

Adieu, mon cher Duvergier, recevez mes compliments et croyez à mon amitié. Je vous envoie cette lettre à Berlin où vous me dites que vous serez le 1er juin.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Si, par hasard, vous ne pouviez m'écrire que quand je serai à Londres, veuillez m'y adresser votre lettre chez *M. Reeve 62 Rutland Gate.*

Lettre inédite. Archives Tocqueville. Copie Rédier.

1. Duvergier venait de faire paraître les deux premiers volumes de son *Histoire du gouvernement parlementaire de la France, 1814-1848*, entreprise en 1852 après son arrestation et son bannissement et annoncée dans la *Bibliographie de la France* du 9 mai. L'introduction était un plaidoyer virulent pour la liberté parlementaire, Duvergier revendiquant son appartenance à « une petite tribu de mécontents » du Second Empire (p. XV). Le premier volume s'appuyait à sept reprises sur *L'Ancien Régime et la Révolution*. Le 5 août, Tocqueville écrit à Corcelle qu'il jugeait le second volume fort remarquable : « La difficulté n'est pas de le faire apprécier, mais de le faire lire. Est-il possible de mettre sous les yeux du public des volumes de 7 ou 800 pages ? » (*OC*, t. XV, 2, p. 207).

2. Lettre du 20 mai (*OC*, t. VI, 1, p. 222-224). Tocqueville, en faisant l'éloge de Duvergier, sollicitait un compte rendu « pour l'auteur, pour le livre et pour la

France libérale que l'un et l'autre représentent ». L'*Edinburgh Review* mentionnera l'ouvrage en octobre 1858 dans un article consacré aux *Mémoires* de Guizot (vol. 108, p. 410).

3. Tocqueville devait probablement arriver à Londres le 19 juin et revenir à Cherbourg le 21 juillet.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

Paris, 30 mai 1857

[…] Je vous envoie […] la note nécrologique qui a été copiée pour vous par mon frère, dans un numéro du journal *L'Univers*[1]. Nous sommes touchés, comme vous pouvez croire, du soin que vous voulez bien prendre d'une réunion qui nous est si chère […]

L.a.s. 1 p. in 8. Extrait catalogue Lambert n° 320.

1. Destinataire non identifié.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Hotel Bedford.
Lawson Mercier.
17, rue de l'Arcade Paris[1].

Paris ce jeudi 4 juin 1857

J'ai reçu votre lettre ce matin, cher ami[2]. Elle est arrivée à temps pour m'empêcher de faire en vain le voyage de Versailles.

J'avais arrangé toute ma semaine de façon à pouvoir venir vous demander à dîner aujourd'hui jeudi. J'avais même refusé une invitation à cet effet. Je suis très heureux d'avoir reçu votre lettre à temps. Elle m'a empêché [de faire] un voyage inutile et aussi l'inquiétude que m'aurait

donnée sans doute la nouvelle incomplète qui me serait parvenue à votre porte.

Dieu merci, vos craintes ne se sont pas réalisées : Je crois même apercevoir qu'elles avaient été excitées outre mesure. Mais l'agitation de M. Delaprade est bien naturelle[3]. Quelle nuit terrible vous avez dû passer en chemin de fer ! J'ai tout de suite pensé que toutes ces émotions avaient dû faire mal à Madame Rivet. Mais comme vous ne me parlez pas d'elle, j'espère que mon appréhension ne s'est pas réalisée. Les bonnes mères ont toujours des forces en réserve pour ces occasions-là.

Maintenant, je ne sais si nous pourrons nous voir, au moins à Versailles, avant mon départ de Paris. Je compte vers le 15 aller en Angleterre. D'ici là je trouverai un moyen de vous serrer la main.

Présentez mes hommages respectueux à Madame Rivet, je vous prie ; parlez de moi à M[onsieur] votre gendre et à Madame votre fille[4], et croyez à ma bien vive amitié.

TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Tocqueville partageait sa semaine entre Chamarande et l'hôtel Bedford, géré par Lawson Mercier et fondé vers 1850 par une comtesse russe qui lui avait donné un nom anglais pour attirer les touristes britanniques. Les Senior y descendaient aussi.

2. Lettre non retrouvée.

3. Personnage non identifié.

4. Des deux filles de Rivet, seule Marie Joséphine (née en 1834) était alors mariée ; le 11 août 1855, elle avait épousé Grégoire Ludovic Bourdeau de Lajudie, né en 1814.

## À VICTOR LANJUINAIS

Ce mercredi matin[1]
[Juin 1857[2] ?]

Mon cher ami, le changement de vos plans me portera peut-être à changer un peu les miens et à aller à l'auberge, au lieu de prendre un appartement garni. Je serais donc bien aise que vous répondissiez à ces questions, que j'aurais voulu vous aller faire en personne, mais le temps me manque :

1o À quel hôtel logez-vous à Londres ?

2o Qu'est-ce que cela vous coûte *pour le logement* ?

3o Que prenez-vous en fait de logement ?

4o Comment déjeunez-vous et savez-vous ce que vous coûte le déjeuner ?

Mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Dans un billet sans date, Lanjuinais indiquait avoir procédé à une colocation avec des collègues lors de son précédent voyage et donnait le prix de deux hôtels. Début juin, Tocqueville devait recourir à Reeve qui, faute de trouver une location, lui recommanda des hôtels. Tocqueville logea au York Hotel quelques jours, avant de faire adresser ses lettres à l'Atheneaum.

2. *Le manuscrit porte en tête d'une autre main que celle de Tocqueville* : Paris… juillet 1856.

« 1856 » corrigé de la même main en « 1857 », mais le mois de juillet est également erroné, Tocqueville arrivant en Angleterre à la mi-juin.

## À ANTONIUS PINGARD

Ce 30 juin 1857

Mon cher Monsieur Pingard,

S'il vous est arrivé jusqu'à aujourd'hui quelques lettres à mon adresse, je vous prie de me les faire parvenir à Londres *immédiatement, 4, Albemarle Street, Piccadilly.*

Quant à celles qui arriveraient ultérieurement, je vous prie de les garder dans vos mains jusqu'à ce que je vous écrive de nouveau.

Vous savez que le timbre pour une lettre simple admis en Angleterre est de 40 centimes. Je vous serais obligé de faire cette petite avance, s'il y a lieu.

Croyez à tous mes sentiments distingués.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Ce jeudi
[9 juillet 1857[1]]

Je suis très souffrant depuis deux jours, mon cher ami. C'est ce qui m'a empêché de sortir le soir et d'aller chez vous. Le Dr Ferguson[2] que j'ai consulté prétend que la cause de ma maladie est l'excès de l'agitation et m'a condamné à me tenir tranquille, autant du moins que cela est possible. J'ai déjà lu la moitié de votre volume[3]. C'est très curieux. Je vous remercie infiniment de m'avoir *déguisé*[4].

À bientôt, j'espère. Je me chagrine d'être à Londres et de vous voir si peu, vous et les vôtres. Mais les circonstances plus fortes que ma volonté le font ainsi.

Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, p. 201.

1. *Le manuscrit porte en haut à l'encre* : may 1857 ; *et au crayon en haut à droite* : 10 july 1857.

Le 10 est un vendredi et est sans doute la date de réception de la lettre.

2. Robert Ferguson (1799-1865), Écossais qui s'était installé à Londres en bénéficiant de la protection de John Murray et de Sir Walter Scott, était l'obstétricien de la famille royale.

3. Senior communiquait les manuscrits de ses *Conversations* à ses amis français

et anglais.

4. *Biffé* : d'autant plus que vous racontez l'anecdote relative à Mrs Grote, [mot illisible] qu'elle ne me pardonnerait pas, si elle savait que j'en suis l'auteur. Elle m'a déjà demandé si je savais quel était votre interlocuteur et sur ma réponse négative elle s'inquiétait [lecture douteuse] de vous presser de nouveau pour le savoir, se flattant qu'elle vous amènerait soit à lui dire le nom soit à apprendre de vous quelque chose qui le lui fît deviner. Je vous en avertis. Tenez bon je vous prie.

## À MGR FÉLIX DUPANLOUP

Tocqueville, ce 24 juillet 1857

Je reçois aujourd'hui seulement, Monseigneur, à mon retour d'Angleterre, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 16 du courant pour me convier à la solennité littéraire qui doit avoir lieu à votre petit séminaire ce 29[1]. Les distances qui nous séparent maintenant et l'absence des chemins de fer me forcent à ne point accepter votre invitation et je le regrette infiniment. J'avais plusieurs motifs pour désirer vivement me rendre à Orléans dans cette circonstance. Vous me permettrez de mettre en première ligne le plaisir de vous voir et de causer avec vous. J'ajoute que, de plus, j'aurais été heureux de m'associer à cette manifestation en l'honneur des fortes études classiques[2]. Vous savez, sans doute, qu'en cette matière comme dans beaucoup d'autres, je suis de votre école et très fier d'en être.

Veuillez donc agréer, Monseigneur, l'expression de mes regrets et l'hommage de ma respectueuse considération.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville. Copie Rédier d'un original qui se trouvait à la bibliothèque de Saint-Sulpice.

1. Lettre non retrouvée. Mgr Dupanloup y invitait vraisemblablement Tocqueville à la cérémonie de remise des prix au petit séminaire à la chapelle Saint-Meslin, qui était sous son autorité en tant qu'évêque d'Orléans. Deux discours de remise des prix de Mgr Dupanloup au petit séminaire en faveur de

l'enseignement des lettres ont été publiés : le discours sur l'enseignement des lettres du 31 juillet 1854 et celui sur l'utilité des bonnes études littéraires du 29 juillet 1856.

2. Contre l'abbé Gaume et *L'Univers* qui voulaient bannir de l'éducation chrétienne la lecture des classiques païens, Mgr Dupanloup plaidait pour qu'on les enseigne aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

## À PROSPER DUVERGIER DE HAURANNE

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche),

4 août 1857

Je regrette vivement, mon cher ami, de n'avoir pu répondre immédiatement à la lettre si intéressante que vous m'avez écrite de Lausanne vers le milieu du mois dernier. Cette lettre m'est arrivée au moment où je quittais Londres pour aller d'abord à la campagne chez des amis et, ensuite, pour revenir ici où je ne suis arrivé que depuis peu de jours. C'est ma vie errante qui m'a empêché de vous répondre sur-le-champ.

Les élections de Paris ont produit un effet très grand en Angleterre et que je crois fort durable. Elles ont paru aux Anglais une preuve définitive de la faiblesse du gouvernement. Je n'ai rencontré personne à cette époque à Londres qui ne m'ait semblé avoir cette impression et qui ne vît dans l'événement l'annonce, non d'une chute prochaine, mais d'une infirmité incurable qui limitait, d'une manière certaine, la durée de la vie du nouvel empire. L'idée d'un établissement permanent était comme disparue de l'esprit de nos voisins et, sur ce point, les hommes politiques étaient plus convaincus que tous les autres. Je n'ai rencontré, non plus, personne qui prît au sérieux nos élections en général et surtout le corps législatif qui en émane[1]. En somme, parmi les hommes éclairés, il y en a bien peu qui m'aient paru se faire la moindre illusion sur les qualités du régime actuel. L'argument en sa faveur qui, évidemment, est présent à tous les esprits, mais que naturellement, on [n']osait pas faire devant moi se réduit à ceci : votre gouvernement est assurément détestable ; il ne mérite surtout à aucun degré la confiance d'aucun gouvernement étranger, mais la nation française a besoin d'un gouvernement de cette

espèce et elle ne vaut pas mieux que lui. Quand on ne sait pas se gouverner soi-même, il faut se résigner à quelque chose de semblable. Je voudrais que cette insolente manière de justifier et de louer le gouvernement actuel fût mieux connue de tous les Français qui se figurent que les Anglais admirent nos maîtres. Quant aux agents de toutes espèces qui servent aujourd'hui le gouvernement, on m'a paru avoir pour eux le même mépris universel qu'on ressent en France et ce n'est pas peu dire. Malgré tout cela, on est plus que jamais décidé à vivre en bonne intelligence avec l'empereur et même à le ménager de toutes façons dans ce qu'on imprime ou dit publiquement. Cela se comprend très bien ; les affaires de Sicile [*lapsus calami* pour « l'Inde »[2]] qui commençaient à préoccuper tous les esprits, quand j'ai quitté l'Angleterre, redoublent, comme vous pouvez croire, l'envie qu'on a de nous plaire. L'Angleterre n'a pas été, depuis la guerre d'Amérique, dans une crise aussi dangereuse que la crise actuelle. Elle s'en tirera parce qu'elle a un tempérament qui peut supporter, presque sans limites, toutes les maladies ; mais le mal, cette fois, est effrayant au dernier point et l'anxiété publique était déjà très intense à l'époque de mon départ de Londres. Elle doit l'être bien plus encore aujourd'hui. Si la France voulait se jeter dans la politique des grandes aventures, assurément le moment serait venu. Mais je crois qu'on ne désire plus que bien vivre.

Tous ceux qui avaient lu votre livre en Angleterre m'en ont parlé comme d'une œuvre très remarquable. Mais beaucoup ne l'avaient pas encore lu et le gardaient pour l'époque où l'on se retire à la campagne. Quant à moi, je suis plus que jamais persuadé de son mérite, malgré les défauts de détail et de composition que le temps et l'expérience d'une œuvre d'aussi longue haleine vous feront très aisément corriger. Vous savez que je ne lis presque rien de ce qui paraît, à moins que le livre n'en vaille tout à fait la peine et ne me frappe beaucoup, auquel cas, il m'arrive d'ordinaire de le relire. C'est ce que je viens de faire avec votre second volume ; les défauts sont secondaires ; les qualités sont principales. Mais il faut un certain temps pour qu'un ouvrage de cette espèce prenne toute la place qui lui est due. Vos volumes sont trop gros d'un bon tiers ; cela effraye le lecteur superficiel. Ils gagneraient de toutes manières à être resserrés et, si vous me permettiez un conseil, je dirais que, ce à quoi vous devez tendre de toutes vos forces, c'est à vous concentrer davantage. Vous présentez un spectacle intellectuel singulier : chacune de vos idées est nette, précise ; le style qui la reproduit est concis et nerveux à un degré

rare et cependant la trame totale est un peu lâche, parce vous voulez trop tout dire et n'avez pas encore le courage de sacrifier beaucoup de détails intéressants pour faire mieux ressortir les traits principaux et la physionomie de l'ensemble. Je suis un peu honteux de faire ainsi le docteur ; ce n'est pas mon habitude. J'y suis entraîné par l'estime particulière que j'ai pour votre talent et par le désir vif que j'éprouve de voir vos idées se répandre.

Veuillez nous rappeler au souvenir de Madame Duvergier et croire à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Ma femme ne veut pas que je l'oublie auprès de vous ; j'espère que vous ne tarderez pas beaucoup à me donner encore de vos nouvelles.

Lettre inédite. Archives Tocqueville. Copie Rédier d'un original appartenant à E. Duvergier de Hauranne.

1. Aux élections des 21 et 22 juin, les candidats soutenus par le gouvernement avaient obtenu 85 % des suffrages mais les républicains avaient emporté cinq des dix sièges de la Seine. Avaient été élus Émile Ollivier, Darimon, Eugène Cavaignac, Hippolyte Carnot et Goudchaux, ces deux derniers refusant de prêter serment et démissionnant.

2. Dans la copie par Rédier le mot « Sicile » est suivi de points d'exclamation et d'interrogation et mis entre crochets d'une autre encre. Il s'agit ici en fait de la crise ouverte par la révolte des cipayes en Inde en mai, et de l'extension de l'insurrection durant les mois qui suivirent. Tocqueville s'en entretient au même moment avec Reeve. Voir 2 août 1857, *OC*, t. VI, 1, p. 229-230.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville ce 5 août [18]57

Vous êtes l'homme des illusions agréables et trompeuses, cher ami. Cette fois, nous croyions pourtant vous tenir, ainsi que Gabriel[1]. Les chambres étaient prêtes, les lits faits, et voilà encore que vous échappez

comme une ombre. Je sais, du reste, que vous n'avez pu faire autrement. Aussi, nous vous savons grand gré de l'intention, tout en déplorant le fait. Lanjuinais prétend qu'il n'est pas impossible que vous arriviez la semaine prochaine avec votre fils et après avoir racolé Corcelle en passant[2]. Dieu veuille que ce ne soit pas encore là une illusion. Je vous avoue que je ne compte plus sur vous à un moment précis. Mais je me flatte encore que vous ne laisserez pas passer l'été et l'automne sans venir et amener Gabriel et je puis vous assurer qu'à quelque époque que vous veniez, vous vous apercevrez qu'on est parfaitement heureux de vous recevoir. Le plus tôt naturellement serait toujours le mieux et de Corcelle avec vous augmenterait encore le plaisir de la réunion.

Je n'ai rien, du reste, de plus à faire aujourd'hui, qu'à exprimer un regret et un désir : De nouvelles, point. Nous aurions bien à causer pourtant de ce que je viens de faire et voir. Mais cela serait trop long et peu convenable à dire par lettre. Quand causerons-nous ?

Vous savez déjà que je suis revenu ici, il y a précisément 15 jours, en très bonne santé et avec beaucoup de raisons pour être satisfait de mon voyage. Parmi toutes les choses agréables qu'on a bien voulu faire pour moi en Angleterre, la plus agréable a été de me faire ramener directement sur un petit bâtiment de l'État à Cherbourg ; de sorte, qu'embarqué à Portsmouth à 10 heures du soir, j'ai pu apercevoir de loin en ouvrant les yeux le lendemain matin les grands arbres de mon caplier[3]. Ce voyage a été annoncé de cette façon au public français par le *Galignani's Messenger* : « Le bateau à vapeur de S.M. la Reine, the Sprightly vient de conduire de Portsmouth à Cherbourg, un fonctionnaire français d'un ordre élevé, qui dit-on s'était rendu à Osborne, pour régler tout ce qui avait rapport au prochain voyage de S.M. l'Empereur[4]. » Ma traduction est fort exacte, et me voilà bien et dûment reconnu pour le représentant très indigne de S.M. l'empereur des Français. C'est là ce qui s'appelle écrire l'histoire !

Adieu, je veux encore dire *à bientôt*. Rappelez-nous avec toutes sortes d'amitiés à Madame Rivet et à Madame votre mère. Ne nous oubliez pas non plus auprès de vos enfants, et croyez comme toujours à ma vive et sincère affection.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Gabriel Alexandre Rivet, né en 1840.

2. Quittant les Corcelle, Lanjuinais était venu à Tocqueville les premiers jours du mois et venait de repartir.

3. Boqueteau sur une petite éminence située à quelques centaines de mètres du château et d'où Tocqueville allait contempler la mer.

4. Sir Charles Wood, premier lord de l'amirauté, avait mis à la disposition de Tocqueville le bateau qui le ramena à Cherbourg, sans doute le 21 juillet. L'erreur du journal s'explique par les préparatifs du séjour de Napoléon III et d'Eugénie à Osborne, sur l'île de Wight, du 6 au 9 août. Napoléon III voulait obtenir de la reine Victoria l'annulation des élections truquées en Moldavie et Valachie du 19 juillet 1857, afin d'organiser de nouvelles élections qui permettraient la réunion des deux principautés. La reine Victoria craignait tout bouleversement dans les principautés danubiennes, qui risquerait de nuire à l'équilibre entre la Turquie et l'Autriche.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, 25 août 1857

Je suis bien fâché, mon cher ami, d'apprendre que l'état de Mademoiselle votre nièce n'est pas encore assez satisfaisant pour vous donner la certitude de pouvoir vous éloigner d'elle au mois d'octobre. Je conçois votre répugnance à vous éloigner des vôtres avant d'avoir l'esprit tout à fait tranquillisé. Tout ce que je puis vous dire, c'est que si vous pouvez venir, vous nous ferez grand plaisir. Votre voisin Rivet m'a promis de venir aussi vers cette époque : et dans le même temps Ampère sera établi à poste fixe chez nous. Vous voyez que vous pouvez compter sur une bonne compagnie[1].

Je suis revenu d'Angleterre, il y a trois semaines, après avoir fait dans ce pays un voyage qui ne m'a pas appris beaucoup de nouveau (car je connais depuis longtemps très bien les Anglais chez eux et hors de chez eux), mais qui m'a été extrêmement agréable. J'ai trouvé dans ce pays une réception si flatteuse, que j'ai dû, en bonne conscience, l'attribuer autant aux principes que je soutiens qu'à moi-même, et ai pu m'en réjouir légitimement. Vous pensez que ces impressions rapportées de mon voyage n'ont pas diminué le désir que j'ai de continuer mon livre de mon mieux. Mais cela même m'oblige à des études et à des soins qui m'empêchent

même de prévoir quand je pourrai publier.

Je voudrais bien, pour toutes sortes de raisons, que vous puissiez, vous aussi, vous remettre bientôt à l'œuvre ; cela prouverait que vos préoccupations de famille ont cessé, et nous ferait espérer une étude originale sur ce sujet éternel : l'action de Dieu sur l'homme et de l'homme en vue de Dieu ; sujet dans lequel chaque génération vient déposer sa pensée, que chaque individu traite intérieurement, soit volontairement, soit involontairement, sans en jamais trouver le fond ; peut-être n'y a-t-il pas de fond, pas du moins que puisse toucher l'intelligence humaine[2].

Croyez à tous mes sentiments de bien sincère amitié.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 456-457.

1. Tocqueville avait d'abord espéré accueillir Ampère en septembre avec les Lorménie, mais celui-ci resta à Rome au chevet de Louise Guillemin, gravement malade. Quant à Bouchitté, il avait annoncé le 16 août que la santé de sa nièce rendait peu probable une visite en octobre. Le 3 octobre, il devait confirmer que le déplacement lui était impossible.

2. Tocqueville reformule ici le projet de Bouchitté énoncé dans sa lettre du 16 août (AT). Bouchitté, annonçant vouloir traiter « la question de *la présence humaine et pratique de Dieu dans l'homme* », commentait : « C'est je crois la question importante, c'est celle qu'appliquent [*sic*] depuis des siècles les religions positives et particulièrement le christianisme. Mon intention est d'en donner l'explication par un judicieux usage de la raison, et de montrer que la pratique de tous les jours s'accorde avec la philosophie dans son légitime développement. » Il répliqua à la remarque sceptique de Tocqueville le 14 novembre (AT) : « Je crois que si vous y faites attention, vous verrez qu'il y a un fond et que de plus nous le touchons. Il n'y a pas de lien plus étroit que celui de la cause et de l'effet, de la puissance créatrice à l'objet créé. » Il attirait l'attention de Tocqueville sur les dangers de l'indifférence : « Il faut d'ailleurs ne pas oublier que si ce fond de toutes choses n'est pas, ou si, ce qui reviendrait au même, nous ne l'atteignons pas dans la mesure nécessaire, il n'y a de fond à rien, ni à la loi, ni au droit, ni à la morale, ni à la politique. »

## À HENRI JUSTIN ÉDOUARD DENTU[1]

Tocqueville par St-Pierre-Église (27 août) [1857[2] ?]

Je crains, Monsieur, de vous avoir dit dans ma dernière lettre d'envoyer les livres que vous voulez bien vous charger de m'acheter ou de me faire relier *par la diligence*. Il suffit, si ces livres sont bien emballés dans une caisse, de me les faire parvenir *par le roulage accéléré*. Je vous ai déjà donné l'adresse. J'espère que cet envoi ne tardera pas beaucoup.

Recevez avec mes remerciements l'assurance de ma considération très distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE.

P.S. Peut-être enverrai-je un petit paquet en vous priant de le faire placer dans la caisse de livres. Mais il ne faut pas attendre le paquet en question et envoyer les livres dès qu'ils seront prêts.

Lettre inédite. Communiquée gracieusement par la Bibliothèque publique de Boston.

1. Édouard Dentu (1830-1884) avait repris la librairie familiale, située dans les arcades du Palais-Royal, à la mort de son père Gabriel en 1849.

2. Il semble s'agir de l'expédition dont Tocqueville assure réception dans la lettre ci-dessous du 24 septembre, ce qui permet de dater la lettre et d'en déterminer le destinataire.

## À NAPOLÉON DARU

Tocqueville jeudi matin.
[début septembre 1857[1] ?]

J'apprends, mon cher voisin, que vous êtes arrivé chez vous et M. Noël qui vient de me donner cette bonne nouvelle ajoute que vous avez un de ces jours la pensée de venir nous voir. Je ne veux pas que vous effectuiez ce projet à moins que ce ne soit pour venir nous demander à déjeuner ou à dîner. Et j'espère bien alors que Madame Daru consentira à vous accompagner. Nous attendons vers le 8 septembre nos amis les Corcelle, je sais qu'ils seront heureux de se rencontrer avec vous et à cette époque,

il faudrait absolument arranger la petite partie dont je viens de parler. Remettez donc l'exécution de votre bon projet jusqu'à cette époque et, surtout alors, consentez à faire ce que nous vous demandons. Je vous écrirai de nouveau quand les Corcelle seront nos hôtes et vous prierai de choisir le jour et le repas qui vous conviendraient le mieux, ainsi qu'à Madame Daru. Il est bien entendu qu'il faut que M. [Laurent[2] ?] soit de la partie. Je sais la satisfaction rare que vient de vous donner votre fils et je vous en félicite de tout mon cœur. J'espère qu'il héritera de la manière élevée de sentir et de penser de son père comme de sa capacité.

Rappelez-nous très particulièrement au souvenir de Madame Daru et croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives nationales. Fonds Daru. 138 A P 244.

1. L'allusion aux séjours des Corcelle à Tocqueville en septembre permet de dater ce billet. La famille Corcelle fit deux séjours à Tocqueville : l'un en septembre 1857, durant lequel ils séjournèrent trois semaines avec leurs enfants Marthe et François (voir *OC*, t. VIII, 3, p. 501-502), et l'autre dans la seconde quinzaine d'août 1858 (*OC*, t. XV, 2, p. 226).

2. Lecture peu sûre. Daru n'a qu'un fils, Pierre Auguste Napoléon, né en 1843, entré dans la diplomatie et qui meurt noyé en 1872 au Japon.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 2 septembre 1857

Je ne vous écris qu'aujourd'hui, mon cher ami, quoique j'aie reçu votre lettre il y a déjà quelques jours, parce que j'ai calculé que vous n'arriveriez à Paris que vers ce jour-ci. Sans cela, je n'aurais pas perdu un moment pour vous dire toute la joie que nous a causée la nouvelle que contenait votre lettre. Nous avons chanté alléluia ! Vous voilà enfin libre, et j'espère que vous userez de votre liberté de façon à vous rapprocher de nous[1]. Nous devenons vieux les uns et les autres et de plus en plus perdus

au milieu d'une génération qui, j'ose le dire sans craindre d'être trop *perruque*[2], ne nous vaut pas ; qui, en tout cas, ne sympathise guère avec nous. C'est le moment, ce me semble, de nous rapprocher le plus possible les uns des autres, afin de nous donner réciproquement l'illusion que nous avons encore une patrie. Je me flatte de plus (vous voyez que je suis en humeur avantageuse) que si vous avez de par le monde d'aussi bons amis que nous, vous n'en avez pas de meilleurs. Donc, il faut tâcher de vous placer sur notre chemin et le plus près possible, afin de pouvoir voisiner. J'ai écrit déjà à différentes personnes dans le département de la Manche et dans celui du Calvados pour demander des renseignements sur des terres. Je voudrais bien, sans l'espérer beaucoup, avoir à vous transmettre des avis qui vous parussent valoir la peine de venir de nos côtés.

Rien de nouveau ici depuis votre départ. Nous allons bien et sommes seuls. Je crois que du 8 de ce mois au 1er octobre, tous les Corcelle viendront s'établir chez nous. Si votre qualité de propriétaire dépossédé vous laissait du temps, ce serait bien le cas de venir compléter cette excellente compagnie. Nous aurons, aussi, dans le même temps, Loménie qui est un garçon d'esprit et de cœur. Quant à Ampère qu'on attendait, il est planté au bord du lac de Côme et l'on ne peut encore espérer l'en arracher.

Savez-vous que ces affaires de l'Inde prennent la tournure d'un grand événement ? Qu'en dites-vous ? Si la révolte dure et s'étend (ce qui ne peut manquer si elle dure), voici l'Angleterre disparaissant de la politique extérieure de l'Europe et faisant éclipse pour un temps. Or, que peut-il arriver sur le continent durant cette éclipse ? Dieu seul le sait. Jamais pareille occasion ne s'est présentée pour revenir sur certaines clauses des traités de 1815. Et assurément nous le tenterions si nous étions plus jeunes, moins amis des spectacles et des plaisirs, et si nous n'avions une vanité bien plus énorme encore que notre ambition et si nous étions aussi hardis politiques que hardis conspirateurs. Mais cela n'étant pas, je crois que nous nous bornerons à trôner comme arbitre de l'Europe, pendant que l'Angleterre est occupée au bout du monde[3]. Pour descendre des infiniment grands aux infiniment petits, je vous dirai que nous vous conservons et vous conserverons aussi longtemps que cela vous conviendra votre petite meute. La femelle est un peu malade mais le mâle est toujours glorieux.

Adieu, mon cher ami, mille et mille amitiés de la part du ménage.

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Le 23 août, Lanjuinais avait annoncé avoir vendu sa propriété de Trejet et demandait à Tocqueville de l'aider à trouver quelque chose dans le Cotentin (AT).

2. Familier : suranné.

3. À la différence de Tocqueville, Lanjuinais ne souhaitait pas que Napoléon III tirât profit des difficultés des Anglais. Le 15 mars, il écrivait : « C'est qu'ils sont le seul peuple libre de l'Europe et que si leur abaissement arrivait avant que les nations du continent ou au moins la France ait un gouvernement libre et modéré en harmonie avec sa dignité, ses lumières et l'état de sa civilisation, les servitudes et les hontes du bas empire seraient notre lugubre et unique avenir. » Le 6 octobre, regrettant l'affaiblissement qui résultait des affaires de l'Inde, il écrivait : « De tout côté, la terre promise s'éloigne. »

## À ALFRED DE FALLOUX

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 4 septembre 1857

J'ai reçu avant-hier, cher confrère, de Mme la duchesse de Rauzan[1] une lettre qui m'afflige et m'inquiète. Elle me donne de mauvaises nouvelles de la santé de Mme Swetchine. La même lettre m'apprend que vous êtes à Paris. Je m'empresse donc de vous écrire pour vous prier de me tenir au courant de l'état d'une personne qui mérite à un si haut point mon respect et mon affection. Vous avez sans doute le bonheur de la voir tous les jours. Veuillez, je vous prie, m'apprendre ce que vous pensez de sa maladie, ce qu'en jugent les médecins. Ce n'est pas à vous que j'aurai de la peine à faire comprendre tout l'intérêt que j'attache à ces questions. Puissiez-vous y répondre dans un sens favorable ! Sans faire part à Mme Swetchine des inquiétudes vives que je conçois, dites-lui combien je souhaite avoir de ses nouvelles. Je lui demande cependant de ne m'en pas donner elle-même. Cela la fatiguerait et ajouterait à un état de souffrance que je voudrais au contraire, de tout mon cœur, pouvoir alléger. Maintenant que je vous sais près d'elle, j'ai un moyen simple, sans

m'adresser directement à elle, d'apprendre ce que j'ai besoin de savoir sur sa précieuse santé. Je compte donc sur votre amitié, cher confrère, pour m'instruire et je puis vous assurer d'avance que je vous en aurai une grande reconnaissance[2].

Je ne veux point traiter aujourd'hui avec vous d'autres sujets. Il en est peu, d'ailleurs, qu'on puisse traiter par lettre, d'une façon satisfaisante. Je finis donc là, en vous priant seulement de croire à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Je vous écris à l'Institut, ignorant votre adresse actuelle.

Bibliothèque nationale de France. Papiers Falloux. Publication en ligne sur le site « Correspondances de Falloux » (http://correspondance-falloux.ehess.fr/).

1. Claire de Durfort de Duras (1799-1863), qui avait épousé en 1819 Henri Louis de Chastellux, autorisé à partir de cette date à prendre le titre de duc de Rauzan. C'était une amie des Circourt et de Mme Swetchine.

2. La dernière lettre de Mme Swetchine à Tocqueville est datée du 27 juillet 1857 (voir *OC*, t. XV, 2, p. 323-324). Elle devait s'éteindre le 10 septembre. Falloux, près d'elle à Paris depuis le 21 août, a laissé un récit détaillé de ses derniers jours dans *Mme Swetchine. Sa vie et ses œuvres*, t. I, *Vie de Mme Swetchine*, 1860.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Tocqueville, 4 septembre 1857

Votre lettre nous a fait le plus grand plaisir, cher confrère. Nous avons appris ainsi de vos nouvelles et eu la preuve que vous pensiez quelquefois à nous : deux choses qui nous sont toujours très agréables à savoir. Il me semble comprendre par votre lettre que vous êtes maintenant de retour à Paris[1]. C'est donc là que je vous écris.

Ainsi que vous le savez, j'ai fait, depuis que nous nous sommes vus, un voyage d'Angleterre. J'ai été reçu avec beaucoup de bienveillance en ce pays et j'y ai passé un temps très agréable. Peut-être eût-il été plus

utilement employé, si j'avais pu y vivre un peu plus solitaire. Mais on ne peut faire marcher ensemble et du même pas l'étude et le monde. J'y [ai] réussi pourtant, autant qu'on peut réussir en pareille entreprise, c'est-à-dire en gâtant un peu le monde et en rendant l'étude moins fructueuse. J'ai, cependant, à tout prendre, fort à me louer d'avoir entrepris cette course. Il faut que je vous dise sur-le-champ que j'ai eu, partout où j'ai prononcé votre nom et m'en suis recommandé, le plaisir de voir que vous êtes apprécié par les Anglais comme vous méritez de l'être. Le mérite si solide de votre livre[2] (mérite que je me flatte d'avoir découvert un des premiers) vous a donné là, dans l'estime publique, la place élevée qui vous est due. J'ai joui infiniment de ce légitime succès. Sur un seul point je me suis permis quelquefois de combattre une opinion que vous avez émise et à laquelle votre nom donne un grand poids. Les Anglais ont conclu des articles, si remarquables du reste, que vous avez publiés dans la *Revue des Deux Mondes* sur le recensement, que la France était en pleine décadence. Je vous avoue que, si l'on se borne à parler du bien-être matériel et des choses qui y conduisent, je n'en crois rien et c'est ce que j'ai cherché à prouver à mes amis d'outre-Manche, bien étonnés de me voir sur ce point d'une autre opinion que celle d'un homme que je louais, d'ailleurs, si souvent[3]. Je crois que l'impression produite en Angleterre par vos articles a dépassé ce que vous vouliez. Elle va bien au-delà du gouvernement actuel et porte sur nos institutions fondamentales et permanentes elles-mêmes.

J'étais chez lord Granville[4] lorsque la nouvelle de la révolte de l'Inde est arrivée par voie télégraphique. On était loin, alors, de prévoir l'étendue du mal et la grandeur du péril. Jamais l'Angleterre n'a eu de plus terrible aventure. Si cette crise se prolonge, l'action extérieure des Anglais sera pour un temps comme paralysée, et qui peut dire ce qu'un événement si nouveau et si extraordinaire peut produire dans les affaires de l'Europe ? Quel champ cette éclipse momentanée d'un si grand corps peut ouvrir dans l'imagination de ceux qui conduisent ou croient conduire les affaires humaines ! Il se peut, du reste, qu'au commencement de l'année prochaine, quand les Anglais auront transporté une armée européenne au Bengale, ils chassent devant eux comme une poussière les insurgés et rétablissent leur domination sans peine[5]. Mais si la lutte s'étend et se prolonge, la question de l'Inde ne tardera pas à devenir, soyez-en sûr, un élément tout nouveau et très perturbateur dans la politique de l'Europe. Que dit-on à Paris ? Donnez

bientôt de vos nouvelles. Rappelez-nous au bon souvenir de Madame de Lavergne et croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 457-459.

1. Lettre du 15 août (AT). Lavergne y informait Tocqueville de son intention d'aller à Paris en septembre pour veiller à la publication de son recueil *L'Agriculture et la population en 1855 et 1856* (1857), qui regroupait les articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes* entre le 1er juillet 1855 et le 1er avril 1857, ainsi qu'une réponse du 16 juin aux polémiques suscitées par son article du 1er avril sur le recensement de 1856.

2. *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande* (1854).

3. Dans son article du 1er avril, « Le dénombrement de la population » (*Revue des Deux Mondes*, 1857 p. 295-232), Lavergne attribuait la stagnation de la population à la crise agricole, la guerre, la concentration urbaine, mais aussi à l'absence de goût des Français pour la liberté. S'ensuivit une polémique, notamment avec Le Play, sur la décadence française. Le recensement avait suscité beaucoup d'intérêt en Angleterre : voir la lettre de Tocqueville à Reeve du 20 avril 1857 (*OC*, t. VI, 1, p. 220-222).

4. George Leveson-Grower, deuxième comte Granville (1815-1891), homme politique libéral. La mutinerie des cipayes avait éclaté à Meerut le 10 mai 1857. La nouvelle de la révolte était arrivée à Londres le 9 juin.

5. Les Britanniques avaient repris du terrain dès la fin de 1857, mais un traité de paix ne put être signé que le 8 juillet 1858. Tocqueville s'entretient très longuement des affaires de l'Inde avec Reeve et avec ses amis anglais durant toute cette période (voir notamment sa lettre à Reeve du 30 janvier 1858, *OC*, t. V, 1, p. 253-255).

## À CHARLES DE RÉMUSAT

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

ce 9 septembre 1857

J'ai eu souvent de vos nouvelles indirectement, mon cher ami. Cette fois, je voudrais bien entendre parler de vous par vous-même. J'imagine que vous êtes à la campagne et c'est là que je vous écris. Je n'ai pas besoin

de vous demander à quoi vous vous êtes occupé durant ces derniers temps. Car, je viens de lire dans la *Revue des Deux Mondes* votre article sur l'ouvrage de Duvergier[1]. Cet article m'a fait grand plaisir et j'ai grand plaisir à vous le dire, parce que je puis parler avec sincérité. J'ai, surtout, été frappé de ce que vous dites sur la simplicité en matière d'institutions politiques. Cela est profondément vrai et très heureusement présenté. Mais j'ai bien peur qu'en cette matière vous ne convainquiez jamais la foule (J'appelle foule le gros des gens qui se prétendent eux-mêmes éclairés) car l'unité et la simplicité des rouages en fait de gouvernement est un système qui a toutes sortes de raisons pour plaire, particulièrement de nos jours. Premièrement, il satisfait les esprits médiocres, superficiels et ambitieux, qui le comprennent sans peine et se figurent aisément, en apercevant un très grand objet, avoir conçu une grande idée ; et en second lieu, il s'accorde avec beaucoup de notions et de sentiments que notre état social démocratique nous suggère. Quoi de plus naturel à imaginer qu'un seul pouvoir dans un pays où tout le monde aspire à l'égalité et où le gouvernement régulier des principaux paraît plus insupportable que la tyrannie[2] !

Je voudrais, puisque je suis en train de vous parler de vos écrits, vous répéter un propos que j'ai entendu un jour sur votre *Bacon* en Angleterre[3]. Mais mon histoire perdra tout son sel, par la maladresse que j'ai faite d'oublier le nom propre qui seul en ferait le mérite. Il y a en ce moment en Angleterre un homme qui passe pour avoir étudié Bacon plus que personne et qui a écrit, si je ne me trompe, récemment sur lui un livre très estimé. Vous savez, sans doute, son nom et connaissez certainement son ouvrage. Eh bien ! on racontait devant moi sans savoir l'intérêt que je prenais à la chose, que l'auteur en question déclarait qu'à son avis personne n'avait aussi bien saisi le caractère et mieux pénétré la doctrine de Bacon qu'un Français, M. de Rémusat. Mon impression, dans le moment, a été qu'il était impossible d'avoir un suffrage plus flatteur. Je me suis promis de vous le faire connaître et je vous demande pardon d'y avoir si mal réussi[4].

Nous attendons Corcelle et toute sa famille et c'est une vraie joie pour nous de les recevoir chez nous. Maintenant que les chemins de fer amèneront ici en huit heures de Paris, ne finirez-vous pas par nous venir faire une petite visite ? Vous savez le plaisir que vous nous causeriez.

Savez-vous où est Duvergier ? Je lui ai écrit en revenant d'Angleterre, il y a un mois une longue lettre que je lui ai adressée à Genève, où peut-être

il n'était plus[5]. Si vous avez une occasion de lui écrire, dites-le-lui, je vous prie. Je ne voudrais pas qu'il m'accusât de négligence à son égard. J'ai relu dernièrement son livre (je parle du second volume) et je persiste de plus en plus dans ma première impression que ce livre est très remarquable et, malgré de grands défauts de composition, finira par prendre une place très importante dans notre littérature historique. Ses défauts sont secondaires et ses qualités du premier ordre. Mais il aura grand peine à faire son chemin. L'immensité seule des volumes épouvante les lecteurs. Je l'ai vu en Angleterre dans bien des bibliothèques ; mais presque personne n'avait encore osé l'entreprendre. Il est vrai qu'on était au plus fort de la *saison* et chacun remettait à l'époque où on serait à la campagne une lecture si formidable.

Les Anglais ont bien d'autres choses à penser en ce moment. Ne croyez-vous pas, comme moi, que si l'affaire de l'Inde a de la durée, elle ne saurait manquer d'exercer une grande influence sur toutes les affaires du monde et notamment sur celles de l'Europe ? On me mande d'Angleterre qu'on s'y préoccupe singulièrement de l'entrevue des deux empereurs[6]. Je suis, pour mon compte, porté à croire que si l'empereur Napoléon voulait réellement tirer parti de la situation nouvelle et trahir ses engagements vis-à-vis des Anglais, il ne mettrait pas tant de publicité et d'éclat dans ses démarches et je serais surpris qu'il sortît quelque chose de considérable de l'entrevue projetée.

J'écris en courant. Pardonnez-moi mon bavardage inutile. Ne m'oubliez pas auprès de vos enfants, présentez je vous prie mes hommages à Mme de Rémusat et surtout croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Je suis honteux de vous envoyer un si ridicule barbouillage. J'espère que vous excuserez l'écriture et le style de l'écrivain en faveur de ses sentiments. Je ne puis me sauver que par là cette fois.

Lettre inédite. Archives Rémusat.

1. « Le gouvernement représentatif et la Révolution. À propos de l'*Histoire du gouvernement parlementaire* de M. Duvergier de Hauranne », *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er septembre 1857, t. XI, p. 52-76. L'article très élogieux soulignait le libéralisme de Duvergier.

2. Rémusat s'en prenait aux partisans de la simplicité, qui conduit au

despotisme : « Ce qu'on peut appeler un gouvernement simple, c'est la monarchie, c'est la démocratie pure, en d'autres termes la société gouvernée immédiatement par une seule volonté, celle d'un homme ou celle du grand nombre. Vers cette extrémité gravitent tous les systèmes absolus » (*ibid.*, p. 59). En soulignant le goût des démocraties pour les idées générales et l'unité du gouvernement, Tocqueville retrouve ici les analyses de *DA* (1840).

3. *Bacon, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours* (1857).

4. Il s'agit vraisemblablement de Thomas Babington Macaulay, auteur d'un essai sur Bacon publié dans l'*Edinburgh Review* en 1843 et que Rémusat cite dans son ouvrage comme une de ses sources principales (*ibid.*, p. 6).

5. Voir ci-dessus, lettre du 4 août.

6. Napoléon III devait rencontrer le tsar Alexandre II à Stuttgart le 26 septembre pour y aborder la question des principautés danubiennes et tenter plus généralement un rapprochement avec la Russie face à l'Autriche.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, 11 septembre 1857

Votre amitié paraît se préoccuper de ce que sera la conclusion de l'étude si prolongée que je fais de la Révolution. Je vois que vous craignez que je n'aboutisse à une sorte de découragement et au désespoir de l'avenir.

J'ai, en effet, fort souvent à lutter avec moi-même pour éviter de tomber de ce côté, car j'avoue que mes lumières actuelles ne s'étendent point jusqu'à me faire voir comment, avec *notre passé* et ce qu'il a créé, nous pourrons nous y prendre pour établir jamais des institutions solides qui soient capables de satisfaire des gens comme vous et moi. Je confesse que cette impossibilité où je me sens de trouver quant à présent un remède qui me paraisse de nature à guérir un si grand mal, que cette impossibilité, dis-je, me jette quelquefois dans une sorte d'humeur noire, de spleen politique dont les produits ne peuvent être que tristes et inefficaces. Mais je vous assure que, d'une part, j'ai la volonté très arrêtée de combattre de tout mon pouvoir cette disposition mélancolique, et que, de l'autre, je suis réellement persuadé qu'au delà de cet horizon où s'arrêtent nos regards se trouve quelque chose d'infiniment meilleur que ce que nous voyons. J'ai la conviction que notre société est fatiguée,

épuisée, si vous voulez, mais non pas caduque : elle est malade, mais elle a une constitution vigoureuse. Je crois sincèrement que toutes les comparaisons qu'on fait entre nous et le monde romain sont fausses. Le christianisme, les lumières modernes, l'énergie latente qui se réveille à chaque instant, l'absence de l'esclavage, les liens de patrie, tout est différent. Nous ne ressemblons pas plus aux Romains d'Auguste, malgré l'image d'Auguste qu'on évoque sans cesse devant nous, que nous ne ressemblions, il y a vingt-cinq ans, aux Anglais de 1688, malgré la similitude apparente des révolutions et l'ombre de Guillaume III, qui semblait revivre dans Louis-Philippe. Il n'y a rien de plus trompeur que les analogies de l'histoire[1]. Non ; il y a autre chose dans notre avenir que la Rome des Césars, et parce que je ne vois pas le jour nouveau qui doit s'élever, je ne crois pas aux ténèbres […].

Remarquez d'ailleurs que ce que je blâme, ce n'est pas qu'on ait détruit l'Ancien Régime, c'est la manière qu'on a mise en œuvre pour le démolir. Je ne suis pas l'adversaire des sociétés démocratiques ; ces sociétés sont grandes aussi, et n'ont rien que de conforme aux vues de Dieu quand la liberté n'en est pas absente. Ce qui m'attriste, ce n'est pas que notre société soit démocratique, c'est que l'héritage des vices de nos pères et nos propres vices soient de telle nature, qu'il me paraisse, chez nous, si difficile d'introduire et de faire vivre la liberté régulière. Or, je le confesse, je ne connais rien de plus misérable qu'une société démocratique sans la liberté.

Voilà l'état vrai de mon esprit sur toutes ces matières. Je ne pense pas que, se reflétant sur mon œuvre, il soit de nature à la rendre dangereuse. Soyez convaincu qu'il n'y a pas une ressource de mon intelligence qui ne doive être employée à relever les âmes plutôt qu'à les abattre davantage ; mais il faut rester soi. Il n'y a que les passions et les sentiments tirés du plus profond de l'esprit et de la conscience qui, après tout, aient cette vigueur naturelle et cette chaleur interne qui remue ou échauffe le lecteur. Je crois qu'il faut se garder, surtout dans le premier jet, de s'énerver et de s'éteindre. Je suis bien loin d'approcher de la fin de mon travail, et assurément, avant d'en faire part au public, j'en ferai juges mes amis. Quel sera-t-il ? En vérité, je l'ignore.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 406-408.

1. Le parallèle entre le Second Empire et l'Empire romain était alors à la mode, Napoléon III lui-même étant fasciné par l'histoire romaine – ce qui devait le conduire à lancer des fouilles archéologiques et à publier son *Histoire de Jules César* en 1865. Le parallèle entre la révolution anglaise de 1688 et celle de 1830 avait été très répandu sous la monarchie de Juillet, à la suite notamment des travaux de Guizot, auteur d'une *Histoire de la révolution d'Angleterre* (1826-1827) qu'il avait reprise dans son *Discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre* en 1850. Tocqueville dénonce les risques des analogies dans son discours académique sur la science politique du 3 avril 1852 (voir *OC*, t. XVI, p. 231).

## À ALFRED DE FALLOUX

Tocqueville, ce dimanche matin
13 [septembre 1857]

Votre lettre que j'ai reçue hier au soir, mon cher ami, m'a rempli de la plus vive douleur. Je n'espérais plus guère avoir le bonheur de revoir celle que nous venons de perdre[1]. Mais que j'étais loin de m'attendre à cette mort soudaine ! J'en suis plus consterné que je ne puis vous le dire. Mme Swetchine que j'avais vue depuis longtemps mais que, malheureusement, je n'avais connue que depuis deux ans à peine, m'avait inspiré l'attachement le plus profond et le plus tendre. Son souvenir ne s'effacera plus jamais de ma mémoire. Il y restera avec l'image de la plus parfaite et de la plus aimable vertu que j'aie jamais rencontrée, l'extrême bonté dans l'âme la plus ferme, un amour incomparable pour la vérité et pour la justice et, avec tant de supériorités diverses, une si véritable et constante indulgence. Je suis sûr qu'il n'y a point de mort qui fasse naître autant de regrets et de douleurs sincères. Vous savez de quelles bontés elle m'a toujours comblé et vous pouvez juger si je prends une part vive dans cette douleur générale. Il y a une pensée particulièrement navrante pour moi. Je vois que vous n'avez reçu ma dernière lettre qu'après que Mme Sw. n'était plus. Celle-ci n'a pu savoir combien son état douloureux et périlleux me remplissait de chagrin et d'inquiétude. Elle a pu croire que, la sachant si malade, je ne m'occupais pas même de savoir de ses nouvelles, tandis que jusqu'au moment où je vous ai écrit, j'ai entièrement ignoré ce qui se passait. La dernière lettre que j'avais reçue il y a six semaines des Circourt me donnait, au contraire, de grandes espérances, et

la dernière lettre que j'ai écrite moi-même à Mme Sw. était pour la féliciter sur ce mieux imaginaire. Dites-moi, je vous prie, que ce silence de ma part dans de pénibles circonstances ne lui a pas fait croire à une tiédeur qui était bien loin de mon âme.

Combien je suis touché de ce que vous me dites de ses volontés à mon égard. Le souvenir dont vous me parlez sera gardé par moi tant que je vivrai comme la plus précieuse relique[2].

Adieu, mon cher Falloux, c'est comme vous le dites un lien entre nous que celui de cette commune douleur.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque nationale de France. Papiers Falloux. Publication en ligne sur le site « Correspondances de Falloux » (http://correspondance-falloux.ehess.fr/).

Publication partielle dans Alfred de Falloux, *Mme Swetchine. Sa vie et ses œuvres*, t. I, *Vie de Mme Swetchine*, 1875, p. 484-485.

1. Accusant réception de la lettre du 4 septembre, Falloux écrivait le 10 que Mme Swetchine venait de mourir quelques heures auparavant, après six semaines de cruelles souffrances (AT). Il n'y aurait ni faire-part ni annonce, conformément à la volonté de la défunte, et un cadeau serait adressé à Tocqueville qu'il confierait à Achille Fontaine.

2. Mme Swetchine avait chargé Falloux de donner à chacun de ses amis un souvenir spécial. En réponse à cette lettre de Tocqueville, Falloux répondait : le souvenir, « c'est un couteau à papier avec incrustation indienne qui n'avait pas quitté, depuis plusieurs mois, ce petit bureau, qui nous demeure ineffaçablement présent. Je puis vous attester, mon cher ami, que votre nom a été prononcé jusqu'au dernier moment avec l'accent de la plus confiante affection » (AT).

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

15 septembre 1857

Je ne connais point de conversation plus intéressante, plus instructive et plus aimable que la vôtre. En vous entendant on a toujours à gagner quelques bons avis sur le temps présent et l'on voit revivre le passé le plus curieux de notre histoire.

L.a.s. Vente Drouot, 7 mars 1985.

À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 16 septembre 1857

Mon cher ami, ainsi que je vous le disais dans ma dernière lettre, je me suis adressé à quelques personnes pour obtenir les renseignements que vous pourriez désirer et qui seraient de nature à faciliter les velléités que vous sembliez avoir de ne pas aller trop loin de nous. Voici déjà ce que deux de mes amis m'ont répondu :

1o À 18 kilomètres de Carentan, à 10 de Montebourg et à 18 de Valognes se trouve un beau domaine en vente. Il vaut environ 18 000 livres de rente. On l'accède [*sic*] par une grande route. Le château n'est pas habité depuis 1848. Il a besoin de réparations intérieures ; mais les murs paraissent bons. La propriété a sur la mer une vue magnifique et devrait faire une résidence très agréable. Si la chose vous semble mériter examen, la personne dont je copie la lettre et qui est un notaire de Valognes s'offre de vous faire parvenir tous les détails propres à vous éclairer sur la valeur et le prix[1].

2o Une autre personne me mande de Bayeux : nous avons en vente à 3 kilomètres de Bayeux, sur la rive d'une petite rivière et à 4 ou 5 kilomètres de la mer une propriété qui me semble répondre à ce qu'on désire. On y accède par un chemin de grande communication. Le château est bâti depuis moins de 25 ans. La terre qui l'entoure est de fort bonne qualité. L'habitation n'a point de développements excessifs. Mais je ne suis pas sûr que la vente n'ait pas lieu d'ici à très peu de temps.

Voilà, mon cher ami, ce qu'on m'a déjà mandé. Peut-être d'autres renseignements m'arriveront bientôt. Dans ce cas, je vous les ferai parvenir.

Je voudrais que le désir de voir par vous-même les lieux dont je viens de parler pût vous attirer de nouveau ici. Vous trouveriez tous les Corcelle établis chez nous et je vous laisse à penser le plaisir que votre venue leur causerait ; il serait presque égal au nôtre. Mais je n'espère guère de vous

détourner. Vous devez être en ce moment livré au démon de la chasse. Notre bonne chance se continue et il fait ici comme quand vous y étiez un très beau temps.

Adieu. Mille souvenirs affectueux de ma femme. Je ne vous parle point de mes sentiments, vous les connaissez.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Je reçois de nouveaux renseignements sur l'affaire n° 2 dont je vous ai parlé. Ils sont contenus dans l'imprimé ci-joint. Cet imprimé a précédé une adjudication qui a échoué, parce que le propriétaire voulait le prix déraisonnable de 250 000 francs. Mais on suppose que cet acheteur fera baisser ses prétentions.

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Martin de Bouillon, notaire à Valognes. Lanjuinais devait aller à la mi-décembre dans la Manche rencontrer Tocqueville et visiter certaines des propriétés proposées, notamment le château des Biards, près de Carentan, qui s'avéra trop délabré.

## À MICHEL LÉVY

Tocqueville, par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 16 septembre 1857

Mon cher éditeur, un Anglais, qui a marqué dans le monde littéraire et occupe une position très élevée dans le monde politique, membre de la Chambre des Lords, vient de faire un livre en deux volumes sur ce qui s'est passé sous ses yeux (et il était en position de bien voir) en France durant la révolution de 1848[1]. L'homme a beaucoup d'esprit. Je crois que son nom et son sujet doivent attirer l'attention publique. Il m'écrit pour me dire qu'il désirerait traiter de son droit à la traduction avec un éditeur français qui se chargerait de faire traduire l'ouvrage. La personne en question désirerait faire paraître le livre le plus tôt possible. Avant bien

entendu de traiter définitivement avec vous, il vous ferait savoir son nom qui sera mis en tête de l'ouvrage, s'il se décide à le publier. Il tiendrait à ce que le livre et la traduction parussent en même temps. J'ai pensé que peut-être cette affaire vous conviendrait et c'est pour cela que j'ai voulu m'adresser à vous avant tout autre. Répondez-moi, je vous prie, le plus tôt possible.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Il s'agit de Lord Normanby, qui venait d'écrire à Tocqueville le 9 septembre pour demander de l'aide afin de publier en français le compte rendu de son ambassade à Paris en 1848. Il avait été ambassadeur à Paris de 1846 à février 1852, et Tocqueville avait de l'estime pour lui. Voir sur cette affaire les lettres de Tocqueville à Lord Normanby des 16 septembre, 1er et 15 octobre 1857 (*OC*, t. VI, 3, p. 268-272). L'ouvrage fut publié en anglais sous le titre *A Year of Revolution, From a Journal Kept in Paris in 1848* (2 vol., Londres, 1857). Mais la publication en français blessait le parti libéral par les pages sévères consacrées à Guizot, si bien que Tocqueville ne put trouver ni traducteur ni éditeur (voir lettre du 21 décembre 1857, *op. cit.*, p. 283-284). L'ouvrage fut finalement publié en deux volumes par Plon en 1858.

## À LAURETTE DE PISIEUX

Tocqueville, 21 septembre 1857

Je dois vous paraître, chère cousine, d'une ingratitude révoltante ; car vous m'avez écrit six pages qui m'ont vivement intéressé et souvent touché, et je ne vous ai pas encore répondu[1]. Je vous prie très humblement de ne pas me condamner sans m'entendre. Quand vous m'avez adressé votre lettre, j'avais quitté la France. Je n'ai trouvé cette lettre qu'à mon retour, et il n'y a pas longtemps que je suis revenu. Voilà l'excuse de ce long silence. J'espère que vous voulez bien l'agréer.

Je quittai Paris à peu près le jour que vous m'écriviez, pour me rendre en Angleterre. Je suis déjà assez vieux pour qu'il fût raisonnable de me

guérir de la passion des voyages ; mais vous savez que la sagesse humaine consiste le plus souvent à se guérir des passions, quand on ne peut plus les satisfaire. Je n'en étais pas tout à fait là. Je me portais bien, et j'avais encore dans le fond de ma bourse un petit magot qui provenait de l'argent que m'a rapporté mon livre. Vous avouerez que cet argent-là était bien gagné et qu'il était permis de s'en servir pour s'amuser un peu. D'ailleurs, j'avais encore un but sérieux en visitant Londres ; c'est ce que je me disais un peu à moi-même et beaucoup aux autres. Comme j'ai d'anciennes et intimes relations avec plusieurs membres du gouvernement actuel (d'Angleterre), j'espérais qu'on ne refuserait pas de me communiquer les dépêches diplomatiques qui se rapportent au commencement de notre Révolution. On m'a permis, en effet, de faire là une étude très curieuse. Je n'avais pas le droit de prendre des notes, mais j'ai bonne mémoire. De plus, les Anglais, qui, grâce à leur argent, parviennent à acquérir en tous genres les choses les plus rares, celles même dont ils ne se soucient guère, les Anglais, dis-je, se sont imaginé de réunir sur la Révolution française une collection de documents imprimés si immense, que nous n'avons rien de pareil en France. Je savais cela, et j'ai encore trouvé là plusieurs renseignements précieux que je n'avais pu me procurer à Paris. Mais ce que j'ai fait surtout en Angleterre, c'est de regarder tout ce qui se passait et d'écouter tout ce qui se disait autour de moi. J'ai été bien souvent en Angleterre autrefois, et je la connaissais alors presque aussi bien que la France ; mais, depuis vingt ans, les affaires, les maladies et les révolutions (cette grande maladie chronique de notre pauvre pays) m'avaient empêché de retourner chez les voisins. J'ai été surpris de les retrouver si semblables à eux-mêmes. Ces vingt ans qui ont changé tant de choses sur le continent, déplacé tant de pouvoirs publics, troublé tant d'existences privées, ces vingt ans-là semblent avoir passé sur la vieille Angleterre sans la toucher. Si elle a changé, c'est au rebours de ce que nous voyons en France. Je l'avais laissée agitée par des passions démocratiques assez bruyantes ; j'ai trouvé cette fois que la démagogie était sinon vaincue, au moins apaisée et muette. En apparence, au moins, les institutions aristocratiques y sont plus fermes et moins contestées que dans ma jeunesse. L'Angleterre est encore le seul pays de la terre qui puisse donner l'idée de l'ancien régime européen, revu et perfectionné. Le bruit de l'Inde est survenu comme un coup de tonnerre au milieu de ce calme. Je ne sais si depuis le massacre des Romains en Asie par l'ordre de Mithridate, il y eut jamais pareille tragédie dans l'histoire[2]. Je me suis

sauvé pour ne plus entendre tous les jours parler de ces abominations inouïes. Je suis rentré chez moi, comme le célèbre porcher du roi d'Ithaque[3], accompagné de deux superbes cochons qu'un lord de mes amis avait bien voulu me donner pour répandre cette race intéressante en France[4]. Quand on ne peut pas rendre de grands services à son pays, on se fait le bienfaiteur de sa patrie en petit. Eussiez-vous imaginé que je devinsse jamais un introducteur de cochons ? J'en reste sur le récit d'un si bel exploit. Veuillez, malgré l'ennui que vous causera cette lettre, ne pas renoncer absolument à m'écrire, car j'attache un véritable prix à votre correspondance, et surtout que mon long silence ne vous persuade point que je ne vous suis pas tendrement attaché, ainsi qu'à votre bonne et aimable fille.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 459-462.

1. Lettre non retrouvée.

2. Allusion à la révolte des cipayes. La violence en Inde est comparée ici à la cruauté de Mithridate VI Eupator, roi du Pont, popularisé par la tragédie de Racine. En 88 avant J.-C., Mithridate avait soulevé les Grecs d'Asie Mineure contre Rome et fait massacrer en un jour plus de 80 000 Romains.

3. Eumée, porcher d'Ulysse (*Odyssée*, chant XIV).

4. Lord Radnor. Tocqueville se proposait de propager en Normandie une race anglaise perfectionnée. Voir ses lettres à Lord Radnor du 31 juillet et du 19 août 1857 (*OC*, t. VI, 3, p. 256 et p. 265).

## À HENRI JUSTIN ÉDOUARD DENTU

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 24 septembre [18]57

Monsieur,

J'ai reçu la caisse qui contenait les différents livres que vous avez bien voulu acheter et faire relier pour moi. Le tout est arrivé en très bon état. Mais en examinant attentivement les deux volumes du *Dictionnaire des arts et manufactures* de Laboulaye, j'ai constaté des erreurs incroyables

commises par le relieur, ainsi :

1o le volume indiqué au dos no I A – F ne contient en réalité du premier volume de l'ouvrage que la préface de M. Laboulaye. Au lieu de contenir les articles du dictionnaire depuis A jusqu'à F, il renferme les articles de G à Z.

2o le volume indiqué au dos no 2 G – Z contient en réalité les matières du premier volume, auxquelles il ne manque que la préface de M. Laboulaye mise au second volume avec le titre du premier[1].

Je ne doute pas que le relieur ne pense comme moi que je ne puis recevoir des livres en cet état.

À la fin de la semaine prochaine, un de mes amis, M. de Loménie (suppléant de M. Ampère au Collège de France), qui est chez moi en ce moment, retourne à Paris.

Il veut bien se charger des deux volumes en question. Je vous prie de les rendre au relieur pour que celui-ci corrige les fautes commises. La reliure, du reste, est bien faite, et je désire qu'on m'en fasse une semblable.

Je serais très satisfait que ce changement pût se faire le plus vite possible, parce que dans le courant du mois prochain M. Ampère viendra ici et je tiendrais beaucoup à ce qu'il pût me rapporter les deux volumes en question.

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Charles de Laboulaye (1813-1886), frère du publiciste Édouard de Laboulaye, avait publié en deux volumes un *Dictionnaire des arts et manufactures, de l'agriculture, des mines* dont la première édition est de 1847. L'édition conservée dans la bibliothèque de Tocqueville est celle de 1853-1854.

## À ALFRED DE FALLOUX

Tocqueville, ce 24 septembre 1857

Je ne saurais trop vous remercier, mon cher ami, de la manière dont vous avez bien voulu exécuter la pensée de la personne que nous regretterons toujours. Je connais parfaitement le petit couteau dont vous me parlez. Je l'ai manié cent fois et rien ne saurait me rendre plus présente la mémoire de Mme Swetchine que la vue d'un objet de cette nature qui non seulement lui a appartenu mais qui est déjà comme identifié dans mon souvenir avec sa personne. Je chargerai la première personne sûre qui viendra de Paris ici de m'apporter cette précieuse relique. Peut-être n'en trouverai-je pas l'occasion. Mais, en tout cas, je reviendrai moi-même à Paris cet hiver, et mon premier soin sera de me rendre chez M. Fontaine[1].

Si les neveux de Mme Swetchine[2] sont encore à Paris, je serais bien aise d'écrire à l'un d'eux. Seriez-vous assez bon pour me dire auquel d'entre eux je dois écrire et quelle est l'adresse de celui-là.

La portion de votre lettre dans laquelle vous m'assurez que Mme Swetchine n'a tiré aucune conséquence fâcheuse de mon silence involontaire m'a été une grande consolation. J'étais profondément attristé en pensant que peut-être elle avait pu me croire, non pas indifférent, mais tiède à son égard. Une pareille froideur était bien loin de moi et il m'eût été très cruel de penser qu'elle eût pu m'en juger coupable.

Je vois par une lettre que Corcelle vient de recevoir de vous que vous venez de quitter Paris pour retourner à la campagne. C'est donc là que je vous adresse cette lettre. Croyez à tous mes sentiments de sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque nationale de France. Papiers Falloux. Publication en ligne sur le site « Correspondances de Falloux » (http://correspondance-falloux.ehess.fr/).

Publication du début sous la date du 14 septembre par A. de Falloux, *Mme Swetchine, op. cit.*, t. I, p. 485.

1. Sur ce couteau, voir ci-dessus, lettre du 13 septembre.

2. Grégoire et Eugène, les deux fils aînés de la sœur de Mme Swetchine, Catherine Petrovna Soïmonoff, qui avait épousé le prince russe Grégoire Gagarine. Les deux neveux avaient été à Paris dans les derniers moments de Mme Swetchine.

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 8 octobre 1857

Vous êtes très aimable, bien chère cousine, d'avoir pensé à me donner des nouvelles de notre cher Chinois[1]. C'est de votre part un acte de bonté et de justice. Car l'intérêt que je prends à votre fils dépasse le bout des lèvres. Il vient directement du cœur. J'aime ce jeune homme, d'abord parce qu'il a la qualité rare de vouloir *faire*, d'en avoir la capacité et d'y réussir, dans un temps où les jeunes gens de son espèce semblent croire que leur privilège consiste à ne pas pouvoir grand-chose et à ne désirer ardemment rien du tout (parmi les choses du moins qui valent la peine d'être désirées). Je soupçonne de plus que quand même il ressemblerait un peu plus à ses contemporains, j'aurais encore la faiblesse de m'intéresser à lui, par la raison qu'il est votre fils et qu'il y a une foule de souvenirs qui ne me permettent point d'être indifférent à ce qui touche à vous et aux vôtres. Donc, je vous remercie des bonnes nouvelles et des paroles d'amitié que vous me transmettez de l'autre bout du monde. Dites à Antonin que j'ai été très sensible à ce que vous me dites de lui et de sa part.

Je ne suis pas porté à croire que les affaires de l'Inde aient pour effet de rendre la position des Français plus brillante en Chine. Je suis tenté, au contraire, de penser qu'elles auront pour résultat de faire ajourner, de part et d'autre, tout ce qu'on avait envie de tenter. Il paraîtrait que, même tous ensemble, les Européens auraient bien de la peine à faire là, en ce moment, des choses très considérables. C'est du moins, ce me semble, l'opinion de l'Américain qui a donné une lettre à votre fils, le beau-frère de M. Forbes, [M. Beckwith[2]], qui m'écrivait, il y a peu de temps sur ce sujet.

Quant à l'Inde, il est bien difficile de porter un pronostic sur l'avenir de l'insurrection qui y a éclaté, parce que pour le faire, il faudrait savoir quelles sont, au vrai, les dispositions des populations. Si la masse de la population indoue était arrivée à cet état d'exaspération qui fait soulever même des hommes à cœur de moutons, comme sont les Indous, quelle que fût la supériorité européenne, l'Inde finirait par vomir les Anglais. Mais, jusqu'à présent, on ne voit guère se soulever que l'armée indigène.

Et même une partie de cette armée. S'il continue d'en être ainsi, le triomphe définitif des Anglais est hors de doute, quels que soient les revers qui puissent les atteindre d'ici à l'arrivée des renforts. Ce qu'ils envoient dans l'Inde, quoique moins considérable peut-être qu'il ne le faudrait, doit suffire pour réduire en poussière l'armée indigène, si la population reste spectatrice du combat. Je ne crois pas cette population même aussi animée contre l'Angleterre qu'on le dit. J'ai fort étudié autrefois les affaires de l'Inde et l'espèce de gouvernement que la Compagnie et la couronne d'Angleterre y ont établi[3]. Je crois, après tout, ce gouvernement infiniment supérieur en équité et en douceur à celui des princes musulmans qui l'a précédé et je pense que depuis trois siècles l'Inde n'a jamais été plus tranquille et moins durement traitée qu'aujourd'hui. Mais un maître étranger n'est jamais en faveur, quoi qu'il fasse. Les Anglais, d'ailleurs, ont le privilège d'exaspérer par leurs *manières* les sujets mêmes qu'ils favorisent le plus par leurs *lois*. Les Français, au contraire, quoique d'assez mauvais maîtres, se font plus souvent tolérer. Il arrive même parfois qu'on les aime, parce qu'ils donnent des coups d'étrivières[4] d'un air gai et affable.

Ma femme vous remercie de votre souvenir et veut que je vous fasse ses amitiés. Elle n'a, Dieu merci, en [ce] moment dans l'Inde, personne qui l'intéresse particulièrement[5]. Ne m'oubliez pas auprès de M. de Grancey et croyez à l'expression de ma vieille et vive amitié.

ALEXIS

Archives Tocqueville. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 462-464.

1. Antonin, fils d'Eugénie de Grancey, officier de marine qui, après avoir combattu en Crimée, faisait la campagne de Chine comme attaché à l'état-major britannique.

2. Le nom est ajouté dans l'édition Beaumont. Beckwith était associé à Forbes dans la société Russell and Co., dont il représentait les intérêts en Chine.

3. En 1843 pour son ouvrage resté inédit sur l'Inde.

4. « Étrivière » : pièce de cuir reliant la selle aux étriers. Donner des coups d'étrivière consiste à frapper ou métaphoriquement à humilier.

5. D'origine anglaise, Mme de Tocqueville suivait avec inquiétude les affaires de l'Inde.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, 9 octobre 1857

Mon cher ami, nous avons appris avec un grand plaisir l'événement domestique dont parle votre sœur. Nous portons un intérêt très sincère à vous et aux vôtres. J'espère que ce qui vous rassure reparaîtra le mois prochain. Ne manquez pas, je vous prie, dès que vous verrez la santé de Melle votre nièce définitivement raffermie, de nous en instruire, et puis ! mariez-la bientôt, si vous pouvez, ce qui, soyez-en sûr, sera le remède le plus décisif. Je ne doute pas que, mariée et mère de famille, elle ne reprenne l'excellente santé qu'elle paraissait avoir avant l'accident qui vous a tant chagriné et troublé.

Je vois qu'il ne faut pas encore désespérer absolument de vous cette année. Quelque plaisir que j'eusse à vous voir, je ne pense pas, cependant, sans quelque appréhension à une visite de vous lorsque l'hiver auquel nous touchons sera commencé. Vous n'imaginez pas ce que c'est que les ouragans de nos rivages, l'hiver, l'inclémence de notre ciel et l'abomination de nos chemins, dès que les grandes pluies ont commencé. C'est à prendre Tocqueville en grippe à tout jamais. Puisque vous avez été forcé, à notre grand regret, d'attendre jusqu'à cette époque, peut-être serait-il plus sage de remettre de quelques mois encore et d'attendre le mois de juin prochain. Jusque-là vous ne trouverez ici qu'un lac de boue sous les pieds et une tempête sur la tête. Consultez-vous donc et tâtez-vous avant d'entreprendre ce voyage. Quant à moi, j'aimerais mieux pouvoir nous promener philosophant par un beau soleil avec vous, que de vous voir claquemuré dans nos vieux murs.

Ne tardez pas, en tout cas, à nous donner des nouvelles de votre malade qui, je l'espère, va bientôt avoir une nouvelle preuve de sa guérison[1]. Ma femme veut être rappelée affectueusement à votre souvenir et moi je vous prie, comme toujours, de croire à ma vieille et vive amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Bouchitté, qui, dans une lettre du 3 octobre, avait donné des nouvelles encourageantes de sa nièce, devait, le 14 novembre, renoncer à venir à Tocqueville en hiver.

## À FRANÇOIS BULOZ

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 19 octobre 1857

Votre lettre, cher Monsieur Buloz, me chagrine véritablement. Je sens que vous avez raison et, pourtant, je ne vois pas comment faire pour vous satisfaire. Je n'ai jamais écrit pour aucune revue et suis entièrement étranger à l'art de renfermer des idées dans un petit cadre donné et de les y mettre en relief. C'est donc pour moi une grande affaire que de trouver un sujet, plus grande encore de le bien traiter. C'est ce qui fait qu'avec la meilleure volonté du monde, je n'ai pas jusqu'à présent donné de suite au désir bien sincère que j'ai d'écrire pour vous[1]. Ajoutez à cela que je travaille lentement et que mon libraire me poursuit pour lui donner la suite de mon dernier livre.

Tout ceci ne me disculpe pas, mais m'excuse. Ce que vous dites, du reste, de l'importance de votre recueil, je le pense comme vous. Vous avez pu voir, quand il s'est agi de votre procès, la vivacité que j'ai mise à vous venir en aide, dans le peu que je pouvais faire[2]. La vérité est que la disparition de la *Revue des Deux Mondes* me paraîtrait un malheur public puisque seule elle offre un grand théâtre à l'esprit humain, quand tous les autres se ferment. Croyez que si ce que vous désirez ne me paraissait pas si difficile, non seulement je me porterais à le faire pour vous être agréable, mais encore par un sentiment de devoir.

Ne prenez pas ceci, je vous en prie, pour des défaites. C'est l'expression d'un sentiment vrai et vivement senti. Si je croyais pouvoir dans un espace de temps qui ne fût pas trop long vous faire un article qui fît honneur à votre revue, je l'aurais déjà entrepris depuis plus d'un an. Mais les difficultés d'un pareil travail me paraissent singulièrement effrayantes. Cela vous paraîtra extraordinaire. Vous êtes entouré de gens qui ne trouvent rien de plus facile que de faire des articles de revue. Cela est cependant. La principale raison qui m'empêche de vous satisfaire est,

en vérité, celle-là. Je ne sais qu'écrire et comment écrire, en fait d'article de revue et comme morceau détaché propre à être placé de cette manière. Cet aveu parfaitement sincère vous montrera du moins que ce n'est point la mauvaise volonté qui me retient. Si, de quelque autre manière, il arrivait que je puisse vous servir, vous verriez à mon zèle véritable l'intérêt que je porte à vous et à votre œuvre.

Croyez, Monsieur, à tous mes sentiments de très haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Lovenjoul. Chantilly. Don Bourget-Pailleron (1954). H 1416. Publiée par Hervé Robert, *Commentaire*, art. cité.

1. Le 15 octobre, Buloz avait rappelé la nécessité de « maintenir le drapeau de la liberté de l'esprit » en réunissant autour de la *Revue des Deux Mondes* les opposants au pouvoir. Il avait sollicité Tocqueville dès 1840, et de nouveau en 1853 et 1856. Voir ci-dessus, lettre du 28 juillet 1856.

2. Sur le procès fait à la *Revue des Deux Mondes* et l'aide de Tocqueville, voir ci-dessus, lettres des 6 novembre et 13 décembre 1856.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 22 octobre [18]57

Mon cher ami, j'ai un désir si véritable de vous voir vous fixer en ce pays qu'au risque de vous ennuyer il faut que je vous envoie encore le papier ci-joint.

Il s'agit d'une terre que possèdent et veulent vendre les héritiers du colonel Bricqueville[1]. Comme ce sont des gens toujours assez près de leurs pièces, je suppose qu'ils ne seraient pas très difficiles sur le prix, surtout si on payait une grande partie à des termes rapprochés.

J'ignore, du reste, ce qu'ils demandent au premier mot. Mais je le saurais aisément, si vous jugez que cela en vaut la peine.

Je ne connais pas moi-même la terre dont on parle, mais je l'ai entendu fort louer à une époque où elle n'était pas en vente. On m'a dit

que le château était très agréable, qu'il y avait des bois, de belles eaux…

Le chemin de fer n'est pas encore fait. J'ignore même s'il est commencé. Aussi, il ne faut pas se laisser entraîner par cette partie du prospectus.

Je n'ai rien de plus à dire aujourd'hui. Mille amitiés de cœur[2]

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Le château de Pont-Roger. Voir ci-dessous, lettre du 9 décembre.

2. Lanjuinais fit diverses visites dans la Manche mais ne devait pas acquérir de bien avant 1859.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville 29 octobre [18]57

Nos amis communs, les Corcelle, nous quittent aujourd'hui, mon cher ami, après un séjour de trois semaines qui, je l'espère, leur a paru agréable. Nos propres impressions nous semblent répondre des leurs. Il a été, je vous assure, bien question de vous entre nous. Ils ont beaucoup d'amitié pour vous, et ce n'est pas le point sur lequel nous nous entendions le moins. Ils ont amené avec eux leurs enfants, entre autres Mlle Marthe dont le rare mérite et l'aimable simplicité ne sont jamais mieux à leur avantage que dans la vie de la campagne. Cette jeune personne serait véritablement un trésor pour un bon mari et si vous n'étiez pas déjà un chercheur de mari pour votre propre compte[1], je vous prierais de tâcher d'en découvrir un pour Mlle Marthe. S'il vous venait à l'esprit quelque combinaison de cette espèce, faites-m'en part, je vous prie, je m'intéresse très sincèrement à la fille de notre ami et serais heureux de pouvoir contribuer à son établissement.

Combien nous vous avons regretté, durant ces trois semaines ! Le temps a presque toujours été magnifique, et vous auriez joui comme nous,

et mieux que nous en votre qualité d'artiste[2], du commencement d'un si bel automne. Je ne sais maintenant quand vous viendrez ni si vous pourrez venir. Rappelez-vous que nous refusons absolument de vous recevoir si le voyage n'est motivé, au moins en grande partie, par vos affaires. Voilà l'hiver qui approche, les jours sont courts, les moyens de transport difficiles, et (hors le cas précité plus haut), nous ne voulons point que dans de telles conditions, vous vous imposiez un si long voyage.

Il paraît *certain* qu'en juillet 58, nous aurons le chemin fer. Il faudrait ajourner jusque là. Je pense d'ailleurs que vous devez avoir en ce moment de bien grosses affaires. Il me semble que vous n'êtes pas loin de mettre la guerre civile en Suisse. C'est assez beau pour un particulier. Sérieusement, dites-moi, si toute cette résistance du Canton de Vaud dont j'entends parler, ne vous donne point beaucoup d'embarras[3]. Mais dites-moi, surtout, comment on va chez vous. Dans votre dernière lettre, vous paraissiez moins satisfait de la santé si précieuse de Madame Rivet. Qu'est-il survenu depuis ?

J'imagine que vous ne savez pas plus que nous ce qui s'est passé à Stuttgart ? J'en suis fâché, car j'espérais que vous satisferiez ma curiosité sur ce point qui est fort grande. Je suis toujours porté à croire que cette entrevue n'est encore qu'une vaine parade dont il ne sortira rien.

Les journaux allemands que je reçois prétendent que les affaires financières de la France sont embarrassées et que l'industrie souffre chez nous[4]. Est-ce vrai ?

Ampère ne nous a pas encore rejoints. Mais j'espère qu'il nous arrivera vers la fin d'octobre.

Adieu, cher ami, cette lettre est bien insignifiante, mais son principal but est atteint, si elle vous porte à nous donner bientôt de vos nouvelles, et des nouvelles de votre famille.

Mille et mille amitiés de cœur.

TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Eugénie Marie Gabrielle Rivet, née en 1836, devait épouser Paul de Salvandy, fils de l'ancien ministre de l'Instruction publique, en 1858.

2. Rivet avait le goût de la peinture et était lié à Eugène Delacroix.

3. Voir ci-dessus lettre du 22 octobre 1856. Les financiers allemands et français

rivalisaient pour investir dans les chemins de fer suisses. La crise financière de 1857 et l'échec de leurs tentatives pour prendre le contrôle de l'ensemble des lignes suisses conduisirent les financiers français à se retirer. Voir Ernst Halperin, *Der Westbahnkonflikt 1855-1857*, Wald, 1944.

4. La censure des journaux rendait l'information peu sûre. Sur la crise, voir la lettre de Lavergne en note ci-dessous.

## À JULES DUFAURE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 1er novembre 1857

Mon cher ami,

Une lettre que je reçois de Freslon[1] m'annonce la mort subite du général Cavaignac[2]. J'ai besoin de m'affliger avec vous d'un si cruel événement. Je n'ai pour ainsi dire plus rencontré Cavaignac depuis 1848, mais cette année néfaste avait gravé son souvenir en traits ineffaçables dans mon âme. Il est le seul homme nouveau de ces temps-là qui m'ait donné l'idée de la grandeur morale, et même, quand une idée simple et une passion vraie dirigeaient et animaient son langage, de la grande éloquence politique. L'histoire dira que lui seul montra alors quelques-unes des qualités héroïques des plus grands hommes et des vertus publiques d'un autre âge.

Et j'ose dire que, quelle que soit l'opinion que la postérité pourra garder de la république de 1848, le nom de Cavaignac restera honoré et mis à part par elle. C'est un grand et lourd héritage pour son fils[3]. J'espère et je crois, d'après tout ce que j'entends dire, que celui-ci trouvera dans sa mère un guide précieux qui lui apprendra à marcher sur la trace de son père. Je n'ai pas l'honneur de connaître Madame Cavaignac[4]. Veuillez, pourtant, lui offrir l'hommage de ma profonde et respectueuse sympathie. Je pourrais dire de *notre* sympathie, car vous savez que j'ai près de moi une compagne qui est digne de comprendre le sentiment que pouvait inspirer la grande âme de Cavaignac.

Je suis bien fâché, mon cher ami, de la triste occasion qui me fait vous écrire, mais content pourtant de pouvoir vous demander *directement* de vos nouvelles et de celles de toutes les personnes qui vous sont chères. Vous

savez quelle sincère amitié nous ressentons pour vous et pour les vôtres. Écrivez-moi donc sans trop de retard comment Mme Dufaure et vos enfants ont passé l'été et l'automne. Quant à vous, je vous tiens pour aussi solidement bâti par le corps que par l'esprit. Néanmoins, j'aime à vous entendre dire que vous vous portez bien. Nous n'allons pas trop mal ici. Je travaille le plus que je puis et n'avance guère.

Mille et mille amitiés de cœur.

A. TOCQUEVILLE

Papiers Cavaignac. Archives de la Sarthe. Publiée par Fernand Letessier, « Autour du général Cavaignac », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1972, p. 396-397.

1. Voir lettre suivante.

2. Louis Eugène Cavaignac était mort d'un arrêt cardiaque le 28 octobre 1857 dans son château d'Ourne à Flée, dans la Sarthe, en revenant d'une visite chez Gustave de Beaumont, qui l'avait aidé à trouver la terre d'Ourne, acquise en juillet 1856. Tocqueville, qui avait soutenu Cavaignac à l'élection du 20 décembre 1848, avait pour Beaumont résumé son sentiment : « un homme d'un esprit droit, d'une âme sincère et élevée aux prises avec des difficultés qui le surpassent » (lettre du 20 octobre 1848, *OC*, t. VIII, 2, p. 71).

3. Jacques Marie Eugène Godefroy Cavaignac, né le 21 mai 1853. Plusieurs fois ministre sous la Troisième République, nationaliste, il s'opposera en 1898 en tant que ministre de la Guerre à la révision du procès Dreyfus.

4. Cavaignac avait, le 24 décembre 1851, épousé Louise Odier, alors âgée de dix-huit ans, fille du banquier James Odier. Il avait laissé à sa femme des recommandations d'éducation, craignant que son fils ne soit attiré par le monde de la finance : « Qu'il ne nous renie donc ni dans sa pensée, ni dans sa parole ni surtout dans les actes de sa vie », et qu'il devienne si possible républicain. Cité par F. Letessier, « Autour du général Cavaignac », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1972, p. 403.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, 5 novembre 1857

Je vous remercie infiniment de vos deux lettres[1], mon cher ami. La dernière, comme vous pouvez croire, m'a causé une impression pénible.

Je ne sais si un rôle quelconque était désormais à la portée de Cavaignac. Mais l'homme avait une grandeur attachante. Il est triste de le voir disparaître ainsi subitement. C'est la seule grande figure qui se fût montrée sur le fond terne de la révolution de 1848 ; elle gardera ses hauteurs dans l'histoire. Du reste chaque année, chaque mois presque, voit s'éteindre à l'écart quelques existences qui ont eu un éclat légitime. Rien ne les remplace. Une médiocrité universelle semble peu à peu se répandre sur toutes choses. Tout ce qui a un nom ou a mérité d'en avoir un s'en va ; et où est l'homme nouveau qui donne une espérance fondée, en science, en arts, en littérature, en politique ? Qu'on me le montre, et je reconnais que je suis un censeur chagrin et sénile du temps présent. Il est bien triste de vivre dans un pareil temps pour ceux dont le *vivre confortablement* n'est pas la grande affaire. […]

Que me dites-vous dans votre première lettre : que vous m'auriez écrit de la campagne si vous n'aviez craint de me fatiguer par l'analyse de vos lectures et de vos préoccupations ? Sachez qu'un de vos principaux mérites à mes yeux (et vous en avez de beaucoup de sortes) est d'être un ami qui *cause*. Les autres ne le font plus ou presque plus. Cette espèce de manteau de plomb qui pèse sur tous les esprits étouffe la conversation, même entre les gens qui ont eu le plus d'idées et avec lesquels on pourrait encore en échanger le plus. On s'aime encore ; mais, hélas ! on est comme de vieux amants : on n'a plus rien à se dire. L'élasticité admirable de votre esprit lutte seule contre ce poids qui courbe et abat tous les autres. Vous vous intéressez encore à quelque chose de général. Vous aimez à parler de ce quelque chose. Vous vous plaisez à y penser. Vous vous animez encore en y pensant. Tandis que presque tous les autres ne sont plus que des avocats, des juges, des agriculteurs ou des soldats qui ne s'intéressent plus, et surtout ne veulent plus s'intéresser qu'à la petite affaire particulière dont ils s'occupent. À quelques exceptions près, nous sommes tous sortis de cette misérable révolution comme des laboureurs qui, las des travaux du jour, quittent leur champ la tête basse, et regagnent leur demeure sans plus vouloir songer à rien qu'à leur pitance et à leur lit. Donc, écrivez tout ce qui vous passe dans la tête, et soyez sûr que ces étincelles de la vie au milieu de cette mort commune me sont le spectacle le plus agréable que je puisse rencontrer.

Je recommence à travailler passablement. Mille et mille amitiés de cœur.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 415-417.

1. Lettres non retrouvées.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
ce 14 novembre [18]57

Je me reproche bien vivement, cher confrère, de ne vous avoir pas encore remercié du volume que vous avez pensé à m'envoyer[1]. Ne croyez pas que je n'aie pas été très sensible à cette marque de votre souvenir. Mais il m'était plus facile de ressentir la reconnaissance que de trouver le temps de l'exprimer. Vous savez quelle est ici ma vie. Auteur jusqu'à midi, paysan de midi jusqu'au soir. Une fois sorti de mes paperasses, je suis dans mes champs et n'en sors plus. D'ailleurs, je voulais vous lire ou plutôt vous relire avant de vous écrire et cela m'a pris du temps.

Maintenant que j'ai accompli ce devoir agréable, je puis vous dire que la seconde fois, comme la première, vous m'avez extrêmement intéressé. On ne saurait répandre plus d'agrément que vous ne le faites sur des questions de statistique et d'économie politique qui, de leur nature, en sont peu susceptibles et, ce dont je vous loue surtout, c'est de le faire sans effort, presque sans le vouloir, par le seul plaisir que donnent à l'esprit du lecteur des idées nouvelles ou des faits importants bien exposés. Il y a un de vos confrères de la *Revue des Deux Mondes* qu'il me prend souvent des envies de battre (en imagination, car je n'ai pas l'avantage de le connaître personnellement), c'est M. Babinet. Il passe son temps à faire le gentil à propos des astres, des marées et autres grands phénomènes de la nature[2] ; *les mondes de Fontenelle* l'empêchent de dormir et il traite le public comme celui-ci traitait la marquise[3]. Ces grâces mignardes me sont insupportables et après l'avoir lu je me sauve dans votre agriculture. Là, je trouve, ainsi que je le disais plus haut, un agrément simple et de bon aloi mêlé aux études les plus sérieuses et aux sciences les plus graves et je suis de l'avis

de mon voisin [M. de Blangy[4]], qui a coutume de dire : « Quand j'ai vu beaucoup d'ennuyeux dans ma journée, je lis *de l'Angleterre* de M. de Lavergne pour me remettre[5]. »

Quant à la critique que je vous ai faite et à propos de laquelle vous m'avez répondu, je vous avoue que je persiste à croire que, malgré le phénomène bien extraordinaire que nous a révélé le dernier recensement, il n'y a point de décadence dans la prospérité matérielle du pays. La contrée que j'habite me fait peut-être voir trop en beau ; mais peut-être celle que vous habitez ou venez de parcourir vous montre-t-elle le tableau trop en laid[6]. En prenant le pays tout entier et faisant la moyenne entre les extrêmes, je crois qu'on trouverait pour vérité que la France, depuis quelques années, sans avoir les merveilles de prospérité dont on se vante, a fait cependant d'assez bonnes affaires[7]. Du reste, ceci ne peut bien s'expliquer qu'en causant ; mais quand causerons-nous ? Vous retrouver devient un plaisir rare. J'espère bien pourtant me le procurer avant la fin de l'hiver. Ne m'imitez pas, je vous prie ; donnez-moi de vos nouvelles. Nous allons assez bien ici. En est-il de même de votre côté ? Veuillez nous rappeler particulièrement au souvenir de Madame de Lavergne et croire à ma sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 465-466.

1. Le recueil d'articles publié en 1857. Voir ci-dessus.

2. Jacques Babinet (1794-1872), membre de l'Académie des sciences depuis 1840 et vulgarisateur très actif qui écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* depuis 1852. L'article qui a irrité Tocqueville est sans doute le troisième consacré en 1857 par Babinet au magnétisme terrestre, publié dans la première quinzaine d'octobre 1857 (p. 594-609) : « La terre considérée comme un vaste aimant ». Après de longues protestations de modestie, l'auteur multiplie les citations latines et les récits d'expériences simples adaptées à un public ignorant.

3. Dans ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), Fontenelle présente les découvertes astronomiques sous forme d'un dialogue galant entre un philosophe et une jeune marquise.

4. Le nom figure dans l'édition Beaumont.

5. Le comte Gaston de Blangy (1805-1859) habitait le château de Saint-Pierre-Église. L'ouvrage de Lavergne dont il est question est l'*Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande* (1854).

6. Lavergne résidait près de Bourganeuf dans la Creuse.

7. Lavergne devait longuement revenir sur ce point dans sa réponse du 17 novembre : « Je vois avec regret que je ne vous ai pas encore convaincu quant à la question qui nous divise. Je comptais un peu plus sur l'efficacité de mes chiffres. 54 départements dont la population a diminué, un milliard annuel de déficit sur la production agricole ; trois milliards de dépensés pour la guerre et pour les travaux de Paris en sus des dépenses ordinaires, tout cela me paraissait démonstratif. Comme vous disiez, nous avons besoin d'en causer. Vous me donnerez vos raisons. Dans tous les cas, j'ai un argument de plus à faire valoir, c'est la crise actuelle. Le gouvernement fait dire partout qu'elle n'est qu'un contre-coup de la crise anglaise et américaine, mais tout le monde comprend très bien qu'il y a d'autres causes, puisqu'elle s'était produite chez nous bien avant d'éclater ailleurs. Ce qui est positif, c'est que tout le monde se plaint : le commerce de détail souffre beaucoup à Paris ; la plupart des grandes fabriques sont arrêtées ou ralenties. Tous les ouvriers sont furieux. Il serait curieux de pénétrer dans tous les détails de cette crise et de montrer en quoi elle diffère de celles de l'Angleterre et de l'Amérique, mais ce serait un travail énorme, et on ne trouverait probablement aucun journal qui voulût la publier. C'est ce qui m'est arrivé dernièrement pour un petit article que j'avais fait sur l'interdiction d'exportation et de distribution des céréales que le ministère de l'Agriculture s'entêtait à maintenir depuis l'énorme baisse du prix. Le *Journal d'agriculture pratique* à qui je l'avais envoyé n'a pas osé l'insérer. Quinze jours après, le ministère était forcé de céder devant le soulèvement général du public agricole et de rapporter ces malheureux décrets. Ma hardiesse d'hier serait aujourd'hui un lieu commun gouvernemental, mais le moment est passé » (AT).

## À ALFRED AUGUSTE CUVILLIER-FLEURY

15 novembre [18]57

Monsieur,

J'ai été aussi surpris qu'affligé en apprenant le coup qui vient de frapper Monseigneur le duc de Nemours[1]. J'ai eu l'occasion, à mon dernier voyage en Angleterre, de rencontrer ce Prince et j'ai été touché de la bienveillance de son accueil[2]. Son malheur m'en est plus sensible. En général, je n'ai aucune espèce de droit ni de désir d'occuper de moi S.A.R. Mais, dans cette circonstance douloureuse, je serais bien aise de faire parvenir jusqu'à elle l'hommage de ma profonde sympathie si vous avez un moyen de le lui offrir en mon nom. Je vous en serais très obligé.

Veuillez…

*M. Cuvillier-Fleury*

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Le duc de Nemours, deuxième fils de Louis Philippe, en exil à Claremont en Angleterre, avait perdu sa femme, la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-Kohary, décédée le 11 novembre 1857.

2. Tocqueville avait déjeuné chez Reeve le 7 juillet 1857 avec le duc de Nemours et Nassau Senior. Voir *Conversations* de Nassau Senior, *OC*, t. VI, 2, p. 482.

## À LAURETTE DE PISIEUX

Tocqueville, 16 novembre 1857

II faut, chère cousine, que je vous demande de vos nouvelles. Le *Journal des Débats* nous a appris hier que vous aviez eu une aventure tragique dans l'intérieur du parc de Montgraham. Ce coup de fusil au milieu de la nuit, cette lutte, ce malheureux blessé ramené tout sanglant au château : voilà un drame qui a dû vous émouvoir profondément, ainsi que madame d'Hénin. Donnez-moi de vos nouvelles à toutes deux et dites-nous si le récit du journal est véritable[1]. Voilà une race de braconniers près de laquelle il est bien pénible et dangereux de vivre. Nous ne connaissons heureusement rien de semblable en ce pays, où l'on se borne modestement à tendre des pièges. Il est vrai que nous n'avons guère de gibier ; la cause du délit fait défaut.

Nous avons eu ici un été beaucoup plus mondain que cela ne nous est ordinaire. Pendant près de deux mois, le château (qui, il est vrai, n'est pas fort grand) a été rempli d'amis et de parents ; et comme nous avons le caractère bien fait, après nous être trouvés à merveille de notre compagnie, nous avons été enchantés de nous retrouver seuls. Je ne puis nier que, si nous aimons le monde en passant, nous n'ayons le goût de la solitude comme état ordinaire. Nous passons tête-à-tête nos longues soirées d'hiver dans ma bibliothèque, qui est fort grande et assez bien munie de livres, et nous trouvons que les heures s'écoulent fort vite. Ne croyez pas pourtant que nous soyons de l'humeur de ce savant dont

Fontenelle a fait l'éloge et qui avait coutume de dire : « Ceux qui viennent me voir me font honneur, et ceux qui ne viennent pas me font plaisir[2]. » Je dis seulement que je sais très bien vivre seul, ce qui est une espèce de qualité très appropriée à ma condition, puisque mes sentiments et mes idées font de moi une sorte d'expatrié dans son pays.

Adieu, chère cousine. Cette lettre n'était que pour vous demander de vos nouvelles. Veuillez, je vous prie, m'en donner sans trop tarder, et surtout croire à mes sentiments de vive affection.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 468-469.

1. Le *Journal des débats* du 13 novembre rapportait à la rubrique des faits divers qu'un braconnier s'était introduit dans le parc du château de Montgraham (Eure-et-Loir), propriété du prince d'Hénin, où était embusquée une brigade de gendarmes. L'un d'eux fut blessé au cours de l'interpellation et soigné au château.

2. Phrase citée par Fontenelle dans « l'éloge de M. Morin » (*Œuvres complètes*, Fayard, t. VI, 1994, p. 309).

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 16 novembre 1857

Ceci, mon cher ami, n'est que pour savoir des nouvelles de votre santé. Je trouve dans une lettre de Freslon cette phrase-ci : « J'ai rencontré dernièrement notre ami L. qui vient d'être très souffrant, ce qui se voit encore sur sa figure. » Il ne me dit point ce que vous avez eu. Je souhaite naturellement le savoir et comment vous allez maintenant. Écrivez-moi donc un mot, je vous prie, pour me l'apprendre.

Nous allons toujours passablement ici, où nous vivons plus retirés que jamais. Nous nous plaisons chaque année davantage dans notre retraite. Mais il faut avouer que nous n'y éprouvons guère cependant que l'espèce de plaisir que causerait une habitation agréable et douce sur une terre étrangère. Le sentiment de la patrie manque en partie quoique je le retrouve plus ici que je ne [le] trouverais sans doute dans aucune autre résidence rurale en France : de bons rapports avec tout le monde, nulle

émotion commune.

La mort de Cavaignac m'a surpris et affligé. Le gouvernement a fait faire silence sur son nom. Mais ce nom restera avec honneur dans notre histoire. Je n'ai pas vu qu'aucun des généraux qui ont servi avec lui ou sous lui en Afrique ait osé se montrer à ses funérailles. Il faut reconnaître que si ce ne sont pas de grands coquins, ce sont, au moins, des coquins fort plats[1].

J'imagine que vous avez reçu une lettre où je vous parlais de la terre des Bricqueville[2]. J'ai su, depuis, qu'on en voulait 500 000 francs. Mais ce ne serait pas, assurément, le dernier mot. Du reste, vous avez sans doute ajourné toutes ces affaires.

Je me suis remis assez sérieusement au travail. Je mène aussi mes petites affaires agricoles, sinon avec beaucoup de succès, au moins avec un grand plaisir. Je ne sais si les plus grandes affaires qui nous ont occupés jadis, m'ont plus intéressé que l'établissement d'une étable à cochons que je fais faire en ce moment[3]. Ce goût des choses de la campagne ne m'était pas naturel. Il m'est venu peu à peu en m'en occupant. À propos de quoi, je fais une maxime que je vous livre : je prétends que l'intérêt que les hommes portent aux choses qu'ils font n'est point en rapport de l'importance de ces choses, mais de l'attention continue qu'ils mettent à s'en occuper. Que dites-vous de ma maxime ?

Mais surtout que dites-vous de votre santé à laquelle j'attache plus de prix ?

Mille amitiés de cœur

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Le 1er novembre, les funérailles à Saint-Louis d'Antin puis le transport au caveau familial de Montmartre s'étaient accompagnés des honneurs militaires, mais, de fait, la discrétion des journaux fut très grande. *La Presse* du 1er novembre et *Le Siècle* du 2 signalent néanmoins brièvement qu'il y eut une affluence considérable de toutes les classes sociales toute la journée du 1er au caveau de Montmartre. Sur l'action du gouvernement, voir la lettre du 8 décembre à Corcelle (*OC*, t. XV, 2, p. 213).

2. Voir ci-dessus, lettre du 22 octobre 1857.

3. L'étable était destinée à accueillir les deux petits cochons offerts par Lord Radnor. Tocqueville avait aussi consulté Lord Hatherton sur la façon de construire

l'étable. Le voyage en Angleterre avait permis à Tocqueville d'admirer les méthodes anglaises qu'il espérait diffuser en Normandie. Voir *OC*, t. VI, 3, lettres à Lord Radnor du 19 août 1857 (p. 265) et à Lord Hatherton du 27 novembre 1857 (p. 280).

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Tocqueville, 18 novembre [18]57[1]

Deux mots, chère cousine, pour vous dire que je viens de recevoir votre lettre[2] et que sur-le-champ j'ai écrit à votre fils celle qui est ici jointe. Je suis charmé que vous m'ayez fourni cette occasion d'entrer en communication directe avec lui. Je regrette seulement que notre correspondance ait une si triste origine, bien qu'il m'ait été précieux de pouvoir lui dire tout ce que j'ai vu et pensé de son grand-père. Dites-lui qu'il me fera grand plaisir de me donner quelquefois de ses nouvelles directement, car je m'intéresse bien sincèrement à lui. J'espère qu'il vous reviendra bien portant et avec de bons services qui ne resteront pas sans récompense[3].

Je connais les articles dont vous me parlez sur M. de Malesherbes. J'ai même eu l'occasion, l'hiver dernier, d'en faire mes remerciements à Saint-Marc Girardin. Connaissez-vous celui-ci ? C'est un homme de beaucoup d'esprit, et d'un esprit aimable, deux qualités qui ne vont pas toujours ensemble. Je lui ai dit, à cette occasion, qu'il me semblait avoir fait de M. de Malesherbes le portrait le plus ressemblant que j'eusse encore vu, le seul du moins qui se rapportât exactement avec ce que j'avais entendu dire de notre grand-père à nos parents. Ce remerciement ainsi motivé a paru lui être fort sensible[4]. J'ai toujours regretté de n'avoir pas un portrait de M. de Malesherbes ; je l'aurais mis dans le plus bel endroit de ma maison. Je ne possède de lui qu'un buste en plâtre que vous avez sans doute. Il est dans ma bibliothèque ; c'est en face de lui que je vous écris. Je crois que le plus beau portrait qui reste de notre aïeul est dans la possession de madame de la Rochebousseau[5]. Un jour, je lui demanderai la permission de le faire copier.

Adieu, très chère cousine, on vous fait d'ici mille amitiés que vous

recevrez, j'espère, de bon cœur, comme elles vous sont offertes.

ALEXIS

Copie Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 466-467.

1. L'édition Beaumont porte la date du 15 novembre.

2. Non retrouvée.

3. La lettre à Eugène Antonin de Mandat-Grancey, enseigne de vaisseau en Chine, n'a pas été retrouvée. Tocqueville devait y formuler des condoléances pour le décès, le 26 octobre 1857, de Joseph Gabriel III de Cordoue, père d'Eugénie de Grancey et grand-père d'Eugène.

4. En avril 1856, Saint-Marc Girardin avait publié dans la *Revue des Deux Mondes* le 14e article d'une série consacrée à Rousseau, inaugurée en janvier 1852. Cet article, intitulé « Rousseau et Malesherbes » (p. 689-724), brosse un portrait très élogieux de Malesherbes (p. 704-715), de sa personnalité gaie et bonhomme, mais aussi de sa justice et de sa générosité tant comme directeur de la librairie protecteur des philosophes que comme président de la cour des aides puis défenseur du roi. « Il s'était dévoué au peuple, parce que le peuple était innocent et malheureux, et il se dévouait au roi, parce que le roi aussi était innocent et malheureux » (p. 715). Cet éloge est très proche de ce que Tocqueville dit lui-même de son aïeul.

5. Léontine de Colbert de Maulevrier, qui avait épousé Ferdinand Albert Eugène de Fesques, marquis de La Rochebousseau en 1829, était la petite-fille de Françoise Pauline de Lamoignon de Malesherbes et donc l'arrière-petite-fille de Malesherbes. Sa mère, décédée en 1837, était la sœur de Camille Eugénie, la comtesse de Cordoue (décédée en 1833), mère d'Eugénie de Grancey, et la sœur aussi d'Alexandrine, comtesse de Pisieux.

## À LOUIS DE LOMÉNIE

[Novembre 1857 ?]

Je mène toujours la vie que vous savez, écrivain avant le déjeuner, paysan après. Je trouve que ces deux manières de vivre font quelque chose de complet qui m'attache malgré la monotonie. Je me suis remis sérieusement à mon livre, et je bâtis une magnifique étable à cochons[1]. Laquelle de ces deux œuvres durera plus que l'autre ? Hélas ! Je n'en sais

rien en vérité. Les murs que je donne à mes cochons sont bien solides. En attendant, la vie s'écoule avec une rapidité dont je commence à m'effrayer.

Original perdu. Lettre publiée par Louis de Loménie, « Publicistes modernes de la France. Alexis de Tocqueville », art. cité, p. 424.

1. L'allusion permet de dater la lettre.

## À LÉON JUCHAULT DE LAMORICIÈRE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
[fin novembre-début décembre 1857 ?]

La nouvelle que nous venons d'apprendre, mon cher ami, nous a profondément émus[1]. Quel malheur vient encore vous accabler dans l'exil ! Quelle cruelle persécution de la mauvaise fortune ! Je ne saurais vous exprimer, mon cher Lamoricière, combien nous avons été troublés et remués par l'annonce de cet événement. Il nous a laissé une des impressions les plus tristes que nous ayons eues depuis longtemps ; il semblait que nous eussions été frappés nous-mêmes tant, ma femme et moi, nous avons sympathisé de tout notre cœur avec votre douleur. Permettez-nous de vous offrir du moins, à vous et à Mme de Lamoricière, l'expression de cette vive et sincère sympathie, puisque malheureusement nous ne pouvons faire plus pour vous.

Je vous embrasse très affectueusement.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Archives du Chillon. Fonds Lamoricière.

1. Lamoricière venait de perdre son fils unique, Michel (28 mai 1855-27 novembre 1857).

Du château de Tocqueville, le 8 décembre 1857

J'aurais dû vous écrire plus tôt, chère madame, car je vous dois de grands remerciements pour la pensée que vous avez eue de m'envoyer ici votre petit livre, *Les Salons de Paris, foyers éteints* ; mais j'ai voulu, avant de vous remercier, vous avoir lue, et, après avoir lu, j'ai voulu vous relire : ceci vous dit assez quelle est mon opinion sur votre œuvre. Je la trouve d'une lecture charmante ; vous n'avez jamais fait rien de mieux, ni même, j'ose le dire, d'aussi bien, parce qu'ici vous êtes vous-même et racontez vos propres impressions avec cette vivacité et cette couleur qu'une impression personnelle peut seule donner. Vous avez jeté dans cet ouvrage infiniment d'esprit, et souvent des aperçus profonds sur certains côtés du cœur humain. Le chapitre sur Nodier, surtout dans sa première partie, m'a paru, entre autres, excellent. *À mesure qu'il aimait et qu'il estimait moins les hommes, il les louait davantage*[1].

Quelle vérité triste et profonde dans ce trait ! et à combien d'autres qu'à Nodier pourrait-on en faire l'application !

Personne mieux que vous ne pouvait peindre madame Récamier et pénétrer aussi profondément dans le labyrinthe de ses diplomaties. Il fallait être femme pour si bien comprendre ce génie tout féminin ; le plus habile d'entre nous est un sot en pareille matière. Mais, si je reconnais qu'il y avait dans madame Récamier un abîme de petites passions et un art allant jusqu'à l'artifice, convenez qu'il y avait aussi un goût réel pour les choses de l'esprit et une grande fidélité à ses amis[2].

Je ne pense pas que je revienne à Paris avant la fin de juin ; je travaille sans beaucoup de succès, mais avec beaucoup d'assiduité et d'ardeur car je commence à me faire vieux, et je conserve par conséquent encore un peu de cette ardeur désintéressée pour la recherche de la vérité, que la jeunesse actuelle ne connaît plus. Il n'y a plus de jeunes en France aujourd'hui que les vieillards ; plus ils sont vieux, plus le feu de l'intelligence est visible chez eux. Je causais l'autre jour avec un ancien oratorien qui a quatre-vingt-dix ans ; je vous assure que j'ai trouvé là plus de mouvement d'idées, plus d'intérêt pour les choses générales, plus de curiosité de ce qui ne se rapportait pas à lui-même, qu'il ne s'en rencontre à l'École de droit et dans toutes les autres écoles mises

ensemble ; le flambeau était ancien, mais il avait été allumé au grand foyer, maintenant éteint, au moment de sa plus grande force.

Adieu, chère madame, ne m'oubliez pas plus que je ne vous oublie ; je ne puis désirer rien de mieux[3].

A. DE TOCQUEVILLE

Original perdu. Lettre publiée par Virginie Ancelot, *Un salon de Paris, 1824 à 1864*, Paris, 1866, p. 86-87.

1. Dans son ouvrage, Virginie Ancelot consacre un chapitre au salon de Nodier à l'Arsenal et souligne qu'il y vivait en paix entre les classiques et les romantiques, les libéraux et les royalistes, en dispensant à tous des dithyrambes : « À mesure qu'il avait moins aimé les autres, il les avait loués davantage, sans doute pour les dédommager en paroles de ce qu'il leur retirait en affection ; puis il ne voulait pas être troublé dans ses prétentions et alors il faut bien flatter celles de chacun » (*Les salons de Paris, foyers éteints*, Paris, 1858, p. 124). Tocqueville ne semble pas avoir fréquenté Nodier.

2. Non sans fiel, V. Ancelot attribuait le succès du salon de Mme Récamier à l'Abbaye-aux-Bois à un « artifice de flatterie universelle » et de minauderies (*ibid.*, p. 171).

3. Le 18 décembre, Virginie Ancelot, sans répondre aux remarques de Tocqueville sur Mme Récamier, combattait le pessimisme : « Nous assistons à une transformation de la société, les lumières en se répandant éclairent un grand nombre d'esprits jusqu'ici dans les ténèbres et l'inaction. L'éducation générale qui ne tardera pas formera un peuple nouveau, apte à tous les bons instincts, que n'ont plus les classes supérieures. C'est pour ces gens-là qu'il faut travailler et pour parodier une phrase de Chateaubriand je dirai : l'aristocratie est desséchée et la bourgeoisie pourrie. L'avenir est dans ce qui s'élève si on ne le pervertit pas avant qu'il soit mûr pour le bien et il faut écrire pour lui venir en aide au bon moment. » Tirant l'essentiel de ses revenus modestes de ses droits d'auteur, elle concluait : « Le ciel m'aide parce que je m'aide moi-même courageusement. Vous avez le bonheur de l'indépendance et des loisirs. Appréciez-le et employez-le pour votre gloire et pour le bien de tous » (AT).

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville ce 9 décembre [18]57

Vous pouvez bien croire, mon cher ami, que si je ne vous ai pas écrit à l'occasion de notre pauvre Lamoricière, ce n'est pas par manque d'intérêt pour ce qui lui arrivait. Il y a peu d'événements qui m'aient impressionné plus péniblement que la mort de son fils. Cette barrière de l'exil qui s'élevait entre le père et le fils mourant était un spectacle navrant. Et j'étais profondément ému en pensant à cette douleur poignante tombant au milieu d'une destinée déjà si triste. J'étais, du reste, aussi au courant de ce qui se passait qu'on pût l'être. Nous avons, comme vous le savez, pour voisine la tante de Mme de Lamoricière[1]. Par cette dame, qui est de nos amis particuliers, nous avons su tout ce qui était arrivé avec grands détails. Il paraît que le général va rentrer en France et qu'il n'est retenu à Bruxelles que par la santé un peu chancelante de sa fille aînée[2]. J'espère que ce retour dans le pays, quelque pénible qu'il soit sous certains rapports, sera une distraction salutaire pour les parents. J'entends dire qu'ils ne comptent point se rendre immédiatement en Anjou, où rien n'est encore prêt pour les recevoir[3]. Ils s'arrêteront en Picardie pour y passer l'hiver[4]. Si Lamoricière est sage, il ne mettra pas le pied à Paris, d'ici à longtemps. Le séjour ne peut lui en être agréable et peut avoir bien des inconvénients pour un homme qui est si peu maître de sa parole et a toujours quelque chose de bruyant et d'excessif dans l'expression, même quand la pensée est calme et la volonté tranquille. J'imagine que, revenu en Anjou, il va se plonger avec délice dans les douceurs qu'a la vie des champs, si grandes quand on est dans ses propres champs. Je suis sûr qu'il sera remarquable en agriculture comme il l'a été à la guerre. Mais quel triste effet des révolutions et quel déplorable résultat de la violence, d'avoir réduit un grand général à n'être plus qu'un grand laboureur !

Je travaille toujours obstinément plus qu'heureusement. Il y a un poids sur mon esprit que je ne puis soulever. La vue du présent me gâte le passé et j'ai peine à prendre au sérieux tout ce qui a si vivement et, souvent, si noblement ému nos pères en contemplant le résultat de leurs efforts ; ce qu'ils rêvaient et ce que nous tenons, ou plutôt ce qui nous tient.

Vous ai-je dit que je suis devenu locataire de M. le Comte Persigny ? Il me fait l'honneur de me loger, pour mon argent, dans son château. Il a acheté Chamarande, dans lequel vous savez que j'ai loué quelques appartements. Un château bâti par Mansard ; un parc planté par Lenôtre ; le tout un peu atteint il est vrai par le temps et la Révolution[5]. Mais on me mande que le nouveau propriétaire veut que toute cette

demeure redevienne un palais ; le dessinateur du Bois de Boulogne a tracé, à nouveau, le parc ; soixante ouvriers sont à l'œuvre. Les nouveaux arrangements intérieurs seuls coûteront plus de 200 000 francs. Remarquez s'il vous plaît que le Persigny en question n'avait pas le sou, il y a six ans et qu'il est le plus honnête, assure-t-on, de toute la bande[6].

Quant à Morny les journaux allemands prétendent qu'il a pris à son retour de Russie des manières de Prince. Il parcourt les chemins de fer en train particulier, en se faisant accompagner par les directeurs… À quels misérables aventuriers nous sommes livrés ! Qui sait ? Peut-être le ciel les destine-t-il à devenir souche de grandes maisons ! Plusieurs n'ont pas commencé différemment, si ce n'est que leurs fondateurs étaient des chenapans d'épées et ceux-ci des chenapans de bourse.

Quelle est donc l'aventure de ce sénateur de St-Étienne dont le gouvernement regrette la conduite et à l'occasion duquel on a destitué un procureur impérial ? Cela pique ma curiosité ; car en vivant loin des grandes affaires on finit par devenir curieux comme un portier.

Plus je pense à la mort de Cavaignac, plus je crois que cette mort, malgré ce qu'il y avait d'incomplet dans le personnage, est un grand malheur public. Cavaignac, malgré ses défauts ou plutôt peut-être à cause de ses défauts entremêlés de qualités si admirables, était le seul homme qui pût servir de lien, à un jour donné, entre les républicains et les partis monarchiques. La mort a brisé ce dernier fil. Et nous sommes serrés entre un despotisme militaire que les gens de cœur ne peuvent supporter sans douleur et des furieux dont personne ne peut vouloir. Quant à moi, je sens que j'étouffe ainsi pressé entre ces deux forces brutales.

Peut-on se procurer le livre de Charras dont vous me parlez ? Votre exemplaire ne vous est pas revenu sans doute ? Vous auriez dû le couvrir de notes à l'usage de ce coquineau de Billault[7].

J'imagine que le coup qui frappe *La Presse* n'aura d'autre effet que de faire baisser toutes les têtes encore un peu plus bas[8]. Voilà cependant, je pense, au moins quarante mille abonnés sans journal. *Le Siècle* doit se trouver, malgré la flexibilité de son directeur, assez effrayé de cette aventure qui, jointe à d'autres mesures prises contre la presse des départements, prouve que le gouvernement se sent assez fort pour jeter le masque, et veut les apparences d'un maître, comme il en avait déjà la réalité. À propos d'Havin, je ne sais si vous avez lu dans les derniers *entretiens* de M. de Lamartine les coups d'encensoir que celui-ci lui donne[9]. Jamais la servilité d'un grand écrivain vis-à-vis le maître d'un

journal ne s'est montrée avec une bassesse plus effrontée.

Je reçois le journal qui m'apprend que le sénateur dont je parlais plus haut est ce grand sot de Chapuis-Montlaville[10].

Vous avez un défaut, c'est de ne presque jamais dater vos lettres. Comme je les garde, j'aime à les placer suivant l'ordre du temps.

Adieu. Mille et mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Mme d'Auberville.

2. Lamoricière, en exil, avait refusé de solliciter un passeport provisoire pour se rendre auprès de son fils mourant. Après la mort de ce dernier, il obtint un passeport sans condition et rentra en France au début de 1858, sans passer par Paris. Il avait deux filles : Henriette (née en 1850) et Isabelle (née en 1853).

3. Lamoricière était propriétaire du château du Chillon au Louroux-Béconnais, dans le Maine-et-Loire, à 25 km à l'ouest d'Angers. Le château avait été construit au début du XIXe siècle.

4. La femme de Lamoricière était propriétaire du château de Prouzel en Picardie.

5. Le 31 mai, Tocqueville a donné à Mrs Harriet Grote une description du château : « Des statues de déesses de la fable sont encore debout dans un carré de choux. On heurte du pied des bancs de marbre brisés et renversés. Les eaux vives destinées à faire des cascades font tourner un moulin à scie. Ce n'est plus la splendeur d'une classe supérieure et oisive. Ce n'est pas encore l'image d'une activité industrielle réglée et productive. C'est le tableau du ravage des révolutions » (*OC*, t. VI, 3, p. 239).

6. Persigny s'était enrichi par son mariage, le 27 mai 1852, avec Eglé Napoléone Albine Ney de la Moskowa, petite-fille du maréchal Ney et du banquier Jacques Laffitte. À cette occasion, il avait reçu 500 000 francs et le titre de comte. Il achète le château de Chamarande en 1857, pendant son ambassade à Londres (du 7 mai 1855 au 28 mars 1858) et fait construire une galerie au rez-de-chaussée du château, un mur d'enceinte, et créer un parc à l'anglaise par le comte Paul de Choulot, légitimiste et paysagiste renommé, créateur de nombreux jardins mais pas du bois de Boulogne.

7. Jean Baptiste Charras (1810-1865) avait brillamment servi en Algérie sous les ordres de Lamoricière. Élu sous la Deuxième République à la Constituante, puis à la Législative, comme républicain modéré, il avait soutenu Cavaignac, avait été arrêté au 2 Décembre et exilé. Plutôt que des travaux de Charras sur l'histoire militaire du Premier Empire, il s'agit ici sans doute de ses propositions de 1851 sur la réforme du code de procédure des tribunaux militaires, qui retrouvait une actualité, un nouveau code de justice militaire pour l'armée de terre ayant été

adopté le 9 juin 1857, complété le 4 juin 1858 par un code pour l'armée de mer. Ces codes maintenaient les tribunaux spéciaux et une grande sévérité des peines. Charras avait aussi publié en 1852 une « enquête sur le 2 Décembre » et son attitude libérale s'opposait à la conduite de Billault, rallié à l'Empire et ministre de l'Intérieur du 23 juin 1854 à février 1858.

8. Le 4 décembre, Billault avait suspendu *La Presse* pour deux mois en raison d'un article d'A. Peyrat dans le numéro du 3 décembre où celui-ci croyait entendre une voix dans toute l'Europe crier à propos des élections : « Levez-vous et marchez », ce qui fut interprété par le ministre comme un appel à la révolution (voir *Le Siècle* du 6 décembre). Le 8 décembre, *Le Siècle* annonçait la suppression de la *Gazette du Languedoc*. Durant son ministère, Billault prononça 57 avertissements à la presse et multiplia les mesures répressives.

9. En 1857, dans les 21e et 22e entretiens consacrés à Béranger de son *Cours familier de littérature*, Lamartine qualifiait Havin d'« homme d'élite » (p. 354) et « d'homme de bon cœur et de bon esprit » (p. 356.).

10. *Le Siècle* consacre plusieurs entrefilets à cette affaire : le 2 décembre, il reproduit une nouvelle du *Journal du Havre*. Chapuis Montlaville, de passage à Saint-Étienne, aurait fait convoquer sa belle-fille, née Bastide, native de la ville, séparée de son époux, au bureau de police afin de lui enlever son enfant âgé de treize mois. Devant l'indignation de la population, le préfet avait exigé la démission du commissaire central de police. Le 7 décembre, *Le Siècle* annonçait la révocation du procureur impérial près le tribunal de 1re instance de Saint-Étienne, M. Sauzet de Fabrien. Le 8, se fondant sur un article de *La Patrie*, il annonçait que, sur ordre de l'empereur, le ministre d'État avait écrit au sénateur pour dire son mécontentement, et ajoutait que la destitution de deux fonctionnaires laissait penser que M. Chapuis Montlaville n'avait pas le droit pour lui. Chapuis (ou Chapuys) Montlaville (1800-1868), député appartenant à la gauche de 1833 à 1848, nommé sénateur le 4 mars 1853, n'en continua pas moins, malgré cet incident, une carrière de sénateur illustrée en 1861 par une proposition d'impôt sur les romans-feuilletons destiné à assurer la moralité des Français.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 9 décembre 1857

Je reçois votre lettre d'avant-hier[1], mon cher ami, et j'y réponds deux mots en très grande hâte.

Je crois que la personne à laquelle il vous convient de vous adresser est celle qui est chargée des affaires de la famille Bricqueville et qui habite Valognes. Le personnage en question se nomme M. *Léonard Gisles*. Il

demeure à Valognes ; tout le monde sait son adresse là et une lettre lui arriverait toujours. C'est un agent d'affaire, fort normand, très retors et qui ne manquera pas de vouloir vous persuader que Pont-Roger a toutes sortes de mérites inconnus. La vérité est que j'ai toujours entendu vanter cette terre comme une habitation très agréable. Je crois que sous ce rapport elle vous conviendrait mieux que les Biards qui, quoique dans un beau pays, sont, je crois, assez laids. Du reste, je crains que notre pays vu dans cette saison ne vous donne des impressions bien désagréables et c'est se mettre bien en garde contre son imagination que de venir visiter des terres à acheter en plein hiver.

Pour en revenir à M. Léonard Gisles, si vous voulez être sûr de le trouver chez lui, je crois qu'il serait bon de lui écrire deux jours à l'avance que vous venez et l'objet de votre visite. Je crois que c'est lui qui est le plus naturellement et le plus utilement placé pour vous renseigner ; mais, pour plus de certitude, je viens de mander à mon frère de Nacqueville de vous écrire sur ce point. Les Bricqueville sont ses neveux et nièces par alliance et c'est lui qui est plus au courant que moi des affaires de la famille[2]. Vous recevrez sans doute sa lettre trois jours après la mienne. Si vous ne voulez pas l'attendre, il n'y a pas grand risque, je crois, d'aller directement, après l'avoir prévenu, au finaud en question.

Quelque pressé que je sois, je veux cependant vous dire que si dans ce court mais fatigant voyage, vous pouvez venir vous reposer deux jours chez nous, vous y serez reçu à cœur ouvert par des gens qui n'ont pas besoin de la solitude profonde dans laquelle ils vivent pour bien apprécier la visite d'un ami tel que vous.

A. DE T.

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Le 7 décembre, Lanjuinais annonçait sa venue dans la Manche pour la semaine suivante afin de visiter le château des Biards près de Saint-Marcouf, celui de Pont-Roger, propriété des Bricqueville, et d'aller voir le notaire de Tocqueville à Valognes. Il demandait aussi comment visiter le domaine de Bricqueville.

2. La femme d'Hippolyte, Émilie Evrard de Belisle, avait une sœur, Coralie, qui avait épousé en 1834 le colonel Armand de Bricqueville. Le couple avait eu deux enfants, Guillaume Robert et Claire.

Tocqueville, 10 décembre [18]57

Mon cher ami, j'ajoute deux mots à la lettre que je vous ai écrite hier pour vous demander, dans le cas où vous viendriez soit à Valognes, soit ici (ce que nous aimerions tant), s'il ne vous serait pas possible de vous charger de quelques livres allemands qui me sont nécessaires dans mon travail et qu'un ancien domestique de mon [père ? mot manquant] a dans ce moment en sa possession à Paris. S'il en était ainsi, je vous prierais de le lui faire dire : il vous porterait aussitôt les livres en question. J'ai besoin des livres allemands ; vous y trouverez joint une espèce d'Encyclopédie en deux volumes forts, qui m'est moins nécessaire, quoique utile et dont vous pourriez ne pas vous charger si la place vous manquait[1]. Je me passerais plus aisément de ce bouquin que des autres.

Mon homme s'appelle : Frédéric Boulard. Il demeure *n° 12 impasse d'Argenteuil*. Ce n'est pas loin de vous. Il est attaché aux services de l'administration du chemin de fer de l'ouest.

Si vous ne pouviez venir jusqu'ici, mais que vous allassiez à Valognes, je vous prierais de m'en prévenir. Il ne serait pas impossible que j'allasse jusque-là vous serrer la main.

Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Si vous alliez à Valognes sans venir ici et que de mon côté je ne puisse me rendre dans cette ville, vous voudriez bien déposer les livres empaquetés avec mon adresse, chez un de mes amis, M. Letrecher, juge au tribunal civil de Valognes. Tout le monde vous dira où il demeure.

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Sans doute le *Dictionnaire des arts et manufactures* de Charles de Laboulaye. Voir ci-dessus, lettre du 24 septembre.

## À VICTOR LANJUINAIS

[17 décembre 1857[1]]

Je vous ai écrit, mon cher ami, à l'hôtel où je supposais que vous étiez descendu à Valognes, le jour même où vous arriviez dans cette ville. Je n'ai pu le faire plus tôt, grâce à l'idée que vous avez eue de n'écrire vous-même que le jour où vous quittiez Paris[2]. J'imagine que vous avez donné des ordres en partant de Valognes pour qu'on vous renvoyât à Paris la lettre de moi que vous deviez supposer prête à arriver puisque je n'arrivais pas moi-même. Je vous adresse ces deux mots, pour le cas où vous ne l'auriez pas fait, afin de vous répéter ce que je vous disais dans la lettre en question, à savoir : que ma contrariété de ne pouvoir aller à Valognes dîner ou tout au moins déjeuner avec vous était extrême ; mais qu'il m'a été impossible de faire ce petit voyage ayant chez moi un ancien collègue du conseil général qui venait de faire dix lieues pour me voir. Il n'est vraiment pas raisonnable à vous de ne m'avoir pas écrit votre arrivée de manière à ce que je prisse mes mesures pour vous aller chercher, ce qui eût été pour moi l'occasion d'un petit voyage très agréable et en même temps utile, car je suis obligé de me rendre à Valognes sous peu.

J'ai reçu tout à l'heure votre lettre écrite de l'auberge lundi soir. Je vois que la situation des Biards vous a paru belle et l'habitation très vilaine. Je crois que ces deux impressions sont assez justes, autant qu'un très ancien et très fugitif souvenir peut me permettre d'en juger. Je ne me rappelais plus, néanmoins, que du château on ne vît pas la mer.

Je voudrais bien que Pont-Roger vous eût plu. J'en ai toujours entendu dire le plus grand bien. Nous serions encore voisins, si vous deveniez le maître de Pont-Roger, et cette idée me réjouirait fort.

Les livres que vous m'avez apportés sont arrivés en bon état. Je vous remercie de vous être donné cet ennui.

Je compte aller à Paris à la fin de février. Je travaille en attendant de mon mieux. Je voudrais que le courage que je mets dans ce labeur fût couronné d'un plus grand succès. Mais le fond de l'âme est triste et le sujet que je traite n'est point destiné à m'égayer.

Adieu. Mille regrets de ne vous avoir pas vu et mille amitiés[3].

A. DE TOCQUEVILLE

*à Monsieur*
*Monsieur Lanjuinais*
*20 rue Joubert*
*Paris*
[*Cachet de la poste : St-Pierre-Église, 17 décembre 57*
*Timbre Empire franç.*]

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. La date indiquée sur le manuscrit, d'une autre main que celle de Tocqueville, est 1859. Le cachet de la poste permet de corriger.

2. Le 12 décembre, Lanjuinais avait annoncé son départ pour Valognes le dimanche 13 et donnait rendez-vous à Tocqueville à l'hôtel pour le lundi. Le lundi soir, il envoyait un mot à Tocqueville pour lui dire que, sachant que ce dernier avait des hôtes, il ne comptait pas sur lui et il l'informait qu'après avoir vu les Biards il jugeait la situation belle, mais le château affreux (AT).

3. Le 21 décembre, Lanjuinais demandait à Tocqueville des renseignements sur les revenus des terres de Pont-Roger, ayant trouvé le domaine intéressant malgré les travaux nécessaires (AT).

## À LAURETTE DE PISIEUX

Tocqueville, 21 décembre 1857

Je ne saurais vous dire, chère cousine, combien votre lettre m'a intéressé et touché[1]. Les détails que vous me donnez sur votre grand-père sont bien précieux, et je garderai avec soin cette pièce pour m'en servir, si, comme je l'espère, Dieu me laisse le temps d'écrire sur l'homme admirable auquel elle se rapporte ce que j'ai dans l'esprit.

Quoique vous soyez, chère cousine, mon aînée (pas autant pourtant que vous semblez le dire), il faut que je vous gronde un peu. Pourquoi parler sans cesse de la crainte que vous avez d'ennuyer les gens ? Cela est très agréablement conté, mais n'a pas le sens commun. Je n'ai point de contemporaine qui ait plus d'esprit et bien peu qui ait autant d'esprit que vous. Ne vous enterrez donc point, comme vous le dites, avant d'être morte. Il ne faut pas déranger sans nécessité l'ordre naturel des choses.

Parlez donc, sans vous retenir, puisqu'on vous écoute si volontiers ; et écrivez sans scrupule de longues lettres, quand vous avez un correspondant qui vous lit avec autant de plaisir.

Ceci dit, je vous prie de m'excuser si je retourne à mon métier ; car je travaille beaucoup en ce moment. Je suis charmé que votre homme ne soit pas mort et très heureux d'apprendre que tous les vôtres se portent bien. Rappelez-nous à leur souvenir et croyez, non à ma jeune, mais à ma tendre amitié.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 471-472.

1. Lettre non retrouvée. Mme de Pisieux y répondait sans doute à la lettre de Tocqueville du 24 juillet 1855 (voir ici) où il demandait des notes sur Malesherbes, grand-père de Mme de Pisieux, en sollicitant les souvenirs de celle-ci sur ce que pouvait lui avoir dit sa mère, Françoise Pauline de Lamoignon de Malesherbes. Née vers 1781, la comtesse de Pisieux était très âgée.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville ce 24 décembre [18]57

J'aurais déjà répondu à votre lettre du 5[1], mon cher ami, si je n'avais craint que ma réponse ne vous trouvât pas à Paris. Vous m'annonciez un prochain voyage en Suisse qui a eu lieu sans doute et dont j'imagine que vous êtes revenu.

J'ai lu hier dans le journal que le conseil général avait pris une décision relative à votre affaire[2]. J'ai cru comprendre que cette décision vous était favorable. Vous seriez très aimable de me faire savoir s'il en est ainsi, car il est difficile qu'une affaire qui vous intéresse me soit indifférente. Mais, en tous cas, vous devez être de retour à Paris ou prêt à rentrer dans cette ville. Je puis donc vous remercier de votre bonne lettre, qui a été la bienvenue dans notre solitude, et que nous avons lue avec le plus grand plaisir. Vos lettres sont toujours une bonne fortune pour notre ménage.

Nous aurions aimé pourtant que celle-ci nous donnât de meilleures

nouvelles de Madame Rivet. La délicatesse de sa santé me paraît la seule épine dans votre destinée. Car vous avez, ce me semble, du reste, bien des conditions de bonheur ; une surtout que je vous envierais bien, s'il servait à quelque chose d'envier, ce sont de très aimables enfants qui étendent pour vous l'horizon, à un âge où je trouve qu'il commence à se resserrer d'une manière singulière.

Je m'étonne tous les jours que Mlle Eugénie ne soit pas encore mariée, bien qu'il n'y ait pas encore de temps perdu pour elle. Cet événement si peu extraordinaire aura lieu, j'en suis presque certain, vers le printemps de l'année 1858 qui s'approche. Je veux vous souhaiter cela pour souhaits de jour de l'an[3].

Notre intention était originairement de ne revenir vers Paris qu'à la fin de février. Mais il est à craindre (ceci entre nous) que nous ne soyons forcés de quitter ce lieu-ci beaucoup plus tôt. Ma femme a, comme vous le savez, une vieille parente de 89 ans qui habite Chamarande et dont la santé paraît décliner rapidement. Ma femme, si les nouvelles ne deviennent pas meilleures, se rendra ainsi que moi près de cette dame. Je crains beaucoup pour ma femme ce triste voyage et les émotions qui l'attendent près du lit de sa tante.

Je me suis remis très sérieusement au travail depuis deux mois. Mais j'ai bien de la peine malgré tous mes efforts à faire sortir de mon sujet des pages qui me conviennent parfaitement et j'ai plus de moments d'abattement que d'heures d'entrain et c'est, en vérité, bien dommage, car je ne sais s'il y a aucun plaisir de ce monde qui soit plus grand que celui que donne le mouvement créateur de la pensée, quand il est facile et vif. Il me semble cependant que j'ai dans l'esprit quelque chose de mieux que ce que j'en tire, et l'espoir d'arriver enfin au *bon endroit* me soutient. Il me tarde bien de pouvoir vous lire quelque morceau de mon œuvre ; aucun n'est encore malheureusement présentable.

Vous savez que j'ai loué un appartement dans le château de Chamarande. Savez-vous qui est mon landlord ? Persigny, notre encoffreur du 2 Décembre. Il vient d'acheter cette résidence quasi-princière. Il y a déjà 60 ouvriers. Le tout sur les économies qu'avait faites M. son père[4]. Ceci me rappelle que j'ai écrit la même anecdote à Freslon, il y a environ 15 jours. Comme celui-ci répond en général vite aux lettres qu'on lui écrit, je crains que la mienne n'ait été récréer les loisirs de notre ami Stourm[5] ou de notre ami Billault ou de quelqu'autre de nos amis. Il faut avouer que nous avions là de plats coquins pour amis.

Je n'ai aucune nouvelle directe des Lamoricière.

L'autre jour, un de mes voisins qui est son proche parent, Duparc que vous connaissez bien, me disait qu'ils étaient encore à Bruxelles, mais sur le point de rentrer en France pour s'établir momentanément en Picardie. J'ai été profondément attristé de leur malheur.

Adieu, cher ami, ou plutôt, à revoir car, ainsi que je le disais plus haut, je passerai peut-être bientôt à Paris, et le bon côté de ce triste voyage sera de me mettre à même de vous serrer la main un peu plus tôt. Ma femme se rappelle particulièrement au souvenir de Madame Rivet et de Madame votre mère.

Croyez à ma vive amitié.

ALEX. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Lettre non retrouvée.

2. *Le Siècle* du 21 décembre reproduit une annonce de Berne datée du 19 décembre : « L'assemblée fédérale a rejeté le conflit de compétences intenté par le gouvernement vaudois. Elle a rejeté de même une proposition en faveur de la ligne d'Oron par 70 v contre 67. » Sur ce conflit, voir ci-dessus. Tocqueville écrit « conseil général » pour « assemblée fédérale ».

3. Sur ce mariage voir ci-dessus, lettre du 29 octobre 1857.

4. *Lapsus calami* pour « son beau-père ». Le père de Persigny, soldat de la Grande Armée, avait été tué en 1812 à la bataille de Salamanque, et son fils Victor avait fait ses études comme boursier. Lui-même, dans un discours du 1er septembre 1860, évoque les « familles anciennes, mais ruinées » dont il descend.

5. Auguste Stourm (1797-1865) avait été député de l'Aube (opposition libérale) de novembre 1837 à février 1848, puis élu modéré à la Constituante avant de se rallier aux bonapartistes. Il fut directeur des Postes de 1853 à mai 1861, date à laquelle il fut élevé à la dignité de sénateur. Tocqueville redoutait la censure des lettres que pouvaient exercer ses anciens amis Stourm et Billault, ralliés à l'Empire.

## AU GÉNÉRAL MARIE-ALPHONSE BEDEAU

Tocqueville, 31 décembre 1857

Je ne veux pas laisser finir l'année, mon cher Général, sans me rappeler à votre souvenir. On m'assure que notre ami commun[1] vient de vous quitter pour rentrer en France. Vous devez trouver en ce moment la terre étrangère encore plus triste qu'auparavant et je pense qu'il ne vous sera pas désagréable d'apprendre que, bien qu'éloigné et isolé, vous n'en êtes pas moins présent au cœur et à la pensée de vos amis. Vous savez depuis longtemps que je suis du nombre de ceux-là. Depuis bien des années déjà, j'ai pu apprécier ce qu'il y avait d'élevé et d'attachant en vous. La persécution dont vous êtes l'objet et qui semble de plus en plus odieuse, à mesure qu'elle a l'air plus inutile, n'a fait que m'attacher davantage à vous. Je vous prie de me donner directement, quelquefois, de vos nouvelles, puisqu'il me devient plus difficile d'en avoir indirectement. Croyez que ce n'est pas une vaine curiosité, mais une amitié sincère, qui me fait vous les demander.

Je ne vous écris, du reste, que dans le but de savoir de vous-même ce que vous devenez[2]. Car de ce pays-ci, je n'ai rien à vous apprendre. Je ne sais, comme vous sans doute, que ce que les journaux me disent. Depuis six mois, je suis renfermé chez moi avec mes livres et n'apprends que de loin en loin ce qui se passe au dehors. Je travaille beaucoup, quoique je n'avance guère dans mon œuvre. Mais si mon travail n'est pas très fructueux, il m'aide, du moins, à me faire oublier le temps présent et je lui en dois une grande reconnaissance.

Adieu, mon cher Général, recevez tous mes vœux ; si la moitié de ceux que je fais pour vous s'accomplissent, vous n'aurez pas à vous plaindre de la fortune. Pensez un peu à moi en retour et surtout croyez à ma bien véritable estime et affection.

P.S. Rappelez-moi au souvenir du Général Changarnier[3], quand vous le verrez.

Lettre inédite. Archives Tocqueville. Copie Rédier d'un original appartenant à Mme Faustin-Hélie.

1. Léon Juchault de Lamoricière.

2. Aucune lettre de Bedeau à Tocqueville n'a été retrouvée avant celle du 21 décembre 1858, dans laquelle il s'inquiète de la maladie de Tocqueville. Bedeau

devait rester en exil jusqu'à l'amnistie de 1859.

3. Le général Nicolas Changarnier, banni par un décret du 9 janvier 1852, s'était exilé à Malines en Belgique et, comme Bedeau, ne devait rentrer qu'après l'amnistie de 1859.

## À ADOLPHE DE CHAMBRUN[1]

[1857]

[…] C'est le seul avantage que puisse offrir notre temps, si peu propre d'ailleurs à susciter de bons ouvrages. Nous ne ressentons plus les passions du passé ; le présent n'en saurait inspirer de nouvelles. Nous avons une grande expérience politique sans être troublés et distraits par la pratique des affaires.

Quel meilleur moment pour attacher longuement et fixement ses regards sur le spectacle de notre histoire et pour se poser les deux grands problèmes qui la renferment tout entière : pourquoi le monde féodal a-t-il enfanté la monarchie absolue et pourquoi son plus extrême contraire y ramène-t-il ?

Original perdu. Lettre publiée par A. Gigot, « M. de Tocqueville », *Le Correspondant*, 25 décembre 1860, p. 716.

1. Charles Adolphe Pineton de Chambrun (1831-1891) allait épouser Marthe de Corcelle le 8 juin 1859. Tocqueville prit une part active aux négociations. Adolphe de Chambrun publie en 1857 un ouvrage intitulé *Du régime parlementaire en France. Essai de politique contemporaine.* Réfléchissant sur l'histoire de la royauté française, il s'efforce d'amender la société démocratique (p. XV) et cherche dans la liberté à l'anglaise le remède à l'individualisme et à l'omnipotence de l'État (p. XVIII). Quoiqu'il soit plus proche de Montalembert et Carné et plus méfiant que Tocqueville à l'égard de la souveraineté populaire et des États-Unis, il se réfère à la fois à *DA* et à *L'Ancien Régime et la Révolution.*

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville 3 janvier 1858

Je ne veux pas, mon cher ami, que vous croyiez que j'oublie la commission dont vous m'avez chargé. C'est plutôt du désir de la trop bien remplir que vient mon silence. Pour pouvoir vous répondre avec plus d'exactitude, j'ai écrit à une personne de ma connaissance que je croyais très compétente et qui habite la partie du département où se trouve Pont-Roger. Cette personne ne m'a pas encore répondu. Je suppose que ce qui lui paraît le plus difficile dans vos questions, c'est ce qui concerne le prix du bois taillis. Pour le reste il doit être bien facile de vous satisfaire. Dès que je saurai quelque chose, je vous le manderai et si je ne puis tirer parti de l'homme auquel je me suis adressé, je m'adresserai à un autre. Nous serions très heureux si nous pouvions vous attirer dans cette partie de la France. Pont-Roger est encore loin de nous, mais, avec les chemins de fer qui se font, peu d'heures suffiront pour parcourir la distance. Je ne sais si je vous ai dit qu'il y a un mineur parmi les deux propriétaires de l'immeuble. Mais ce mineur est, je crois, d'âge à être émancipé[1]. Je pense qu'on doit arriver à ne pas payer ce bien trop cher, parce que, dans cette famille-là, on a toujours besoin d'argent.

Nous avons été sur le point, il y a huit jours, de revenir à Paris. La santé de la tante de ma femme a donné tout à coup des inquiétudes qui portaient ma femme à vouloir partir malgré l'horreur qu'elle a pour voyager dans cette saison. Heureusement, ces inquiétudes sont dissipées pour le moment, et il est probable que nous pourrons rester comme nous comptions le faire c'est-à-dire au moins jusqu'à la fin de février.

Je sais que Lamoricière doit être de retour en France. Je crains que ce retour sans ses amis ne le diminue un peu. Ceci entre nous. Je me tais sur ce chapitre. Il est permis de blâmer ses amis de n'être pas honnête, mais on est toujours assez mal venu de leur reprocher de n'être pas héroïque.

Adieu. Mille vœux et mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Lanjuinais*
*20 rue Joubert*
*Paris*
[*Cachet de la poste : St-Pierre-Église, 3 janvier 58*
*Timbre Empire fr.*]

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Le fils du général de Bricqueville, Guillaume Robert Napoléon, qui devait mourir le 23 novembre 1858, était âgé de dix-neuf ans. Le 13 janvier, Lanjuinais répondit que, faute de réponse de Gisles sur les conditions de vente en situation de minorité, il renonçait à l'achat.

## À VICTOR LANJUINAIS

[Janvier 1858[1]]

Mon cher ami,

Voici la lettre de mon correspondant auquel vous trouverez peut-être plus de zèle que d'intelligence. C'est cependant le Président du tribunal.

Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Ce billet est joint à une lettre de Désiré Gilles Blouet, datée du 3 janvier 1858, sur papier à en-tête (« Chef-lieu judiciaire de La Manche – Cabinet du Président »), qui répond aux questions de Victor Lanjuinais transmises par Tocqueville à propos de la valeur des terres qui font partie de la propriété de Pont-Roger. Blouet donne des renseignements sur « le prix ordinaire des terres labourables en corps de ferme, à l'hectare, dans la contrée qui sépare Granville de Coutances », leur revenu et « la valeur à dix ans des bois taillis ». Désiré Gilles Blouet, procureur du roi au tribunal de Coutances à partir de 1830, en était devenu président le 14 juillet 1852.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, 8 janvier 1858

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que je n'ai plus de vos nouvelles.

Je désirerais cependant bien savoir si les soucis que vous donnait la santé de mademoiselle votre nièce ont achevé de se dissiper […]

Nous avons plusieurs fois regretté depuis deux mois de ne pas vous avoir pressé de venir. Nous avons eu jusqu'à présent un hiver comme il ne s'en voit guère dans cet *empire du vent*, comme dit la Fontaine[1]. Point de tempêtes ; pour ainsi dire, pas de vent ; une température presque toujours douce et des chemins toujours praticables : ce sont là des merveilles auxquelles nous ne sommes pas accoutumés et dont cette année nous sommes témoins. Depuis huit jours, le temps s'est mis au froid, mais en restant serein et calme. On ne pouvait prévoir une saison si exceptionnelle. Je me console de ne vous avoir pas vu par ces beaux jours d'automne en pensant que vous viendrez, j'espère, l'été prochain, et qu'à tout prendre le soleil d'août vaut encore mieux que celui de décembre.

Vous me dites dans votre dernière lettre, sur les grandes questions qui vous préoccupent, des choses fort profondes et très bien dites. Cette lettre est bien digne d'être relue, et le sujet qui y est traité est le plus grand, on pourrait presque dire le seul, qui mérite l'attention de l'homme. Tout n'est que bagatelle à côté de cette question-là. J'aurais eu un goût passionné pour les études philosophiques qui vous ont occupé toute votre vie, si j'avais pu en tirer plus de profit ; mais, soit défaut de mon esprit, soit manque de courage dans la poursuite de mon dessein, soit caractère particulier de la matière, j'en suis toujours arrivé à ce point de trouver que toutes les notions que me fournissaient sur ce point les sciences ne me menaient pas plus loin, et souvent me menaient moins loin que le point où j'étais arrivé du premier coup par un petit nombre d'idées très simples, et que tous les hommes, en effet, ont plus ou moins saisies. Ces idées conduisent aisément jusqu'à la croyance d'une cause première, qui reste tout à la fois évidente et inconcevable ; à des lois fixes que le monde physique laisse voir et qu'il faut supposer dans le monde moral ; à la providence de Dieu, par conséquent à sa justice ; à la responsabilité des actions de l'homme, auquel on a permis de connaître qu'il y a un bien et un mal, et, par conséquent, à une autre vie. Je vous avoue qu'en dehors de la révélation je n'ai jamais trouvé que la plus fine métaphysique me fournît sur tous ces points-là des notions plus claires que le plus gros bon sens, et cela me donne un peu de mauvaise humeur contre elle. Ce que j'ai appelé le *fond que je ne peux pas toucher*[2], c'est le pourquoi du monde ; le plan de cette création, dont nous ne connaissons rien, pas même notre corps, encore moins notre esprit ; la raison de la destinée de cet être

singulier que nous appelons homme, auquel il a été donné juste assez de lumière pour lui montrer les misères de sa condition, et pas assez pour la changer… C'est là le fond ou plutôt les fonds que l'ambition de mon esprit voudrait toucher, mais qui resteront toujours infiniment par-delà mes moyens de connaître la vérité. La fin de mon papier m'avertit de finir ma philosophie. J'espère que nous trouverons *Le Poussin* imprimé à notre arrivée à Paris[3]. En attendant l'époque prochaine où je vous serrerai la main, mille amitiés.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 475-477.

1. Allusion à la fable de La Fontaine, « Le Chêne et le Roseau » (I, 22). Le roseau poussant « sur les humides bords des royaumes du vent » dialogue avec le chêne « dont les pieds touchaient à l'empire des morts ».

2. Voir ci-dessus, lettre du 25 août 1857. Tocqueville répond ici à la lettre de Bouchitté du 14 novembre.

3. *Le Poussin, sa vie, son œuvre, suivi d'une notice sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champagne et de Champagne le neveu*, *op. cit.* Tocqueville parla en faveur de l'ouvrage lors des délibérations de l'Académie française pour la remise du prix Bordin, que Bouchitté obtint. Voir *OC*, t. XVI, p. 310-311.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, 12 janvier 1858

J'aurais voulu vous répondre beaucoup plus tôt, mon cher ami ; mais j'ai voulu finir auparavant un travail que j'avais entrepris et qui a duré plus que je ne pensais. Je ne me livre au plaisir de causer avec mes amis que quand je me suis acquitté de la tâche que je me suis imposée. J'ai besoin de me faire de ces obligations d'écolier pour arriver à travailler fructueusement. Heureux ceux qui jouissent sans fin et sans effort de leur esprit ! C'est le paradis de Mahomet pris dans un sens plus honnête que le Coran ne l'indique. Je n'ai jamais mis le pied dans ce lieu de délices ; et quand je viens à comparer la valeur de ce que je tire de moi avec la peine

que l'*extraction* me donne, je me trouve, je vous le dis très sincèrement, bien ridicule. Mon excuse est que si ce que je fais ne vaut pas la peine que j'y trouve, je n'ai rien de mieux à faire pour le moment. Mieux vaut encore casser des pierres pour quinze sous par jour que rester les bras croisés. M. de Chateaubriand me disait un jour : « On prétend que pour écrire il faut attendre la verve ; mais si je l'attendais, je n'écrirais point. » Puisque la verve manquait à un si grand écrivain, il faut bien qu'un barbouilleur comme moi se console de ne la point trouver. J'ai donc écrit sans verve ; mais assez assidûment pour avoir fini le premier livre de mon nouvel ouvrage[1]. Ce n'est que le commencement ; mais c'était beaucoup que de se mettre sérieusement dans mon sujet. Je ne sais quand cette partie, que je dis *finie*, parce que tous les morceaux qui la composent sont à leurs places, sera en état d'être montrée. Dès que j'en serai là, je vous prendrai pour auditeur et pour juge. Je vous assure que je suis dans une incertitude absolue sur la valeur de ce que je fais, et que si quelqu'un bien accrédité auprès de moi m'assurait que ce que je viens d'écrire ne vaut rien, je n'aurais pas de peine à le croire. Il me semble bien voir devant moi un grand tableau éclairé par des lumières nouvelles. Mais quand j'en arrive à vouloir le reproduire, la copie qui sort de mon esprit est si inférieure à l'original qui y reste, que je demeure accablé par la vue de la différence qui existe entre ce que je fais et ce que je voulais faire. Mais je ne veux pas vous fatiguer davantage par mon *égotisme* d'auteur, comme disent les Anglais[2]. Le mot est bon, si la chose ne l'est point. *Égotisme* n'est point égoïsme ; c'est moins noir. Cela signifie seulement la facilité ingénue qu'on a à fatiguer les gens en leur parlant infiniment trop longtemps de soi.

J'en étais là quand je reçois votre dernière lettre[3] dont je vous remercie très affectueusement. Croyez que de mon côté je ne vous ai pas oublié dans ce temps qui ramène si naturellement la pensée vers les vrais amis ; et que si mes vœux pouvaient servir à quelque chose, vous seriez aussi heureux que vous méritez de l'être.

Je vois que dans les choses publiques vous ne vous laissez pas aller à l'abattement, et vous avez raison. Je suis très loin moi-même de chanter le *De profundis* sur la société française. Seulement, je crains que nous ne soyons pas destinés à revoir le personnage bien vivant. L'histoire du passé donne peu de lumière sur les moyens de le ranimer, parce que, chez lui, les principes mêmes de la vie sont différents de ce qu'ils ont été. Jusqu'à des temps encore récents, les forces vives et agissantes de la société étaient

dans les classes éclairées. Quand on avait persuadé, excité, uni celles-ci dans une même pensée, toutes les autres suivaient. Aujourd'hui, non seulement les classes éclairées sont devenues momentanément insensibles par le mal des longues révolutions, mais elles sont réellement détrônées. Le centre de la puissance sociale, si l'on peut parler ainsi, s'est peu à peu déplacé et enfin brusquement changé. Il est aujourd'hui dans les classes qui ne lisent point, ou du moins qui ne lisent que des journaux, quand elles lisent quelque chose ; et c'est là la raison profonde qui porte notre gouvernement à n'enchaîner que la presse périodique. On nous laisse crier aussi haut que nous voulons, nous autres académiciens, parlant à un public académique ; mais le moindre bourdonnement d'une pensée hostile est supprimé dès qu'on suppose qu'il peut arriver jusqu'aux oreilles du peuple. Ne dites donc pas : Voltaire, Rousseau, etc., etc., ont renversé par leurs livres des pouvoirs bien plus solidement établis. Ces pouvoirs étaient plus solides, il est vrai ; mais la force qui devait les renverser était bien plus à la portée des faiseurs de livres et mieux dans les mains de ceux-ci. Ils étaient entourés de classes supérieures ou moyennes qui croyaient aux idées, tandis que les mêmes classes ont maintenant le mépris et la peur des idées quelles qu'elles soient (en tant qu'idées), et ne songent qu'aux intérêts. Et, de plus, ces mêmes classes supérieures et moyennes, dont l'oreille leur était si bien ouverte, étaient maîtresses de la société. Parvenait-on à les gagner, on avait tout fait.

Je crois, comme vous, que ces classes peuvent être de nouveau persuadées et excitées ; et je pense qu'une fois cela fait, on exercerait par elles une assez grande quoique moindre influence sur le peuple ; mais cela ne peut se faire qu'avec une extrême lenteur, à l'aide d'une multitude de coups frappés successivement sur les esprits. Il est assurément bon et même nécessaire de se livrer à ce travail ; et ce serait exagérer que de dire que ceux qui s'y livrent perdent leur temps ; mais ce serait exagérer plus encore que de croire à l'efficacité considérable et au résultat prompt de leurs efforts. Pour changer vite l'esprit de la nation, il faut une instruction moins raffinée et plus à la portée des classes qui ont le pouvoir ; et puisque la presse périodique n'est pas libre, il n'y a que les *faits* et non les idées qui puissent l'éclairer en peu de temps sur la nature véritable du gouvernement qui la régit. Si ce gouvernement suivait son naturel ; qu'il fît dès à présent les fautes dans lesquelles à la longue les gouvernements absolus tombent toujours, la nation verrait clair tout à coup dans sa constitution ; et comme, après tout, toutes les comparaisons

qu'on fait de notre société avec la société romaine en décadence sont inexactes[4] ; que le gros du peuple ne forme ni une nation corrompue, ni une nation craintive, ni une nation asservie comme la canaille romaine[5] ; le jour où la lumière dont je parle se ferait, la nation mettrait bas sa constitution, je n'en doute pas. C'est donc surtout à S. M. Impériale et aux héritiers de son sang, à l'auguste famille de Napoléon, et non aux écrivains que vous devez surtout vous adresser pour être délivrés des cauchemars qui pèsent sur la France. Priez-le[s] de cesser d'avoir peur des révolutions pour ne suivre que la tradition de leur famille et de s'abandonner à la pente naturelle du gouvernement qu'ils ont fondé ; qu'ils daignent être aussi imprudents et maladroits, ne fût-ce que pendant 6 mois, qu'ils sont déshonnêtes ; et je vous réponds que vous obtiendrez un résultat que Voltaire, Rousseau, Montesquieu et Buffon, réunis dans un seul homme ne vous donneraient que dans 25 ou 30 ans, c'est-à-dire donneraient à Messieurs vos neveux si vous en avez.

Le papier me manque, Adieu.

Original perdu. Copie Beaumont (AT) pour la fin. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 477-481.

1. Note de l'édition Beaumont : « Ce livre, dont parle ici M. de Tocqueville, ce sont les sept chapitres qui n'avaient point encore paru à sa mort, arrivée quinze mois après la date de cette lettre, et qu'on trouve tels qu'il les a laissés dans le tome VIII de la présente édition. »

2. Le mot est emprunté à l'anglais au début du XVIIIe siècle.

3. Non retrouvée.

4. Voir un long développement contre la comparaison avec la décadence romaine dans la lettre à Beaumont du 27 février 1858, *OC*, t. VIII, 3, p. 543-544.

5. À partir d'ici, nous suivons la copie de Beaumont. L'édition Beaumont porte ensuite : « Le jour où la lumière dont je parle se ferait, la nation jugerait. Le papier me manque. Adieu. » Un feuillet de copie de Beaumont (AT 3212) porte en marge : « Publiée en altérant. Restitution » et donne une autre fin que nous publions dans le texte.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Tocqueville 15 janvier [18]58

Mon cher confrère, je m'ennuie après vous, comme disent les gens du peuple. Il me fâche d'être si longtemps sans savoir ce que vous devenez. C'est ma faute, il est vrai. J'aurais dû vous écrire plus tôt. Mais pour écrire même à ses amis, il faut avoir quelque chose de nouveau à leur dire, et je n'ai rien. Ma vie, surtout depuis quelques mois, se passe toute en dedans ; je ne fais rien au dehors qui mérite d'être vu. Je crains qu'on ne puisse en dire un jour autant du travail intérieur auquel je me livre. Je mets, pourtant, à ce travail toute mon application et c'est pour le rendre moins imparfait que je reste si longtemps dans ma solitude. Je ne pense pas que je retourne à Paris avant la dernière semaine de février ou, même, la première de mars. Ne me laissez pas, je vous prie, jusque-là sans me donner de vos nouvelles. Une fois sorti d'ici, je compte rester plusieurs mois à Paris, mais ce sera surtout pour y travailler. J'ai à y amasser de nouveaux matériaux que je viens ici mettre en œuvre.

Il me semble que nous avons mieux supporté la crise monétaire en France qu'il n'y avait lieu de s'y attendre et que nous avons même été le moins ébranlés, parmi tous les peuples qui font des affaires. Est-ce parce que nous les faisons sagement ou parce que nous les faisons timidement ? Je vous laisse à décider de cela.

Autant que j'en puis juger de loin le gouvernement daigne s'occuper des gens qui écrivent et leur fait l'honneur de vouloir les persécuter un peu. Est-il vrai que tout ce qui, appartenant à l'université, écrit dans les journaux qui ne sont pas vendus, est plus ou moins menacé par ces dignes représentants de l'esprit de 89[1] ? Ces procédés du pouvoir me feraient attacher un grand prix à faire un article ou deux dans la *Revue des Deux mondes*, ainsi que le demande M. Buloz. Mais mon embarras pour le satisfaire est extrême. Je n'ai jamais fait d'article de revue ; je ne sais comment m'y prendre (alors même que j'aurais le temps) pour renfermer ainsi ma pensée dans un si court espace et l'y montrer dans son jour. Vous qui réussissez si bien et si aisément dans ce travail et qui, à bien d'autres avantages, joignez celui d'un esprit facile et flexible, ne pourriez-vous pas m'indiquer un sujet que je puisse traiter sans y passer trop de temps ? Je vous demande cela très sérieusement et comme un service véritable. Je souhaiterais vivement donner une preuve d'adhésion à la *Revue* et si vous m'en facilitiez les moyens, je vous en serais réellement obligé.

À quoi travaillez-vous maintenant vous-même ? Cela m'intéresse aussi

beaucoup.

Enfin, donnez-moi un peu des nouvelles de notre Académie. Comment va Mignet ? Rappelez-moi particulièrement à son souvenir. Demandez-lui, je vous prie et dites-moi où en est la candidature de notre ami commun M. Grote. Je sais qu'il s'y intéresse et il serait, en effet, de notre intérêt à tous de placer enfin un nom si respecté sur notre annuaire. Parlez aussi de moi je vous prie à M. Guizot et demandez-lui des nouvelles de la candidature de M. Everett de Boston[2]. À quand les *Mémoires* ? Je regrette qu'il les publie de son vivant, à moins qu'il ne veuille y parler comme s'il était mort[3]. J'admire cette énergie juvénile et indomptable qui fait chercher les batailles inutiles à un âge où tant d'autres fuient les nécessaires. Il y a certainement une rare vigueur dans cette constitution intellectuelle-là.

Adieu, bien cher confrère. Ma femme veut que vous disiez bien des choses aimables de sa part à la vôtre et moi je vous prie de croire comme toujours à ma bien sincère amitié.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Dans sa réponse du 20 janvier, Lavergne annonçait la suppression du *Spectateur* et de la *Revue de Paris*, ainsi que les menaces sur la *Revue des Deux Mondes*.

2. Grote devait être élu comme correspondant de l'Académie des sciences morales le 20 février 1858. Edward Everett, un des plus proches amis américains de Tocqueville depuis le voyage de 1831, fut élu le 23 janvier. Tocqueville attachait une grande importance à la présence de correspondants anglais et américains.

3. Lanjuinais notait le 20 janvier : « Quant aux *Mémoires* de M. Guizot, ce ne sont pas précisément des mémoires ; la personne de l'auteur s'y montre moins que le spectacle de son temps. » La publication est annoncée dans les numéros du 24 avril et 18 septembre 1858 de la *Bibliographie de la France*.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville ce 6 février 1858

Vous paraissiez croire, mon cher ami, dans la bonne lettre que vous m'avez écrite le mois dernier[1] que j'étais sur le point de revenir à Paris. J'ai été en effet au moment d'entreprendre ce voyage, il y a deux mois, par suite de l'état de santé inquiétant dans lequel se trouvait la tante de ma femme. Mais cet état s'étant amélioré tout à coup, nous avons repris nos anciennes résolutions qui consistaient à rester ici jusqu'au commencement de mars. J'avoue que nous nous sommes *renfoncés* dans notre retraite avec grand plaisir. La vie que nous y menons est aussi saine pour nos esprits que pour nos corps et ce n'est pas sans un certain effort que nous nous déterminerons à la changer. Ce n'est que depuis cet hiver que je me suis remis très sérieusement à l'œuvre. Je n'ai pas beaucoup fait, mais j'ai déblayé ma route, et l'ai tracée. Je commence seulement à croire que je pourrai venir à mon honneur à bout de mon entreprise. Je sais du moins précisément ce que je veux faire et il me semble que j'aperçois le moyen de le faire. Mais que de travaux encore avant d'être à ce bout ! Je prends patience en me disant qu'après tout je ne saurais rien faire de mieux que ce que je fais, rien qui me rendît l'âme plus tranquille, ni à quoi, peut-être, je sois aussi propre. Je suis donc assez content de ma destinée particulière et tâche de prendre mon parti sur mon temps, ce qui n'est pas toujours facile. Le dernier événement m'a désespéré[2]. Je ne sache rien de plus favorable à la cause du despotisme que ces crimes abominables commis avec l'enseigne de la liberté. Un tel événement permettrait au pouvoir de tout faire et s'il s'arrête en fait de violence, c'est qu'il le veut bien. Ce qui fait illusion à la France, c'est que l'homme est bien plus modéré que le système. Le système tel qu'il est déjà organisé, et qu'il achève de s'organiser dégénérera, en un instant, en une écrasante tyrannie militaire, dès que les hommes et les circonstances s'y prêteront. Nous le verrons par expérience si nous vivons, je n'en doute pas.

Vous me dites à propos de vos petits démocrates suisses des vérités générales bien frappantes[3]. II faut tâcher de vivre autre part que sous l'empire de la démocratie pure ou du pouvoir absolu d'un seul. Des deux parts, c'est la tyrannie capricieuse, il n'y a que la forme qui diffère. Là où quelqu'un, peuple ou prince, peut tout ce qu'il veut, là est l'oppression – Allons ailleurs !

Aussitôt après avoir reçu votre lettre qui m'annonçait la mort du père de Dufaure, j'ai écrit au fils. Il ne m'a pas répondu. J'imagine qu'il suit l'habitude qu'on a dans quelques provinces de ne jamais répondre aux lettres de condoléances. Mais la règle ne devrait pas être appliquée à de

bons amis. J'espère qu'il se porte bien.

Je suis aussi sans aucune nouvelle directe de Lamoricière. Ses parents, qui sont mes voisins, m'assurent qu'il ne va pas mal, et commence à s'occuper beaucoup de l'administration de la terre qu'il habite. J'ai toujours pensé que le gouvernement de ses affaires, s'il rentrait en France, serait la seule consolation qui soit à sa portée et qu'elle serait efficace. Sa terre d'Anjou sera, surtout, pour lui, tel que je le connais, une occupation tout à fait tranquillisante. Je n'avais pas les nouvelles que vous me donnez de la santé de Madame Rivet et je voudrais savoir que les choses n'en sont pas restées dans l'état que vous me décrivez. J'espère que l'aggravation des souffrances de Mme Rivet est due à la grippe et disparaîtra avec celle-ci. J'ai moi-même été atteint de cette petite maladie. Il m'a fallu garder la chambre pendant près de dix jours ; ce qui m'a rendu très malheureux, car je deviens de plus en plus paysan dès que je cesse d'être barbouilleur de papier.

Adieu, croyez à ma tendre amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Non retrouvée.

2. L'attentat d'Orsini contre l'empereur, le 14 janvier 1858, qui fit 8 morts et 150 blessés.

3. Voir ci-dessus, 29 octobre 1857, les difficultés de Rivet avec les cantons suisses au sujet des chemins de fer.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Tocqueville ce 10 février [18]58

J'ai reçu avec le plus grand plaisir, cher Senior, votre lettre de Marseille[1]. Je vous remercie de m'avoir écrit aussitôt après votre arrivée sur le sol français. J'étais un peu inquiet de vous. Dans votre dernière

lettre vous me disiez que la santé de Madame Senior souffrait du climat dans lequel vous viviez. Je craignais qu'elle ne fût tombée tout à fait malade. Car, sa constitution n'est pas forte. Et je ne savais où vous écrire pour vous demander des nouvelles. Vous m'aviez bien prié de vous écrire ; mais vous ne m'aviez pas dit avec certitude où vous comptiez aller. Cela ressemble bien à une étourderie, ce me semble. Mais votre lettre de Marseille a tout arrangé. J'y vois que vous êtes débarqué sur nos rivages en bonne santé et que vous avez pris la sage résolution de laisser finir l'hiver sans quitter nos provinces méridionales. Pau passe pour un séjour agréable. Vous me direz ce que vous en avez trouvé.

Nous nous sommes bien portés cet hiver aux douleurs rhumatismales près dont ma femme a souffert. Je viens d'avoir la grippe. Mais c'est le sort commun et je n'ai pas droit de me plaindre. Mon intention est toujours de me rendre à Paris dans la première semaine de mars. Nous nous trouverons donc dans cette ville, s'il plaît à Dieu et je m'en réjouis fort, car je vous tiens pour un de mes meilleurs et plus agréables amis.

Ma lettre sera courte, parce que je ne puis parler des seules choses qui pourraient vous intéresser qui sont nos affaires de France. Quant à celles d'Angleterre vous êtes mieux au courant que moi. Quant à mon silence sur ce qui se passe parmi nous (qui fournirait tant à dire) vous vous l'expliquerez aisément en étudiant la loi nouvelle proposée[2], et le nom de l'homme qui vient d'être mis au ministère de l'Intérieur. Je crois que c'est la première fois dans toute notre histoire administrative qu'un général se trouve à la tête de l'administration civile de France. Et quel général[3] !

J'ajourne donc à la prochaine conversation ces expansions intimes qu'on ne peut plus se permettre par correspondance et je me borne à vous répéter que j'aurai grand plaisir à vous serrer la main.

Mes hommages à Madame Senior.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle d'après une copie Beaumont et une retraduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 209-210.

1. Le 26 janvier, Senior, qui avait passé quatre mois chez les Grecs et les Turcs, annonçait être arrivé à Marseille le 23 décembre, d'où il comptait gagner Montpellier puis Toulouse avant de s'installer à Pau vers le 8 ou 9 février pour trois semaines. Voir *OC*, t. VI, 2, p. 209.

2. La loi de sûreté générale, votée le 27 février. Toute personne accusée d'avoir tenu des propos injurieux à l'égard de l'empereur ou de sa famille était jugée par un tribunal de police, donc sans jury. De lourdes peines étaient prévues pour tout accusé de tentatives d'assassinat ou de complot contre le régime, ou pour tout trouble à l'ordre public. Toute la France était soumise à la loi martiale.

3. Le général Espinasse (1815-1859) avait été chargé du ministère de l'Intérieur le 8 février, en remplacement de Billault, et conserva ce poste jusqu'en juin. Espinasse avait occupé le palais Bourbon lors du coup d'État du 2 Décembre, empêchant les députés de s'y réunir.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, 14 février 1858

Mon cher ami, deux jours avant de recevoir votre lettre j'avais reçu votre livre et il était déjà lu. C'est vous dire assez qu'il m'a sérieusement intéressé. Peut-être les gens du monde qui parlent peinture sans aimer les tableaux trouveront-ils que vous vous êtes trop étendu. Moi, qui ne me connais nullement en tableaux, mais qui m'intéresse vivement à tous les procédés du génie de l'homme, l'analyse psychologique que vous faites du grand peintre dont vous avez écrit l'histoire m'a très attaché. On y sent le philosophe autant que l'artiste et je n'ai jamais mieux compris comment les qualités de l'esprit peuvent produire ces chefs-d'œuvre qui ne semblent destinés qu'à frapper nos sens. La partie immatérielle de la peinture est supérieurement indiquée dans ce livre. Je vous remercie donc vivement et pour le sentiment amical qui vous a porté à me donner votre œuvre et pour le plaisir sérieux et *sain* que j'en ai tiré. Votre ouvrage m'a assez impressionné pour qu'un de mes premiers soins, à mon arrivée à Paris, soit d'aller à la Bibliothèque examiner la série des principaux ouvrages du Poussin.

Je ne pense pas que je sois à même d'exécuter ce dessein avant trois semaines. Je suis retenu ici jusqu'au 8 mars au moins, par les mille petites affaires que donne la propriété et plus encore par l'attrait qu'on finit par trouver à ces petites affaires[1]. J'ai passé la plus grande partie de ma vie à mépriser fort les occupations agricoles, dont l'objet est toujours spécial et qui vous arrête dans les détails les plus menus. L'expérience m'a fait changer de sentiment. La vie agricole force, il est vrai, l'âme de se

resserrer souvent dans l'espace de petits intérêts matériels, mais elle la calme, elle la régularise et la prépare ainsi à s'étendre sans peine et avec vigueur dans la sphère des idées générales, quand le champ de celles-ci se présente. Les Romains n'étaient pas de si grands rustres que nous croyons, quand ils cherchaient dans la vie des champs une sorte de préparation à la vie publique.

Les bonnes nouvelles que vous nous donnez de Melle votre nièce nous font grand plaisir.

Je ne vous parle point politique. Cela n'est pas sage par le temps qui court. Comme la nouvelle loi n'est pas encore votée, je crois, pourtant, qu'on peut dire d'elle sans trop de péril qu'il n'y en a jamais [eu] une aussi tyrannique depuis le Directoire et que rien de pire ne se rencontre aujourd'hui dans aucun code. Voilà, j'espère, cette fois, le masque de 89 bien levé. C'est le seul bon côté de toutes les tristes choses que nous voyons. Le mensonge de moins. C'est autant de gagné. Adieu. Mille remerciements et mille assurances d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Tocqueville partit à la fin de mars et arriva à Paris le jeudi 1er avril.

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Tocqueville 15 février [18]58

Je pense très souvent à votre fils, très chère cousine, et il me fait lire attentivement tout ce qu'on écrit dans les journaux sur la Chine. Il me tarde bien de savoir Canton pris et Antonin sain et sauf1. Je suis sûr qu'il se sera conduit dans cette circonstance comme il le fait toujours, c'est-à-dire de façon à remplir de satisfaction ceux qui s'intéressent à lui et j'espère que les Chinois qui sont des poltrons très maladroits ne lui auront pas fait le moindre mal. À vrai dire, dans une campagne comme

celle qu'il fait je crains plus pour lui les fièvres que les boulets de l'ennemi. Puisse-t-il échapper aux uns et aux autres ! Donnez-moi de ses nouvelles quand vous en aurez. Je mérite cette attention de votre part. Car, j'ai une véritable impatience de savoir ce que notre cher marin devient et ce sentiment doit me faire voir d'assez bon œil par sa mère. Sait-on quels sont les projets des alliés ? Vraisemblablement, la prise de Canton ne terminera rien et il faudra aller porter sa requête à l'empereur de la Chine lui-même. Cet immense empire ressemble à ces animaux invertébrés qui ne sont vulnérables qu'à la tête. Partout ailleurs, on peut leur enlever une partie de leur corps sans qu'ils aient l'air d'en être plus malades et à peine de s'en apercevoir. Quand je veux me donner le plaisir d'être un peu fier de mon temps et de mes contemporains, je pense à l'Orient et en particulier à la Chine. Si je viens à nous comparer aux lâches coquins qui peuplent cette partie du monde, cela me donne l'illusion que nous sommes de très grands hommes.

Nous sommes encore ici pour trois semaines environ. J'ai besoin de revenir à Paris pour mes travaux, je sens le besoin de le faire pour revoir mes amis après 9 mois d'absence, et d'une autre part il me coûte de quitter mes champs, les arbres que je plante, les prairies que je fais amender et plus encore ma chère sauvagerie dont je deviens chaque jour plus amoureux. De sorte que j'ai tout à la fois envie de partir et envie de rester. C'est l'histoire de la vie. Qui est l'homme qui ne veut au moins deux choses en même temps ? Je suis sûr, du moins, qu'une de ces choses est le plaisir de causer avec vous. À bientôt donc. Ma femme se rappelle très affectueusement à votre souvenir et moi je vous prie de croire comme toujours à ma vieille et sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Canton avait été prise les 28 et 29 décembre 1857. Le traité de Tien-Tsin (27 et 28 juin 1858) mit fin provisoirement aux hostilités, permettant à l'amiral Rigault de Genouilly, désigné le 15 juillet 1857, de diriger ses troupes vers la Cochinchine. Mais après l'échec des négociations postérieures au traité, les forces françaises et anglaises occupèrent et pillèrent Pékin en octobre 1860, et la guerre ne cessa qu'avec la convention de Pékin, le 18 octobre 1860, qui permettait aux Occidentaux d'étendre leur influence commerciale et de se livrer au commerce de l'opium.

Tocqueville ce 21 février [18]58

J'ai reçu avec grand plaisir de vos nouvelles, cher Senior, et je pense avec encore plus de plaisir que bientôt j'aurai l'occasion de vous voir[1]. Je précéderai probablement ma femme à Paris et arriverai dans cette ville à peu près à la même époque que vous, c'est-à-dire vers le 15 du mois prochain. J'y aurais été plus tôt si je n'étais occupé à planter et même à semer ; car je fais quelque peu d'agriculture à mon grand amusement.

Je vais écrire, suivant votre désir, à Beaumont pour lui dire que vous passerez à Tours vers l'époque que vous m'indiquez. Il est encore éloigné de 12 lieues de cette ville et sans chemin de fer. Je suis, pourtant, convaincu qu'il viendrait vous voir, s'il était dans le pays. Mais je crois être sûr qu'au commencement de mars il doit se rendre en Auvergne, dans un lieu qui appartient à sa femme pour vendre des bois que celle-ci y possède.

Je suis enchanté que vous ayez l'intention d'habiter de nouveau l'hôtel Bedford. Mon intention est, aussi, d'y descendre si je puis m'y loger convenablement. J'espère que nous *voisinerons* souvent, comme de bons amis doivent le faire.

Notre hiver ici s'est bien passé. J'ai eu la grippe, mais légèrement et, en somme, n'ai eu qu'à me louer de ma santé. Le fond de celle de ma femme est excellent, mais souvent les rhumatismes l'ont cruellement tourmentée. On dirait qu'elle a fait la campagne de Crimée et passé un hiver sous l'humidité de la tente, tant elle est atteinte de cette maladie. À son arrivée à Paris, nous consulterons les médecins pour savoir s'il n'y a pas quelques remèdes à faire.

À bientôt, cher Senior, rappelez-nous avec affection au souvenir de Madame Senior et croyez à mon bien sincère attachement.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, p. 211-212.

1. Dans une lettre du 14 février, Senior annonçait son départ de Pau pour Biarritz le 27, et ensuite pour Tours vers le 8 mars, où il espérait rencontrer

Beaumont avant de gagner Paris aux alentours du 13 mars. Il comptait y résider à l'hôtel Bedford, comme lors de ses séjours précédents (voir *OC*, t. VI, 2, p. 211). Tocqueville se garde bien de donner l'adresse de Beaumont (voir sa lettre à Beaumont du 27 février, *OC*, t. VIII, 3, p. 546), ce dont ce dernier, qui ne disposait pas d'un logis assez confortable, le remercie (*ibid.*, p. 550).

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Tocqueville ce 28 février [18]58

J'aurais voulu répondre plus tôt à votre lettre[1], chère cousine, mais la grippe en a ordonné autrement. Voilà huit jours que je ne quitte pas la chambre et aujourd'hui même je me serais trouvé assez incapable d'écrire, si je n'avais eu si grande hâte de vous exprimer la satisfaction causée par les bonnes nouvelles que vous m'apprenez. Je le ferai en très peu de mots, mais de bien bon cœur et cela, je pense, vous plaira davantage que de longues phrases creuses. Voilà un excellent début de guerre. J'espère qu'on en a fini avec le sud de l'empire et que l'entêtement ou l'ignorance de l'empereur (de la Chine !) forcera d'aller dans le nord avant que la saison chaude n'amène les maladies. Faites bien mes compliments à notre cher marin quand vous lui écrirez et souhaitez-lui de ma part toutes sortes d'occasions nouvelles de se distinguer. Je ne demande que cela. Je m'en rapporte, du reste, à lui pour profiter de celles qui se présenteront et les faire tourner à son honneur.

Nous comptions revenir à Paris, comme je vous l'ai dit, je crois, tout au commencement de mars. Mais l'indisposition dont je suis atteint nous forcera peut-être à retarder de une ou deux semaines notre départ. Le temps, d'ailleurs, engage peu à se mettre en route. Le séjour de Paris par le froid n'est pas, non plus, bien tentant, quand on y vit à l'auberge. J'ajourne donc encore un peu le plaisir de vous voir. Ainsi, vous auriez encore bien le temps de m'écrire, si vous aviez la bonne pensée de le faire et j'espère que cette bonne pensée vous viendra s'il vous vient de l'autre hémisphère quelques nouvelles agréables à entendre.

En tous cas, nous aurons bientôt l'occasion de causer de ce voyageur, qui, dans ses moments de repos, prend des villes. Et je m'en réjouis. Croyez à tous mes sentiments de véritable affection. Ma femme veut que je

vous dise qu'elle prend une part sincère à votre joie.

ALEXIS

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Lettre non retrouvée.

## À MGR JACQUES LOUIS DANIEL

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 4 mars 1858

Monseigneur,

Je viens de recevoir l'instruction pastorale que vous avez bien voulu m'adresser à mon ancien domicile à Paris rue Castellane no 4 et qui m'a été renvoyée ici[1].

J'ai été très touché que vous ayez bien voulu vous souvenir de moi dans cette circonstance. Veuillez agréer l'expression de ma vive reconnaissance. Je vous ai lu, Monseigneur, je vous ai admiré. J'ai admiré cette abondance de la parole qui n'ôte rien à la précision de l'idée ; l'éclat du langage ; la force de la pensée que les richesses de l'expression ornent et n'énervent point. J'ai reconnu, en un mot, les dons particuliers de votre éloquence, de cette éloquence qui pénètre dans l'esprit et touche le cœur.

En même temps que je vous exprime avec une parfaite sincérité ces sentiments que la lecture de votre mandement m'a inspirés, me permettrez-vous, Monseigneur, de vous soumettre, avec toute la défiance que je dois avoir en moi-même, quand je vous parle, une observation critique. Elle se rapporte à ce paragraphe du mandement p. 31 où vous parlez de *l'envoyé du Très-Haut, celui que sa Grâce a choisi, ce ministre des divins conseils…* Il m'a paru que ces paroles impliquaient une sorte de légitimation et de consécration au nom de la religion du gouvernement actuel. Et j'avoue avec candeur que venant d'un homme tel que vous elles m'ont ému. Je ne veux point assurément entrer dans une discussion

politique. Je me suppose ami des institutions actuelles (ce que je confesse que je ne suis point) et partant de cette donnée même, je me demande s'il n'y a pas quelque danger pour la religion à prendre parti pour le pouvoir nouveau et à le recommander au nom de Dieu. J'ai vu, de mon temps même, l'Église mêler de même sa cause à celle du premier Empereur ; je l'ai vue, de même, couvrir de sa parole la Restauration et il ne m'a pas semblé qu'elle eût profité de cette conduite. Dans un pays en révolution comme le nôtre les jugements qui sont portés sur le pouvoir du moment ne sauraient être unanimes ; dans ces temps malheureux, on ne blâme pas seulement les actes du gouvernement, on conteste sa moralité, ses droits. Il y a encore aujourd'hui en France un grand nombre d'hommes qui regardent comme un acte de conscience de ne point reconnaître le nouveau pouvoir. Je crois qu'on ne saurait nier que parmi ceux-là il s'en trouve plusieurs qui par l'étendue de leurs lumières, l'honnêteté de leur vie, souvent par la sincérité de leur foi, sont les alliés naturels de l'Église ; je dirais ses alliés nécessaires, si la religion n'avait sa principale force en elle-même.

Parmi ceux-mêmes qui approuvent la marche actuelle du pouvoir, combien peu ont honoré ses débuts et ses premiers actes ! Violer les serments les plus librement et les plus solennellement prêtés et répétés ; renverser par la violence les lois qu'on s'était chargé de protéger, mitrailler dans Paris des hommes désarmés pour inspirer une terreur salutaire et prévenir la résistance… Ces actes (et je pourrais assurément en ajouter beaucoup d'autres) peuvent être excusés et même approuvés par la politique. Mais la morale universelle les réprouve absolument. Ceux qui ont présents ces souvenirs si récents de notre histoire ne peuvent manquer d'éprouver un trouble douloureux au fond de leur âme, et une sorte d'ébranlement de leurs croyances en entendant les voix les plus autorisées couvrir au nom de la morale éternelle un pouvoir si nouveau et qui a ainsi commencé.

Voilà du moins, Monseigneur, le doute que je me permets de vous soumettre, en faisant appel à votre indulgence en faveur d'un homme qui professe pour vous autant de respect que d'attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives Tocqueville. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 436-437.

1. Tocqueville, qui avait eu de bonnes relations avec Mgr Daniel en Normandie sous la monarchie de Juillet et la Seconde République, était en froid avec celui-ci depuis qu'il s'était rallié au coup d'État et avait été nommé évêque de Coutances en 1852. Le texte cité par Tocqueville est le mandement pour le temps de carême de 1858, prescrivant obéissance aux princes, « ministres de Dieu ». « Quiconque leur résiste, résiste à l'ordre que Dieu même a établi », écrit l'évêque, reprenant ici une citation de saint Paul (Rom 13, 2). Le texte des mandements de Mgr Daniel en 1858 a été partiellement publié, et bien commenté, par Jean-Louis Benoit, « Lorsque Tocqueville écrit à son évêque. Considérations tocquevilliennes sur les liens de l'Église et de l'État », *Revue de la Manche*, t. XLIV, fascicule 174, avril 2002, p. 19-31.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, 5 mars 1858

Je vous aurais remercié plus tôt de vos deux lettres, mon cher ami (car elles m'ont fait passer de bons moments), si je n'étais depuis près de quinze jours assez souffrant d'une reprise de la grippe. Cette petite maladie m'avait légèrement atteint il y a six semaines. Je ne m'en étais pas absolument guéri, bien que j'eusse repris ma vie ordinaire. La tempête de vent glacial qui règne sur nos côtes depuis deux ou trois semaines, à laquelle je me suis exposé imprudemment, m'a causé une rechute, qui, sans avoir la moindre gravité (puisque je n'ai pas eu la fièvre), m'a rendu fort souffrant et me force encore de rester chez moi, à mon grand déplaisir. Car je suis devenu, non l'homme des bois, mais l'homme des prairies et des guérets[1]. Vous ne savez pas quelle belle horreur est une tempête du nord-est sur les bords de notre Océan, aux approches des équinoxes : le désordre de la nature, l'ébranlement des plus solides demeures de l'homme, la course effarée des grands oiseaux dans le ciel. Quand je suis bien portant, j'aime passionnément à considérer ce spectacle. Mais je le trouve en ce moment un peu mélancolique ; et j'aimerais bien mieux causer avec vous au milieu de la prose des rues de Paris, que de vivre dans la poésie d'une atmosphère si enragée. J'ai, de plus, réellement besoin d'être à Paris pour mes travaux. Mais il n'y a pas moyen de se mettre en route jusqu'à ce que la température soit changée et mon indisposition entièrement disparue. Le mois cependant ne finira point sans que je me retrouve au milieu de vous. J'y compte bien du

moins. À l'ennui de ma réclusion se joint celui de mon oisiveté : les matériaux me manquent.

Sans votre intéressante correspondance et mes journaux étrangers, je ne saurais absolument rien de ce qui se passe […] Que vous avez raison d'admirer Washington et de le placer à la tête de notre espèce[2] ! Cela prouve ce que je savais déjà : c'est que vous connaissez la vraie grandeur et la vraie gloire, et que vous les aimez. De combien peu de nos compatriotes et même de nos contemporains pourrais-je en dire autant ? Washington est le produit de la société de laquelle il est sorti et du temps où il a vécu. En France on l'eût trouvé terne : car il nous faut des vertus de théâtre, de grands mots et des vices éclatants ; il suffit même qu'ils soient audacieux […]

Adieu, j'espère que vous ne tarderez pas à m'écrire par amitié et par charité. Tout à vous de cœur.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 436-437.

1. « Guéret » : terre labourée non ensemencée.

2. Tocqueville portait un intérêt particulier à Washington, dont des papiers avaient été publiés sous le titre de *Life and Writings of George Washington* en 1834-1837 par Jared Sparks. Tocqueville avait connu Sparks à Paris en 1828, l'avait retrouvé à Boston en septembre 1831 et resta son ami sa vie durant. L'ouvrage avait été traduit et introduit dans une version abrégée par Guizot en six volumes en 1839-1840.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Tocqueville ce 10 mars [18]58

Voilà quinze jours, au moins, cher confrère, que je devrais être à Paris et que j'ai grande envie d'y être. Mais la grippe en a ordonné autrement. Elle me tient depuis le même nombre de jours dans ma chambre sans me permettre d'en sortir. Depuis six semaines je ne fais point autre chose que prendre, quitter, reprendre cette petite maladie. La dernière rechute a été assez vive et je voudrais bien ne plus recommencer. Pour atteindre ce but,

je me ménage de mon mieux et je renonce à mes travaux du dehors. Mais je suis sage, à mon corps défendant, et en enrageant, comme c'est l'habitude. J'espère être bientôt tout à fait remis, et, si le temps s'adoucit, partir pour Paris où l'intérêt de mes recherches m'oblige à me rendre et me retiendra même assez longtemps. Mais dans le doute où je suis encore de l'époque où pourra avoir lieu ce voyage, je ne veux pas attendre plus longtemps sans vous dire que je vous ai lu avec beaucoup de profit et de plaisir. Je ne saurais trop admirer la facilité avec laquelle vous improvisez en quelque sorte un article de science et traitez d'une manière sérieuse, tout en vous jouant, les sujets les plus graves. Les *rognures* pour prendre votre mot que vous venez de nous donner me donnent grand désir de posséder le morceau principal[1]. Avez-vous en vue une publication prochaine[2] ?

Il va s'en faire une en agriculture qui doit, ce me semble, n'être pas dénuée de mérite. M. Gossin, que vous connaissez sans doute, le directeur d'un établissement agricole modèle à Beauvais[3], est en train de publier un traité d'agriculture qui est le fruit d'un travail très long et opiniâtre. J'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour l'auteur et je désire de tout mon cœur son succès. Il doit vous offrir son livre. Si vous pouviez le faire annoncer et ensuite juger dans la *Revue* je vous en serais très particulièrement obligé. M. Gossin est intimement lié avec mon frère (celui que vous connaissez), mon frère plus compétent que moi dans les choses agricoles et qui fait le plus grand cas du savoir de M. Gossin ira vous parler de celui-ci, aussitôt qu'il sera lui-même revenu à Paris.

Quel est donc ce M. Assollant[4] qui fait de si affreuses caricatures de l'Amérique dans la *Revue des Deux Mondes* ? Caricature est le mot ; car certains traits de la physionomie sont bien saisis ; mais toutes les lignes sont exagérées et si tordues que cela fait une figure abominable, où le laid originaire est rendu horrible et le beau disparaît. De pareilles œuvres ne sont pas de nature à augmenter la réputation de la *Revue*, surtout à l'étranger. C'est ce que je dirais, si j'avais quelque droit de parler à Buloz ; mais je suis trop embarrassé en ce moment de mon personnage vis à vis de lui pour lui chercher querelle ou lui donner des avis.

Le plus sage est donc de me taire et d'en rester là. À bientôt, j'espère. J'ai vu avec grand plaisir la nomination de Grote et celle d'Everett. Je suis seulement fâché de n'avoir pu leur donner ma voix. Je crois bien que je serai retenu ici encore deux semaines, à moins que le temps ne devienne bien favorable et que le printemps ne se hâte. Si d'ici là vous aviez un peu

de loisir et pouviez en profiter pour me dire ce que vous devenez et ce qui se passe par le monde, votre lettre serait reçue avec une grande reconnaissance. Mille amitiés de cœur. Mes hommages, je vous prie, à Madame de Lavergne.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Je reçois à l'instant une lettre d'Ampère qui se porte à merveille, travaille beaucoup, et m'a l'air de se trouver si bien à Bonn que j'ignore quand nous le reverrons. Il prétend, cependant, qu'il reviendra se montrer, mais non se livrer à ses amis dans le courant de l'été.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Le recueil d'articles *L'Agriculture et la population en 1855 et 1856*, publié en 1857. Voir ci-dessus.

2. Dans sa réponse du 14 mars (AT), Lavergne indiquait avoir, à l'instigation de l'Académie, entrepris des recherches sur l'économie rurale de la France, qu'il publiera en 1860. Le livre devait faire pendant à son *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande* publié en 1854.

3. Louis Gossin avait rencontré Édouard de Tocqueville au congrès des agriculteurs du Nord en 1847 et obtenu grâce à lui et à Alexis un poste de professeur à Compiègne. En 1854, il fut le fondateur, avec le frère Menée et Édouard de Tocqueville, de l'Institut supérieur d'agriculture de Beauvais. Il publie en 1858 *L'Agriculture française. Principes d'agriculture appliqués aux diverses parties de la France*, ouvrage à la fois technique et moral, annoncé dans la *Bibliographie de la France* le 17 avril 1858.

4. Alfred Assollant (1827-1886), de retour des États-Unis en 1858 après s'être exilé en raison de ses convictions républicaines, avait publié deux premiers articles sur les Américains dans la *Revue des Deux Mondes* les 15 août 1856 et 15 octobre 1857. L'article qui suscite l'indignation de Tocqueville est celui du 1er mars 1858 : « Acacia. Scènes de la vie américaine ». Assollant devait publier ses articles en volume en 1858 sous le titre *Scènes de la vie des États-Unis* et se faire connaître comme auteur de romans d'aventure (notamment *Les Aventures du capitaine Corcoran*, 1867).

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, 16 mars 1858

Vos lettres, mon cher ami, sont en vérité un des plus grands agréments de notre solitude. Je ne connais que la conversation avec vous qui vaille encore mieux. J'espère dans quinze jours pouvoir en jouir […]

J'ai fait l'autre jour une visite qui ressemble beaucoup aux excursions que faisait Cuvier dans le monde antédiluvien. J'ai été voir un homme qui a quatre-vingt-seize ans sonnés, et est aussi plein de vie pour l'esprit que vous et moi[1]. C'est un ancien bénédictin, homme de lettres et homme d'esprit, qui, sans renoncer ni à son état, ni à sa croyance, avait cependant *donné*, comme on disait sous la Restauration, dans les principes de la Révolution. Il a été mêlé aux hommes de science et d'action qui ont paru immédiatement avant ou au commencement de cette Révolution. Il vit aujourd'hui très retiré à quelques lieues de moi. J'ai été le voir. Je l'ai trouvé assis devant un petit feu, et entouré de gros volumes classiques qu'il étudiait profondément comme s'il avait eu son éducation à faire. Vous figurez-vous ce que c'est que de se trouver en face d'un homme qui a vécu vingt-sept ans sous l'ancienne monarchie, qui était en 1789 plus âgé que je ne l'étais en 1830, qui a assisté aux premières opérations des États généraux, et a suivi les travaux de la Constituante comme un homme déjà mûr ? J'ai trouvé ce vieillard plus extraordinaire encore que son âge. L'esprit de cet homme a assurément été conservé dans un bocal bien fermé, comme ces fruits qui gardent leur fraîcheur quand on les met à l'abri du contact de l'air extérieur. J'ai déjà remarqué qu'en France la quantité de calorique intellectuel et moral était en raison inverse du nombre des années. On est plus froid à mesure qu'on est plus jeune ; et la température semble s'élever avec l'âge. Des hommes comme vous et moi paraissent déjà des enthousiastes bien ridicules aux sages de dix-huit ans. Suivant cette loi nouvelle, mon centenaire devait être tout feu. Et il l'était en effet quand il parlait des espérances de 89 et de la grande cause de la liberté ! Je vous réponds qu'il eût été difficile de faire admettre à celui-là que nous jouissons en ce moment des institutions que voulaient ceux qui ont fait la Révolution. Je lui ai demandé s'il trouvait la France bien changée sous le rapport moral. – Ah ! monsieur, m'a-t-il répondu, je crois rêver quand je me rappelle l'état des esprits dans ma jeunesse, la vivacité, la sincérité des opinions, le respect de soi-même et de l'opinion publique, le désintéressement dans la passion politique. Ah ! monsieur, ajoutait-il en me serrant les mains avec l'effusion et l'emphase du dix-huitième siècle,

on avait alors une cause ; on n'a plus que des intérêts. Il y avait des liens entre les hommes : il n'y en a plus. Il est bien triste, monsieur, de survivre à son pays !

Adieu, croyez à ma bien vive et sincère amitié.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 440-442.

1. Ce personnage fait l'objet d'une conversation entre Tocqueville et Senior le 20 avril (voir *OC*, t. VI, 2, p. 492).

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 19 mars [18]58[1]

Mon cher ami, j'ai lu seulement hier, et encore dans une traduction anglaise, la brochure intitulée *Napoléon III et l'Angleterre*. Il y a un passage de cette brochure qui a particulièrement attiré mon attention. C'est celui où l'auteur parle d'un fait qui s'est passé en 1849 durant que nous dirigions les affaires. Il est dit : que contrairement à la volonté du Président et par une sorte de violence morale exercée sur lui, la flotte française, tout en coopérant au même but que poursuivait alors la flotte anglaise, a été tenue à part de celle-ci. L'auteur laisse ensuite entendre clairement que ceci a eu lieu par suite de mauvais vouloir à l'encontre de l'alliance anglaise et de préjugés violents que le parti libéral entretenait contre les Anglais[2].

Je ne sais si ce passage ne mériterait pas une réponse, dans le cas où une réponse serait possible.

Je ne me souviens pas d'abord qu'on ait le moins du monde violenté le Président.

Secondement, je pense que la mesure était bonne et est très facile à justifier, sans inférer aucune hostilité vis à vis de l'alliance anglaise.

Enfin, je suis très sûr que c'est une pure calomnie d'attribuer au parti libéral français des sentiments hostiles contre l'Angleterre (au moins alors). Ce parti étant à peu près le seul en France, au contraire, qui, par la

nature de ses principes et de ses goûts, soit disposé à priser l'alliance anglaise, et à la vouloir d'une manière permanente et efficace.

Barrot par la position qu'il occupait dans le cabinet et surtout par la circonstance qu'il est seul nommé dans l'article me paraît indiqué pour faire la rectification, *s'il y a lieu de la faire ?* Le but de cette lettre n'est pas de donner un conseil ; mais d'appeler l'attention des anciens membres du cabinet sur la question.

Si on jugeait une rectification nécessaire, il faudrait la faire dans les termes les plus modérés, mais complets. Alors même qu'on désespérerait de la faire publier, peut-être cela vaudrait-il la peine d'être tenté, ne fût-ce que pour constater la déloyauté qui consiste à attaquer publiquement les gens et à les empêcher en dessous de répondre.

Je ne vous demande point de me répondre. Car je vais vous arriver ; mais seulement de réfléchir et d'aviser. Si ma santé le permet, je partirai vers le 29 ou le 30 de ce mois et, le jour de mon arrivée, je suis capable de vous aller demander à dîner. Mais ne m'attendez pas. En tout cas, à bientôt. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

*à Monsieur*
*Monsieur Lanjuinais*
*20 rue Joubert*
*Paris*
[*Cachet de la poste : St-Pierre-Église, 19 mars 58*]

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Le 5 février, Lanjuinais avait écrit à Tocqueville : « Non seulement on baisse enfin le rideau sur la comédie des principes de 1789 mais on se jette à visage découvert dans les mesures de proscription et de terreur », au risque d'attiser les haines révolutionnaires. Le 12 février, il écrivait renoncer à parler de politique (AT) : « Mon cher ami, Je conçois qu'avec votre langage poli et mesuré il serait encore possible comme en Autriche et en Russie d'échanger entre amis même sous le régime de l'infâme loi qui se prépare quelques communications plus ou moins indifférentes, mais je crois plus digne de constater la tyrannie par le silence que de contribuer sans le vouloir à la déguiser par de trompeuses réticences et de vains ménagements. Je persiste donc à vous dire que vous avez reçu ma dernière lettre et que je ne vous écrirai désormais que pour avoir de vos nouvelles et de celles de Madame de Tocqueville et pour vous entretenir de choses étrangères aux hontes et aux souffrances de la patrie. Adieu donc et ne nous oubliez pas à Tocqueville. / Mille amitiés. V. Lanjuinais. » La lettre de Tocqueville du 19 mars,

imprudemment politique, s'explique par l'urgence d'une rectification à effectuer dans les journaux.

2. La brochure *L'Empereur Napoléon III et l'Angleterre*, publiée sans nom d'auteur simultanément à Paris et Londres le 11 mars 1858, était due au vicomte de la Guéronnière, qui servait de plume à l'empereur. Il évoquait, en p. 7, l'envoi, en 1849, sur ordre de Louis-Napoléon Bonaparte, d'une flotte vers les Dardanelles pour protéger l'Empire ottoman menacé par l'Autriche en raison de l'asile qu'il offrait aux réfugiés hongrois, et ajoutait : « Mais il y avait encore de telles susceptibilités contre l'Angleterre que le ministère français, dont M. Odilon Barrot faisait partie, mit une condition à l'envoi de notre flotte, c'est qu'elle ne naviguerait pas avec la flotte anglaise, et que son action serait distincte. » Il attribuait cette défiance à « un excès de ressentiment entretenu par la double influence de la tribune et de la presse » (p. 8). Le 22 mars, Lanjuinais annonçait que Barrot attendait l'arrivée de Tocqueville pour savoir s'il fallait répondre à une accusation choquante. Il croyait se rappeler qu'il y avait eu dans le Conseil une minorité (dont il était) pour dire que les circonstances ne légitimaient pas un envoi de la flotte, mais que tous étaient favorables à l'alliance anglaise et qu'ils avaient peu après donné leur accord pour l'envoi de la flotte qui suffit à arrêter l'Autriche et la Russie.

## À ODILON BARROT

Ce 25 mars 1858

Je reçois votre lettre, mon cher ami, et je me hâte d'y répondre[1]. Je suis étonné que vous n'ayez pas déjà entendu parler de moi d'une façon indirecte par notre ami commun Lanjuinais auquel j'ai écrit, il y a quelques jours, sur le sujet qui vous occupe, une lettre que je supposais devoir vous être montrée. Au moment où j'ai écrit cette lettre, je venais seulement de lire la brochure dont vous me parlez dans la traduction qu'en faisait un journal anglais. Personne ne m'avait encore averti qu'elle contînt le passage mensonger qui se rapporte à nous. Dès que ce passage m'est tombé sous les yeux, j'ai fait part de mes impressions à notre ami. Faut-il essayer de répondre ? En quels termes le faire ? Ce sont là des questions pleines de doutes et qui ne peuvent guère se traiter qu'en causant[2]. Mon intention est de partir d'ici mercredi prochain 31 du courant. Je serai à Paris jeudi et, si le voyage ne m'a pas trop fatigué, j'irai chez vous le soir même.

J'ai, du reste, sur le fait dont il s'agit, des souvenirs très précis. Mais la

poste est si infidèle que je crois qu'il vaut mieux remettre ce que je pourrais écrire à ce que je dois vous dire dans huit jours. Puisqu'on a attendu jusqu'à présent pour examiner ce qu'il y avait à faire, deux ou trois jours de plus ou de moins ne sont pas de conséquence.

Ce que je puis vous affirmer quant à présent, mon cher ami, c'est que je me fais une véritable joie de vous revoir et que je vous serrerai la main de très bon cœur ainsi qu'au petit nombre d'hommes avec lesquels je suis resté en confiance complète et en sympathie intime. Ce sont là des sentiments que je ne crains pas de faire connaître à ceux qui ouvrent les lettres, à quoi j'ajoute l'assurance du profond mépris que j'ai pour eux. Celui-ci égale presque l'estime que je vous porte.

À bientôt donc. Rappelez-moi au souvenir de ces dames et croyez à ma bien sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville. D'après une copie du secrétaire d'Odilon Barrot.

1. Lettre non retrouvée.

2. La brochure avait eu un très grand écho à Londres, où elle avait été annoncée avant même la parution. En France, elle avait été un succès de librairie. Voir Natalie Isser, *The Second Empire and the Press : a Study of Government-Inspired Brochures, on French Foreign Policy in Their Propaganda Milieu*, The Hague, Martinus Nijhoff, 2012, p. 45-47. Accuser Barrot d'hostilité à l'Angleterre participait de la volonté d'incriminer d'autres que les bonapartistes pour les tensions entre les deux pays.

## À CHARLES DE MONTALEMBERT

Ce dimanche matin
[18 avril 1858 ?]

Mon cher Montalembert, je suis honteux que vous vous soyez donné la peine de m'envoyer les deux volumes de notre hongrois (dont par parenthèse je voudrais bien savoir l'adresse[1]). Je voulais aller chercher ces volumes chez vous et tenter par la même occasion de vous voir. Mon

projet est aussi, depuis mon arrivée ici, d'aller mercredi soir chez vous. Je suis toujours empêché de le faire. Veuillez me pardonner en considération de la vie exceptionnelle que je mène. Rien ne me serait plus agréable que de pouvoir me rencontrer quelquefois avec vous et avec Madame de Montalembert, mais je passe, du matin au soir, mon temps dans les archives et les bibliothèques et quand la fin de la journée arrive je suis si las que je n'ai pas le courage d'aller dans le monde. Voilà mon excuse. Elle serait acceptable peut-être si quelque résultat un peu important devait sortir des efforts auxquels je me livre. Mais jusqu'à présent, mon travail n'a pour effet que de m'empêcher de voir mes amis, sans me fournir les lumières que je cherche. Je suis accablé par la difficulté de la tâche que je me suis imposée et j'ai grand besoin de me ranimer de temps en temps dans la conversation de gens comme vous. Je ferai donc en sorte de vous aller chercher bientôt[2].

Tout à vous de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Mes hommages respectueux je vous prie à Mme de Montalembert.

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Tocqueville répond ici à une lettre du 16 avril (AT) : « Mon cher Tocqueville, Voici le livre du baron Eötvös, qui a été ministre de l'Instruction publique du gouvernement national de Hongrie en 1848. Vous y reconnaîtrez (surtout dans le second volume), l'œuvre d'un ami sincère, intelligent et dévoué de la liberté. Si vous lui écriviez quelques paroles d'encouragement, ce serait une bonne action. Jugez d'après notre propre isolement au sein de l'Empire français de ce que doit être la position d'un *confesseur* de la liberté, de l'égalité et de la nationalité bien entendues, au fond de l'Empire autrichien. Et cependant ce baron est plein d'espoir en l'avenir. Je voudrais être animé de la même confiance, et je compte sur vous pour me l'inspirer. Tout à vous de cœur / Ch. de Montalembert / ce 16 avril 1858. »

Joseph Eötvös (1813-1871), aristocrate hongrois, libéral modéré, avait été en 1848 ministre de l'Instruction publique. Il s'exila ensuite à Munich pour rédiger son grand ouvrage de philosophie politique, *Der Einfluss der herrschenden Ideen des 19. Jahrhunderts auf den Statt*, 2 vol., 1851-1854. Député à la Diète à Vienne en 1861, il se réconcilia avec le gouvernement impérial et, à l'avènement du dualisme austro-hongrois en 1867, devint ministre de l'Instruction publique et des cultes (1867-1871). Il connaissait Montalembert depuis 1853. Lecteur précoce du *Système pénitentiaire* et de *De la démocratie*, Eötvös avait apprécié tout particulièrement *L'Ancien Régime*, dont il fit un compte rendu dans la *Revue de Budapest*. À la suite de la lettre de Montalembert, Tocqueville écrivit à Eötvös le 1er juillet 1858 pour lui

faire de grands éloges de son livre, qu'il avait lu en allemand, et où il reconnaissait « l'amour d'une liberté vraie et régulière, le respect de la dignité individuelle de l'homme, le désir de conserver intact le noble héritage de civilisation chrétienne que nous ont légué nos pères ». Voir cette lettre dans *OC*, t. VII, p. 364-365.

2. Montalembert répond le lundi 19 ou le mardi 20 : « Mon cher Tocqueville, l'adresse du baron Joseph Eötvös est Uijter no 10 à Pest – Hongrie. Vous m'avez écrit une lettre charmante qui me va au cœur. Si vous n'êtes pas trop fatigué de vos travaux du matin, venez nous voir mercredi soir de bonne heure. Nous prendrons jour alors pour une causerie plus intime et plus suivie. »

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Ce samedi matin
[24 avril 1858[1] ?]

Mon cher ami, à mon grand regret, il m'a été impossible d'aller prendre congé de vous et de votre famille hier au soir comme j'en avais fait le projet. J'en suis très contrarié. Veuillez me pardonner et croire que je n'en suis pas moins plein de reconnaissance pour le bon accueil et l'amitié véritable que j'ai trouvés chez vous.

Quand je serai revenu à Tocqueville, je vous écrirai. Aujourd'hui je ne puis que vous serrer la main très cordialement, en vous priant de me rappeler bien particulièrement au souvenir de Madame et de Mademoiselle Senior. Ne m'oubliez pas non plus auprès de Madame votre belle-fille[2].

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. *À l'encre, d'une autre écriture* : 1858.

La lettre date probablement du séjour de Tocqueville à Paris du début avril au 1er mai, Senior se trouvant à Paris du 13 avril au 12 mai et faisant état dans ses *Conversations* de rencontres avec Tocqueville les 19, 20 et 21 avril. La lettre pourrait être du samedi 24 avril.

2. Senior avait une fille, Mary Charlotte Mair (Mrs Simpson), et un fils, Nassau John, qui avait épousé Jane Elizabeth, fille de John Hughes, en 1848.

À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
ce 8 mai [18]58

Je vous envoie ci-joint, cher ami, en vous demandant pardon de le faire, une lettre que je reçois à l'instant d'un voisin[1]. C'est un brave homme qui m'a rendu de grands services quand j'étais encore de ce monde et auquel je voudrais d'autant plus témoigner ma reconnaissance que je n'ai plus rien à lui demander. Je ne vous demande pas, du reste, de faire ce qu'il désire, si la chose est difficile, mais de me répondre, au moins, une lettre qui montre que ma recommandation a été sérieuse. Mille et mille pardons, c'est un dernier legs de la vie publique que je voudrais bien acquitter, et si vous pouviez m'y aider, je vous en serais bien obligé.

Je suis ici depuis huit jours[2], et je m'y trouve si bien, que je ne puis me décider à repartir pour Paris, comme cela était mon projet ; pas, du moins, avant que j'aie fini l'étude des livres que j'ai apportés avec moi. Si ma santé ne m'avertissait pas si souvent que je ne suis plus jeune, le changement de mes goûts me le montrerait assez. Autrefois, je ne pouvais concevoir l'existence que dans l'émotion et le mouvement. Maintenant, c'est pour moi une affaire de quitter la fumée de mon toit et la vue de mon Océan. Les petites habitudes se sont rendues maîtresses des passions. De temps à autre, je ressens encore une certaine inquiétude d'esprit qui me rappelle le vieil homme. Mais ce vieil homme est devenu un homme vieux et le goût du bien-être et du repos le calme vite.

J'ai trouvé ma femme en assez bonne santé. Je lui ai dit que peut-être vous viendriez avec les premiers wagons. Cela nous touche plus que la venue de l'Empereur et nous aidera à supporter le voisinage de sa cour. Il ne faut rien moins que l'espérance de voir de bons amis comme vous et Lanjuinais pour me faire rester chez moi, pendant qu'une si mauvaise compagnie est si proche. Ainsi donc, si vous venez, je reste. Mais venez ; et si vos affaires le permettent, ne nous leurrez pas d'une vaine espérance. Vous connaissez notre bonne amitié, je n'ai pas à m'étendre longuement sur ce sujet.

Sait-on, du reste, quelque chose de précis sur la date de l'ouverture du chemin ? Les autorités locales annoncent le 24 juillet. Mais je m'en tiens

toujours à la date du 2 août que vous m'avez indiquée[3]. J'imagine qu'il n'y aura point la grosse flotte dont on a tant parlé, à moins que le gouvernement anglais n'y consente et que la Reine ne vienne faire une visite. Notre maître a cependant élevé les spectacles au rang de l'une des grandes institutions de l'Empire. Mais celui-ci serait dangereux et je ne crois pas qu'on se le permettrait, si l'on ne parvenait à le faire agréer du voisin. Je crois qu'on est décidé à parler haut, mais à filer, à filer sans fin ni raison, plutôt que de se brouiller. Et il faut reconnaître que si le calcul n'est pas héroïque, il est sage ; car je défie l'Empire de soutenir le choc d'une guerre avec l'Angleterre. On mettra donc dans les journaux de grandes fiertés et l'on empêchera qu'on y parle de mille petites faiblesses diplomatiques qu'on se permettra à la sourdine. Avec ce mélange on peut marcher longtemps car les Anglais sont des gens d'affaires qui font peu d'attention aux apparences quand on leur livre la réalité !

Nos souvenirs à tous les vôtres. J'ai dit à ma femme la bonne soirée que vous m'aviez fait passer, et elle a bien regretté de n'y avoir pas été. Mille amitiés de cœur.

T

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Personnage non identifié.

2. Tocqueville était resté à Paris pour participer à l'élection d'un correspondant de l'Académie des sciences morales le 24 avril, mais son ami Daru fut battu par le jurisconsulte Charles Auguste Pellat. Il avait profité de son bref séjour pour revoir ses amis et regagna Tocqueville le 1er mai.

3. Le programme des fêtes pour l'inauguration du chemin de fer Caen-Cherbourg et du grand bassin du port se déroula du 4 au 8 août. Le 4 août, Napoléon III arriva à Cherbourg par le train, la reine Victoria par la mer sur un yacht escorté de quatre vaisseaux de ligne et deux frégates. Le 5, les deux souverains déjeunèrent et dînèrent ensemble puis assistèrent à un concert et à un feu d'artifice. Le 6, la reine Victoria repartit et l'empereur passa en revue la flotte. Le 7, le bassin fut mis en eau et, le 8, l'empereur repartit par la mer après avoir inauguré une statue de Napoléon Ier.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville, ce 17 mai [18]58

Quelle aimable et charmante idée vous avez, mon cher ami, de venir nous visiter sur le premier wagon qui doit aller de Caen à Cherbourg. Je vous laisse à juger si vous serez bien reçu ! Vous trouverez une maison presque inhabitable et un jardin dans un désordre hideux. Mais vous oublierez, j'espère, tout cela pour ne penser qu'au plaisir que vous causerez à vos hôtes. Il sera très grand. Mon intention est, quand je serai sûr que vous viendrez, de vous aller chercher dans ma voiture à Cherbourg et de vous ramener ici. Il n'est pas impossible que je vous reporte à Valognes mardi matin, si vous persistez à vouloir nous quitter ce jour. Je remettrai pour ce moment-là une visite que je suis obligé de faire dans cette ville. Ne vous inquiétez pas de moi à Cherbourg. Il y a longtemps que j'ai promis de dîner chez un de mes amis dans cette dernière ville et pendant que vous serez avec vos ingénieurs, je serai à table avec l'ami en question. Nous nous réunirons après dîner et nous reviendrons au clair de lune, regagner le logis et retrouver ma femme.

J'ai été très touché de la manière aimable ou plutôt véritablement amicale dont vous avez répondu à ma requête. Je l'ai été plus encore de la façon dont vous avez *causé* avec moi de vos préoccupations de famille. Croyez que personne ne prend un aussi vif intérêt à ce qui vous touche et en particulier à ce qui se rapporte à vos enfants. Comment pouvez-vous vous excuser de traiter ce sujet avec moi ? C'est le seul mot de votre lettre qui ne sente point l'ami. C'est une chose troublante, je l'avoue, pour des gens comme nous, dans un temps comme le nôtre, d'avoir un fils qui devient homme[1] ! Je serais charmé de voir à votre fils des goûts agricoles, s'il avait vécu et s'il vivait encore à la campagne car je ne sache point de genre de vie qui soit meilleur pour l'âme et le corps, et occupe mieux l'un et l'autre, tout en les préparant à faire plus et mieux, si les temps deviennent plus favorables. Mais il est impossible de savoir si l'on a réellement cette vocation sans s'être éprouvé quelque temps, et pour ainsi dire, à son insu. Je crois que si vous viviez vous-même de cette façon-là, vous prendriez vite un goût très vif pour les occupations des champs et que, tout naturellement, votre fils les partagerait et qu'ainsi, peu à peu, il se trouverait saisi par cette passion agricole, qui, une fois bien allumée, ne s'éteint guère. Mais ce serait un bien grand parti pour vous de faire ce que vous me dites, et j'ajouterai pour nous. Car si la vie de la campagne me retient loin de Paris plus longtemps que mes amis ne le désirent, il en

serait bien plus ainsi pour vous. Moi, je suis dans la *nécessité absolue* de revenir souvent, quoique j'en aie, dans la grande ville. Mais une fois que vous seriez grand propriétaire s'occupant de ses champs dans une province éloignée, quand vous reverrait-on ? Je ne m'arrange point de cette hypothèse et j'espère, du reste, pouvoir bientôt reprendre ce sujet non plus dans une lettre, mais en longue conversation. J'en reste donc là pour aujourd'hui dans l'espérance que quinze jours ne se passeront point sans que nous ne soyons réunis.

Ma femme veut que je vous prévienne que vous trouverez son jardin affreux. Moi, je me borne à dire qu'il ressemble à ces filles de 13 ou 14 ans, grands corps mal bâtis qui n'ont plus les agréments du premier âge et rien de ceux qui doivent suivre. Époque fort ingrate pour les jardins comme pour les demoiselles. Mille amitiés de cœur et beaucoup de souvenirs affectueux aux vôtres.

ALEX. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Né en 1840, Gabriel Alexandre Rivet devait mourir en 1870 à l'âge de trente ans.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 17 mai [18]58

Je vous écris, mon cher ami, non pour savoir des nouvelles en général (j'imagine que vous n'êtes guère plus au courant que moi de ce qui arrive dans le monde), mais pour apprendre de vous-même comment vous allez et où vous en êtes de vos projets d'acquisition. J'ai déjà appris par Beaumont qu'il y a peu de chance pour que vous deveniez possesseur de la propriété que vous avez été visiter avec lui. Mais qu'est devenue l'affaire dont vous me paraissiez assez en train quand je vous ai quitté ? J'ai toujours peur qu'après avoir longtemps hésité vous ne fassiez comme la

fille à marier de la fable qui finit, dit La Fontaine, par se trouver heureuse de rencontrer un malotru[1].

À vrai dire, je n'ai pas grand peur de cela ; mais plutôt que vous ne fassiez un choix qui vous éloigne de nous, dans un temps où l'âge nous avertit les uns et les autres qu'il est bon de se rapprocher, afin d'être sûr de pouvoir se rencontrer souvent.

Vous savez que les Beaumont se sont engagés à venir passer quelques semaines à Tocqueville, depuis la fin de juillet jusqu'à septembre. Ils ont manifesté le grand désir de vous rencontrer chez nous et je n'ai pas besoin de vous dire si nous partageons ce désir. Tâchez d'arranger votre été de façon à ce qu'il en soit ainsi. Vous contenterez beaucoup de gens à la fois, sans vous faire beaucoup de peine à vous-même, j'imagine.

Rivet prétend toujours qu'il viendra ici lors de l'inauguration de notre chemin de fer et il se flatte aussi de vous entraîner. J'espère que vous vous laisserez faire et que cette petite course ne nuira pas à la visite que nous attendons à l'époque où les B. viendront. Si vous accompagnez Rivet vous nous aiderez, ainsi que lui, à supporter l'extrême ennui que nous causera le voisinage de toutes les pompes officielles dont nous sommes sans doute destinés à entendre parler un mois durant. Je commence à croire que nous aurons la réunion des flottes et même la présence de la Reine d'Angleterre. On abandonne les Principautés, le canal de Suez, l'embouchure de la mer Rouge[2], mais en revanche on a des coups de chapeau, beaucoup de bruits, d'apparence et de fumées. Vous savez que c'est le fond de la politique du règne.

Adieu. On vous envoie d'ici mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

*à Monsieur*
*Monsieur V. Lanjuinais*
*20 rue Joubert*
*Paris*
[*Cachet de la poste : St-Pierre-Église, 18 mai 58*
*Timbre Empire franç.*]

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. *Fables*, livre VII, 5. La fable peint une fille trop difficile, se trouvant, l'âge venant, heureuse de rencontrer un malotru.

2. Tocqueville juge ici la prudence de l'empereur avec une sévérité un peu injuste. Tout en souhaitant la construction du canal de Suez, Napoléon III ne voulait pas heurter les Anglais qui voyaient dans le projet de Lesseps une volonté d'influence de la France en Égypte. L'empereur louvoya donc de 1854 à 1859 avant d'accorder son patronage au projet. La construction du canal rendait nécessaire une base navale au débouché de la mer Rouge. Les négociations commencèrent avec les princes locaux en 1859 et aboutirent trois ans plus tard à l'acquisition du port d'Obock.

## À JULES DUFAURE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 23 mai [18]58

Mon cher ami, au lieu de vous expliquer longuement l'affaire dont je suis obligé de vous parler, le plus simple me paraît être de vous envoyer la lettre ci-jointe, malgré les coups d'encensoir assez ridicules que l'auteur de la lettre ait cru utile de me donner.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai ni le pouvoir ni la volonté de changer vos résolutions. Je me borne à dire seulement que la personne qui m'écrit et avec laquelle j'ai eu en effet beaucoup de bons rapports politiques dans d'autres temps, appartient à une famille considérable de notre pays. Il est légitimiste, ce qui aurait dû lui assurer l'appui de Berryer. Il s'était rallié très franchement à la République et il est du petit nombre des légitimistes qui sont demeurés hostiles au gouvernement actuel. Il est entré, malgré celui-ci (chose bien rare dans notre pays) au conseil général et il y fait de l'opposition au préfet d'une manière assez vive[1]. Il a même traité un jour publiquement d'insolent et de plat valet Le Verrier (sans respect pour son étoile[2]) ce que vous lui pardonnerez, j'imagine. J'ignore le fond de l'affaire du frère. Mais je vois que le tribunal du lieu lui a donné raison ; ce qui me paraît bien en sa faveur. Vous remarquerez qu'on assure que l'affaire peut être plaidée avant le 15 juillet. Venez donc si vous le pouvez[3]. J'en serais bien content.

Je suis revenu ici en meilleure santé que je n'étais durant mon séjour à Paris et la joie que j'éprouve à me retrouver au milieu de mes champs me fait concevoir l'ardeur qui vous porte à retourner vers les vôtres. Je voudrais vous voir au milieu de vos moissons et de vos enfants, oubliant les

gloires du barreau, rendant heureux tout ce qui vous entoure et heureux vous-même. Vous avez un grand bonheur domestique, mais vous le méritez bien. J'ajoute que vous avez des bons amis, au nombre desquels je me mets. Je n'ai pas passé de meilleur temps à Paris que la soirée où nous nous sommes réunis chez vous.

Veuillez nous rappeler particulièrement au souvenir de Madame Dufaure et croire à ma vive amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. J'espère que vous n'avez pas oublié la commission de vin dont vous avez bien voulu vous charger.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Le préfet était alors Louis-Edmond Dugué (1798-1868), en poste de 1853 à 1859. L'épisode relatif à Le Verrier s'est sans doute passé après les élections cantonales du 31 juillet-1er août 1852, Le Verrier étant président du conseil général et ayant fait voter dès août 1852 une adresse de dévouement à l'empereur. En l'absence de lettres reçues par Tocqueville sur cet épisode, ce représentant légitimiste n'a pu être identifié.

2. Urbain Le Verrier (1811-1877), polytechnicien, entré à l'Académie des sciences le 19 janvier 1846, avait par ses calculs déduit l'existence de la planète Neptune, qui fut observée en septembre 1846, ce qui lui attira une immense notoriété. Élu le 13 mai 1849 député de la Manche en dernière position sur la liste des Amis de l'ordre et de la liberté dont Tocqueville fut le premier élu, il fut favorable à Louis-Napoléon Bonaparte puis au coup d'État, ce qui lui valut d'être nommé sénateur par le décret du 26 janvier 1852 et d'être candidat officiel pour l'élection au conseil général du 1er août 1852. Il succéda à Tocqueville comme président du conseil général de 1852 à 1854 et le sera de nouveau de 1858 à 1870. Sa nomination, le 30 janvier 1854, comme directeur de l'Observatoire de Paris l'amena à créer un réseau national d'observatoires météorologiques mais il s'y fit détester, comme au conseil général, par son caractère cassant. Tocqueville semble l'avoir détesté à la fois pour ce caractère et pour leurs divergences politiques.

3. Dufaure ne put venir. Voir ci-dessous, lettre du 3 juillet.

## À FRANÇOIS MIGNET

1er juin 1858

M. Segdwick, avocat américain en renom et représentant de la justice fédérale à New-York […] vient de publier un ouvrage de droit américain auquel je trouve de l'importance pour l'étude de la science générale des lois[1] […] Je m'étais chargé d'en offrir un exemplaire à l'Académie en disant quelques mots de nature à faire connaître ce livre. Mais obligé de quitter Paris trop tôt, je tiens cependant à remplir l'engagement que j'ai pris spontanément vis à vis de M. Segdwick. [Cet engagement l'a porté à écrire ce qu'il aurait aimé dire, et il prie Mignet de bien vouloir se charger d'en faire à sa place la communication.] Mon désir, est de pouvoir envoyer le plus tôt possible à M. Segdwick le compte-rendu de la séance où il aura été question de lui. [Mignet voudra bien donner des ordres pour que le cahier où il en sera fait mention lui soit envoyé sur-le-champ.]

[Mignet ne pense-t-il pas venir passer quelques jours à Tocqueville ?] Le 24 du mois prochain, notre chemin de fer est ouvert ; […] j'attends Beaumont […] en septembre d'autres personnes de votre connaissance… [Mignet, qui peut peindre des pays qu'il n'a jamais vus et en raconter admirablement l'histoire, n'a pas besoin de connaître Tocqueville dans un tel but, mais simplement pour y rencontrer de bons amis et…] en cette matière, l'imagination ne peut suppléer à la réalité […]

Extraits dans le catalogue no 269. Librairie de l'Abbaye. Pièce no 310.

1. En 1857, Sedgwick avait publié *A Treatise on the Rules Which Govern the Interpretation and the Application of Statutory and Constitutional Law*. Dans une lettre du 28 mai (*OC*, t. VII, p. 229-230), Tocqueville lui explique avoir confié à Mignet la lecture du rapport et ajoute : « Vous avez, ce me semble, mis admirablement en relief ce qu'a de particulier la position de la justice en Amérique et permis de comprendre toutes les conséquences qu'une pareille institution judiciaire peut avoir sur toute la machine politique » (p. 230). L'ouvrage permettait à Tocqueville de rappeler l'idée déjà développée dans la *DA* que les juges sont un contrepoids nécessaire aux abus du pouvoir législatif. Le rapport de Tocqueville lu par Mignet à la séance du 3 juillet est publié dans *OC*, t. XVI, p. 243-247.

## À (ALFRED JULIEN PHILIPPE DE BEAUFFORT ?)

Tocqueville ce 5 juin [18]58

Mon cher cousin, je viens d'apprendre indirectement la mort de Monsieur votre père[1]. Je vous porte un trop sincère intérêt pour n'avoir pas été touché de cette nouvelle. Je ne connaissais pas Monsieur votre père, mais je comprends la douleur que doit vous inspirer sa perte : j'ai pour vous une estime et une amitié véritable et cela suffit pour que ma vive sympathie vous soit acquise. Veuillez, je vous prie, en recevoir l'expression. Nous nous rappelons particulièrement dans cette triste circonstance au souvenir de Madame de Beauffort.

Croyez à mon sincère attachement.

A. TOCQUEVILLE

P.S. Je vous écris à Paris, ignorant votre domicile actuel.

Lettre inédite. Chartrier de Malesherbes. Communiqué par la princesse de Robech.

1. Alfred Julien Philippe de Beauffort, qui avait épousé en 1842 Marie Antoinette Clémentine de Chateaubriand, était le fils de Philippe Ernest de Beauffort, comte de Mondicourt, né en 1782 et mort le 18 mai 1858 à Bruxelles.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, ce 12 juin [18]58

J'ai reçu avec grand plaisir de vos nouvelles, mon cher ami. Je regrette que vous vous soyez donné la peine de passer deux fois inutilement à mon auberge. J'avais, en effet, quitté Paris avec l'idée d'y revenir bientôt. Mais, une fois arrivé ici, j'ai trouvé trop dur de m'éloigner de nouveau au moment où le monde extérieur devient si beau à contempler au milieu des champs. Je me suis donc décidé à rester. Je reviendrai passer l'hiver près des bibliothèques. Il y a dix ans, je ne me serais pas laissé détourner d'une idée de travail par la vue du soleil et de la verdure. Mais à mesure que je deviens vieux, je suis plus sensible aux spectacles de la nature et moins à ceux que donne l'homme. J'ignore le pourquoi de ceci, comme

celui de mille autres choses. Je trouve que ce que vous dites que le moment est arrivé de reprendre à la vie publique et de remettre la main sur les instruments de liberté qu'on nous laisse, quelqu'imparfaits qu'ils soient, je trouve cette idée très juste et je la partage entièrement. J'y joins seulement une distinction : je crois que tous les hommes jeunes ou tous ceux qui sans être jeunes n'ont pas paru sur les grandes scènes politiques du passé et n'ont pris aucun engagement public vis à vis des choses de ce passé, ne doivent point hésiter à entrer dans le mouvement qui commence, à s'y mêler, à l'accélérer, à le diriger, s'ils le peuvent. Je crois que pour ceux qui ont eu un rôle marqué dans un ordre de choses qui n'existe plus, il est bien difficile de se mêler aux affaires et de prendre une place quelconque sur le théâtre actuel de la politique. En tous cas, le moment pour ceux-là ne me semble pas encore venu. Ou, du moins, avant de se décider à se remettre en avant personnellement, ils doivent bien considérer les circonstances particulières du pays dans lequel ils se trouvent, ou l'espèce des [buts[1] ?] qu'il s'agit d'atteindre. Si les circonstances n'étaient pas très favorables et que le résultat de leur effort ne dût pas être grand, je crois qu'ils diminueraient leur cause et se diminueraient eux-mêmes en voulant y [mot effacé] agir. J'adopte donc votre pensée en général, mais avec la nuance que je viens d'indiquer.

Nous n'oublions pas, mon cher ami, que vous nous avez fait espérer de venir nous voir. Je compte que dans votre première lettre, vous me direz quelle est l'époque de l'année qui vous arrangerait le plus.

Rappelez-nous au souvenir de Madame votre sœur et croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Publication dans l'édition « Quarto », p. 1307-1308. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Mot manquant sur le manuscrit.

## À HENRY REEVE

[16 juin 1858[1] ?]

[…] Je vois également par l'analyse que contient la *Revue* que cet ouvrage est nettement et même passionnément antichrétien (ce qui me semble fort à l'honneur du christianisme) mais cela rend encore son succès plus digne de remarque. Il est difficile de ne pas en conclure que, dans la classe la plus lettrée du moins, il règne plutôt des habitudes religieuses, qu'une foi vive et agissante.

Avez-vous lu dans la *Revue des Deux Mondes* un article qu'on dit être du Duc d'Aumale et qui traite des campagnes de César et en particulier du siège d'Alise ? Cet article a fait sensation ; et il le méritait, même en mettant à part le nom de l'auteur[2]. On y trouve une grande érudition dirigée par un sens droit et une connaissance pratique de la guerre qu'on chercherait en vain dans aucun autre commentateur. Le style est précis et vif à la fois ; on y retrouve un sentiment généreux et un souvenir de la patrie qui donnent un intérêt extrême et une vraie chaleur à un travail qui semble annoncer la sécheresse d'une recherche d'antiquaire. Si vous avez l'occasion de rencontrer l'auteur, veuillez lui offrir, avec l'hommage de mon profond respect, mes félicitations bien sincères. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai vivement ressenti le grand malheur qui a frappé cette famille illustre et si éprouvée. J'ai déjà prié M. le duc de Broglie de vouloir bien lui offrir l'expression de ma vive sympathie[3].

Adieu. Écrivez-moi bientôt, ne fût-ce que pour me dire que vous avez reçu cette lettre. Rappelez-nous très affectueusement au souvenir de madame Reeve et de Melle Hope et croyez, comme toujours à ma vive amitié

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Condé, Chantilly. Registre « Alesia, notes, brouillons, correspondance », 1857-1858, 2PA. Fac-similé sur le site de l'exposition dans le cabinet des livres, *Le Duc d'Aumale écrivain*, 2007.

1. Ce fragment de lettre est très vraisemblablement la seconde partie de la lettre incomplète à Reeve du 16 juin publiée dans *OC*, t. VI, 1, p. 266-267. Le premier paragraphe concerne l'*History of Civilisation in England* en deux volumes (1857-1861) d'Henry Thomas Buckle, qui eut un immense succès. Reeve avait fait parvenir à Tocqueville le compte rendu anonyme du tome I dans l'*Edinburgh Review* d'avril 1858, p. 465-512. Au début de sa lettre du 16 juin, Tocqueville lui demandait de lui faire parvenir cet ouvrage quoiqu'il reproche à Buckle d'affaiblir

l'idée de la liberté humaine. Voir aussi lettre à Beaumont du 17 juin, *OC*, t. VIII, 3, p. 577.

2. Tocqueville commente l'article non signé du duc d'Aumale publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai (t. XV, p. 64-146) : « Alesia. Étude sur la septième campagne de César en Gaule », p. 64-146. Le 21 juin, Reeve écrit à Tocqueville : « J'ai fait part à l'illustre auteur du "Siège d'Alixe" du jugement favorable que vous en avez porté et il est fort content. C'est incontestablement un des hommes les plus capables de notre temps, et fort au-dessus de tous les autres membres de sa famille » (*OC*, t. VI, 1, p. 268).

3. La duchesse d'Orléans était morte subitement à Richmond le 18 mai. Reeve avait informé Tocqueville de ce décès le 19 mai (voir *OC*, t. VI, 1, p. 265) et les funérailles avaient vu affluer les personnalités orléanistes. Le duc de Broglie connaissait bien la duchesse Hélène d'Orléans qu'il était allé chercher comme ambassadeur extraordinaire pour le mariage avec le duc d'Orléans le 30 mai 1837. La famille Orléans avait déjà été frappée par le décès de la duchesse Victoire de Nemours le 10 novembre 1857.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville, 21 juin [18]58

Nous sommes encore pleins de reconnaissance de votre petite visite, mon cher ami. Il fallait avoir un bien véritable désir de nous voir, pour faire le tour de force que vous avez exécuté. J'ai su qu'au lieu de coucher à Valognes, vous aviez été obligés de vous remettre en route à minuit. Tout ce que je puis vous dire, c'est que nous vous savons gré de votre voyage en proportion de la fatigue qu'il a dû vous donner. Nous avons été très contents également que vous nous ayez mis à même de faire plus ample connaissance avec votre gendre. II nous a laissé le désir de le revoir.

Vous savez que le voyage de l'Empereur est remis au 7 août[1]. Dites-moi, je vous prie, s'il en résulte que le chemin ne doit s'ouvrir que ce jour-là. Nous aurions intérêt à le savoir. On prétend à Cherbourg que l'Empereur ne viendra pas par terre, mais s'embarquera au Havre. Y a-t-il quelque chose de fondé dans ce bruit ? S'il se vérifiait et si l'ouverture du chemin n'était plus un accessoire du voyage impérial, peut-être le chemin serait-il livré plus tôt à l'usage du public, ce dont je serais très heureux. Vous seriez très aimable de répondre à ces questions.

Depuis votre départ, je n'ai point eu beaucoup à me louer de ma

santé. Voilà quinze jours surtout que je suis plus souffrant de l'estomac que je ne l'ai été depuis des années. Cela est au point de m'empêcher absolument de travailler et de m'obliger à éviter toute fatigue. Cette oisiveté me fait faire beaucoup de *noir*. C'est la seule production que j'obtienne de moi, pour le moment.

J'espère que cette crise, amenée sans doute par la chaleur, ne sera pas de longue durée et que je pourrai faire à nos amis bon visage.

Vous savez que nous comptons sur vous, que vous nous avez promis Lanjuinais et fait espérer Freslon et Corcelle. Tâchez de tenir vos promesses et de faire que nos espérances se réalisent.

Si vous avez pu faire quelque chose, ou espérez pouvoir faire quelque chose pour l'homme que je vous ai recommandé, dites-moi je vous prie un mot en répondant. Adieu, mille et mille amitiés de cœur.

A. TOCQUEVILLE

P.S. Rappelez-nous au souvenir de Madame Rivet et dites-nous comment va Mme votre belle-sœur.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. L'empereur arrivera en fait le 4 août. Voir ci-dessus la lettre du 8 mai à Rivet, note 3.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 29 juin 1858

Il y a bien longtemps, cher confrère, que je n'ai entendu parler de vous. J'ignore même si vous êtes encore à Paris. Je souhaite pour vous que vous l'ayez quitté. Mais, pour ce qui me concerne, je serais bien aise que ma lettre vous trouvât dans cette ville afin d'obtenir de vous le renseignement que voici : j'ai écrit à Mignet, il y a près d'un mois, afin de le charger d'offrir à l'Académie un livre américain que j'envoyais, au

même moment, à notre secrétaire perpétuel. Point de réponse. Cela m'étonne et je voudrais bien savoir si la cause de ce silence n'est point l'absence de Mignet, ou si, par hasard, mon paquet ne serait pas parvenu. Si vous êtes à Paris (ce dont je doute) je vous prie de prendre des informations à cet égard et de me dire ce que vous aurez appris. Je vous serai obligé de le faire de façon à ce que Mignet ne crût pas que je suis *étonné* de ne pas recevoir de réponse et se crût mis en demeure de prendre aussitôt la plume. L'ouvrage dont il s'agit est l'œuvre d'un Américain très spirituel que vous connaissez peut-être et qui se nomme *Théodore Sedgwick*. Son livre a pour objet de faire connaître comment aux États-Unis il peut arriver aux cours de justice de tenir en échec les passions populaires en refusant d'appliquer les lois inconstitutionnelles. Le sujet est curieux pour ceux qui s'intéressent à cette portion singulière des constitutions américaines, il vous suffirait de dire un mot à Mignet du livre et de l'auteur, sans même parler de moi, pour que celui-ci vous fît naturellement savoir s'il a reçu le livre en question et lu la lettre de votre serviteur.

Tandis que Paris est, dit-on, à moitié cuit et que la Tamise à moitié à sec empoisonne Londres, nous avons ici un temps délicieux. Une température élevée qu'agite perpétuellement comme un éventail immense la brise de mer. On devrait par un pareil temps se porter très bien et je me suis porté assez mal depuis mon retour. Une si agréable solitude devrait, au moins, inviter au travail. Jusqu'à présent, pourtant, je n'ai encore fait que mes foins. Il est vrai que ce sont de très beaux foins, dignes d'être montrés à des connaisseurs comme vous. Vous savez, à ce propos, que nous comptons toujours que la belle saison ne se passera pas sans une petite visite de vous et de Madame de Lavergne.

Je ne sais rien des choses de ce monde. Si vous êtes plus avancé que moi, veuillez, je vous prie, m'instruire. Mes souvenirs affectueux je vous prie à Madame de Lavergne. Croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. J'espère que vous n'oubliez pas entièrement l'ouvrage de M. Gossin[1]. Notre ami Carné a fait dans la *Revue des Deux Mondes* des articles assez intéressants sur la Régence[2]. J'ai été fort amusé de voir la réhabilitation du cardinal Dubois entreprise par un dévot. Il est vrai que si Dubois était un grand coquin mort sans confession il détestait encore plus les jansénistes que le sermon et a protégé la bonne cause en mettant le

gouvernement du côté des jésuites[3]. Cela prouve qu'il y avait du bon dans cet homme-là, malgré le mal qu'on s'est plu à en dire, et que beaucoup doit lui être pardonné.

Savez-vous où Carné a trouvé ce qui l'autorise à affirmer que pendant la Régence et le ministère de Fleury la France a doublé sa population et triplé sa richesse ?

Je vous préviens, si cela peut vous allécher que j'espère tenir les Beaumont ici pendant la seconde moitié d'août et je crois Senior dans la première semaine de septembre.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Voir ci-dessus.

2. Louis de Carné publie deux articles sur la régence dans la *Revue des Deux Mondes* en juin 1858 : 1. « La Régence et le régent » (1er juin, p. 523-551) ; 2. « L'Europe et la diplomatie française pendant la régence » (15 juin, p. 839-870). Il devait publier dans la livraison du 15 août un troisième article : « Le ministère du cardinal de Fleury ». Les deux articles font l'éloge nuancé de la régence, qui mène une bonne politique avec de mauvais procédés (p. 847), et accordent à contrecœur une « réparation » à l'abbé Dubois, qui, quoique peu dévot (il n'était pas prêtre, ce qui ne l'empêcha pas d'être cardinal), avait un « caractère résolu » (p. 856) et sut établir une paix européenne. Carné note, contre Saint-Simon et toute une tradition hostile, que le régent et l'abbé Dubois laissèrent la France paisible et enrichie et s'appuie, p. 865, sur « l'accord de tous les historiens et de tous les économistes du 18e siècle », notamment Barbier. L'abbé Dubois, conseiller du régent dont il avait été le précepteur, fut ministre de 1721 à 1723.

3. Quoique partisan de la bulle *Unigenitus* promulguée contre les jansénistes en 1713 à la demande de Louis XIV, l'abbé Dubois fit preuve en fait de modération dans son application.

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville, 30 juin [18]58

Mon cher ami, je savais déjà ce qui arrivait dans l'affaire de votre nièce. Bien que le futur soit peu regrettable, d'après ce qu'on m'a dit et

que même il soit extrêmement heureux d'avoir échappé de ses mains, nous nous sommes dans le premier moment chagriné de l'événement par la crainte que votre belle-sœur et votre nièce en fussent contrariées. Il y a toujours dans la rupture de ces sortes d'affaires quelque chose de désagréable. Mais ce petit désagrément est vite oublié et la joie de n'être pas lié à une triste destinée est durable. Je ne conçois point de jeune personne plus désirable que votre nièce et nous souhaitons bien sincèrement qu'elle rencontre enfin un homme digne d'elle[1].

On m'a appris l'autre jour qu'à dix lieues de moi dans le Cotentin, en vue de la mer, assez près du lieu que vous avez déjà visité, le château de M. de Menou et la terre très considérable qui y est jointe étai[ent] à vendre en tout ou *en partie*. Le château est inhabité par le propriétaire depuis longtemps. Mais je le crois en bon état. Cette terre n'est pas affichée ; mais on m'affirme qu'on est disposé à la vendre en tout ou en partie. Elle se nomme Ravenoville[2] ; le château est à une demi-lieue de la mer, près d'un chemin de grande communication et à une lieue environ du chemin de fer. Je crois que le propriétaire a besoin d'argent. C'est un petit M. de Menou dont la femme, assez galante, a longtemps tenu salon à Rome. Je crois que cette affaire mérite grande attention et si vous êtes de mon avis, je tâcherai sans retard d'avoir des renseignements plus détaillés.

Je compte toujours sur vous pour le mois d'août. À partir du 12 ou 13, les Beaumont seront ici.

Adieu. Mille et mille amitiés de cœur. Dites je vous prie de notre part à Mme votre belle-sœur que nous avons pris part au sentiment pénible qu'elle a pu éprouver, mais que nous la félicitons du fond du cœur d'avoir échappé au péril qui menaçait sa fille.

Je ne refais point les jardins de Salluste et surtout je ne suis point Salluste[3]. Je suis un paysan normand qui vient de rentrer 7 000 bottes de foin et n'a point fait autre chose depuis longtemps. J'ai été très souffrant il y a [quinze jours[4] ?]

A. DE T.

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Le 28 juin, Lanjuinais avait annoncé la rupture du projet de mariage de sa nièce avec un Monsieur de C. (non identifié), qui s'était révélé avoir un enfant et des dettes. Cette nièce, Jenny Hermine Lanjuinais (1832-1883), était la fille de Paul

Eugène Lanjuinais et de Marie Louise Eugénie de Janzé. Le 7 mai 1859, elle devait épouser Marie Pierre Henri Lefebvre de Vatimesnil (1827-1887).

2. Maximilien Louis Gaspard, comte de Menou (1785-1859), était propriétaire du château de Ravenoville (canton de Sainte-Mère-Église). En 1806, il avait épousé Marie Auguste Frédérique Hurault de Vibraye, décédée à Rome en 1853. Tocqueville était apparenté à la famille Menou par sa grand-mère maternelle, Marie Louise de Menou (1712-1796).

3. L'historien Salluste possédait, au nord-ouest de Rome, entre le Quirinal et le Pincio, une villa et de très grands jardins ornés de nombreuses statues. Il s'y était retiré après la mort de César.

4. Mots effacés sur le fac-similé.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

30 juin [18]58

J'ai un peu à me plaindre de votre silence, mon cher Senior. Je n'ai pas eu signe de vie de vous depuis que nous nous sommes séparés et, cependant, il me tardait d'avoir de vos nouvelles et par vous de celles de mes autres amis d'outre-Manche. On m'a assuré que dans les derniers temps de votre séjour à Paris vous aviez été fort souffrant du gosier. Cela est-il vrai ? Et, dans ce cas, êtes-vous guéri ? Je n'ai pas eu, non plus, à me louer de ma santé depuis que nous nous sommes séparés. Le mal d'estomac que vous m'avez vu à Paris s'est encore aggravé ici et quand il s'est calmé un peu, j'ai été pris très violemment à la gorge. J'ai même un peu craché le sang, ce qui ne m'était pas arrivé depuis bien des années et je suis encore au régime d'un demi-silence. Cependant, je commence à me remettre et j'espère, Dieu aidant, pouvoir *parler* à mes amis, quand ils viendront me voir.

Vous savez que je désirais entraîner ma femme aux eaux. Mais je n'ai jamais pu la déterminer. La longueur du voyage, la difficulté actuelle des communications, la chaleur et enfin l'état de ma santé lui ont été des raisons qu'elle a fait si bien valoir qu'enfin nous sommes restés et ne quitterons ce lieu qu'à la fin de septembre. Nous espérons toujours que vous nous donnerez la première semaine de ce mois de septembre et que Mademoiselle Senior voudra bien vous accompagner. Nous serons très

heureux de vous avoir l'un et l'autre, ceci dit sans compliment. Faites-nous connaître, je vous prie, vos résolutions définitives, dès qu'elles seront prises ; car vous connaissez l'exiguïté de notre demeure. Nous sommes obligés de calculer d'avance le nombre de nos visiteurs. J'espère que Melle Senior ne se ressent plus de l'indisposition qu'elle avait à Paris. Donnez-nous de ses nouvelles.

Mrs Grote est-elle revenue en Angleterre ? Je suis un peu inquiet de la savoir voyageant seule en France par la terrible chaleur qu'il fait cette année. Dites-moi, je vous prie, où elle est et comment elle va.

J'imagine que vous avez remis ma lettre à Monckton Milnes ? Avez-vous pensé à dire à M. Gladstone ce dont nous étions convenus[1] ? Quand vous verrez Lewis et Lady Theresa n'oubliez pas je vous prie de leur faire mille amitiés de ma part.

J'espère bientôt pouvoir entretenir des relations plus fréquentes avec mes amis d'Angleterre. Notre chemin de fer s'ouvre en août et il paraît certain qu'à cette occasion il va se créer un service de bateau à vapeur de Cherbourg à la côte d'Angleterre. Alors, seulement, nous pourrons *voisiner*.

Je ne vous parle point de Lord Hatherton parce que je compte incessamment lui écrire.

Je ne trouve pas (entre nous) que tout ce qui se passe en Angleterre depuis six mois soit de nature à beaucoup relever la gloire du régime parlementaire dans le reste du monde[2].

Adieu, cher Senior, ou mieux *à bientôt*. Donnez-nous de vos nouvelles. Rappelez-moi particulièrement au souvenir de Madame Senior, de Melle Senior et de Mme Nassau. Mille et mille amitiés de cœur

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication partielle en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, 2, p. 212-213.

1. Tocqueville avait chargé Senior de faire part de ses regrets de n'avoir pu rencontrer Gladstone lors de son séjour à Londres en 1857. Gladstone admirait l'œuvre de Tocqueville. Voir la correspondance de Tocqueville avec Senior et avec Gladstone en juin-juillet 1858, *OC*, t. VI, 2, p. 214-216.

2. Napoléon III ayant protesté contre l'hospitalité offerte par les Anglais aux conspirateurs impliqués dans la préparation de l'attentat d'Orsini, Palmerston avait présenté une loi pour prévenir de nouvelles conspirations meurtrières en

Angleterre. Le 19 février, son projet fut cependant rejeté par une coalition de 234 voix contre 215, et il démissionna. Il fut remplacé par Lord Derby.

## À JULES DUFAURE

Tocqueville ce 3 juillet [18]58

Je ne vois pas arriver mon vin, mon cher ami, et je commence à craindre que les gens chargés de me l'amener n'aient trouvé que ce *bon ordinaire* méritait le nom d'excellent. Plaisanterie à part, je m'étonne de ce retard. J'imagine, pourtant, qu'il est dû à quelque incident de mer. Mais j'ai voulu vous avertir avant votre départ de Paris qui est prochain si vous suivez vos projets. Je ne me rappelle plus comment vous m'avez dit que je pouvais m'acquitter. Si vous me l'avez dit, en effet, veuillez m'en faire ressouvenir par un mot. Nous avons ri de l'étude de langue française que nous vous avons fait faire et je vous assure que nous ne regrettons pas notre argent. Nous regrettons seulement de vous occuper de pareilles affaires. C'est un peu abuser de votre amitié et vous la faire dépenser en petite monnaie.

Je suis du reste, bien aise d'avoir l'occasion de vous écrire pour vous demander des nouvelles de votre fils, ce petit garçon qui a l'œil si intelligent[1]. Rivet, en venant nous voir, il y a un mois, m'avait raconté que cet enfant avait été souffrant. Comme Freslon n'a pas entendu parler de sa maladie, j'imagine qu'il s'est agi d'un mal très passager. Je m'intéresse à vos enfants, d'abord parce qu'ils sont vos enfants et aussi à cause des soins si intelligents et si dévoués que vous trouvez le temps de leur donner et qui vous méritent ainsi qu'à Madame Dufaure d'en recevoir toutes sortes de satisfactions.

J'ai compris parfaitement les raisons de différentes espèces qui vous ont empêché de venir plaider à Caen. J'avais prévenu d'avance les intéressés qu'il était bien peu vraisemblable que vous revinssiez sur votre résolution. Ils ont eu beaucoup plus de regrets que de surprise.

Nos élections départementales ont donné quelques ennuis à notre administration. Trois ou quatre de ses candidats ont été mis de côté sournoisement et sans le moindre bruit par le corps électoral[2]. Le Préfet avait pris la peine, cependant, dans un canton voisin du mien, de faire

afficher une belle proclamation dans laquelle il déclarait presque ennemis du gouvernement tous ceux qui opposeraient une candidature à celle de son protégé. Tout le monde reconnaît que c'est précisément le ton hautain de cette circulaire qui a fait échouer le protégé. Les paysans le disaient ouvertement. Plus je vois fonctionner cette machine à rouages invisibles qu'on nomme le vote universel, plus je suis convaincu que personne ne peut se flatter d'en être maître. Un rien peut la mettre en branle et le moindre de ses mouvements est irrésistible. La plus petite passion populaire, quand elle est commune à une certaine masse, armée de cet instrument est plus forte que le gouvernement le plus fort. Aussi, le problème à résoudre n'est pas de savoir jusqu'à quand le gouvernement pourra imposer ses choix au vote universel ; mais quand il arrivera que la masse électorale aura un désir prononcé d'en faire de contraires. Il n'y a pas d'opposition politique proprement dite dans le pays que j'habite, seulement une sorte de mécontentement vague et de méfiance qui ne peuvent suffire à produire une élection de députés. Mais je vois qu'une préférence, même légère, fait mettre de côté les hommes les mieux appuyés par un pouvoir qu'on ne combat pas, d'ailleurs. Le jour où l'esprit d'opposition véritable se réveillerait, je ne doute pas qu'on ne vît sortir tout à coup du sein de la plus profonde obéissance, une assemblée politique qui se souviendrait que, si ses pouvoirs la condamnent au néant, sa naissance l'appelle à la toute-puissance.

Adieu. Donnez-moi de vos nouvelles avant de quitter Paris et croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Dufaure avait une fille et deux fils : Gabriel, né en 1846, ingénieur et qui fut député de 1893 à 1898 ; Amédée, né en 1851, diplomate et qui sera député de 1889 à 1893.

2. Les élections cantonales du 12 et 13 juin 1858 qui furent globalement favorables aux candidats officiels.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, ce 7 juillet [18]58

Mon cher ami, nous restons ici tout le mois d'août et tout le mois de septembre et, à quelqu'époque que vous vous présentiez durant ces deux mois-là, vous pouvez être sûr d'être aussi bien reçu. Ainsi, choisissez vous-même votre moment. Je vous avertis seulement d'un péril que vous courez, quelle que soit l'époque ; notre maison est petite. Il se peut que vous la trouviez pleine et qu'alors vous soyez très mal logé. Mais j'espère que votre philosophie et votre amitié se réuniront pour vous faire prendre votre parti de cet inconvénient, s'il se rencontre en effet.

Vous me ferez plaisir de m'apporter le portrait de Villemain. Quant à l'in 4 je vous prie de le laisser[1]. Je le trouverai en allant à Paris au mois d'octobre.

Adieu ou plutôt à bientôt. Tout à vous de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. Tocqueville répond ici à une lettre de Bouchitté de juillet (AT), l'informant qu'il y avait pour lui à l'Institut un portrait gravé de Villemain et un volume in-4 (non précisé). Ce portrait est sans doute la gravure d'après le portrait de Villemain réalisé en 1855 par Ary Scheffer, ami de Tocqueville. Bouchitté devait venir en août au château de Tocqueville.

## À PIERRE FRESLON

Tocqueville, 8 juillet 1858

Peu de jours après celui où je vous faisais une querelle sur votre écriture, mon cher ami, Lanjuinais m'écrivait que la mienne devenait de plus en plus indéchiffrable. Lanjuinais avait raison et je n'avais pas tort. Je voudrais que le reproche de Lanjuinais fût aussi efficace que l'a été le mien. Votre dernière lettre est un vrai miracle de calligraphie. Je crains seulement que vous ne perdiez le goût de la correspondance à mesure

que vous acquerrez une plus belle main. Dans ce cas, je vous supplierais de reprendre votre griffonnage, préférant de beaucoup la peine de vous lire à ne rien recevoir de vous.

Je vois que vous nous laissez peu d'espérance de vous recevoir ici. Je le regrette et ma femme aussi. […]

J'en étais là de ma lettre lorsque je reçois la vôtre : celle que vous m'avez écrite avant-hier[1]. Elle me détourne de ce que je voulais vous dire, pour vous entretenir de M. Royer-Collard[2]. Je suis charmé que vous ayez à parler de lui. Je regrette seulement que vous ne l'ayez pas personnellement connu. Car c'était une nature très originale, qu'il est difficile de se bien imaginer, quand on n'a pu l'observer que de loin, et qu'on n'a vu l'homme que dans ses écrits et dans ses actes publics. Singulier mélange de quelques petites passions et de très grands sentiments, de vanité qui s'ignorait elle-même, de hauteur d'âme et d'orgueil qui savait s'imposer : une noble et imposante figure après tout, et l'une de celles qui, parmi tous les contemporains, méritent le plus d'attirer et de fixer les regards. Il faudrait de longues conversations et non une lettre pour vous faire pénétrer dans les replis de ce caractère-là. Je me borne à répondre à ce qui me paraît être en ce moment votre préoccupation principale.

Vous cherchez où a été l'unité de la vie de M. Royer-Collard. Elle vous échappe. Elle existe cependant, mais il faut savoir la chercher où elle se trouve.

Si l'on considère une si longue vie dans ses détails, on y trouve peut-être quelque incohérence. Mais quelle longue vie n'en présente point, surtout quand elle s'écoule tout entière dans un temps de révolution ? Dans son ensemble, et en se bornant à suivre, pour ainsi dire, les grandes lignes de ses actes, on trouvera une unité puissante et qui fait la principale force de l'homme. Toutes les actions principales de M. Royer-Collard se trouvent, en effet, comme liées ensemble par deux idées seulement : l'une plus grande et plus maîtresse de lui que l'autre, mais toutes deux directrices de son esprit :

1o M. Royer-Collard a cru fortement durant toute sa vie qu'on pouvait et qu'on devait distinguer l'esprit libéral de l'esprit révolutionnaire. Il a voulu passionnément la destruction de l'Ancien Régime et a toujours eu horreur de son retour. Il a désiré avec une ardeur extrême l'abolition des privilèges, l'égalité des droits politiques, la liberté des hommes, leur dignité. Il a toujours détesté cet esprit d'aventure, de violence, de

tyrannie, de démagogie, qui est resté le type de l'esprit révolutionnaire dans tout le monde. Il a cru fermement qu'on pouvait renverser l'Ancien Régime sans obéir à cet esprit-là. Il aspirait à faire sortir de la Révolution autre chose que cet esprit-là ! Il n'a jamais pensé qu'il fallût tout détruire dans l'ancienne société française, mais seulement briser ce qui faisait obstacle à l'esprit moderne, à une liberté pondérée, à l'égalité des droits, à l'ouverture de toutes les carrières et de toutes les destinées devant les espérances de tout homme. La Révolution faite, il a toujours voulu ramener les institutions à cet idéal, et renouer, dans la limite où cela était possible et désirable, le passé au présent. Y a-t-il tel détail de sa vie qui puisse paraître peu d'accord avec cette donnée ? Je l'ignore. Mais étudiez sa vie entière, vous verrez que ceci la dirige et l'explique.

2o La seconde idée-mère de M. Royer-Collard, qui était voisine de la première, sans en découler nécessairement le moins du monde, était celle-ci : M. Royer-Collard a toujours estimé que l'institution de la royauté était, en France, une institution *nécessaire* ; et il était plaisant de voir le singulier effet que produisait parfois cette doctrine, mêlée comme elle l'était aux sentiments les plus indociles et au naturel le plus républicain que j'aie jamais rencontrés. Horreur d'une cour et adhérence immuable à l'idée d'un roi. Parmi toutes les royautés, celle qui lui paraissait la plus propre à maintenir les grandes institutions libérales et modernes qu'il voulait avant tout, et qu'il a passé sa vie entière à défendre tantôt contre les révolutionnaires, tantôt contre les ultras et les émigrés, c'était la royauté de la branche aînée. Je n'ai jamais vu d'homme plus exempt de ce qu'on pourrait appeler les passions légitimistes, moins passionné pour une race ou une famille ; mais en même temps plus persuadé que la meilleure issue que pût avoir la Révolution était la royauté de la branche aînée, contrôlée et tenue en échec par toutes les institutions qui pouvaient assurer le triomphe des idées nouvelles. Le rêve de toute sa vie a été de faire vivre ensemble l'esprit nouveau avec l'ancienne famille et de les soutenir l'un par l'autre. À tout prendre, cependant, le *libéralisme* a toujours été chez lui le but, et la monarchie des princes de la branche aînée le moyen. Mais le moyen s'était tellement confondu, aux yeux du public, avec le but qu'il se proposait, que j'ai toujours pensé que M. Royer-Collard, arrivé déjà à la fin de sa carrière, lors de la révolution de Juillet, l'eût close plus logiquement en se retirant alors des affaires publiques qu'en y restant.

Voilà, mon cher ami, très en courant et par premier aperçu, ce que je

sais de plus général sur la vie de cet homme extraordinaire. Je ne dis pas que les deux idées mères, qui en sont la clef, soient également justes. Je dis seulement que c'étaient ses idées, et qu'il les a suivies, depuis la commune où il a servi de dernier intermédiaire entre le malheureux Louis XVI et Danton, jusqu'à son dernier discours contre le costume, en 1838, je crois[3].

La sincérité passionnée et l'éloquence incomparable qu'il montrait en défendant deux thèses qui pour beaucoup d'esprits renferment des contraires, a toujours été pour moi le spectacle le plus singulier que j'aie rencontré. Il fallait l'entendre parler de la Révolution. Personne ne faisait mieux comprendre la grandeur de ce temps et sa supériorité sur le nôtre, même au travers de ses faiblesses et de ses violences. Les plus belles paroles qui aient jamais été prononcées sur ce qu'on peut appeler les grandes conquêtes de 89 sont sorties de sa bouche. Ce que j'ai jamais entendu dire de plus amer sur les vices de l'Ancien Régime, sur les folies et les ridicules des émigrés ou des ultras, c'est lui qui l'a dit. Mais fallait-il peindre la violence, les goûts tyranniques, les passions désordonnées, les folies sanguinaires et l'intolérance de ce qu'il appelait l'esprit révolutionnaire : c'était Tacite. Deux traits lui suffisaient pour tracer une image qui restait éternellement présente à l'imagination. Je le trouve très éminent dans ses écrits. C'est par là qu'il vivra. Mais il était incomparable dans sa conversation. Il lui arrivait bien souvent de ne pas me convaincre, mais il m'étonnait toujours.

Peu de temps avant sa mort, il a bien voulu me remettre un choix de ses discours. Je lui avais demandé de le faire, et il l'a fait évidemment dans le but de me permettre de suivre, dans les différents temps de sa carrière politique, la marche de ses idées[4]. C'est donc un recueil précieux. Je l'ai fait relier, et j'ai une occasion de vous l'envoyer dans une caisse de livres que je fais partir pour Paris. Si vous voulez en savoir plus long, venez causer.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 442-447.

1. Lettre non retrouvée.

2. La mémoire de Royer-Collard avait été ravivée par Adrien Philippe, *Royer-Collard. Sa vie publique, sa vie privée, sa famille* (1857) et par Léon Vingtain, *Vie publique de Royer-Collard. Études parlementaires*, publié avec une préface d'Albert de

Broglie par Michel Lévy et annoncé dans la *Bibliographie de la France* du 15 mai 1858.

3. Royer-Collard avait été réélu à Vitry-le-François aux élections du 4 novembre 1837 ; réélu le 2 mars 1839, il semble s'être présenté par amitié pour Molé et, âgé et malade, n'intervint plus. Il fut battu aux élections du 9 juillet 1842. Il était intervenu le 7 février 1838 pour combattre un amendement qui visait à ne plus admettre dans la Chambre les députés n'ayant pas revêtu le costume prescrit en 1814 et remis en vigueur par un vote de la Chambre le 6. Selon lui, le costume était contraire à la mission et à l'indépendance de l'élu. L'amendement fut rejeté et la Chambre repoussa le principe du costume qu'elle avait adopté la veille.

4. Voir dans *OC*, t. XI, p. 97-104, les « Notes sur P.-P. Royer-Collard » prises par Tocqueville au début des années 1840 sur les discours des années 1817-1821, et le commentaire de Royer-Collard sur ses discours (*ibid.*, p. 105). Royer-Collard meurt le 4 septembre 1845. Le recueil ne figure plus dans la bibliothèque de Tocqueville.

## À (MICHEL LÉVY[1] ?)

Tocqueville près St Pierre l'Église, Manche, 13-19 juillet 1858

[Il lui recommande la traduction d'un voyage en Amérique de Mülhausen[2], et le traducteur Boscowitz[3] ; il ne sait quand sera achevée la 4e édition de son livre l'*Ancien Régime*[4].]

La tâche est bien plus grande et plus difficile que je ne me le figurais en la considérant de loin, et une santé qui a été fort mauvaise cet hiver me condamne à un travail bien lent et insuffisant pour mener avec vigueur une telle entreprise.

Catalogue Charavay. 14 février 1887 no 263. Et l.a.s. 2 p. 1/2 in 8. Catalogue de la librairie de l'Échiquier no 2.

1. Cette lettre est mentionnée dans deux catalogues : le catalogue Charavay qui comporte un extrait daté du 13 juillet, sans mention de lieu, et indique comme destinataire « un libraire » ; le catalogue de la librairie l'Échiquier no 2 mentionnant une l.a.s. de 2 p. 1/2 datée du 19 juillet, indiquant le lieu et pour destinataire M. Lévy, qui publie uniquement un résumé : Tocqueville donne « en qualité de demi-américain » des conseils et recommande un voyageur allemand, ainsi qu'un ami traducteur de l'*Ancien Régime*, puis il parle de ses propres travaux.

2. Lecture douteuse, aucun auteur de ce nom ne semblant avoir publié

d'ouvrage sur l'Amérique.

3. Arnold Boscowitz avait publié une traduction en allemand de *L'Ancien Régime et la Révolution* sous le titre *Das Altestaatswesen und die Revolution* (Leipzig, 1857) et Tocqueville avait apprécié la collaboration avec lui. Les AT ont conservé deux lettres de Boscowitz en 1856.

4. La troisième édition de 2 000 exemplaires fut enlevée entre juillet 1857 et décembre 1858, date à laquelle fut publiée une quatrième édition, également de 2 000 exemplaires.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Tocqueville ce 13 juillet [18]58

Il faut que je vous dise immédiatement, mon cher ami, combien votre lettre nous a fait de plaisir. Vous ne sauriez imaginer combien nous approuvons le choix que vous venez de faire et la joie véritable que nous en ressentons. Cela console de tant de mariages qu'on nomme de bons mariages, et que j'appelle, moi, déshonnêtes, quand je vois les motifs qui font agir, dont on entend parler tous les jours. Mlle Eugénie pouvait aisément trouver un homme fort riche, mais qui n'eût eu pour lui que la richesse. Le choix qu'elle a fait la classe à part car si la fortune, au moins actuelle, est peu considérable, l'homme, d'après tout ce que j'ai entendu dire, est très distingué. On m'en parlait avec le plus grand éloge à mon dernier voyage de Paris. On me disait qu'il était excellent et plein d'avenir. La famille est très honorable. Quoique le père eût des ridicules, il a laissé la réputation méritée d'un caractère fort noble et d'un grand talent. C'est un nom excellent à porter[1]. Recevez et faites agréer à Madame et à Mlle Rivet nos compliments bien sincères. Ma femme se joint vivement à moi dans cette circonstance, comme dans toutes celles où il s'agit de vous témoigner notre sympathie. Après les grands avantages que ce mariage a à nos yeux, nous lui trouvons cet agrément que votre nouveau gendre est normand et a ses intérêts, si je ne me trompe, sur la route de Cherbourg, ce qui nous donne l'espérance de vous voir plus souvent ici et nous permet de croire que vous ne tarderez pas trop à y venir, amenant avec vous le nouveau ménage que nous serions, je vous assure, très heureux de recevoir.

Du reste, même seul, vous pouvez compter que vous ne trouverez pas la porte fermée quand vous vous présenterez avec Lanjuinais à l'époque qu'indique votre lettre.

Avez-vous jamais vu un vieux château de la Renaissance que possédait mon père à la porte de Cherbourg et qui est maintenant la propriété de mon frère Édouard (celui de Compiègne) ? Il se nomme Tourlaville, c'est une masure assez digne d'être vue. Du haut des tours, on domine la rade, et c'est de là que nous pourrons voir à notre aise, après avoir déjeuné, la revue navale. Ce sera beau, surtout si les Anglais arrivent en force ; mais j'en doute. Je ne crois pas qu'ils aient une escadre prête et, de l'humeur dont je les connais, ils aimeront mieux ne rien montrer, s'ils ne montrent pas de quoi nous humilier.

À bientôt. Si vous appreniez du nouveau et du certain sur ce qui doit se passer à Cherbourg et le moment précis, je vous serais obligé de me le faire connaître.

Mille et mille amitiés de cœur.

N'oubliez pas de me rapporter la lettre de mon voisin, si vous ne l'avez pas perdue en venant. Je ne sais plus ce qu'elle contient au juste et il faut bientôt que j'écrive à celui qui me l'a adressée.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Eugénie Marie Gabrielle Rivet devait épouser Paul de Salvandy (1830-1908), le fils du ministre, en 1858. Le jeune homme avait démissionné de ses fonctions de secrétaire du préfet de Haute-Loire au coup d'État et repris des études de droit. Il était devenu secrétaire de la conférence des avocats et sera député de l'Eure (centre droit) de 1871 à 1876. La famille Salvandy possédait le château de Graveron dans l'Eure, où Narcisse Salvandy était décédé en 1856.

## À JULES DUFAURE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)
ce 14 juillet [18]58

Mon cher ami,

J'ai attendu jusqu'à ce moment pour vous écrire, me faisant, en vérité, un scrupule d'occuper un temps aussi précieux que le vôtre à soigner mon vin. Il faut bien, pourtant, que je vous dise que ce vin n'arrive point. Il n'a pas paru à Cherbourg. À la gare de Caen, où j'ai écrit, on ne répond point à mes questions. De sorte que je ne puis imaginer ce qui s'est passé. Ce que je crains le plus, c'est que le vin, dans le séjour plus ou moins long qu'il a fait ou fera encore dans la gare du chemin de fer ou sur la charrette des rouliers n'ait fort à souffrir de plusieurs accidents dont le plus commun est de recevoir de l'eau en quantité plus ou moins grande. J'espère que l'expéditeur a bien voulu mettre un tonneau au double fût[1], ce qui rend plus difficile l'espèce de vol dont je parle et dont j'ai souffert plus d'une fois. Voilà l'état des choses. Voyez, je vous prie, s'il y a quelque remède à apporter au mal.

Je ne veux pas ajouter à l'ennui que ne peut manquer de vous donner cette affaire celui de lire une longue lettre écrite par un homme qui ne sait rien et qui, pour le moment, ne pense guère qu'à faire son foin. Je finis donc là, mais non sans vous avoir encore remercié et sans vous dire de nouveau que j'ai pour vous autant de véritable affection que de profonde estime.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Je suis frappé de la date de ma lettre le 14 juillet. Il y a aujourd'hui même 69 ans que la Révolution s'est accomplie, grand jour qui paraîtrait plus grand encore s'il n'avait été suivi de ceux que nous voyons. Le présent dépouille un peu le passé de sa gloire. Je continue, pourtant, à croire que l'avenir donnera d'autres spectacles que celui auquel nous assistons.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Pour expédier les vins fins, on recourait à un double fût en bois ou en osier.

## À JULES DUFAURE

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 21 juillet [18]58

Mon cher ami,

Je vous envoie ci-joint la lettre de voiture que vous voulez bien vous charger de faire parvenir à l'expéditeur. Point de nouvelles du vin. Je crains qu'un si long voyage dans une saison si chaude ne fasse fermenter celui qui est en barrique, d'une manière fâcheuse. J'ai donc chargé la personne qui le recevra à Cherbourg de le faire goûter et de constater dans quel état il se trouve, afin que l'expéditeur, en cas d'accident, puisse avoir un moyen légal de recours contre la compagnie. Savez-vous pourquoi on a choisi la voie de terre pour envoyer cette barrique ? Peut-être ai-je indiqué cette voie et ai-je oublié que je l'avais fait. La voie de mer, dans cette saison surtout, est assez courte, beaucoup moins coûteuse que le chemin de fer et plus saine pour le vin. Je crois, encore, du reste, que ma barrique, après ses longues *errances*, m'arrivera en bon état.

Combien j'ai regretté de n'être pas au milieu de vous dans la bonne réunion dont vous me parlez[1] ! Il y a bien longtemps que je n'ai vu notre cher général ; ce que vous me dites de son état physique et moral m'a fait plaisir. J'aurais été d'autant plus heureux de le rencontrer, et surtout en si bonne compagnie, que tous rapports avec lui, excepté les rapports oraux, sont à peu près impossibles. Il me paraît avoir entièrement supprimé la correspondance du programme de ses occupations. Il y a des années que je n'ai pu tirer un mot de lui.

Je ne doute pas que vous ne jouissiez en véritable épicurien de vos vacances. Du reste, si les disciples d'Épicure n'avaient jamais imaginé d'autres jouissances que celle de se promener par un beau temps, dans un beau pays, avec femme et enfants, ils n'auraient pas un si mauvais renom dans l'histoire de la philosophie. Quant à Épicure lui-même, ses commentateurs le font paraître plus mauvais qu'il n'était. C'était, en réalité, un espèce de bonhomme Richard qui voulait qu'on fût très honnête afin d'être plus heureux et ne plaçait pas la notion de la vertu fort au-dessus de celle du bien-être[2]. Comment mon vin a-t-il fait pour m'amener à Épicure ? En vérité, je ne puis l'expliquer qu'en disant que j'aime à causer avec vous ; que je vous écris comme on cause ; c'est-à-dire en passant d'une idée à une autre sans bien prendre garde au chemin.

Rappelez-nous au bon souvenir de Madame Dufaure et croyez à ma vive et déjà vieille affection pour vous.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Lettre de Dufaure non retrouvée.

2. Ni la bibliothèque de Tocqueville ni sa correspondance ne portent trace d'une lecture d'Épicure ou de l'almanach *La Science du bonhomme Richard ou le chemin de la fortune* publié par Benjamin Franklin de 1733 à 1757. Dans *De la démocratie*, au chapitre « Pourquoi les Américains font voir un spiritualisme si exalté », Tocqueville fait de la philosophie épicurienne de la Grèce la cause de l'attraction des thébaïdes. L'almanach de Franklin, ensemble de maximes appelant à la sobriété et aux vertus moyennes pour faire fortune, fut dès sa parution et pendant plus d'un siècle un best-seller aux États-Unis et en Europe.

## À JULES DUFAURE

Tocqueville ce 26 juillet 1858

Je me hâte de vous avertir, mon cher ami, que nous avons reçu notre vin, bouteilles et tonneau le tout en très bon état, ce qu'il semble. Il ne nous reste plus que deux choses à faire : la première est de vous demander pardon de tous les ennuis que nos petites affaires vous ont causés et la seconde de payer le vin en question. Il nous faut encore pour en arriver là nous adresser à vous. Car, vous ne nous avez pas dit quel mode de paiement nous devions suivre, ni comment vous faire porter notre argent. Avez-vous un représentant quelconque à Paris dans les mains duquel nous pourrions faire verser la somme dont il s'agit ? Nous reviendrons, nous-mêmes, à Paris à la fin de septembre. Préférez-vous attendre jusque là ? Donnez-moi vos indications que nous suivrons aussitôt. Nous ignorons, aussi, quel est le chiffre exact de la somme à payer. La barrique, je crois, est de 300 francs. Mais je n'ai jamais su ou j'ai oublié ce qu'il y avait à payer pour les 50 bouteilles. Sous tous ces rapports, il faut donc encore avoir recours à vous. Recevez, du moins, pour avance l'expression de toute notre reconnaissance.

Nous attendons dans huit jours Lanjuinais, Rivet, peut-être Freslon. Vous manquerez bien à cette réunion ; mais on ne pouvait même penser à

vous proposer d'y venir. J'espère, au moins, que vous y assisterez de cœur et vous pouvez être sûr qu'on y pensera beaucoup à vous et qu'on en parlera souvent. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À ALFRED-AUGUSTE CUVILLIER-FLEURY

Tocqueville, ce 29 juillet 1858

Monsieur,

J'ai reçu hier par la poste une brochure intitulée *Alesia* qui porte à l'intérieur ces mots : *de la part de l'auteur*. J'avais déjà lu ce beau travail dans *la Revue des Deux Mondes* et j'avais spontanément chargé un Anglais de mes amis[1] qui a l'honneur d'approcher souvent Monseigneur le Duc d'Aumale d'exprimer à son Altesse Royale combien j'avais été frappé de cette lecture où l'on retrouve les recherches patientes et savantes d'un antiquaire reproduites dans le style le plus attachant et mêlées à une étendue de vue, à un sens pratique et surtout à une chaleur de cœur et une élévation d'âme, que les travaux de solide érudition ne présentent guère.

Je n'ai donc pas besoin de vous dire si l'étude sur Alesia a été bien reçue et si je garderai précieusement et avec respect l'exemplaire qu'on a bien voulu me transmettre. Veuillez, je vous prie, Monsieur, dès que l'occasion s'en présentera offrir à son Altesse Royale l'hommage de ma profonde reconnaissance. Je me serais permis de lui écrire pour la prier d'agréer l'expression de ce sentiment si j'avais eu un moyen direct et certain de faire parvenir ma lettre. J'ai été assez heureux l'an dernier pour rencontrer Monseigneur le Duc d'Aumale et je n'oublierai jamais l'impression que m'a laissée ce prince, impression que les étrangers eux-mêmes parmi lesquels il vit, partageaient[2].

Acceptez pour vous, Monsieur, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée[3].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville. Copie Rédier.

1. Reeve. Voir ci-dessus.

2. Tocqueville avait rencontré les princes lors de son voyage en Angleterre de juin-juillet 1857.

3. Le 4 août, Cuvillier-Fleury écrit avoir transmis cet éloge au duc d'Aumale. « L'exil ne prodigue pas à nos princes assez de douceurs pour que nous ayons le droit de leur faire attendre celles qui peuvent leur venir de la mère patrie » (AT).

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Tocqueville ce 31 juillet [18]58

Les nouvelles de Chine que les journaux contiennent me font désirer, chère cousine, de connaître les nouvelles particulières qui peuvent vous être parvenues. Apprenez-moi, je vous prie, si Antonin fait partie de l'expédition qui vient d'avoir à combattre et si vous avez reçu une lettre de lui depuis la dernière affaire. Vous savez que c'est un intérêt bien sincère qui me porte à vous adresser cette question. J'espère donc que vous y répondrez dès que vous le pourrez. Je vois que notre marine s'est encore fort distinguée dans cette circonstance et l'irritation qu'éprouvent les Anglais en se voyant si bien secondés ou plutôt si souvent prévenus par leurs bons alliés m'amuse infiniment. Tous, du reste, reconnaissent que notre marine n'a pas été aussi bien composée et plus aguerrie depuis Louis XVI. Ce pauvre Louis XVI, sous le règne duquel on a fait tant et de grandes choses, revient particulièrement à ma mémoire quand je pense à tout ce qui va se passer à Cherbourg la semaine prochaine. C'est lui qui a conçu le projet des travaux gigantesques qui viennent de finir ; c'est lui qui a osé (c'était une grande témérité que le temps seul et les progrès de l'art ont pu justifier) les entreprendre ; c'est sous ses yeux qu'ont été jetés les fondements de la merveilleuse digue qui existe encore. Au lieu de lui élever une statue, c'est celle de Napoléon qu'on va introniser en face de ces grands ouvrages qui ont été commencés avant lui et finis après lui et dans l'exécution desquels il n'a pris qu'une part très secondaire et souvent fort nuisible. La digue a été faite par Louis XVI, le premier bassin par la

Restauration ; j'ai vu la Duchesse d'Angoulême y faire placer au fond la plaque qui porte le nom de Charles X et qui doit rester là jusqu'à la fin du monde. Le second bassin était presque fini quand l'Empire est né[1]. Ce n'en sera pas moins une œuvre essentiellement napoléonienne aux dires du *Moniteur*. Il est vrai que le *Moniteur* n'est pas l'évangile.

J'ai quitté Paris à la fin d'avril avec l'intention d'y revenir au bout de 15 jours. Mais j'ai trouvé mon logis si agréable à habiter et la saison si belle, que je n'ai pu me déterminer à repartir. Je crois que j'irai passer une partie du mois d'octobre dans cette ville. Où serez-vous alors ? Où êtes-vous maintenant ? À Grancey sans doute. Dans l'incertitude où je suis j'adresse cette lettre à Paris.

Ma femme se rappelle à votre souvenir et moi, je vous prie de croire comme toujours à ma vieille et sincère amitié.

ALEXIS

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Voir la notice de Tocqueville sur Cherbourg publiée dans le t. V, p. 481-524, de l'*Histoire des villes de France* dirigée par Aristide Guilbert (1844-1848) et rédigée en 1847 (*OC*, t. XVI, p. 349-393). Tocqueville y énumère les travaux depuis Louis XVI et évoque la mise en place de la plaque en l'honneur de Charles X lors de l'ouverture du port le 25 août 1829. Il raconte son émotion lors de cette cérémonie à Beaumont le 30 août 1829 (*OC*, t. VIII, 1, p. 78-79).

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

Tocqueville, ce 28 août [18]58

Monsieur,

Le temps m'ayant manqué hier pour aller chez vous, je veux vous écrire de nouveau pour vous remercier de l'empressement avec lequel vous vous êtes prêté au désir que je vous exprimais. Mon neveu m'a assuré que pour le mieux renseigner vous vous étiez donné la peine de passer vous-même deux fois à son hôtel. Il a été très touché de cette attention ainsi que moi[1].

Grâce à vous, la promenade a été très agréable. Nous sommes revenus immédiatement ici. Mais j'aurai sans doute bientôt l'occasion de retourner à Cherbourg et j'en profiterai pour aller vous remercier de vive voix.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque du port de Brest. Autogr. J. Levot[2].

1. Tocqueville avait accueilli en Normandie Denise, la fille aînée d'Édouard de Tocqueville, ainsi que son mari Emmanuel de Blic et leurs trois aînés.

2. Le document est répertorié à tort sous la date du 18 août dans le catalogue.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Tocqueville, ce 31 août [18]58

Je crois sans peine, mon cher ami, que vous vous soyez trouvé bien chez nous, quand je songe au plaisir véritable que nous avons trouvé dans votre société. Nous comptons que vous nous donnerez de nouveau la même satisfaction. Ceci dit sincèrement et sans formes de compliments.

Denise[1] est partie sans que je puisse engager directement avec elle le sujet que vous connaissez. Je n'ai, je vous l'avouerai, jamais osé aller jusque-là, quelque désir que j'en eusse. La conversation amenée par moi de ce côté ne m'avait pas paru de nature à me faire compter sur le succès et j'ai toujours attendu inutilement l'occasion dont j'aurais eu besoin. Plus je songe, du reste, aux phénomènes réellement extraordinaires et si curieux dont nous avons été témoins, moins je me sens disposé à penser qu'il y ait dans l'homme qui agit une impulsion étrangère à lui-même. Qu'on puisse écrire par une action involontaire imprimée aux doigts, cela est évident et déjà, en soi, bien extraordinaire ; mais que cette action soit produite par un agent extérieur me semble un autre phénomène bien plus inconcevable encore que le premier et bien plus difficile à établir par une série de faits de nature à forcer à croire[2]. Je trouve, quant à présent,

plus facile à imaginer un phénomène analogue à ceux que présente souvent le sommeil, où la volonté agit sans que celui-même qu'elle fait mouvoir en ait connaissance. Rien, du reste, ne me semble plus intéressant que toutes ces expériences et j'espère bien avoir l'occasion de les reprendre avec vous la première fois que nous nous retrouverons. Je compte que ce sera bientôt. Nous irons à Paris vers la fin du mois et je m'arrangerai pour vous voir soit à Paris soit à Versailles.

Mille amitiés de cœur. Ma femme veut que je vous remercie pour elle de votre bonne visite.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. W. Hugh Peal Collection. Special Collections and Archives. University of Kentucky Libraries, Lexington, Kentucky.

1. La nièce de Bouchitté était atteinte de troubles nerveux qu'il observait avec une attention douloureuse, du fait de son intérêt pour le spiritisme et les phénomènes psychiques, dont témoigne sa notice consacrée à saint Martin dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* en 1849 (t. IV, p. 125-130).

2. Il semble que les deux amis aient parlé ensemble des tables tournantes, dont la mode, partie des États-Unis, s'était répandue dans toute l'Europe à partir de 1853. Les participants croyaient écrire sous la dictée des esprits, comme le firent Hugo et ses proches à Jersey.

## À CHARLES DE RÉMUSAT

Tocqueville ce 5 septembre [18]58

J'ai revu votre écriture avec un extrême plaisir, mon cher ami[1]. Il y a longtemps que je voulais vous écrire, sans avoir précisément rien à vous dire, uniquement pour l'agrément de rentrer en communication avec vous. J'aime autant causer avec vous que vous lire. Les deux choses me donnent un plaisir délicat qu'il est rare de pouvoir se procurer aujourd'hui. Ce n'est pas que je ne sorte quelques fois d'auprès de vous un peu triste ; car vous mettez souvent bien de l'esprit à prouver qu'il n'y a rien à espérer de l'avenir. Mais l'extrême agrément du chemin me

console du but où vous me conduisez. Votre dernière lettre n'est pas moins intéressante, bien qu'elle ne porte que sur un point particulier. Mais ce point-là a une bien grande importance à nos yeux. Il s'agit de l'avenir d'une personne à laquelle nous sommes tendrement attachés, ma femme et moi. Je vous avoue que toute cette affaire me jette dans une perplexité très pénible. Je vois bien toutes les objections qui se présentent à votre esprit. Celle de la fortune est, après tout, la principale. Sur ce premier point, il me paraît bien nécessaire d'arriver à une vue plus claire qu'on ne l'a encore pu obtenir. Autant que j'en puis juger par les chiffres que Francisque m'a mis sous les yeux, il me semble que le maximum de ce qu'il y aurait à craindre, si la vie de la tante se prolongeait au delà des limites ordinaires, ce serait de ne recueillir presque rien et peut-être de ne recueillir rien du tout de son héritage. Mais resterait toujours la fortune paternelle, si elle est libre de dettes et d'hypothèques. En admettant ce dernier point, ce mariage serait encore très médiocre du côté de l'argent, mais il ne serait point détestable, puisque M. de Ch. apporterait 200 000 f. contre 300 000[2]. Mais tout le raisonnement que je fais là repose sur des suppositions qu'il faudrait approfondir avant de pouvoir se décider. J'admets cependant qu'il n'y aurait pas, dès à présent, à raisonner sur un pareil mariage, si sous d'autres rapports que la fortune il n'y avait pas tant à dire en sa faveur. Quant à moi, je persiste à penser qu'à tout prendre Melle Marthe n'a pas encore rencontré un homme dont la position sociale, les opinions religieuses et politiques, les habitudes d'esprit cadrent mieux avec les goûts, les opinions, les tendances de toute sa famille et d'elle-même et qu'elle aura peine à rencontrer, sous ce rapport, le pareil. Il faut bien considérer, d'ailleurs, que l'âge auquel est arrivé Melle M., qui ne nuirait en rien à son établissement si nous étions en Amérique ou en Angleterre, commence à devenir un obstacle à un très bon mariage en France, à moins de sacrifier quelque chose de considérable sur certains points. Mais, ce qui me rend surtout perplexe, c'est l'état d'esprit où je vois qu'est Melle M. elle-même. Sans avoir le moins du monde la tête montée, il me paraît évident qu'intérieurement son parti est pris et qu'elle désire vivement que l'affaire se renonce [lecture douteuse]. Voilà qui me paraît fort grave quand il s'agit d'une femme qui, si je rappelle bien mes souvenirs, ne doit pas avoir moins de 25 ans et est, par conséquent assez en état de décider elle-même de son sort.

Au milieu de ces incertitudes, il y a un point qui me paraît clair, c'est

qu'il ne faut pas laisser prolonger le statu quo. Il ne peut y avoir à cela que des inconvénients graves qu'il faut éviter. Peu à peu, l'imagination de Melle Marthe pourrait achever de se prendre ; en tous cas, elle serait occupée de manière à ne pas pouvoir s'arrêter à l'idée d'un autre parti, et enfin lorsqu'on voudrait revenir sur ses pas, il ne serait plus temps ; car ce jeune homme n'est point engagé et rien ne l'oblige à ne pas changer de desseins. Voilà ce qu'on me prie de faire et ce dont je me suis chargé avec beaucoup de répugnance ; car je trouve la responsabilité plus lourde encore en fait de Mariage que de Politique. Dans 10 jours, je suis obligé d'aller à Paris pour affaires personnelles ; je sais que M. de Ch. y est. Il m'a même écrit pour me manifester le vif désir de m'y voir. Je crois que quoique nous n'ayons jamais parlé ensemble de l'affaire en question elle est au fond de sa pensée comme de la mienne et que c'est plutôt de Melle M. que de l'avenir de la Démocratie européenne qu'il veut me parler[3]. J'ai donc promis à nos amis de le voir, d'ouvrir avec lui le sujet et, si je le vois dans des dispositions convenables, de tirer absolument au clair sa position de fortune et d'en approfondir toutes les chances à venir ou présentes. Ma mission ne s'étend pas plus loin ; seulement, je demande que sur mon rapport on prenne un parti définitif.

Il ne me reste plus de papier pour vous parler d'autres choses. Ne restons donc plus six mois sans nous écrire. Je vous le dis comme je me le dis à moi-même. Nous nous voyons si peu qu'il faut tâcher de suppléer par la correspondance à un échange de sentiments et d'idée qui pour moi a un grand prix. J'aurais à vous parler de mille choses ; mais le temps et l'espace me manquent. Mille amitiés de cœur. Ne nous oubliez pas auprès de Madame de Rémusat et de vos enfants.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Rémusat.

1. Lettre non retrouvée.

2. Adolphe de Chambrun avait quatre tantes sans descendance du côté paternel, nées entre 1792 et 1797.

3. Sur les travaux de Chambrun sur la politique, voir ici. Tocqueville passe quarante-huit heures à Paris pour consulter les docteurs Andral et Charruau le 13 septembre. Il apprendra à Cannes le succès de ses négociations en faveur du mariage de Marthe, qui sera célébré le 8 juin 1859. Beaumont, dans une lettre à Tocqueville du 23 juin, regrettait le trop d'importance accordée par Corcelle à

l'argent (*OC*, t. VIII, 3, p. 582) et Tocqueville lui répondait le 4 juillet : « Les Françaises sont de singulières femmes ; eussent-elles quarante ans, il leur semble qu'il y a pour elles une sorte d'immoralité à avoir un avis qui leur soit propre dans la grande affaire de leur vie » (*ibid.*, p. 584).

## À VICTOR LANJUINAIS

Tocqueville ce 28 septembre [18]58

Mon cher ami, vous ne savez probablement pas que, il y a précisément quinze jours, je frappais à votre porte à Paris et étais éconduit avec la nouvelle que vous veniez de partir pour aller passer quelques jours à la campagne. J'ai fait une terrible grimace et me suis retiré sans dire mon nom. Il m'en coûtait beaucoup de passer par Paris sans vous avoir serré la main. Voici ce qui m'y a fait venir et qui m'en a fait repartir si vite. J'étais venu à Paris, comptant y passer un mois. Ma femme devait m'y rejoindre. Je voulais travailler et, en même temps, consulter mon médecin ; car, je n'étais pas très satisfait de ma santé depuis quelque temps. Celui-ci, appelé dès le lendemain de mon arrivée, m'a trouvé un peu d'engorgement dans les bronches. Il m'a conseillé de retourner immédiatement à la campagne profiter des derniers beaux jours et faire un traitement qu'il m'a commandé. Nous devons revenir vers le 10 octobre à Paris pour y rester tout l'hiver, à moins que nous n'allions plus au midi. Je suis donc reparti au bout de 48 heures. Toute cette campagne m'a fort contrarié, un peu inquiété, fort attristé ; mais comme tout cela ne peut se guérir en en parlant, je passe à un autre sujet.

Je comprends les raisons qui vous ont fait renoncer à l'achat que vous aviez fait[1]. Mais vous ne trouverez pas mauvais que je ne regrette vivement avoir perdu cette occasion de vous trouver sur mon chemin et d'être sur le vôtre. Je crains, de plus, que cette aventure ne vous donne de terribles préjugés contre notre Normandie. Écrivez-moi donc, du moins, si vous avez maintenant d'autres visées, et surtout où vous comptez passer le mois d'octobre.

Nous allons quitter ce lieu-ci pour 7 à 8 mois. La perspective de cette absence me porte à vous parler des deux chiens qui vous étaient destinés. Vous nous aviez dit de les mettre en pension. Mais nous ne l'avons pas fait.

Nous nous en servions, d'ailleurs, pour la chasse, en attendant que deux autres fussent en âge. Maintenant, il s'agit de savoir si vous voulez encore ces chiens et dans ce cas ce que vous voulez qu'on en fasse[2] ?

À bientôt j'espère. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Le 30 août, Corcelle avait écrit pour regretter en son nom et celui d'Alexis que Lanjuinais ait renoncé à son acquisition par crainte du climat normand (Fonds Lanjuinais).

2. On ne connaît pas la réponse de Lanjuinais.

## À ANTONIUS PINGARD

Tocqueville par St-Pierre-Église (Manche)

Ce 1[er] octobre [18]58

Mon cher Monsieur,

Je ne suis resté que 48 heures à Paris. Une affaire m'a rappelé ici et me force d'y rester encore au moins 15 jours. Je vous prie donc, s'il est arrivé des lettres pour moi ou s'il en arrive d'ici à une quinzaine, de me les transmettre.

Recevez l'assurance de tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

## À ANTONIUS PINGARD

Paris ce 6 octobre [18]58

Je suis arrivé à Paris, Monsieur, et je demeure comme à mon ordinaire à l'hôtel Bedford, rue de l'Arcade no 16[1]. C'est là qu'il faut renvoyer ceux qui voudraient me demander et les lettres ou paquets qui arriveraient pour moi.

Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

J'ai laissé par mégarde à la campagne la livraison des comptes rendus des séances des sciences politiques que vous veniez de m'envoyer et qui m'est nécessaire. Seriez-vous assez aimable pour m'en faire parvenir un[e] autre ?

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

1. À l'issue des trois semaines de traitement par vésicatoires prescrites par les docteurs Andral et Charruau, Tocqueville était revenu à Paris le 6 octobre. Il devait en partir pour Cannes le jeudi 28 octobre.

## À PIERRE FRESLON

Paris, 11 octobre 1858

Mon cher ami, c'est avec beaucoup de raison que vous avez pensé que ma santé était la cause du silence inusité que je gardais avec vous. Depuis deux mois en effet je suis malingre. Je ressentais dans la poitrine des sensations qui m'inquiétaient. Je suis venu à Paris. Là on a découvert à l'instant que j'ai une bronchite : c'est ce que nos anciens appelaient moins savamment un catarrhe. Cette maladie, qui n'est pas fort grave en elle-même, s'étant cantonnée d'un côté de la poitrine qui depuis huit ans a déjà subi l'épreuve de deux autres maladies, demande fort attention. Je suis donc ici à me traiter. Dans une quinzaine de jours je gagnerai les bords de la Méditerranée, Cannes vraisemblablement, pour y passer l'hiver. Vous comprenez que tout ceci me cause un profond

découragement et un extrême chagrin ; mais il faut bien se soumettre aux conseils de mes médecins. Si je suis passablement portant à Cannes, j'y travaillerai d'une manière très efficace : voilà le beau côté qu'il faut regarder. L'inconvénient de ma retraite de Tocqueville, qui m'est si chère et où j'ai passé les plus doux moments de ma vie, est d'être trop agréable pour y très bien travailler. Ce ne sont pas les grandes émotions qui rendent l'esprit improductif ; elles sont comme le vent qui pousse de tous côtés la flamme de la pensée. Ce qui l'amortit, ce sont les petites occupations agréables qui détournent l'esprit et l'empêchent de se fixer. Vous voyez que je cherche à me dorer la pilule. Je vous avoue que j'y ai grand'peine.

Je ne vous en écrirai pas plus long aujourd'hui. J'imagine que vous ne revenez pas ici avant novembre ; ce n'est donc que le printemps prochain que je pourrai vous serrer la main, ce dont je m'afflige ; car je vous tiens pour un de mes meilleurs et plus chers amis. Aussitôt arrivé là-bas, je vous donnerai de mes nouvelles.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 458-459.

## À JULES RAVENEL

Paris, ce 16 octobre 1858

Hôtel Bedford, rue de l'arcade no 17

Monsieur,

Je viens d'arriver à Paris où je ne dois faire que passer. Je vous serais très obligé de vouloir bien m'envoyer la lettre de retrait nécessaire pour me faire livrer chez Mme V. Hachette les volumes qui ont paru depuis le 29 avril dernier, époque à laquelle vous avez bien voulu m'écrire[1].

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Aucune lettre de Ravenel n'a été retrouvée.

## À MICHEL LÉVY

Mercredi 20 octobre [18]58

Mon cher éditeur,

J'ai été fort souffrant depuis six mois et assez malade depuis deux pour être obligé d'aller passer l'hiver dans le midi. Je suis de passage à Paris en ce moment et je souhaiterais pouvoir causer avec vous de nos affaires (pas longtemps car je ne puis guère parler). Je vous avais déjà écrit il y a environ trois mois ; mais vous ne m'avez pas répondu, ceci dit sans trop de reproche, attendu que j'ai su, depuis, qu'au moment où je vous écrivais, vous vous mariiez[1], circonstance qui permet de négliger les correspondants et même les amis. Vous serait-il possible de venir me voir demain jeudi ou après-demain vendredi, vers 1 h ? Je crois que vous avez déjeuné à cette époque de la journée. Ne vous arrêtez pas à ce que vous dira le portier ; mais montez. Je demeure à l'entresol n° 22.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Après la mort de son amie la tragédienne Rachel, le 3 janvier 1858, Michel Lévy avait épousé le 24 juin 1858 Amélie Rachel Baba, née en 1839, issue d'une vieille famille de Juifs portugais établis à Bordeaux.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Ce mercredi 2 h
[20 octobre 1858 ?]

Mon cher ami, je reçois votre carte avec d'autant plus de regret que j'étais à la maison, et y aurais été assurément pour vous. Je ne vous aurais dit que quelques mots car l'exercice de la voix m'est assez difficile, mais je vous aurais serré la main avec grand plaisir.

Vous savez pourquoi je suis ici. Je suis venu fort souffrant d'une bronchite qui m'a fait prendre la résolution d'aller passer l'hiver dans le midi. Quand il fait beau, je sors vers midi. S'il faisait beau demain, et que vous vinssiez à 1 h vous ne me trouveriez donc pas. 11 h est, en général, le moment où on est le plus sûr de me rencontrer, quand le temps ne me force pas, comme aujourd'hui, de rester à la maison. Je me hâte de vous en prévenir. Je crois, du reste, que je quitte Paris lundi ou mardi prochain pour aller m'établir à Cannes, où j'ai loué une petite maison de campagne. On ne saurait s'acheminer de plus mauvaise grâce vers un plus beau pays.

Mille et mille amitiés de cœur. Vous ne m'avez pas gâté depuis quelque temps en fait de correspondance. Cependant j'étais très désireux de savoir des nouvelles des nouveaux mariés. J'en ai indirectement et d'excellentes.

A. TOCQUEVILLE

P.S. Je suis toujours rentré après 4 h. Mais je ne reçois plus personne, le plus profond silence étant alors ma loi.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À JULES DUFAURE

Ce samedi soir 23 octobre [18]58

Mon cher ami, vous comprenez le chagrin avec lequel j'ai reçu votre carte l'autre jour. J'y étais, mais mon médecin était précisément avec moi dans ce moment-là. Je l'ai regretté d'autant plus vivement que mon départ, très proche, je pars demain, m'ôte une nouvelle chance.

Ne pourriez-vous pas nous rendre un nouveau service en matière de vin ? Je me reprocherais de vous tourmenter encore à l'occasion d'un pareil sujet, si cette fois il ne s'agissait de la santé. Je voudrais donc que vous puissiez me faire envoyer le plus tôt possible 1o une *demi*-barrique (de 300 francs la barrique) à Cannes à l'adresse que je vais vous donner. 2o puis, une caisse de 25 bouteilles de bouteilles à 3 francs.

Si vous pouvez faire cela, vous me rendrez un grand service ; car, on m'assure que rien n'est plus difficile que de se procurer du bon vin de Bordeaux à Cannes et que le vin du pays ne vaut rien pour des malades[1].

Je pars assez tristement. Ma femme est fatiguée avant de se mettre en chemin. Moi, je suis mieux de la maladie spéciale qui fait qu'on m'envoie dans le midi, à ce que m'assurent les médecins. Mais leurs remèdes, la vie sédentaire et la contrariété ont absolument dérangé l'ensemble de ma santé, de sorte que je suis bien loin du voyageur qui traversait les forêts vierges. Au milieu de toutes ces amertumes, je reçois une nouvelle que je vous donne parce qu'elle doit indirectement vous faire plaisir, car il s'agit de beaucoup d'idées qui nous sont communes. On va publier une quatrième édition de mon livre, également de 2 000 exemplaires, ce qui, avec les exemplaires de librairies (système trop long à expliquer) fait plus de 9 000 volumes du même ouvrage imprimés en deux ans et demi. Mon libraire dit que cela n'a que peu d'exemples dans la librairie française.

Après cette petite bouffée de vanité qu'il faut pardonner à un pauvre diable, je vous embrasse de tout mon cœur et vous souhaite toutes les prospérités. Mes souvenirs et mes hommages à Madame Dufaure. Mon adresse est simplement à *Cannes. Var.*

Mais il est bon pour mon vin de donner celle-ci. *À M. Alexis de Tocqueville membre de l'Institut à Cannes. Var chez M. Borniol*[2] *vice consul d'Angleterre*

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Le vin de Bordeaux, assez léger, passait pour avoir des vertus médicinales, y compris pour soigner la phtisie.

2. Auguste Borniol, avocat (1822-1899), fils du notaire Florent Borniol, avait été conseiller municipal (républicain) de 1848 au coup d'État et sera maire de Cannes en 1870-1871. La famille Borniol était une famille influente de Cannes, et

dans une ville ralliée à l'empereur se distinguait par ses opinions républicaines. Quoiqu'il n'y ait pas de vice-consul officiel d'Angleterre à Cannes d'après l'almanach impérial, les Anglais et notamment l'aristocratie formaient une communauté importante depuis que Lord Brougham avait inventé la villégiature en 1834.

## À (UN ADMINISTRATEUR DES CHEMINS DE FER[1] ?)

Paris ce mardi soir
[26 octobre 1858 ?]

Monsieur,

Mon intention est de partir demain mercredi pour Dijon par le train de 11 h 10 du matin. J'ai l'honneur de vous renouveler la prière que je vous avais déjà faite de vouloir bien me faire préparer pour cette heure-là le coupé que l'administration a bien voulu m'assurer. J'insiste de nouveau sur cette circonstance que le coupé en question pour remplir l'objet pour lequel on me l'accorde doit être placé de façon à aller à *reculons* et de manière à ce que je ne puisse recevoir le vent direct.

Je vous remercie d'avance vivement de l'obligeance que vous me montrerez dans cette circonstance.

Recevez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
*membre de l'Académie française*

Lettre inédite. Centre d'histoire de Sciences Po. Fonds Émile Pillias, 3 EP 12.

1. La datation est rendue possible par une lettre à Édouard du 1er novembre (*OC*, t. XIV, p. 356) : « Je ne te raconterai pas tous les embarras qui nous ont arrêtés à Paris pendant quatre jours, tandis qu'un domestique nous attendait à Dijon avec des appartements loués ; tu dois savoir ces détails qui ont été si pénibles pour nous. Nous sommes enfin partis jeudi. Louis de Chateaubriand qui heureusement était à Paris a bien voulu se charger de tout ce qui concernait le chemin de fer, il s'agissait d'obtenir un coupé et de le faire à reculons. » Tocqueville a quitté Paris le jeudi 28 octobre ; la lettre date donc du mardi 26. Le destinataire ne peut être Louis de Chateaubriand, auquel Tocqueville s'adresse avec plus de familiarité, mais un administrateur du chemin de fer contacté par

Louis.

## À (UN ADMINISTRATEUR DES CHEMINS DE FER ?)

Ce mercredi matin
[27 octobre 1858]

Monsieur,

Je suis honteux d'avoir à vous dire une seconde fois que je ne pars pas[1]. J'espère qu'aucun ordre n'avait encore été donné à mon occasion. Mais je ne saurais vous dire combien il m'en coûte de vous donner l'ennui de lire ces lettres. Excusez, je vous prie, un malade qui n'est pas maître de ses mouvements.

Recevez l'assurance de ma considération bien distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Centre d'histoire de Sciences Po. Fonds Émile Pillias, 3 EP 12.

1. Tocqueville devait finalement partir le lendemain, 28 octobre, passer la nuit à Dijon, puis gagner Lyon le 29 et Aix le 31, d'où il ralliera Cannes en voiturin en trois jours.

## À AUGUSTE BORNIOL

Paris ce 27 octobre [18]58

Monsieur,

Vous avez bien fait de conclure à 4 000 francs puisqu'on ne pouvait pas faire autrement. C'est bien cher pour moi. Mais j'espère être bien et, quoique je ne sois pas très riche, je préfère encore ma santé à mon argent.

Les termes de payements me conviennent. J'espère que M. Crookenden[1] que vous me dites et que tout le monde m'assure être un gentleman voudra bien, pour ce prix si élevé, me fournir du moins tout ce qui est nécessaire à mon habitation, et si, d'accord avec lui nous sous-louons, à notre locataire. Je compte aussi que si ma santé ou le temps m'empêchaient de me mettre en route le 1 mai et me forçaient de prolonger mon séjour de une ou deux semaines, M. Crookenden ne s'y opposerait pas et voudrait bien entrer en arrangement avec lui [*sic*] pour ce peu de jours.

Quant à ses meubles, il peut être assuré que nous les traiterons comme s'ils nous appartenaient. Nous sommes soigneux ; nos domestiques ont l'ordre strict de l'être et, comme nous n'avons avec nous ni enfants ni chiens, il n'y a guère de détérioration possible, sauf l'usure inévitable par l'usage. J'espère, du reste, que la famille Crookenden, avec laquelle nous espérons bien faire connaissance, si elle reste dans le pays, voudra bien venir juger quelquefois par elle-même de la manière dont la maison est tenue. Nous prendrions avec grand plaisir à notre service l'Allemande dont vous nous parlez. Nous la préférerions même à toute autre. Mais je ne sais si la condition que nous pouvons lui offrir lui conviendra. Ma femme a pour son service une femme de chambre (allemande aussi) qui, de plus, fait au besoin très à notre goût la petite cuisine qui est nécessaire. La femme que nous prendrions en sus, n'aurait donc que de gros ouvrages à faire : le nettoyage des chambres à coucher (lits et garde-robes), le lavage de la vaisselle… Cela pourrait-il convenir à la femme dont vous me parlez ? Serait-ce abuser de votre obligeance que de vous prier de donner des ordres pour qu'on portât chez [moi] du bois et du charbon, afin, qu'aussitôt en arrivant, nous puissions faire du feu et mettre la cuisine en activité ?

Quant aux moyens de nous transporter d'Aix à Cannes, nous préférons mettre *deux jours et demi*. Ce sera même encore fort fatigant pour nous. Ce qu'il nous faut donc c'est une voiture attelée de deux chevaux. Une bonne et large voiture, ayant 4 places à l'intérieur, avec deux places pour domestiques au dehors. Aussi douce que possible. Mais ce à quoi je tiens *par-dessus tout*, c'est que les chevaux soient tranquilles et le cocher prudent. Madame de Tocqueville est singulièrement craintive en voiture. Il y a des passages de montagnes, si je ne me trompe, et si elle n'était pas *absolument* rassurée sur les chevaux et sur le cocher elle éprouverait des émotions très préjudiciables à sa santé. Vous ferez le

marché à 150 francs, comme vous me le dites. Mais vous pouvez annoncer d'avance *un très fort* pourboire au cocher, si nous sommes contents de lui. Nous comptons descendre à Aix à *l'hôtel des Princes*. Cependant, si le cocher ne nous trouvait pas là, il faudrait qu'il nous cherchât dans les autres hôtels.

Notre intention est de partir d'ici demain 28 jeudi et d'arriver à Aix le dimanche 31. Nous y resterons un jour et nous en repartirons le mardi 2 novembre. Il faut donc que le voiturin soit arrivé le 1 novembre. Si quelque accident nous forçait de nous arrêter en route, je vous en instruirais aussitôt par une dépêche télégraphique.

J'espère que vous aurez la bonté de m'écrire un mot par le voiturier ou, si vous aimez mieux, à l'hôtel des Princes. Je finis comme toujours en vous priant d'agréer avec tous mes remerciements l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives de la ville de Cannes. Fonds Borniol. Lettre consultable sur le site de Tolbiac de la Bibliothèque nationale de France.

1. Tocqueville devait s'installer dans la villa *Montfleury*, située sur la colline de Californie, à l'est de Cannes. La villa, construite en 1847 par Mme Veuve Bucquet, avait été achetée en 1855 par le docteur Henry Crookenden qui avait fait aménager le domaine rural en parc et jardin de près de quatre hectares avec des terrasses, des palmiers et des pièces d'eau. La maison comportait deux étages et une vingtaine de pièces. Le 15 novembre, Tocqueville écrivait à son neveu Hubert : « Nous avons loué ici une maison très agréable, qui est voisine d'un grand bois d'arbres verts. On a en face de soi et autour de soi des bois d'oliviers au-dessus desquels s'étend la mer ; tout cela serait fort agréable à voir si on avait le cœur gai en regardant » (*OC*, t. XIV, p. 360). Le loyer d'une villa moyenne pour la saison étant alors de 2 500 à 3 000 francs, la villa Montfleury faisait partie des villas luxueuses.

## À LA SŒUR D'AUGUSTE[1]

Ce 30 octobre [18]58

Mademoiselle,

Dites à Auguste, s'il est encore à Paris ou faites-lui savoir, s'il est déjà parti, que je l'engage à rester à la campagne tout le temps nécessaire pour bien remettre sa santé.

Si sa santé redevient réellement bonne et telle que cela est nécessaire pour rester avec un maître malade, je désire qu'il me l'écrive et qu'il ne prenne pas de place avant d'avoir reçu ma réponse. Il est probable que le domestique que nous avons pris ne nous conviendra pas et, alors, je reprendrai Auguste avec plaisir, ainsi que je le lui ai annoncé.

Je vous salue.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Fidèle serviteur de Tocqueville, qui l'avait suivi à Paris, en Normandie et dans ses déplacements en Touraine et en Angleterre. Il était tombé malade à Paris en octobre.

## À AUGUSTE

Ce 31 octobre [1858 ?]

Mon cher Auguste, après avoir écrit hier à votre sœur, j'ai craint que ce que je la chargeais de vous dire ne fût mal interprété et ne pût vous induire dans une erreur qui vous serait préjudiciable. C'est pour cela que je veux aujourd'hui vous écrire à vous-même.

Le domestique que nous avons pris n'est parti qu'à la condition qu'on le garderait définitivement dans le cas où il conviendrait à la place. Si donc, en effet, il y convient, nous ne pouvons pas honnêtement le renvoyer. J'ai quelques doutes qu'il puisse faire notre affaire. Mais je ne puis en juger en voyage. Il faut que nous soyons établis dans une résidence fixe pour se faire une idée définitive sur lui. Je ne voudrais donc pas vous empêcher de prendre une bonne place qui vous serait offerte, par l'espérance d'un cas qui peut-être peut ne pas arriver.

Je vous dis seulement : nous avons beaucoup d'amitié pour vous ; nous

vous reprendrons volontiers à notre service, si votre santé se rétablit complètement et si, comme *cela est très possible*, le domestique actuel ne peut remplir convenablement la place. Ainsi donc, dès que vous serez bien rétabli, écrivez-moi. J'aurai pu alors mieux juger de ce que peut faire votre remplaçant, et si je puis vous reprendre, ce sera avec plaisir. Adieu, mon cher Auguste, rétablissez-vous bien et complètement. La campagne pour cela vous convient mieux que la ville[1].

A. DE TOCQUEVILLE

Je vous recommande *expressément* de ne parler à personne de ce que je vous écris.

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Mécontent de son nouveau domestique, Tocqueville devait reprendre Auguste peu après. Voir ci-dessous, lettre du 5 décembre.

## À AUGUSTE BORNIOL

Ce vendredi
[5 novembre 1858[1] ?]

Monsieur,

Je suis arrivé hier au soir à bon port, mais dans un état de fatigue extrême. J'aurais voulu être en état d'aller vous remercier de vive voix de toute votre obligeance et causer avec vous de beaucoup de choses dont j'aurais à vous parler. Mais, il n'y a pas moyen d'y penser.

Nous trouvons la position que nous avons choisie admirable et la maison très agréable. Mais je ne puis en dire autant de la température. Je n'ai jamais eu si froid à cette époque de l'année dans le pays que les médecins me forcent de quitter.

Veuillez, Monsieur, en attendant que nous puissions nous voir agréer de nouveau mes remerciements et l'expression de ma considération la

plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Je n'ose vous demander de venir jusqu'ici. Mais quand cela entrera dans vos arrangements, j'en serai très reconnaissant.

*À Monsieur*
*Monsieur A. Borniol vice-consul d'Angleterre*
*Cannes*
*Ce vendredi*

Archives de la ville de Cannes. Fonds Borniol. Lettre consultable sur le site de Tolbiac de la Bibliothèque nationale de France.

1. Tocqueville était arrivé à Cannes le jeudi 4 novembre. À son frère Édouard, il écrit le 6 novembre qu'il gèle la nuit et que les montagnes sont blanches ; et le 13 novembre qu'il souffle constamment des vents violents depuis dix jours (*OC*, t. XIV, p. 357 et 358).

## À AUGUSTE BORNIOL

Cannes ce 8 novembre [1858]

Monsieur,

Il paraît que la provision de bois de M. Crookenden n'est pas aussi considérable qu'il pensait ; car, il m'a fait dire qu'il craignait, s'il m'en cédait davantage qu'il n'avait déjà fait, de n'en avoir plus assez pour lui-même. Il est donc urgent que je m'en pourvoie ailleurs. Seriez-vous assez bon pour indiquer à mon domestique où il doit s'adresser pour en acheter ?

J'ai oublié de vous demander l'autre jour, si on pouvait louer des livres et chez qui ?

Je commence à me remettre un peu de l'extrême abattement que m'avait causé la fatigue du voyage mais M. Sève[1] me condamne encore pour quelques jours à l'immobilité et au silence.

Agréez de nouveau, Monsieur, avec mes vifs remerciements

l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives de la ville de Cannes. Fonds Borniol. Lettre consultable sur le site de Tolbiac de la Bibliothèque nationale de France.

1. Tocqueville était suivi par le docteur J.-C. Sève, médecin chef de l'hôpital civil et militaire de Cannes, qu'il jugeait très expérimenté et qui se montrait relativement optimiste sur l'évolution de la maladie, tant auprès d'Alexis que de ses frères. Voir la lettre d'Hippolyte à Édouard du 12 novembre, *OC*, t. XIV, p. 357. Le docteur Sève publie en 1859 une *Notice médicale sur le climat de Cannes*, dans laquelle il étudie les effets du climat hivernal très doux dans le traitement de la phtisie et cite plusieurs guérisons.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Cannes. Var. Ce 8 novembre 1858

Mon cher ami, je veux vous remercier de l'immense service que vous nous avez rendu en nous procurant les lettres pour les chemins de fer. Grâce à elles, nous avons trouvé, partout, une obligeance parfaite, qui a été jusqu'à nous accorder parfois de véritables privilèges. Mais ce que vos lettres n'ont pu m'épargner, c'est la fatigue. Elle a été extrême. Arrivé au bout des chemins de fer, il a fallu se mettre en voiturins pour trois jours. Je suis arrivé ici à bout de forces. Le temps n'a cessé de nous être très contraire, et il gèle encore toutes les nuits dans ce pays des orangers. Cette extrême fatigue n'a pas fait revenir la fièvre, mais la singulière diminution de forces qu'elle indique commence à me préoccuper beaucoup, et à m'inquiéter plus que la maladie même. Espérons que le beau temps me permettra l'exercice en plein air, que cela me rendra l'appétit et que les causes s'enchaînant ainsi les unes aux autres, j'arriverai à me relever de l'état de prostration où je suis.

J'ai écrit à Dufaure quelques jours avant mon départ de Paris pour le prier de me faire venir ici du vin. Il ne m'a pas répondu, mais j'imagine qu'il a fait ce que je lui ai demandé. Si vous le voyez, rappelez-lui cette

petite affaire qui n'est pas petite pour moi en ce moment.

J'ai écrit le 11 du mois dernier à Freslon une lettre à laquelle celui-ci n'a pas répondu. Quand vous le verrez, demandez-lui s'il l'a reçue, et donnez-lui mon adresse actuelle, et priez-le d'avoir la charité de m'écrire.

Adieu, cher ami, mille souvenirs affectueux chez vous, et à vous, mille tendres amitiés.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À AUGUSTE BORNIOL

Ce samedi matin [13 novembre 1858 ?]

Monsieur,

Mon domestique m'a dit que M. votre père[1] avait bien voulu l'autre jour le mener chez le m[archand] de bois et lui donner tous les renseignements qui pouvaient être nécessaires. Veuillez, je vous prie, exprimer à M. votre père tous nos remerciements.

Nous avons remis le 24 du mois dernier à l'ad[ministrati]on des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée un certain nombre de caisses qui devaient nous arriver ici par ce qu'ils nomment la moyenne vitesse. Nous voici au 13[2]. Nos caisses sont en route depuis 20 jours. Ce qu'elles contiennent nous manque singulièrement. Savez-vous à qui et où nous pourrions nous adresser pour demander compte d'un retard aussi extraordinaire et réclamer des objets qui nous sont si nécessaires ? J'avais mis sur l'adresse que les caisses seraient transportées chez vous. Je ne savais pas alors où nous logerions. Dès qu'elles arriveront veuillez diriger, je vous prie, sur le champ le voiturier sur le Montfleury.

En général, partout où il y a des Anglais il y a un cercle où se trouvent des journaux ou des revues d'Angleterre. Existe-t-il quelque chose de semblable ici et, le cas échéant, pourrait-on se procurer quelques-uns de ces journaux ou revues ?

Dernière question : pardonnez-moi mon importunité, existe-t-il à Cannes un marchand qui pût me louer un baromètre ? Dans le cas

contraire, pourriez-vous m'indiquer quelques bons opticiens à Toulon ? Il doit s'en rencontrer d'excellents.

Croyez à tous mes sentiments de reconnaissance et de haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. Au moment où je finissais ma lettre je vois arriver mes caisses. Ainsi, la partie de la lettre qui les concerne devient inutile.

Lettre inédite. Archives de la ville de Cannes. Fonds Borniol.

1. Florent Antoine Borniol, dit Borniol père, notaire à Cannes, maire de la ville en 1833 et 1839, républicain, qui décédera à quatre-vingt-cinq ans en 1880.

2. Le 13 novembre est un samedi.

## À AUGUSTE BORNIOL

Ce mardi 16 [novembre 1858]

Vous répondez d'une manière si prompte et si utile à toutes mes questions, Monsieur, que cela m'encourage à vous en faire. J'en aurais deux à vous adresser aujourd'hui :

1. J'ai un billet de la Banque de France de 1 000 F. Comment faut-il faire pour le changer ?

2. Existe-t-il à Cannes un banquier en rapport avec les grandes maisons de banque de Paris (tels que les Roschid [*sic*] ou les Hottinguer) dont je puisse me servir pour faire venir mon argent ?

Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ma santé. Je suis certainement mieux que le jour où j'eus l'honneur de vous voir. Mais M. Sève me défend toujours de parler. Mme de Tocqueville sera charmée de vous voir, quand vous pourrez, ainsi que vous le faites espérer, venir de ces côtés.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de la ville de Cannes. Fonds Borniol.

## À AUGUSTE BORNIOL

Cannes ce 17 novembre [18]58

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le billet dont je vous ai parlé. Je vous prie de vouloir bien remettre à mon domestique Georges, porteur dudit billet, la somme de 997, dont celui-ci vous donnera quittance.

Quant à la manière de faire parvenir ici mon revenu, le moyen que vous me proposez me paraît fort bon. Mais comme rien ne presse et que j'espère d'ici à quelques jours avoir le plaisir de vous voir ici, nous arrêterons définitivement de vive voix le moyen à suivre. Recevez de nouveau avec mes remerciements l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de la ville de Cannes. Fonds Borniol.

## À CHARLES DE MONTALEMBERT

Cannes, 20 novembre 1858

Mon cher Montalembert, quoique je sois relégué en ce moment dans un coin bien retiré du monde et assez malade, je ne suis pas cependant insensible à ce qui vous arrive, et le bruit des violences dont vous êtes l'objet arrive jusqu'à moi.

Je n'ai jamais pu me procurer votre article[1]. Dufaure, dont j'ai reçu une lettre hier, m'assure qu'il ne s'y trouve pas un seul mot qui puisse servir de fondement raisonnable à la poursuite qui est dirigée contre vous. Aussi, suivant lui, ce n'est pas à cause des passages incriminés qu'on vous poursuit, mais bien à cause de ce[ux] qu'on n'ose pas incriminer. Ceux-là

sont, me dit-on, la plus admirable apologie des institutions libres et des grands effets que ces institutions produisent. Je n'ai pas besoin de vous dire que, sur ce terrain, je suis avec vous de cœur et d'âme, et qu'ici vous êtes le champion de ma cause. Laissez-moi donc vous serrer la main de loin avec effusion.

Vous serait-il impossible de m'envoyer votre article sous enveloppe ? Nul, j'ose le dire, ne vous lirait avec un cœur plus sympathique que moi[2].

Présentez mes hommages à madame de Montalembert et croyez à tous mes sentiments de sincère amitié.

Je suis arrivé ici depuis trois semaines pour y passer l'hiver, afin d'essayer de m'y débarrasser d'une bronchite opiniâtre qui commençait à m'inquiéter.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 517-518.

1. Montalembert avait publié dans *Le Correspondant*, le 25 octobre 1858, un article intitulé « Un débat sur l'Inde au Parlement anglais », où il faisait l'éloge des institutions anglaises en les comparant à la Constitution française. Condamné le 24 novembre à six mois de prison et à une amende de 3 000 francs, il fit appel et fut défendu par Berryer et Dufaure. Le 26 novembre, Lanjuinais écrivait à Tocqueville : « Le jugement de Montalembert au grand regret de nos maîtres a scandalisé toute l'Europe qui s'en est très vivement préoccupée. L'audience n'était pas publique et Montalembert n'avait obtenu que cinq billets si j'en crois les journaux allemands. Villemain en avait un et a chaudement appuyé le prévenu au moins du geste et autant que les rigueurs de l'audience pouvaient le permettre. Berryer dit-on a fait un admirable plaidoyer interrompu à chaque instant par le président Berthelin. Le jugement a été ce qu'il pouvait être depuis que les juges ne rendent plus que des services. S'il pouvait y avoir quelque chose de plaisant dans une affaire où une condamnation de 15 jours de prison donne au maître la faculté d'appliquer la transportation à Cayenne c'est-à-dire à mes yeux bien pis que la peine de mort, je vous dirais que j'ai été singulièrement diverti de voir une condamnation pour attaque au suffrage universel rendue à la demande de celui qui l'a détruit le 2 Décembre et par des juges qui l'auraient en horreur s'il était autre chose que ce que le 2 Décembre l'a fait c'est-à-dire une honteuse et criminelle comédie » (Fonds Lanjuinais).

2. Le 4 décembre, Montalembert répondait avoir envoyé l'article, faisait l'éloge de l'admirable plaidoirie de Dufaure, mais soulignait son isolement : « Votre sympathie m'a été fort secourable ; car il ne faut pas vous figurer que cette disposition soit générale : j'en ai rencontré *aussi peu que possible*, chez le clergé d'abord puis aussi dans ce parti soi-disant libéral qui embrasse tant de nuances diverses et contradictoires sous le même nom depuis M. Thiers jusqu'à M. Émile de Girardin. En revanche j'ai obtenu en Angleterre un appui qui a été presque un

embarras pour moi, tant on y a mis d'emportement non seulement contre le maître mais contre tous ses sujets. Il est triste d'ailleurs de n'être compris et apprécié que hors de son pays. »

## À AUGUSTE BORNIOL

Ce 23 novembre [18]58

Monsieur,

Je n'ai reçu que hier au soir par la poste les papiers que je vous envoie. Je me hâte de vous les transmettre. J'espère que vous avez bien voulu recevoir déjà la barrique de vin et la caisse de bouteilles que ces lettres annoncent, malgré la manière dont votre nom (grâce à ma mauvaise écriture) est reproduit sur l'adresse[1]. Veuillez indiquer à mon domestique ce qu'il y a à payer et comment faire pour me faire parvenir ce vin le plus tôt possible.

Mille excuses des ennuis que je vous cause, mille remerciements. Croyez à tous mes sentiments de haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de la ville de Cannes. Fonds Borniol.

1. Il s'agit du vin demandé à Dufaure (voir ci-dessus, lettre du 23 octobre).

## À MICHEL LÉVY

Cannes – Var. Villa Crookenden

Ce 23 novembre 1858

Mon cher éditeur,

Beaumont me mande que vous avez l'excellente pensée de m'envoyer, en même temps que les exemplaires de la nouvelle édition, quelques-uns de vos bons livres, tels que le nouvel ouvrage de M. Biot[1]. Je vous suis très reconnaissant de cette bonne intention et vous prie de la mettre à exécution le plus tôt possible, car, ne pouvant encore travailler à mon livre, je suis très avide des livres des autres pour me distraire. Ayez donc la charité, je vous prie, de vous hâter.

J'espère que vous ferez annoncer la nouvelle édition de l'*Ancien Régime* dans les journaux, et particulièrement dans les *Débats*. Je tiendrais extrêmement à ce qu'un petit interligne fît connaître le fait dans le corps même du journal. Vous m'obligerez beaucoup en faisant faire cette petite insertion qui ne peut être chère.

Je désirerais aussi beaucoup que la *Revue des Deux Mondes*, dans le petit Bulletin bibliographique qu'elle publie à la fin de chaque numéro, fît mention de cette réimpression. *Le Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes* sont lus dans tous les pays[2].

Vous n'avez dû obtenir aucune certitude de Beaumont pour ses travaux[3]. Cela me désole. Ces honnêtes pères de famille qui se consacrent à l'éducation de leurs enfants sont perdus pour l'activité littéraire. Lui avez-vous parlé des arrangements particuliers de notre nouvelle édition ? Je ne serais pas fâché de le savoir.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de haute estime et d'amitié sincère.

A. DE TOCQUEVILLE

Le voyage m'avait horriblement fatigué, mais le climat commence à me faire grand bien.

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Les *Mélanges scientifiques et littéraires* de Jean Baptiste Biot, publiés par Lévy en 1858. Sur cet ouvrage, voir ci-dessous la lettre à Michel Lévy du 18 décembre.

2. Lévy se contenta de publier dans le *Journal des débat*s du 10 décembre un encart portant la liste de toutes ses publications et incluant la 4e édition de *L'Ancien Régime et la Révolution*, comme il l'avait déjà fait le 27 mars 1858 pour l'édition précédente. La *Revue des Deux Mondes* ne mentionna pas cette nouvelle édition.

3. Le même jour, Tocqueville écrivait à Beaumont pour se féliciter de l'effet positif produit par l'entretien de celui-ci avec Lévy. Beaumont devait publier une

nouvelle édition de *L'Irlande* chez Lévy en 1863 et y analyser en introduction les effets de la famine. Voir *OC*, t. VIII, 3, p. 605 et 610.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Cannes ce 25 novembre [18]58

Vous êtes bien aimable, cher confrère, d'avoir pensé à me demander vous-même de mes nouvelles[1]. Je reconnais là une bonne amitié dont vous me donnez depuis longtemps des preuves.

Notre voyage *nous* a horriblement fatigués. Je dis *nous* ; car ma femme en a été elle-même très éprouvée et elle commence seulement à se remettre. Quant à moi, j'ai été pendant dix ou douze jours beaucoup plus souffrant qu'avant. Mais le repos, et quelques belles journées qui m'ont permis de sortir, m'ont déjà fait un bien très notable. Je sens que je suis en progrès et j'espère me remettre, s'il arrive que quelqu'un retrouve le climat du midi. Je ne vois que des gens qui le cherchent inutilement. Nous avons eu de la neige persistante sur toute la montagne. Il gelait à glace en bas. Puis, sont venues des pluies diluviennes qui nous ont caché pendant plusieurs jours la mer qui est devant nous à un quart de lieu. Mais le sublime de l'horreur était la vallée du Rhône, le jour où notre malheur voulait que nous la parcourions. Je n'ai jamais vu sur les côtes de notre océan un ouragan plus violent, ni si froid. Il a enlevé le tablier d'un pont du Rhône pendant que nous suivions la rive. J'espère que ce sont là des misères qui laisseront plus de traces dans nos souvenirs que dans nos santés.

Je ne puis encore travailler ; mais je lis tous les livres que je puis attraper. Ils ne sont pas nombreux, comme vous savez en province. Aussi, en fais-je venir en ce moment-ci de Paris. On m'a dit que vous aviez fait un bon article dans la *Revue des Deux Mondes* sur les effets produits par la Révolution dans les terres et dans la manière de les cultiver[2]. Je ne vous ai point lu et aurais, contre mon habitude, grand peine à me déterminer à vous lire. Vous savez, je crois, que jamais il ne m'arrive d'ouvrir un livre qui traite du sujet sur lequel je travaille moi-même ou l'avoisine. Je me *bourre* de documents, surtout de ceux du temps ; mais j'évite tout ce qui a

été écrit ou dit après coup sur les choses dont je puis avoir à parler moi-même. De telles lectures embarrasseraient le mouvement de mon propre esprit. Je vous dis ceci pour vous faire comprendre que ce n'est pas l'indifférence, mais au contraire le prix que j'attache à tout ce que vous écrivez qui fait que cette fois je ne vous lis point.

Soyez donc assez bon ami pour me donner quelquefois de vos nouvelles, et pour m'apprendre un peu ce qui se passe dans le monde.

Nous nous rappelons au bon souvenir de madame de Lavergne et moi je vous prie de croire à tous mes sentiments de véritable amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Mille amitiés à Mignet, Cousin[3]…

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Lavergne avait écrit à Tocqueville le 21 novembre (AT).

2. « De l'influence de la Révolution française sur l'agriculture », livraison du 15 novembre, p. 436-466.

3. Le 12 décembre, Lavergne se félicitant du mieux dans la santé de Tocqueville, écrivait : « Je comprends très bien que vous ne lisiez pas mon article, il ne vous apprendrait pas grand-chose. Mon point de vue a beaucoup de rapport avec le vôtre, il est cependant un peu différent. Je crois un peu plus que vous à l'efficacité, sinon de la Révolution elle-même, du moins des idées qui l'ont amenée. J'en suis même venu à me demander si nous ne pourrions pas encore aujourd'hui tirer parti, pour défendre nos personnes et nos propriétés, des termes de l'article 1er de la constitution qui *reconnaît, confirme et garantit les principes proclamés en 1789*. Il y a peut-être là un moyen de pénétrer dans la forteresse et de nous relever un peu aux yeux du monde et de nous-même. Il ne s'agit que de trouver une manière de s'en servir. » Lavergne croyait savoir que Montalembert serait gracié à l'occasion du 2 Décembre et annonçait par ailleurs avoir remis à la *Revue des Deux Mondes* un petit article sur M. Gossin.

## À LOUIS DE CHATEAUBRIAND

Cannes ce 29 novembre [18]58

Je reçois ta lettre, mon cher Louis, et je veux y répondre sur le champ

trois mots. Je suis arrivé ici, comme Marie a dû le mander à Zélie, à moitié mort de fatigue. Je crois que la chose peut se dire ainsi sans trop de métaphore. J'étais tombé dans un état de faiblesse qui me faisait craindre sérieusement de mourir d'épuisement. Heureusement, le repos, l'influence d'un air plus doux, l'exercice de plein air, ont graduellement remis mon estomac. Avec la nourriture, les forces ont commencé à revenir et, quoique je sois encore assez faible, on ne pourrait déjà plus reconnaître l'homme qui est arrivé dans ce pays, il y a quinze jours, ayant peine à monter l'escalier du perron de la maison. La fièvre qui pendant un mois revenait tous les soirs et amenait la nuit des sueurs n'a pas, Dieu merci, reparu. La santé proprement dite a donc fait de grands progrès. Mais je n'en aperçois aucun dans les symptômes de la maladie des bronches. Je tousse comme à Paris ni plus ni moins. Il est vrai que jusqu'à présent l'état de mon estomac a empêché qu'on osât employer aucun remède interne. J'en suis donc réduit pour tous remèdes à la douceur de l'air qui, à la vérité, est très grande, mais que je ne puis goûter que de temps en temps, parce qu'il pleut ou vente violemment sans cesse. En somme, les habitants ne reconnaissent rien à leur climat. Ma pauvre chère Marie s'est tellement fatiguée en route pour tâcher de m'amener ici sain et sauf, qu'elle y est arrivée elle-même assez gravement indisposée des entrailles et si maigrie qu'on eût dit qu'elle venait de faire une grosse maladie. Aujourd'hui, les entrailles sont guéries ; mais depuis deux jours la gorge s'est prise. Le médecin pense que le mal n'aura pas de suite. Mais, pour le moment, on ne saurait dire que nous formions une société de bavards, car nous ne voyons personne et nous ne pouvons nous parler entre nous que par signes. Heureusement, comme tu le sais sans doute, notre bon Hippolyte est venu passer quinze jours avec nous[1].

Adieu, cher Louis, merci de ton intérêt. Zélie a écrit à Marie une lettre dont celle-ci a été véritablement touchée. Je t'embrasse de tout mon cœur.

ALEXIS

Lettre inédite. Chartrier de Malesherbes.

1. Hippolyte, inconscient jusqu'alors de la gravité de la maladie d'Alexis, était venu à Cannes au début du mois de décembre et y resta trois mois.

Cannes ce 30 novembre [18]58

Mon cher ami, j'ai reçu hier votre lettre[1]. Je veux sur le champ répondre deux mots. Je ne vous ai pas écrit plus tôt, parce qu'on ne sait jamais où vous êtes à moins que vous ne disiez : me voilà. J'avais cependant chargé Rivet de vous dire comment nous allions. Ma seconde raison pour ne pas me presser de vous écrire, c'est que je n'avais rien de bon à vous mander. Mon voyage s'est fait dans les conditions de temps les plus contraires. Je suis arrivé ici (sans métaphore), à moitié mort de fatigue. Ma femme, de son côté, était malade des efforts, au-dessus de ses forces, qu'elle avait faits pour m'amener jusqu'ici. Tout cela était fort lamentable à raconter. Pendant longtemps je suis resté dans une extrême faiblesse. Mais peu à peu le repos et la douceur de ce climat ont permis aux différents organes de reprendre leurs fonctions ; les forces reviennent très rapidement. Les bronches ne me paraissent pas encore avoir fait de grands progrès ; mais comme la fièvre qui revenait à Paris tous les soirs a entièrement disparu et que bientôt l'état de l'estomac permettra d'essayer les remèdes voulus dans mon cas, j'ai assez bonne espérance pour l'avenir. Je suis content du médecin que j'ai trouvé ici[2]. Il est intelligent et prudent et a, d'ailleurs, pour toutes les affections de la poitrine, cette immense expérience qui supplée au génie et dont le génie ne peut tenir lieu. Ma femme va un peu mieux, tout en restant toujours souffrante.

Je vois que ce château sur les bords de la Loire où je comptais déjà me reposer au retour du midi s'est encore évanoui comme tant d'autres formes fantastiques. Je sais d'avance comment se terminera un jour votre épitaphe…… et qui vécut jusqu'à l'âge de 90 ans, cherchant toujours avec une persévérance et une diligence admirables, mais sans l'avoir trouvée, une demeure qu'il pût habiter.

Vous n'exigerez pas, je pense, d'un homme qui vit dans une bourgade de la frontière sans voir personne [qu'il] vous apprenne quelque chose. Je ne sais rien, quoique encore assez de ce monde pour désirer savoir. C'est à vous à me donner des nouvelles.

J'oubliais de vous dire que nous avons loué ici une fort jolie maison de campagne meublée où nous pourrions au besoin recevoir plusieurs amis. Elle est en face de la mer à une demi-lieue et dans un point de vue

admirable.

Adieu. Croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur V. Lanjuinais*
*20 rue Joubert*
*Paris*
*[Cachet de la poste : Cannes, 30 novembre 58*
*Timbre Empire franç.]*

Lettre inédite. Fonds Lanjuinais.

1. Lettre du 26 novembre, où Lanjuinais racontait le procès de Montalembert. Voir ci-dessus, lettre du 20 novembre.

2. Le docteur Sève.

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Cannes ce 3 décembre [18]58

J'ai été très touché, chère cousine, de l'intérêt que vous prenez à ma santé et très reconnaissant des nouvelles que vous me donnez d'Antonin. La situation de celui-ci me préoccupe beaucoup. Elle ne manque pas, en effet, de gravité ; mais votre fils a un bon tempérament, du courage, il est là où son devoir et même l'intérêt de son avenir le retiennent et j'espère qu'avec l'aide de Dieu il se tirera de cette épreuve. Tenez-moi, je vous prie, au courant de ce qui lui arrive. Je vous avoue que j'ai toujours vu, dès l'origine, avec quelque appréhension cette expédition de Cochinchine[1]. Dans ce pays-là on ne sait jamais ni [où] on sera forcé d'aller, ni où il faudra s'arrêter. Une expédition en Cochinchine est toujours une *aventure*. Mais ce qu'il m'a été impossible de comprendre, c'est qu'on [ait] entrepris cette expédition en septembre c'est-à-dire à l'époque où les Européens ne peuvent faire campagne et où les Anglais de l'Inde eux-mêmes, qui sont pourtant chez eux, cessent leurs opérations militaires. Je me disais cela en solitaire impuissant que je suis. Le retard d'un mois

qu'on est obligé maintenant de s'imposer rendra les opérations ultérieures plus difficiles.

Car ne croyez pas que ce mois n'ait pas été mis à profit par nos bons amis les Anglais pour donner de bons avis et de bons secours au roi de Cochinchine. Je ne parle pas du gouvernement anglais, mais des individus. Partout où les Français font un pas en Orient, ils sont sûrs de trouver, au bout d'un certain temps, devant eux des Anglais qui se chargent de discipliner et de conduire l'ignorance des indigènes. Et je suis bien étonné si dans le siège qu'on commence maintenant des ingénieurs anglais ne sont pas dans les ouvrages ennemis. Je finis par où j'ai commencé en vous priant de ne pas me laisser sans nouvelles.

Je suis arrivé ici très souffrant. Je pourrais dire très malade. La longueur du voyage, le mauvais temps qui nous ont sans cesse accompagnés avaient fort empiré mon état et m'avaient réduit à un grand épuisement. Quand il a fallu, surtout, passer du chemin de fer au voiturin (car il y a trois journées de voiturin pour venir d'Aix ici) j'ai cru que je n'y résisterais pas et qu'avant de gagner Cannes je serais obligé de m'arrêter dans une des auberges de routier où notre voiturin avait l'habitude de passer la nuit, afin d'y mourir confortablement. Mais enfin me voici. Depuis mon arrivée ici, mon état n'a cessé de s'améliorer et j'espère retrouver la santé avant de quitter ces lieux.

Le voyage n'a guère moins fatigué ma pauvre femme que moi. Elle est arrivée ici très souffrante et ne fait seulement que se rétablir. Elle veut que je la rappelle à votre bon souvenir. Croyez, chère cousine, à ma tendre amitié.

ALEXIS

Lettre inédite. Copie Beaumont. Archives Tocqueville.

1. Décidée par des instructions assez imprécises du 25 novembre 1857 (parvenues en janvier 1858), l'expédition en Cochinchine menée par l'amiral Rigault de Genouilly avait eu pour motif la persécution de missionnaires chrétiens. Elle était souhaitée par les officiers de marine soucieux d'avoir une base, par les diplomates en Chine et par les missionnaires. Genouilly ne s'était dirigé vers Tourane (aujourd'hui Da Nang) qu'une fois assuré le succès de l'expédition de Chine, à la fin du mois d'août, avec 14 navires et 2 500 hommes. Il avait pris la ville le 2 septembre, ouvrant ainsi la voie vers Saigon, qui devait tomber en février 1859. Voir Georges Taboulet, « Les origines immédiates de l'intervention de la France en Indochine (1857-1858) », *Revue d'histoire des colonies*, t. XLI, n° 144-145, 3e et

4e trimestres 1954, p. 279-302.

À JEAN-CHARLES RIVET

Cannes, ce 5 décembre 1858

Mon cher ami, j'ai écrit hier à Freslon[1] et je l'ai chargé de vous donner de mes nouvelles ; mais ces maudits journaux qui me font très malade, me donnent à croire qu'un mot de moi directement adressé à vous vous sera agréable. Il n'y a rien de vrai dans l'article des journaux[2], sinon l'arrivée de mon frère qui est venu rompre très heureusement pour nous une solitude bien pénible.

Voilà sur mon état ce que le médecin et, mieux que lui, mon sentiment intime, me font connaître : je suis arrivé ici, comme je vous l'ai mandé, tellement accablé des fatigues du voyage que peut-être alors, aurait-on pu dire avec vérité que j'étais très malade. Depuis lors, il ne s'est pas passé un seul jour qui [n']ait semblé amener un progrès. L'estomac, qui avait cessé pour ainsi dire de fonctionner depuis un mois d'une façon très alarmante, s'est rétabli graduellement, mais vite. J'ai aujourd'hui des faims de dévorant qu'on n'ose satisfaire encore qu'à moitié. Avec la nourriture, les forces sont revenues en partie. En arrivant, je ne pouvais pas faire cent pas sans me reposer. Tout à l'heure je viens de me promener à pied pendant une heure et demie dans les montagnes. Quant à la maladie spéciale, le médecin dit qu'elle est en progrès ; pour moi, c'est un progrès insensible. Je remarque seulement que la fièvre n'a plus reparu et que la sueur nocturne a cessé. Deux bons symptômes, je pense.

Assurément, quand on a une partie des bronches engorgée, on n'est pas un homme bien portant. Je veux dire seulement que pour le moment loin d'être très malade, je me relève visiblement tous les jours et suis un chemin qui, s'il ne s'interrompt pas, doit vraisemblablement me reconduire à la santé ! Assez et trop de moi.

Je voudrais bien vous parler d'autres choses plus intéressantes, mais je suis accablé de lettres dans lesquelles on me demande si je ne suis pas mort et tout en enrageant contre la presse, que cette fois du moins je trouve trop libre, il faut me décider à répondre.

Je veux vous dire, cependant, que les opinions de Mme Rivet sur votre ancien domestique Georges nous ont bientôt paru excellentissimes. Du reste, il ne m'a pas échappé que vous étiez venu chez nous la veille de notre départ pour nous empêcher de le prendre. C'est moi qui volontairement vous ai coupé la parole afin de donner un terme quelconque à nos anxiétés. Je crois que je n'ai jamais rencontré un pareil animal, plus incapable de remplir la place qu'il avait prise. De plus, cet homme sachant que nous nous séparions d'un domestique que nous aimions parce que sa santé nous inquiétait a eu l'audace d'entrer chez nous ayant une maladie grave qui s'est développée dans la route et qui arrivé ici l'a forcé de demander lui-même à repartir. Nous avons eu la bonté de lui payer son retour, ce qu'assurément il ne méritait pas, trop heureux encore d'en être débarrassés. Nous avons repris notre ancien domestique qui est guéri.

Là-dessus, je vous quitte en toute hâte. Mille souvenirs affectueux à Madame Rivet et à tous les vôtres. À vous la tendre amitié que vous savez.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Lettre perdue.

2. Outre la presse régionale de l'Ouest, *La Patrie* du 1er décembre et *La Gazette de France* du 2 décembre avaient mentionné la gravité de l'état de Tocqueville, qui dut démentir ces nouvelles auprès de Beaumont, Ampère, Corcelle, Normanby, Senior.

## À FRANÇOIS MIGNET

Cannes – Var, ce 9 décembre 1858

J'ai vu arriver hier ici, mon cher ami, le Dr Maure[1] de Grasse, un ancien collègue des assemblées politiques que vous connaissez sans doute. Il avait reçu une lettre de M. Thiers qui lui demandait de mes nouvelles et il venait se renseigner par lui-même. Je ne saurais vous dire combien j'ai

été touché de ce témoignage d'intérêt de la part de M. Thiers. Veuillez être mon interprète auprès de lui et lui dire que je n'oublierai jamais cette preuve de son amitié.

Je crois que le Docteur lui rendra assez bon compte de moi. Le fait est que ma santé n'a cessé de s'améliorer depuis mon arrivée ici. Je ne suis pas bien portant, sans doute ; si je l'étais, je ne m'amuserais pas à faire le citoyen de Cannes. Mais l'influence exercée par le climat sur ma maladie est déjà si efficace que j'espère partir d'ici au printemps. C'est du moins l'idée que me paraît avoir mon médecin, homme fort expérimenté, surtout dans ces sortes de maux[2]. Il n'y a donc rien de vrai dans ce qu'ont dit les journaux, sinon que mon frère a eu la bonne pensée de venir partager notre solitude pendant un mois. Il nous est d'un grand secours et je lui ai une grande reconnaissance pour l'ennui qu'il s'est donné là.

Puisque me voilà la plume à la main vous écrivant, il faut que j'en profite pour recommander à votre attention d'abord et à votre bienveillance ensuite un livre d'une personne pour laquelle j'ai une grande estime, M. Gossin[3], lequel mérite, je crois, l'une des distinctions que l'Académie distribue annuellement aux livres les plus utiles aux mœurs. C'est un traité d'agriculture et même un excellent traité qui, je crois, peut passer pour un des meilleurs ouvrages écrits sur la matière. Ce qui le recommande à l'attention de l'Académie, c'est le soin avec lequel l'auteur, homme de bien lui-même s'il en fût jamais, met en relief comment les bonnes habitudes, les bonnes mœurs, la vie de famille servent au *succès* des meilleures méthodes agricoles et comment celles-ci sont insuffisantes sans moralité. Ce mélange d'enseignements moraux et de véritable science technique fait du livre une œuvre digne d'être signalée au public, dans un temps surtout où les vertus qui ne rapportent rien sont peu prisées.

Bien que je n'ose encore travailler sérieusement, je peux lire et je lis, en effet, le plus que je puis. J'ai profité de ce moment d'entière liberté pour me procurer des livres célèbres et dignes de l'être qui ne m'étaient pas encore, je l'avoue, tombés sous la main. Je suis en train de lire en ce moment le livre que M. Cousin a fait sur Pascal et *La République de Cicéron* que M. Villemain nous a fait connaître[4]. Ces deux volumes m'instruisent, m'intéressent et me charment. Pourquoi n'y a-t-il que deux volumes ? Auriez-vous quelqu'autre ouvrage à m'indiquer[5] ? Point d'espérance de voir sortir de vous cet hiver un Pérez, un Charles Quint ou une Marie Stuart[6] ? Quelle bonne aubaine ce serait pour un homme dans ma

condition !

Je vois par les journaux étrangers que l'histoire de M. Montalembert fait un bruit extraordinaire hors de France. J'ai vu avec un certain plaisir que l'épigramme tyrannique que s'était permis notre Maître en datant du 2 décembre la grâce qu'il lançait comme une nouvelle paix, j'ai vu, dis-je, avec plaisir que cet agréable jeu d'esprit n'avait pas eu de suite, par l'ignorance où est son auteur des premiers éléments de la législation du pays que le hasard a mis dans sa main[7]. Interrompre une procédure criminelle, même pour une grâce, c'est de l'Ancien Régime tout pur. En tout, je crois que le gouvernement ne se tirera pas à son honneur de cet éclat.

Rappelez-moi particulièrement à tous ceux de nos confrères qui peuvent s'intéresser à moi ; mais surtout et avant tout à M. Villemain qui m'a toujours témoigné une affection dont je lui suis bien reconnaissant.

Mille et mille amitiés de cœur.

A. TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Communiquée par Y. Knibiehler.

1. Le docteur Jean François Paul Fortuné Maure (1796-1880), conseiller général du Var à partir de 1830, puis président du conseil général en 1848, député conservateur du Var (Grasse) de 1846 à 1848. Réélu à la Législative le 1er mai 1849, il vota le plus souvent avec la majorité monarchiste et protesta contre le coup d'État. Réélu le 2 juillet 1871, il vota avec les républicains modérés et soutint Thiers. Libéral et homme d'esprit, il était ami de Thiers mais aussi de Barrot, Vivien, Dufaure, Rivet, Duvergier, et des Anglais Brougham et Cobden.

2. Le 24 novembre, le docteur Sève écrivait à Édouard qu'après la fatigue du voyage la santé d'Alexis s'améliorait, grâce aux excellentes conditions climatiques, et que le malade, qui avait pu reprendre ses promenades à pied, pourrait sans doute revenir à Tocqueville à la fin de la saison (AT).

3. Tocqueville soutenait Gossin pour l'obtention du prix Montyon. Il l'avait accueilli avec grand plaisir à Tocqueville en septembre (voir *OC*, t. XIV, p. 351). Il devait intervenir à la fin du mois auprès de la commission chargée de faire les propositions, dont Mignet lui transmet la composition dans sa lettre du 15 décembre (AT). Voir sur Gossin lettre à Édouard du 24 décembre, *OC*, t. XIV, p. 362-363.

4. Victor Cousin, *Études sur Pascal*, 1857, 5e édition du *Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal* (1842) ; Villemain, *La République de Cicéron*, 1858.

5. Dans sa réponse du 15 décembre, Mignet conseillait les *Mémoires* de Miot

(lettre communiquée par Y. Knibiehler). Les *Mémoires du comte Miot de Mélito*, ministre, ambassadeur, conseiller d'État, publiés par Michel Lévy en trois volumes en 1858, couvraient la période de la veille de la Révolution jusqu'à la fin de l'Empire. Selon Beaumont, ce fut la dernière lecture de Tocqueville, qui jugea l'ouvrage remarquable (voir « Notice sur Alexis de Tocqueville », *Œuvres et correspondances inédites*, vol. 1, 1861, p. 116).

6. Allusion aux derniers ouvrages de Mignet : *Antonio Perez et Philippe II* (1845), *Histoire de Marie Stuart* (1851), *Charles Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste* (1854).

7. La grâce de l'empereur fut annoncée le 2 décembre mais Montalembert refusa et se présenta le même jour au greffe avec ses deux avocats pour faire appel. Il avait jusqu'au 4 décembre pour effectuer cette démarche et l'empereur intervenait donc alors que la peine n'était pas définitive. Montalembert fut à nouveau condamné le 21 décembre avec une réduction de la peine de prison à trois mois.

## À FRÉDÉRIC CHASSÉRIAU

Cannes ce 11 décembre [18]58[1]

Cher Monsieur Chassériau, mon frère vous expliquera l'affaire dont j'ai désiré qu'il vous parlât. Tout ce que j'ai à vous dire, c'est que je vous prie *instamment* de faire pour l'aider tout ce que vous feriez s'il s'agissait de moi-même. Je vous en aurai la même reconnaissance.

Je suis à Cannes depuis cinq semaines. J'y suis venu pour tâcher de me remettre entièrement d'une irritation des bronches qui ne voulait point passer. Il y a des journaux qui ont annoncé que j'étais *très* malade. Rien n'est moins vrai, pour le moment du moins, car, depuis mon arrivée ici, mon état s'est déjà fort amélioré. Mais enfin je ne suis pas guéri et tant qu'une maladie de cette espèce n'est pas entièrement guérie, personne ne sait où elle peut conduire. Ce qui rend ma position pénible, c'est l'état de ma pauvre femme qui est elle-même bien souffrante en ce moment.

Mille amitiés de cœur

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Frédéric Chassériau conseiller d'État*
*27 rue St-Lazare*
*Paris*

[*Enveloppe, cachet cire rouge au chiffre de Tocqueville.*]

Lettre inédite. Collection particulière.

1. *De l'écriture d'Édouard de Tocqueville sous la date* : cette lettre n'a pas été remise.

Tocqueville l'avait jointe à la lettre du 12 novembre à son frère Édouard avec le commentaire suivant : « [Chassériau] a passé *sa vie* dans les affaires de la marine et des colonies et dans le ministère de la Marine. Il en connaît tout le personnel. Il en sait tous les règlements. C'est le code maritime et colonial incarné. Je suis sûr que si tu vas le trouver avec la lettre ci-jointe, il se mettra à ton service de tout cœur, autant, du moins, que ses occupations, qui sont immenses, le lui permettront. Je crois pouvoir répondre de son zèle ; mais non de son habileté. C'est un excellent et même un fort saint homme, qui manque absolument de savoir-faire et d'entregent » (*OC*, t. XIV, p. 358). Il s'agissait sans doute d'aider Auguste René de Tocqueville, le troisième enfant d'Édouard, né en 1834, maréchal des logis en Afrique au 4e régiment de chasseurs à cheval, que sa conduite avait mis en difficulté (voir lettre à Édouard du 13 novembre, *OC*, t. XIV, p. 359) et qui était rentré de façon inopinée. Il devait devenir en 1859 porte-guidon du maréchal Mac-Mahon en Italie, avant d'être détaché dans le corps expéditionnaire de Chine et Cochinchine en 1859 et 1860. Le désir d'obtenir une affectation dans ce corps de la marine impériale expliquerait le recours à un expert dans la marine.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

Cannes, Var

ce 12 décembre [18]58

Je veux, mon cher ami, vous rassurer moi-même sur les bruits erronés qui ont été répandus sur ma santé. Loin de me trouver dans un état plus grave qu'en arrivant ici, je suis déjà infiniment mieux qu'à cette époque-là. Je suis en ce moment un malade qui fait tous les jours des promenades à pied de deux heures dans les montagnes, après s'être nourri d'un excellent déjeuner. Il n'en résulte pas pourtant que je sois bien portant. Si je l'étais, je ne serais pas longtemps un citoyen de Cannes. J'ai apporté ici une irritation profonde des bronches du côté droit de la poitrine. C'est une maladie qui assurément pourrait finir par devenir très grave si on ne parvenait pas à s'en rendre maître. Mais elle a déjà subi une grande

amélioration et le médecin assure que je serai complètement guéri au printemps. En attendant, j'ai à peu près renoncé à l'usage de la parole, par conséquent, à la société des humains ; ce qui est d'autant plus triste que mon seul compagnon, ma femme est elle-même très souffrante et de façon sinon à m'inquiéter au moins à m'affliger beaucoup. Quand je dis qu'elle est mon seul compagnon, je me trompe. Car, mon frère aîné a eu l'amitié de venir s'enfermer pendant un mois avec nous.

Nous occupons ici une fort jolie villa qui appartient à une famille qui se dit de vos parents, M. Crookenden. Je crois que c'était originairement une famille des Antilles dont la fortune a été, comme de raison, un peu ébréchée par l'abolition de l'esclavage. Les connaissez-vous personnellement ? Nous n'avons eu jusqu'à présent que d'excellents rapports avec eux[1].

La personne que je vous ai indiquée à Paris, quand vous pourrez y faire passer les papiers dont je vous ai parlé, est *M. Dosseur avocat 21 rue Taranne*. Je vous écris de nouveau le nom parce que dans votre avant dernière lettre, vous l'écriviez d'une si singulière façon qu'il eût été impossible de le reconnaître[2].

Adieu, cher Senior, mille amitiés de notre part à tous les vôtres.

A. DE TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Première publication partielle en français d'après une traduction de l'anglais dans *OC*, t. VI, p. 219-220.

1. Henry Crookenden (1818-1875), né dans le Suffolk, avait épousé Julia Harriet Davenport, fille d'un contre-amiral, et avait deux enfants. Senior ne mentionne pas cette famille dans les lettres retrouvées.

2. Lettre de Senior perdue. L'avocat Dosseur était le chargé d'affaires de Tocqueville.

## À MICHEL LÉVY

Cannes, ce 18 décembre [18]58

Mon cher éditeur,

Je ne saurais trop vous remercier de l'excellent envoi que vous venez de faire. Cela est arrivé à point. J'attache surtout un prix extrême au livre de Biot[1] qui semble écrit pour un convalescent. Ce sont des morceaux détachés tout salutaires et pleins d'intérêt qui se peuvent lire à bâtons rompus. Mille et mille remerciements donc. Je vous serais bien obligé de m'envoyer encore trois exemplaires de mon livre. Je les paierai volontiers au prix de la librairie. J'ai besoin de ces exemplaires, pour donner à des gens qui me rendent ici des services.

Je vais toujours fort bien, quoiqu'en aient dit les journaux. Le sommeil, l'appétit, les forces sont revenus. Il [est] vrai que la maladie des bronches qui m'a forcé de venir ici n'est point guérie ; mais il est incontestable qu'elle va mieux. Un de mes plus grands maux est l'ennui. Vous le comprendrez sans peine, quand vous saurez que j'ai trouvé le silence d'un effet si efficace que j'ai entièrement renoncé, pour le moment, à l'usage de la parole, sauf pour demander les choses qui me sont nécessaires. Renfermé dans cette solitude intellectuelle, je songe beaucoup à la suite de mon livre. Il me semble que j'ai dans la tête quelque chose qui vaudra la peine d'être lu. Mais j'ignore quand Dieu me permettra de l'en faire sortir.

Je vois par une lettre de mon ami Beaumont que le vieil homme est moins mort que je ne croyais. Il me parle avec une animation que je ne lui connaissais plus de l'idée de faire une nouvelle édition de *L'Irlande* et d'y joindre une préface qui serait, à elle seule, s'il l'exécute comme il me semble le concevoir, un livre très intéressant. Il montrerait comment la crise est sortie de l'état qu'il a si bien peint, il y a quinze ans ; ce qu'a été cette crise ; ce que le gouvernement libre de l'Angleterre est parvenu à faire pour qu'elle aboutît à une immense réforme au lieu de se perdre dans une révolution ; et enfin en quoi l'Irlande transformée ressemble et diffère de l'Irlande dont il a fait le tableau[2]. Je crois que cela serait excellent et *nouveau* dans son *ensemble*, surtout si Beaumont consentait à aller passer un mois sur les lieux ; voyage un peu cher, il est vrai, mais qui donnerait tout l'attrait de la vérité et de la vie à sa peinture. Vous devriez lui écrire pour tâcher de faire aboutir ce mouvement de réveil et le presser de faire cette édition. Je réponds presque du succès et, connaissant l'homme, je suis sûr qu'une fois remis en train par ce premier travail, rien ne sera plus aisé que de l'entraîner à reprendre l'autre.

Adieu, mon cher éditeur, mille et mille assurances d'estime et d'amitié.

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Sur Biot, voir ci-dessus, n. 1.

2. Lettre perdue. Du fait de la famine, la population de l'Irlande était passée de 8 175 000 habitants en 1840 à 5 764 000 en 1861.

## À JULES DE SALIGNAC FÉNELON[1] (À ALGER)

Cannes, 23 décembre 1858

J'ai des remerciements à faire aux journalistes qui m'ont fait si malade, puisque cela m'a valu une lettre si intéressante et si affectueusement amicale de vous. Je ne saurais vous dire combien nous avons été touchés et à quel point le témoignage de votre amitié qui nous arrivait à travers la Méditerranée nous a été sensible. Que ne puis-je vous en remercier de vive voix ! Et en même temps exprimer ma reconnaissance à Madame de Fénelon[2] que vous voulez bien associer d'une manière si aimable à l'intérêt que vous nous portez.

Je suis venu ici pour guérir une maladie des bronches qui m'était survenue l'été dernier. Mon état, loin d'empirer comme l'ont dit les journaux, s'est au contraire successivement amélioré de la manière la plus heureuse. J'ai retrouvé ici depuis six semaines le sommeil, l'appétit, les forces. Je ne tousse plus que très peu et mon médecin m'assure (sans en rien savoir, il est vrai) que je serai complètement guéri quand je partirai d'ici.

Vous aviez bien raison de croire, cher Monsieur de Fénelon, que je lirais avec le plus profond intérêt tout ce que vous me dites sur notre Algérie. Je suis attaché à ce pays comme français et même comme homme car il me rappelle de bien précieux souvenirs. Je n'ai pas besoin de vous dire le regret que j'ai éprouvé en voyant le Maréchal quitter un poste où il réussissait si bien. Vous savez que j'ai été l'un des premiers à reconnaître et à signaler son rare mérite[3]. Lui-même a bien voulu quelquefois m'en rafraîchir la mémoire. Je vous avoue franchement que ce regret a été

encore fortement augmenté par les appréhensions que me donne son successeur. J'ai beaucoup connu celui-ci. Nous avons vécu trois ans ensemble dans les mêmes assemblées, nous occupant sans cesse des mêmes affaires[4]. Je trouvais d'ailleurs que sa conversation avait souvent de l'intérêt et du piquant. C'est un homme de beaucoup d'esprit, mais d'un esprit agité, mal ordonné, faiseur, très intelligent, mais peu sûr. Dans ce temps-là, l'esprit était en outre rempli d'idées dangereuses et le cœur de mauvaises et violentes passions. L'homme en somme était un des plus grands chenapans que j'eusse rencontré et je suis sûr qu'il a laissé cette impression indélébile à tous ceux qui l'ont pratiqué à cette époque-là. Or l'expérience de la vie a dû vous apprendre comme à moi, cher Monsieur de Fénelon, que les hommes ne changent guère et je serais bien étonné si en raclant un peu le prince on ne retrouvait pas bientôt en partie le montagnard. Lors donc que j'ai vu non seulement l'Afrique mais toutes nos colonies livrées à la direction de cet homme-là, je confesse que j'ai éprouvé une sensation patriotique pénible. Je suis maintenant placé trop loin des affaires pour pouvoir juger, dans le détail, des mesures qu'il vient de prendre pour l'Afrique, mais je suis effrayé de leur nombre, de leur importance, de la précipitation qui préside à tous ces actes et j'ai peine à croire qu'il n'y en ait pas plusieurs qui soient prématurées ou dangereuses.

Adieu, cher Monsieur de Fénelon, mille et mille affectueux remerciements pour votre bonne lettre. Croyez que je réponds à votre amitié par une affection bien sincère.

Lettre inédite. Copie Beaumont. Archives Tocqueville.

1. Lieutenant-colonel au 1er chasseurs d'Afrique, Jules de Salignac Fénelon en avait assuré le commandement durant la campagne de Kabylie. Il devint général de brigade en 1859.

2. Claire Randon, fille du maréchal Randon, avait épousé Jules de Salignac Fénelon le 20 octobre 1856.

3. Du 11 décembre 1851 au 31 août 1858, le maréchal Jacques Louis Randon, beau-père de Salignac Fénelon, avait été gouverneur général de l'Algérie. La fonction de gouverneur général fut supprimée lorsque l'empereur créa le 2 juin 1858 un ministère de l'Algérie et des Colonies, confié à Napoléon Jérôme Bonaparte du 24 juin 1858 au 24 mars 1859. Ce ministère fut supprimé en novembre 1860 et un nouveau gouverneur général fut nommé.

4. Napoléon Jérôme Bonaparte, dit le prince Napoléon (1822-1891), avait été élu en 1848, à vingt-six ans, représentant de la Corse à la Constituante, où il siégea à l'extrême gauche. Il fut ensuite élu par la Sarthe à la Législative où il vota avec la Montagne.

## À LOUIS BOUCHITTÉ

Cannes, Var, ce 25 décembre 1858[1]

J'ai reçu votre lettre du 10, mon cher ami, et je vous en remercie. Je vois que vous ne m'oubliez pas et que les bruits qui ont alarmé mes autres amis vous ont ému vous-même. Ces bruits étaient, comme vous l'avez su, sinon entièrement faux, au moins singulièrement exagérés. Il n'est que trop vrai que je suis malade ; sans cela je ne serais pas ici. Mais, pour le moment, ma maladie loin de s'aggraver semble marcher vers un mieux décisif. Depuis mon arrivée ici, j'ai retrouvé le sommeil, l'appétit, les forces. Malheureusement, je tousse toujours, quoique moins. Les bronches sont donc encore loin d'être guéries et tant qu'on [n']en arrivera pas là, on ne tient rien.

Ma plus grande misère est l'ennui. On m'ordonne comme premier remède le silence et en effet mon corps s'en trouve à merveille mais souvent mon esprit se sent accablé de ce régime. Je n'aurais jamais pu imaginer le prix qu'a la parole, avant d'en avoir perdu l'usage. Je ne puis encore travailler sérieusement. J'en suis donc réduit à lire. Mais on ne peut lire sans cesse et puis ! quoi lire ? J'ai toujours été un très mauvais *liseur*, à moins que je n'eusse un but positif dans la lecture. Mon habitude est plutôt de me nourrir sur moi-même, ce qui est souvent, il est vrai, une assez maigre nourriture. Mais telle qu'elle est, je la préfère à une meilleure que me fournissent les autres. Je dis me nourrir sur moi-même en réfléchissant profondément ; mais non en laissant divaguer misérablement ma pensée, comme je suis réduit à le faire en ce moment.

Je vous sais bien bon gré de garder un bon souvenir du pauvre Tocqueville[2]. C'est un lieu qui est bien avant dans mon cœur et je préférerais vivre sous son ciel tantôt si tristement doux, tantôt si orageux et si terrible que de respirer l'air le plus embaumé de l'univers, sur les bords de la mer la plus bleue et la plus tranquille. Mais ma pensée ne se

tourne vers lui en ce moment qu'avec quelque mélancolie. Car je ne pense pas que son climat puisse s'arranger d'une manière habituelle avec ma santé et je désespère de passer de nouveau sous mon vrai toit ces longs hivers qui me paraissaient si courts.

Adieu, mon cher ami, je vous souhaite de tout mon cœur à vous et aux vôtres au souvenir desquels je vous prie de me rappeler, toutes sortes de prospérités pour 1859.

A DE TOCQUEVILLE

Archives départementales de la Manche. Publication dans Édition Beaumont, t. VII, p. 521-522.

1. *Biffé* : 25 décembre 1859; *au-dessus, d'une autre écriture, sans doute celle de Beaumont, une première correction* : 1858 ; *une seconde* : 5 mars 1859.

La date retenue dans l'édition Beaumont est celle du 5 mars 1859, inappropriée à une lettre de vœux.

2. Bouchitté avait séjourné à Tocqueville en 1858. Les AT n'ont pas conservé de lettre de Bouchitté entre le 10 juillet 1858 et le 21 février 1859, lettre qui semble répondre à celle-ci, puisque Bouchitté y fait allusion au goût de Tocqueville pour le séjour en Normandie l'hiver.

## À JULES DUFAURE

Cannes ce 26 décembre [18]58

Mon cher ami, il me revient de plusieurs côtés à la fois que vous vous êtes surpassé devant la cour d'appel, et que vous avez transporté votre auditoire et ému jusqu'à ces hommes des bois auxquels vous parliez1. Par ce fait, vous avez gagné par la puissance de votre parole une cause perdue. Je ne saurais vous dire la joie que tout ce que j'entends dire là me cause, non seulement par l'amitié bien sincère que j'ai pour vous, mais encore dans l'intérêt de sentiments et d'idées qui me sont si chers. Il se mêle aussi à ma satisfaction un petit intérêt personnel. Car je suis toujours du parti de Dufaure, c'est-à-dire de celui des hommes qui ont conservé absolument intact le trésor de leur propre honneur, savent se respecter

dans les petites comme dans les grandes circonstances et conservent au fond de leur cœur le culte de toutes les nobles doctrines qui ont été l'âme de leur vie publique.

Il faut que je vous dise que j'ai reçu, il y a quelques jours (après le jugement de première instance) une lettre de Montalembert qui m'a non seulement exprimé une grande admiration pour votre talent, mais m'a parlé en homme profondément touché de toute votre manière d'être à son égard. Il m'écrit sur ce sujet plusieurs phrases qui m'ont semblé aussi vivement senties que vraies dans ce qu'il disait de l'homme, après avoir exalté l'orateur.

Je vais toujours aussi bien que mon état puisse le permettre. Je dors, mange et digère très bien et j'ai repris, en très grande partie, mes forces. Mais je tousse toujours un peu et les bronches qui avaient été atteintes, ne sont pas encore entièrement débarrassées. Je les traite au moyen de l'huile de foie de morue et du silence. Ce dernier régime me paraît très dur et je m'aperçois qu'il n'est pas nécessaire d'être un grand orateur pour tenir à l'usage de la parole.

Je me suis arrangé pour qu'on me fît parvenir les journaux anglais qui contiendront votre discours. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel empressement je vous lirai, puisque je n'ai pas eu le bonheur de vous entendre. Vous êtes, d'ailleurs, un homme qu'on trouverait encore profit à lire, même après l'avoir entendu. Car, vos discours n'ont pas seulement une brillante surface. Ils sont pleins.

J'allais oublier de vous remercier de votre envoi de vin. Celui-ci est arrivé très rapidement (ce qui m'a rendu un grand service), il est excellent. Comment voulez-vous que je vous fasse arriver le prix ? Je pourrais trouver les moyens de vous le faire parvenir sur le champ, ou bien je vous le remettrai au mois de mai, époque où j'espère avoir le plaisir de vous revoir.

Adieu, mon cher ami. Rappelez-nous au souvenir de madame Dufaure et croyez à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Sur le procès de Montalembert, voir ci-dessus.

Cannes ce 27 décembre [18]58

Il me tarde beaucoup, très chère cousine, d'avoir un courrier plus récent de Cochinchine[1]. Les dernières nouvelles laissaient un peu à désirer et j'aimerais bien apprendre que cet accès de fièvre dont vous me parlez n'a pas été suivi d'autres. Ce qui achève de me faire désirer des nouvelles, c'est l'obscurité profonde dans laquelle nous laisse notre gouvernement sur l'état de l'armée, et sur sa situation véritable. Il n'y a que dans le silence des gouvernements absolus que se puisse tolérer que pour une aussi grande affaire, dans laquelle le pays et tant de familles sont intéressés, on ne soit pas tenu officiellement au courant de ce qui se passe. La conséquence de tout ceci, c'est qu'une nouvelle lettre de vous me fera grand plaisir.

Je vais toujours aussi bien qu'on peut aller sans être guéri. Je dors, je mange, je me promène et je tousse. Je fais les trois premières choses si bien que le médecin augure que la toux, d'ailleurs fort diminuée, n'a rien de grave. Cependant, les bronches malades ne sont pas entièrement guéries. Le même médecin m'assure que cela aura lieu complètement d'ici à peu de temps. Quoique je sois persuadé qu'il n'en sait absolument rien, je ne laisse pas de lui entendre dire cela avec plaisir.

En attendant, nous formons toujours ici une société de trappistes (au régime près toutefois). Je ne parle pas et ma femme est aussi condamnée à ne pas dire un mot, dans le but de guérir un violent et tenace mal de gorge qui commençait à me préoccuper un peu. Nous en sommes donc réduits aux livres et aux signes et je vous assure que c'est très ennuyeux. J'éprouve qu'il n'y a pas besoin d'être un grand orateur pour tenir à l'usage de la parole.

Adieu, très chère cousine, ne m'oubliez pas quand Antonin vous donnera de ses nouvelles. En attendant, je vous souhaite de le revoir bien portant en 1859. Ce sont les seuls vœux de bonne année que je ferai aujourd'hui pour vous ; car, il ne faut pas demander trop de choses à la fois. Croyez à ma bien sincère amitié.

ALEXIS

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Voir ci-dessus.

## (AU DOCTEUR SÈVE ?)

Mercredi matin[1]
[novembre-décembre 1858]

Mon cher Docteur, l'état de ma femme me préoccupe et m'afflige beaucoup. Il change peu. Je lui trouve l'air fatigué et le visage, tiré. Son esprit est triste et abattu, ce qui est si contraire à sa nature que je crains toujours que le mal ne soit plus profond que nous ne pensons. Cependant, elle a bien dormi cette nuit, mais a la même difficulté à parler.

Je ne vous aurais pas écrit ceci puisque je dois vous voir. Mais je voulais vous dire que je crois ma femme décidée à prendre les grands bains, si vous persistez à les ordonner. Si donc vous considérez comme important qu'elle en prît un dès aujourd'hui, il est bon que vous soyez prévenu de bon matin pour pouvoir donner des ordres en connaissance. C'est pour cela que je vous écris. À bientôt et mille amitiés

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. *D'une autre écriture, au dos de la lettre* : Cannes, 1858.

## À UN CORRESPONDANT INCONNU

[1858[1] ?]

[Il regrette de n'avoir pu voir son correspondant] Je voudrais que ce brusque départ ne rompît[2] pas les rapports qui s'étaient établis entre nous

et que je trouvais fort agréables. Vous savez que j'aime les jeunes gens […] Je trouve ces deux qualités en vous […] Je voudrais donc, comme je ne dois pas vous rencontrer d'ici à quelques mois, savoir un peu de vous-même ce que vous devenez. Continuez-vous vos travaux ? De quel sujet particulièrement vous occupez-vous en ce moment ? Quels sont vos plans[3] pour votre cours à[4] venir ? Je vous fais ces questions un peu au hasard. Au fond, ce que je veux, c'est rester en conversation avec vous et continuer à savoir ce qui se passe dans votre esprit de la même façon que vous aviez commencé à me le dire. Si jamais vous aviez l'occasion de visiter l'extrémité du monde que j'habite, je vous prierais de faire encore mieux que m'écrire, ce serait de me venir voir.

Croyez à tous mes sentiments d'estime particulière et d'amitié

A. DE TOCQUEVILLE

Catalogue Lafon Castandet, no 256. Vente Drouot du 14 mars 2012.

1. Ce billet pourrait être postérieur à l'arrivée à Cannes début novembre, mais peut aussi dater d'un séjour à Tocqueville.
2. L'extrait du catalogue porte « rougît », nous proposons « rompît ».
3. L'extrait porte « places », nous proposons « plans ».
4. À partir d'ici nous transcrivons le fac-similé publié dans le catalogue.

## À VICTOR LANJUINAIS

Cannes ce 7 février [18]59

Mon cher ami, je profite des premiers commencements de ma convalescence pour rentrer en communication avec vous. II y a bien longtemps que je ne vous ai écrit. Je vous assure que l'impossibilité de le faire était absolue. Ah ! mon cher Lanjuinais, quel horrible mois de janvier je viens de passer ! Il n'y a que le malheureux qui a dû supporter ces quatre semaines qui puisse s'en faire une idée. Mais pardonnez-moi de ne pas vous faire l'historique des douleurs et des misères qui m'ont

accablé. Mon imagination cherche au contraire à s'en éloigner. Me voici, Dieu aidant, en pleine convalescence et à l'extrême faiblesse près que je ressens encore, je pourrais dire que je me trouve bien. Le médecin est même très satisfait de l'état des bronches ; il le trouve extrêmement amélioré et en voie de guérison, dès que le printemps aura enfin paru. Si l'état de faiblesse dans lequel je suis encore m'empêche d'écrire longuement à mes amis, il ne m'empêche pas de continuer à les aimer de bien bon cœur et de désirer qu'ils veuillent bien ne pas m'oublier dans cette passe critique de ma vie, mais m'écrire souvent. Je ne puis encore ni lire, ni pour ainsi dire écrire, ni parler par prudence. Cela me jette souvent dans des abîmes d'ennui à donner envie de pleurer. Priez donc tous ceux que vous savez s'intéresser à moi de me faire la charité de m'écrire. C'est le seul plaisir intellectuel qui me soit permis.

Vous m'avez adressé une lettre bien intéressante, il y a deux jours[1]. Dans la lettre précédente, vous m'aviez enfin annoncé que vous aviez fait choix d'une terre. Cela m'a causé un mouvement de joie et le pays que vous avez choisi accroît encore ma satisfaction[2]. Mais vous ne m'avez pas fait *une description* des lieux. Ne manquez donc pas de le faire, cela m'intéressera beaucoup. Je finis parce que ma main et ma tête sont fatiguées. Tout à vous de cœur, Adieu

A. DE TOCQUEVILLE

Fonds Lanjuinais. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 467-468.

1. Lettre du 2 février, où Lanjuinais faisait état des menaces d'une guerre imminente, du réveil des passions européennes de 1813 contre la France et de la désillusion des milieux d'affaires (AT).

2. La terre et le château de Saint-Frambaut, près de La Suze, dans la Sarthe, département où résidait aussi Beaumont. Lanjuinais devait en donner une rapide description en répondant le 19 février (AT).

## À PROSPER DUVERGIER DE HAURANNE

Cannes, le 9 février 1859

Quand je relis la lettre que vous m'avez écrite, il y a près d'un mois[1], mon cher Duvergier, il m'est impossible de concevoir que je n'y aie pas encore répondu. Ou, plutôt, les raisons de mon silence se reproduisent à mon imagination d'une manière si douloureuse que je ne vous les expliquerais pas, si je n'avais un désir passionné de me disculper à mes yeux. Je serai du moins fort bref. Vous saurez donc, mon cher ami, que les dix premiers jours du mois de janvier ont été occupés par un crachement de sang, qui, bien qu'il n'alarmât pas les médecins, me réduisait à un abattement extrême. Cette maladie finie, j'ai été saisi d'une série de douleurs nerveuses tellement cruelles, que, pendant trois semaines, elles ne m'ont laissé ni la faculté de dormir ni celle de manger. Enfin, me voilà en pleine convalescence ; les bronches en meilleur état qu'elles ne l'ont encore été. Mais, mes forces que j'avais retrouvées, que sont-elles devenues ? il faut les reformer peu à peu, comme si je n'avais rien fait. Voilà, mon cher ami, dans quel abîme de faiblesse étant tombé, je n'ai pu vous donner signe de vie, ni vous remercier de la lettre la plus aimable, la plus amicale et la plus intéressante que j'aie encore reçue en ce pays. Vous me proposez de m'écrire encore. Jugez avec quelle joie une pareille proposition est acceptée. Figurez-vous que si mon corps est encore faible et ne reprend ses forces que graduellement, l'esprit a retrouvé toute sa curiosité. Je ne puis encore lire ou écrire longtemps. Il me faut donc subsister intellectuellement sur moi-même. Jugez quel prix a pour un homme dans cette situation un correspondant tel que vous. Écrivez-moi donc, cher Duvergier ; faites-le par amitié ; je dirais presque : faites-le par charité. Croyez que la vue de votre écriture causera de la joie dans mon ermitage.

Vous me donnez, dans votre lettre, beaucoup de nouvelles qui m'ont très intéressé. Mais vous ne me dites pas un mot de votre livre[2]. Ne croyez pas que ce soit pour vous faire une misérable louange indirecte, que je semble attacher un intérêt si principal à cet ouvrage. Je regarde ce livre comme comblant un vide dans notre histoire ; ce que j'en ai vu, à travers quelques imperfections, que je n'ai pas craint de vous signaler, est excellent ; votre livre me paraît le seul *document* sur le temps de la Restauration et je suis convaincu que, vous-même, vous aurez eu le courage d'élaguer les parties inutiles. Votre ouvrage restera le livre *fondamental* sur cette période de notre histoire, celui auquel amis et

ennemis seront obligés de recourir pour se faire une idée vraie des faits et même, à travers les passions de l'auteur, des caractères. On ne sait pas combien de vérités on met en lumière en supprimant la partialité volontaire. L'autre ne couvre jamais d'un voile bien épais la vérité. Mais voici qui mène trop loin ma main encore faible et mon esprit aisément fatigué. Vous comprenez ma question. Faites-y une réponse, je vous prie. Je vous conjure également de mettre à exécution le projet que vous avez conçu de m'écrire ce qui se passe et votre manière de le juger. Croyez que vous me rendrez bien heureux.

Je ne veux pas aujourd'hui reparler de faits qui sont déjà loin. Cependant, il faut que je vous dise que je suis de votre avis ; qu'au fond, on ne veut pas la guerre et qu'on reculera toujours au moment de la faire ; toujours on reculera, croyez ceci. À moins qu'on ne se soit tellement embrouillé dans les mensonges, les petites trahisons, les excitations données, les mouvements imprimés et qui vous échappent, qu'on ne puisse plus sortir de difficulté que par l'épée et encore, même alors au dernier moment, je croirais plutôt au *plongeon*[3].

Rappelez-moi bien particulièrement au souvenir de Madame Duvergier. Croyez à ma vive et sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville. Copie Rédier d'un original appartenant à M. Duvergier de Hauranne.

1. Lettre du 8 janvier 1859 (vente Drouot du 1er juin 1992). Duvergier y faisait le récit du procès de Montalembert et d'une réception où le frère bonapartiste de Montalembert se serait entendu dire par l'empereur : « Votre frère en est arrivé à ses fins, il a fait du scandale. Quant à M. Berryer, il a été indigne, *lui que j'ai tant aimé* » – mot que Duvergier trouvait admirable.

2. Voir ci-dessus.

3. Lors de leur entrevue secrète à Plombières le 21 juillet 1858, Napoléon III et Cavour avaient envisagé une guerre contre l'Autriche. La France et le Piémont passèrent ensuite une convention secrète d'alliance dans l'éventualité d'une attaque de l'Autriche contre le Piémont. Le 4 février, sous la signature de La Guéronnière, avait été publiée la brochure *L'Empereur Napoléon III et l'Italie* qui exposait la politique impériale et eut un grand retentissement.

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Cannes ce 9 février [18]59

Je suis sûr, bien chère cousine, que vous faites depuis plus d'un mois un nombre infini de jugements téméraires et même calomnieux à mon égard. Vous m'accusez d'indifférence ; tandis que pendant près de cinq semaines, je viens d'être cloué sur mon lit par des douleurs si abominables qu'elles m'ont absolument privé de la faculté de dormir et presque entièrement de celle de manger. J'étais donc fort à plaindre, tandis que vous m'accusiez. Mais, enfin, me voici en convalescence et je ne veux pas perdre un moment, sans vous demander de vos nouvelles et de celles de vos enfants. L'un était gravement malade. L'autre est aux antipodes. Veuillez, s'il vous reste un peu d'amitié pour moi, me dire ce que sont devenus vos enfants depuis les six semaines que la maladie m'a absolument séparé des humains. Je ne vous en dirai pas davantage dans cette lettre, qui est déjà un *effort* pour une main aussi fatiguée et un esprit encore aussi ébranlé que le mien. Mille et mille amitiés de cœur.

ALEXIS

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Cannes, 15 février [18]59

J'ai tellement de lettres auxquelles il faut que je réponde, mon cher ami, que je finis par n'écrire point. Il faut, pourtant, que je vous remercie de la lettre que j'ai reçue hier de vous[1] où vous me parlez suivant votre habitude, avec une affection qui me va toujours au cœur. Seulement, ce que vous dites en commençant m'a exaspéré : vous m'avez écrit une longue lettre sur la politique et vous l'avez brûlée, parce que Corcelle vous a dit que je ne voulais pas de lettres de cette espèce. Je ne sais où Corcelle a pris cela, c'est le contraire qui est la vérité et je ne puis me consoler que vous ayez suivi son avis. Il fallait qu'il fût dans une de ses

distractions profondes où il ne sait plus ni ce qu'il fait ni ce qu'il dit[2].

Je n'ai rien, à tout prendre, à vous dire sur ma santé que de bon. Vous savez que j'ai passé le plus abominable mois de janvier qui se puisse concevoir. D'abord, un crachement de sang qui a duré dix jours et qui, bien qu'il n'effrayât pas les médecins, n'en était pas moins un incident déplorable puisqu'il me forçait à interrompre le genre de vie qui m'avait fait jusque là si grand bien. Le crachement de sang fini, survient une névrose de la vessie qui, pendant 3 semaines, m'a empêché de dormir et de manger. Enfin, cette série de misères semble épuisée. Les douleurs ont, à peu près, cessé, l'appétit est revenu, avec lui une partie des forces perdues, et, ce qui surtout me satisfait, les médecins constatent que la maladie des bronches, la maladie principale, avait fait de grands progrès en bien. C'est ce que beaucoup de signes indiquent, et ce que l'auscultation semble prouver.

J'espère donc, et je vous engage à faire comme moi.

Toutes les lettres que nous recevons sont pleines de grandes appréhensions de guerre. Serait-il possible qu'on finît, en effet, par en arriver là ? Pour moi, je ne le croirai que quand je le verrai.

Adieu cher ami. Ne tardez pas à m'écrire. Croyez à ma tendre amitié. Veuillez présenter mes affectueux hommages à Madame Rivet et me rappeler au souvenir de tous vos enfants.

TOCQUEVILLE

Bibliothèque Beinecke. Université Yale. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 471-472.

1. Lettre non retrouvée.

2. Tocqueville devait protester auprès de Corcelle le jour même. Voir *OC*, t. XV, 2, p. 242.

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Cannes ce 21 février [18]59

Si j'avais douté, chère cousine, de la véritable affection que je porte à votre fils, j'en aurais été certain en sentant le chagrin vif que votre lettre m'a causé[1]. Au premier abord, il semble qu'il y ait un peu *trop de jeunesse* dans la manière rapide et décisive d'agir d'Antonin. Assurément, si les choses en étaient au début, il eût été plus naturel, avant d'envoyer la démission, de tâcher d'obtenir une explication réparatrice. L'amiral redevenu froid et se trouvant en face d'un jeune homme de mérite, eût, peut-être, rétracté de lui-même ce que sa parole avait eu de plus violent. Ce qui explique que les choses ne se soient pas passées ainsi, c'est que sans doute le procédé qui avait exaspéré Antonin avait été précédé de beaucoup de coups d'épingle analogues. Votre fils a senti que la vie commune n'était plus possible et avec son énergie ordinaire il a pris son parti sur-le-champ. Voilà, du moins, comment j'explique les choses avant qu'une nouvelle lettre ne nous mette plus au courant. Il me tarde bien de savoir ce qu'elle contiendra. Du reste, l'événement en lui-même est fâcheux, puisqu'il place une sorte de disgrâce à la fin d'une campagne longue, dangereuse, pleine d'incidents qui eussent pu amener des marques de satisfaction sur Antonin au lieu du traitement très probablement très injuste qu'on lui inflige[2]. Tâchez, du reste, chère cousine, de sortir, en cette circonstance, du rôle de mère, pour prendre un peu celui de juge. Sachez, pour pouvoir y pourvoir à l'avenir, s'il n'y a pas eu un peu de la faute d'Antonin et si ses rapports avec son chef ont toujours été ce qu'ils devaient être. Je ne doute pas que votre tendresse aidée de votre pénétration ne doivent vous faire arriver à la vérité. Je vous avoue que l'extrême amertume qui régnait dans les dernières lettres d'Antonin m'inquiétait et je vous l'aurais dit tout naturellement, s'il était utile de faire des observations à un correspondant qui est six mois à recevoir votre lettre. Je le trouvais infiniment trop méprisant pour l'armée française qui, après tout (après avoir accordé à Antonin la vérité de tout ce qu'il a si [bien] vu et si bien décrit), n'en est pas moins, par une foule d'autres raisons, la plus terrible arme de guerre qu'il y ait aujourd'hui dans le monde. Je crains qu'il ne se soit un peu trop imprégné des mœurs aristocratiques de l'état-major anglais au milieu duquel il a longtemps vécu. Remarquez que je ne suis moi-même à mon aise, que je ne respire aisément qu'au milieu de ces mœurs aristocratiques. Mais nous sommes une nation de polissons toujours prêts à s'enthousiasmer pour un homme ou pour une idée et disposés à se faire tuer dans cette cause. Qu'y faire ? Nous ne valons ni pis ni moins. Les deux sociétés n'ont non seulement

aucune ressemblance, mais aucune analogie et puisque le ciel nous a faits français il faut bien accepter ce rôle. Tout ceci n'est pas une critique de notre cher Antonin. Mais, une expression de mon inquiétude. Si vous pouvez me montrer qu'il a été ici en tout dans son droit, je vous assure [que je serai] presqu'aussi content que vous.

La longueur de cette lettre suffit seule pour vous montrer que je vais bien. Ma santé a en effet fait depuis trois semaines des progrès qui charment et étonnent mon médecin. Que Dieu dans sa bonté veuille permettre que cet état dure et écarte de moi ces affreux incidents qui m'ont torturé tout le mois de janvier. Je vous dirai avec joie que l'auscultation démontre que les bronches sont en voie de guérison assez rapide.

Adieu, très chère cousine, songez à moi et croyez au tendre attachement que je vous porte.

ALEXIS

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Lettre non retrouvée.

2. Antonin de Mandat-Grancey ne démissionna pas et revint en France officiellement pour raisons de santé. Il passa un an parmi les siens avant d'être appelé comme officier d'ordonnance du ministre de la Marine Chasseloup-Laubat le 10 janvier 1861 et de démissionner deux ans plus tard pour se marier. Il reprendra du service en 1870 et mourra au combat. Voir général Ambert, *Récits militaires*, Paris, 1884, p. 317-324, qui cite p. 319 le commentaire de l'amiral Ribout sur le retour en France d'Antonin : « Pour la première fois depuis le début de sa carrière, M. de Grancey put passer une année au milieu des siens, et reprendre sa place dans cette société qu'il avait quittée si jeune et où l'élégance de ses manières, les grâces de son esprit, les charmes de son caractère lui assuraient un rang distingué. »

## À PIERRE FRESLON

Cannes, 23 février 1859

Je vous envoie, cher ami, non une lettre (où en trouverais-je les éléments ?), mais un bulletin ; ce qui, j'en suis assuré, vous paraîtra encore agréable à recevoir. Depuis que je vous ai écrit, ma santé a fait des progrès dont la rapidité m'étonne et me charme […1] Prions Dieu qu'il n'envoie pas une rechute, et j'espérerai plus que je ne l'ai encore fait.

Une des formes de la reprise de mes forces, c'est la possibilité de la lecture qui m'est revenue. Je me fais lire les Mémoires de Miot de Mélito ; les avez-vous lus ? Cela mérite d'être dans toutes les bibliothèques. Je lis avec mes yeux et par conséquent lentement la vie de Gibbon, l'auteur de l'*Histoire du développement et de la ruine graduelle de l'empire romain*, écrite par lui-même[2]. Je ne sais si cet ouvrage a été traduit en français ; je le lis dans l'anglais, et cette lecture m'intéresse au plus haut point. Je suis seulement fâché de ne pouvoir me la permettre qu'à si petite dose. N'êtes-vous pas de mon avis, qu'il n'y a rien de plus intéressant que les Mémoires, surtout ceux des gens célèbres, pour peu qu'ils aient un peu de véracité. Il semble toujours qu'on va trouver le secret de ces belles machines qui ont produit de si belles œuvres. J'avoue qu'on est souvent fort trompé. Celui-ci est évidemment fort sincère. Mais ce qu'il dit n'apprend que le prodigieux parti que peut tirer de lui-même un homme doué d'une mémoire extraordinaire, et qui passe dans l'aisance et le repos que donnent une position sociale élevée et une fortune indépendante, quarante ans à travailler toujours, à lire tout ce qui a jamais pu être imprimé sur un sujet presque sans limites, qui le retient, et qui, ensuite, paisiblement, sans se presser, rapproche tous ces textes, et se trouve avoir fait, presque sans y songer, une des plus grandes œuvres de la littérature moderne. Ce qui est profondément original, c'est que ce même homme ait pu faire patiemment de pareils travaux (il donne la liste de ses lectures pendant un mois ; si toute l'année marche de même, il y a là de quoi occuper pendant une année tout un couvent de bénédictins) ; ce qui est original, dis-je, c'est que ce même homme, doué de cette faculté extraordinaire qui en exclut d'ordinaire tant d'autres, se trouve, quand il en arrive à la composition, un écrivain serré, nerveux et plein de vie.

Mais où vais-je vous parler de Gibbon ? Adieu. Mille souvenirs affectueux.

Original perdu. Publication dans Édition Beaumont, t. VI, p. 476-477.

1. Points de suspension dans l'édition Beaumont qui signalent peut-être une coupure.

2. Guizot avait traduit en 1812 *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire* (1776-1788), 6 vol. Les *Mémoires* de Gibbon avaient été publiés en français dès 1796, en deux volumes, sous le titre *Mémoires de Gibbon, suivis de quelques ouvrages posthumes et de quelques lettres… recueillis et publiés par Lord Sheffield.*

## À PROSPER DUVERGIER DE HAURANNE

Cannes, le 25 février 1859

Cher Duvergier, vous m'avez écrit la lettre la plus remplie d'anecdotes amusantes, de faits intéressants, de réflexions qui font penser, que j'aie reçue depuis bien longtemps[1]. C'est assez vous dire combien, maintenant, je souhaite ardemment, en avoir une autre. Pour mériter celle-là, je voudrais bien vous fournir aussi ma petite part de nouvelles. Mais, quoi savoir à Cannes, quand surtout on ne sort pas et qu'on ne parle encore qu'à voix basse ?

J'ai cependant hier entendu dire deux ou trois choses qui me paraissent n'être pas trop indignes de vous être répétées. Nous avons ici pour raison de santé, un ancien ambassadeur prussien, encore fort bien en cour, quoique non occupé et surtout dans une préoccupation perpétuelle de l'état des affaires[2]. Voici ce qu'il me disait hier. Comme il ne le disait pas sous le secret, je n'ai aucune raison de ne pas le redire. Il compte *absolument* sur la guerre pour le mois d'avril[3]. Il croit être sûr de la ferme résolution de Napoléon de pousser sa pointe et il se croit assuré que le jeune Empereur d'Autriche est décidé à ne rien céder. Il dit savoir que la Prusse, mise en demeure par l'Autriche, a déclaré sa détermination de rester neutre, au moins au commencement de la lutte. Enfin, il prétend savoir que la Russie est non seulement neutre, mais *bienveillante* à la France, circonstance qui, avec raison, lui fait supposer qu'il doit y avoir quelque engagement secret qui assure à la Russie quelques grands avantages matériels, en cas de succès[4]. Ces nouvelles concordent-elles avec les vôtres ?

Autre fait qui a son importance : le chemin de fer de Marseille à Toulon ne devait être livré à la circulation que dans l'été. Par une sorte de

miracle d'activité, grâce à des interventions[5] prodigieuses d'ouvriers, l'argent coulant à flots, il paraît qu'il va être ouvert d'ici à quelques jours[6]. J'ai entendu dire que, pour prix de l'aide extraordinaire qu'il vient de donner à la compagnie, le gouvernement avait stipulé que, pendant deux mois, il pourrait transporter sur le chemin (probablement gratis ou à des prix infiniment réduits) toute espèce de personnel et matériel militaire. Ainsi, voilà la grande route militaire d'Italie ouverte !

Vous me donnez une bien bonne nouvelle en me disant qu'on imprime un volume de l'histoire de la Restauration[7]. J'espère que vous voudrez bien m'envoyer ce volume, dès que vous le posséderez vous-même ; ce sera, tout à la fois, un acte d'amitié et de charité. Ma santé, qui semble en grand progrès, me permet de beaucoup lire et j'ai pour les livres de mon goût un véritable appétit de glouton. Mais combien bien peu de livres de mon goût rencontré-je !

Adieu, cher Duvergier, prouvez-moi que vous ne m'oubliez pas en m'écrivant le plus tôt possible. Mes hommages à Madame Duvergier.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville. Copie Rédier d'un original appartenant à G. E. Duvergier de Hauranne.

1. Lettre du 12 février (vente Drouot du 1er juin 1992). Duvergier y analysait le bellicisme de l'empereur et s'étonnait de la docilité de la petite-bourgeoisie parisienne. Le 25 février, il racontait une réception de Napoléon et de la princesse Mathilde et écrit aussi les 2, 4, 10 et 14 mars dans le dessein manifeste de se faire « chroniqueur » pour distraire Tocqueville.

2. Christian Karl Josias von Bunsen (1791-1860) dont Tocqueville avait fait la connaissance en 1853. Ministre de Prusse auprès du Saint-Siège (1827-1829), il avait ensuite été conseiller de Frédéric Guillaume IV, dont il était l'ami, puis ambassadeur à Londres de 1842 à 1844. Il consacra la fin de sa vie aux études théologiques. Il s'était installé en décembre 1858 à la maison Penchinat, à Cannes, pour soigner son asthme et rendit de nombreuses visites à Tocqueville au cours des mois qui suivirent. Voir sa correspondance avec Tocqueville dans les *OC*, t. VII.

3. La déclaration de guerre devait être publiée au *Moniteur universel* du 4 mai, après l'invasion du Piémont par l'Autriche le 29 avril.

4. Des négociations menées avec la Russie aboutirent en janvier 1859 ; elles assuraient la neutralité russe contre une attitude bienveillante de la France envers les ambitions russes en Pologne et sur la mer Noire.

5. Lecture douteuse.

6. Le chemin de fer de Marseille à Toulon était indispensable pour le

transport de troupes en Italie du Nord. Les travaux très actifs en janvier et février devaient permettre le premier essai de circulation dès la fin mars. En avril, le chemin put transporter des troupes.

7. Le tome 3 de l'*Histoire du gouvernement parlementaire* est annoncé dans la *Bibliographie de la France* du 26 mars.

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Cannes, ce 1[er] mars [18]59

Chère cousine, je vous renvoie les lettres si intéressantes que vous m'avez envoyées[1] et j'y joins deux mots ; car, aujourd'hui le temps me manque pour faire une chose que j'aime beaucoup, qui est de vous écrire longuement.

Que notre cher A[ntonin] se soit fait les amis les plus respectables parmi ceux qui ont vécu près de lui ; c'est en vérité, ce qui ne demandait pas sa preuve. Je connais notre jeune homme *à fond* et je sais les sentiments qu'il doit et peut inspirer.

Je ne suis pas encore bien rassuré par la correspondance que vous m'avez envoyée et je désire vivement en savoir plus long. L'âme de votre fils, malgré tout ce qu'il dit de son calme, est encore profondément agitée. Elle n'a point repris son équilibre et, tant qu'un homme est en cet état, on ne saurait être parfaitement tranquille. L'idée de donner sa démission est insensée. Dieu veuille qu'il ne l'ait pas exécutée avant que vous soyez arrivée à temps pour l'en empêcher. Il y a dans cette croyance qu'on pense toujours à lui et qu'on lui tend des pièges, une agitation d'esprit qui n'a pas encore permis à la raison de remettre les faits à leur place et d'en apprécier la valeur. Je suis sûr que cet incident n'exercera qu'une très faible influence sur la carrière d'A., s'il sait se tenir en place tranquille laissant marcher les choses sans s'en mêler et c'est plus que jamais le cas de dire avec Pascal : que presque tous les malheurs des hommes leur arrivent pour ne pas savoir se tenir quelque temps tranquilles dans une chambre[2]. À la chambre près, qui serait bien chaude en Cochinchine, on ne saurait mieux faire. L'amiral sera bientôt honteux et inquiet de ce qu'il a fait ; car votre fils n'est pas le premier venu. Vous avez agi en profond politique en recevant bien sa mère[3]. Car si l'amiral

croyait avoir en vous des ennemis c'est alors que la peur le rendrait très venimeux.

Enfin ce qui m'inquiète, c'est l'espèce de mal du pays qui semble s'être emparé de votre fils et qui, du reste, se comprend très bien. Il serait, au contraire, très à désirer qu'il pût rester là jusqu'à la fin des opérations militaires et y prendre part *dans une condition quelconque*. Mais c'est beaucoup demander à un jeune homme épuisé de fatigue et abreuvé de dégoûts. Le temps me manque et j'en reste là. Mille et mille amitiés de cœur.

Ci-joint une lettre pour Ampère ; j'écris de plus en particulier à celui-ci.

A. DE TOCQUEVILLE

Archives Tocqueville. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VII, p. 519-520.

1. Lettres non retrouvées.

2. « Divertissement » : « J'ai dit souvent que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans une chambre », *Pensées*, no 168 (édition Ph. Sellier).

3. Adelaide Caroline Mithon de Senneville, qui devait mourir le 12 mars 1859 à soixante-dix ans.

## À VICTOR LANJUINAIS

Cannes ce 10 mars [18]59

J'ai reçu hier votre lettre du 6 mars, mon cher ami, et elle m'a fait non seulement du plaisir, mais du bien. Vous m'y dites sur les affaires publiques des choses qui m'ont vivement intéressé[1]. Mais ce qui m'aide, si je puis ainsi parler, en recevant vos lettres, à respirer, c'est le souffle de grandeur morale qui, à votre insu même, les remplit. Vous appartenez et je me permets de dire *nous* appartenons à une famille intellectuelle et morale qui disparaît. Que je suis heureux quand je rencontre encore un de ses membres ! J'ai voulu vous dire cela sur le champ, parce que j'en

suis plein. Je répète que des lettres, comme vous m'en avez souvent écrit depuis quelque temps, me font du bien.

Quant à mon corps, le médecin prétend que les choses marchent toujours de mieux en mieux. L'auscultation donne de plus en plus des pronostics favorables. Les forces sont, en grande partie, revenues, puisque je marche une heure de suite et, en comptant mes différentes sorties, plusieurs heures dans la journée sans fatigue et sans *transpiration*. Mais laissons là les détails et qu'il vous suffise de savoir que je marche aussi vite que possible vers un rétablissement complet. J'ajoute tristement qu'avec cette singulière maladie, on n'est jamais sûr de rien, tant qu'il reste quelque chose et qu'un accident peut tout à coup me faire reculer de deux semaines ou trois.

Je vous assure que ce qui se passe en politique ne me surprend pas du tout. J'ai toujours été convaincu que l'homme irait plusieurs fois jusqu'au bord de l'abîme, si près d'y tomber qu'il ne s'agirait plus pour cela que de faire un petit mouvement. Mais que là, la vue du vide ferait qu'il sentirait sa tête tourner et qu'il reculerait. Néanmoins, comme il est impossible que ce jeu se renouvelle éternellement sans créer toutes sortes de difficultés nouvelles, je suis très loin de croire à la paix d'une manière ferme. Je suis seulement porté à croire qu'il ne se jettera jamais dans la guerre résolument et par conséquent, quand enfin elle viendra, il la rendra plus dangereuse.

Adieu. Mon cher ami, cette lettre n'est qu'un court remerciement pour la vôtre et en général pour la chaude sympathie qu'on aperçoit sous le calme habituel de votre style. Parlez de moi à Dufaure qui *sournoisement* m'a donné toutes sortes de preuves d'amitiés depuis trois mois, à notre cher Freslon, et à Rivet. La solitude au milieu de laquelle je vis et sous le poids de laquelle je suis souvent prêt à succomber, me rend le souvenir de ces bons et nobles amis encore plus cher.

A. DE TOCQ.

*À Monsieur*
*Monsieur Lanjuinais*
*20 rue Joubert*
*Paris*
[*Cachet de la poste : Cannes, 10 mars 59*
*Timbre Empire franç.*]

Fonds Lanjuinais. Publication partielle dans Édition Beaumont, t. VI, p. 482-483.

1. Le 6 mars, Lanjuinais informait Tocqueville qu'après un article belliqueux signé Sacy dans le *Journal des débats*, le *Moniteur universel* avait démenti le 5 toute intention de guerre (voir lettre suivante). Lanjuinais stigmatisait la duplicité de l'Empire et remarquait que des républicains modérés comme Ferdinand Lasteyrie poussaient à la guerre pour faire tomber Napoléon III. Il concluait : « Je ne sais pas d'ailleurs qui est-ce qui peut à quelque prix que ce soit souhaiter le retour des aberrations de 1848. Il est certain toutefois qu'une réaction marquée s'est faite en faveur des institutions parlementaires et de la liberté de la presse depuis qu'on voit la fortune de la France et le sang de ses enfants à la merci du premier caprice d'un despote, d'un despote qui pendant qu'il impose à la France une servitude humiliante, prétend employer ses armées comme par une insultante ironie à donner la liberté aux barbares de la Valachie et de la Moldavie et aux populations les plus arriérées de l'Italie » (AT).

## À PROSPER DUVERGIER DE HAURANNE

Cannes, le 11 mars 1859

Vous me dites toujours de ne pas vous répondre, cher Duvergier, et je suis toujours entraîné à vous désobéir. II est difficile de renoncer à vous remercier de lettres aussi *substantiellement* intéressantes et souvent aussi amusantes par les anecdotes qu'elles contiennent que les vôtres et, de plus, la correspondance n'est plus un plaisir qui me soit défendu. Je voudrais seulement qu'en me rendant la faculté de parler, on m'eût donné quelque chose à dire mais je vis au fond de la citerne de Joseph[1] et je sais à peine ce qui se passe sur la terre.

On semble commencer, ce me semble, à se rassurer à Paris et à croire que la guerre est ajournée. Tout ceci, néanmoins, ne peut manquer de laisser de grandes traces. Ce qui vient de se passer, du reste, n'a rien qui m'ait surpris, connaissant l'homme qui était l'unique auteur. Vous aurez dû en juger par ce que je vous ai dit dans une de mes précédentes lettres ; j'ai toujours cru que L. N. s'approcherait plusieurs fois jusqu'aux bords du précipice, de façon qu'il ne suffisait plus que du moindre mouvement pour l'y faire tomber. Arrivé là, la profondeur de l'abîme lui fait tourner la tête et il se rejette en arrière. Mais ce jeu ne peut se renouveler souvent et il arrivera, j'en suis sûr, un moment où, après n'avoir pas voulu résolument jusqu'au bout la guerre, il y sera entraîné malgré lui, à contretemps et ayant perdu une partie de ses avantages.

Du reste, ce même diplomate prussien avec lequel je cause *tout bas* (je me suis mis à ce régime qui me convient) dont je vous ai parlé, prétend toujours que les dispositions de l'empereur sont toujours les mêmes ; qu'en disant, dans le *Moniteur*, qu'il ne voulait point toucher aux traités, il a eu seulement en vue les traités de 1815[2]. Mais qu'il continue à tenir à ce que l'Autriche revienne sur les traités faits, depuis, par elle, avec les différents princes d'Italie, conditions que l'Autriche ne peut accepter. Cela me paraît ingénieux plutôt que vrai. La vérité est que, tant qu'on ne saura pas ce que contient au juste la proposition dont est chargé Lord Cowley[3], on ne saura rien.

En attendant, le journal vient de m'apprendre la rupture éclatante qui vient de se faire entre le Prince Napoléon et son cousin. Au premier abord, ce fait semble un grand symptôme de paix et une sorte d'abandon du Piémont, mais alors, pourquoi les fonds ont-ils baissé à la nouvelle[4] ? Je n'y comprends rien, cher Duvergier, et vous seriez bien aimable de me donner le plus tôt possible le mot de l'énigme.

Sans entrer dans aucun détail ennuyeux, je vous dirai que les médecins semblent de plus en plus satisfaits de mon état. Mais enfin je ne suis pas guéri et souvent je manque de succomber sous le poids de la solitude et de l'ennui. Cependant, on commence à me permettre de voir quelques personnes. Mais le mieux serait toujours le silence absolu. Je ne profite donc que très sobrement de la permission.

Présentez, je vous prie, mes hommages respectueux à Madame Duvergier et croyez à tous mes sentiments de vive amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville. Copie Rédier d'un original appartenant à M. Duvergier de Hauranne.

1. Au chapitre 37 du livre de la Genèse, les frères de Joseph le jettent par jalousie dans une citerne sans eau avant de le vendre.

2. Depuis janvier, l'empereur cherchait à calmer les inquiétudes de l'opinion. Le 5 mars, *Le Moniteur universel* avait publié une note pour démentir les « rumeurs vagues et absurdes » de guerre. « L'empereur a promis au roi de Sardaigne de le défendre contre tout acte agressif de l'Autriche ; il n'a promis rien de plus, et l'on sait qu'il tiendra parole. »

3. Lord Cowley, ambassadeur britannique en France de 1852 à 1867, s'était rendu à Vienne le 27 février pour tenter d'empêcher la rupture entre l'Autriche et

le Piémont, et entre l'Autriche et la France. Il cherchait à obtenir l'évacuation des troupes autrichiennes et françaises des États romains, la mise en place de réformes demandées par les peuples italiens et le renoncement de l'Autriche à ses accords avec des princes italiens. Il revint le 14 mars avec l'espoir que se tiendrait un congrès.

4. Le prince Napoléon, très favorable à l'unité italienne, avait épousé à Turin la fille aînée de Victor Emmanuel III, la princesse Clotilde, le 30 janvier. Cela entrait dans la politique napoléonienne d'alliance entre la France et le Piémont mais avait renforcé les craintes de l'opinion française. Le couple était revenu à Paris le 3 février ; le 7 mars 1859, le prince Napoléon, mécontent de voir l'empereur hésiter devant la guerre, démissionnait de son poste de ministre de l'Algérie.

## ODILON BARROT À MARIE DE TOCQUEVILLE

[avril-mai 1859[1]]

Madame,

Permettez à un de ceux qui aimait et estimait le plus celui que vous pleurez de venir joindre sa douleur à la vôtre. Personne mieux que moi n'a pu apprécier tout ce qu'il y avait d'élevé et d'attachant tout à la fois dans cette âme d'élite. Nous nous sommes trouvés pendant si longtemps unis dans les mêmes sentiments en combattant pour la même cause, qu'il s'était établi entre nous une sorte de fraternité que les dernières et amères épreuves que nous avons traversées ensemble avaient rendu de plus en plus étroite. Aussi, Madame, sa mort prématurée a-t-elle été pour moi comme pour tous les amis de la liberté, une profonde douleur et une perte irréparable. Je ne sais quelles destinées sont réservées à notre pays, mais le jour où il sera ramené par la triste expérience qu'il fait en ce moment à la nécessité d'un gouv[ernement] libre, le vide qu'aura laissé de Tocqueville sera senti de tous et plus d'un se prendra à regretter de ne l'avoir pas là pour nous guider. Il laisse du moins après lui des monuments qui feront vivre son nom à travers les âges et sa mémoire grandira à mesure que les hommes deviendront meilleurs et plus éclairés ; car nul n'a eu à un plus haut degré que lui les aspirations de l'avenir[2]. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle vive sympathie ma pauvre femme

qui est toujours en proie à d'horribles souffrances se joint à vos douleurs ; nous sentons malh[eureusement] qu'il n'est pas en notre pouvoir de les adoucir.

Veuillez agréer mes hommages respectueux.

VOTRE ODILON BARROT

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. Mention d'une autre écriture. Tocqueville était mort le 16 avril.

2. Tocqueville avait souffert de son isolement dans une France massivement impérialiste. À sa mort, il devient très vite le chef posthume des opposants. La lettre de condoléances d'Odilon Barrot annonce l'accession de Tocqueville au panthéon libéral.

# ANNEXES

*Lettres non datées*

## À HIPPOLYTE ABRAHAM-DUBOIS[1]

Ce jeudi matin
[février 1840-1848 ?]

Mon cher collègue,

J'aurais besoin d'obtenir quelques renseignements confidentiels sur une famille de votre arrondissement, la famille de Pracontal qui, si je ne me trompe, habite Avranches ou les environs[2]. Je désirerais principalement savoir si cette famille jouit, dans le pays, d'une véritable considération, ce que je suis, du reste, porté à croire.

Vous me feriez un grand plaisir de vouloir bien répondre à cette question le plus tôt possible, soit en m'écrivant, soit à la Chambre.

Mille amitiés bien sincères

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Abraham-Dubois député de la Manche*
*2 rue de Tournon*
*Paris*
[*Cachet de la poste : février*]

Lettre inédite transmise par M. Emmanuel Poulle. Archives Boëssé.

1. La lettre, adressée en février à un « collègue » député, est postérieure à l'élection de Tocqueville le 2 mars 1839. Hippolyte Abraham-Dubois est député de la Manche pour l'arrondissement d'Avranches de 1832 à 1848, réélu à la Constituante.

2. La famille de Pracontal s'était installée dans l'Avranchin au XVe siècle. Louis de Pracontal (1767-1837) avait été adjoint au maire d'Avranches sous la Restauration. Son fils, le comte Camille de Pracontal (1803-1885), officier de marine, sera conseiller général d'Avranches de 1855 à 1870. Il était membre correspondant de la société d'archéologie de l'arrondissement d'Avranches. Tocqueville pouvait souhaiter des renseignements aussi sur un autre Pracontal, Athanase, propriétaire-exploitant des forges de Bourberouge, aux confins de l'Orne et de la Manche, membre actif de l'association normande où il avait œuvré pour développer la statistique du département (voir *Annuaire de la Manche 1835*, p. 1-17). Tocqueville était membre depuis 1838 de cette association qui rassemblait des légitimistes aux idées progressistes.

## À ALFRED JULIEN PHILIPPE DE BEAUFFORT[1]

Ce jeudi matin
[1844-février 1848 ?]

Mon cher cousin, M. Bonnet[2] dans la réponse qu'il vient de faire à ma lettre m'annonce qu'il va nommer M. Dorcy adjoint à Beuzeville. Ainsi, voilà une affaire terminée, soyez tranquille de ce côté. Mille amitiés.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur le comte de Beauffort.*
*21 rue de la Ville-l'Évêque*[3].
*Paris*
[*Cachet de la poste effacé.*]

Lettre inédite. Chartrier de Malesherbes. Communiqué par la princesse de Robech.

1. Louis de Chateaubriand (1790-1873), oncle de Tocqueville, avait épousé Henriette Félicité d'Orglandes le 8 octobre 1811. Leur fille Marie Antoinette Clémentine, née le 2 novembre 1820, avait épousé Alfred Julien Philippe de Beauffort le 9 mai 1842. Marquis de Mondicourt, né à Tournai en 1805, il mourra en 1879 au château de Malesherbes.

2. Louis Pierre Adrien Bonnet, nommé préfet de la Manche le 24 novembre 1842, installé le 26 décembre 1842, est démissionnaire le 26 février 1848. Beuzeville-la-Bastille est une petite commune alors d'environ 350

habitants, dans le canton de Sainte-Mère-Église. Alfred de Beauffort en est maire de 1837 à 1879.

3. Cette adresse du comte de Beauffort est confirmée par l'*Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration* de 1845 à 1849. Il est domicilié à une autre adresse en 1844 mais l'*Annuaire* n'enregistre pas immédiatement les changements, d'où une datation possible de 1844 à février 1848, date de la démission du préfet.

## AU COMTE DE BEAUFFORT

Lundi soir
[1839-1842 ?]

Je suis toujours désespéré, Monsieur, en trouvant votre carte. Seriez-vous assez aimable pour nous dédommager, Madame de Tocqueville et moi, en venant dîner chez nous, lundi prochain. J'espère que vous y rencontrerez un ou deux de vos compatriotes[1] qui seront heureux de se trouver avec vous.

Agréez, je vous prie, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur le comte de Beauffort*
*76 rue de Lille*[2].
*Paris*
[*Cachets de la poste effacés.*]

Lettre inédite. Chartrier de Malesherbes. Communiqué par la princesse de Robech.

1. Les Beauffort de Mondicourt sont une famille de noblesse belge.

2. De 1839 à 1842, l'adresse du comte de Beauffort est le 78 rue de Lille. Il pourrait s'agir du père d'Alfred de Beauffort, Philippe Ernest de Beauffort, comte de Mondicourt (1782-1858).

Ce vendredi matin
[1843-1846 ?]

Mon cher Monsieur Berryer,

Vous nous feriez un extrême plaisir de venir dîner avec nous jeudi prochain 23 du courant. J'ai invité pour le même jour M. Martinez de la Rosa[1] avec lequel dans les circonstances actuelles il n'est pas sans intérêt de se rencontrer. Venez donc si vous êtes libre et croyez à toute la satisfaction que vous nous causerez.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Berryer*
*64 rue n. des petits champs*
*Paris*

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Berryer. 223 AP 40.

1. François Martinez de la Rosa avait séjourné à plusieurs reprises en France : ministre des Affaires étrangères de mars à juillet 1822, il avait dû partir en exil lors de l'invasion de l'Espagne par la France le 7 avril 1823. Il s'était installé à Paris en 1824 et y resta jusqu'en 1831. Ministre des Affaires étrangères de janvier 1834 à juin 1835, il s'exila à nouveau pendant la prise de pouvoir du général Espartero et résida à Paris du 13 octobre 1840 au 4 septembre 1843. Tocqueville le rencontra alors dans le salon de Mme Ancelot. Mais la lettre date plus probablement d'une des deux ambassades de Martinez de la Rosa à Paris, du 19 janvier 1844 au 2 septembre 1844 et du 17 mars 1846 au 7 janvier 1847. Martinez de la Rosa joua à Paris un rôle de premier plan dans les négociations sur les mariages espagnols, sur lesquels Berryer prit la parole à la Chambre le 3 février 1843 et lors de l'adresse de 1847, les 5 et 6 février. La lettre peut donc dater en 1843 des jeudis 23 février ou 23 mars, en 1844 du jeudi 23 mai, en 1846 du jeudi 23 avril. Tocqueville devait de nouveau avoir affaire à Martinez de la Rosa lorsque celui-ci assura les fonctions d'ambassadeur auprès du Vatican du 16 août 1848 au 12 novembre 1850. Voir *OC*, t. VII p. 368.

Ce lundi matin
[1850-1851 ?]

Mon cher collègue,

J'avais oublié de vous dire hier, en vous parlant de Madame Childe[1], que celle-ci ne recevait ni le lundi ni le jeudi. Elle est chez elle tous les autres jours. Je me hâte de réparer cette grave omission afin de ne pas me faire une querelle avec une belle dame qui ne me pardonnerait jamais de lui avoir fait rencontrer votre carte au lieu de la personne qu'elle me paraît avoir grande envie de connaître, je vous en avertis. Mille amitiés

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Berryer. 223 AP 40.

1. Jeune sœur de Robert E. Lee qui sera commandant de l'armée confédérée pendant la guerre de Sécession, Catharine Mildred Lee (1811-1856) avait épousé Edward Vernon Childe en 1831. Elle tenait à Paris un salon franco-américain qui réunissait le jeudi des écrivains et des gens du monde (Cuvier, Vigny, Mérimée). Tocqueville fréquente le salon des Childe à partir de 1850. Ses lettres à la famille Childe ont été publiées au tome VII des *OC*.

## À LOUIS-HERMANN BRÉTIGNIÈRES DE COURTEILLES[1]

Ce mercredi soir
[juin 1840-mai 1842 ?]

Je n'ai pas besoin, Monsieur, de vous assurer que j'aurai le plus grand plaisir à vous voir. Je vous prierais de venir dès demain ou j'irais vous chercher si la commission des Affaires coloniales d'abord[2] et ensuite la Chambre ne devaient prendre toute ma journée. J'imagine que vendredi soir j'aurai l'honneur de vous rencontrer chez M. de Flavigny[3]. Si une circonstance que je ne prévois pas m'empêchait, à mon grand regret, de m'y rendre, je serais assurément chez moi le lendemain de dix à onze heures du matin. Comme vous, Monsieur, j'ai le désir de causer de notre projet de loi des prisons[4] et j'attache pour mon compte un grand prix à

avoir votre opinion sur ce difficile sujet.

Agréez, je vous prie, l'expression de ma considération distinguée[5].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur le vicomte Brétignières de Courteilles*
*Paris*

Lettre inédite. Bibliothèque des Jagellons. Cracovie.

1. Louis-Hermann Brétignières de Courteilles (1797-1852) servit dans l'armée de 1813 à 1820 avant de se retirer en Indre-et-Loire, sur ses terres du Petit-Bois à Mettray. Conseiller général d'Indre-et-Loire de 1835 à 1848, il avait publié en 1839 *Les Condamnés et les prisons, ou Réforme morale, criminelle et pénitentiaire*, où il prenait parti pour les idées de Tocqueville et Beaumont sur l'emprisonnement solitaire. Il fut avec son condisciple et ami Demetz le fondateur de la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray, ouverte en juillet 1839 sur ses terres.

2. La commission pour l'abolition de l'esclavage et la constitution politique des colonies, dite aussi commission des affaires coloniales, présidée par le duc de Broglie, tint ses séances du 4 au 18 juin 1840, du 22 décembre 1840 au 12 mai 1841, et du 3 janvier au 30 mai 1842, ce qui permet de situer approximativement cette lettre.

3. Maurice, vicomte de Flavigny, né à Vienne, fils d'un aristocrate français émigré pendant la Révolution et de Maria Elisabeth Bethman, issue d'une famille de banquiers allemands protestants, avait été secrétaire de Polignac. Quoique légitimiste, il se rallia à Louis-Philippe qui le fit pair le 25 décembre 1841. Il sera ensuite représentant à la Législative en 1849, siégeant parmi les conservateurs, puis se rallia à Louis-Napoléon Bonaparte et sera élu comme candidat officiel le 29 février 1852 et réélu en 1857. Il avait de grandes propriétés en Touraine et conseilla Tocqueville en 1853 lorsque celui-ci décida de s'installer près de Tours. C'était le frère aîné de Marie de Flavigny, comtesse d'Agoult.

4. Tocqueville fait partie d'une première commission chargée d'examiner un projet de loi pour réformer les prisons, nommée le 15 mai 1840, dont il rend le rapport le 20 juin 1840. La Chambre renvoya le projet pour examen à la commission et le projet sera soumis à une nouvelle commission nommée le 24 avril 1843, dont Tocqueville dépose le rapport le 5 juillet 1843.

5. *En bas à droite, d'une autre écriture* : gräfin d'Agoult.

## À FRANÇOIS BULOZ

[s.l.n.d.]

M. de Falloux m'a assuré que M. Buloz désirait me voir. Je serai également charmé de le rencontrer.

[Il invite donc Buloz à déjeuner.]

L.a.s. 1 p. in 8. Adresse. Catalogue de la librairie Bodin, 1979, no 4.

## À LOUIS DE CHATEAUBRIAND

Dimanche matin

J'ai bien regretté, mon cher ami, de ne t'avoir pas vu hier. Mais, le soir à partir de 4 h, je défends ma porte parce que je remarque qu'à partir de cette heure l'exercice de la parole me devient plus pénible. L'heure où l'on est le plus sûr de me trouver (car je sors quand il fait beau pour me promener) et a le plus de chance de me trouver *parlant*, c'est de 11 h. à midi[1]. Tu serais bien aimable, mon bon ami, de venir me voir demain à cette heure-là. Mille souvenirs affectueux à Zélie et à Geoffroy.

ALEXIS

Ma femme est arrivée hier au soir, ça a été un grand soulagement pour moi ; car la maladie, la solitude et l'auberge vont mal ensemble. La pauvre femme est bien fatiguée.

Lettre inédite. Chartrier de Malesherbes.

1. Voir ci-dessous, aussi, la lettre à Dufaure sur ce régime de vie.

## À FRANCISQUE DE CORCELLE

Ce jeudi soir

Mon cher ami,

Je voudrais vous avoir à dîner avec Ampère *dimanche* prochain ; mais avant d'inviter Ampère, je veux savoir si vous êtes libre. Faites-moi le savoir par un mot au bas de ce billet.

Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

*Monsieur de Corcelle*
*52 rue d'Anjou Saint Honoré*
*Paris*[1]

Vente Ader Nordman du 4 décembre 2014. Fac-similé en ligne consulté le 2 décembre 2015.

1. Lettre retrouvée après la publication de la correspondance avec Corcelle dans le tome XV des *OC*. Selon l'*Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration*, Corcelle réside au 52 rue d'Anjou à partir de 1853.

## À HYACINTHE CORNE

Ce lundi

Mon cher ami, ma femme qui est enrhumée et qui, contre son habitude, est encore au lit, vient de recevoir un petit billet de Madame Corne, auquel elle me charge de répondre. L'invitation était pour aujourd'hui et malheureusement elle ne peut se remettre à demain : il y a, à ce qu'assure la cuisinière, des considérations du plus haut intérêt qui obligent de manger aujourd'hui et non pas demain le précieux animal qui nous a été envoyé. Ce sont là des arguments irrésistibles : ils se font comprendre d'eux-mêmes et se feraient même peut-être *sentir* demain. Pardonnez cette mauvaise pointe à un homme qui ne fait jamais de pointes et faites agréer à Madame Corne l'expression de nos vifs regrets. J'espère qu'elle nous pardonnera l'impromptu de notre invitation. On

n'agit ainsi qu'avec de vrais amis : voilà notre excuse.

Tout à vous,

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

## À VICTOR COUSIN

Ce dimanche matin

Mon cher Monsieur Cousin,

Je n'ai pas oublié la promesse que vous m'avez faite hier. Veuillez, je vous prie, vous en souvenir également et faire remettre au porteur les ouvrages en question. Je les attends avec impatience comme tout ce qui vient de vous[1].

Croyez à mon bien sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin. Vol. 37.

1. La promesse a dû être faite à une séance de l'Académie des sciences morales et politiques le samedi. Le seul ouvrage de Cousin conservé dans la bibliothèque de Tocqueville est *Du vrai, du beau et du bien*, 6e édition, 1856.

## À VICTOR COUSIN

Paris, ce mardi soir

Vous m'aviez convaincu et j'avais convaincu ; mais un obstacle inattendu sur lequel nous ne pouvions rien est venu rendre tout

impossible. Je vous expliquerai en détail cela jeudi à l'Académie, si je puis y aller. En attendant, mille amitiés.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin. Vol. 37.

## À VICTOR COUSIN

[1840 ->]

Mon cher confrère,

Vous arrive-t-il quelquefois encore de paraître aux examens du baccalauréat ès Lettres ? Dans ce cas, soyez assez bon, je vous prie, pour vous rappeler le nom du jeune homme qui vous remettra cette lettre, M. Lechevalier[1]. C'est un de mes compatriotes auquel je m'intéresse beaucoup. Il est bon sujet et bon travailleur, mais il est timide comme tous les jeunes gens qui se présentent pour subir la redoutable épreuve de l'examen oral. Je ne vous demande pas de lui montrer de faveur, mais je vous serais très reconnaissant de le traiter avec cette bienveillance qui rassure et permet de rappeler tout ce que l'on sait.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin. Vol. 37.

1. La correspondance locale fait état de l'intérêt de Tocqueville pour Jean François Lechevalier, notaire des Pieux de 1815 à 1853, mort en 1860 et qui, en 1845, pouvait servir à des contacts avec Havin. Il pourrait s'agir ici de son fils, Armand Daniel Lechevalier, né le 10 mars 1825, ce qui daterait la lettre des années 1840. Sur le baccalauréat et l'usage des recommandations, voir ci-dessus, la recommandation pour M. de Saint Pair.

## À VICTOR COUSIN

Paris, ce mardi matin

Mon cher confrère,

J'apprends que Mme Grote vous a annoncé que c'était aujourd'hui mardi que vous dîniez chez moi au lieu de mercredi. C'est là une erreur involontaire qu'a commise cette dame, probablement par le désir très naturel de vous voir vingt-quatre heures plus tôt. Nous serons toujours très heureux toutes les fois que vous voudrez bien venir nous demander à dîner, mais la vérité est que nous vous avons invité pour demain.

Veuillez de nouveau agréer l'expression de ma haute considération et de ma sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin. Vol. 37.

## MARIE DE TOCQUEVILLE À VICTOR COUSIN

Mardi matin

Monsieur de Tocqueville m'a fait espérer, Monsieur, que vous voudriez bien venir dîner chez nous un jour pour renouveler connaissance avec notre charmante amie Mme Grote. Mardi prochain vous convient-il ? Pensez que je vous ai à peine vu cet hiver et tâchez de m'en dédommager un peu ce jour-là. Mille et mille compliments.

MARIE DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin. Vol. 37.

## MARIE DE TOCQUEVILLE À VICTOR COUSIN

Mardi matin
[1840-1846 ?]

J'ai les choses les plus aimables du monde à vous dire, Monsieur, de la part d'une personne charmante que je ne vous nommerai cependant pas aujourd'hui, et peut-être même jamais, si vous ne venez pas me voir demain soir, mais en revanche, si vous venez, je ne vous cacherai rien, absolument rien, et je crois que vous aurez votre récompense du trajet de la Sorbonne à la rue Castellane[1]. Mille et mille compliments.

MARIE DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Victor-Cousin. Vol. 37.

1. L'adresse est celle de Tocqueville de 1840 à 1846.

## À SA COUSINE
## (MARIE ANTOINETTE CLÉMENTINE DE BEAUFFORT[1])

Vendredi
[1848-1851 ?]

Je n'étais pas chez moi, hier au soir, ma chère cousine. C'est ce qui m'a empêché de répondre immédiatement à votre lettre. Je ferai de mon mieux, avec un grand plaisir, pour faire assister à la séance d'aujourd'hui M. de Beauffort.

Je ne puis répondre d'y réussir. Car la même raison qui lui fait désirer de se rendre à l'Assemblée y attirera fort probablement une grande foule. Cependant, j'ai grande espérance de le faire placer. Je le prie de se trouver à *1 h moins un quart* à la porte voûtée de la rue de Bourgogne presque en face de la rue de Lille[2]. J'irai le chercher là, à l'heure que j'indique.

Croyez, ma chère cousine, à mon constant désir de vous être agréable comme à mon vif et sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Chartrier de Malesherbes. Communiqué par la princesse de Robech.

1. La lettre peut être adressée soit à la tante de Tocqueville, Henriette Félicité de Chateaubriand, soit à sa fille, Marie Antoinette Clémentine de Beauffort. Il pourrait s'agir d'introduire le comte de Beauffort, beau-père de cette dernière.

2. L'adresse indique qu'il s'agit d'une séance de l'Assemblée nationale, sous la Deuxième République.

## À NAPOLÉON DARU

Samedi soir

Mon cher collègue, ma santé me fait une loi de refuser les invitations à dîner. Mais je ferai une exception à ma règle pour répondre à votre aimable invitation et avoir le plaisir de me rencontrer avec vous. Comptez donc sur moi pour jeudi prochain. Il me serait cependant bien difficile d'y venir, si par hasard vous aviez M. Molé à dîner ce jour-là[1]. Car, j'ai refusé, il y a huit jours, de dîner chez lui et je me trouverais assez embarrassé vis-à-vis de lui s'il me rencontrait ailleurs.

Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque de l'Institut. Collection d'autographes des membres de l'Académie française (16e fauteuil). Ms 2715.

1. Le billet, antérieur au 25 novembre 1855, date du décès de Molé, doit être aussi antérieur au retrait dans la vie privée de Daru et Tocqueville le 2 décembre 1851.

## À NAPOLÉON DARU

Ce lundi 24

Nous nous sommes cherchés, en vain, tous ces jours-ci, cher voisin[1]. Je voudrais bien que nous puissions enfin nous rencontrer. En voici une occasion : si vous avez, demain mardi, un commencement de soirée à perdre, de 8 h à 10 h, et que vous veniez chez moi, vous serez sûr de rencontrer au coin de mon feu Dufaure et Lanjuinais qui, je le sais, seront heureux de vous voir. Venez donc, si vous n'avez rien de mieux à faire, et ne vous laissez pas arrêter par le portier. J'y suis pour vous. Ma femme, quoique convalescente, est encore au lit. Moi je cherche à me persuader que je reviens à la santé ; mais la foi ne m'anime pas encore sur ce point. Mille amitiés bien sincères.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Daru. 138 A P 244.

1. Le billet est sans doute postérieur au 2 décembre 1851.

À NAPOLÉON DARU

Ce jeudi matin
[1850-1858 ?]

Mon cher Daru, voulez-vous venir dîner avec nous mardi prochain 29. C'est la première fois que j'ose inviter quelques amis. Jusque-là ma santé ne m'avait pas permis ce plaisir. Répondez-moi.

Mille amitiés

A. DE TOCQUEVILLE

*Monsieur*
*Monsieur le Comte Daru*
*75, rue de Lille*
*Paris*[1]

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Daru. 138 AP 244.

1. Cette adresse est celle indiquée pour le comte et de la comtesse Daru à partir de 1850. Voir *Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration*, 1850-1856.

## À NAPOLÉON DARU

Paris, ce jeudi soir
[1852-1858 ?]

Cher ancien collègue[1], je suis invité à dîner pour tous les jours de la semaine prochaine et, notamment, je dîne jeudi chez M. Pasquier. Recevez donc l'expression de mes vifs regrets. Il est probable que je quitterai Paris de samedi prochain en huit pour aller passer une ou deux semaines à Tocqueville mais je tâcherai d'ici là de vous voir. Mes hommages respectueux, je vous prie, à Madame Daru. Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Daru 138 A P 244.

1. Le billet est postérieur au 2 décembre 1851, date à laquelle Daru et Tocqueville rentrent dans la vie privée.

## AU COMTE DE LA REDORTE[1]

Ce samedi matin
[1839-1841 ?]

Mon cher collègue, j'ai fort mal à un œil depuis quelques jours et mon médecin me menace d'une ophtalmie violente si je continue à sortir le soir et à m'exposer à l'éclat des lumières. Il faut donc me résigner à ne

point profiter de votre aimable invitation et c'est, je vous assure, et sans compliments, ce à quoi je ne me résous qu'avec un extrême regret. Car il n'y a personne avec qui j'aimasse mieux établir de fréquents rapports [qu']avec vous.

Veuillez, mon cher collègue, faire agréer à Madame la comtesse de la Redorte l'hommage de mes vifs regrets et croire à tous mes sentiments de haute considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Papiers La Redorte. AB XIX 3083.

1. Joseph Charles Maurice Mathieu de La Redorte (1803-1886), polytechnicien, officier d'artillerie, participa à l'expédition de Morée. Il mit fin à sa carrière d'officier pour entrer en politique et fut député d'opposition libérale de l'Aude du 21 juin 1834 au 12 juin 1842. Louis-Philippe le nomma pair de France le 20 juillet 1841. Il fut de nouveau élu de l'Aude à la Législative le 13 mai 1849 et rentra dans la vie privée au 2 Décembre. Ce billet date sans doute des années 1839-1841, quand les deux hommes siégeaient dans l'opposition à la Chambre.

## À GABRIEL DENTU[1]

Ce mercredi matin
[1844-août 1847 ?]

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien m'envoyer par le porteur un volume de l'*Histoire des villes de France*, recueil édité par M. Guilbert. Je vous le renverrai dans la journée.

Recevez l'expression de ma considération très distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Dentu, libraire*
*Galerie Vitrée au Palais Royal.*

Lettre inédite. Rigsarkivet. Stockholm.

1. Gabriel Dentu (1796-1849) avait succédé en 1829 à son père, Jean Gabriel Dentu, créateur du dépôt de librairie dans les galeries du Palais-Royal en 1794. Aristide Guilbert publie son *Histoire des villes de France* en six volumes du 9 mars 1844 à 1848. Tocqueville publie sa notice sur Cherbourg dans le tome 5, paru en 1848 (voir *OC*, t. XVI, p. 349-393). Il se met à rédiger au début du mois d'août 1847 ce travail que Guilbert lui demandait depuis 1844 (voir *OC*. t. VIII, 1, p. 608). Ce billet date donc de la période 1844-août 1847.

## À JULES DUFAURE

Ce dimanche matin
[1845-1849 ?]

Mon cher collègue, MM. Bineau[1], Barrot et moi nous nous sommes réunis hier. Après avoir causé et nous être divisé le travail nous avons senti le besoin de vous voir et de nous entendre avec vous pour savoir sur quels points en particulier il convenait de faire porter plus spécialement nos investigations. Nous sommes donc convenus de vous demander de vous réunir à nous demain lundi. Mon bureau se réunit ce jour-là à 1 h. Je ne suis donc pas sûr d'être libre avant 4. D'une autre part, ces Messieurs ne seront pas disponibles avant 1 h. Je vous propose en leur nom de nous voir de 4 à 6. Ce sera chez vous ou chez moi comme vous le voudrez. Faites-moi je vous prie savoir par le porteur votre décision.

Je vous envoie la lettre du capitaine de Fénelon[2]. Veuillez me la remettre demain après l'avoir lue.

Mille amitiés bien vives et bien sincères

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Jean Martial Bineau (1805-1855), ingénieur du corps des Mines, avait acquis une compétence étendue sur les mines et les chemins de fer. Élu député d'Angers

en 1841, il siégea à droite jusqu'en 1848. Tocqueville avait envisagé de le faire participer au *Commerce* en 1844 pour écrire sur les chemins de fer. Bineau fut ministre des Travaux publics dans le ministère qui succéda à celui de Barrot et Tocqueville (30 octobre 1849-9 janvier 1851) puis ministre des Finances de 1852 à 1855. Bineau, Barrot et Tocqueville ne font partie d'aucune commission parlementaire commune de 1841 à 1849. Il est possible que cette lettre soit relative aux travaux envisagés par Tocqueville, Rivet et plusieurs de leurs amis pour fonder un nouveau parti en 1847.

2. Jules Victor Anatole de Salignac Fénelon (1816-1878) avait été promu capitaine en avril 1845 et affecté le 8 novembre au 2e régiment de spahis d'Oran, constitué par l'ordonnance du 21 juillet 1845. Sa lettre n'a pas été retrouvée.

## À JULES DUFAURE

Paris, 12 au soir

Mon cher ami, j'ai été bien fâché de ne m'être pas trouvé chez moi quand vous avez passé. Il m'eût été très doux de vous serrer la main, avant une séparation de plusieurs mois. J'espère que vous me traiterez en malade et que vous reviendrez à votre prochain passage à Paris (car je suppose que vous n'y êtes point encore établi). Je profite pour sortir et prendre l'air du haut du jour, de sorte qu'entre 1 h et 4 il est bien rare qu'on me trouve. Mais avant ou après, j'y suis toujours. J'ai su que Madame Dufaure et vos enfants allaient bien. Quant à vous, parmi tous les dons que vous a départis la Providence, la santé se trouve. Je me réjouis de ce bonheur pour vous et pour les autres. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À JULES DUFAURE

Ce mardi matin

Mon cher ami, savez-vous où demeure Vivien quand il vient ici ? Sans doute chez sa belle-mère[1]. Mais où demeure sa belle-mère ? Dites-moi le, si vous le savez, au bas de ce billet.

J'espère d'autant plus que nous vous verrons demain, que je sais que vous serez absent le mardi d'ensuite et que peut-être, le mardi d'après, je ne serai plus à Paris. Si vous ne me faites pas donner contre ordre je vous enverrai ma voiture entre 8 et 9. Mille amitiés

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Dufaure*
*Paris*[2]

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Mariella Gillebrand, née en 1789.

2. *D'une autre écriture en bas* : Mon cher ami, mon projet très arrêté est de vous aller voir demain ; mais ne m'envoyez pas votre voiture, je sortirai de chez moi avant 8 heures. Je ne sais où demeure la belle-mère de Vivien ; il ne viendra pas en ville.

## À JULES DUFAURE

Ce mardi matin

Mon très cher collègue,

Veuillez agréer un million d'excuses. J'aurais dû vous renvoyer le numéro ci-joint de la *Revue d'Édimbourg*[1], il y a déjà plusieurs jours. Je ne l'ai pas fait parce que je craignais que ce ne fût pas le numéro que vous désiriez. Il est du mois d'avril et vous me demandiez celui de juillet. J'ai recherché celui-ci avec le plus grand soin. Je ne le trouve pas. Comme je ne suis pas abonné à la *Revue* et que je ne crois pas avoir emprunté de numéro à d'autres personnes qu'à vous, je suis porté à croire que vous vous êtes trompé en m'indiquant le numéro de juillet et que c'est

réellement celui d'avril que vous m'aviez prêté. Si cela n'était pas, je ferais de nouvelles recherches.

Veuillez croire à tous mes sentiments de très haute considération et de vive et sincère affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. Vous ne me donnez pas de nouvelles de votre santé. Elle est cependant doublement précieuse en ce moment. Vos amis et ceux du pays doivent s'y intéresser. Votre domestique prétend que vous allez bien. J'ai un grand désir de vous voir et de causer avec vous.

*À Monsieur*
*Monsieur Dufaure*
*Rue Le Peletier*
*Paris*

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. L'indication « mon très cher collègue » semble indiquer que la lettre date d'avant 1851.

## À JULES DUFAURE

Jeudi matin

Je ne veux pas laisser partir votre commissionnaire sans qu'il vous rapporte l'expression de ma vive sympathie. J'espère que vous comptez sur celle-ci et que vous y compterez toujours ainsi que sur ma sincère affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À GUSTAVE D'EICHTAL[1]

Ce samedi matin
[1844 -> ?]

Pardonnez-moi, Monsieur, de ne vous avoir pas renvoyé plus tôt le travail si intéressant que vous me redemandez. Je l'ai lu très attentivement et avec un extrême plaisir (ceci dit sans la moindre exagération). Il m'a mis sur la voie de beaucoup d'idées nouvelles et j'en attends avec une grande impatience la suite.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur d'Eichtal*
*Paris*

Lettre inédite. Bibliothèque de l'Arsenal. Ms 14379/125. Manuscrits d'Eichtal.

1. Tocqueville avait fait connaissance avec d'Eichtal en 1844. On ne sait de quel ouvrage il est question ici.

## À GUSTAVE D'EICHTAL

Paris ce mercredi matin
[1844 -> ?]

J'éprouve une grande contrariété, mon cher Monsieur, en recevant votre lettre. Le plaisir que j'ai trouvé à vous lire me donne un grand désir de vous entendre et cependant il m'est impossible de me rendre chez vous demain. Madame de Tocqueville est patronnesse d'une œuvre appelée l'Asile Fénelon[1]. Cette association donne demain un grand bal de charité auquel Mme de Tocqueville ne peut se dispenser d'assister. Je suis obligé de l'y conduire. Veuillez agréer l'expression de mes très vifs regrets et l'assurance de tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque de l'Arsenal. Ms 14379/124. Manuscrits d'Eichtal.

1. En 1841, le propriétaire du château de Vaujours (au nord-est de Paris) l'avait loué pour une somme modique à l'abbé Dubeau, qui fonda la société Fénelon pour accueillir d'abord une crèche, puis un asile pour les enfants pauvres de la Seine et la Seine-et-Oise apprenant un métier. L'asile fut ouvert dès 1849 aux sourds-muets et, le 5 février 1852, l'établissement fut reconnu comme établissement d'utilité publique. La lettre est postérieure sans doute à 1844, date à laquelle est constituée la société.

## AU BIBLIOTHÉCAIRE DE L'INSTITUT (LAURENT FRANÇOIS FEUILLET ?)

[1838-1840 ?]

Monsieur,

Un de mes bons amis, Monsieur Raudot, qui s'occupe avec zèle et suivant moi avec beaucoup de talent à réunir des documents positifs sur la Révolution française dont il voudrait faire une histoire véridique (s'il est possible) vient d'arriver à Paris afin de continuer ses recherches[1]. Dans son intérêt et aussi dans l'intérêt du grand sujet qu'il veut traiter, je crois devoir l'adresser à vous. Vous me permettrez, j'espère, de penser que nul mieux que vous ne peut l'éclairer. Il désirerait surtout en ce moment obtenir la connaissance de toutes les pièces officielles relatives aux assemblées des notables, notamment les procès-verbaux qui ont dû être imprimés à l'époque de la tenue de ces assemblées. J'espère que ce document se trouve à la Bibliothèque de l'Institut, ou, qu'en tous cas, vous voudrez bien aider M. Raudot de vos lumières pour le découvrir ailleurs[2].

Vous me pardonnerez, Monsieur, la liberté que je prends de vous recommander M. Raudot en faveur du motif qui me fait agir et vous agréerez l'assurance du respectueux attachement que je vous ai voué.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Claude Marie Raudot publie en 1841 *La France avant la Révolution : son état politique et social en 1787 à l'ouverture de l'Assemblée des notables, et son histoire depuis cette époque jusqu'aux États généraux* (Paulin). La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude de l'assemblée des notables. La publication étant annoncée dans la *Bibliographie de la France* du 13 février 1841, la lettre ne peut être postérieure à 1840.

2. Les deux bibliothécaires chargés du prêt à l'Institut étaient Laurent-François Feuillet, ami de Tocqueville, et Clerc de Landresse.

## À EUGÉNIE DE GRANCEY

Vendredi matin
[1839 -> ?]

Ma chère cousine,

J'ai oublié hier avec une étourderie qui sied mal à un législateur que j'avais déjà reçu et accepté une invitation pour samedi[1]. À peine vous eus-je quittée, la mémoire m'en revint ; mais il était trop tard. Pardonnez-moi je vous prie ; j'irai, du reste, aujourd'hui ou demain réclamer en personne votre indulgence.

Veuillez croire à tous mes sentiments de vif et sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. La lettre, faisant allusion à l'activité législative, semble postérieure à l'élection de Tocqueville comme député en 1839.

## À FANNY LAGDEN

Jeudi soir
[1855-1856 ?]

Mademoiselle,

J'ai vu par un mot que M. Mérimée m'a fait passer tout à l'heure à l'Académie que Mme de Tocq[ueville] ne vous a pas encore écrit. Elle ne l'a pas fait sans doute à cause de l'ignorance dans laquelle elle est encore relativement au moment de son retour. Nous avons trouvé Mme Belam dans un état de santé qui, suivant le rapport du médecin, est plus grave que nous ne pensions ou, pour mieux dire, peut devenir d'un moment à l'autre d'une grande gravité. Cette triste perspective nous a forcés de faire bien des changements dans nos plans et parmi ces changements se trouve un séjour un peu plus prolongé de ma femme à Chamarande[1].

J'aurais été vous dire cela, au lieu de vous l'écrire, si le travail que je termine me laissait un instant de liberté. Veuillez me le pardonner et croire surtout que je ne suis pas moins touché que Mme de Tocq[ueville] de toute l'obligeance que vous nous avez montrée et des services que vous nous avez rendus[2].

Agréez, Mademoiselle, l'hommage de mon respectueux dévouement.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Si Tocqueville séjourne d'avril à juin 1857 au château de Chamarande, Marie se rend régulièrement à Chamarande chez sa tante. Il est donc difficile de dater cette lettre. L'allusion à la fin d'un travail renvoie soit à l'année 1855 soit au tout début de 1856, quand Tocqueville achève *L'Ancien Régime et la Révolution*.

2. Sur Fanny Lagden voir ci-dessus, p. 182. D'après André Jardin, *Alexis de Tocqueville 1805-1859*, Hachette-Pluriel, 1984, p. 470, c'est Fanny Lagden qui aurait mis en état le logement de la rue de Fleurus que Tocqueville occupe du 3 avril à juin 1855 et la lettre pourrait dater de cette période. À cette adresse Tocqueville devenait voisin du ménage formé par Mérimée et Fanny Lagden. Marie de Tocqueville fréquentait volontiers ses compatriotes anglaises et Fanny était une de ses intimes. Mais Tocqueville lui-même, malgré des propos très durs sur la proximité de Mérimée avec la famille impériale, était plus indulgent pour lui que pour d'autres bonapartistes, Mérimée ayant connu l'impératrice Eugénie lorsqu'elle était enfant. Tocqueville du reste connaissait Mérimée depuis les années 1830, et le fréquentait régulièrement à l'Académie et dans divers salons, notamment celui de Mme Childe.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Ce samedi matin
[février 1856-octobre 1858[1] ?]

Mon cher confrère,

Les moralistes, je veux dire les membres de la section de morale, se réunissent aujourd'hui à 11 heures pour décider quelle est la plus grande chose quelconque qui ait paru depuis peu dans la morale. Je ne puis aller vous prendre, à moins que la statistique ne se réunisse de son côté à la même heure. Faites-moi dire, ce qui en est.

Ci-joint un gros livre que vous avez dû croire volé. Mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

*Monsieur*
*Monsieur de Lavergne membre de l'Institut*

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. La lettre est postérieure au 30 juin 1855, date de l'élection de Lavergne à l'Académie des sciences morales et politiques. Tocqueville n'est présent à aucune séance de l'Académie en 1855 après le mois de mai 1855 ; il est de nouveau présent à certaines séances à partir du samedi 9 février 1856, et la dernière séance à laquelle il assiste est celle du 16 octobre 1858.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

[1857-1858 ?]

Mon cher ami, je savais bien que j'avais ce matin sur la conscience un engagement dont je ne pouvais retrouver la trace. En revenant chez moi, j'ai vu sur mes notes que j'ai invité Raudot, mon ancien collègue, à venir dîner avec moi à l'hôtel[1]. Comme je ne sais pas l'adresse de Raudot (de passage à Paris), je ne puis faire un nouvel arrangement avec lui.

Je suis libre mardi, mercredi et jeudi. Voulez-vous de moi un de ces jours-ci ? Mille amitiés.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Raudot est représentant du 26 novembre 1848 au 2 décembre 1851. La lettre est postérieure à 1851 et date vraisemblablement du séjour de Tocqueville à l'hôtel Bedford en 1857 et 1858.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Mardi matin[1]

Mon cher ami,

J'ai déjà lu une bonne partie de votre manuscrit. Il m'intéresse beaucoup. Voilà mon impression en gros. Je manque de temps pour vous donner le détail. Mais nous en causerons samedi si vous voulez bien. Votre lecture ne peut avoir lieu ce jour-là à ce que m'a dit Mignet parce que l'ordre du jour de samedi dernier n'ayant pu être suivi (il n'y a pas eu de séance) les matières contenues dans cet ordre du jour ont dû être reportées au samedi suivant. Mais cela ne doit pas vous empêcher de venir. Il est bon au contraire de faire connaissance avec l'Académie et surtout Mignet. Je vous attends donc à déjeuner samedi à 11 h très précises.

Je suis contrarié de l'arrangement de *La Presse*. Il faudrait au moins tâcher d'obtenir que l'article ne se fît pas attendre[2]. Agissez, je vous prie, dans ce sens, si la partie est perdue de l'autre côté.

Mille amitiés bien sincères

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. *D'une autre écriture en bas* : 5 mai 1840 ???.

La date est incertaine : cette lettre où Tocqueville s'inquiète des recensions de son ouvrage peut dater soit de l'année de publication de *DA* en 1840, soit de 1856, date de publication de *L'Ancien Régime et la Révolution.*

2. *De la démocratie en Amérique* fait l'objet d'un compte rendu d'Eugène Pelletan dans *La Presse* du 4 septembre 1840. *L'Ancien Régime et la Révolution* est recensé par Alphonse Peyrat dans *La Presse* des 30 juin et 7 juillet 1856.

## À LÉONCE DE LAVERGNE

Ce mercredi matin[1]
[1853 ->]

Mon cher ami,

J'ai invité, avant-hier, Madame Grote et M. Senior à venir dîner aujourd'hui chez moi. Ils ont accepté. Vous seriez très aimable de faire comme eux. Ce sera leur faire un grand plaisir et à nous aussi.

Mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur de Lavergne*
*4 place de la Madeleine*
*Paris*

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Lavergne habite la place de la Madeleine n° 8 selon l'*Annuaire général du commerce, de l'industrie de la magistrature et de l'administration* de 1855. Son adresse est différente en 1852, et il n'est pas répertorié dans l'*Annuaire* en 1853 et 1854. Les *Conversations* de Senior mentionnent plusieurs rencontres avec Lavergne, mais pas de rencontres simultanées entre lui, Mme Grote, Tocqueville et Lavergne.

## À FRANÇOIS MIGNET

[Invitation à dîner pour le] cher confrère.

L.a.s. 1 p. in 8. Adresse, cachet. Catalogue de la librairie de l'Abbaye, no 258.

## À MATHIEU MOLÉ

Vendredi matin

Un engagement précédemment contracté force Monsieur de Tocqueville de renoncer au plaisir qu'il se serait promis en acceptant l'aimable invitation de Monsieur le Comte et de Madame la Comtesse Molé[1]. Il les prie l'un et l'autre d'agréer l'expression de ses sincères regrets.

Brouillon inédit. Archives Tocqueville.

1. Lettre antérieure au 10 juin 1845, date du décès de Mme Molé.

## À LOUIS-MATHURIN MOREAU-CHRISTOPHE

Ce mardi matin

Mon cher Monsieur,

Je serais charmé d'avoir encore une occasion de vous voir. Voulez-vous me faire le plaisir de venir aujourd'hui à 10 h moins un quart déjeuner avec moi ?

Mille amitiés

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Moreau Christophe*

Lettre inédite. Archives générales du Royaume. Bruxelles.

## À NASSAU WILLIAM SENIOR

[1846 ?]

Mon cher Monsieur Senior,

Je donne à notre confrère et à mon ami M. Vivien[1] cette lettre d'introduction pour vous. Assurément, il n'en a pas besoin. Sa personne doit vous être connue, son nom et son mérite plus encore. Je me borne donc à vous dire que je serai particulièrement reconnaissant à votre amitié de toute l'obligeance que vous témoignerez à M. Vivien.

Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

P.S. J'espère que Madame Senior est guérie. Rappelez-moi, je vous prie, à son souvenir et à celui de Mademoiselle Senior.

*M. Nassau Senior*
*Kensington*
*Londres*

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Senior avait été élu membre correspondant de l'Institut le 4 mars 1843. Vivien est élu à l'Académie des sciences morales et politiques le 26 décembre 1845. La lettre date donc au plus tôt de 1846. Vivien, qui fait la connaissance de Tocqueville en 1839, en devient proche en 1846-1847. Il est possible que la lettre date d'une de ces deux années, durant lesquelles Vivien prépare un rapport pour l'Académie des sciences morales et politiques : « De la défense des indigents dans les procès civils et criminels » (*Journal des économistes*, décembre 1847, p. 42-54). En 1847, il rassemble aussi les documents pour la réédition publiée en 1852 de ses *Études administratives*. Il ne mentionne pas Senior dans ces travaux.

Ce vendredi

Cher Senior, j'ai eu la fièvre cette nuit et je suis encore si mal à mon aise ce matin que je crains bien de ne pouvoir accompagner ces dames ce soir comme je désirais tant le faire. Veuillez, je vous prie, leur dire combien ce contretemps me chagrine. J'irai, du reste, les voir dans la journée si je suis mieux.

Mille amitiés

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À ANTONIUS PINGARD

Je prie Monsieur Pingard de vouloir bien me dire si on a retrouvé le mémoire dont il était question l'autre jour.

Je le prie d'agréer l'expression de ma considération très distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. Au cas où la section de morale se réunirait, je prie Monsieur Pingard de vouloir bien faire passer la lettre ci-jointe au Président.

*À Monsieur*
*Monsieur Pingard à l'Institut*

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

## À ANTONIUS PINGARD

Ce vendredi matin

Mon cher Monsieur,

Une dame de ma connaissance, Mme la Princesse Bagration, désire

vivement assister, avec une de ses amies, à la séance académique de demain[1]. Je vous serais bien obligé, si vous pouviez m'envoyer pour elle *deux* billets de centre.

Croyez à tous mes sentiments de parfaite considération.

A. DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Pingard, secrétaire de l'Institut*
*À l'Institut*

Lettre inédite. Archives de l'Académie française. Collection Costa de Beauregard.

1. La séance solennelle du samedi. La princesse Catherine Bagration (1783-1857), petite-nièce de Potemkine, s'était séparée de son mari Pierre Bagration en 1805. Elle avait gagné Vienne où elle était devenue la maîtresse de Metternich, dont elle eut une fille en 1810 ; elle avait joué de sa séduction pour exercer un rôle diplomatique lors du congrès de Vienne puis s'était installée à Paris en 1815, où son salon dans son hôtel du faubourg Saint-Honoré devint vite célèbre. Elle passait pour une informatrice du tsar. Elle ne paraît pas avoir été proche de Tocqueville, aucune autre correspondance n'ayant été retrouvée.

## À JULES RAVENEL[1]

Cher monsieur Ravenel,

Soyez assez bon, je vous prie, pour faire remettre au porteur de cette lettre les différents ouvrages que vous avez bien voulu, à ce qu'on m'a mandé, me faire préparer.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de très haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE
*membre de l'Institut*

*À Monsieur*
*Monsieur Ravenel*
*ou en son absence à l'un de MM. les Conservateurs*

Lettre inédite. BNF Ms naf 11773. Correspondance de Jules Ravenel.

1. Cette lettre peut être relative à la préparation de *L'Ancien Régime et la Révolution* ou de la suite restée inachevée. Tocqueville empruntait des livres à la Bibliothèque impériale par l'entremise de Ravenel depuis 1853.

À (JULIETTE RÉCAMIER[1] ?)

[1844-1849 ?]

Je serai charmé de me rencontrer avec M. Guizot[2] et de trouver chez vous M. de Chambrun[3] ; je serai très heureux, surtout, d'avoir une occasion de parler quelques instants avec vous et M. Lenormant[4].

L.a.s. s.l.n.d. 1 p. in 8. Catalogue de la librairie Saffroy n° 77.

1. Tocqueville avait rencontré Mme Récamier en 1835.

2. Guizot donne un brillant portrait de Mme Récamier dans son compte rendu (*Revue des Deux Mondes*, décembre 1859, p. 513-535) des *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, publiés par Amélie Lenormant en 1859. Il avait rencontré Mme Récamier en 1807 chez Mme de Staël, au château d'Ouchy, mais ne l'avait pas revue durant plus de trente ans. « Je l'ai revue, écrit-il après 1840, vieille alors, mais conservant, avec une convenance parfaite pour son âge, une grâce digne et séduisante qui réveillait les souvenirs de sa jeunesse et de ses succès : mon amitié pour M. et Mme Lenormant me rapprocha d'elle ; j'allai quelquefois chez elle ; elle me reçut avec bonté. » Dans son ouvrage (t. II, p. 539), Amélie Lenormant date le rapprochement avec Guizot du séjour de trois mois de Mme Récamier avec la famille Lenormant à Auteuil à partir du 1er mai 1844. Mme Récamier, devenue aveugle, ne reçoit plus guère les années précédant sa mort (le 11 mai 1849) et ce billet est sans doute de 1844 ou de peu postérieur.

3. Sans doute Louis Charles Pineton de Chambrun (1774-1860), colonel de cavalerie dans l'armée de Condé en 1796 et père de Charles Adolphe Pineton de Chambrun, gendre de Corcelle.

4. Charles Lenormant (1802-1859) avait épousé la nièce et fille adoptive de Mme Récamier, Amélie Cyvoct, le 1er février 1826. Archéologue, il avait été appelé à diriger la section des beaux-arts et nommé inspecteur général des monuments historiques lors du ministère Guizot en 1830. En 1835, il remplaça Guizot à la

Sorbonne (un accord avec Lacretelle ayant permis de transformer la chaire de Guizot en chaire d'histoire ancienne). Remercié en 1848, il devint professeur de langue égyptienne au Collège de France en 1849. D'une curiosité étendue pour tout ce qui touchait les beaux-arts, il était aussi devenu catholique militant après sa mission en Grèce avec Ampère et Mérimée en 1841.

## À JULIETTE RÉCAMIER

Samedi matin

J'ai entendu dire hier à Madame Lenormant qu'il vous serait agréable, Madame, d'avoir à donner deux billets de centre à notre Académie. Je viens de me procurer ces billets et je me hâte de vous les transmettre, j'aurais été les porter moi-même si je n'étais encore trop souffrant. Veuillez agréer, Madame, mon respectueux hommage.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Madame*
*Madame Récamier*
*à l'Abbaye-aux-Bois*
*Paris*

Lettre inédite. Collection particulière.

## À JEAN-CHARLES RIVET

Mon cher ami,

Tâchez je vous prie de venir déjeuner avec moi demain lundi à 11 h précises. J'espère que Dufaure et Lanjuinais pourront s'y trouver. Nous avons à causer de choses bien importantes[1].

Mille amitiés de cœur

AL. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de Soucy.

1. Il peut s'agir d'une des réunions relatives au programme de la Jeune Gauche en 1847. Une longue lettre de Rivet sur les impôts (AT 2649), datée de Versailles le 12 septembre 1847, annonce ainsi sa venue chez Tocqueville pour le lundi 22, rendez-vous qui s'insère dans une série de rencontres à cette période.

À JEAN-CHARLES RIVET

Mon cher ami,

Ne pouvant sortir ce soir à cause d'une fluxion je vous envoie : 1o- une brochure que m'a laissée M. Ampère pour vous[1]. 2o- les deux billets qu'a désirés Madame Rivet. Ils sont pour demain.

Ne vous verra-t-on pas ce soir ?

Mille amitiés de cœur

AL. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de Soucy.

1. La correspondance d'Ampère avec Tocqueville ne contient aucune allusion à une brochure à transmettre.

À JEAN-CHARLES RIVET

Mon cher ami, me voici encore si souffrant, quoique mieux, que je me sens incapable de faire les honneurs du petit dîner, que vous et plusieurs de mes amis communs aviez bien voulu accepter pour demain. Je me vois donc réduit à mon grand regret à vous prier de remettre à quelques jours cette petite réunion. Pardonnez-moi, plaignez-moi, et surtout, ayez la

charité de me venir voir quand vous le pourrez. Mille amitiés de cœur.

ALEX. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de Soucy.

À JEAN-CHARLES RIVET

Je ne puis, mon cher ami, accepter votre invitation quelque tentante qu'elle soit. Je suis venu ici pour voir mon père, et n'ose ne point dîner et passer la soirée avec lui. Mais le rendez-vous de cinq heures tient et j'espère que Madame Rivet me permettra de la remercier de vous avoir grondé.

J'étais moi-même chargé de vous faire ce soir le message que voici : dimanche prochain Ampère, Lanjuinais, et j'espère Corcelle, dînent ici à 6 h 1/2 très précises. Mon père a pensé que pour compléter les agréments de la réunion, il ne manquait que vous. Je devais donc vous prier instamment de vous y adjoindre[1]. Vous le pourrez, j'espère.

À cinq heures. Tout à vous

ALEX. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de Soucy.

1. Il est possible que cette rencontre ait eu lieu à la fin de 1854, quand Tocqueville résidait à Compiègne chez son père.

À JEAN-CHARLES RIVET

Votre aimable invitation, mon cher ami, nous a trouvés très disposés à faire ce que vous désirez. Nous comptions d'ici à peu de jours faire cette petite partie. Dimanche prochain nous convient beaucoup. Vous pouvez être certain de nous voir ce jour-là. Je ne puis malheureusement préciser

l'heure. J'ai à midi une petite réunion dont je dois attendre la fin pour pouvoir partir, et vous savez que la fin d'une réunion est toujours chose douteuse. J'espère cependant que nous pourrons arriver chez vous entre quatre et cinq. Nous vous demanderons à dîner et nous ne reviendrons que le soir. Ainsi nous aurons le temps de causer, ce que je désire autant que vous. Veuillez faire agréer mes respectueux hommages à Madame Rivet et croire à tous mes sentiments de sincère amitié.

ALEX. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives de Soucy.

AU LIBRAIRE DU DÉPÔT DES LOIS

Ce dimanche matin
[1837 ->]

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien remettre au porteur le recueil des lois que j'ai acheté avant-hier chez vous. Vous y joindrez le guide du maire[1] que j'ai mis de côté l'autre jour et que mon domestique vous payera.

Je puis me passer de l'ouvrage de Dumesnil[2].

J'ai l'honneur de vous saluer.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Rondonneau[3] libraire*
*En face la grille du palais de justice Paris*

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Sans doute Louis Rondonneau, *Manuel portatif des maires et adjoints et des conseillers municipaux*, Paris, 1821 ; 2e éd., 1832. Mais il existe d'autres ouvrages similaires.

2. Le premier ouvrage publié par Jules Dumesnil est *De l'organisation et des attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement*, Paris, 1837. Les archives de Tocqueville conservent, sous la cote AT 2665, des notes de

lecture non datées sur l'ouvrage de Dumesnil, regroupées dans une chemise « Analyse par ordre alphabétique de l'ouvrage de Dumesnil sur les conseils généraux. Sans valeur. Surtout pour m'expliquer à moi-même cette partie de la législation en partie modifiée maintenant (1852) ». Les notes de Tocqueville sont prises sur la troisième édition publiée en 1843. La bibliothèque de Tocqueville ne conserve aucun des deux ouvrages mentionnés.

3. Louis Rondonneau (1759-1834) avait fondé en juillet-août 1793 le Dépôt des lois, imprimerie, cabinet de lecture, bureau de consultation juridique. En 1809, après une faillite, il s'associa à son gendre Pierre François Isidore Dècle et, prenant sa retraite, lui céda la librairie en 1820. Dècle lui-même décède en 1823, et sa veuve lui succède. Le Dépôt des lois, situé en face de la grille du palais de justice, est à partir de 1829 propriété de Gustave Pissin (F/18/1812), mais la librairie reste signalée comme « Rondonneau, dépôt des lois », dans l'*Annuaire général du Commerce* dans les années 1840.

## À STEPHEN DE LA MADELAINE[1]

Ce samedi matin
12 rue de Bourgogne[2]

[1836-1839 ?]

Je pars après demain matin pour Baugy (près Compiègne). Que dois-je dire à mon imprimeur lithographe qui aspire à devenir mobile[3] ? Dites-moi aussi, je vous prie, mon cher ami, si vous avez quelques renseignements à me donner relativement à mon pauvre docteur.

Mille amitiés bien sincères.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Stephen de la Madelaine*
*Au ministère de l'Intérieur Paris*

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Stephen de La Madelaine est le pseudonyme d'Étienne Jean Baptiste Nicolas Madelaine (1801-1868), né à Dijon, qui s'était installé à Paris en 1825. Sa voix de basse-taille le fit appeler à la chapelle et à la musique particulière de Charles X. En 1833, il abandonna sa carrière musicale pour l'administration, fut nommé chef de bureau à la direction des beaux-arts du ministère de l'Intérieur, et

écrivit en même temps des feuilletons, articles de revue, romans de mœurs et ouvrages sur le chant.

2. Tocqueville habite au 12 rue de Bourgogne de 1836 à la fin de 1839. Il séjourne à Baugy durant cette période en juin 1836, du 16 octobre à la mi-décembre 1836 (mais il part le samedi ou le dimanche 14 ou 15 octobre, ce qui ne coïncide pas avec le départ annoncé un lundi), de janvier à avril 1838 et en juillet 1839. Ces deux dernières dates paraissent probables, Tocqueville multipliant les interventions dès ses premières candidatures à la députation.

3. Le décret du 24 mars 1815 avait supprimé la direction de la librairie et de l'imprimerie et rattaché ses attributions au ministre de l'Intérieur, qui assura la surveillance de l'imprimerie jusqu'au 30 janvier 1852. Depuis 1817, les imprimeurs-lithographes devaient obtenir un brevet. La réponse de Stephen de la Madelaine n'ayant pas été retrouvée, l'allusion n'a pu être éclaircie.

## À FÉLIX TOURNEUX[1]

Ce samedi matin
[1838-1847 ?]

Monsieur

Je déjeune demain chez M. de Beaumont, rue d'Anjou St Honoré n° 38[2]. Si vous voulez y venir vous-même [de] 11 h 1/2 à midi, j'aurai l'honneur de vous mettre en rapport avec lui.

Je sais déjà qu'il aura grand plaisir à faire votre connaissance et qu'il s'attend à puiser de nouvelles lumières dans votre conversation. Agréez, je vous prie, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

L.a.s. Adresse et cachets. Extrait dans le catalogue Nicolas, printemps 1987, puis fac-similé partiel en ligne sur le catalogue de Jean Emmanuel Raux, « Arts et autographes », 2007, pièce n° 14510.

1. Félix Tourneux (1811-1872), polytechnicien saint-simonien, spécialiste des chemins de fer. En 1844 il publie une *Encyclopédie des chemins de fer et des machines à vapeur* en quatre volumes. Tocqueville était intervenu sans succès afin de lui faire obtenir une mission pour étudier les chemins de fer en Angleterre en 1840 (AT 2513, lettre de refus du ministre datée du 18 juin 1840). Tourneux n'est pas mentionné dans la correspondance de Tocqueville avec Beaumont.

2. Cette adresse est celle de Gustave de Beaumont à partir de 1838 et jusqu'en 1847. En 1848, il habite au 48 de la même rue.

## À JULIEN TRAVERS

Ce dimanche
[1849-1851 ?]

Mon cher ami, puisqu'on ne vous voit pas il faut vous écrire.

Un de nos compatriotes, M. Tanquerey[1] m'a écrit afin d'être recommandé par moi dans une affaire de cours d'eau dont est saisi le Conseil des Ponts et Chaussées. J'ai parlé, devant vous, de cette affaire à notre ami M. de Pistoye[2]. Celui-ci s'en est occupé avec beaucoup de bienveillance. Il m'a écrit à ce sujet une lettre que j'ai transmise à M. Tanquerey. Dans cette lettre, M. de Pistoye indiquait que vous pourriez être très utile, si vous le vouliez, à M. Tanquerey et M. Tanquerey, comme vous le voyez par la lettre ci-jointe, veut vous être recommandé. Je ne me souviens plus du tout en quoi M. de Pistoye croit que vous pouvez lui être utile mais vous voyez celui-ci souvent, à ce que je pense. Soyez assez bon, je vous prie, pour examiner avec lui ce que vous voulez ou pouvez faire et écrivez-moi un mot que je puisse mander à Tanquerey, auquel j'ai d'anciennes obligations électorales.

Je suis retenu chez moi en ce moment par une fluxion fort douloureuse et ma femme, au retour de Chamarande où elle avait été voir sa tante, est aussi devenue fort souffrante. Ainsi notre ménage ne va pas mieux en ce moment que celui de la République, ce qui est beaucoup dire.

Mille amitiés de cœur.

A. TOCQUEVILLE

Collection particulière. Lettre inédite.

1. Tanquerey n'est pas mentionné dans la correspondance locale quoiqu'il

écrive à Tocqueville dès 1846. Le 10 novembre 1851, Charles Adolphe Tanquerey, notaire à Barneville de 1839 à 1849, remercie Tocqueville d'une lettre reçue l'avant-veille faisant état des efforts faits pour régler son affaire (AT 2536). Mais Tocqueville a pu intervenir les années précédentes.

2. Alphonse Charles de Pistoye (1806-1876) avait été, de 1843 à 1847, chef du 2e bureau, 4e division, du ministère des Travaux publics et à ce titre chargé de toutes les affaires de marais et canaux d'irrigation. Sous la Deuxième République, il devient chef du 3e bureau, 4e division, chargé des questions relatives aux cours d'eau. Ancien avocat, il avait publié une brochure, *Du Conseil d'État, de son organisation, de son autorité, de ses attributions* (1845), que Tocqueville cite dans sa bibliographie relative aux débats de 1845 sur le Conseil d'État. Voir *OC*, t. III, 2, p. 150.

## À LUDOVIC VITET[1]

Ce samedi matin
[mars 1846-février 1848 ?]

Je profite de votre offre obligeante, mon très cher collègue et confrère, pour vous envoyer la note que vous avez bien voulu me demander sur mon jeune compositeur. C'est un amateur qui occupe une position sociale élevée dans mon pays. Il se nomme M. Dupoirier de Portbail[2]. Mais j'imagine que le nom est et doit rester inconnu à ses juges. Je vous envoie donc les numéros de ses compositions. Je vous serai obligé de me dire le plus tôt que cela vous sera possible quel est le jugement porté.

Je ne vous ai pas reparlé non plus qu'à M. Duchâtel de mon jeune et intéressant ami M. Morey pour lequel Madame la Duchesse d'Orléans a tant de bontés. Si je n'en ai pas parlé, ce n'est point oubli ou indifférence, c'est crainte de vous importuner. Je ne vous en dis pas plus long sur lui. Vous savez quel est son mérite et quels sont ses titres et le plaisir que j'éprouverais si M. Duchâtel voulait lui donner la situation qu'il m'a fait espérer pour lui[3]. Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Ludovic Vitet. 572 AP 7.

1. Ludovic Vitet (1802-1873), premier inspecteur des monuments historiques, nommé par Guizot en 1830, laissa son poste à Mérimée en 1834. Cette année-là, il fut nommé par son ami Tanneguy Duchâtel secrétaire général du ministère du Commerce et entra en politique comme député de Bolbec (Seine-Inférieure). Outre ses nombreux articles de critique littéraire et musicale dans le *Journal des savants*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue contemporaine* et des rapports sur les monuments, il publia des romans et drames historiques. Il fut nommé à l'Académie des inscriptions en 1839, et élu à l'Académie française le 8 mai 1845, où il fut reçu par le comte Molé le 26 mars 1846. Si l'allusion à un concours renvoie à l'Académie française, la lettre serait postérieure à mars 1846.

2. Louis Hervé Marie Dupoirier (ou Dupoerier) de Portbail (1816-1867). On ne connaît de lui que deux romances publiées à Valognes en 1840, *Un rêve* et *La Ronde des sorcières* dont la publication est annoncée dans le *Journal de Cherbourg* du 14 mai 1840. Son père, Adrien Bernard Louis Dupoirier de Portbail, chouan et émigré, était le propriétaire depuis 1815 de l'hôtel du Poeirer de Portbail, à Valognes, que Louis Hervé revendra le 4 mai 1861 à Marie Mottley. Louis Hervé Dupoerier mena une carrière de notable local. À sa mort, il était membre du conseil municipal et d'arrondissement, président de la Société d'agriculture, inspecteur divisionnaire de l'association normande.

3. Duchâtel a été quatre fois ministre : ministre du Commerce et des Travaux publics du 4 avril 1834 au 21 février 1836, ministre des Finances du 6 septembre 1836 au 15 avril 1837, ministre de l'Intérieur du 12 mai 1839 au 1er mars 1840 et du 29 octobre 1840 au 24 février 1848. Le jeune homme pour lequel Tocqueville intervient ici n'a pas été identifié.

## À AUGUSTE VIVIEN[1]

Ce lundi

Mon cher ami,

Si vous voulez venir chez moi aujourd'hui à 1 h 1/2 pour causer élection, vous nous ferez plaisir.

Mille amitiés.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Rien dans la correspondance de Vivien conservée aux AT ne permet de dater ce billet et ceux qui suivent. Si la première lettre de Tocqueville à Vivien est de mars 1839, celui-ci ne se rapproche de l'opposition dynastique qu'à partir de l'élection du 9 juillet 1842.

À AUGUSTE VIVIEN

Ce dimanche matin

Je vous envoie, mon cher ami, cette rédaction que je viens d'écrire fort à la hâte. J'ai une excellente raison pour la trouver bonne, c'est qu'elle ne fait que paraphraser la vôtre.

À demain. Mille amitiés.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.S. Je n'ai pas besoin de vous dire la raison des petits changements que je propose. Vous l'apercevrez bien.

*À Monsieur*
*Monsieur Vivien*
*Rue de Rumfort*[1]
*Paris*

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Cette adresse de Vivien est attestée de 1841 à 1852.

À AUGUSTE VIVIEN

Lundi matin

Mon cher Vivien,

Dufaure et deux ou trois coquins de son espèce viennent dîner ici demain mardi. Ne voudriez-vous pas vous rencontrer avec eux ? Vous trouverez chez moi petite chère, mais grande amitié. À demain donc j'espère, à 6 h.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

## À AUGUSTE VIVIEN

Ce mercredi matin [1845 ?]

Mon cher collègue, ayez, je vous prie, la bonté de remettre au porteur l'article de la Revue dont nous avons parlé hier. Si vous pouviez y joindre le rapport et projet de loi rédigé en 1828 par M. de Cormenin[1], je vous serais très obligé.

Mille amitiés bien sincères.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Vivien*
*11 rue St Dominique St Germain*[2]
*Paris*

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Le 16 janvier 1828, Cormenin avait été nommé membre et rapporteur de la commission des conflits par arrêté du garde des Sceaux. Lors de la première séance, le 2 février 1828, il avait présenté un long rapport faisant l'historique des rapports entre la justice administrative et les tribunaux judiciaires. Voir ce rapport dans Alphonse Honoré Taillandier, *Commentaire sur l'ordonnance des conflits*, 1829 p. 7-101. Les travaux de la commission, présidée par Henrion de Pansey, et qui se réunit sept fois, préparaient l'ordonnance du 1er juin 1828. Quoique Tocqueville s'intéresse à la question du Conseil d'État particulièrement en 1845, la date de cette lettre reste incertaine.

2. Cette adresse n'est pas l'adresse personnelle de Vivien entre 1840 et 1852.

## À AUGUSTE VIVIEN

Jeudi matin
[1852[1] ?]

Mon cher ami,

Votre santé vous permet-elle de dîner en ville ? Et si cela est, pouvez-vous venir dîner avec nous *aujourd'hui* ?

Mme d'Auberville[2] y sera. Elle part demain pour Bruxelles. Elle se chargera avec plaisir de lettres pour le général et, en tous cas, elle désire avoir une occasion de voir ses amis. À ce titre, vous ne pouvez manquer d'être de la partie. Si vous ne pouviez pas venir dîner, tâchez donc, du moins, de vous rendre chez nous dans la soirée. Mille amitiés.

A DE TOCQUEVILLE

*À Monsieur*
*Monsieur Vivien*
*Paris*

Lettre inédite. Collection particulière.

1. La référence à Mme d'Auberville (voir ci-dessous) permet de dater cette lettre au plus tôt de 1852. Arrêté au coup d'État du 2 décembre 1851, exilé par décret du 9 janvier 1852, Lamoricière partageait son temps entre la Belgique et diverses villes allemandes.

2. La belle-mère de Lamoricière. Marie Paule de Montagu Beaune (1805-1880) avait épousé Adolphe de Gaillard de Ferré d'Auberville en 1824. Leur fille Marie Amélie avait épousé Lamoricière le 21 avril 1847. Par crainte que les lettres ne soient ouvertes par la police, Tocqueville et ses amis correspondaient avec les exilés en confiant les lettres à des proches.

## À LÉONCE DE VOGÜÉ[1]

Dimanche six heures

Mon cher ami, je commence à croire que le diable en personne a entrepris de nous empêcher d'aller chez vous. Ma femme qui se faisait une véritable fête d'assister à la réunion de ce soir vient de rentrer fort souffrante et, comme, dans ce temps-ci, il faut faire grande attention à la santé, j'ai exigé qu'elle ne sortît pas et qu'elle se couchât. Exprime, je te prie, ses regrets à Madame de Vogüé et joins-y les miens.

Mille amitiés de cœur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

Lettre inédite. Archives nationales. Fonds Vogüé. 567 AP 40.

1. La lettre pourrait être de 1842. Voir la lettre du 15 août 1842.

*Lettres sans date ni destinataire connu*

À UN DESTINATAIRE INCONNU

[Lettre à un inconnu pour lui signifier l'impossibilité de lui fournir un billet pour l'Assemblée :] L'impossibilité ne porte que sur le jour. Depuis longtemps on prévoit la dissolution qui aura lieu mardi et toutes les places sont données[1].

Vente du 25 novembre 2007. Galerie de Chartres, Chartres. Lot 579.

1. Aucune date ne s'impose. La Chambre est dissoute deux fois sous la monarchie de Juillet : le lundi 13 juin 1842 et le lundi 6 juillet 1846. Il n'y a pas de dissolution prévue dans la Constitution de 1848. La dernière séance de la Constituante a lieu le samedi 26 mai 1849.

À UN DESTINATAIRE INCONNU

Ce jeudi
[1844-début 1848 ?]

Monsieur,

Lord Ashburton[1], celui qui a fait la paix entre l'Amérique et les États-Unis [*sic*], ainsi que M. Buller[2] membre du Cabinet Britannique sont ici en ce moment. Tous deux désirent que je les conduise chez vous. J'espère que vous ne trouverez pas mauvais que je les y mène avec moi ce soir.

Croyez, je vous prie, à tous mes sentiments de très haute considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

1. Alexander Baring (1774-1848), créé baron Ashburton par Robert Peel le 10 avril 1835. Il avait négocié le traité Webster-Ashburton, signé le 9 août 1842, qui établit la frontière entre le Maine américain et le New Brunswick canadien (le Canada étant colonie britannique). Il réajusta aussi la frontière entre l'État de New York et le Québec.

2. Charles Buller (1806-1848), membre du parti whig, ami de Stuart Mill et de Grote, avait été brièvement secrétaire du Board of Control sous Lord Melbourne en 1841. Tocqueville avait fait sa connaissance en 1844 et lui avait proposé de collaborer au *Commerce*. Il écrit à Reeve le 27 décembre 1844 : « J'ai vu ici M. Buller et j'ai été non pas content, mais enchanté de lui. C'est un esprit fin et élevé, et, si je ne me trompe, un cœur très droit et très bien placé » (*OC*, t. VI, 1, p. 81). La lettre doit dater de la période 1844 à début 1848, avant le décès d'Ashburton. David A. Haury signale que Buller, ami de Lord Ashburton qui l'encourage dans sa défense de la colonisation (notamment pour son discours du 6 avril 1843), fréquente Guizot et Tocqueville lors de ses nombreux voyages sur le continent (*The Origins of the Liberal Party and Liberal Imperialism : The Career of Charles Buller, 1806-1848*, NY et Londres, Garland, 1987). Sur les rapports amicaux de Tocqueville et Buller, voir lettre de Tocqueville à Buller, 21 juin 1846, *OC*, t. VI, 3, p. 105-106.

## À UN COLLÈGUE

Ce lundi soir
[1839-1851]

Mille et mille remerciements, mon cher collègue, du beau présent que je reçois à l'instant de vous. Vous savez depuis longtemps toute la haute estime que je professe pour votre personne et votre talent. Je suis heureux d'avoir votre livre et de le tenir de vous. Je vais le lire et il me consolera d'avance de tous les ennuis prochains de la politique[1].

Recevez l'expression de ma considération très distinguée et de ma sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque publique de Dijon.

1. La lettre est antérieure au début d'une session parlementaire.

## À UN DESTINATAIRE INCONNU

Ce vendredi matin

Je suis charmé, Monsieur, d'avoir comme vous me le demandez l'occasion de causer avec vous. Je me trouverai demain samedi à 4 h à la Chambre ; si vous pouvez y être de votre côté, nous pourrons nous entretenir de ce qui fait l'objet de votre lettre.

Recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. The Charles H. Livingston French Autograph Collection. Georges J. Mitchell Department of Special collections and Archives. Bowdoin College Library, Brunswick, Maine.

## À UN PAIR DE FRANCE (ÉTIENNE-DENIS PASQUIER ?)

11, rue Castellane[1]

Paris, ce jeudi matin
[fin 1839-1846 ?]

Monsieur,

Deux étrangers qui quittent Paris la semaine prochaine désireraient assister samedi prochain à une séance de la Chambre des Pairs. Ils se sont adressés à moi et m'ont prié d'être leur interprète auprès de vous. Je me

suis prêté d'autant plus volontiers à ce désir qu'en l'accomplissant je trouvais une occasion de me rappeler à votre souvenir et de vous faire agréer de nouveau l'expression de ma respectueuse considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives générales du Royaume. Bruxelles.

1. L'adresse est celle de Tocqueville de 1840 à 1846. Le chancelier Étienne-Denis Pasquier, président de la Chambre des pairs de 1830 à 1848, est peut-être le destinataire de la lettre.

## À UN DESTINATAIRE INCONNU

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

L'adresse de M. de Combarel est rue d'Anjou St Honoré n° 8, je crois[1] ; la maison qu'occupait le Dr Marjolin : 33, Place de la Ville l'évêque[2].

Carte de visite. Bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand. Ms 339 Fol. 444.

1. L'*Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration* et l'*Almanach des 25 000 adresses* donnent comme adresse de Combarel le 46 rue du Faubourg-Saint-Honoré pour les années 1841-1856.

2. Jean Nicolas Marjolin (1780-4 mars 1850), chirurgien de Louis-Philippe, n'est pas répertorié à cette adresse dans l'*Annuaire* de 1839 à son décès.

## À UN DESTINATAIRE INCONNU

Ce mardi soir

Je vous envoie, Monsieur, en vous priant de vouloir bien agréer d'avance l'expression de mes remerciements, la lettre que vous devez remettre à Madame de Tocqueville. Dans le cas où celle-ci serait à la campagne, j'espère que vous auriez l'obligeance de lui faire passer la lettre.

J'espère pouvoir vous aller bientôt remercier à Paris. Veuillez me croire en attendant votre très dévoué serviteur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

## À UN COLLÈGUE

Dimanche matin

Mon très cher collègue,

Je vous envoie un recueil de vers que vient de publier un de mes jeunes compatriotes auquel je m'intéresse beaucoup.

Un mot de remerciement de votre part le comblerait de joie et me ferait grand plaisir.

Croyez à ma bien sincère affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Collection particulière.

## À UN DESTINATAIRE INCONNU

Paris, ce mercredi matin

Monsieur,

J'ai reçu hier l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser.

Quelques moments auparavant, je m'étais engagé pour le même jour. Il ne me reste donc qu'à vous prier d'agréer l'expression de mes vifs et sincères regrets.

Veuillez recevoir l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Miscellaneous Papers. Mss and Archives div. New York Public Library.

## À UNE FEMME

Ce jeudi matin

[…] C'est que j'ai pensé que vous le saviez par une autre voie. Je me réjouis bien sincèrement de cet événement et, si vous permettez, j'irai un de ces jours m'en réjouir avec vous. Vous savez que c'est avec un grand plaisir que je vais vous voir. Malheureusement les maudites affaires me permettent bien rarement de suivre en cela mon goût. […]

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

L.a.s. 1 p. in 8, s.d. Extrait copié en novembre 2006 sur le site « Traces écrites ».

## À UN ACADÉMICIEN (VICTOR COUSIN[1] ?)

Mon cher confrère,

Permettez-moi de recommander à votre bienveillant intérêt un jeune compatriote, M. de Saint-Pair[2], qui doit passer devant vous son examen de Baccalauréat[3]. J'ai lieu de croire que M. de Saint Pair est très en état de bien répondre aux questions que vous lui adresseriez. Mais c'est son premier examen, il en est d'avance fort troublé et un peu d'indulgence lui permettra de faire usage de ses moyens. C'est cette indulgence secourable que je vous demande pour lui.

Agréez, je vous prie, mon cher confrère, l'expression de ma considération la plus distinguée et de ma sincère affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Communiquée par M. Laurent Theis.

1. L'appellation « cher confrère » indique qu'il s'agit d'un académicien, peut-être Victor Cousin auquel Tocqueville adresse d'autres demandes semblables.

2. Lecture incertaine.

3. Créé par le décret du 17 mars 1808 qui fixait la hiérarchie des grades, le baccalauréat avait été profondément modifié par Victor Cousin dans le règlement du 14 juillet 1840. Le candidat devait subir l'examen au chef-lieu de l'académie où il avait fini ses études secondaires ou au chef-lieu de son domicile légal. Une épreuve écrite (version latine) conditionnait l'admissibilité aux deux épreuves orales : une explication d'auteurs grecs, latins ou français et une interrogation de philosophie, littérature, histoire et géographie, mathématiques et physique. Le candidat tirait des questions dans une liste prédéterminée. Le jury était composé de trois à quatre examinateurs, professeurs des facultés ou à défaut commission d'examen. Le baccalauréat, nécessaire pour entreprendre des études de droit ou de médecine, n'était obtenu que par un peu moins de 50 % des candidats et concernait environ 1 % de la population française. Fraudes et interventions étaient très nombreuses.

## À UN DESTINATAIRE INCONNU

Ce lundi soir

Monsieur,

Étant obligé de m'absenter demain, je ne pourrai me trouver au rendez-vous que je vous avais donné et je me hâte de vous l'écrire afin que vous ne vous donniez pas la peine de venir inutilement. À mon retour, j'aurai l'honneur de vous prévenir.

Recevez l'assurance de ma considération très distinguée.

A DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

## À UN DESTINATAIRE INCONNU

Vendredi 1 h
[1838 ->]

Je suis venu, mon cher ami, pour vous demander s'il pouvait entrer dans vos arrangements de remettre à lundi le déjeuner Lechevalier[1] ? Je l'aimerais mieux, parce que j'aurais plus de temps à moi ce jour-là. Si cela vous gêne le moindrement, faites-le moi dire.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Bibliothèque Beinecke. Université Yale.

1. Tocqueville connaissait plusieurs Lechevalier. Une note sur le manuscrit à la bibliothèque Beinecke propose le nom de Jules Lechevalier, qui est probable. Voir François Manchuelle, « Origines républicaines de la politique d'expansion coloniale de Jules Ferry (1838-1865) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome LXXV, n° 279, 2e trimestre 1988, p. 185-206, qui montre l'importance de Lechevalier dans le combat des libéraux contre l'esclavage. Tocqueville était membre de la commission coloniale présidée par le duc de Broglie, qui, en 1840, avait chargé Jules Lechevalier, martiniquais, personnalité importante du saint-simonisme, d'enquêter aux Antilles anglaises et françaises. Son *Rapport sur les questions coloniales adressé au duc de Broglie*, publié en 1844, propose une politique de développement fondée sur le réinvestissement des capitaux formés sur place et l'immigration européenne.

## À UN ACADÉMICIEN

Ce vendredi matin
[1840-1849 ?]

Mon cher confrère[1], ainsi que je m'y attendais, M. Chambolle m'a répondu hier qu'il serait heureux de vous recevoir. Il est, en général, chez lui de midi à 1 h. Il demeure rue du Fg Poissonnière n° 40 bis. Je ne doute pas qu'il ne vous accueille comme vous méritez de l'être.

Agréez, je vous prie, l'expression de ma considération la plus distinguée et de mon sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

1. L'appellation « mon cher confrère » indique que Tocqueville s'adresse à un académicien. L'*Annuaire général du commerce* indique pour Chambolle l'adresse du 40 bis faubourg Poissonnière de 1840 à 1849 inclus. Tocqueville est en correspondance avec Chambolle à partir de 1841.

## À UN DÉPUTÉ

Ce samedi matin
[1839-1851 ?]

Vous m'annoncez, mon cher collègue, la lettre de M. de Rémusat, mais vous ne me l'envoyez pas. En tout cas, je pense qu'il faut laisser *arriver* nos collègues, qu'aussi bien il serait trop tard pour prévenir. Nous occuperons notre temps en arrêtant définitivement les termes de la rédaction.

Mille amitiés

A. DE T

Lettre inédite. Archives Tocqueville.

## À UN DESTINATAIRE INCONNU

Ce mardi

Voici, mon cher Monsieur, les deux billets que je vous ai promis. Ils

sont pour demain *mercredi*.

Agréez l'expression de ma considération la plus distinguée

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Lettre inédite. Sol Feinstone Manuscript Collection. Special Collections Research Center, Syracuse University Libraries.

# APPENDICES

INDEX DES NOMS DE PERSONNES


Abbatucci, Jacques Pierre 375
Abraham-Dubois, Hippolyte 569
Agoult, Marie Catherine Sophie de Flavigny, comtesse d' 259-260, 383, 573
Alsace de Hénin Liétard, Laure d', née Pisieux 213
Ampère, Jean-Jacques 14, 18, 62, 89, 97, 106, 150, 167, 179, 181, 183, 200, 214-215, 282, 287, 291, 295, 312, 314, 319, 321, 327-328, 330, 332-333, 335, 341, 343-344, 350, 352-353, 358, 365-367, 369, 385, 412, 415, 429, 436, 478, 560, 574, 596
Ancelot, Virginie 244, 256, 262, 446-447
Andral, Gabriel (docteur) 71, 344, 517
Angoulême, Marie-Thérèse de France, duchesse d' 511
Anquetil, Antoine 361
Antraigues, Louis Alexandre de Launai, comte d' 371
Arrivabene, Giovanni, comte 45
Ashburton, William Bingham Baring, lord 69, 607
Assollant, Alfred 477
Auberville, Marie Paule Sophie d', née Montagu-Beaune 25, 448, 604
Auguste (domestique de Tocqueville) 524-525
Aumale, Henri d'Orléans, duc d' 198, 492, 509-510
Austin, Sarah 215
Avril, Adolphe, baron d' 293, 373

Babinet, Jacques 439
Bacon, Francis 420
Barante, Prosper de 300-301
Baroche, Jules 136
Barrot, Agathe, née Desfossez 54, 115, 141, 169, 221, 235, 255, 285, 482
Barrot, Odilon 15, 17, 54-55, 115-116, 140-141, 168-169, 172, 180, 187, 221, 234-235, 254-255, 267, 284-285, 480-481, 582
Barthe, Félix 226
Bartholmèss, Christian 343
Bastide, Jules 113
Baudry de Balzac, Félix Marie 389
Baudry de Balzac, Pauline, née Bouchitté 178, 235, 297, 304, 351, 361, 380, 432, 492
Baze, Jean-Didier 161
Beauffort, Alfred de 209-210, 490-491, 570, 578

Beauffort, Clémentine de, née Chateaubriand 210, 491, 578
Beauffort, Philippe Ernest de 210, 490
Beaumont, Clémentine de 18, 154, 204, 207, 472, 487, 496-497
Beaumont, Édouard de 173
Beaumont, Gustave de 12-14, 16-18, 39, 44, 56, 63, 65, 94, 102-103, 108, 131, 133, 143, 154, 157, 187, 204, 207, 252-253, 256, 282, 336, 345, 399, 472, 487, 490, 496-497, 532, 544, 599
Beckwith, Nelson Marvin 431
Bedeau, Marie-Alphonse, général 15, 39, 47, 72, 159, 161, 166, 172, 200, 212, 259, 267, 276, 287, 457
Belam, Mrs 219, 587
Berryer, Pierre Antoine 17, 184, 190-191, 488, 571-572
Billault, Adolphe 39, 51, 232, 449, 456
Biot, Jean-Baptiste 395, 532, 543
Blackstone, William 100, 120
Blangy, Gaston de 218, 439
Blaze de Bury, Ange-Henri 242, 257
Blaze de Bury, Marie Pauline Rose, née Stewart 242
Blondeau, Jean Baptiste 180, 187
Blosseville, Ernest de 192-193, 277
Blosseville, Jules de 193
Blouet, Désiré Gilles 460
Bocher, Édouard 113
Bonaparte, Jérôme Napoléon 545, 563
Bonaparte, Mathilde, princesse 393
Bonaparte, Napoléon 46, 105, 142, 474, 510
Borniol, Auguste 521, 523-524, 526-529, 531
Borniol, Florent-Antoine 528
Boscowitz, Arnold 504
Bouchitté, Denise 351, 361, 380, 412, 432, 460, 469-470, 512
Bouchitté, Louis 80, 88, 107-108, 133-134, 142-143, 177-178, 219-220, 235, 268-269, 273-274, 296, 302-303, 310-311, 323, 343, 350-351, 360-361, 379-380, 398-399, 412-413, 432-433, 460-461, 470, 491-492, 500-501, 512-513, 546-547
Boulard, Frédéric 283, 452
Boulatignier, Joseph 67-69, 84-85, 105
Bourke, comte de 110-111
Brétignières de Courteilles, Louis-Hermann 572
Bretonneau, Pierre Fidèle 175, 210, 338
Bricqueville, Armand de 434, 443, 451, 459
Brifaut, Charles 170
Brissot, Jacques Pierre 370
Brizard, abbé 372
Broglie, Albert de 270, 282, 288-290, 326
Broglie, Victor de 17, 269, 391, 493
Brougham, Henry Peter, lord 124, 271
Buchez, Philippe 330

Buffon, Georges Louis Leclerc de 464
Bugeaud, Thomas Robert, maréchal 196
Buloz, François 128, 130-131, 231, 240, 257, 259, 261-263, 294-296, 302, 345-346, 356, 433-434, 465, 477, 573
Bunsen, Christian Karl Josias von 271, 558

Calonges, P. V. de 370
Carné, Louis de 390, 495-496
Castellane, Joséphine Pauline de Talleyrand-Périgord, marquise de 175
Cavaignac, Jacques Marie Eugène Godefroy 437
Cavaignac, Louise, née Odier 437
Cavaignac, Louis Eugène, général 84, 436-438, 443, 449
Cerutti, Joseph Antoine Joachim 371
Chabrier-Peloubet, François de 158, 233
Chambolle, Arthur-François 277
Chambolle, François-Adolphe 22, 267, 276-277, 613
Chambord, comte de (duc de Bordeaux) 34, 41, 347
Chambrun, Adolphe Pineton de 373, 458, 513, 594
Chambrun, Marthe de, née Corcelle 373
Champagne-Bouzey, Clémentine Adelaïde, comtesse de, née d'Orglandes 388-389
Champagne, Philippe de 303, 310
Changarnier, Nicolas, général 73, 259, 276, 287, 458
Chapuis-Montlaville, Benoît 450
Charles II d'Angleterre 101
Charles Quint 179, 183, 188, 540
Charras, Jean Baptiste 449
Chassériau, Frédéric 541-542
Chateaubriand, François-René de 209, 462
Chateaubriand, Geoffroy de 209, 574
Chateaubriand, Louis de 210, 534-535, 574
Chateaubriand, Zélie de 210, 534-535, 574
Chéruel, Adolphe 239-240, 330
Childe, Catharine Mildred, née Lee 43, 572
Childe, Edward Vernon 180
Circourt, Adolphe de 43, 180, 423
Claye, Jules 313
Cocural, Pierre Boissonade, dit 219
Cognat, abbé 365
Colomb, Christophe 193
Condorcet, Nicolas de 370-371
Corcelle, Francisque de 12, 17, 44, 50, 56, 63, 65, 106-107, 127, 169, 201, 204, 207, 221, 256, 292, 373, 395, 411, 414-415, 420, 425, 430, 435, 494, 554, 574, 596
Cordoüe, Joseph Gabriel de 360
Cormenin, Louis Marie de Lahaye de 105, 603
Corne, Hyacinthe 269, 384, 400-401, 575
Corn, Louis de 89

Cousin, Victor 108, 142, 156-157, 170, 180, 235, 243, 254, 269, 282, 343-344, 350, 386, 534, 540, 575-577, 612
Cowley, Henry Richard Charles Wellesley, lord 563
Crookenden, Henry 523, 526, 543
Cuvier, Georges 478
Cuvillier-Fleury, Alfred Auguste 441, 509-510

Daniel, Jacques Louis, Mgr 473-475
Dante Alighieri 297
Danton, Georges 503
Daru, Napoléon 58-59, 65-66, 76, 155, 197, 361, 414, 579-580
Delescluze, Charles 151
Dentu, Édouard 95-96, 104, 413-414, 428-429, 581
Desfossez, Joseph Marguerite, née Labbey de Pompières 169, 285
Despois, Eugène 258, 325, 331, 339-340
Dosseur, Jean Charles 176, 329-330, 358, 543
Drouyn de Lhuys, Edmond 77, 173
Dubois, cardinal 495
Dufaure, Jules 12, 15, 39, 44, 55-56, 66-67, 71, 74, 83-84, 86-87, 106-107, 111-112, 120, 122-123, 134-135, 144, 146, 159-160, 166, 171-172, 175-176, 200-201, 208, 221, 224-225, 228, 331, 341, 365, 376, 383, 436-437, 467, 488-489, 499-500, 506-509, 520-521, 527, 530, 547-548, 562, 579, 582-584, 595, 603
Dugué, Louis Edmond, « le Préfet » 488
Dumas, Alexandre 358
Dumoulin, Charles 136
Dupanloup, Félix, Mgr 17, 77, 408
Duparc, Henri 456
Dupaty, Emmanuel 124
Dusacq (imprimeur) 251
Duvergier de Hauranne, Prosper 22, 256, 268, 278, 280, 314-317, 401-404, 408, 410, 419-420, 552-553, 558-559, 562-563

Ehni, Jacques David 167-168
Eichtal, Gustave d' 585
Empis, Adolphe Joseph Simonis 83
Eötvös, Joseph 482
Épicure 508
Espinasse, Charles Marie Esprit, général 468
Espréménil, Jean-Jacques Duval d' 371
Everett, Edward 466, 477

Falloux, Alfred de 17, 169-171, 174-175, 260, 388, 390, 395-396, 416-417, 423-424, 429-430, 573
Faucher, Léon 118, 141-142, 145, 148, 150, 186
Fénelon, Jules de Salignac- 544-546, 582
Ferguson, Robert 407

Ferré de Ferris, Alphonse Guillaume Ambroise de 29
Feuillet, Laurent François 586
Firmin-Didot, Hyacinthe, Ambroise et Alfred 18, 96, 313, 319-320, 392
Fontenelle, Bernard Le Bouyer de 439, 442
Forgues, Émile (Daurand-Forgues) 253
Fortoul, Hippolyte 245
Fould, Achille Marcus 136
Fournier, Henri 313, 330
Freslon, Pierre 12-13, 15-16, 50, 52-54, 56-57, 63-64, 71, 74, 91-92, 104-105, 109-110, 113, 119, 124-127, 131-132, 135-138, 151-152, 164-166, 177, 184-185, 201, 207-208, 224, 226-228, 259, 268, 271, 278, 297-298, 305-307, 323-325, 327, 330-332, 346-349, 363-366, 374-375, 382-383, 388-389, 394, 421-422, 436-438, 442, 447-450, 456, 462-464, 475-476, 478-479, 494, 499, 501-504, 509, 517-518, 528, 538, 557-558, 562

Gagarine, Grégoire et Eugène 429
Geffroy, Auguste 355-356
Georges (domestique) 529, 538
Gérando, Joseph Marie, baron de 179
Gibbon, Edward 271, 557-558
Girardin, Delphine de 206
Girardin, Émile de 206
Gisles, Léonard 451
Gladstone, William Ewart 498
Gobineau, Arthur de 269, 372-374
Gossin, Louis 477, 495, 540
Goudchaux, Michel 113
Gourgues, Albertine, née Montboissier 349-350
Gouy d'Arsy, Louis-Marthe de 371
Grandmaison, Charles Armand de Loizeau de 13, 158, 232-233, 304-305, 338-339
Grandmange, Alexandre Louis Didier 193
Granville, George Leveson-Grower, lord 418
Greg, William Rathbone 69-70
Grote, George 141, 269, 319, 380-381, 465, 477
Grote, Harriet, Mrs 70, 102-103, 141, 147-148, 150, 167, 190, 197, 202-203, 246, 319, 498, 577, 590
Grün, Alphonse 42
Guillaume III 422
Guizot, François 14, 139, 269, 389-390, 394-395, 465, 594
Gustave III de Suède 355

Hage, Hother 384
Hartmann, Moritz 297, 325, 364
Hatherton, Edward John, baron 443, 498
Havin, Leonor 291, 375, 450
Haxthausen, August von, baron 121, 150
Hervieu, Jacques François 321

Hughes, M. 89
Husson, Armand 261

Isabelle II d'Espagne 162
Isambert, François-André 121, 150, 334-335

Jeffe (libraire à Londres) 385
Johnson, Samuel 294

Kergorlay, Louis de 99, 340
Kirkham (négociant de Cherbourg) 263

Laboulaye, Charles Lefebvre de 428-429
Laboulaye, Édouard Lefebvre de 256, 263
Lacretelle, Pierre Louis de 395
La Fayette, Gilbert du Motier de 142
La Fontaine, Jean de 124, 460, 487
Lagden, Fanny 182, 587-588
Lagrené, Marie Melchior Joseph Théodore 43
La Guéronnière, vicomte de 479
La Guiche, Philibert Bernard de 20
Lamartine, Alphonse de 137, 341, 402, 450
Lamoricière, Léon Juchault de 11-12, 15, 20-27, 30, 37-39, 41-42, 45, 47-50, 67, 72-74, 114, 159-161, 166, 169, 172, 199-200, 212, 259, 267, 275-276, 287, 364, 445-448, 456, 459, 467
Lanjuinais, Victor 12, 19, 29-30, 44-45, 50-51, 56, 66, 70-71, 74, 99, 114, 126, 132, 151, 154, 161, 166, 177, 204-205, 211-212, 214, 221, 225, 228, 230-232, 240-241, 267-269, 285-287, 335-337, 365, 370, 376-378, 383, 392-394, 406, 411, 415-416, 424-425, 434, 442-443, 451-453, 458, 460, 479-481, 484, 487-488, 494, 496-497, 501, 506, 509, 515-516, 535-536, 551, 561-562, 579, 595-596
La Rochebousseau, Léontine, marquise de, née Colbert de Maulevrier 444
Laurentie, Pierre Sébastien 253, 322
Lavergne, Léonce de 17, 79-80, 117-119, 138-139, 147-148, 162-163, 185-186, 199, 203, 217-218, 253, 258, 264, 269-270, 274-275, 357-358, 417-419, 439-440, 464-466, 476-477, 494-496, 533-534, 588-590
Lavergne, Madame de 119, 140, 148, 164, 186, 199, 203, 217-218, 264, 275, 358, 419, 440, 466, 477, 495, 534
Lavertujon, André 376-377
Layard, Henry Austen 83-84
Le Flo, Adolphe, général 48
Le Gonidec de Kerdaniel, Joseph Frédéric Eugène 345, 394
Legrand, Frédéric 296, 379
Le Hon, Fanny, née Mosselman N2
Lemoinne, John Émile 253
Lenormant, Amélie 595
Lenormant, Charles 594
Le Peletier d'Aunay, Charles Ange Ernest 345

Le Play, Frédéric 240-241
Leroux de Lincy, Antoine 208
Le Sueur ou Lesueur, Eustache 303
Lesueur, Louis, abbé 362
Le Terrier, Jacques 296, 302, 310, 379, 386
Letrecher (juge) 452
Leusse, Pauline de 77
Le Verrier, Urbain Jean Joseph 64, 488
Lévy, Michel 18, 236-237, 244, 248-254, 256-259, 262-263, 267, 274, 278, 287, 293, 307-309, 311-314, 317, 319-320, 327, 329-331, 358, 384-385, 388, 391-392, 426, 504, 519, 532, 543-544
Lewis, George Cornewall 166, 498
Lewis, Lady Theresa Villiers 166, 498
Limayrac, Paulin 256
Loménie de Brienne, Louis de 18, 247-248, 385, 415, 429, 445
Louchet, Louis 372
Louis-Philippe 49, 81, 422
Louis XIV 101
Louis XVI 503, 510-511
Louvet, Charles 40

Macarel, Louis Antoine 105
Macaulay, Thomas Babington 101, 381, 420
Malesherbes, Chrétien Guillaume de Lamoignon de 213, 444
Malmesbury, James Harris, vicomte Fitz Harris, comte de 120, 150
Mandat-Grancey, Antonin de 363, 432, 470, 473, 549, 555-556, 560
Mandat-Grancey, Eugénie de 359-360, 362-363, 430-431, 444-445, 470-473, 510-511, 536-537, 548-549, 553, 555-556, 559, 587
Marc-Aurèle 270-271, 326
Marchais, André Louis Augustin 151
Maupas, Charlemagne de 11
Maure, Jean François Paul Fortuné 539
Maury, Alfred 222, 261, 268, 293, 332-333
Meaux, Marie Camille Alfred de 257-258, 262-263
Menou, Maximilien Louis Gaspard de 496-497
Mérimée, Prosper 43, 82, 129, 271, 587
Mignet, François 17, 42, 96-97, 108, 133, 157, 179-180, 183, 187, 243-244, 282, 344, 352, 380-381, 397-399, 465, 489-490, 494-495, 534, 539-540, 589-590
Mijon, abbé 83
Millet (juge de paix) 85
Miot de Mélito, André François 557
Mithridate 428
Molé, Matthieu 396, 579, 591
Molleville, Bertrand de 370
Monckton Milnes, Richard, Lord Houghton 246, 498
Monier de La Sizeranne, Paul Ange Henri, comte 47

Montalembert, Charles de 75-76, 253, 263, 268, 280-281, 482-483, 530-531, 540, 547
Montboissier, Françoise Pauline, née Lamoignon de Malesherbes 349
Montesquieu, Charles Louis de Secondat, baron de 118, 136, 227, 304, 324, 464
Moreau-Christophe, Louis-Mathurin 591
Morellet, André 372
Morlot, François Nicolas Madeleine, Mgr 219
Morny, Charles de 126, 347, 383, 394, 449
Murat, Lucien, prince 393

Napoléon III 11, 14, 17, 20-22, 24, 32, 34-35, 38, 41, 45-46, 50, 85, 99, 148-149, 158, 207, 269, 326, 337, 348, 412, 421, 464, 479-480, 484-485, 493, 558, 563
Nemours, duc de 441
Nicolas Ier 14, 41, 92, 139, 148
Nodier, Charles 446
Noël 414
Normanby, Constantine Henry Phipps, lord 426

Oppenheim, Heinrich Bernhardt 256, 325, 375
Orglandes, Camille d' 210
Orléans, Hélène, duchesse d' 601
Orsini, Felice 270, 467

Paillet, Alphonse 166, 224
Pascal, Blaise 298, 540, 560
Pasquier, Étienne-Denis 170, 352-353, 580, 609
Passy, Hippolyte 186, 253, 263
Patin, Henri 170
Pavy, Louis Antoine Augustin, Mgr 196
Peel, Robert 383
Persigny, Victor Fialin, comte de 137, 448-449, 456
Perthes, Friedrich Christoph 294
Peyrat, Alphonse 252
Pingard, Antonius 61, 156, 174, 184, 190-191, 206, 287, 382, 388-389, 397, 406, 516-517, 592-593
Pisieux, Laurette, comtesse de, née Montboissier 212-213, 349-350, 426, 428, 441-442, 454
Pitt, William, comte de Chatham 192
Plée, Léon 252, 298-300
Ponsard, François 170
Pontmartin, Armand de 252
Poussin, Nicolas 303, 310, 461, 469
Pradié, Pierre 79

Rabaut Saint-Étienne, Jean-Paul 371
Radnor, William Pleydell-Bouverie, lord 428, 443
Randon, Jacques Louis, maréchal 190

Raudot, Claude-Marie 185, 345, 586, 589
Rauzan, Claire, duchesse de, née Durfort de Duras 416
Ravenel, Jules 120-122, 150, 268, 334-335, 369-370, 387, 518, 594
Récamier, Juliette 446, 594-595
Reeve, Henry 18, 86-87, 103, 167, 202, 246, 317-318, 403-404, 492-493
Regnard, Jean-François 226
Rémusat, Charles de 11, 22, 30, 32-33, 35, 80, 133, 235, 256-257, 269, 290-293, 295, 301-302, 372-374, 389-390, 419-421, 513, 515, 614
René, Amédée 253, 256
Richelieu, Armand Jean du Plessis de 239, 291
Rivet, Eugénie Gabrielle, née Barbou des Courières 94, 114, 160, 181, 224, 405, 412, 455, 457, 467, 494, 505, 539, 555, 596-597
Rivet, Gabriel 94, 224, 411
Rivet, Jean Charles 12, 45, 51-52, 54, 56-57, 63, 71, 89, 93-95, 98-99, 106, 112-114, 127, 132, 135, 154, 159-160, 166, 177, 181-182, 200-201, 222-225, 228, 261, 263, 268, 283, 294, 320-322, 328-329, 340-342, 361, 365-366, 368, 383, 405, 411-412, 435-436, 455-456, 466-467, 484-487, 493-494, 499, 505-506, 509, 519-520, 527-528, 535, 538-539, 554-555, 562, 595-597
Roederer, Pierre-Louis 370
Rosambo, Louis Le Peletier de 359
Rouher, Eugène 136
Rousseau, Jean-Jacques 463-464
Roux-Lavergne, Pierre Célestin 330
Royer-Collard, Pierre-Paul 501-504

Sablé, Mme de 156
Saint Céran, Hippolyte Rousselot de 67
Saint-Arnaud, Armand Jacques Achille Leroy de 168-169
Sainte-Aulaire, Louis de Beaupoil de 82
Sainte-Beuve, Charles-Augustin 129
Saint-Marc Girardin, Marc Girardin, dit 253, 263, 444
Salluste 497
Salvandy, Eugénie Marie Gabrielle, née Rivet 341, 435, 505
Salvandy, Narcisse 175, 397, 505
Salvandy, Paul 341, 435, 505
Say, Horace 17, 147-148, 162, 203
Scarron 63
Scheffer, Arnold 127
Scheffer, Ary 127
Schlabrendorf, Gustav von 165
Sedgwick, Theodor 88-90, 489, 495
Ségur, Philippe-Paul, comte de 83
Sénèque 226-227
Senior, Nassau William 15-16, 37, 39-41, 69-70, 99-100, 102, 141, 148, 166-168, 188-192, 195-197, 202, 246, 270, 317-319, 407, 468-469, 471-472, 483, 496-498, 542-543, 590-592

Serry, François Grillet de 190, 196
Sève, docteur 527, 529, 535, 549
Siéyès, Emmanuel-Joseph 371
Silvestre de Sacy, Samuel-Ustazade 17, 155-156, 205-206, 253
Sparks, Jared 78-79
Staël, famille 355
Stein, Charles Henri baron de 294
Stöffels, Alexis 59, 131-132, 135-136, 229-230, 310, 354-355
Stöffels, Catherine, née Weckbecker de Heddesdorf 60, 214-217
Stöffels, Charles 59-60, 214-217, 309-310
Stöffels, Eugène 59-60, 131-132, 153, 217
Stöffels, Gabrielle 59, 217
Stöffels, Uranie Rosalie, née Demeaux 153
Stourm, Auguste 221, 456
Stuart, Marie 188, 540
Sumner, George 196
Swetchine, Sophie Petrovna, née Soïmonova 171, 256, 262, 416, 423-424, 429-430

Tacite 72, 504
Tardieu, Jules 351
Thierry, Augustin 90
Thiers, Adolphe 22, 36, 97, 137, 145-146, 149, 180, 402, 539
Thomas, Frédéric 366, 383
Thouvenel, Édouard 173
Tocqueville, Bernard Hubert de 173, 222, 511
Tocqueville, Édouard de 12, 28, 60, 176, 212, 215, 309-310, 322, 477, 506, 538, 540-542
Tocqueville, Hervé de 16, 18, 60, 115, 167, 172, 176, 178, 210, 216, 233, 235, 249-250, 264, 273-274, 276-278, 283, 301, 309, 342, 393, 452, 506, 596
Tocqueville, Hippolyte de 60, 451, 535
Tocqueville, Marie de 13, 15-17, 54, 56-57, 59, 70, 76, 80-81, 85, 89, 93, 102, 106-108, 112, 116-117, 133-134, 138, 146, 148, 153, 159-162, 166-168, 172, 176, 178, 181-182, 188, 192, 200, 202-203, 205, 210, 212, 218, 271, 282, 285, 287, 291, 301, 307, 309-310, 321-323, 326-327, 337-339, 342, 344, 351-352, 354, 359-360, 363, 365, 367, 378, 383, 391-397, 410, 425, 431-432, 446, 456-457, 459, 466, 468, 471-473, 484-486, 498, 501, 505, 511, 513, 515, 520, 523-524, 533-537, 542, 549, 570, 574-575, 577-579, 585, 587, 600, 604, 610
Troplong, Raymond Théodore 126, 227, 375

Vatout, Jean 90-91
Victoria, reine 269, 411, 485, 487
Viennet, Jean Pons Guillaume 83
Villemain, Abel 17, 61-62, 82, 157, 180, 252-253, 262-263, 381, 389, 401, 501, 540-541
Villemain, Geneviève Élisabeth 381
Virgile 63, 383
Vivien, Auguste 12, 15, 36, 44, 56-57, 81-82, 99, 103-104, 122-124, 128-130, 153-154, 157, 159, 162, 180, 583, 591, 602-604

VOGÜÉ, Léonce de 255, 337-338, 604
VOLTAIRE 304, 463-464

WASHINGTON, George 476
WOLOWSKI, Louis 79

TABLE DES LETTRES ET DOCUMENTS

## Le renoncement à la vie publique et le retour à l'écriture : vers *L'Ancien Régime et la Révolution* (janvier 1852-juin 1856)


À Victor Lanjuinais, [janvier 1852]
À Léon Juchault de Lamoricière, 17 janvier 1852
À Léon Juchault de Lamoricière, 31 janvier 1852
À Léon Juchault de Lamoricière, 13 février 1852
Au rédacteur de *L'Écho de l'Oise*, 13 février 1852
À Victor Lanjuinais, 15 février 1852
À Charles de Rémusat, 22 mars 1852
À un préfet, 30 mars 1852
À Auguste Vivien, [fin mars 1852]
À Léon Juchault de Lamoricière, 1er avril 1852
À Léon Juchault de Lamoricière, 2 avril et 6 avril 1852
À Léon Juchault de Lamoricière, 3 avril [1852]
À Alphonse Grün, [4 avril 1852]
À François Mignet, 7 avril [1852 ?]
À Victor Lanjuinais, 18 avril 1852
À Léon Juchault de Lamoricière, 12 mai 1852
À Léon Juchault de Lamoricière, 29 mai 1852
À Victor Lanjuinais, 11 juin 1852
À un correspondant inconnu, 16 juin 1852
À Pierre Freslon, 28 juin 1852
À Odilon Barrot, 3 juillet 1852
À Jules Dufaure, 4 juillet 1852
À Auguste Vivien, [été 1852 ?]
À Napoléon Daru, 26 juillet 1852
À Charles Stöffels, 30 juillet 1852
À Abel-François Villemain, 31 août 1852
À Pierre Freslon, 7 septembre 1852
À Napoléon Daru, 17 septembre 1852
À Victor Lanjuinais, [octobre 1852]
À Jules Dufaure, [octobre] 1852
À Joseph Boulatignier, 8 novembre 1852
À William Nassau Senior, 13 novembre [18]52
À Victor Lanjuinais, 21 novembre [18]52

À Léon Juchault de Lamoricière, 24 novembre 1852
À Charles de Montalembert, 1er décembre 1852
À Napoléon Daru, [début décembre 1852 ?]
À Pauline de Leusse, 5 décembre 1852
À Mgr Félix Dupanloup, 10 décembre 1852
À Jared Sparks, 11 décembre 1852
À Léonce de Lavergne, [janvier-février 1853 ?]
À Louis Bouchitté, 11 mars 1853
À Auguste Vivien, 14 mars 1853
À un correspondant inconnu, 23 mars 1853
À Jules Dufaure, [mars 1853 ?]
À Joseph Boulatignier, 25 avril 1853
À Jules Dufaure, [avril 1853 ?]
À un correspondant inconnu, [avril-mai 1853]
À Louis Bouchitté, 7 mai [18]53
À Theodor Sedgwick, 8 mai 1853
À Augustin Thierry, 9 [mai 1853 ?]
À un correspondant inconnu, 15 mai 1853
À un correspondant inconnu, 16 mai 1853
À Pierre Freslon, 9 juin 1853
À Jean-Charles Rivet, 19 juin 1853
À un libraire (Dentu ?), 25 juin [18]53
À François Mignet, 2 juillet 1853
À Jean-Charles Rivet, 2 juillet 1853
À Nassau William Senior, 2 juillet 1853
À Auguste Vivien, 10 juillet 1853
À Édouard Dentu, 13 juillet 1853
À Pierre Freslon, 10 août 1853
À Jules Dufaure, 14 août 1853
À Louis Bouchitté, 23 septembre [18]53
À Pierre Freslon, 23 septembre 1853
À Monsieur de Bourke, [mai-septembre 1853]
À Jules Dufaure, 12 octobre [18]53
À Jean-Charles Rivet, 23 octobre [18]53
À Odilon Barrot, 26 octobre 1853
À Léonce de Lavergne, 31 octobre 1853
À Pierre Freslon, 3 novembre 1853
À Jules Ravenel, 17 novembre 1853
À Auguste Vivien, 19 novembre [18]53
À Pierre Freslon, 1er décembre [18]53
À Ary Scheffer, 17 décembre 1853
À Auguste Vivien, 18 décembre [18]53
À François Buloz, 20 décembre 1853
À Pierre Freslon, [décembre 1853]
À Louis Bouchitté, 3 janvier [18]54
À Jules Dufaure, 13 janvier [18]54
À Pierre Freslon, 22 janvier [18]54
À Léonce de Lavergne, 29 janvier [18]54

À Odilon Barrot, 30 janvier 1854
À Léon Faucher, 1er février 1854
À Louis Bouchitté, 6 février [18]54
À Jules Dufaure, 9 février 1854
À Léonce de Lavergne, 20 février [18]54
À Léon Faucher, 23 février 1854
À Jules Ravenel, 3 mars [18]54
À Pierre Freslon, 8 mars 1854
À un correspondant inconnu, 16 mars [18]54
À Auguste Vivien, 23 avril [18]54
À Samuel-Ustazade Silvestre de Sacy, 30 avril [18]54
À Victor Cousin, 5 mai [18]54
À Charles de Grandmaison, 11 juin 1854
À Jean-Charles Rivet, 25 juin [18]54
À Victor Lanjuinais, 30 juin [18]54
À Léonce de Lavergne, 29 juillet 1854
À Pierre Freslon, 30 juillet 1854
À Nassau William Senior, 19 septembre [18]54
À Nassau William Senior, 29 septembre [18]54
À Odilon Barrot, 11 octobre 1854
À Alfred de Falloux, 11 octobre 1854
À Jules Dufaure, 18 octobre 1854
À Edmond Drouyn de Lhuys, [20 octobre 1854]
À Antonius Pingard, [3 novembre 1854 ?]
À Alfred de Falloux, 12 novembre [1854]
À Jules Dufaure, 16 novembre [18]54
À Jules Dufaure, 15 décembre [18]54
À Louis Bouchitté, 15 décembre [18]54
À François Mignet, 20 décembre 1854
À Jean-Charles Rivet, [décembre 1854]
À Fanny Lagden, [fin 1854 – début 1855 ?]
À François Mignet, [11 janvier 1855 ?]
À Antonius Pingard, [14 janvier 1855]
À Pierre Freslon, 21 janvier 1855
À Léonce de Lavergne, 21 janvier [18]55
À François Mignet, 31 janvier [18]55
À Nassau William Senior, 15 février 1855
À Antonius Pingard, [avant le 22 février 1855]
À Antonius Pingard, [avant le 22 février 1855]
À Nassau William Senior, 23 février 1855
À Ernest de Blosseville, 26 mars 1855
À Alexandre Louis Didier Grandmange, 27 mars 1855
Au secrétaire de l'Ordre des avocats, [début avril 1855]
À Nassau William Senior, 1er avril 1855
À Napoléon Daru, 19 avril [18]55
Au duc d'Aumale, 23 mai 1855
À Léonce de Lavergne, 25 mai [18]55
À Léon Juchault de Lamoricière, 20 juin 1855

À Jules Dufaure, 28 juin [18]55
À Nassau William Senior, 30 juin 1855
À Léonce de Lavergne, [début juillet 1855]
À Victor Lanjuinais, 5 juillet [18]55
À Samuel-Ustazade Silvestre de Sacy, 5 juillet 1855
À Émile de Girardin, 5 juillet 1855
À Pierre Freslon, 16 juillet 1855
À Antoine Leroux de Lincy, 16 juillet 1855
À (Alfred de Beauffort ?), 19 juillet [18]55
À Victor Lanjuinais, 19 juillet [18]55
À Laurette de Pisieux, 24 juillet 1855
À Victor Lanjuinais, 11 août [18]55
À Charles Stöffels, 13 [septembre 1855]
À Charles Stöffels, 28 septembre [18]55
À Léonce de Lavergne, 17 octobre [18]55
À Louis Bouchitté, 21 octobre 1855
À Victor Lanjuinais, 9 novembre [18]55
À Alfred Maury, 27 novembre [18]55
À Jean-Charles Rivet, 5 décembre [18]55
À Jules Dufaure, 26 décembre [18]55
À Pierre Freslon, 29 décembre [18]55
À Henri Bordier, [1855 ?]
À Alexis Stöffels, 4 janvier 1856
À Victor Lanjuinais, 5 janvier 1856
À Charles de Grandmaison, 11 janvier 1856
À Odilon Barrot, 20 janvier 1856
À Louis Bouchitté, 31 janvier [18]56
À Michel Lévy, [13 février 1856]
À Michel Lévy, [16 février 1856]
À (Adolphe Chéruel ?), 28 février [18]56
À Victor Lanjuinais, 3 mars [18]56
À Ange-Henri Blaze de Bury, 9 [mars 1856 ?]
À Henri Bordier, 9 mars [18]56
À Victor Cousin, 16 mars [1856 ?]
À Victor Cousin, [16 mars 1856 ?]
À Michel Lévy, 17 [mars 1856]
À un correspondant inconnu, 25 mars 1856
À un correspondant inconnu, 30 mars [18]56
À Nassau William Senior, 1er avril 1856
À (Louis de Loménie ?), [mai 1856 ?]
À (Louis de Loménie ?), [mai 1856 ?]
À Michel Lévy, [25 mai 1856 ?]
À Michel Lévy, [4 juin 1856]
À Michel Lévy, [8 juin 1856 ?]
À Michel Lévy, [9 juin 1856 ?]
À Michel Lévy, [13 juin 1856 ?]
À Michel Lévy, [14 juin 1856 ?]
À Michel Lévy, 17 [juin 1856 ?]

À Victor Cousin, 17 [juin 1856 ?]
À Odilon Barrot, 17 juin 1856
À Léonce de Vogüé, [17 juin 1856 ?]
À Michel Lévy, 18 juin [18]56
À Michel Lévy, [19 juin 1856 ?]
À Michel Lévy, 22 juin [1856]
À Michel Lévy, 24 juin [18]56
À Marie d'Agoult, 24 juin [18]56
À Alfred de Falloux, 24 juin [18]56
À Alfred Maury, 24 juin [18]56
À François Buloz, 26 juin 1856
À Michel Lévy, 30 juin 1856
À Jean-Charles Rivet, 30 juin 1856
À Léonce de Lavergne, [février-juin 1856 ?]

## Dernières années (juillet 1856-1859)

À Louis Bouchitté, 2 juillet 1856
À Léonce de Lavergne, 4 juillet [18]56
À Léon Juchault de Lamoricière, 7 juillet 1856
À François-Adolphe Chambolle, 8 juillet 1856
À Ernest de Blosseville, 8 juillet 1856
À Michel Lévy, 9 juillet [18]56
À Prosper Duvergier de Hauranne, 10 juillet 1856
À Charles de Montalembert, 10 juillet 1856
À Victor Cousin, 15 juillet [18]56
À Jean-Charles Rivet, 15 juillet [18]56
À Odilon Barrot, 18 juillet 1856
À Victor Lanjuinais, 18 juillet [18]56
À Antonius Pingard, 18 juillet [18]56
À Michel Lévy, 19 juillet [18]56
À Albert de Broglie, 20 juillet 1856
À Charles de Rémusat, 22 juillet [18]56
À Michel Lévy, 27 juillet [18]56
À Alfred Maury, 27 juillet [18]56
À François Buloz, 28 juillet 1856
À Louis Bouchitté, 29 juillet [18]56
À Pierre Freslon, 31 juillet 1856
À Léon Plée, 31 juillet 1856
À Prosper de Barante, 2 août [18]56
À Charles de Rémusat, 6 août [18]56
À Louis Bouchitté, 9 août 1856
À Charles de Grandmaison, 9 août [18]56
À Pierre Freslon, 20 août [18]56
À Michel Lévy, 21 août [18]56
À Charles Stöffels, 23 août [18]56
À Louis Bouchitté, 26 août [18]56

À Michel Lévy, 28 août [18]56
À Michel Lévy, 1er septembre [18]56
À Prosper Duvergier de Hauranne, 1er septembre 1856
À Nassau William Senior, 4 septembre [18]56
À Michel Lévy, 8 septembre [18]56
À Jean-Charles Rivet, 12 septembre [18]56
À Pierre-Sébastien Laurentie, 15 septembre [18]56
À Louis Bouchitté, 18 septembre 1856
À Pierre Freslon, 20 septembre l856
À Michel Lévy, 27 septembre [18]56
À Jean-Charles Rivet, 29 septembre [1856]
À Jean-Charles Dosseur, 7 octobre [18]56
À Michel Lévy, 8 octobre [18]56
À Pierre Freslon, 8 octobre [18]56
À Alfred Maury, 13 octobre [18]56
À Jules Ravenel, 13 octobre 1856
À Victor Lanjuinais, 13 octobre [18]56
À Léonce de Vogüé, 17 octobre [18]56
À Charles de Grandmaison, 17 octobre [18]56
À Eugène Despois, 20 octobre [18]56
À Jean-Charles Rivet, 22 octobre [18]56
À Victor Cousin, 1er nov[embre] 1856
À François Buloz, 6 novembre 1856
À Pierre Freslon, 8 novembre [18]56
À Laurette de Pisieux, 12 novembre 1856
À Louis Bouchitté, 20 novembre 1856
À François Mignet, 20 novembre [18]56
À Étienne-Denis Pasquier, [fin novembre-début décembre 1856]
À Alexis Stöffels, 12 décembre 1856
À Auguste Geffroy, 13 décembre 1856
À François Buloz, 13 décembre [18]56
À Léonce de Lavergne, 14 décembre [18]56
À Michel Lévy, 18 décembre [18]56
À Eugénie de Grancey, 20 décembre [18]56
À Louis Bouchitté, 22 décembre 1856
À Eugénie de Grancey, 28 décembre [18]56
À Pierre Freslon, 31 décembre [18]56
À Pierre Freslon, 6 janvier 1857
À Jean-Charles Rivet, 20 janvier [18]57
À Jules Ravenel, 25 janvier [18]57
À Charles de Rémusat, 28 janvier [18]57
À Pierre Freslon, 3 février 1857
À André Lavertujon, 4 février 1857
À Victor Lanjuinais, 11 février [18]57
À Louis Bouchitté, 17 février [18]57
À François Mignet, 23 février 1857
À Pierre Freslon, 27 février [18]57
À Hyacinthe Corne, [1er mars 1857]

À Michel Lévy, 2 mars [18]57
À Louis Bouchitté, 3 mars 1857
À Jules Ravenel, 3 mars 1857
À Michel Lévy, 12 mars 1857
À Antonius Pingard, 12 mars [18]57
À Charles de Rémusat, 14 mars 1857
(Au duc Victor de Broglie ?), 18 mars [18]57
À Michel Lévy, 19 mars 1857
À Victor Lanjuinais, 20 mars 1857
À François Guizot, 21 mars [18]57
À Alfred de Falloux, 21 mars 1857
À (Antonius Pingard ?), [seconde quinzaine de mars 1857]
À François Mignet, [3 mai 1857 ?]
À Louis Bouchitté, [mai 1857 ?]
À Louis Bouchitté, [13 mai 1857 ?]
À Louis Bouchitté, [avril-juin 1857 ?]
À (un écrivain ?), 17 mai 1857
À Hyacinthe Corne, 24 mai 1857
À Prosper Duvergier de Hauranne, 27 mai 1857
À un correspondant inconnu, 30 mai 1857
À Jean-Charles Rivet, 4 juin 1857
À Victor Lanjuinais, [juin 1857 ?]
À Antonius Pingard, 30 juin 1857
À Nassau William Senior, [9 juillet 1857]
À Mgr Félix Dupanloup, 24 juillet 1857
À Prosper Duvergier de Hauranne, 4 août 1857
À Jean-Charles Rivet, 5 août [18]57
À Louis Bouchitté, 25 août 1857
À Henri Justin Édouard Dentu, 27 août [1857 ?]
À Napoléon Daru, [début septembre 1857 ?]
À Victor Lanjuinais, 2 septembre 1857
À Alfred de Falloux, 4 septembre 1857
À Léonce de Lavergne, 4 septembre 1857
À Charles de Rémusat, 9 septembre 1857
À Pierre Freslon, 11 septembre 1857
À Alfred de Falloux, 13 [septembre 1857]
À un correspondant inconnu, 15 septembre 1857
À Victor Lanjuinais, 16 septembre 1857
À Michel Lévy, 16 septembre 1857
À Laurette de Pisieux, 21 septembre 1857
À Henri Justin Édouard Dentu, 24 septembre [18]57
À Alfred de Falloux, 24 septembre 1857
À Eugénie de Grancey, 8 octobre 1857
À Louis Bouchitté, 9 octobre 1857
À François Buloz, 19 octobre 1857
À Victor Lanjuinais, 22 octobre [18]57
À Jean-Charles Rivet, 29 octobre [18]57
À Jules Dufaure, 1er novembre 1857

À Pierre Freslon, 5 novembre 1857
À Léonce de Lavergne, 14 novembre [18]57
À Alfred Auguste Cuvillier-Fleury, 15 novembre [18]57
À Laurette de Pisieux, 16 novembre 1857
À Victor Lanjuinais, 16 novembre 1857
À Eugénie de Grancey, 18 novembre [18]57
À Louis de Loménie, [novembre 1857 ?]
À Léon Juchault de Lamoricière, [fin novembre-début décembre 1857 ?]
À Virginie Ancelot, 8 décembre 1857
À Pierre Freslon, 9 décembre [18]57
À Victor Lanjuinais, 9 décembre 1857
À Victor Lanjuinais, 10 décembre [18]57
À Victor Lanjuinais, 17 décembre 1857
À Laurette de Pisieux, 21 décembre 1857
À Jean-Charles Rivet, 24 décembre [18]57
Au général Marie-Alphonse Bedeau, 31 décembre 1857
À Adolphe de Chambrun, [1857]
À Victor Lanjuinais, 3 janvier 1858
À Victor Lanjuinais, [janvier 1858]
À Louis Bouchitté, 8 janvier 1858
À Pierre Freslon, 12 janvier 1858
À Léonce de Lavergne, 15 janvier [18]58
À Jean-Charles Rivet, 6 février 1858
À Nassau William Senior, 10 février [18]58
À Louis Bouchitté, 14 février 1858
À Eugénie de Grancey, 15 février [18]58
À Nassau William Senior, 21 février [18]58
À Eugénie de Grancey, 28 février [18]58
À Mgr Jacques Louis Daniel, 4 mars 1858
À Pierre Freslon, 5 mars 1858
À Léonce de Lavergne, 10 mars [18]58
À Pierre Freslon, 16 mars 1858
À Victor Lanjuinais, 19 mars [18]58
À Odilon Barrot, 25 mars 1858
À Charles de Montalembert, [18 avril 1858 ?]
À Nassau William Senior, [24 avril 1858 ?]
À Jean-Charles Rivet, 8 mai [18]58
À Jean-Charles Rivet, 17 mai [18]58
À Victor Lanjuinais, 17 mai [18]58
À Jules Dufaure, 23 mai [18]58
À François Mignet, 1er juin 1858
À (Alfred Julien Philippe de Beauffort ?), 5 juin [18]58
À Louis Bouchitté, 12 juin [18]58
À Henry Reeve, [16 juin 1858 ?]
À Jean-Charles Rivet, 21 juin [18]58
À Léonce de Lavergne, 29 juin 1858
À Victor Lanjuinais, 30 juin [18]58
À Nassau William Senior, 30 juin [18]58

À Jules Dufaure, 3 juillet [18]58
À Louis Bouchitté, 7 juillet [18]58
À Pierre Freslon, 8 juillet 1858
À (Michel Lévy ?), 13-19 juillet 1858
À Jean-Charles Rivet, 13 juillet [18]58
À Jules Dufaure, 14 juillet [18]58
À Jules Dufaure, 21 juillet [18]58
À Jules Dufaure, 26 juillet 1858
À Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury, 29 juillet 1858
À Eugénie de Grancey, 31 juillet [18]58
À un correspondant inconnu, 28 août [18]58
À Louis Bouchitté, 31 août [18]58
À Charles de Rémusat, 5 septembre [18]58
À Victor Lanjuinais, 28 septembre [18]58
À Antonius Pingard, 1[er] octobre [18]58
À Antonius Pingard, 6 octobre [18]58
À Pierre Freslon, 11 octobre 1858
À Jules Ravenel, 16 octobre 1858
À Michel Lévy, 20 octobre [18]58
À Jean-Charles Rivet, [20 octobre 1858 ?]
À Jules Dufaure, 23 octobre [18]58
À (un administrateur des chemins de fer ?), [26 octobre 1858 ?]
À (un administrateur des chemins de fer ?), [27 octobre 1858]
À Auguste Borniol, 27 octobre [18]58
À la sœur d'Auguste, 30 octobre [18]58
À Auguste, 31 octobre [1858 ?]
À Auguste Borniol, [5 novembre 1858 ?]
À Auguste Borniol, 8 novembre [1858]
À Jean-Charles Rivet, 8 novembre 1858
À Auguste Borniol, [13 novembre 1858 ?]
À Auguste Borniol, 16 [novembre 1858]
À Auguste Borniol, 17 novembre [18]58
À Charles de Montalembert, 20 novembre 1858
À Auguste Borniol, 23 novembre [18]58
À Michel Lévy, 23 novembre 1858
À Léonce de Lavergne, 25 novembre [18]58
À Louis de Châteaubriand, 29 novembre [18]58
À Victor Lanjuinais, 30 novembre [18]58
À Eugénie de Grancey, 3 décembre [18]58
À Jean-Charles Rivet, 5 décembre 1858
À François Mignet, 9 décembre 1858
À Frédéric Chassériau, 11 décembre [18]58
À Nassau William Senior, 12 décembre [18]58
À Michel Lévy, 18 décembre [18]58
À Jules de Salignac Fénelon, 23 décembre 1858
À Louis Bouchitté, 25 décembre 1858
À Jules Dufaure, 26 décembre [18]58
À Eugénie de Grancey, 27 décembre [18]58

(Au docteur Sève ?), [novembre-décembre 1858]
À un correspondant inconnu, [1858 ?]
À Victor Lanjuinais, 7 février [18]59
À Prosper Duvergier de Hauranne, 9 février 1859
À Eugénie de Grancey, 9 février [18]59
À Jean-Charles Rivet, 15 février [18]59
À Eugénie de Grancey, 21 février [18]59
À Pierre Freslon, 23 février 1859
À Prosper Duvergier de Hauranne, 25 février 1859
À Eugénie de Grancey, 1[er] mars [18]59
À Victor Lanjuinais, 10 mars [18]59
À Prosper Duvergier de Hauranne, 11 mars 1859
Odilon Barrot à Marie de Tocqueville [avril-mai 1859]

## Lettres non datées

À Hippolyte Abraham-Dubois, [février 1840-1848 ?]
À Alfred Julien Philippe de Beauffort, [1844-février 1848 ?]
Au comte de Beauffort, [1839-1842 ?]
À Pierre Antoine Berryer, [1843-1846 ?]
À Pierre Antoine Berryer, [1850-1851 ?]
À Louis-Hermann Brétignières de Courteilles, [juin 1840-mai 1842 ?]
À François Buloz
À Louis de Chateaubriand
À Francisque de Corcelle
À Hyacinthe Corne
À Victor Cousin
À Victor Cousin
À Victor Cousin, [1840 ->]
À Victor Cousin
Marie de Tocqueville à Victor Cousin
Marie de Tocqueville à Victor Cousin, [1840-1846 ?]
À sa cousine (Marie Antoinette Clémentine de Beauffort), [1848-1851 ?]
À Napoléon Daru
À Napoléon Daru
À Napoléon Daru, [1850-1858 ?]
À Napoléon Daru, [1852-1858 ?]
Au comte de La Redorte, [1839-1841 ?]
À Gabriel Dentu, [1844-août 1847 ?]
À Jules Dufaure, [1845-1849 ?]
À Jules Dufaure
À Jules Dufaure
À Jules Dufaure
À Jules Dufaure
À Gustave d'Eichtal, [1844 -> ?]
À Gustave d'Eichtal, [1844 -> ?]
Au bibliothécaire de l'Institut (Laurent François Feuillet ?), [1838-1840 ?]

À Eugénie de Grancey, [1839 -> ?]
À Fanny Lagden, [1855-1856 ?]
À Léonce de Lavergne, [février 1856-octobre 1858 ?]
À Léonce de Lavergne, [1857-1858 ?]
À Léonce de Lavergne
À Léonce de Lavergne, [1853 ->]
À François Mignet
À Mathieu Molé
À Louis-Mathurin Moreau-Christophe
À Nassau William Senior, [1846 ?]
À Nassau William Senior
À Antonius Pingard
À Antonius Pingard
À Jules Ravenel
À (Juliette Récamier ?), [1844-1849 ?]
À Juliette Récamier
À Jean-Charles Rivet
À Jean-Charles Rivet
À Jean-Charles Rivet
À Jean-Charles Rivet
À Jean-Charles Rivet
Au libraire du Dépôt des lois, [1837 ->]
À Stephen de la Madelaine, [1836-1839 ?]
À Félix Tourneux, [1838-1847 ?]
À Julien Travers, [1849-1851 ?]
À Ludovic Vitet, [mars 1846-février 1848 ?]
À Auguste Vivien
À Auguste Vivien
À Auguste Vivien
À Auguste Vivien [1845 ?]
À Auguste Vivien [1852 ?]
À Léonce de Vogüé

## Lettres sans date ni destinataire connu

À un destinataire inconnu
À un destinataire inconnu
À un collègue [1839-1851]
À un destinataire inconnu
À un pair de France (Étienne-Denis Pasquier ?) [fin 1839-1846 ?]
À un destinataire inconnu
À un collègue
À un destinataire inconnu
À une femme
À un académicien (Victor Cousin ?)
À un destinataire inconnu
À un destinataire inconnu [1838 ->]

À un académicien [1840-1849 ?]
À un député [1839-1851 ?]
À un destinataire inconnu

© *Éditions Gallimard, 2021.*

Éditions Gallimard
5 rue Gaston-Gallimard
75328 Paris
http://www.gallimard.fr

ŒUVRES, PAPIERS ET CORRESPONDANCES
D'ALEXIS DE TOCQUEVILLE

*Cette édition est dirigée par la Commission nationale pour la publication des œuvres d'Alexis de Tocqueville.*

Jean-Claude CASANOVA, président
Seymour DRESCHER
Ran HALÉVI
Michael HERETH
David LEE
Françoise MÉLONIO, secrétaire scientifique
Eduardo NOLLA
James SCHLEIFER
Stéphanie de TOCQUEVILLE
Madame la Présidente de la Bibliothèque nationale de France
Madame la Directrice des Archives de France
Monsieur le Directeur des Archives diplomatiques
Monsieur le Président du CNRS

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

# ŒUVRES COMPLÈTES

## TOME XVII

## *Correspondance à divers*

★★★

Ces trois volumes de correspondance achèvent l'entreprise monumentale de l'édition des *Œuvres complètes* de Tocqueville. Outre les idées, les jugements, les émotions qu'ils donnent à lire, on découvre au fil des pages un témoignage inappréciable sur l'élaboration d'une œuvre qui se cherche et dont Tocqueville ne cesse de partager les intuitions et les perplexités avec ses interlocuteurs.

Cette correspondance rassemble plus de mille lettres qui proviennent de plusieurs centaines de bibliothèques, archives ou collections particulières. Elle ajoute des éclairages inédits sur la pensée de Tocqueville et son interrogation de la démocratie comme régime politique et comme régime humain. Elle révèle l'intérêt durable qu'il porte à l'éducation, la profondeur de sa réflexion sur l'abolition de l'esclavage, les raisons de son soutien à la colonisation de l'Algérie.

On trouvera ici une grande diversité de correspondants : écrivains et politiciens célèbres comme Chateaubriand, Victor Cousin, Guizot, Lamartine, Lamennais, Michelet, Thiers ; destinataires inattendus comme certains saint-simoniens ; ou des lettres à des amis, des éditeurs, des femmes du monde, des solliciteurs. Se dessine dans ces échanges la figure d'un grand notable de la politique et des lettres, un passeur entre les académies, l'Assemblée, la presse, entre Paris et la Normandie, entre légitimistes, orléanistes et républicains. Un Tocqueville à la fois méconnu et familier.

Cette édition électronique du livre
*Correspondance à divers - Tome XVII* d'Alexis de Tocqueville
a été réalisée le 12 mai 2021 par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782072926471 - Numéro d'édition : 374704).
Code Sodis : U36101 - ISBN : 9782072926495.
Numéro d'édition : 374706.

*Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo*